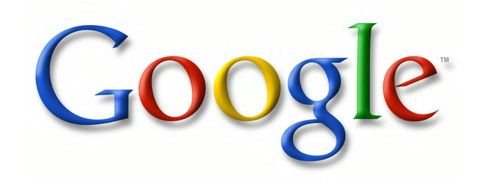




BULLETIN

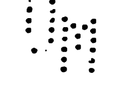
DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1889

BULLETIN



DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

(REVUE MENSUELLE)

Publié par la LIBRAIRIE L. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. le comte de Baillon; Baudrillart, de l'Institut; Gust. Brunet, de Bordeaux; E. Delaplace; Jules Delpit; Joseph Denais; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Dramard, conseiller à la cour de Limoges; J. Dukas; Georges Duplessis, de la Bibliothèque Nationale; Alfred Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris; Dupré-Lasale, conseiller à la Cour de cassation; Du Boys; Charles Ephrussi; L'abbé A. Fabre; Alfred Franklin, administrateur de la bibliothèque Mazarine; Léonce Janmart de Brouillant, de la société des Bibliophiles de Belgique; Lieutaud; Comte de Longpérier Grimoard, de la société des Bibliophiles français; Marais, de la bibiothèque Mazarine; P. Margry; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Gaston Paris, de l'Institut; Léon-Gabriel Pélissier; Duc de Rivoli; Baron de Ruble; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Alexandre Sorel, président du Tribunal civil de Compiègne; P. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, etc.

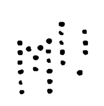
FONDÉ EN 1834

FONDATEURS ET ANCIENS COLLABORATEURS

Charles Nodier; Paul Lacroix (Bibliophile Jacob); J. Ch. Brunet; Leber; G. Peignot; Paulin Paris; L. Barbier; Victor Cousin; Silvestre de Sacy; J. de Gaulle; Charles Giraud; Le Roux de Lincy; Monmerqué; Ch. Asselineau; Comte Clément de Ris; Marquis de Gaillon; Rathery; Sainte-Beuve; Francis Wey; Comte de Barthelemy; Meaume; Moulin; Cuvillier-Fleury; Baron A. Ernouf; etc., etc.

1889

ON SOUSCRIT A PARIS,
A LA LIBRAIRIE L. TECHENER
219, RUE SAINT-HONORÉ
(AU COIN DE LA RUE D'ALGER)
1889



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

1889

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LES DIFFÉRENTES ÉDITIONS

DES

ŒUVRES D'OVIDE

ORNÉES DE PLANCHES

PUBLIÉES AUX XVe ET XVIe SIÈCLES

De tous les auteurs de l'antiquité, il n'en est aucun qui ait plus qu'Ovide inspiré les artistes. Non seulement les *Métamorphoses*, ouvrage qui, à chaque ligne, offre au dessinateur des modèles bons à suivre, mais les *Fastes*, les *Epîtres*, les *Héroïdes* et l'*Art d'aimer* ont également fourni à des maîtres expérimentés certains sujets faciles à interpréter. A la recherche, depuis plusieurs années déjà, de tout ce qui intéresse l'art du graveur en bois dans les livres des xve et xvie siècles, nous devions naturellement accorder aux œuvres d'Ovide publiées à ces époques lointaines une attention particulière ; nous n'y avons pas manqué et nos recherches ont été assez souvent fructueuses pour que nous ne regrettions en aucune façon nos peines. Dans tous les pays les ouvrages du

poète « au talent facile et gracieux » (1) ont été publiées ou traduits. Ils ont non seulement été traduits littérairement par des écrivains plus ou moins renommés, plus ou moins érudits, mais ils ont été traduits *pittoresquement* par des dessinateurs fort expérimentés qui confiaient à des graveurs en bois souvent très fidèles, quelquefois insuffisants, le soin de multiplier leurs interprétations. C'est le résultat de nos recherches que nous publions aujourd'hui. Sans doute nous sommes encore bien loin d'avoir épuisé la question. Quoique nous ayons examiné avec soin, la plume à la main, plus de cent cinquante éditions illustrées des œuvres d'Ovide, nous n'osons nous flatter d'avoir tout vu ; nous en sommes cependant arrivé à ce moment où nous ne rencontrons presque plus rien de nouveau et le temps seul nous fera mettre la main sur certaines éditions introuvables qui nous ont échappé. Nous soumettons donc au public notre travail tel qu'il est, appelant les observations, les éclaircissements sur certaines questions obscures et bien décidé à remercier chaudement ceux de nos confrères qui voudront bien nous aider à compléter cette étude que nous savons imparfaite, et que nous ne pouvons, pour le moment du moins, rendre meilleure.

ÉDITIONS SANS DATE.

1. Le Recueil des epistres d'Ouide translate en francoys o vray ligne pour ligne faisans mencion de cinq loyalles amoureuses qui faisoient complainctes et douloureuses lamentations pour leurs singuliers amys qui les auoient habandonnez pour aultres. C'est assauoir Zenone pour Paris qui rauit Helaine, Adryane à Theseus, Dido à Enée, Philis à Demophon et Ysiphile au vaillant Jason.

(1) *Ovide, sa vie, ses mœurs,* par Eugène Nageotte. Paris, Thorin, 1872, in-8°, p. 30.

A la fin : Cy finist l'apel des trois dames contre la belle sans sy. (s. l. ni.d.), pet. in-4° goth. à 2 col. avec fig. sur bois.

Nous n'avons pas rencontré cette édition. Nous transcrivons ici la mention du Cat. Yémeniz, 1867. (N° 1492.)

2. Le Pistole di Ovidio tradotte in prosa. (Napoli, Sixt. Riessinger), pet. in-4°.

A la fin : Qui finisce il libro delle pistole che fecie Ouidio Nasone traslate di gramatica in volgare fiorentino.

Au-dessous de cette suscription se trouvent la marque de l'imprimeur et les lettres S. R. D. A.

Cette édition des Épîtres d'Ovide renferme vingt planches gravées en bois qui n'offrent, au point de vue de l'art, qu'un fort médiocre attrait. On est très embarrassé lorsque l'on veut désigner le lieu et même la contrée où ces estampes furent exécutées; elles ne présentent en effet aucun signe particulier de leur origine, et la Flandre, l'Allemagne, l'Italie ou même la France pourraient, s'il y avait à cela un intérêt quelconque, les réclamer. Sixte Riessinger, élève de Gutenberg, imprimeur de Strasbourg, établi à Naples en 1470, avait probablement emmené avec lui des artistes chargés de dessiner les planches intercalées dans les volumes qu'il mettait au jour.

3. Les XXI Epistres d'Ovide translatées de latin en francoys par reverend pèrc en Dieu maistre Octavien de Saint Gelaix, Euesque dangoulesme. In-4°.

A la fin : Cy finist le Liure des Epistres de Ouide, impr. à Paris par la veufve Jehan Trepperel et Jehan Jeannot, s. d.

Cette édition, dont nous trouvons l'indication dans le Cat. Potier (1863), N° 1435, doit être analogue à celle que nous mentionnons plus loin sous le N° 21.

4. Les epitres d'Ovide. Lyon, J. Besson, pet. in-4° goth., fig. s. bois.

Cette édition, que nous n'avons pas rencontrée, est mentionnée dans Brunet, t. IV, col. 290.

ÉDITIONS DATÉES.

5. — 1484. BRUGES. — Cy commence Ouide de Salmonen son liure intitulé Metamorphose, contenãt XV liures particuliers moralisie par maistre Thomas Waleys docteur en théologie de lordre Sainct Dominique. Translate et compilate par Colard Mansion en la noble ville de Bruges, in-fol.

A la fin : Fait et imprimé en la noble ville de Bruges en flandres par Colart Mansion citoien de icelle ou mois de may lan de grace mil quatre cens iiii xx iiii.

Ce précieux volume contient trente trois planches gravées en bois. 17 grandes et 16 petites qui sont répandues dans les préliminaires. Quoiqu'il soit impossible de reconnaître une valeur d'art sérieuse à ces images, il serait injuste de leur refuser toute attention. Le style aussi bien que le costume est bien flamand, et imprimées dans la patrie de Hans Memling, elles rappellent de loin sans doute, mais elles rappellent les tendances de l'école de Bruges primitive.

On connaît deux éditions de cet ouvrage portant la même date. Ces éditions ne diffèrent entre elles que par un oubli de l'imprimeur. Dans la première de ces éditions le dernier feuillet des préliminaires n'existe pas.

6. — 1484. STRASBOURG. — Hie bebt sich an dz buch Ouidii die Liebe zu erwerben. Und ouch die liebe zu uerschmelen. Straszburg, M. Schott, 1484, in-fol. goth., fig. en bois.

Nous avons trouvé la mention de cette édition que nous n'avons pas rencontrée dans un Cat. de la librairie Tross, 1868, p. 15, N° 108.

7. — 1493. PARIS. — La Bible des poètes. Méthamorphoze. Nouuellement imprimé à Paris.

A la fin : Cy finist la bible des poetes de methamorphoze. Imprimé à Paris ce premier iour de mars mil mil quatre

cens quatre vings et treze par Anthoine Vérard libraire demourant à Paris sur le pont Nostre Dame à lymaige Sainct Jehan leuangeliste ou au palais au premier pillier ou on chante la messe des presidens. In-folio.
A côté la marque d'Antoine Vérard.

Ce superbe ouvrage contient seize petites figures et seize grandes encadrées dans de riches bordures. Les figures d'un beau caractère sont gravées au simple trait et paraissent attendre l'enluminure dont souvent on les gratifiait. La Bibliothèque Nationale de Paris, outre un exemplaire de toute beauté sans enluminures, possède un second exemplaire dans lequel chaque planche a été soigneusement gouachée par un artiste de talent.

8. — 1493 (après). — La bible des poetes, méthamorphoze. Nouuellement imprimé a paris.
A la fin : Cy finist la bible des poetes de metamorphoze. Imprimé à Paris pour Anthoine Vérard, marchant libraire demourant à Paris sur le pont nostre Dame à l'ymage saint Jehan léuãgéliste ou en la salle du palais au pmier pillier deuãt la chappelle où l'on chante la messe de messeigneurs les présidens.

Edition sans date, une des premières, sans doute, des *métamorphoses* publiées pour Ant. Vérard. Si nous lui assignons cette date postérieure à 1493, c'est que dans la planche qui occupe le recto du feuillet A. VIII on voit, dans la partie inférieure, une cassure qui n'existait pas dans l'édition de 1493. On trouverait du reste à faire fréquemment la même observation en comparant entre elles les mêmes planches dans les deux éditions. Ici les grandes planches ne sont pas entourées de bordures.

9. — 1497. Venise. — Ouidio methamorphoseos vulgare. A la fin : Fine delo Ouidio Metamorphoseos vulgare. Stampato in Venetia par Zoane rosso vercellese ad instantia del nobile homo miser Lucantonio Zonta fiorentino del M CCCC LXXXXVII a di X del mese de Aprile. In-folio.

Les 53 planches qui ornent ce volume sont de plusieurs mains,

mais le dessinateur qui appartient à la même école que le dessinateur du *Songe de Poliphile* italien, me paraît être unique. C'est un parent éloigné de l'auteur des dessins du Poliphile d'Alde ; il en procède et a certainement du sang vénitien dans les veines. P. 2 recto, planche signée ia ; même signature folio XV verso, folio XVIII verso, fol. XXXI recto, fol. XXXII verso, fol. XLIX verso, fol. LIV verso, fol. LXXVIII verso, fol. LXXXIX recto, fol. LXXXXIII recto, fol. LXXXXIV verso, fol. LXXXXVI verso, fol. C recto, fol. CVIII recto, fol. CXX recto, fol, CXXII verso, fol. CXXX verso.

P. CX verso. Mort de Polyxène. Cette planche rappelle beaucoup l'école padouane et A. Mantegna.

P. LXVI verso, on voit dans l'angle droit du bas la lettre N, la même lettre pag. LXXXIII verso, pag. LXXXIX verso, pag. CXXVII verso, pag. CXXVIII verso.

10. — 1501. Venise. — Autre édition du même livre, absolument conforme à l'édition précédente et contenant les 53 mêmes planches.

11. — 1505. Parme. — Cette édition renferme 6 planches de plus que les précédentes et une planche modifiée ; la signature ia a disparu par suite d'une cassure p. 161 verso.

12. — 1509. Venise. — Les planches parties pour Parme en 1505 reviennent à Venise en 1509, mais il s'en égare 5 en route qui sont remplacées par 5 nouvelles qui ne sont pas toujours inférieures aux planches primitives.

13. — 1517. Venise. — Les 3 premières planches sont les mêmes que dans l'édition de 1509. Pag. 9 et 11 on retrouve deux planches publiées en 1497 par Giunte et remplacées par des copies en 1509. Toutes les autres planches de l'édition sont des copies presque toujours en contrepartie des estampes publiées à l'origine.

14. — 1497. Venise. — Epistolae Heroides Ouid. cum

cōmentariis Antonii Volsci et Vbertini Clerici Crescentinatis. In-fol.

A la fin.... Quod opus fideliter accuratissimeq. impræssum fuit Venetiis p. Ioānem Tacuinū de Tridino. M CCCC LXXXXVII. Die XXIIII mensis Ianuarii.

Cette édition ne renferme qu'une seule planche imprimée sur le titre ; elle représente Ovide assis entre deux commentateurs. La gravure de cette estampe est très sommaire, mais le dessin en est assez soigné.

15. — 1498. Venise. — Publii Ouidii Nasonis Sulmonensis poetæ clarissimi Opa oia impressa Venetiis p. Xpoforū de Pensis de Mandello. Anno Dñi M.CCCC. LXXXXVIII, xxiii kalendas decembres. In-fol.

Cette édition ne renferme qu'une seule planche servant de frontispice. Ovide est représenté assis au milieu de trois secrétaires qui écrivent et d'un disciple debout qui écoute. Planche d'un caractère un peu rude gravée presque au simple trait; le dessin est inspiré par l'école d'André Mantegna.

16. — 1499. Paris. — Epistolas Ovidii necnon Sabini vetustū poetae Respōsiones ad epistolas Ouidii vna cum Diris in Ibi hoc emendatissimo libro habes lector mi candidissime. Viue, Vale, felix sis. In-4°.

A la fin : Habes mi candide lector electissima electissimi poetae carmina emendatissima. Bene vale. Michael le Noir impressit : supra pontem sancti Michaelis. Anno dni. M.CCCC.XCIX. Vicesima tertia die mensis Ianuari.

Cette édition ne contient que deux planches ; elles sont gravées en bois : la première représente Ovide assis devant une table entre deux secrétaires; dans la seconde Ovide assis dans un fauteuil, au milieu d'un cabinet de travail, cause avec un de ses disciples. Ces bois d'un goût bien français ne sont pas sans valeur.

17. — 1500. Paris. — Les xxj epistres d'Ovide translatées de latin en francoys par reuerend père en Dieu monseign^r leuesque dāgoulesme (Octavien de Saint-Gelais).

Imprimé à Paris par Michel le Noir demourant sur le pont Saĩct Michel à lenseigne saĩct Jehan leuangeliste. Lan mil cinq cens le vingt et neufuiesme jour d'octobre. In-4.

D'après Brunet, à qui nous empruntons la mention de cette édition, il n'y aurait que deux planches dans ce volume ; une au verso du titre et l'autre au verso de la table ; cette seconde représente Ovide assis devant une table entre deux personnages. Ces deux planches sont très probablement les mêmes qu'avait déjà publiées Michel Lenoir l'année précédente en tête des *Epitres* d'Ovide (n° 16), planches d'un goût bien français.

18. — 1501. Paris. — Ouidius de fastis per Faustum recognitus annotatusque.

A la fin : Publii Ouidii Nasonis Sulmonensis poete clarissimi Fastorum libri sexti et vltimi finis.

Parrhisiis. Milesimo quingentesimo primo. Impensis et arte magistri Joannis de Prato, decimo calendas maii. Ad signum duorũ cignorum in vico sancti iacobi. Au verso du dernier feuillet la marque de Jehan Dupré et au-dessous : In vico sancti Jacobi ad signum duor. cygnor. In-4°.

Il n'y a ici qu'une seule planche sur le titre : elle représente Ovide assis dans une chaire et enseignant. Gravure de l'école parisienne de la fin du xve siècle.

— 1501. Venise. — Ouidio methamorphoseos vulgare. A la fin : Fine delo Ouidio Metamorphoseos uulgare. Stampato in Venetia per Christofolo de pensa ad instantia del nobile homo miser Lucantonio Zonta fiorentino del MCCCCCI adi VII del mese de Marzo.

Cette édition a déjà été signalée par nous plus haut sous le N° 10.

19. — 1502 (vers). — Epistole del famosissimo Ouidio vulgare in octaua Rima.

Incomincia el libro delle epistole di Ouidio : vulgarigiate

in rima p. Missere Dominico da Monticiello Toschano. Et prima comincia il plogo : e inde segue la epistola la qual Penelope figliuola del Re Icharo mando ad Ulixe figliolo de Laerte suo marito. In-4 de 40 feuillets (le dernier est par erreur marqué lx). S. D. (vers 1502).

Sur le titre Ovide debout, se détachant sur une vue de Florence. La figure qui a un certain caractère est grossièrement gravée. Au-dessous de cette figure se trouve la marque de Melchior Sessa : Un chat tenant dans sa gueule une souris dans un rond surmonté d'une couronne, avec les lettres M. O. S.

20. — 1502 (vers). PARIS. — Les xxj epistres d'Ouide translatées de latin en françoys par reuerend père en Dieu Mõseigneur leuesque dangoulesme (Octavien de Saint Gelais).

Imprimé à Paris pour Anthoine Vérard, marchãt libraire demourant.... en la rue Saint Jaques près petit pont.... S. D. (vers 1502), pet. in 4.

La Bibliothèque Nationale possède de cette édition deux exemplaires sur vélin.

— 1505. PARME. — Habebis Candide lector. P. Ovidii Nasonis metamorphosin castigatissimam cum Raphaelis Regii commentariis emendatissimis et capitulis figuratis decenter appositis.

A la fin : Impressum Parmae Expensis et Labore Francisci Mazalis Calcographi diligentissimi. M. D. V. Cal. Maii.

Nous avons indiqué plus haut (nº 11) en quoi cette édition différait de la première qui parut en 1497 chez Jean Lerouge.

21. — 1505. PARIS. — Les XXI epistres d'Ouide translatées de latin en francoys par reuerend pere en Dieu Mõseigneur leuesque dangoulesme. In-4.

A la fin : Ce présent liure des epistres de Ouide a esté imprimé à Paris par Jehan Trepperel demourant en la rue neufue Nostre Dame à l'enseigne de l'escu de Frãce, l'an mil V cens e V le VI iour de mars.

Les 24 gravures en bois qui accompagnent ce volume sont grossièrement exécutées d'après des dessins d'un certain caractère. Dans ces 24 planches plusieurs se trouvent répétées à différentes places et avec des légendes diverses. Les costumes sont ceux du temps où fut publié le volume : ainsi Pâris, Helène, Jason et Médée portent les costumes du règne de Louis XII.

22. — 1508. VENISE. — P. Ovidii Nasonis fastorum libri diligenti emendatione typis impresse aptissimisq. figuris ornate comentatoribus Antonio Constantio Fanensi.....

Impressum Venetiis opera et impensa solertissimi viri Ioannis Tacuini de Tridino Censore viro eruditissimo Bartholomeo Merula Mantuano.... Anno MCCCCCVIII Die iiii Iunii.

Sur le titre Ovide entre Antonio Constantio Fanensi (ANT. FAN.) et Paolo Marso (PAV. MAR.) et au-dessous une figure de S. Jean avec cette marque **b M** (Benedetto Montagna ?) Ovide et ses commentateurs sont gravés au simple trait. La figure de S. Jean est gravée moins sommairement.

Les 6 gravures comprises dans l'ouvrage sont grossièrement gravées d'après des dessins médiocres.

23. — 1509. VENISE. — P. Ovidii Nasonis Libri de arte Amandi et de remedio Amoris cum luculentissimis cōmētariis Rerevēdissimi dn̄i Bartholomei Merulœ...

Sur le titre la figure de S. Jean avec cette marque **b M** (Benedetto Montagna ?) figure qui n'est pas dénuée de caractère.

Au verso du feuillet L on lit : Enarratiões in Ouidiū de Arte Amandi et de remedio amoris... impressit Venetiis vir solers et industrius Joãnes de Tridino alias Tacuinus. Anno Salutis M.CCCCC IX die XIX septēbris. Leonardo Lauredano Duce inclyto ac fœlicissimo.

Cinq planches dessinées avec un certain goût, mais gravées grossièrement.

— 1509. Venise. — Musœus. Ovidii Metamorphoses. Venetiis, Georgius de Rusconibus, 1509, in-fol.

Cette édition a été signalée par nous plus haut N° 12.

24. — 1509. Paris. — Ouide. Du remede d'amours translate nouuellement de latin en francoys auec l'exposition des fables cōsonantes au texte. Imprimé à Paris. Cum pūillegio. In-fol.

A la fin : Ce présent liure intitule : Ouide du remede d'amours nouuellement trāslaté de latin en françois a esté imprimé à Paris le quatriesme iour de féurier l'an mil cinq cens et neuf pour Anthoine Vérard, marchant libraire Demourant en ladicte ville de Paris deuant la rue neufue nostre Dame à l'enseigne sainct Jehan leuangeliste ou au palais au premier pillier deuāt la chappelle ou l'en chāte la messe de Messeigneurs les p̄sidens..........

Au verso du dernier feuillet la marque habituelle d'Antoine Vérard.

Ce volume contient trois petites planches d'un bon dessin — dont une répétée deux fois — gravées au simple trait, qui appartiennent à cette école française du temps de Louis XII dont on trouve de bons specimens dans toutes les publications de Vérard.

25. — 1510. Lyon. — P. Ouidii Nasonis Metamorphoseos libri moralizati, cum pulcherrimis fabularum principalium figuris. Ovidii Quindecim Metamorphoseos libri..... Venūdantur Lugd. ab Stephano Gueynard, in-4°.

A la fin du texte, mais avant l'index on lit : Impressum fuit hoc opus Lugd. per Claudiū dauost als de troys, Impensis honesti viri Stephani Gueynard. anno Domini millesimo quingentesimo decimo XV Kal. Maii.

Les seize planches qui se trouvent dans cette édition n'offrent, au point de vue de l'art, qu'un fort mediocre intérêt. Ce sont des images fabriquées par des artisans qui se sont inspirés sans succès des estampes publiées antérieurement à Venise.

26. — 1510. Milan. — P. Ouidii Nasonis Fastorum libri diligenti emendatione typis impressi aptissimisq. figuris ornati cōmentatoribus Antonio Constātino Fanensi: Paulo Marso piscinate uiris clarissimis additis quibusdam uersibus qui deerant in aliis codicibus.......... In folio.

A la fin : Impressum Mediolani per Magistrum Leonardum Pachel. Anno dñi M.CCCCC X Die XVII Febr.

Sur le titre trois figures assises : Ovide, le commentateur Antoine Constantin de Fano et l'éditeur Paul Marso. Plus dans le texte six planches assez finement gravées qui ont été grossièrement copiées à Venise en 1527 et insérées dans une édition donnée par A. Paganini. (Voir N° 50.)

27. — 1512. Lyon. — P. Ovidii Nasonis Metamorphoseos libri moralizati : Cum pulcherrimis fabularum principalium figuris. Venundantur Lugduni, Jacques Huguetan, 1512, in-4° fig. sur bois.

Dans l'édition publiée par le même éditeur (N° 38), on trouve des planches grossièrement gravées qui pourraient bien être les mêmes que celles qui sont indiquées ici. Nous n'avons pas vu cette édition qui est indiquée dans le Catalogue Potier, 1863. N° 1427.

28. — 1512. Venise. — Ovidio. De Arte Amādi vulgare historiato. Nouamente stampato. Venise. Ioanne Tacuino da Tridino, 1512. In-12.

29. — 1512. Venise. — Epistole heroides Ovidii diligenti castigatiōe exculte aptissimisqūe figuris ornate: cōmentatib. Antonio Volsco Ubertino Cresentinate in Ibin vero Domitio Calderino : et Christoforo Zaroto, viris eruditissimis ....

On lit au feuillet CXIIII et dernier : Impressum Venetiis per Joannem Tacuinum de Tridino, anno dñi M. D. XII die XIII Maii, in-fol.

Cet ouvrage contient, sur le titre, *Antonius* et *Ubertinus* écrivant

sous la dictée d'Ovide, plus une figure du Christ debout qui n'est pas sans caractère, signée **b M** (Benedetto Montagna ?) et dans le texte même sont insérées vingt-deux planches.

A la première page du livre, après l'index, dans une bordure d'un assez riche dessin trois sujets compris sur un seul bois, qui paraissent être de la même main que le Christ du titre. Au feuillet LXXXIII, *Sapho Phaoni*, planche plus grande que les autres qui rappelle tout à fait les estampes qui accompagnent les Métamorphoses d'Ovide publiées en 1497 par Jean Lerouge; elle est d'un bon dessin, mais d'une gravure lourde et malhabile; feuillet LXXXIX, l'Envie, *Invidia*, figure inspirée de l'école de Mantegna.

30. — 1513. Venise. — P. Ovidii Metamorphosis cū luculentissimis Raphaelis Regii enarrationibus : quibus cū alia qdam ascripta sunt .....

Ce titre est dans une bordure d'un beau caractère.

Au feuillet CLVI et dernier : Impressum Venetiis par Joannem Thacuinum de Tridino. M. D. XIII, in-fol.

Les 62 estampes en bois grossièrement gravées qui sont ici rappellent, comme composition et comme exécution, les planches qui se trouvent dans l'édition donnée pour la première fois à Venise en 1497 par Jean Lerouge (N° 9).

31. — 1515. Milan. — Epistole del famosissimo Ouidio vulgare in octaua rima Instoriato noua stampa.

A la fin : finiscono le epistole del famosissimo auctore Ouidio in rima per vulgare. Impressus Mediolani per Zanotto da Castelliono. M. V. XV. Die XX Nouēber. Puis au-dessous une marque sur laquelle on lit : IO. IACOMO E FRAT. DE LEGNANO. In-4°.

Les planches au nombre de 21 (plusieurs sont répétées un certain nombre de fois) sont très grossières et sans intérêt. A la suite de l'exemplaire de cet ouvrage conservé à la Bibliothèque nationale est reliée une traduction italienne de l'Art d'aimer : *Il clarissimo poeta Ouidio de Arte Amandi*, en tête de laquelle est imprimée une des planches des *Epitres* ci-dessus. Cette édition de l'*Art d'aimer* dans laquelle on ne trouve ni nom d'imprimeur ni

date a très probablement été publiée per Zanotto da Castelliono au même moment que le livre cité ci-dessus.

32. — 1515 (vers). VENISE. — Ovidius. Liber de Tristibus, cum luculentissimis commentariis Barth. Merulae. S. l. ni d. (Venise vers 1515), 72 ff. dont le dernier blanc. In-fol., fig. sur bois.

Nous trouvons la mention de cette édition dans le Catalogue Tross, 1873, p. 142. N° 1382.

33. — 1516. VENISE. — Ovidio de Arte Amandi, volgare historiado. Venetia, Franc. Tacuino, 1516, in-8°.

Cette édition, dit Brunet (IV, col. 296), contient cinq gravures en bois d'une belle exécution.

34. — 1517. TURIN. — Epistolæ Heroidum Ovidii diligenti castigatione excultæ, aptissimisque figuris ornatae, commentantibus Antonio Volsco, Ubertino Crescentinate; et Badio Ascensio. C. notis Calderini, Merulæ, Ascensii, Ch. Zaroli, Egnatii, etc. Acced. L. Abstemii libri II de quibusdam locis obscuris. Impress. Taurini, per Ioa. Angel et Bernardinum fratres de Sylva, 1517, in-fol.

Cette édition, avec des gravures en bois, est mentionnée dans un catalogue de Tross. 1855. N° 1108.

— 1517. VENISE. — P. Ovidii Metamorphosis cum luculentissimis Raphaelis Regii enarrationibus.... Si quid forte literar. immutatione.... Rogat Georgius de Rusconibus mediolanēsis cuius industria Raphael Regius ī hoc opere describendo usus est. Venetiis Principe felicis. Leonardo Lauredano. Die XX aprilis M. D. xvii.

Nous avons signalé les particularités de cette édition lorsque nous avons parlé de l'édition donnée par J. Lerouge en 1497. N° 13.

35. — 1517. MILAN. — Pub. Ouidii Nasonis preclarum

opus de nouo impressum et a mendis castigatum in quo continentur hii libri partiales : uidelicet

Liber heroidum epistolarum
Liber sapphus
Libellus in ibin
. . . .

Impressum fuit hoc opus Mediolani per Joãnem Angelum Scinzenzeler ad Impensas Joãnis Jacobi et fratrũ de Lignano, anno Domini M.CCCCC.XVII Die xiiii Decẽbris, in fol.

Cette édition contient vingt-deux planches gravées en bois. La première représente Ovide entre deux secrétaires qui écrivent sous sa dictée, planche qui n'est pas dénuée de caractère : les 20 planches suivantes, qui contiennent chacune trois sujets, sont tout à fait grossières ; elles ont été utilisées souvent, notamment dans l'édition des *Heroides* donnée à Lyon en 1529 par Etienne Maillet (N° 53). Quant à la dernière planche elle est empruntée à l'édition donnée à Venise par Jacq. Lerouge le 10 aoust 1497, elle représente la mort d'Ajax.

36. — 1518. VENISE. — Ovidii Metamorphosis, cum loculentissimis Raph. Regii enarrationibus. Venetiis, J. Tacuinus de Tridino, 1518, fig. sur bois. In-folio.

Nous avons trouvé la mention de cette édition dans le Catalogue de Tross. 1873, p. 142. N° 1382.

37. — 1518. VENISE. — P. Ovidii Nasonis Metamorphoseos libri moralizati cum pulcherrimis fabularum principalium figuris. Venundantur Lugduni ab Stephano Gueynard. In-4.

A la fin : Impressum fuit hoc opus Lugduni per Claudium Dauost al. de Troys. Impensis Stephani Gueynard, anno Domini, 1518.

La première édition de cet ouvrage parut en 1510. Voir plus haut, N° 25.

38. — 1518. LYON. — P. Ouidii Nasonis Metamorphoseos

libri moralizati cum pulcherrimis fabularum principalium figuris....... Venundantur Lugduni ab Jacobo Huguetan ejusdem civitatis bibliopola, in vico mercuriali, ad angiportum qui in ararim ducit. In-folio.

A la fin : Impressum fuit hoc opus Lugduni impensis honesti uiri Jacobi Huguetan in edibus Simonis Biuilaque Anno domini Millesimo Quingentesimo decimo octavo pridie nonas Maias.

Sur le titre la marque de J. Huguetan, plus 15 planches grossièrement gravées par des artistes lyonnais qui s'inspiraient de l'école italienne sans en exprimer la saveur particulière.

39. — 1518. Venise. — Ovidii Amorum libri tres. De Medicamine faciei libellus et nux. Venetiis, in aedibus Jo. Tacuini de Tridino. 1518, in-fol. gr. en bois.

Nous empruntons cette indication au Catalogue de Tross. 1868, p. 410. N° 4087.

40. — 1520 (vers). Paris. — La Bible des poetes de Ovide Methamorphosé. Translate de latin en francoys. Paris, Jehan Petit et Philippe le Noir. S. d. (vers 1520). In-fol.

Potier, dans son Catalogue de 1863, N° 430, dit que cette édition renferme de curieuses figures sur bois.

41. — 1522. Venise. — Ouidio. De Arte Amandi, volgare historiado. Venetia, Franc. Tacuino. 1522, a di XXVI di Julio, in-8.

42. — 1522. Lyon. — Les XXI epistres de Ouide translatées de latin en francoys par reuerend pere en dieu maistre Octouiē de Sainct Gelaix euesque dangoulesme.

On les vend à Lyon en rue Mercière en la bouticque de Jehā Besson libraire.

Sur le titre la marque de Jehan Besson.

A la fin : Cy finist le liure des epistres de Ouide Imprimé à Lyon par Oliuier Arnoullet Lan mil CCCCC et xxij le XIX de juillet.

Les vingt et une planches qui accompagnent cette édition sont grossièrement gravées ; elles se composent le plus souvent de deux figures, Enée et Didon, Ulysse et Pénélope, Hélène et Pâris, etc., figures vêtues en costume du commencement du xvi[e] siècle. Ne serait-ce pas la même édition que nous avons signalée plus haut sous le N° 4, d'après une indication du Manuel du libraire de Brunet, IV, col. 290?

43. — 1522. VENISE. — Tutti gli Libri de Ouidio Metamorphoseos tradutti dal litteral in verso vulgar con le sue allegorie in prosa con gratia et priuilegio. Item sub pena excõmunicationis late sententie come nel breue appate et historiato.

A la fin : Qui finisse LOuidio Metamorphoseos composto per Nicolo Agustini, et stampato in Venetia per Iacomo da Leco ad instantia de Nicolo Zoppino et Vincẽtio di Pollo suo compagno correnti gli anni del Signore MDXXII, a giorni sette di Magio regnante lo inclito Principe messer Antonio Grimani. In-4°.

Sur le titre une assez grande planche représentant Ovide assis devant une table dans son cabinet de travail. Plus 72 planches grossièrement gravées qui n'offrent qu'un souvenir bien lointain des superbes éditions illustrées qui paraissaient à Venise à cette époque. Ces planches reparaissent dans des éditions données par Zoppino en 1533 et 1537. (Voir N[os] 59 et 62).

44. — 1523. PARIS. — La Bible des poetes, métamorphoze. Paris, Ph. Lenoir, 1523. In-fol.

A la fin : Cy fine ce présent liure intitulé Ouide metamorphoze translate de latin en frãcois et nouuellement imprimé à Paris par Phelippe le Noir... et fut acheué d'imprimer lã mil cinq cẽs vingt et trois le XX iour de May.

45. — 1525 (vers). PARIS. — S'ensuyt les XXI epistres d'Ouide translatées d'latin en francois p. reuerend père

en Dieu maistre Octouien de Sainct Gelaix Euesque dãgoulesme. In-4°.

A la fin : Cy finist le liure des epistres de Ouide ĩprimé à Paris par la veufue feu Jehan Treperel demourant en la rue neufue notre dãe a lẽseigne de lescu de Frãce.

Les 23 planches qui se trouvent ici figurent pour la plupart dans l'édition donnée en 1505 par Jean Trepperel. (N° 21.)

46. — 1525. Paris. — Sensuyt les XXI epistres d'Ouide; trãslatées d. latĩ en francois p̃. reuerend père en Dieu maistre Octouiẽ de sait gelaix euesq̃ d'ãgoulesm. In-4°.

A la fin : Cy finist le liure des epistres de Ouide nouuellement imprimé à Paris, le XX iour de feubrier l'an mil cinq cens XXV.

Les vingt-trois planches qui accompagnent cette édition sont prises un peu partout et n'offrent qu'un fort mince intérêt au point de vue de l'art. Il y en a deux au contraire qui pour l'histoire du costume ne sont pas sans valeur, elles donnent sur l'ajustement des femmes des indications intéressantes ; on y voit des coiffes, des ceintures, des gants et des colliers. Ces deux estampes avaient paru antérieurement dans : *Le parement et triumphe des dames*. Paris, Jehan Petit et Michel Lenoir, 1510, pet. in-8°.

47. — 1526. Tusculanum. — P. Ovidii Metamorphosis cvm lvcvlentissimis Raphaelis Regii enarrationibus : quibus cum alia q̃dã ascripta sunt qq̃ in exemplaribus antea impressis non inueniuntur tum eorum apologia que fuerant a quibusdam reprehensa. In-4°.

A la fin : Imp̃ssum Tusculani apud Benacũ. (Tusculanum sur le lac de Garde.) In edibus Alexãdri Paganini. M. D. XXVI.

Les 62 bois grossiers et sans caractère qui accompagnent cette édition sont dus à des artistes italiens, presque sans talent. On voit au bas d'un certain nombre de ces planches la lettre M. Une estampe, *Niobé* (fol. 84 verso), est signée F. V. La bordure qui encadre le titre se retrouve en tête de l'*Art d'aimer* et des *Fastes* imprimés également par A. Paganini.

48. — 1526. Tusculanum. — P. Ovidii Nasonis libri de arte Amandi et de Remedio Amoris vna cvm lvcvlentissimis commentariis R. D. Bartholomei Merule Apostolici Prothonotarij, et aliis additionibus nouis nuper in lucem emissis, aptissimisque figuris ornati, necnon castigatissima tabula que omnia vocabula, omnesque historias et queq. scitu dignissima secundum alphabeti. ordinem diligentissime complectitur. In-4°.

Au bas du recto du feuillet LV on lit : Impressum Tusculani apud Benacum, in edibus Alexandri Paganini. M. D. XXVI.

Ce volume contient cinq planches grossièrement exécutées dans le nord de l'Italie qui n'offrent aucun intérêt ; l'encadrement du titre, formé d'entrelacs, mérite seul d'attirer l'attention.

49. — 1526. Tusculanum. — P. Ovidii Nasonis Tristivm libri cvm luculētissimis commentariis Reuerēdissimi Dñi Bartholomei Merule apostolici Prothonotarii : et aliis additionibus nouis nup. in lucē emissis; aptissimisq. figuris ornati..... In-4°.

A la fin on lit : Imp̄ssum Tusculani apud Benacum. In edibus Alexandri Paganini. M. D. XXVI.

Cette édition contient cinq petites gravures en bois fort grossièrement exécutées; le titre seul, formé d'entrelacs, est intéressant. C'est le même que l'on trouve en tête de l'ouvrage précédent.

50. — 1527. Tusculanum. — P. Ovidii Nasonis Fastorvm libri diligenti emendatione, Typis impresse aptissimisqve figuris ornate cōmentatoribus Antonio Constantio Fanēsi, Paulo Marso Piscinate viris clarissimis additis qbusdā versibus qui deerāt in aliis codicibus insuper graecis characteribus vbi deerāt in aliis impressionibus appositis rebus notabilibus qbusdam in margīe vna cum Tabula in ordine alphabeti q̄ nullo in alio codice imp̄ssa repies. In-4°.

A la fin : Impressum Tusculani apud Benacum. In edibus Alexandri Paganini. M. D. XXVII.

Les 6 gravures en bois, insérées dans ce volume, sont sans aucun caractère ; inspirées par les graveurs de l'école italienne, elles n'en ont conservé qu'un souvenir bien lointain. La bordure qui encadre le titre est la même que celle publiée par Paganini en 1526 en tête des *Métamorphoses*, de l'*Art d'aimer* et des *Tristes* (voir N°s 47, 48 et 49). Ces planches sont des copies fort grossières d'estampes publiées en 1510 à Milan par L. Pachel (voir N° 26).

51. — 1527. Venise. — P. Ovidii Nasonis poete ingeniosissimi metamorphoseos Libri XV. In eosdē libros Raphaelis Regii luculētissimē enarrationes. Neq. nō Lactātii et Petri Lauinii Cōmentarii nō ante impressi.

A la fin : Impressum Venetiis par Helisabeth de Rusconibus. Anno Domini M. D. XXVII. Mensis Aprilis.

Cette édition contient 62 planches très grossièrement gravées en bois. L'une d'elles qui se trouve pag. VI recto porte à la gauche du bas la lettre L.

52. — 1528. Paris. — Les XXI epistres d'Ouide translatées de latin en frācoys, par Reuerend père en Dieu Monseigneur Leuesque Dangoulesme (Octavien de Sainct Gelais) nouuellement reueues et corrigées oultre les précédentes impressions. Ilz se vendent en la grand salle du palays en la boutique de Galliot du pré marchāt libraire juré de Luniversité de Paris. M. CCCCC XXVIII. In-12.

A la fin : Cy finent les XXI epistres Douide imprimées à Paris par maistre Pierre Vidoue, pour Galliot Dupré marchāt libraire iuré de Paris, ayāt sa bouticque au premier pillier de la grand salle du pallais.

Ce petit volume contient 22 planches en bois gravées lourdement qui ne présentent aucun caractère particulier.

53. — 1529. Lyon. — Epistole Ouidii cum cōmento. — Epistole Heroides, Publii Ovidii Nasonis diligenti cas-

tigatione exculte aptissimisq. figuris ornate : cōmentantibus Antonio Volsco Ubertino Cresentinate et a Jano Parrhasio nec non Jodoco Badio Ascensio. In-fol.

A la fin : Publii Ovidii Nasonis poete clarissimi heroides epistolas et reliqua eiusdē vatis hoc in opere contenta endebat Johannes Dauid als la mouche Lugduni anno post partum virginis. M. CCCCC XXIX, mensis Martii die xiii.

Au verso du dernier feuillet la marque d'Etienne Maillet.

Les 22 planches comprenant pour la plupart chacune trois sujets qui accompagnent cette édition n'offrent aucun caractère ; l'encadrement de la première page est au contraire d'un goût relevé. Cet encadrement, dans lequel on voit des enfants jouant avec des Dauphins couronnés, a servi à un grand nombre de publications faites à Lyon au commencement du XVIe siècle.

54. — 1531. PARIS. — La Bible des poetes de Ouide methamorphose trāslatée de latin en frācoys. Nouuellement imprimée à Paris. On les vend en la rue Sainct Jacques à l'enseigne de la Roze blanche couronnée, par Philippe le Noir : Lung des deux relieurs de liures iurez en l'université de Paris. In-fol.

Ce titre est encadré dans une bordure composée de figures au haut de laquelle est gravé le monogramme de Philippe le Noir. Dans le bas on voit une croix de Lorraine.

A la fin : Cy fyne ce présent liure intitulé Ouyde Methamorphose : translate nouuellement de latin en francoys. Imprimé par Phelippe Le Noir, libraire et lung des deux relieurs de liures iurez en l'université de Paris demourant en la rue Sainct Jacques à l'enseigne de la Rose blanche couronnée, le XX jour de may mil cinq centz XXXI. Au-dessous la marque de Philippe Le Noir.

Les trente-deux gravures en bois qui accompagnent ce volume sont des copies, réduites pour les 16 grandes planches, de la même dimension pour les petites, des estampes qui se trouvent dans la *Bible des poetes* publiée par Antoine Vérard en 1493. Ces copies,

qui ne sont pas mauvaises, sont très inférieures cependant aux gravures insérées dans l'édition donnée par Vérard. (Voir N° 7.)

55. — 1532. LYON. — Le grand Olympe des histoires poétiques du prince de poésie Ovide Naso en sa Metamorphose, œuvre authentique et de hault artifice, pleine de honneste recréation, traduyct de latin en françoys et imprimé nouvellement, 1532. On les vend à Lyon, en la boutique Romain Morin, libraire en la rue Mercière. In-8°.

A la fin : Imprimée nouuellement à Lyon par fidele imprimeur Denys de Harsy l'an de grace 1532.

Cette édition renferme cent quatre-vingt-trois planches grossièrement gravées. Plusieurs de ces planches se répètent, comme dans la plupart des ouvrages de cette époque.

56. — 1532. LYON. — Les XXI epistres de Ovide translatées de latin en francoys par reverend père en Dieu maistre Octauien de Saint-Gelais, euesque d'Angoulesme. On les vend à Lyon, cheulx Olivier Arnoullet, lan mil CCCCC XXXII, in-4°.

A la fin : Cy finist le livre des Epistres de Ovide, imprimé à Lyon par Olivier Arnoullet l'an mil CCCCC XXXII. le XIX de avril.

Nous avons trouvé l'indication de cette édition dans le Catalogue de Techener, 1858. N° 8632.

57. — 1532. VENISE. — Epistole d'Ovidio. Venise, Bernardino de Vitali, 1532, petit in-8.

Édition citée dans le Catalogue des livres prêtés par M. Gonse à l'exposition des arts décoratifs en 1882.

58. — 1533. TUSCULANUM. — Ovidius. Epistolae Heroidum novissime recognitæ aptissimisque figuris exulte, commentantibus Volsco, Ubertino et Ascensio. Impressum Tusculani apud Benacum in aedibus Alexandri Paganini, 1533, pet. in-4°.

Édition citée par Tross dans son Catalogue, 1868, p. 341. N° 3555.

59. — 1533. VENISE. — Ovide. Le metamorphosi...... In-4°.

A la fin : Qui finisce lo Ouidio Metamorphoseos cõposto par Nicolo di Agustini : e stampato per Nicolo di Aristotile detto Zoppino; correnti gli anni del Signore M. DXXXIII. Adi xvi Maggio. Regnante il serenissimo Principe Andrea Gritti.

L'exemplaire de cette édition que nous avons vu n'avait pas de titre. Il contient 72 planches; il en aurait 73 si le portrait d'Ovide se trouve sur le titre, comme dans l'édition de 1537 que nous signalons plus loin (N° 62) et qui est absolument identique à celle-ci.

60. — 1534. PARIS. — Les XXI epistres D'Ouide translatées de latin en francoys par Reuerend pere en Dieu Monseigneur Leuesque d'Angoulême (Octavien de St-Gelais) nouuellement reueues et corrigées oultre les premières impressions. Nouuellement imprimées à Paris par Guillaume de Bossozel. M. CCCCC XXXIIII, in-12.

Au verso du feuillet 135 on lit : Cy finist le liure des epistres de Ouide imprimé à Paris par Guillaume de Bossozel imprimeur demourant audict lieu en la rue Sainct Jacques à lenseigne du Chasteau rouge, l'an mil v cẽs XXX quatre, le premier iour daoust.

Les 22 planches contenues dans ce volume sont grossières et sans mérite.

61. — 1537. PARIS. — Le grand Olympe des histoires poétiques du prince de poésie, Ouide Naso, en sa métamorphose, œuvre authentique et de haute artifice, plaine de honneste recréation. Traduyct du latin en françoys et imprimé nouvellement 1537. On les vẽd à Paris .... en la boutiq. de Pierre Sergent... pet. in-8°.

Au verso du dernier feuillet : Cy fine du quinzième et

dernier liure du grand Olympe ... imprimé ... à Paris, par Estienne Caueiller ... l'an de grâce M. D. XXXVII.

62. — 1537. VENISE. — Di Ovidio Le Metamorphosi, cioe trasmutationi, tradotte dal latino diligentemente in volgar verso, con le sue allegorie, significationi, e dechiarationi delle Fauole in prosa. Aggiontoui nouamente la sua tauola, doue piu facilmente si potra trouare tutti i capitoli : con le sue figure appropiate, a suoi luoghi con ordine poste, et di nuouo corretto. M.D.XXXVII. In-4.
A la fin : Qui finisce lo Ouidio Metamorphoseos cõposto per Nicolo di Agustini ; stampato per Nicolo di Aristotile detto Zoppino : correnti gli anni del signore M.D.XXXVII, Dil mese di Marzo. Regnaute il serenissimo Principe Andrea Gritti.

Les 73 planches qui se trouvent dans ce volume sont généralement gravées lourdement, mais le dessin est d'un assez bon goût. Elles sont l'œuvre d'un artiste du nord de l'Italie, d'un de ces imitateurs anonymes des planches du *Songe de Poliphile* qui avait plus de bonnes intentions que de talent véritable. Le portrait d'Ovide qui est sur le titre a une certaine tournure et est gravé par une main expérimentée.

63. — 1537. VENISE. — Epistole d'Ovidio. di latino in lingua toscana tradotte et nuouamente con somma diligentia corrette. In Vinegia, M.D.XXXVII, pet. in-8, fig. s. bois.

Édition mentionnée dans le Catalogue Techener, 1858. N° 8635.

64. — 1537. — Le premier livre de la Metamorphose Douide trãslate de latin en Françoys par Clément Marot de Cahors en Quercy, vallet de chãbre du Roy. — La mort ny mord. — M.D.XXXVII. In-16, sans nom d'imprimeur et sans nom de lieu.

Cette édition contient treize planches en bois gravées sans grande habileté ; plusieurs de ces estampes ont été copiées dans l'édition

du même ouvrage donnée par Denys Janot en 1538. (Voir le Numéro suivant.)

65. — 1538. Paris. — Le premier livre de la Metamorphose d'Ouide, translaté de latin en Francoys par Clemēt Marot, de Cahors en Quercy, vallet de chambre du Roy, figuré de nouuelles figures. — La mort ny mort. — On les vend à Paris en la rue Neusue Nostre Dame à Lenseigne Sainct Jehan Baptiste contre Saincte Geneuiesue des Ardens par Denys Janot. M.D.XXXVIII. In-16.

A la fin : Cy finist le premier Liure de la Metamorphose d'Ouide Imprimé à Paris le quinzième iour d'apuril mil cinq cens trente huyt par Denys Janot, libraire.

Ce petit volume contient 33 planches en bois de différentes mains ; un certain nombre de ces planches se retrouvent dans l' « *Hecatongraphie* ».

66. — 1538. Paris. — Le grand Olympe des hystoires poétiques du prince d'poésie Ouide Naso en sa metamorphose : Œuvre authentique et de hault artifice plaine de honeste recréation. Traduict de latin en francoys et imprimé à Paris. M.D.XXXVIII. On les vend à Paris par maistre Pierre Vidoue demourant deuāt le college de Reims.

On lit au bas du feuillet 120, recto de la Tierce partie : Imprimée nouuellement à Paris par Jehan Real, imprimeur l'an de grâce M.D. xxxviii. In-8.

Cette édition contient un grand nombre de planches gravées en bois d'une façon assez rude qui paraissent antérieures à l'année 1538 inscrite sur le titre. Comme il arrive souvent, dans les éditions de cette époque, la même planche reparaît plusieurs fois et sert à commenter divers passages des métamorphoses. Les légendes gravées sur des banderolles à l'intérieur même des planches sont généralement en latin, ce qui semblerait indiquer que ces planches ont été primitivement intercalées dans une édition latine des Métamorphoses. On ne lit ni marque, ni monogramme, ni nom sur

aucune planche de ce volume. Au commencement de la seconde partie se trouvent deux ou trois estampes beaucoup plus grossièrement exécutées que les autres.

67. — 1538. Paris. — Le grand Olympe des hystoires poétiques du prince de poésie Ovide Naso en sa metamorphose œuvre authentique et de hault artifice, plaine de hõneste recreation. Traduict du latin en francoys et imprimé à Paris. M.D.XXXVIII. On les vend à Paris par Guillaume le brect, demourant au clou Bruneau à la corne de cerf.

A la fin : Imprimée nouuellement à Paris par Jehan Réal, Imprimeur, Lan de grace M.D.XXXVIII. In-8° fig. sur bois.

Cette édition nous est signalée par le Catalogue de la vente Yemeniz. 1867. N° 1497.

68. — 1538. — Les epistres d'Ovide, nouuellement revues et corrigées outre les précédentes impressions. 1538, pet. in-8°. (Sans nom de lieu ni d'imprimeur.)

Avec une petite gravure sur bois à la tête de chaque épitre.

C'est au *Manuel du libraire* de Brunet, IV, col. 290, que nous empruntons cette mention.

69. — 1538. — Le metamorphosi di Ovidio, tradotte dal latino (per Nicolo di Augustini). Stampato per Bernardino di Bindoni, Milanese, 1538. In-4° fig. sur bois.

Édition citée dans le Cat. Techener. 1855. N° 2271.

70. — 1538. Venise. — Habes, Candide lector, Pvb. Ovidii Nasonis Heroides, collatis quampluribus tam ueteribus et recentioribus codicibus quam emendatissimas. Commentatores autem sont Ant. Volscus. Vbertinus. Cres. A. I. Parrhasius. I. B. Ascēsius. N. Scœlsius, Luttareus Bartolitanus..... M.D.XXXVIII. In-fol.

A la fin : Venetiis mira diligentia Joannes Tacuino de Tridino Anno Domini M.D.XXXVIII Die V mensis Junii, Regnante inclyto Andrea Griti Principe.

Parmi les 22 planches qui se trouvent dans cette édition il n'y en a aucune qui ait une valeur d'art réelle : elles sont toutefois intéressantes parce que, quoique gravées grossièrement, elles reflètent encore le goût excellent de l'école vénitienne primitive. Cette édition qui contient également les deux planches de dimension plus grande, *Sapho Phaoni* et *Invidia* est une réimpression de l'édition mentionnée plus haut sous le N° 29.

71. — 1539. Paris. — Le grand Olympe des hystoires poétiques du prince d'poésie Ouide Naso en sa métamorphose. Oeuure authentique et de hault artifice plaine de hõneste récréation. Traduict de latin en francoys et imprimé à Paris M.D.XXXIX.

On les vend à Paris par Viuant Gantherot demourãt en la rue Saĩct Jacques à lenseigne du Mortier dor.

— La seconde partie du grãd Olympe des histoires poétiques..... porte la date de M.D.xxxviii.

— La Tierce partie du grand Olimpe des histoires poétiques..... traduict et imprimé nouuellement..... porte également la date de M.D.xxxviii.

A la fin de l'ouvrage, avant la table, on lit : La fin du quinziesme et dernier liure du grand Olympe des histoires poétiques cõtenant trois parties diuisées chascune par cinq liures œuure de grãde efficace et merueilleux entẽdemẽt à tous vrays amateurs de lettres humaines Imprimée nouuellemẽt à Paris par Jehan Real, imprimeur, l'an de grâce M.D.xxxviii. In-18.

Cet ouvrage contient 155 planches gravées en bois. (1er livre 60 pl., 2e livr. 46 pl., 3e livr. 49 pl.) Ces estampes gravées assez grossièrement offrent peu d'intérêt, elles sont souvent répétées et sur les 155 planches du volume, il n'y en a certainement pas 100 qui soient différentes. Elles sont gravées dans un même atelier d'après des dessins de plusieurs mains et sont pour la plupart bien françaises de goût.

72. — 1539. Paris. — Le grand Olympe des hystoires poétiques du prince d'poésie Ouide Naso en sa metamorphose Oeuure authentique et de hault artifice plaine de hõneste recreation. Traduict de latin en françoys et imprimé à Paris, M. D. XXXIX. On les vend à Paris par Arnoul Langelier en la grant salle du Palais au second pillier. In-12.

A la fin : Imprimé nouuellement à Paris, par Estienne Caueiller, imprimeur, lan de grâce M. D. XXXVII.

Cette édition nous paraît avoir une grande analogie avec celle que nous citons ci-dessus (n° 71) quoique l'imprimeur ne soit pas le même.

73. — 1539. Paris. — Les XV livres de la métamorphose d'Ouide (poète très elegãt) contenans l'Olympe des histoires poétiques traduictz de latin en françoys le tout figuré de nouuelles figures et hystoires nouuellement imprimé à Paris par Denys Janot, libraire et ĩprimeur, 1539.

On les vend à Paris en la rue neufue Nostre-Dame, à l'enseigne sainct Jehan Baptiste, près Saincte Geneuiefue des Ardens, par Denys Janot. In-16.

Cette traduction accompagnée de figures a été réimprimée deux fois à notre connaissance : à Paris en 1543 et à Rouen en 1601.

Cette édition contient un grand nombre de gravures en bois de diverses mains. Les unes gravées au simple trait sont de l'artiste qui a tracé les planches de l'*Hécatongraphie* publiée par le même Denis Janot, les autres, lourdes et grossièrement executées, sont prises un peu partout et n'offrent aucun intérêt. Les initiales du volume sont en grande partie empruntées au petit alphabet de Geoffroy Tory. Dans cette édition des metamorphoses on retrouve certaines planches qui parurent l'année suivante dans l'*Hécatongraphie*, entre autres *Hercule tuant l'hydre de Lerne*.

(*A suivre.*)

A TRAVERS LES PAPIERS DE HUET

(Suite et fin.)

La correspondance de M. de Montausier avec l'évêque d'Avranches remplit tout un portefeuille de la collection De Rancogne. La nécessité pour le gouverneur et le sous-précepteur du Dauphin d'être en relations suivies explique assez que cet échange de lettres ait commencé, et il est naturel que l'habitude et le goût des choses littéraires l'aient fait continuer quand l'éducation du prince fut terminée. Ces lettres sont une source de renseignements précieux sur les idées de ce personnage si curieux par son originalité, dont il est bien étonnant que la biographie n'ait encore tenté aucun érudit. Je cite au hasard quelques traits de franchise et des opinions caractéristiques :

A l'égard des vers dont vous me parlez, je ne crois pas, quelque exacte correction que M. de Segrais en puisse faire, qu'ils puissent jamais être bons, parce que le fonds n'en vaut rien. Mais que cecy soit entre nous. (29 *octobre* 1673).

Je vous remercie de l'avis que vous m'avez donné pour ces manuscrits. Je n'en ay point dans le cabinet de mes livres et ne m'en soucie pas beaucoup. Il vaut mieux que ceux dont vous me parlez soient dans le cabinet de quelque autre. (4 *juin* 1673).

Je vous rends mille grâces de l'avis que vous m'avez donné de cette belle bible que vous avez trouvée chez Cramoisy, mais je me contente de la mienne et ainsi je n'en profiterai point. (2 *septembre* 1673).

Je ne sais pas de quoi l'on est s'avisé, de m'attribuer le sonnet de Quinault. Il est plus beau que si je l'avois fait, mais il y a longtemps que je ne fais plus de vers. (1er *juillet* 1672).

J'ai reçu le présent de M. Petit. Remerciez l'en, s'il vous

plaist, pour moi, et dites-lui que je n'ai pas encore rien pu lire de ses ouvrages, mais que j'ay été ravi de voir que, dans le monde, il y avait encore quelque honnête homme qui n'était pas de l'opinion de Descartes. (21 *juin* 1672).

Je remercie le bonhomme M. de la Roque, par une lettre que je lui écris, de la généalogie qu'il a faite de ma maison. (18 *avril* 1674).

Les lettres de deuil ne manquent pas dans cette correspondance. Le 9 janvier 1666, Montausier annonce à Huet la mort de sa belle-mère la marquise de Rambouillet ; le 1er juin 1672, la mort d'une petite-fille en bas âge ; le 23 mai 1674, la mort d'une sœur. Je n'ai pas pris copie de ces lettres, dont le ton est d'une gravité triste et solennelle. On y retrouve l'homme qui a écrit une si belle lettre à Heinsius sur la mort de sa femme (1). Voici comment il parle de la maladie, puis de la mort d'un ami :

Je ne sais si on vous aura mandé de Caen que le pauvre M. de Brieux s'est enfin fait tailler. On me mande que cette opération s'est faite heureusement et qu'il ne lui était point arrivé aucun accident, mais son aage et la saison où nous sommes me font beaucoup craindre pour lui. (27 *novembre* 1673).

La mort du pauvre M. de Brieux m'a donné une douleur sensible et il me semble en voyant mourir mes vieux amis les uns après les autres que l'on m'arrasche tantôt un bras, tantôt une jambe. (13 *juin* 1674, *au camp de la Loye entre Dôle et Salins*).

L'histoire de l'édition des classiques *ad usum Delphini* est tout entière dans cette série de lettres. Il est même assez piquant de voir un grand seigneur comme Montausier descendre à surveiller avec un zèle jamais lassé tout le détail de la composition et de l'impression de cette grande collection.

Je suis bien aise que vous ayez trouvé des gens capables

(1) Voir *Notes sur le Misanthrope I: Une lettre d'Alceste*, dans le *Moliériste* (juillet 1887).

de travailler comme nous le voulons sur tous ces autheurs pour Mgr le Dauphin. (1er *juillet* 1672).

J'ai donné un billet à M. de Lœuvre pour être payé de ce qu'il a fait sur Plaute, et j'en ai parlé à M. Colbert qui m'a dit qu'il l'allait trouver. Ce serait une bonne affaire s'il lui faisoit donner bientost de l'argent, car cela donnerait courage aux autres. (18 *avril* 1674).

Pendant le voiage j'ai lu la feuille du Virgile du P. de la Rue, que j'ay trouvée fort bien. Pourveu que tout le reste soit de même et qu'il se haste, il y aura subject d'estre content. (10 *mai* 1674, *Dijon*).

J'approuve fort la proposition que vous avez faite au S. Léonard pour les indices des ouvrages qu'il imprime, et quoiqu'on puisse dire qu'on recherche des ornemens étrangers et que même cela grossisse quelques-uns de ces ouvrages déjà assez gros, je tiens qu'il faut passer par dessus cela, parce que les raisons qu'il y a pour le faire sont plus considérables que les inconvéniens. Je suis bien aise qu'on aille imprimer le Plaute et le Phedre. Mais dans la juste defiance ou vous estes pour le dernier, voyez, s'il v. p., tout ce qui se pourra faire. Je m'étonne de ce que vous ne me dites rien du Tite-Live et vous savez que c'est un ouvrage qui presse et dont Mgr le Dauphin a besoin. Mandez m'en des nouvelles au plustost, et dites à M. Doujat qu'au nom de Dieu il fasse tout ce qui se pourra afin qu'on le puisse avoir tout au plustot, et dites lui bien que cela presse et que je l'en prie. (15 *mai* 1674, *Dijon*).

Si le lexicon Plautinum ne peut pas servir d'indice pour Plaute, il faudra se servir de Gifanius. L'exemple de M. de Lœuvre me fait voir que vous avez raison de dire qu'il ne faut payer personne de ceux qui travaillent sur les auteurs que l'impression de l'ouvrage ne soit faite. Mgr le Dauphin donnera 10 pistoles par charité à celui qui commente Solin. (23 *septembre* 1674, *Dijon*).

IX

HUET ANTI-CARTÉSIEN (1)

Huet, dans sa jeunesse, avait été cartésien convaincu : il avait tenu à Caen des conférences cartésiennes et amené Cally à embrasser la philosophie nouvelle. Plus tard il fut aussi hostile à Descartes qu'il lui avait été d'abord favorable. Ce changement s'explique par divers motifs : le cartésianisme subit une véritable persécution vers 1675 et Huet, qui eut toujours l'esprit courtisan, comprit qu'il valait mieux pour sa carrière, se détacher d'un parti compromettant. Le mépris professé par l'école de Descartes pour toute érudition lui fournissait un honnête prétexte pour l'abandonner et pour l'attaquer. Il composa contre les doctrines cartésiennes deux livres : la Censura philosophiæ cartesianæ et les Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire du Cartésianisme.

La *Censura Philosophiæ Cartesianæ* parut en 1689, eut un grand retentissement dans toute l'Europe et excita des orages contre son auteur. Les amis de Huet se divisèrent même dans cette circonstance. Cally et Bossuet restèrent cartésiens. Pellisson écrivit à Huet une lettre très élogieuse. Je la publie ci-dessous (2).

(1) Voir Bouillier, *Histoire de la Philosophie Cartésienne*, I, p. 592 et suiv.

(2) Il y a peu de lettres de Pellisson dans la correspondance de Huet : dans l'une, du 23 janvier 1670, il remercie Huet des félicitations que lui avait adressées celui-ci à propos d'un « bienfait du roi »; dans une autre, du 6 mars 1690, il lui annonce l'envoi des *Chimères* de Jurieu. Voici cette lettre :

Vous m'avez comblé, Monsieur, de vos bontés et de vos bienfaits. Ne doutez point que je n'y aye été très sensible. Je n'ay manqué qu'à ne me point donner l'honneur de vous l'escrire depuis que j'ay espéré de vous le dire de vive voix, soit icy, soit à Versailles. La première petite impression des Chimères de Jurieu, qui parut pendant que nous estions à Fontainebleau, vous devoit estre envoyée par Mlle de Scudéry. Elle attendait la commodité d'un voyage que M. Segrès devait faire icy et qu'il ne fit point. Quand vous estes venu, l'on avait bien avancé et presque achevé l'impression nouvelle, dont le Journal des savants a parlé plus de quinze jours avant qu'il y en eust aucun exemplaire relié. Cela m'a contraint d'en donner à Versailles quelques exemplaires, dont j'ay esté fasché, parce qu'ils estoient encore plus maculés que ceux cy, qui le sont pourtant beaucoup, comme vous verrez, l'impression n'estant pas assez sèche. Cependant je n'ay pu résister, M., à vos charbons ardents. Je vous envoye deux de ces exemplaires

Les *Nouveaux Mémoires,* ouvrage plus digne d'un pamphlétaire que d'un polémiste sérieux, parurent à Amsterdam en 1698, sans nom d'auteur. Ce n'est qu'après la mort de Huet que ce livre fut réédité sous son nom. Leur publication donna lieu à une série d'incidents encore assez obscurs que la lettre de Huet à Bossuet donnée ci-dessous contribuera à éclaircir définitivement.

Le livre publié en 1698 était achevé depuis l'hiver 1692. Huet l'avait écrit uniquement pour s'amuser. Mais la vanité d'auteur l'emporta sur la décence et il ne tarda pas à demander l'autorisation de l'imprimer, autorisation que le censeur, M. Pirot, donna, mais retira bien vite. Huet demanda à lire son livre à Bossuet. Est-ce sur le conseil de son illustre confrère qu'il le laissa demeurer six ans dans « *la poussière de son cabinet* » ? Puis il l'envoya en Hollande pour l'y faire imprimer sans approbation, et comme ces « plaisanteries de bouffon » ne convenaient pas à son caractère sacré, il garda l'anonyme. « Comme les éditeurs ne connaissaient « pas mon nom, ils en fabriquèrent un à leur guise, lequel, « n'étant désigné que par des initiales, fut mal compris par d'autres « éditeurs, subit diverses métamorphoses et fut appliqué tantôt à « un auteur, tantôt à un autre. » (1). Mais, puisque l'évêque d'Avranches a si hautement revendiqué pour lui ce triste ouvrage, il faut le lui restituer et en décharger toute autre mémoire.

La correspondance de Huet renferme nombre d'autres lettres sur ses opinions philosophiques et sur ses ouvrages anti-cartésiens. Une lettre non datée de Menjot contient l'éloge de la *Censura*. Leibnitz critique très vivement le cartésianisme dans diverses lettres écrites à Nicaise pour Huet (2). Jacques de la Baume écrit à Huet en 1692 que ses *Aventures laponiques* l'ont beaucoup diverti (3).

au lieu d'un, non pas qu'en vous en donnant deux ou trois cens je puisse esgaler le beau et grand présent que vous m'avez faist, mais pour mieux marquer la distinction que vous méritez en toute sorte. Du reste, j'en envoye beaucoup à ceux que je ne connais point et qui en ont besoin, et presque pas à ceux qui n'en ont que faire. Si vous vous amusez à cette lecture, je ne vous tiendray pas quitte de m'en dire votre sentiment, dont je tascheray de profiter. Croyez etc.

(1) Huet, *Mémoires*, p. 233.

(2) J'ai publié des fragments inédits de lettres de Leibnitz à Nicaise dans la *Rivistà filosofica* que M. Ferri dirige à Rome.

(3) Les *Nouveaux Mémoires* sous un autre nom.

LETTRE DE PELLISSON A HUET

M. l'evesque de Soissons.

A Versailles, ce 31 mai 1689

A dire la vérité, Monsieur, je murmurais un peu d'entendre parler d'un de vos ouvrages et de ne l'avoir pas de vostre main. Je l'ay receu depuis quelques jours sous une enveloppe sans lettre, et je ne doute point qu'il ne me vienne de vous ou par votre ordre, et je vous en rends grâces de tout mon cœur. L'entreprise, selon moy, est la plus grande que vous ayez jamais faite : car, d'attaquer les athées, les payens, les juifs, les infidèles, c'est bien moins au temps où nous sommes que de s'en prendre aux cartésiens. On n'a point d'esprit et l'on est du vieux temps si l'on n'est pas de leur nombre. Pour moy, Monsieur, j'avoue que je vous suis obligé d'avoir donné un aussi grand secours à ma prévention ou à mon ignorauce. Ce n'est pas que je n'admire en plusieurs choses l'esprit de M. Descartes, mais je ne veux pas l'adorer, et c'est assez pour estre excommunié de toute sa secte. En tout cas, je me tiendrais dans sa modestie, lorsqu'elle est la plus grande ou du moins la plus aparente et je dirois seulement *cela pourroit estre*, sans dire comme ses partisans *cela est ainsi et ne pourroit estre autrement*. Je suis d'ailleurs trop serviteur de Mlle de Scudéri, comme vous sçavez, pour croire jamais que mon chien et mon chat, qui me flatent et qui me caressent, et en qui je trouve plus de reconnaissance qu'en la pluspart des hommes, n'ayent pas plus de sentiment et de connoissance que mon carrosse, qui ne m'a jamais rien dit, quelque soin que j'aye pris de le faire bien traitter. Je me prépare de voir avec un fort grand plaisir comment vous en usez avec ces Messieurs dans la suite de vostre ouvrage. Je n'en ai encore lu que la préface, qui m'a paru d'un tour et d'une latinité admirables, et quelques pages ensuite sur l'argu-

ment : « Je pense, donc je suis. » Beaucoup d'affaires qui me sont survenues ont interrompu cette lecture délicieuse pour moi, que je m'en vais reprendre. Je ne doute point, Monsieur, que vous n'ayez remarqué en quelque endroit, vous qui n'ignorez rien et qui n'oubliez, que cet excellent homme, soit qu'en effet il ne fust pas fort versé dans la lecture des anciens ou qu'il affectast toujours la gloire d'estre inventeur, nous a donné souvent pour des pensées toutes nouvelles celles qui sont presque usées dans Diogène Laërce, dans Plutarque, et dans quelques-uns des Pères de l'Eglise. Je serois fort trompé si son « Je pense, donc je suis, » n'estoit pris mot pour mot d'un traitté qu'on atribue à S. Augustin et que les scavans ne croyent pas estre de luy, ce me semble. Mais c'est moy, Monsieur, qui parle latin devant les cordeliers quand je vous dis toutes ces belles choses. Je vous en demande pardon et je finis. Soyez seulement persuadé, s'il vous plaist, que vous m'avez fait, selon moi, non seulement un fort grand présent, mais un fort grand plaisir, et que personne ne vous rend plus volontiers que moi l'admiration qui vous est deue en toutes choses depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, c'est-à-dire depuis vos grands travaux pour la religion jusques à votre belle et ingénieuse poésie sur le thé, ni n'est avec plus de respect

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

PELLISSON-FONTANIER.

LETTRE DE HUET A BOSSUET

A Paris, ce 5 avril 1692.

Monseigneur,

Si mon indisposition me permettoit de sortir, je me donnerois l'honneur de vous aller rendre compte moi-mesme de l'ouvrage dont vous vous estes informé. Trouvez bon,

Mgr, que cette lettre supplée à mon absence et vous le face connoistre. Sachant que le roi ne voulait pas que la doctrine de Descartes se répandît dans son royaume je crus agir conformément aux intentions de Sa Majesté en composant, il y a trois ans, un livre qui fait voir très clairement les défauts essentiels et les conséquences pernicieuses de cette doctrine. Le S. Régis, grand partisan déclaré de cette secte, publia une réponse à mon livre avec approbation et privilège, dans laquelle je suis traité injurieusement, quoique je n'eusse blessé ni lui ni sa personne (1). Je negligeai néanmoins cette offense, mais pendant cet hyver une fluxion sur les yeux (2) m'empeschant d'étudier, je me divertis à composer une petite histoire, pareille à peu près à celle que publia le P. Daniel jésuite, il y a dix ans, avec approbation et privilège sous le titre de *Voyage du monde de Descartes* (3). Le dessein de cet ouvrage était de tourner en ridicule la philosophie cartésienne sans penser pourtant à le rendre public. Mais cinq ou six jésuites, tous gens sages et éclairés, en aiant entendu la lecture, le goûtèrent plus que je n'avois espéré, et, m'assurant qu'il nuirait plus au doute Cartésien que tous ces livres dogmatiques qui paraissent tous les jours, m'exhortèrent avec de grandes instances de le faire imprimer. Avant que de m'y résoudre, Mgr, j'allai voir M. Pirot (4) et je lui lus mon escrit. Il m'en parla comme les Jésuites m'en avaient parlé, et me détermina à le faire imprimer, en concerta même avec moi la manière dont cela se feroit. Et il fut résolu que ce seroit sous un autre nom que le mien, le stile gai dont il était escrit ne me paraissant pas assez con-

(1) Régis, *Réponse au livre qui a pour titre* : « Censura philosophiæ cartesianæ, Paris, 1691.

(2) C'est une des nombreuses maladies qu'il allait soigner à Bourbon.

(3) Publié en 1690. Le P. Daniel (1649-1728) a aussi publié contre Descartes les *Lettres d'un péripatéticien*.

(4) Pirot paraît avoir été assez mal disposé pour les écrits philosophiques de Huet. Il lui conseilla plus tard de ne pas publier le Traité de la faiblesse de l'esprit humain.

venable avec ma profession. En exécution de ce dessein, l'ouvrage fut mis entre les mains de M. Anisson comme fait par M. de l'Aunay qui me prêta volontiers son nom. C'est un homme très intelligent dans la philosophie, fort éloigné de celle de Descartes, et d'un esprit assez enjoué. M. Anisson vous suplia, Mgr, de faire examiner le livre par M. Pirot et de lui accorder un privilège s'il en était trouvé digne. Vous eûtes la bonté d'y consentir. M. Anisson mit le livre entre les mains de M. Pirot qui le garda assez longtemps. Je fus le lui redemander. Il me le rendit, mais en ajoutant qu'il ne le pouvait approuver à cause du personnage que j'y faisois jouer à M. Chanut, trop éloigné de la gravité de son caractère.

Il est vrai, Mgr, que je fus fort surpris de voir M. Pirot dans des sentiments si différents de celui où je l'avois veu peu de jours auparavant, et pour un tel sujet, car outre que je fais toujours blâmer par M. Chanut la conduite bizarre de M. des Cartes, et qu'il ne peust consentir à ses desseins que par bonté, et que je lui donne des louanges dont tous ceux qui s'intéressent à sa mémoire se tiendront obligés, il ne faut que lire la première page de cet ouvrage pour reconnoistre que c'est une pure fiction, qui, ne pouvant rien oster dans l'esprit des lecteurs à la connaissance qu'on a de la vérité, ne peut faire aucun tort à M. Chanut. Je fus encore plus surpris, lorsque, étant de retour chez moi et jetant les yeux sur le manuscrit que M. Pirot m'avoit rendu, je trouvai à la dernière page une approbation en bonne forme escrite et signée de sa main, — ne comprenant pas sur quelles nouvelles lumières après avoir loué et approuvé mon livre, et l'avoir ensuite désapprouvé, il l'avoit approuvé de nouveau. Mais le lendemain j'en fus esclairci par une lettre qu'il m'écrivit pour me prier de lui renvoyer cette dernière approbation. Je le fis à l'instant, en lui mandant que je n'étais pas d'humeur à me servir d'une approbation extorquée et involontaire, mais qu'il m'aurait fait plaisir de m'épargner les démarches que j'avois faites

sur l'assurance qu'il m'avoit donnée de mon approbation. Voilà, Mgr, la vérité du fait. Si vous aviez une demi heure à perdre, et que vous voulussiez me permettre de vous aller lire mon ouvrage, mon incommodité ne m'empeschant pas de recevoir cet honneur, je suis assuré que votre pénétration et votre équité vous feroient juger qu'il ne mérite pas d'être rebuté lorsqu'il attaque d'une manière agréable et innocente une doctrine que le roi veut exterminer dans son royaume, tandis qu'une infinité d'autres qui la défendent (même sans en excepter ceux ou la calomnie et les termes injurieux et offensants sont employés et nommément contre moi) paraissent tous les jours avec approbation. Du reste, quand il demeurera caché dans la poussière de mon cabinet, la perte ne sera pas grande pour moi, et elle sera moindre encore pour le public.

Je suis, Mgr, etc.

X

LES LETTRES DE MADAME DE MONTESPAN A HUET ET LES COPIES DE LÉCHAUDÉ D'ANISY.

1° CORRECTIONS ET ADDITIONS AUX LETTRES IMPRIMÉES

M. Pierre Clément a publié dans ses études sur Madame de Montespan et sa sœur l'abbesse de Fontevrault (1) vingt-deux lettres adressées à Daniel Huet (2) par ces illus-

(1) P. Clément, *Mme de Montespan et Louis XIV,* Paris, Didier, 1868; *Une abbesse de Fontevrault au XVIIe siècle,* Gabrielle de Rochechouart, Paris, Didier, 1871.

(2) Elles sont publiées dans le premier de ces volumes, les lettres de Mme de Montespan seule, sous les numéros 34, 39, 42, 43, 44, 45, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62; celles de l'abbesse seule, 37, 41, 46; Mme de Montespan, l'abbesse et les dames, 35; Mme de M. et Mlle de Tonnay-Charente, 38, Mme de M. et l'abbesse, 48. Il y a des lettres de Huet à Mme de M. sous les nos 36, 51. — M. Clément a réimprimé dans le second ouvrage les lettres 34, 37, 41, 46, 48, sous les nos 51, 55, 56, 57 et 58.

tres dames, soit isolément, soit en commun, soit avec les dames de l'abbaye. Il ne les connaissait que par le ms. Fr. 5272, de la Bibliothèque Nationale, recueil des copies de Léchaudé d'Anisy. « Toute cette correspondance, dit-il, est tirée du même recueil », sauf une lettre de Madame de Montespan datée de Fontevrault, ce 3 janvier 1693, dont il a vu l'autographe « d'une lecture très difficile » dans le cabinet du baron de Trémont. On ne s'étonnera donc pas que les lettres de l'édition Clément offrent des textes très fautifs. Les autographes que j'ai retrouvés dans le cabinet Ashburnham (1) m'ont fourni pour la plupart de ces lettres des corrections et des additions souvent très importantes. Je les publie en suivant l'ordre chronologique donné par P. Clément.

LETTRE 37, p. 282 (2).
p. 284, lig. 11, elle est si menteuse, *ajoutez*, et si libertine.
p. 285, lig. 7, ce moment là, *lisez* ce temps-là
lig. 14, le mieux = cela
lig. 19, *après* autres livres, *ajoutez:* qui sont bons à lire en compagnie.

Suscription : A M. M. l'evesque de Soissons.

LETTRE 38, p. 286, lig. 20, — *Au lieu de* J'en ferois = J'interromps (*écrit* J'enterons)
p. 287, lig. 6, Sasilly = Savilly
lig. 10, a achevé = achève

Suscription: A M. | M. l'evesque | d'Avranches. Au

(1) Je n'ai pas retrouvé les originaux des lettres 35 et 41, mais il y avait une telle confusion dans les portefeuilles qu'ils ont bien pu échapper à mes recherches. L'original de la lettre 38 n'a jamais figuré dans le cabinet Ashburnham.

(2) Je n'ai retrouvé que la fin de l'original de cette lettre, à partir des mots : = *eu la bonté de me faire tenir. La pauvre Couprette.*

cul-de-sac | de la rue S. Dominique | fauxbourg S. Michel | Paris.

LETTRE 39, p. 287, lig. 21, par préference tout = à tout
lig. 22, le plus avantageux = le meilleur
lig. 23, ce mieux = ce meilleur
lig. 24, vous pourrois = me puis
lig. 27, vos promesses = vos parolles.
p. 288, lig. 1, je n'ai pas hésité = suis prête.
lig. 4, des habits = un habit
lig. 7, à ces sortes d'emplettes = à cette emplette-là.
lig. 9, demandé = mandé. — Ne m'en ayez = N'ayez
lig. 10, demandé plus = été plus loin.
lig. 10, *après* répondu, *ajoutez* tout de mesme.
lig. 10, avoue = assure.

LETTRE 43, p. 294, lig. 18, pour Fontevrault = Monsieur, fort heureusement
lig. 20, question = marqué
lig. 21, des dispenses particulières, — *au singulier*.
p. 295, lig. 2, beaucoup = fort
lig. 7, J'irai, à ce que = Dirai-je ce que
lig. 8-9, vous aimez Fontevrault = vous l'aimez
lig. 13, disséminé = parsemay
p. 295, lig. 14, *après* « c'est-à-dire jusqu'à Fontevrault » *ajoutez* « car

à voir l'ambarras où vous estes pour me faire tenir une lettre à la cour, il n'y a pas lieu d'espérer que vous trouverés d'expédians pour m'y trouver moi-même en la quitant aussi souvent que je fais et présantement que je suis tout sur le point d'aller voir Mademoiselle à qui on n'a fait une incision à la jambe.

A Fontainebleau le 8 8bre (*sic*) 1690.

Pour Monsieur | l'evesque | d'Avranche.

Lettre 44, p. 295, lig. 15, nécessaire = besoin
lig. 16, aucun trousseau = aucune arde.
lig. 20, on peut s'en passer = elles se passeront de tout.
lig. 25, plaira, que j'y sois ou non = plaira que ce soit.
lig. 25, *ajoutez* : « le vendredi soir. — Nous avons veu aujourd'hui une foeme qui estoit mariée l'anée de grans yver. Mlle de Mortemart assure que vous sauret à point nommé quel aige elle doit avoir. Je vous supplie, Monsieur, de me le mander.

Pour Monsieur l'evesque d'Avranche.

LETTRE 45, p. 296, lig. 13, m'écrier: Voilà un méchant homme! » La louange = m'écrier. Voilà un exemple comme la louange.

lig. 16, souffrirez autrement=souffrirez. Je conte de partir le 2e de mai et d'arriver le quatriesme jour à moins que vous n'en ordonniez autrement, car

lig. 18, j'y suis fort = je suis tout.

lig. 20, dites = faites. — Tonnay-Charente=Rochechouart

lig. 22, ferai = sens.

Suscription. à M. l'evesque de Soissons.

lig. 23, — de Vil... = Villandois.

lig. 24, monde. Je = monde, et je

lig. 25, peur, et je = peur. Je..

p. 297, lig. 3, nous nous en retournerons ensemble = nous en résonnerons ensemble. J'essaie à vous tenter par une charité puisqu'il ne suffit pas de notre compagnie pour vous attirer.

LETTRE 46, p. 298, lig. 9, vu le plan = vu au moins le plan.

p. 299, lig. 7, *après* nous vous, *ajoutez* en.

LETTRE 48, p. 300, lig. 20, sans doute = apparemment

lig. 24, aveugle = absolue

lig. 26, que je m'y soumets = qu'on s'y soumet.

p. 301, lig. 6, doivent tous y = y doivent tous

lig. 7, et il promet, *supprimez* il.
lig. 8, livre = compte.

Suscription : A M. l'evesque d'Avranches.

LETTRE 32, p. 305, lig. 28, *après* mais, *ajoutez* comme.
lig. 29, plaisir ; je = plaisir, je
p. 306, lig. 3, personnel = où l'on est ; — trahi = trompé
lig. 5, souvent ignorer = ignorer souvent ; — *après* nous, *ajoutez* en
lig. 6, nous mêmes du reste = nous-mêmes. Du reste, puisqu'il n'y a jamais eu que M. de Nouvéan qui ait demandé à son piqueur s'il avait du plaisir, quand on croit etc.
lig. 7, *supprimer* Je ne vous demanderai, *et q. seq. jusqu'à* quand on croit.
lig. 12, *après* complaisance, *ajout.* Je ne vous dis rien sur le grand ouvrage. Il faut pour le lire Mlle de Mortemart.

LETTRE 54, p. 307, lig. 4, — *supprimez* par ; — soit par toute = ou.
lig. 5, aisément = assurément ; car ne souhaitant = car je ne souète
lig. 6, voisinage, je = voiage là que je
lig. 7, *suppr.* pour réussir
lig. 8, maintenant = présantement
lig. 10, douterois = doute

lig. 11, dirai = dis. — ce que c'est = de ces choses-là

lig. 16, *après* ordonner, *ajout.* tout le nécessaire

Suscription. A M. M. l'evesque de Soissons.

p. 308, lig. 2, occasion. Les bulles n'en sont = occasion, les bulles n'estant.

lig. 3, *supp.* vous

lig. 5, l'abbesse dans, — *ponctuez* l'abbesse. Dans

lig. 6, *supp.* de Fontevrault — avantageux = bon.

Suscription : Pour M. l'evesque d'Avranches.

lig. 11, m'a retenue = me retient

lig. 13, l'honneur = souvenir

lig. 14, j'ai trouvé = je trouve. — n'etoit = n'est

lig. 15, c'en fut = c'est. — pensasse = pense.

lig. 17, remède = remède-là. — pour toutes sortes de gens = pour les yeux.

lig. 22, et = mais.

Lettre 56, p. 310, lig. 1, fort près de l'esprit = du cœur. (*le mot ne doit pas être souligné*).

lig. 7, ranger = corriger.

Suscription. A M. M. l'evesque d'Avranches, au cul de sac de la rue S. Dominique, fauxbourg S. Michel, à Paris.

Lettre 57, p. 310, lig. 13, bons procédés — beaux projets.

lig. 15, force....... à garder = fait garder
lig. 20, se ressente du fruit de mes avis = sente le poivre.
lig. 21, après = par. — qu'elle a le droit = que l'on a lieu
lig. 25, ainsi que = et, — *après* Charenton, *aj.* aussi, *suppr.* mille
lig. 26, aime = désire. *En surcharge au dessus de* beaucoup = passionnément.
p. 311, lig. 1, *apr.* contentes, *ajout.* et édifiées.

Lettre 59, p. 312, lig. 10, passage = andret.
lig. 13, mauvais pour moi. Je vous, *ponctuez*: mauvais. Pour moi, je
lig. 16-17, sensations = tentatives; juger = voir
lig. 18, cette vie = celle-cy
lig. 20, on a, il est vrai, beaucoup plus d'agrement = on va beaucoup plus agréablement.
lig. 23, Votre amant de Madame = Votre. La mort de Madame
lig. 24, s'y feront beaucoup sentir = y seront beaucoup sentis.
lig. 25, restreindre = randre.
lig. 26, pas = plus.
p. 313, lig. 2, — Léchaudé d'Anisy a donné à cettre lettre une fin qui n'est pas la sienne et qui l'abrège. Il faut lire après

« Vous y perderiez autant
que nous » :

Mais ces tan me fait juger qu'il sera plus agréable au printant qu'an yver. Je vous ann avertis de bonne heure afin que vous fasiés à loisir vos afaires et que vous vous lessiés antreener aux plesanterie de vos Normans jusqu'au Caresmes. Sy vous vouslez annatandant mes conseils pour une Sainte Famille, vons n'avez qu'à me mander le lieu où vous la vouslez faire et l'argen que vous y voulez mettre. Je vous promets de vous le faire bien valoir et peut estre de l'aler voir cette esté. J'ay promis à Mademoiselle d'aller à Eu et pour peu que vous me donnieet dafaire ches vous, je reviendrai par là. Il faut envoiest. Le 14 novembre 1692.

A Monsieur | Mr Dufour, professeur de | rétorique au colège d'Arcour, rue | de la Harpe. A Paris. pour faire | tenir à M. l'evesque | d'Avranches.

La fin donnée par M. Clément existe aussi dans les originaux; une feuille isolée la contient, depuis les mots « n'anseret pas consolée et q. s. » Avec la suscription : M. M. l'evesque d'Avranches au cu de sacq de la rue S. Dominique au faubourg S. Michel, à Paris.

Lettre 61, p. 313, lig. 19, je ne saurois croire = ce ne saurait estre
p. 314, lig. 1, il me = qu'il
lig. 2, de vous envoyer des vers = de la chanson; *après* à Bourbon, *ajoutez* sur le même sujet.
lig. 3, *suppr.* ce
lig. 4, rancuneux = soupconneux *suppr.* sur cet article, et
lig. 5, *suppr.* même. — *après* les autres, *ajout.* matières.

p. 315, lig. 2, connois pas = vois point.
lig. 7, à cause de .... = à cause de la Dombe. — autant = en tout ce.
lig. 9, Montchevreuil=Maintenon
lig. 15, Je m'eclaircirai de tout ceci le plus tôt que = Je me dévûrai de tout le zèle que
lig. 13, de si grandes affaires, *au singulier;* — fait = a ; — à celles qui sont = aux.
lig. 14, *après* j'en suis, *ajout.* aussi
lig. 15, *après* m'en donne encore, *intercaler ces lignes :*

Croiriez-vous bien que ce Chifon est en soupçon de grasse. J'avoue que cela me paraît plésant. Je ne l'avois point mise sur le pied des autres sœurs. Il me semble que vos lessons de Bourbon devait conduire à quelque chose de plus sérieus que la nôtre. Mais que dites-vous de ce pauvre Bourbon qui a pansé s'abîmer. Ce serait bien le pis pour notre commerce qui malgré toute aultre chose se doit toujours retrouver là. Mandez moi, etc.

lig. 16, d'aller = d'y aller
lig. 17, vient à Bourbon. Si = vient et si; — rendez = sentez.
lig. 18, à y aller = d'y aller. — femme à = toute prête de
lig. 20, la phrase « ceci vous donne une preuve de ma confiance » a été imaginée par à peu près par L. d'Anisy pour suppléer au bas d'un feuillet une ligne dont l'écriture est coupée et presque illisible. On y

distingue toutefois ces mots : Aussi je vous donnerai [.....] cette marque de confi[.....]

LETTRE 62, p. 315, lig. 21, *placez* quoiqu'injuste *après* souffrirois.

lig. 21, n'attaquoit = n'attaque

lig. 22, sur vous = vos aventures.

lig. 25, vos domestiques = votre domestique.

p. 316, lig. 2, promptement = prestement

lig. 5, pour vous livrer à l'étude de nouvelles connaissances = pour antamer une connaissance nouvelle.

lig. 6, incertain? Ne fournissez donc point=incertain, ne fournissant point...

lig. 7, *après* la vôtre, *ajoutez* On pourrait aussi estre en paine de vos amusements si on ne savait qu'un champ de pommes vous tient lieu de tout.

lig. 7, *après* suivez, *ajout.* donc.

lig. 16, en voit = insulte ; d'autres = à ceux

lig. 18, de ne pas vous désirer = de ne vous pas connaître.

lig. 19, *après* autant, *ajoutez* et je ne connais que la bibliothèque de Chifon qui gaigne à l'horrible défaut que vous vous découvrez aujourd'hui.

Suscription : Pour Monsieur, Monsieur d'Avranches.

2° Lettres inédites de madame de Montespan

Léchaudé d'Anisy a négligé de prendre copie de quelques lettres ou billets de Madame de Montespan dont les autographes sont encore conservés dans le fonds Ashburnham. Voici ces textes :

A Monsieur | Monsieur l'evesque de Soison à Paris.

Je vous envoie l'ordre que vous me demandez pour Saint-Joseph. Je n'auserais [....] ce que vous dittes de Bourbon et de Fontevrault. Comme vous n'avez pas toujours été d'église, je l'ai pris pour une agaserie à laquelle je ne puis m'empescher de répondre et de vous assurer qu'un homme comme vous est également bon à tout.

Pour Monsieur l'évesque de Soissons.

Le jour de Saint Pierre. J'ay trouvay ce matin un recueil de lettres galantes assez ancien pour estre du temps que vous n'étiez pas d'église, et par conséquent rempli de vos ouvrages, et, comme ce qui vient de soi plet tousiours, je vous l'envoie pour bouquet. Sy par asard vous ne vous y reconnaissez point, je ne puis le donner qu'à M. d'Arbrissel.

Pour Monsieur l'evesque d'Avranches.

J'anvoye savoir de vos nouvelles, Monsieur, et sy set par asart ou par mauvése voelonté que lonna point l'onneur de vous voir. Je sais que vous este venu une fois ycy, mais il estait trop tard, et je vous avet prié à dîner. Cette conduite indessente ne m'ampesche pas de estre fort aucupée de vous. J'ay fait beaucoup d'anqueste sur ce que vous m'aviés demandé et l'on m'a dit que settet perdre tan parce qu'il n'avet pas moyen de payer les bulles. Tous ces détails sont assez ambrouillés à trecter par lettre, et

quant vous devriez me refuser ancore, je ne saurais m'ampescher de vous prier à dîner.

Le lundi au soir.

Je ne me représente pas bien l'abillement dans lequel vous pouvet faire vos voyages, qui vous empesche de faire vos adieux. Encore sy c'estoit du temps que vous n'étiez pas d'eglise cela ne me surprandroit pas, mais alant par votre diocèse, il est bizarre que vous vous fassiés recevoir par votre clergé dans un abit que n'osez monstrer à Saint Joseph. M[lle] de Mortemart dit que vous avez toujours des exquse extraordinaire. Pour moy qui ne l'avais pas encore remarqué, je croy, comme votre amie, ne la devoir pas recevoir de peur de vous lesser prandre de mauvese abitude. Je vous atendré donc demain sur les quatre heure ou mesme plustost, si vous vousles voir M[r] le comte de Toullouse et Mlle de Blois, qui viendront chaquun de leur costé et qui doivent san retourner ensemble. Mlle de Mortemart sen ira aussy avec heux et je demeureray fort seule sy vous n'aves la générosité de me venir tenir compagnie.

Pour Monsieur l'evesque d'Avranches, Paris.

Vous étonnez-vous de recevoir un froid compliment d'une personne qui a le cœur dans un étang, les jambes de laine et les genoux très-douloureux. Il n'est pas possible que vous ayez oublié que c'est là le pitoyable estat où vous m'avez laissée. (Voilà le triste.) Votre absence l'a tellement augmenté que je n'aurais pas la force de vous escrire, si vous ne me paroissiez pas le souhaitter. (Voilà les douceurs. — Voici les vers :)

Nous languissons dans votre absence,
Nous sommes dans l'impatience
De votre agréable présence,
Nous craignons votre indifférence.

Donnez-nous souvent l'assurance
Que votre illustre Révérence
Ou (selon Salviny) votre auguste Eminence
Aura pour nous de la constance
Et donnera la préférence
A notre maison de plaisance
Pour ce sacre de conséquence,
Qui parmi les prélats va vous donner séance,
Pour éclairer toute la France
Et faire fleurir la science.

Nous voici dans le plus beau pays du monde. Le beau temps est revenu. Nous retrouvons le printemps que nous avions tant regretté, et il semble qu'il ne nous a manqué à Bourbon que pour nous attendre dans des lieux où il paroist avec tous ses charmes. Nous avons été reçues magnifiquement à Tours et dans les belles maisons de la province, et, pour comble d'agrément, nous avons reçu votre lettre.

Après vous avoir aubéy jusque dans quatre pasge lisible (1) qui me paresent les plus diffisille, il me doit estre permis de vous dire dans mon grifonnage qu'il lest très-vray que nous vous regretons, que nous parlons de vous à tout propos, et que nous ne nous consolons que dans l'espérance que vous nous tiendrez la parolle que vous nous avez donnée de venir passer l'automne avec nous.

à la Motte, le 19 de juliet 1692.

XI

UN VOYAGE LITTÉRAIRE EN ITALIE

Né à Rouen en 1626, mort en 1689, doyen de la cour des aides

(1) Ces quatre pages lisibles sont les feuillets qui contiennent la partie précédente de cette lettre, qui est écrite en majuscules.

de Normandie, Eméric Bigot était uni à Huet non seulement par la communauté de la patrie, mais aussi par celle des idées et des études. Héritier d'une très belle bibliothèque, il avait eu dès sa jeunesse le goût des recherches scientifiques. Il passa plusieurs années à parcourir les bibliothèques et les universités d'Europe, retrouvant et achetant des manuscrits. Ces trouvailles et les cinq cents volumes que lui avait légués son prère ont passé, grâce à l'abbé de Louvois, dans la Bibliothèque Royale. La lettre suivante adressée par lui à Huet au retour de son voyage d'Italie donne d'intéressants renseignements sur ses découvertes littéraires.

(Lettre d'Emeric Bigot a D. Huet).

19 novembre 1661.

Je vous prie de m'excuser si j'ai tant différé à vous remercier du present que vous m'avez fait d'un exemplaire de vostre livre. Je vous promets que je le lirai au plustôt pour y apprendre une infinité de choses curieuses qui y sont contenues et de cette façon je vous en serai doublement redevable. J'ay apporté d'Italie le texte grec de la vie de S. Jean Chrysostome escrite par Palladius que Saville et le p. Frontin le Duc disent n'avoir pu trouver quoiqu'ils en eussent fait grande diligence. J'ay de plus le texte grec de Philo Carpasius (et non Carpathius) et une traduction latine faite par Epiphanius Scholasticus par ordre et à la prière de Cassiodore comme il le dit dans son petit livre de div. [.....]. J'ay copié une traduction du petit traité de Nilus de Octo Vitiis prise d'un mss. de sept ou huit cens ans. Quelque jour, quand j'aurai plus de loisir, je vous donnerai si vous l'avez agréable un catalogue de plusieurs traductions de divers traités des Pères que j'ay remarqués en divers mss., ayant la curiosité de savoir de qui elles étaient et ne me contentant pas de scavoir si elles se trouvaient dans d'anciens mss.; et quand je les ay rencontrées, j'en ai transcrit le titre et marqué les traicts du ms selon que je la jugeois. J'ay rapporté d'Italie plusieurs autres pièces dont je vous parlerai une autre fois. M. Ménage

étant près de fermer sa lettre, je suis etc. Je vous prie de faire passer l'incluse à M. Bochart. Bigot (1).

XII

LETTRES INÉDITES DE BOSSUET A HUET

Les seize billets ou lettres suivants de Bossuet à Huet n'ont pas été copiés par Léchaudé d'Anisy et ont par suite échappé à MM. l'abbé Verlaque et Ch. Henry. Ils n'ajouteront que fort peu de chose, je le crains, à nos connaissances sur l'auteur de l'*Histoire des Variations*, et la lecture d'une page des Elévations à Dieu, nous ferait pénétrer plus avant dans son âme que celle de bien des billets analogues à ceux-ci. Mais pourtant, ils sont écrits de la main de Bossuet, et gardent, quoique affaiblie, l'empreinte de ce puissant génie. Loin de penser avec M. Henry que ces lettres « *détrônent un monarque* », je trouverais volontiers qu'elles font paraître plus grand l'homme, je ne dis pas l'écrivain. Bossuet garde jusque dans ces moindres billets le ton de commandement, l'allure souveraine et fière : il impose les recommandations, les arrangements domestiques qu'il a l'air de proposer; à la politesse et aux ménagements qu'il a pour Huet souffrant, se mêle comme

(1) Eméric Bigot avait de nombreux amis en Italie, et la bibliothèque Magliabecchienne (Florence) a conservé quelques restes, — trop rares, — de sa correspondance. Voici une lettre adressée à Lorenzo Portio et relative à une collation d'un manuscrit de Libanius (Bibl. Magliab., V-VIII, 377) :

Io rendo grazie a V. S. della briga ch' ella ha pigliato di mandarmi alcuni fogli delle lettere del Libanio. Spero tanto della sua gentilezza ch' ella mi mandera il resto fin' alla nota ch' ella scrisse, al comincio del manoscritto. Le ultime parole dell' ultimo foglio ch' ella mi ha inviato sono εἶναι δε αγαν della lettere ρλθ'. Aspettando ch' ella mi mandi il resto, la supplico di volermi favorire di suoi commandi o per lei o per i suoi amici, assicurandola che mi trovera sempre pronto a servirla, essendo di tutto mio cuor, D. V. S., Dev^mo Servitore Emerigo Bigot.

Ella mi fara favore di ricordarmi umilissimo servitore dei signori Allazzio, Gradi, e Giulio. Si servira ella per mandarmi il resto delle scritture di Libanio del mezzo dei PP. Benedettini.

une très légère et presque insaisissable ironie : on devine que Bossuet ne croyait pas nécessaire le concours du sous-précepteur, et que dans telle querelle entre Huet et de prétendus plagiaires, ce n'est pas à celui-là qu'il donnait raison au fond du cœur.

I

Pour M. l'abbé Huet.

Vendredi matin.

J'aurai besoin, Monsieur, de rester ici demain pour expédier quelque affaire ; ainsi je vous prie de vous tenir prest pour aller faire la leçon à Mgr à S. Cloud ou mesme à Versaille s'il le faut. Je vous le scaurai à dire ce soir, cette après disnée, au retour de S. Cloud d'où je reviendrai diner ici. Je croy que vous n'aurez à aller qu'à S. Cloud. Mais en cas qu'il fallût aller à Versailles et que vostre logement n'y fust pas prest, je vous feray préparer une chambre en mon logis de la ville, et je vous irai sans manquer relever dimanche matin. Je suis tout à vous.

J. Bénigne, évesque de Condom (1).

II

Pour M. l'abbé Huet, sous-précepteur de Mgr le Dauphin (2).

Dimanche soir.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien être ici mardi au soir et de me croire à vous sans réserve.

III

A S. Germain, jeudi matin.

Je vous serai obligé, Monsieur, si vous voulez bien prendre la peine de vous rendre samedi. Je tascherai de

(1) Les lettres 1 à 8 inclus ont la même signature.
(2) Les lettres 2 à 7 inclus ont la même suscription.

faire en sorte d'expédier mes affaires dimanche, lundi et mardi afin que votre mercredi vous demeuriez libre. Si vostre commodité vous permet de venir le vendredi, nous aurons plus de commodité de nous entretenir de ce qu'il y aura à faire. Mais comme la chose se peut faire absolument en moins de temps, je remets cela à vostre disposition. Je suis, M[r], très parfaitement à vous.

IV

A S. Germain, jeudy soir.

Pour ne vous obliger point, Monsieur, à quitter sans nécessité, j'envoye ce porteur pour vous dire que ce sera assez que vous preniez la peine d'estre ici dimanche. Je ne croy pas pouvoir partir devant lundi et je crains un peu pour le mercredi. Je tâcherai pourtant de vous le sauver, et en ce cas vous aurez encore de mes nouvelles, dimanche matin. Je suis fasché en ce temps de vous donner une peine que je vous plaindrois pas si vous estiez en un autre estat.

V

Samedi, à une heure.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien estre ici pour faire la leçon lundi et mardi. Je suis obligé d'aller à Paris pour une affaire pressée. Je suis de tout mon cœur à vous.

VI

A S. Germain en Laye, 24 mai.

Je renvoie mon carrosse qui a ordre de revenir demain matin si vous estes résolu au retour. Sinon il demeurera pour m'amener lundi au soir deux personnes qui doivent me venir trouver. Que si vos affaires vous pressent, demeurez, Monsieur, sans vous gesner. Je vous asseure que le suject de vostre éloignement se fera agréer ici. Nous n'avons pas besoin de vous à present. Le temps viendra

que nous tiendrons un autre langage. Faictes donc à loisir l'ouvrage très-important que vous avez en mains, et ne laissez pas perdre le temps de l'absence qui n'ira, à ce qu'on croit, pas plus loin que la fin du mois prochain. Si néanmoins vous voulez revenir demain matin, donnez vos ordres sans façon. Si vous estes tant soit peu d'humeur à demeurer, je vous irai quérir dans les premiers jours de la semaine prochaine. Croyez, Monsieur, que je suis absolument à vous.

VII

A Paris, samedi soir.

Je suis arrivé ici si tard et je m'en retournerai demain de si bon matin, que je ne pourrai, Monsieur, perdre du temps pour avoir l'honneur de vous voir. Je vous dirai seulement par mon billet que ne voyant encore rien de certain au petit séjour que j'ay à faire icy, je ne veux point vous fatiguer inutilement ni retarder votre santé qui nous est si chère et si nécessaire. Attendez donc, s'il vous plaît, M^r^, un nouvel avis de ma part sur vostre voyage et cependant menagez si bien vos forces que nous ayons bientôt la consolation de vous posséder.

VIII (1)

A S. Germain, mercredy soir.

Je doute, M^r^, de cette chapelle que vous dites qui vaque par la mort de M. de St-André, parce que personne ne me la demandé. S'il la faut donner à un moine dès à présent, je vous promets qu'elle ne sera à personne qu'à celuy que vous me recommandez. Si un séculier la peut tenir, vous trouverez bien que ce soit pour M. Jannel, mais au fond je ne croy pas qu'il y ait rien puisque on ne me dit mot.

Je rendrai toujours avec joye le temoignage que vous

(1) Sans suscription.

souhaités à la vérité, et je me souviens très-bien de vous avoir ouï dire ce que vous croyez qu'on vous a pris, il y a plus de six ans et très-longtemps devant que je l'aye leu dans vostre livre. Resteroit à sçavoir s'il est bien certain qu'on ait trouvé quelque chose de semblable dans les papiers de M. Pascal. Que si ce n'est qu'un titre mis par ceux qui ont eu soin de l'édition, la chose a bien la mine de vous avoir esté prise, et j'en parlerai comme vous souhaités et comme il est juste. J'ay impatience plus que jamais de voir paroistre vostre livre et de voir les critiques téméraires rembarrés par un homme de votre force. Je suis, M^r^, très-parfaitement à vous.

IX (1)

Monseigneur le dauphin continue la lecture de Virgile soir et matin. Il en lit cent vers à chaque fois parce que c'est une seconde lecture où on ne l'arreste qu'aux difficultés principales. Il traduit le matin l'oraison pro Ligario. L'asprée dinée (*sic*) il met en latin quelque chose qu'il a traduit de Térence. Vous lui ferez faire ce qu'il vous plaira. Il y a quelques autres choses qui demandent une certaine suite. Vous en pourrez remplir le temps de ce que vous jugerez le plus à propos. M. Millet a la clef.

X

A Mgr | Mgr l'evêque d'Avranches (2)

J'ay, Mgr, de grands engagements pour aujourd'huy qui ne finiront que sur les six heures du soir. Demain je serai libre depuis dix heures du matin jusqu'à quatre, et en tout temps, Mgr, tout disposé à vous obéir.

J. Benigne, évêque de Meaux (3).

(1) Sans suscription ni signature.
(2) Les lettres 1 à 15 inclus ont la même suscription.
(3) Même signature jusqu'à la fin.

XI

Jeudi matin.

Je me rendrai icy, Mgr, incontinent après l'acte, c.-à-d. incontinent après six heures et j'écouterai tout ce que vous me ferez, M^r, l'honneur de me dire avec mon respect et mon attention ordinaire pour ce qui vous touche.

XII

A Paris, jeudi, midi.

Je pars en effet demain irrémissiblement, Mgr, à cause de l'ordination. La fette de Noel suivra de si près que je doute qu'on puisse fixer un jour entre deux. M. de Reims ne s'attend à vous juger qu'après les fettes. Si néanmoins il vouloit ou plutôt s'il pouvoit marquer un jour qui me permît de me rendre à Meaux, le vendredi 30 décembre, je ferois un effort pour vous tirer d'embarras. J'ay receu votre lettre à Versailles et suis, Mgr, avec le respect que vous savez,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

XIII

A Paris, vendredi soir.

Votre affaire, Mgr, est très-bien réduite dans vostre petit mémoire et j'ay esté bien aise de le voir. Il ne sera pas inutile que j'aye demain matin l'honneur de vous voir. Je ne sortiray point avant onze heures. Je suis, Mgr, ce que vous savez.

XIV

A Paris, samedi matin.

Je me servirai, Mgr, de tous les moyens que vous me fournissez pour avancer vostre affaires par tout ce que verrai de plus convenable, aussitôt que j'aurai pu voir M. de Reims, ce qui ne peut estre que lundi à cause qu'il

est à Versailles. Je vous rendrai compte de l'état des choses. Je n'oublierai pas Monsieur, ni rien de ce qu'il faudra pour vous temoigner, Mgr, mon respect et mon obéissance sincère.

XV

Samedi soir.

Nous avons tout veu, Mgr, il y a eu de bonnes raisons pour différer la déclaration de nostre sentiment jusqu'à la semaine prochaine ; vous sçavez avec quel respect je suis à vous.

XVI (1)

A Paris, le 20 juillet 1694

Vous voulez bien, Mgr, que j'aye l'honneur de vous recommander M. de Sevigny, controlleur au bureau d'Avranches, avec la confiance que me donnent vos bontés et notre ancienne amitié. Il passe, Mgr, pour fort honneste homme et de bons connoisseurs m'assurent qu'il est digne de votre protection. Je suis, comme vous sçavez, et avec un respect sincère, Mgr, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(1) Sans suscription.

GERMAIN LAUVERJAT

IMPRIMEUR A BOURGES

En bibliographie, il n'y a pas de si petite indication qui ne mérite d'être signalée. L'histoire de l'imprimerie en France est trop peu étudiée, et l'on ne doit rien négliger de ce qui peut éclaircir un point douteux, compléter les données connues, ou simplement confirmer les résultats précédemment acquis.

Dès 1854, l'histoire de l'imprimerie à Bourges (1) a été écrite par M. H. Boyer avec soin, quoique les renseignements bibliographiques recueillis par cet auteur manquent trop souvent de précision. Depuis cette époque, il ne semble pas qu'on ait rien ajouté aux documents mis en lumière par M. Boyer (2), et peut-être trouvera-t-on quelque intérêt aux détails qui vont suivre sur un imprimeur inconnu jusqu'ici.

Les premiers typographes signalés par M. Boyer comme ayant exercé à Bourges sont Jean Garnier, de 1530 à 1558 environ (3); — Jean Hantet; — Pierre Bouchier, de 1576

(1) *Histoire des imprimeurs et libraires de Bourges, suivie d'une notice sur ses bibliothèques* (Bourges, 1584), in-8, de 76 pp.

(2) Je ne connais absolument qu'une notice du même auteur sur *Une fausse marque typographique*, à propos d'un livre imprimé en 1538 à Paris pour Guillaume Alabat; elle complète le volume mentionné ci-dessus (p. 51) et a été publiée dans les *Archives du Bibliophile* de M. Claudin, tome I (1858), pp. 83-84.

(3) Le premier livre connu imprimé à Bourges, d'après les recherches de M. Boyer (p. 10), est un *Missel*, qui porte la date de 1547, et dont un exemplaire existe à la bibliothèque de la ville de Bourges. — Un texte intéressant que j'ai découvert permet d'affirmer qu'un *Ordo* à l'usage de l'église de Bourges fut imprimé quatre ans auparavant; voici ce texte : « La court [de Parlement],

à 1587; — et Nicolas Levez, le premier d'une dynastie qui eut le titre d'imprimeur de la ville dès 1583.

D'après ce que nous savons, Jean Garnier dut être seul imprimeur, puisqu'il travaillait à la fois pour le compte de l'université de Bourges, de la ville et du clergé : cependant on a la preuve qu'il vécut au moins jusqu'en 1562, alors que Jean Hantet imprime en 1558 les œuvres poétiques du bailli de Salignac: faut-il admettre avec M. Boyer qu'il ne conserva vers la fin de sa vie que sa librairie, et qu'il avait cédé son imprimerie à un parent ou à un étranger, parce qu'on le trouve qualifié seulement « libraire » dans les documents contemporains? Je ne le pense pas. On sait aujourd'hui que la désignation de *libraire* dans la langue du XVI[e] siècle impliquait tout aussi bien la confection matérielle que la vente des livres (1).

Quoi qu'il en soit, et si Jean Garnier et Jean Hantet se succédèrent dans la même officine sans avoir été jamais concurrents, il est certain que le troisième imprimeur berrichon connu, Pierre Bouchier, travailla plus spécialement pour l'école de droit, et publia les ouvrages des célèbres jurisconsultes de l'époque, de Cujas, de Leconte et des autres professeurs de l'Université de Bourges (5). Ayant

« veue la requeste à elle présentée par Jean Garnier, marchant libraire et im- « primeur en la ville de Bourges, luy a permis et permet imprimer et vendre « un petit traicté intitulé : *Ordo divini officii secundum usum biturencis* par « luy recouvert, et duquel il avoit certification de l'official de l'archevesque « dudit Bourges, deffendans à tous libraires, imprimeurs et autres de ce ressort « icelluy traicté imprimer ou vendre sans le consentement dudict suppliant « jusques à deux ans prochaiuement venans sur peine de confiscation desdits « livres et d'amende arbitraire. » (*Bibliothèque Nationale*, ms. français 16309, 2[e] partie, f° 82 r°). Cet extrait est du 31 janvier 1543 (n. st.). Mais jusqu'ici toute tentative pour retrouver un exemplaire imprimé dudit *Ordo* a été vaine.

(1) Aux documents qui ont établi ce fait, je me permettrai d'ajouter celui-ci qui n'est pas l'un des moins curieux. Le 23 novembre 1540, François Regnault, qui se qualifie officiellement de « marchand libraire », fait donation par-devant notaire à son fils de sa maison avec tout ce qu'elle contient, y compris les « ustensiles d'imprimerie ». (*Archives Nationales*, Y. 87, f° 123 v°.)

(2) Tous ces renseignements sont empruntés au travail de M. H. Boyer, pp. 10 et suivantes.

Au-dessus, se voit une marque où je me contente de relever le monogramme *IHS*, qui fait allusion à la principale clientèle du libraire, les Jésuites, et le mot PROVIDENTIA, qui rappelle son enseigne. Le livre est dépourvu de toute autre indication. Rien ne nous dit que Germain Lauverjat ait été l'*imprimeur* du livre, si ce n'est peut-être le petit monogramme G. L. (lettres entrelacées) qui se voit dans la marque, au bas, pris sur la bordure : cependant je n'affirmerais pas qu'il n'y ait eu là une addition ultérieure après grattage.

Mais j'ai acquis, voilà deux ans, un petit in-16, rare ou du moins assez peu connu (1), pour l'impression duquel on s'est servi des mêmes caractères assurément que pour le *Conciliator*. Le titre est ainsi conçu : ANT || CONTII || I. C. TRACTATVS || DE DIVERSIS || moræ gene- || ribus || *Nunc primùm in lucem editus*. Et l'adresse porte :

BITVRIGIS,

Apud Germanum Lauuerjatium ad

Scholas vtriusque iuris.

M.D.LXXXVII.

Ce livre donne en même temps une marque inédite (2), que l'on a reproduit ici. Si le traité *De diversis moræ generibus* n'a point le don de nous intéresser bien vivement (quant au texte), disons seulement qu'il est convenablement imprimé, avec frontispices, lettres ornées, manchettes, et réclames, et qu'il contient 113 pages numérotées.

(1) La Bibliothèque Nationale en possède un exemplaire incomplet, et je ne l'ai vu cité nulle part.

(2) Du moins n'existe-t-elle ni dans Sylvestre, ni dans Brunet, ni dans l'*Inventaire des marques d'imprimeurs et de libraires* récemment publié par le « Cercle de la Librairie », ni dans aucune autre des publications qu'il m'a été possible de consulter.

Après l'*Explicit*, aucune mention. Mais la page 1 est précédée d'une feuille (XVI pages numérotées) renfermant :



Marque de l'imprimeur

GERMAIN LAUVERJAT

(1587)

Page I. Le titre reproduit ci-dessus.

P. III. La dédicace du livre à Guillaume Rouville, qui débute ainsi : « *Do. Gvilelmo Rovillio Lvgdvnensi Bibliopolæ Germanus Lauuerjatius Bituricensis Bibliopola. S.* — *Tractatum De Mora scripsit Antonius Contius, dum in humanis ageret, in hoc juris Civilis ac Pontificii emporio Antecessor non incelebris. Paulò ante quàm supremum diem clauderet* (1), *eum patri meo, vt typis excudendum curaret, tradidit. Cum autem pater morte præventus id præstare non potuerit, vt eius fidem liberarem, ac simul ne juris studiosi tam vtili tractatione diutius carerent ex-*

(1) Antoine Leconte, né à Noyon vers 1526, mourut en 1586. Cf. *Notice sur Antoine Le Conte jurisconsulte noyonnais* (Noyon, 1861, in-8 de 15 pp., extr. des Mém. du Comité archéologique de Noyon), et la *Revue historique de droit français et étranger*, 1855, pp. 488-492.

pectationemve eorum morarer, quamprimum edendum vigilavi.... » se termine par ces mots : « *Accipe igitur hoc munusculum è manu eius, qui se suaque omnia tibi ab ineunte ætate deuouit, ac te eius patronum præstat. Ex officina nostra, Idib. Augusti* 1587. *Vale.* »

Page VI. L'adresse de Germain Lauverjat au lecteur, pour lui présenter le travail posthume de Leconte.

P. VIII. Un index des mots et des choses.

P. XIV. Trois envois de l'imprimeur, en vers latins, à Guillaume Rouville, à son propre livre et au lecteur. Il suffira de citer ici le premier, qui est le plus intéressant :

Ad G. Rovillium
Mœcenatem svvm
Ger. Lauuerjatius.

Sperabam spacium moramque semper
Allatura mihi tuis quid amplum
Et dignum meritis tuisque donis
Mœcenas teneræ meæ iuentæ
Formator, placidæ quietis author,
Nec non deliciæ meæ perennes,
Immortale decus Typographorum
Expleuit Mora Contiana tandem
Spem, desiderium, cupiditatem,
Verum non penitus prout mereris.
Explebit magis ac magis, moretur
Si tecum hæc Mora gratiosa longûm
Offertur tibi quippe non morose,
Cumanos age, uiue lœtus annos.

P. XVI. Le portrait gravé d'Antoine Leconte(1), auteur du livre, en buste, la tête tournée à droite dans un médaillon ovale, avec une exergue ainsi conçue : ANTONIUS. CONTIUS. I. C. NOVIODVNENSIS. ANNO. ÆTATIS. 48. 1577. La planche, très usée d'ailleurs, a dû paraître

(1) Je connais trois portraits gravés d'Ant. Leconte. Le seul qui soit signé *(Léonard Gaultier)* fait partie de la collection de la *Chronologie collée*.

dans quelque ouvrage antérieur, comme on en peut inférer de la date qui y est inscrite (1).

Que ressort-il de cette trop longue description ?

1. Il n'y a aucun doute sur l'existence, à la fin du XVIe siècle, d'un atelier typographique dirigé par Germain Lauverjat.

2. Je crois pouvoir affirmer que l'ouvrage *De diversis moræ generibus*, achevé d'imprimer en août 1587 et mis peu de temps après dans le commerce, fut le premier ouvrage sorti des presses de Germain Lauverjat ; d'où il résulte que bien probablement Lauverjat avait acheté lesdites presses à Pierre Bouchier, dont on ne trouve plus de trace à partir de cette même année 1587, et qui, on l'a vu, était l'imprimeur attitré du libraire Jean Lauverjat.

3. Je suis autorisé en outre à penser que Germain Lauverjat avait été envoyé par son père en apprentissage à Lyon, pour s'y former ou du moins s'y perfectionner dans le métier de typographe, alors si fort en honneur dans cette ville, et qu'il y eut pour maître et pour patron le célèbre imprimeur Guillaume Rouville (2); ne l'appelle-t-il pas son « Mécène » et n'est-ce pas en souvenir de ses bons conseils qu'il lui dédie le premier volume auquel il

(1) De chaque côté du portrait-médaillon, on voit resserrées entre les traits qui enveloppent la gravure les lettres G. et L. qui sont sans aucun doute les initiales de Germain Lauverjat. On a voulu en tirer cette conclusion que l'imprimeur était en même temps graveur, et avait de la sorte signé sa planche : ceci me paraît absolument hors de la vraisemblance, tant à cause de la date qu'à cause de la place où se trouve cette pseudo-signature, et il n'y faut voir, selon moi, que la marque de propriété de l'imprimeur, assez disposé, comme beaucoup de ses confrères du XVIe siècle, à placer ses initiales un peu partout dans les livres qu'il éditait. — Je ne prétends point toutefois établir une règle absolue, et je m'accorde parfaitement avec M. Claudin pour penser que dans la *Biblia picturis illustrata* de l'imprimeur Pierre Regnault, parue en 1540 à Paris, les curieuses illustrations à mi-page signées P. R. sont bien les initiales de l'éditeur du livre, qui paraît avoir été en même temps un graveur très distingué. Cf. *Archives du Bibliophile*, novembre-décembre 1888, n° 58591.

(2) Guillaume Rouville est mort du 19 au 21 juin 1589. Cf. *De l'orthographe du nom de Guillaume Rouville et de quelques autres particularités de sa vie*, par H. Baudrier (Lyon, 1883, in-8), p. 34.

a donné ses soins? Germain Lauverjat avait été à bonne école, et, après son retour à Bourges, son premier sentiment avait été celui de la reconnaissance pour le maître lyonnais.

Jusqu'à quand Germain Lauverjat conserva-t-il son officine? Il est assez difficile de le dire, mais je puis toujours hasarder une hypothèse. Je suppose qu'il mourut (ou peut-être renonça à la typographie) entre 1600 et 1604; mais je suppose aussi qu'il s'était avant 1600 associé avec Maurice, fils de Nicolas Levez.

Que l'on examine en effet un petit volume de 39 pages non numérotées (1), et intitulé: CONCIO FVNEBRIS || IN MEMORIAM || DEFUNCTI IOANNIS MERCERII || I. V. DOCTORIS IN SCHOLA Biturigum || pronuntiata, || abAntonio Bengeo, in eadem Schola I. V. || Doctore initio prelectionum, An. 1600.

Sur le titre, au-dessous de la même marque inédite qui a été reproduite quelques pages plus haut, on lit: BITVRIGIBVS, *Apud Germanum Lauuerjatium, ad Scholas vtriusque Iuris,* 1600. — La dédicace « aux passans » est signée : *Germain Lauuerjat, libraire et concierge des grandes Escolles.* Et à la fin de la plaquette, on trouve cette indication :

AVARICI BITVRIGVM EXCV-
DEBAT MAVRICIVS
LEVEZ, IVXTA
SCHOLAS V-
TRIVSQVE
IVRIS.
1600.

En outre, c'est la même typographie (2), ce sont les

(1) Conservé à la Bibliothèque Nationale sous la cote Ln^{27} 25506.

(2) Dans les lettres grecques employées pp. 21 et 30, les capitales sont souvent d'un œil différent, et la composition est aussi défectueuse que le tirage.

mêmes lettres ornées, les mêmes culs-de-lampe que dans l'ouvrage de Leconte, *De diversis moræ generibus,* imprimé en 1587. Il y a même, à ce sujet, une remarque intéressante à faire. On retrouve dans les différents ouvrages que j'ai cités, sortis des presses de Nicolas Levez, de Germain Lauverjat, et de Maurice Levez, ainsi que dans un autre du même temps (1592) qui ne porte aucune mention d'imprimeur, mais qui a incontestablement la même origine(1), les trois mêmes culs-de-lampe différents : c'est tantôt une tête d'enfant entourée d'une collerette renaissance, au-dessus d'une banderolle d'où se détache à droite et à gauche une corne d'abondance ; tantôt une sorte de cariatide ornée et terminée en queue de sirène, les bras levés au-dessus de la tête et portant des corbeilles couvertes de fleurs et d'épis; tantôt enfin un grotesque figurant une sorte de tête de bélier à lunettes et à barbe de bouc, avec les lettres N. et L. très apparentes entre les cornes.

Ce dernier ornement, où se révèle avec certitude par ses initiales la propriété de l'imprimeur Nicolas Levez, a été employé après lui successivement par Germain Lauverjat (2), dans un ouvrage incontestablement imprimé par ses soins, par Lauverjat et Maurice Levez associés en 1600, et enfin par Maurice Levez seul dans une plaquette de 1604 intitulée: PANEGYRICVS || IN ADVENTVM ILLVSTR. AC || REVERENDISSIMI DOMI-

(1) Ce livre, coté à la Bibliothèque Nationale *Inv.* Z 3551, est intitulé : IO. MERCERII. I. C. EMBLEMATA. La dédicace, *Illustrissimo viro Ludovico Castræo, baroni Domofortiano,* est datée de Bourges, 1er mai 1592. Outre un grand nombre de planches finement gravées qui composent le volume, un titre gravé très riche et très élégant, signé *Queyr. sculpsit,* offre un écusson ainsi conçu : *D'or au chevron de gueules, accompagné en chef et en pointe de trois roses de même.* Mais de lieu d'impression et de marque typographique, point. Un exemplaire en tout semblable à celui-ci existe à la bibliothèque de la ville de Chartres.

(2) Ce qui tendrait à prouver que Germain Lauverjat, déjà successeur de Pierre Bouchier en 1587, aurait acheté tout ou partie du fonds de *Nicolas Levez,* pour le revendre plus tard à son fils Maurice : et ce qui tendrait à augmenter l'importance de son officine.

NI || ANDREAE FREMIOTI PATRIARCHAE || et Archiepiscopi Bituri- || censis, Aquitaniae || Primatis(1).

J'aurais voulu signaler ici d'autres ouvrages portant l'adresse ou la marqüe typographique de Germain Lauverjat, mais leur rareté est telle que je n'ai pu en découvrir. J'ai inutilement cherché dans les principales bibliothèques de Paris et dans les répertoires spéciaux l'édition des *Coutumes anciennes de Lorris* qui, d'après l'abbé Lebeuf(2) et M. A. Tardif(3), a été imprimée à Bourges en 1597 par Germain Lauverjat ; je n'ai pas trouvé davantage un seul exemplaire du *De Arte Rhetorica* du père jésuite Soarez(4), qui, d'après M. Boyer (5), aurait été édité dans la même ville en 1594.

Quant à l'édition du *Traité de la Primatie d'Aquitaine*(6), de 1628, que le même auteur attribue aux presses de Germain Lauverjat, les preuves manquent et je crois qu'il y a erreur : ce typographe ne devait plus exercer à cette époque, et si ce livre, quoique portant l'adresse d'un libraire de Lyon (7), a été imprimé à Bourges (8) —

(1) Ce livre, conservé à la Bibliothèque Nationale sous la cote Yc. 1833 (1), ne porte que l'indication suivante : « BITVRIGIS, Apud MAVRICIVM LEVEZ, propè Scholas vtrivsque Iuris. cIↃ. IↃ. CIIII. Cum Privilegio regis. » — L'auteur, St. Clavier (*Claverius*), a daté sa dédicace du 26 octobre 1604.

(2) *Lettres* publiées par M. Quantin et A. Chérest, I, p. 300.

(3) *Coutumes de Lorris* publiées d'après le registre original du Parlement de Paris, par Ad. Tardif (Paris, 1885, in-8), p. xv.

(4) Voir la liste des éditions de ce livre dans le *Répertoire des ouvrages pédagogiques du* XVIe *siècle*, fasc. III des « Mémoires et Documents scolaires publiés par le Musée Pédagogique » (Paris, 1886, in-8), pp. 604-605. — Celle de Bourges n'y figure pas. — La *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, des PP. de Backer ne le cite pas davantage.

(5) *Op. cit.*, p. 49.

(6) Du titre extraordinairement long de cet ouvrage nous ne citerons que les premiers mots : « TRAICTÉ ET || DECISION DE L'ANCIENNE DISPVTE || D'ENTRE LES ARCHEVESQVES || de Bourges, et de Bourdeaux, sur || la Primatie d'Aquitaine..... ». L'auteur est J. de Boisrouvray, sieur de Marçay, avocat au siège présidial de Bourges.

(7) A Lyon, pour Vincent de Cœursilly, en ruë Tupin, à l'enseigne de la fleur de Lis. M. DC. XXVIII. »

(8) L'approbation signée « *Régnier*, grand pénitencier de l'église de Bourges », qui autorise l'impression du livre, est datée de Bourges, 14 juillet 1625.

ce qui est fort probable, — il faut en rendre responsable un autre typographe.

Mais, d'après tout ce qui précède, il est absolument certain que Germain Lauverjat a dirigé un atelier sous son nom, à Bourges, dans les dernières années du XVI[e] siècle.

Sa famille (1), à laquelle l'abbé Lebeuf (2) donne une origine éthiopienne (j'ignore sur quelle autorité!), était d'ailleurs honorablement connue dans la capitale du Berry, où l'un de ses membres, Jean Lauverjat, avait été receveur du domaine et échevin (3) en 1529. Il portait « d'azur à « une face d'argent chargée de trois roses de gueules, à trois « bâtons noueux d'or, deux et un » (4). Le fils de Germain, nommé Pierre, entra dans les ordres; sa fille épousa un libraire berrichon bien connu et dont le nom s'est perpétué jusqu'à nos jours, Hilaire Toubeau (5); et l'un de ses descendants, Jean Toubeau, imprimeur à Bourges, a, dans la préface des *Instituts du droit consulaire* (6) dont il est en même temps l'auteur, consacré à la mémoire de Germain Lauverjat un souvenir élogieux qui a son prix.

S'il est vrai, comme on nous le dit, que Germain Lauverjat était fort connaisseur en droit, discutait les questions les plus savantes avec Cujas dont il était l'intime ami, et correspondait fréquemment avec ce savant profes-

(1) L'abbé Lebeuf la rattache aux nombreux Lauverjat qu'il a rencontrés à Auxerre, à Coulanges-la-Vineuse et lieux circonvoisins depuis 1292. Il cite des bourgeois, des prêtres, des chirurgiens; quelques-uns portent le même prénom de *Germain* qui d'ailleurs, comme chacun sait, est essentiellement auxerrois. — Aux renseignements fournis par le savant abbé, je pourrais en ajouter d'autres: par exemple un Germain Lauverjat a été bailli de Saint-Marien d'Auxerre (*Archives départ. de l'Yonne,* H. 1234). Cf. encore les Archives municipales de Vincellottes (Yonne), GG. 2, et d'Héry (Yonne), GG. 4 (à la date du 11 juillet 1704).

(2) *Lettres* publiées par M. Quantin et A. Chérest, I, pp. 298-300.

(3) *Archives de la ville de Bourges,* par H. Jongleux (Bourges, 1879, in-8)-I, p. 33.

(4) *Histoire du Berry,* par Thaumas de la Thaumassière (Paris, 1689, in-folio), p. 179.

(5) *Histoire des imprimeurs et libraires de Bourges,* par M. H. Boyer, p. 50.

(6) Edition de Bourges, 1700, chez François Toubeau.

seur après que celui-ci eût quitté l'université de Bourges, c'était bien une raison de plus pour établir, grâce au témoignage d'un livre peu connu des bibliophiles, qu'il fut non seulement un libraire érudit, mais encore un imprimeur intelligent. HENRI STEIN.

LES DEUX PINELLI

Il y a eu deux bibliophiles de ce nom, que les fabricants de Dictionnaires ont souvent confondus, bien qu'ils aient vécu à deux siècles de distance.

I

Le plus ancien, Jean-Vincent Pinelli, né à Naples en 1535, était fils d'un noble et riche Génois, établi dans cette ville. Bien que d'une complexion délicate, le jeune Pinelli se livra à l'étude avec une ardeur incroyable, dès sa première jeunesse, faisant marcher de front, comme Pic de la Mirandole, *omnes res scibiles,* littérature, philosophie, mathématiques, botanique, médecine, musique, jurisprudence, langues mortes et vivantes. A peine âgé de vingt ans, il avait déjà créé à Naples le premier jardin botanique qui ait existé en cette ville et y avait rassemblé à grands frais les plantes les plus rares. Aussi Barthelemi Maranta, célèbre médecin de ce temps, lui dédia un livre sur les plantes (*Herbarium novum*), et il affirmait, dans l'épître dédicatoire, qu'il avait appris presque tout ce qu'il savait dans le jardin de Pinelli. Celui-ci n'avait que vingt-trois ans, quand il reçut cet hommage flatteur. La même année, il quitta sa patrie pour aller s'établir à Padoue, alors la

ville la plus savante de l'Italie. Possesseur d'une grande fortune, il en fit l'usage le plus noble et le plus généreux. En peu de temps, il se forma une bibliothèque précieuse et considérable, tant en manuscrits qu'en livres imprimés. Il y joignit des collections d'antiquités, de médailles, d'instruments de mathématiques et d'astronomie, de fossiles, de métaux, de cartes, de dessins, etc., dont il permettait le libre usage aux savants, les encourageant dans leurs travaux, les aidant de ses conseils et au besoin de sa bourse. Aussi sa maison ne tarda pas à devenir une sorte d'académie. Il consacrait chaque jour quelques heures à l'étude, ne quittait guère sa maison que pour aller aux églises les dimanches et jours de fètes, et ne sortit de l'enceinte de Padoue que deux fois dans l'espace de 43 ans, depuis son arrivée jusqu'à sa mort (1601). Il avait toujours été valétudinaire, et sa fin fut, dit-on, hâtée par le chagrin qu'il ressentit de la mort d'un ami.

Notre grand historien de Thou a fait un magnifique éloge de Pinelli. Il le compare, pour le savoir et le digne usage de ses richesses, au bibliophile romain Pomponius Atticus, qui devait avoir en France, quelques années après, un imitateur plus illustre encore, et peut-être supérieur à son modèle, Peiresc !

A l'exemple de Maranta, plusieurs contemporains de Vincent Pinelli lui ont dédié des ouvrages. Comme bien des savants consciencieux à l'excès, il n'a presque rien écrit. On n'a de lui que des lettres éparses dans divers recueils, et des notes sur la Chronique Vénitienne de Dandolo.

Pinelli n'était pas marié et n'avait pour héritiers que des collatéraux, qui habitaient Naples. Sa bibliothèque fut embarquée pour cette ville sur trois navires, dont l'un fut pris par un corsaire non moins barbare que barbaresque, qui se crut volé, en ne trouvant que des livres, et les jeta à la mer. Les deux autres bâtiments parvinrent à destination, mais les héritiers de ce savant homme étaient,

paraît-il, incapables d'apprécier de telles richesses, et presque tout fut détérioré et perdu. Le même malheur arriva, dans le cours de ce siècle, aux précieuses collections de Peiresc, dont une partie fut employée dans des magnaneries pour l'élève des vers à soie : *Habent fata sua libelli!* Quelques années après, le célèbre cardinal F. Borromée, ayant retrouvé dans un grenier quelques débris de la bibliothèque de Pinelli, les paya 3,400 écus d'or! On peut juger par là de ce qu'aurait valu, dès cette époque, la bibliothèque entière.

La vie de Vincent Pinelli, écrite en italien par un de ses amis, Gualdo, archiprêtre de Padoue, fut traduite en latin et imprimée à Augsbourg, en 1607, in-4. On attribue cette traduction à Pignoria, auteur du traité *De servis* et d'autres savants ouvrages, qui était, à cette époque, curé d'une des églises de Padoue.

II

L'autre Pinelli, Maffeo, né à Venise en 1735, était issu d'une famille investie, depuis plus de deux siècles, à titre héréditaire, de la direction de l'imprimerie ducale. A la différence de son homonyme, celui-là n'était rien moins que riche. Mais il était, comme lui, studieux, bibliophile, amateur passionné des beaux-arts. Il parvint à se former une bibliothèque des meilleures éditions des classiques grecs et latins et des bons auteurs italiens, français et anglais. Il rassembla aussi une certaine quantité de bons tableaux, des statues, des antiques, et une suite très intéressante de médailles et de monnaies vénitiennes. C'était un homme aussi modeste et même timide qu'instruit. Il passait dans sa bibliothèque tout le temps qu'il pouvait dérober à ses fonctions de directeur de l'imprimerie, avec un petit nombre d'amis choisis, dont l'un des plus intimes était son compatriote Morelli, l'un des plus savants bibliographes du XVIIIe siècle. Il mourut prématurément en

février 1785, n'ayant pas encore 50 ans. Maffeo Pinelli n'a laissé qu'un ouvrage : Coup d'œil sur les principales éditions des classiques grecs et latins (en italien). *Venise,* 1780, in-8. C'est une traduction du livre anglais d'Harwood, augmentée de notes intéressantes.

Morelli publia le catalogue des tableaux de Pinelli (*Venise,* 1785, in-8), puis celui de sa riche et belle bibliothèque (*Venise,* 1787). Ce catalogue supérieurement rédigé, forme 6 vol. in-8. Il est précédé, suivant l'usage devenu général aujourd'hui, d'un avertissement de l'éditeur, qui contient l'Eloge de Pinelli et l'indication des articles les plus importants de sa collection. Les trois premiers volumes renferment la liste des ouvrages grecs et latins, classés par ordre de matières ; les deux suivants, les livres italiens, français et anglais ; et le dernier, les tables et corrections. Le tome premier est orné du portrait de Maffeo Pinelli, œuvre du plus habile graveur italien de cette époque, Bartolozzi.

Cette bibliothèque fut achetée en bloc, en 1789, par Robson, libraire de Londres, qui la revendit en détail.

On voit qu'il existe entre ces deux homonymes de nombreux et heureux traits de ressemblance. Tous deux avaient choisi la meilleure part ; étrangers aux agitations politiques de leur temps, ils ont vécu dans un commerce intime avec les grands écrivains, les grands artistes anciens et modernes, n'accordant leur attention, leur affection qu'aux choses vraiment belles de ce monde, à celles qui ne passent pas, ou qui passent le moins. Tous deux ont droit à un souvenir dans ce petit monde d'élite des bibliophiles, qui, pour tant de brillants et charmants esprits, représente seul la postérité.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

COLLECTION DE DOCUMENTS INÉDITS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE PUBLIÉS PAR LES SOINS DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Deuxième série : *Lettres de Peyresc* (1) *aux frères Dupuy*, publiées par Tamizey de Larroque. Tome Ier : 9 décembre 1617 — 19 décembre 1628. — Paris, Impr. nat., 1888, in-4°, IX-914 pp.

Le beau volume que nous apporte l'imprimerie nationale comprend deux parties bien distinctes : le texte de l'auteur et les commentaires de l'éditeur.

Le texte de l'auteur se compose de 147 lettres conservées en originaux à la Bibliothèque Nationale et en minutes dans celle de Carpentras. C'est à peu près tout ce qui reste d'environ mille lettres écrites par le grand érudit provençal à ses correspondants parisiens avec une admirable régularité, une ou deux fois la semaine (p. 223) (2), pendant l'espace de dix ans.

Elles renferment d'abord des accusés de réception, des remercîments, des excuses, des formules de courtoisie d'une tournure charmante, mais d'une longueur qui paraîtra peut-être démesurée

(1) Peyresc est un petit village de la Haute-Provence (canton de Saint-André, arrondissement de Castelane) que son père donna à notre grand érudit, pour étrennes, le 1er janvier 1604. A partir de ce jour il quitta son titre primitif de M. de Calas (Var) pour illustrer désormais le nom de l'humble bourgade bas-alpine. Nous approuvons pleinement l'ortographe adoptée par M. T. de L., que l'administration devrait bien lui emprunter.

(2) Les chiffres entre parenthèses indiquent les pages du volume.

à plus d'un lecteur du XIXe siècle — ensuite, des remarques et critiques sur le service des postes, alors rudimentaire, des demandes de nouveautés de la librairie européenne, collationnement d'exemplaires, doléances sur les défauts des libraires, règlements de comptes et autres questions de ce genre — puis quelques rares nouvelles sur sa santé, sa famille, les amis communs, les affaires locales, celles de France et de l'étranger, avec réflexions sur celles qu'il recevait des Dupuy, empressés de lui apprendre tous les bruits de la ville et de la cour ; — enfin, parfois des questions scientifiques traitées sans prétention et au courant de la plume : calendrier romain (211), numismatique provençale (120), diplomatique (103), consulat de la mer, éditions à donner des *Assises de Jérusalem*, de Guillaume de Tyr, des poésies du pape, portraits des hommes illustres (44), inscriptions persépolitaines (621, 642) dont, par une sorte de divination, Peyresc prévoyait toute l'importance, les conciles de Constance, Bâle et Trente, les mariages clandestins (239), le gallicanisme naissant (19, 288, 325) les délicates questions qui divisaient dès lors l'Eglise et l'Etat, etc.

Quoique tous ces points soient traités superficiellement et à demi-mot, comme entre personnes entendues, ils ne laissent pas que de nous fournir de nombreux et précieux renseignements de tout genre.

Nous voyons Peyresc gallican comme tous les gens de robe de l'époque (506, 582, 609, etc.), détestant les *piques*, les *aigreurs*, et les polémiques (225, 657), pour le moins autant que les jésuites (288, 325, 426, etc.), affligé sur la fin de sa vie de diverses infirmités qui, pour être familières aux érudits, n'en sont pas moins désagréables (510, 546, 554, 558), recourant aux bons offices des rebouteurs (67), utilisant sa toilette du matin pour des lectures qu'il se faisait faire (503), aimant les gros volumes, les gros et neufs caractères, à cause de sa mauvaise vue (27), et partant bannissant autant qu'il le pouvait de sa bibliothèque tous les microscopiques produits des Elzévirs.

Nous assistons à la formation patiente, raisonnée et passionnée de cette bibliothèque merveilleuse, qu'il eut l'impardonnable tort de condamner à la dispersion, en ne la léguant pas à son pays — seule idée généreuse qui semble lui avoir manqué (1). Nous le

(1) Sur les généreux et éclairés donateurs de Bibliothèques, Cf. MOURAVIT : *Le Livre*, notes 80, 82, 91, 95.

voyons soudoyant une armée de copistes pour avoir les *meilleures pièces du temps*, faisant rechercher les mss. de tout genre en Orient et en Occident, se procurant à grands frais ce qui paraissait de mieux en droit, théologie historique, sciences, archéologie, mais bannissant par principe tout livre de controverse. Il nous apparaît donnant un soin infini à ses reliures (329, 226, 839) — dont nous signalerons un grand nombre reposant inconnues sur les rayons de la bibliothèque de Marseille (1) — à la rognure, au collationnement, aux maculatures, marges, etc.

Grâce à lui nous avons au jour le jour une histoire de la poste de 1617 à 1628 : courriers mensuels d'Avignon à Rome (592, 701), courriers hebdomadaires d'Aix à Paris, mettant dix jours à rendre les lettres, — quand ils les rendaient — et dès le 1er janvier 1628, se relayant à Lyon avec plus ou moins de régularité (134, 462, 573, etc.), *carambolages* à Toulouse, Bordeaux, Angers, occasions pour le Levant, tarifs et dimensions des gros et

(1) On ne nous saura peut-être pas mauvais gré d'en signaler ici quelques-unes, marquées à son chiffre géométrique bien connu, toutes en maroquin rouge avec filets sur les plats et les dos : *Opus chronologicum.... operâ Sethi Calvisi*, editio altera. Francofurti ad Oderam, impensis J. Thymii, 1620, in-fol. — *Italia illustrata, auctoribus B. Flaccio, R. Volaterrano, M. A. Sabellico et G. Merula*. Turin, 1527, in-8 — *J. H. à Plafemern, j. c., mercurius italicus*. Lyon, Anard, 1628, in-12, auquel Peyresc a fait ajouter dans le même volume : *Voyage de M. le prince de Condé en Italie.....* Lyon, Candy, 1635, in-24. — *Historia di Francia di Homero Tortora da Pesaro*. Venetia, Clotti, 1619, in-4°. — Davila : *Guerre civili di Francia*. Lione, 1641, in-4°. — Επιστολαι ελληνικαι αμοιβαιαι... *à J. Cujacio latinitate donatæ*. Aureliæ Allobrogum, 1516, in-f°. Le chiffre de Peiresc est timbré sous la date, feuillet du titre du volume. — Gresol : *Mystagogus*. Paris, 1629, in-f°, etc., etc. Quelques volumes poratnt sur le plat le chiffre de Peyresc offrent certaines particularités curieuses : les quatre volumes suivants portent sur le titre et sous la date un monogramme formé des lettres B, D, M, H et peut-être V et O : *Hist. du Concile de Trente, traduite... de P. Soave par J. Diodati*, 1627, in-4°. — *Venetia... descritta... da M. F. Sansovino et... dal R. M. D. G. Stringa*. Venetia, Salicato, 1604, in-4°. — *Historia Venetiána... da G. N. Doglioni*. Venetia, D. Zenaro, 1598.—*Relationi del cardinal Bentivoglio*. Parigi, Sciappellian, 1631, in-4°. — Un volume coté *La, 22*, porte sur le chiffre de Peyresc les armes surfrappées du conseiller au parlement de Toulouse Gaspar Fieubet de Naulac, seigneur de Ligny (1626-1694), auteur de l'épitaphe de Descartes, sur lequel Cf. *Journal des Savants*, 1695, p. 451, et 1700, p. 218. — Pebcin : *Monumenta conventus Tolosani*, 2e partie, p. 271, et l'*Armorial du Bibliophile* de J. Guigard, p. 216, 217, qui ne signale pas les livres de Peiresc dans la Bibliothèque de Fieubet.

petits paquets (484, 664), leur perte fréquente par mauvais service, guerres, inondations; courriers spéciaux du gouverneur ou du parlement de Provence souvent utilisés en hâte par Peyresc (286).

Mais le réel intérêt que présente cette correspondance gît dans la galerie d'hommes illustres qui y défilent à chaque page. Signalons entre autres :

Le pape Urbain VIII dont la malheureuse manie de versification latine a imposé à la liturgie catholique moderne les hymnes dites nouvelles — où sont platement corrigés les chefs-d'œuvre de S. Augustin, S. Ambroise, S. Jérôme, Raban Maur, etc. ;

Les cardinaux Richelieu, de Bérulle, Barberini, Bentivoglio, Bagni, Bichi ;

Les savants évêques de Lisieux, Lodève, Montpellier, Orléans, Pamiers, Poitiers, Toulouse, etc. ;

Parmi les Français, citons : Saumaise, Casaubon, de Thou, Chifflet, Godefroy, Duchesne, Fauchet; les pères Petau, de Sainte-Marthe, Sirmond, Mersenne ; les comtes d'Avaux, de Brèves, de Marchéville, etc. ;

Parmi les Allemands : Vossius, Holstenius, Commelin, Clavius, G. Schickard, C. Scheiner, A. Krantz ;

Parmi les Anglais : Bacon, Selden, Barclay, Camden, Junius, P. Sidney, R. Cotton, H. Spelmann, comte d'Arundel ;

Parmi les Italiens : Galilée, Cardan, Campanella, N. Alemanni, J. Aleandro, Pacio, Diodati, Pietro della Valle, F. Orsini, J. B. Doni, Pietro Sarpi ;

Parmi les Hollandais, à qui fût échu le sceptre de l'érudition si la France ne l'eût glorieusement tenu à cette époque, signalons Juste-Lipse, Grotius, Heinsius, Erpenius, Wendelin, A. Schott, Baudius, Gevaerts, les artistes T. de Bry et Rubens.

Si les Espagnols manquent, — Peiresc n'avait point voyagé en cette noble contrée — on ne nous pardonnerait point de passer sous silence les Provençaux, compatriotes du conseiller au Parlement d'Aix — parmi lesquels on s'étonne à bon droit de ne point rencontrer Bouche, Ruffi, Nostradamus, Gaufridy, Chasteuil et tant d'autres qui ne font point mauvaise figure dans les annales de l'érudition provençale. On y voit toutefois le conseiller Honoré d'Agut (2, 207-9, 858), bibliophile dont les reliures — détail passé jusqu'ici inaperçu — sont exactement semblables à celles de Peyresc, sauf le chiffre remplacé par l'écusson aux trois flèches

avec devise (1); — Malherbe, alors aixois (574, 531, 663); G. du Vair, garde des sceaux de France et premier président au parlement de Provence (699); J. M. de Suarès, évêque de Vaison (227, 628, 401, etc.); Gassendi (573, 577, etc.), Charles d'Arcussia, auteur d'un traité de fauconnerie, dont la chasse fut la perte (490), le voyageur marseillais J. V. Blanc et non Le Blanc (698, 772); l'évêque de Marseille, Nicolas Coeffeteau; Gaffarel; le marin Samson Napollon; les conseillers de Forbin (263, 312), de Monier (110), d'Olivier (71, 77), le critique Annibal Fabrot (292, 327, etc.), le poète latin B. de Vias (605, 619); le Baron d'Oppède (404, 211), Savary de Brèves dont l'abbatiat à Montmajour est fixé avec plus de précision (552, 604), son beau-frère, de Séguiran (89, 92, 98, 111, 653), de Thomassin (278), Th. de Billon (404), André du Laurens (107), Gautier, prieur de la Valette, astronome (221), Georges de Brancas (94), etc.

Si, aux multiples renseignements que ce volume nous offre sur leur personne et leurs œuvres on ajoute ceux que l'on peut glaner sur les rares affaires du temps : foire aux livres de Beaucaire (326, 340); levée de boucliers du duc de Rohan en Languedoc et Dauphiné en mars et avril 1628 (599); l'édit des élus (763); le fameux procès de Créquy en supposition de part; la pseudo-reine d'Angleterre, *schocking!* fouettée à Limoges (662, 668); le vol des médailles antiques (9); les peu louables et peu loués faits et gestes du prince de Condé, rudoyant tout le monde en Provence (456, 458); des évêques marseillais Turricella (111, 290), et Loménie (105, 249, 289, etc.); la vie exemplaire des Trinitaires d'Aix (533, 553) contrastant avec celle des Augustins, des Carmes et surtout de la trop légère abbesse de S. Honorat de Tarascon, M. de Maugiron du Roure; les craintes trop justifiées de peste que nous verrons cruellement réalisées dans le volume suivant, etc., on se convaincra que cette publication est une source précieuse que ne pour-

(1) Signalons, entre autres, à la bibliothèque de Marseille, les reliures tout à fait peireskiennes de quatre ouvrages in-folio de la bibliothèque de ce bibliophile : l'*Isagoge chronologica per P. Henr. Harvillæum à Grangia Palatiolæa*. Paris, 1625; les vingt splendides volumes des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, les dix-neuf des *Annales* de Wading, les *Rerum Gallicarum commentarii... auctore F. Belcario*. Lugduni, 1625, in-fol., lesquels, chose singulière, portent, comme quelques uns de ceux de Peyresc, le chiffre B D M H V O sur le titre et sous la date. La devise est le passage bien connu des psaumes : *Sagittæ potentis acutæ*, jeu de mots sur le nom des d'*Agut*.

ront négliger les historiens des dix années si peu mouvementées auxquelles il se rapporte.

Signalons encore les trop fréquentes évocations de procès du parlement d'Aix à celui de Toulouse (11), les malignes réflexions sur l'avarice et ruse des Gascons (658), la fierté anglaise qui date de loin (788), les contentions de préséance alors si fréquentes et *tant dignes de commisération* (98, 175, 656), les libraires *qui ne sont exacts qu'à faire leur compte et du reste sans pudeur quelconque* (161), les chastreurs de livres (859), les filles qui se font religieuses (93), la colère de Peyresc contre le P. Sirmond refusant communication d'un ms. à celui qui communiquait si libéralement les siens à tout le monde (212).

Relevons aussi les manifestations de la belle âme du savant provençal, son incroyable modestie, sa politesse exquise, son bonheur à obliger ses amis, à leur offrir des exemplaires choisis des livres nouveaux, à les recommander, les servir, à prêter imprimés, mss., sceaux, médailles, monuments; sa remarquable lettre en faveur de Gassendi (593) et les innombrables sujets qu'embrassait cet esprit encyclopédique depuis les questions les plus ardues de l'érudition et du droit jusqu'à l'anatomie de l'éléphant, l'acclimatation des fleurs et plantes exotiques (526, 564, 575, 611, etc.), les diverses qualités de raisins (398), le pentateuque samaritain, etc.

*
* *

Nous n'étonnerons personne en affirmant que le travail particulier, que les annotations de M. Tamizey de Larroque sont comme l'âme qui anime toutes ces pages, leur communique la vie et les rend pleines d'intérêt pour beaucoup qui eussent trouvé insipide la lecture du texte isolé de Peyresc.

Obligé de connaître à fond tout ce dont celui-ci parle, comme s'il eût été son confident, son secrétaire et son ami, l'éditeur a dû faire à la fois œuvre d'historien, de biographe, de bibliographe et de philologue.

La partie historique est consacrée à des notices aussi succinctes que précises, — avec renvoi aux meilleures sources, — sur les faits souvent à peine insinués, les choses et les hommes de tout pays, de toute époque qu'il identifie avec une rare compétence — besogne difficile, on le sait, pour les temps modernes où la plupart

des individus sont désignés par des noms de terres et de fiefs à plus ou moins authentiques et souvent impossibles à découvrir ou déterminer.

La partie biographique est traitée, cela va sans dire, de main de maître d'après Moréri, Michaud, Hœffer, Haag, Œttinger et mille monographies diverses aussi bien connues à M. T. de L. que s'il n'eût jamais étudié que le personnage dont il s'agit. Louons, — et regrettons en même temps, — le laconisme de ces notes, laconisme propre à qui sait condenser un volume en une phrase, mais contre lequel réclame le lecteur toujours friand des spirituelles et savantes explications de l'annotateur. Pas un des personnages européens ou asiatiques défilant sous la plume de Peyresc qui n'ait sa notice exacte, précise, complète, depuis le souverain pontife jusqu'à l'obscur et apocryphe baron dauphinois de Beau-Soleil, jusqu'aux Turcs Sta-Mourad ou Ibrahim Arabadji.

La partie la plus épineuse du commentaire était certainement la bibliographie. Comment retrouver en effet la trace de tous les livres imprimés en Europe dans le XVIIe et même le XVIe siècle? Comment les reconnaître dans les indications vagues d'un amateur tel que Peyresc souvent en quête de volumes dont il avait à peine ouï parler, dont lui-même ignorait le titre et l'éditeur, qui parfois même n'avaient pas été, ne devaient jamais être publiés? Cette tâche, qui eût effrayé Quérard et Brunet, qui demandait une connaissance infinie des détails de l'histoire littéraire de cette époque, a trouvé son homme en M. T. de L. A peu d'exceptions près, pas un livre dont il ne nous donne le signalement le plus circonstancié : titre, date, lieu, format, description bibliographique, appréciation et souvent histoire polémique — quand il ne découvre pas des raretés inconnues à tous les hommes spéciaux — telles que ce *Manifeste et déclaration de la Noblesse provençale* du 3 novembre 1595 (ou de janvier 1594) que nul ne serait allé dénicher sur le rayon Lb, 35, n° 653 de la Bibliothèque Nationale. On est émerveillé de la patience, de la science, de la conscience apportées à ces indications dont chaque page offre d'étonnants exemples et sans lesquelles, répétons-le, les lettres du grand Provençal auraient manqué d'intérêt à peu près pour tout le monde.

A son tour la partie philologique est traitée avec la précision, la minutie, la verve et l'esprit auxquels T. de L. a depuis long-

temps habitué ses lecteurs. Avec quel soin, avec quel souci, il recherche, il étudie, il recueille les origines linguistiques des mots et locutions, dont il fait l'histoire et raconte les fortunes diverses. Peyresc apportait à la langue de Paris des éléments nouveaux empruntés parfois à l'italien, qui lui était familier, par exemple *à tant* = *intanto* (822), le plus souvent à l'antique idiome de la Provence, qu'en sa qualité de Félibre Majoral l'éditeur, moins qu'un autre, pouvait se dispenser de signaler. Notons quelques exemples : *Bigearre* = bizarre (215), *Caver* = Creuser (247), Chevir du provençal *Chabi* (37), destourbier (111), *Gouverner* = traiter (1), *Ligourne* = Livourne (42), *image* au masculin (602), perfumer (711), *tigne* = teigne (701), *quant et quant* = aussitôt, du prov. *catecant* (14), *sur la chaude* (657) = sans désemparer — la chaude étant en prov. le court espace de temps pendant lequel le fer demeure assez chaud pour que le maréchal puisse l'adapter au sabot du cheval, — ce que le grand Saint Eloi faisait en deux *chaudes* seulement, s'il faut en croire le bon peuple d'Avignon. Tous ces provençalismes et bien d'autres encore seront recueillis — l'éditeur s'y engage et nous en prenons acte — dans un précieux dictionnaire de la langue peireskienne, qui terminera la publication avec les tables onomastiques et réelles, sans lesquelles l'œuvre n'aurait presque aucune utilité.

Relevons pour finir l'article féminin préposé au mot : *Gallia Christiana* par Peyresc : *La Gallia Christiana*, ce que l'éditeur semble approuver, préférablement à l'article masculin plus généralement usité de nos jours. N'auraient-ils pas raison ?

⁂

Grâce à cette alliance du plus savant des collectionneurs provençaux, avec le plus savant des annotateurs de notre époque, les travailleurs ont désormais à leur disposition un volume qui présente le *conspectus* universel de l'érudition en Europe dans les premières années du dix-septième siècle, — ou pour mieux dire qui eut dû le présenter.

Dans notre pensée, en effet, l'éditeur n'aurait pas dû se borner à l'unique correspondance de Peyresc avec les frères Dupuy. Il eût dû livrer à la publicité, par ordre de dates, les lettres du célèbre conseiller au parlement d'Aix avec ses nombreux correspon-

dants de tout pays. Il en fût résulté d'abord le tableau véritablement universel du mouvement scientifique et littéraire — écourté dans la correspondance actuelle; ensuite, une révélation plus complète de l'esprit encyclopédique de Peyresc; enfin, pour le lecteur, plus d'agrément par suite de la variété des sujets traités avec les divers correspondants du même jour : droit civil et canon, auteurs antiques inédits, inscriptions à recueillir, sceaux à collectionner, iconographie à essayer, chartes et chroniques à copier, histoire de France, de Provence et des diverses provinces, collectionneurs, archives, bibliothèques, poésies latines, ouvrage d'autrui dont il faisait les frais, publications personnelles toutes demeurées en projet, botanique, lunettes astronomiques de Mydorge, curiosités naturelles et mécaniques, etc.

Nul n'y était préparé comme M. T. de L. Rien ne le prouve mieux que sa docte autant qu'agréable collection parallèle — publiée à ses frais — des *Correspondants de Peyresc*, dont les quatorze fascicules parus témoignent du charme et de l'universalité des connaissances tant du savant provençal que de son érudit secrétaire de Gontaud.

Que s'il eût fallu se borner à l'unique correspondance des Dupuy, il y eût eu encore un élément de variété tout indiqué à apporter au dialogue un peu monotone de Peyresc. Nous voulons parler des quarante-six réponses des Dupuy — les seules retrouvées. Pourquoi ne pas les avoir insérées à leur date, parmi les lettres de Peyresc auxquelles elles se réfèrent? Pourquoi les rejeter en bloc à la fin du volume, où elles offrent à leur tour un second monologue de cent cinquante pages qui ne gagne rien à être continu? Craignait-on quelque inconvénient à cet heureux mélange pour la paternité de chaque missive? Il eût été facile d'y remédier par un artifice typographique quelconque : italique, autre corps, autre œil, autre type, etc.

A cette critique fondamentale qu'il nous soit permis d'en ajouter quelques autres moins importantes. C'est, à notre avis, le seul moyen de prouver l'estime en laquelle doit être tenue une aussi consciencieuse, une aussi importante publication.

D'abord, au point de vue matériel, quelques *desiderata* typographiques. Pourquoi ne pas mettre en titre courant la date complète de chaque lettre — jour, mois, an — pour laquelle trouver il faut quelquefois feuilleter dix pages, opération toujours longue

et agaçante sur un volume seulement ébarbé ? Pourquoi ne pas y avoir mis aussi le n° d'ordre donné à chaque lettre, n° seul cité par l'auteur en ses références et aussi difficile à retrouver que les dates ? C'est, on le sait, le système suivi dans la collection pour les cartulaires, recueils de missives et pièces. Nous osons dire que ce n'est pas le meilleur et que les avantages d'un titre courant plus complet sont incomparablement plus grands que la petite peine qui écherrait au typographe. Pourquoi aussi deux numérotations distinctes, celle des lettres de Peyresc et celle des lettres de Dupuy, ce qui ne fait qu'embrouiller les renvois pour les nos doubles de 1 à 47 ? Pourquoi pas une numérotation continue ? Aurait-on préféré une petite satisfaction assez puérile de statistique aux commodités que tout travailleur est en droit de réclamer ?

Quelques coquilles — chose rare — ont aussi échappé aux protes de l'Imprimerie nationale. Ch. d'Arcussia était seigneur d'Esparron de *Pallières* et non de *Fallières* (490, note 3, l. 2). Le *Chanoine* arlésien Pierre Saxi est devenu un *chancelier* (452, n. 2). Le marquis d'Uxelles était campé à *Seyne*, arrondissement de Digne et non à *Senez*, arrondissement de Castelane (688, l. 21).

L'abbé du Thoronet était en 1628, non H. de *Chiensse* mais de *Chieusse*, famille noble du Var sur laquelle on peut consulter Artefeuil (I, 258 et III, 124). P. 797, n. 3, l. 5, lisez *Pontevès* et non *Pontivez*. Menus détails : le chiffre 1 tombé à la numérotation de la page 281, *l* tombé à la fin de la cinquième ligne, p. 494, etc.

Au point de vue du fond, reprochons à l'éditeur de n'avoir pas cité, avec des éditions spéciales, rares ou vieillies, la grande et commode patrologie de Migne pour les textes grecs et latins, qui s'y trouvent, par exemple ceux de Malalas (444), S. Eucher (535), Marius Victorinus (843), auquel son compatriote, M. l'abbé Gamber, vient de consacrer une si intéressante monographie. Le sieur de Châteauneuf (722) était le célèbre frondeur Jean de Johannis. Les sieurs d'Aubaïs et de S.-Estève (593) appartenaient à la famille des Baschi, dont un descendant, Charles de Baschi, marquis d'Aubaïs a donné au public les rares *pièces fugitives* du XVIe siècle. — Mme de Pilles était une Fortia (739). Le premier président du Parlement de Provence (404) était Vincent-Anne de Forbin-Maynier, baron d'Oppède.

T. de L., malgré Peyresc, semble nier (308, n. 2) que le roi Réné ait été chanoine. Rien n'est cependant plus exact. Non seu-

lement il fut chanoine de S.-Sauveur d'Aix (Bouche, II, 455), mais encore son prédécesseur Raimond-Berenger IV le fut de Forcalquier et son successeur Louis XI le fut de N.-D. d'Embrun.

Il eût été bon d'indiquer, p. 563, que l'*Apologie*, le *Manifeste* de Bezaudun, la lettre italienne du duc de Savoie à sa femme en 1591 et diverses autres pièces précieuses pour l'histoire de Provence, ont été éditées à Aix, chez Makaire, en 1866, par la *Société Historique de Provence*, — qui sommeille trop longtemps — en un volume in-8 intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la Ligue en Provence*, précisément d'après les copies envoyées aux Dupuy par Peyresc et conservées actuellement dans le fond Dupuy à la Bibliothèque Nationale.

Félicitons à ce propos M. T. de L. d'un mérite qui semble vulgaire, mais qui, paraît-il, est assez rare, puisqu'il a fait plusieurs fois défaut aux éditeurs de ces *Mémoires*, et qu'il manqua tellement à un érudit de Nancy qu'il prit la fuite à la seule vue du griffonnage du secrétaire F. Parrot, à la plume duquel sont dues les minutes de l'Inguimbertine à Carpentras : celui d'avoir su bien lire les manuscrits publiés aujourd'hui et d'avoir même réussi à traduire les passages écrits en chiffres.

En terminant, afin de ne point passer sous silence ce qui peut, dans ce beau volume, intéresser les compatriotes du grand savant aixois, relevons quelques particularités plus spécialement relatives à la Provence, en attendant la table finale où on les retrouvera au complet : Manuscrits des troubadours recherchés (465, 467) ; le poète provençal Vivèti, révélé (664) ; Wendelin, professeur à Digne (158) ; le marquis de Grimaud E. Allard, inconnu à Barjavel (648, 877) ; l'ambassadeur comtadin de Louis XIII, vers 1610, Raimond de Modène ; détails intimes sur le gouverneur de Provence, duc de Guise (697, 783, etc.) ; piraterie anglaise (611), provençale (440, 828) et turque (283) ; la baronie bas-alpine de Villars sur laquelle tous les auteurs vauclusiens, mais non T. de L., ont erré (671, 94, 684, 695) ; la liturgie provençale et les propres des saints démolis à Marseille par l'évêque Loménie (250, 270, 328, 422, etc.) ; conciles provençaux à réunir pour se soustraire à l'autorité du concile œcuménique de Trente (324) ; évêques de Digne (19, 28), Senez (288), Sisteron (70) et Toulon (795), ce dernier, M. de Morgues, demeurant toute sa vie dans l'attente de sa nomination (828, 835) ; l'amour exclusif des lettrés aixois du temps pour les harangues

(359) ; le tarif des droits de bonnet à Aix (695), l'hiver rigoureux de 1628 (511) ; les Arméniens qui publièrent à Marseille de si rares volumes en leur idiome (502) ; les déboisements et défrichements exagérés auxquels sont dues les inondations actuelles (359) ; le canal du Verdon, rêvé par Peyresc qui voulait le confier à des ingénieurs hollandais et qui, avant *Nana* et l'*Assommoir*, devait faire connaître le nom de Zola (615) ; le rat vaincu par l'huître du comte de Sault, occasion d'un déluge de poésies en toutes langues (599); érections trop nombreuses de fiefs titrés (785) ; les consuls marseillais au Levant (519, 531) ; la peur bleue que la peste occasionna au vice-légat d'Avignon, Bardi (742) ; le traité de commerce entre Alger et Marseille si singulièrement négocié (679, 690) ; l'exécution du Sr d'Anjou à Aix, 11 mai 1628 (601, 609); la tenue des registres de l'état civil en Provence (239) ; l'émeute du 11 juillet 1627 à Marseille (291) ; la pauvreté profonde et séculaire des Basses-Alpes (593) ; la couchée de la poste à Manosque et Sisteron pendant la peste (630, 790) ; détails sur la seigneurie de Rians (36, 452); les états de Provence (370) ; le P. Pena, jacobin (290) ; la cour des enquêtes (170) ; la baronie d'Aubagne (105) ; la découverte du Jupiter d'Arles (696) ; le protestantisme aux Saintes-Maries (282-3) ; le consulat de la mer et les statuts de Marseille (316-7) ; l'abbaye de Saint-Sauveur de Marseille (290, 314) ; Jean des Porcelets de Maillane, évêque de Toul (1588) ; les villes de Manosque (70), Riez (169), Toulon (169, 263, 312), etc., etc.

Cela ne suffit-il pas largement, ami lecteur, pour nous faire remercier l'éditeur, lui souhaiter longue vie, bonne santé et désirer la prompte apparition du tome second ? V. Lieutaud.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Suite)

La première édition du poème philosophique de Fregoso, écrivain génois célèbre dans son temps, « Les rires de Démocrite et les pleurs d'Héraclite », est celle de *Milan*,

s. d., in-4, antérieure à 1506, date de la seconde. Il a été réimprimé plusieurs fois, de 1500 à 1520, in-4 et in-8, à Milan et à Venise. Ce poème, écrit en tercets (*terza rima*), est divisé en trente *capitoli* de trente tercets chaque. C'est une sorte de pèlerinage au temple de la Philosophie, gardé par les deux philosophes, personnification du rire et des pleurs. — Il en existe une traduction française par Michel d'Amboise, publiée à Paris en 1547. Un autre poème non moins philosophique du même, « le débat entre Plutus et Irus » (entre le Riche et le Pauvre), *Milan*, 1507, est excessivement rare, n'ayant eu que cette seule édition. Fregoso en a composé un troisième également philosophique et allégorique, la *Cerva bianca*, réimprimé plusieurs fois, dont l'édition originale est celle de *Milan*, 1510. Cette biche blanche est une nymphe de Diane, punie par cette transformation, pour avoir perdu son innocence. Sept autres petits poèmes du même auteur, sur différents sujets, furent publiés en 1525, sous le nom de *Selva*.

Ce Fregoso était de la même famille, et vivait à peu près à la même époque que le doge Baptiste Frégose, c'est-à-dire dans la seconde moitié du xve siècle et au commencement du suivant. Baptiste Frégose, déposé et relégué en France, s'occupa de littérature dans son exil. Il écrivit en italien un volume de mélanges, qui contient entre autres choses le récit de sa chute. L'original de ce livre est perdu, mais il en existe une traduction latine par Ghilini, sous ce titre : *De dictis factisque memorabilibus*, etc., dont l'édition originale (*Milan*, 1509, in-fol.) est rare et recherchée. Cet ouvrage a été plusieurs fois réimprimé dans le cours du xvie siècle, à Paris, Bâle et Anvers. On fait quelques cas aussi de deux éditions plus récentes, (1602 et 1604), qui contiennent les notes de Juste Gaillard, avocat au parlement de Paris. Frégose parle de ses mésaventures politiques, et aussi de bien d'autres choses, notamment des *femmes savantes*. On a encore de lui un autre ouvrage curieux et recherché, *Anteros sive de amore*

(*Milan,* 1496, in-4), écrit en italien, quoique le titre soit en latin. Ce sont des dialogues satiriques contre l'amour, dont il existe une traduction française presque aussi rare que l'original, sous ce titre: *Deux livres du contr'amour de Messire B. Frégose,* etc. (par Thomas Sibillet). *Paris,* 1581, in-4. Il avait composé aussi des poésies italiennes, et une vie du pape Martin V, qui n'ont pas été imprimées.

Marquard Freher (1565-1614) est un des plus grands savants qui aient existé, et aussi l'un des plus gros. Il aurait pu disputer la palme de la corpulence au comédien Montfleury, celui auquel Cyrano écrivait: *Enfin,* gros homme, je vous ai vu ; mes prunelles ont accompli sur vous de grands voyages, etc. » Freher était un puissant travailleur, d'une érudition profonde et variée. Nicéron indique de lui 49 ouvrages, tous de format in-folio ou tout au moins in-quarto, et cette liste n'est pas complète. L'un des plus importants est le recueil annoté des écrivains germaniques, depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint (1600-1611), en 3 vol. in-fol., auxquels il faut ajouter ceux des historiens bohêmes et moscovites, formant chacun un vol. in-folio, et celui des œuvres historiques de Trithème, en 2 vol. même format, etc. On a aussi de lui plusieurs savants traités de numismatique, une dissertation sur la statue de Charlemagne, qui, selon lui, était haut de sept pieds et gros à proportion, etc.

On connaît quatre imprimeurs-libraires du nom de Frellon, probablement de la même famille. Jean Ier était établi à Paris dès 1508, *rue des Mathurins, à l'enseigne des deux renards ;* son chiffre, ayant pour support deux renards, est adossé à un arbre dans le feuillage duquel sont deux *frélons.* Viennent ensuite les deux imprimeurs lyon-

nais de ce nom, Jean II et François, son frère puiné suivant Lamonnoye; leur marque est un crabe les pattes étendues vers un papillon; légende, *matura.* C'étaient de zélés partisans de la Réforme; ils eurent quelque temps Michel Servet chez eux, comme correcteur d'imprimerie. Les plus célèbres ouvrages sortis de leurs presses sont: les *Icones historiarum veteris Testamenti,* (*Lugduni,* 1547, in-8), avec les figures d'Holbein; et une édition du *Nouveau Testament* (1553, in-12), recherchée pour les figures; le Diable tentant Jésus dans le désert est représenté en habit de moine, avec les pieds fourchus. — Ces deux volumes, qui ne portent que le nom de Jean Frellon, se soutiennent à un prix élevé dans les ventes. Paul Frellon, fils ou petit-fils d'un des précédents, fut libraire à Lyon de 1593 à 1626; il avait conservé la marque du crabe.

Frey, philosophe, médecin et poète, ou du moins versificateur, d'origine allemande, vint s'établir à Paris au commencement du XVII[e] siècle, fut professeur de philosophie, puis de médecine, obtint le titre de médecin de la Reine-Mère, et mourut de la peste en 1631, dans un âge peu avancé. Il avait composé un certain nombre d'ouvrages sur la philosophie, les langues, les sciences occultes, etc., déjà publiés séparément de son vivant, dont son ami, le célèbre bibliophile Balesdens, donna une édition collective en deux volumes (*Paris,* 1645-6); ce recueil est très rare. On y trouve bien des rêveries et des puérilités, entre autres un traité sur la prétendue philosophie des Druides. Balesdens se proposait de réunir, dans un troisième volume, les poésies latines de Frey, qui consistent en anagrammes et autres tours de force, n'ayant d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue. Il a composé notamment: une pièce dont tous les mots commencent par la lettre C; une autre dans laquelle il n'y a ni R, ni S, un

panégyrique de Marie de Médicis dont tous les mots commencent par M ; un autre de Louis XIII et de Richelieu, dont les mots ont alternativement pour initiales une L et une R ; enfin, comme apparemment il tenait à être bien avec tous les partis, un éloge de *Monsieur* (Gaston) où tous les mots commencent par G. Quelque chose de lui qui vaut mieux, dit-on, c'est un poème macaronique intitulé : *Recitus veritabilis super terribili esmeutá paysanorum de Ruellio,* s. d., in-12 ; rare.

Des imprimeurs qui ont illustré, au xvie siècle, le nom de Froben, le premier et le plus célèbre est l'ami d'Erasme, Jean Ier du nom, né dans la seconde moitié du xve siècle, et qui s'établit imprimeur à Bâle dès 1491. Il a imprimé, dans l'espace de trente ans, trois éditions de S. Jérôme, deux de Tertullien, deux de S. Hilaire de Poitiers, une de S. Cyprien et Rufin, une de Saint Ambroise. Erasme, qui l'a secondé dans toutes ses publications, fait un pompeux éloge de son désintéressement, de sa générosité, du soin minutieux qu'il apportait à l'exécution de ses livres. Il a aussi donné, en 1516 et 1519, deux éditions du Nouveau Testament grec-latin d'Erasme, dont il a imprimé aussi divers opuscules, notamment l'*Apologia adversus Petri Sutoris detractationem,* in-8, petite pièce très rare, dont un exemplaire, provenant de la Colombine, a été décrit par M. Harrisse sous le n° 426 dans ses *Excerpta Colombiniana.* Cet opuscule est indiqué comme imprimé par J. Froben en août 1525, et acheté par F. Colomb en 1521 ; c'est sans doute une transposition de dates. J. Froben est un des premiers imprimeurs qui aient employé en Allemagne les caractères romains. Ses fils, Jérôme et Jean II, continuèrent la profession de leur père, mort en 1527 ; ils achevèrent l'impression du Saint Augustin, qu'il avait commencée, publièrent des éditions grecques de S. Jean

Chrysostome et de S. Basile, les œuvres complètes d'Erasme en 8 vol. in-fol. (1540), etc. Ce nom de Froben a été encore porté avec honneur par plusieurs typographes et savants de la même famille, dans la seconde moitié du xvie siècle et dans le xviie.

La marque des Froben est un pigeon perché sur un bâton entortillé de deux basilics.

Federico Frezzi, moine dominicain, puis évêque de Foligno au commencement du xve siècle, mort en 1416 à Constance pendant le concile, fut un excellent prélat, à une époque il y en avait beaucoup de mauvais. Il avait composé un poème moral imité du Dante, qui jouit d'une grande vogue pendant près d'un siècle. Il est intitulé *il Quadriregio* ou le poème des quatre royaumes. Ces royaumes, que l'auteur parcourt successivement, sont ceux de l'Amour, de Satan, des Vices et des Vertus. C'est l'Amour en personne qui sert de *cicerone* dans ses propres Etats, dont le poète ne sort qu'après avoir appris, par expérience, que les plaisirs de l'amour sont éphémères et toujours chèrement payés. Dans l'exploration dangereuse de l'Empire de Satan et de celui des Vices, il a pour guide la déesse de la Sagesse ; grâce à ses conseils et à son assistance, il se tire de plus d'un mauvais pas. Le royaume des Vertus n'est autre que le Paradis, où Minerve, déesse païenne, n'a pas ses entrées. Mais elle y connaît du monde: arrivée à la frontière, elle remet le voyageur aux mains des prophètes Enoch et Elie, avec lesquels elle est dans les meilleurs termes. Dans cette œuvre bizarre, Frezzi s'est inspiré de la *Divine Comédie*, et l'a imitée heureusement dans plus d'un endroit. La vogue du *Quadriregio* était loin d'être épuisée lors de l'invention de l'imprimerie. Dès 1481, il fut imprimé à *Perusia* (Pérouse), par maestro *Stefano Arns, Almano,* in-fol. goth. à 2 colonnes. Dans

l'espace de trente ans, cette édition *princeps* fut suivie de cinq autres à Bologne, Venise et Florence. Toutes ces éditions sont rares : la plus estimée est celle de *Bologne*, 1494. Puis surgirent des dieux nouveaux! Pulci, Boïardo, Berni, l'Arioste, le Tasse, éclipsèrent le Dante lui-même, à plus forte raison son imitateur Frezzi de Foligno, qui ne fut pas réimprimé de deux siècles ! Enfin l'Académie de Foligno en donna en 1725 une édition annotée, plus correcte que les précédentes (*Foligno,* 2 vol. in-4), c'est la meilleure, sinon la plus recherchée. Tiraboschi et Guinguené ont assez longuement et convenablement parlé de Frezzi, qui n'est pas même nommé dans la plus récente histoire de la littérature italienne, celle de M. Etienne (Hachette).

André Frisner, l'un des plus anciens typographes allemands, était né dans la première moitié du xve siècle à Wonsiedel, petite ville où devait naître trois siècles plus tard l'un des plus grands écrivains modernes de l'Allemagne, Jean-Paul Richter. Frisner a imprimé en société avec Sensenschmidt à Nuremberg, de 1474 à 1478. Ayant obtenu en 1479 une chaire de théologie à Leipzig, il y transporta son matériel et y imprima une *Historia Lombardiæ.* Il passa ensuite à Rome, où il devint, sous le pontificat de Jules II, *primus ordinarius papœ,* qualité qu'il prend dans son testament, daté de 1504. Il y assigne des fonds pour la fondation d'un collège dans sa ville natale, et lègue aux Dominicains de Leipzig « son coffre de fer, avec ses ustensiles d'imprimerie, plus vingt florins pour prier Dieu pour son âme, et pour que ces religieux puissent faire, le jour de ses obsèques, un meilleur dîner qu'à l'ordinaire ». Ce curieux testament est reproduit dans l'ouvrage de Peignot.

Ahasverus Fritsch, l'un des plus féconds écrivains du

XVIIe siècle, ne suivit nullement l'exemple de son patron le Juif-Errant. Il ne bougea guère des Etats du petit prince de Schwartzburg-Rudolstadt, dont il était conseiller, charge qui devait lui laisser beaucoup de loisirs. Aussi il composa plus de 200 ouvrages ou opuscules d'histoire, de jurisprudence, de politique, de morale, etc., tant en latin qu'en allemand, dont une bonne partie a été réunie à Leipzig en 1731-2, en 2 vol. in-fol. Son érudition était étendue, mais superficielle. Il a beaucoup écrit notamment, sur les abus de l'imprimerie ; trouvant déjà qu'on imprimait sans soin, qu'il paraissait trop de livres, et surtout de méchants livres, etc. Qu'aurait-il dit, s'il avait vécu de nos jours ?

Le plus beau manuscrit connu de Froissart est celui de la bibliothèque de Breslau, en 4 vol. in-fol. sur parchemin avec miniatures. Lors de la capitulation de cette ville après Iéna, un article spécial sauvegarda la bibliothèque publique, et par conséquent le Froissart ne fut pas transporté en France.

On attribue généralement au ministre protestant Nicolas Barnaud, natif de Crest en Dauphiné, auteur avéré du *Réveil-Matin des Huguenots*, le *Secret des finances de France* (3 p. in-8, 1581), et le *Cabinet du Roi de France*, (in-8, même année), publiés l'un sous le pseudonyme de Nicolas Froumenteau, et l'autre avec les initiales N. d. C., et dédiés l'un et l'autre à Henri III. On pense que les initiales N. d. C. signifient *Nicolas de Crest* ; et, comme les deux ouvrages sont écrits du même style et dans les mêmes idées, on conjecture par induction qu'ils sont du même auteur. Cette conjecture vraisemblable a été émise d'abord par Lamonnoye. On trouve dans Brunet de grands détails sur ces deux ouvrages, et sur un troisième dédié à Louise de Lorraine, femme de Henri III, et attribué au même

auteur. Plusieurs des moyens qu'il indique pour remettre de l'ordre dans les finances, notamment la spoliation du clergé et des moines, ont été employés par la Convention.

Fycus, célèbre médecin flamand (1567-1631), a laissé plusieurs ouvrages sur la médecine et la chirurgie, qui contiennent des choses curieuses et même utiles (notamment un traité des *Cautères*), mêlées à bien des absurdités. Ainsi, il a consacré trois gros volumes in-8 à démontrer que l'union de l'âme au corps s'opérait le troisième jour après la formation du fœtus !!

(*A suivre.*)

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

La lumière électrique et les bibliothèques. — On répète souvent que les grandes bibliothèques publiques ne suivent qu'avec une lenteur par trop sage l'excellent exemple donné depuis bien des années par la bibliothèque Sainte-Geneviève du temps de M. Ferdinand Denis, l'ouverture et l'éclairage dans la soirée des salles de lecture. Si ce vœu est réalisé dans l'avenir, il est plus que probable, dans l'état actuel de la science, que l'on aura recours à la lumière électrique, dont l'emploi fait disparaître presque complètement le péril d'incendie. Il offre, de plus, des avantages incontestables pour la conservation des ouvrages et des reliures; c'est ce qui a été proclamé catégoriquement au dixième congrès annuel de l'association des bibliothécaires, réuni à Birmingham. — En effet, le gaz d'éclairage, si bien préparé qu'il soit, exhale toujours pendant sa combustion de l'acide sulfureux, et celui-ci va se condenser dans la faible couche d'humidité que l'atmosphère dépose toujours sur les livres, principalement sur ceux qui garnissent les rayons les plus élevés. Sous la double action de la chaleur et de l'humidité, l'acide sulfureux se transforme en acide sulfurique, l'un des plus redoutables agents des-

tructeurs qui existent pour les livres; — après les communards! Un habile chimiste, M. Woodward, en analysant les reliures de livres placés sur les rayons les plus hauts dans des salles éclairées au gaz, y a trouvé une quantité d'acide atteignant jusqu'à 12 0/0 du poids total du cuir de la reliure!

L'éclairage électrique est donc indiqué, à la double condition de bien isoler les conducteurs électriques, et d'employer des foyers appropriés à cette destination. Les foyers à arc, qui donne des résultats satisfaisants pour les grands éclairages de places publiques, de magasins ou d'ateliers, ne conviennent pas pour un éclairage de bibliothèque. Ils donnent une clarté trop vacillante; et, par suite, des jeux de lumière qui fatiguent les yeux. Dans l'état actuel des applications de l'électricité, la lampe à incandescence se recommande par sa clarté relativement douce et sa fixité.

Le premier livre sur le cidre. — A l'occasion de l'exposition récemment ouverte des cidres et poirés, rappelons que le plus ancien ouvrage publié sur le cidre est celui de Julien Le Paulmier de Grentemesnil, médecin normand du XVI[e] siècle, mort à Caen en 1588. Le Paulmier, praticien habile et relativement instruit, avait été médecin des deux derniers Valois. S'étant guéri, par l'usage du cidre, de palpitations de cœur et d'hypocondrie dont il était affecté depuis la journée de la Saint-Barthélemi, où il avait vu périr plusieurs de ses amis, il composa ce curieux opuscule, *De vino et pomaceo libri duo*, dans lequel il raconte sa guérison par l'usage du cidre et met hardiment cette boisson au-dessus du vin. Ce livre fut imprimé à Caen en 1588, in-8°, et traduit en français dès l'année suivante. Sans admettre toutes les vertus merveilleuses que Le Paulmier attribuait au cidre par reconnaissance, on doit constater que ce livre renferme des faits utiles, et que le bon cidre est une boisson infiniment préférable, sinon à tous les vins, du moins aux produits sophistiqués qu'on débite aujourd'hui sous ce nom en si effroyable quantité. On connaît du même auteur un ouvrage latin beaucoup plus étendu sur les maladies contagieuses, et un petit traité en français, très curieux et rare, *De la nature et curation des plaies de pistolle, arquebuse et autres bastons à feu. Paris*, 1569, in-8°.

Ce nom de Le *Paulmier* ne semblait-il pas prédestiné pour célébrer les pommes?

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LES DIFFÉRENTES ÉDITIONS

DES

ŒUVRES D'OVIDE

ORNÉES DE PLANCHES

PUBLIÉES AUX XVe ET XVIe SIÈCLES

Par M. Georges DUPLESSIS

(*Suite et fin.*)

---

74. — 1539. Paris. — Les Œuvres de Clément Marot, valet de chambre du Roy. Desquelles le contenu sensuyt. L'Adolescence Clementine, la suyte de l'Adolescence bien augmentée. Deux liures de Epigrãmes. Le premier liure de la Metamorphose de Ouide..... On les vend à Paris en la grand salle du Palais par Gilles Corrozet. M. D. XXXIX. In-16.

M. Émile Picot, dans le Cat. de la Bibliothèque de M. le baron James de Rothschild auquel nous empruntons la mention ci-dessus, dit : « Cette édition, imprimée en jolies lettres rondes et *ornée de petites figures en bois*, reproduit l'édition de Gryphius. » [No 606.]

75. — 1541. Paris. — Les XXI epistres Douide translatées de latin en francoys, par reuerend père en Dieu Monseigneur leuesque d'Angoulesme. Nouuellement reueues et corrigées oultre les précédentes impressions. M. D. XLI. In-16.

On les vend à Paris en la rue neufue Nostre-Dame à

l'enseigne Sainct Jehan Baptiste près Saincte Genuiefue des Ardens par Denys Ianot, imprimeur.

Comme l'édition des *Métamorphoses* publiée par Denis Janot que nous signalons plus haut (N° 73) cette édition des *épitres* renferme des estampes de plusieurs mains. Nous retrouvons ici *Hercule tuant l'Hydre* empruntée à l'*Hécatongraphie*. Les estampes qui ne proviennent pas de l'*Hécatongraphie* sont grossièrement gravées et dessinées sans goût.

76. — 1541. PARIS. — Les cõtrepistres d'Ouide nouuellement inventées et composées par Michel d'Amboyse, dict l'Esclaue fortuné, seigneur de Cheuillon, ou sont contenues plusieurs choses récréatives et dignes de lire. Nouuellement imprimées à Paris, auec priuilège. 1541. A Paris, chez Denys Ianot, lybraire et imprimeur, 1541. In-12.

Ce petit volume, qui n'est mentionné dans cette bibliographie que comme un hors d'œuvre, renferme quinze petites gravures en bois de valeur bien diverse. Si l'on en excepte cinq qui sont gravées dans le goût des planches de l'*Hécatongraphie*, les autres sont dessinées sans esprit et gravées très lourdement.

77. — 1543. PARIS. — Le grād Olympe des histoires poëtiques du prince de poesie Ovide Naso en sa metamorphose, traduit de latin en francois. On les vend à Paris au clos Bruneau, par G. le Bret, 1543. In-8°, fig. sur bois.

Cette édition, que nous n'avons pas vue, est indiquée dans le Cat. de la vente Solar. 1860. N° 955.

78. — 1543. PARIS. — Les XV livres de la Métamorphose d'Ouide contenant l'Olympe des histoires poétiques, traduictz en françoys, le tout figuré de nouuelles figures et hystoires. Imprimé à Paris par Denys Ianot, 1543. Pet. in-8°.

La première édition parut en 1539. Voir plus haut, N° 73.

79. — 1544. PARIS. — Les vingt et vne épistre d'Ovide translatées de latin en frãcoys, par reuerend père en Dieu Mõseigneur l'euesque d'Angoulesme (Octavien de St-Gelais), nouuellement reueues et corrigées oultre les précédentes impressions. S'ensuyvent quatre epistres d'Ovide nouuellement faictes et composées oultre les premières, par maistre André de la Vigne. On les vend à Paris en la rue Sainct Jacques à l'enseigne des trois couronnes chez Regnault, libraire, 1544. In-16.

A la fin on lit : Imprimé à Rouen par Nicolas Le Roux pour Pierre Regnault.

Cette traduction contient vingt et une petites planches gravées en bois et divisées chacune en trois compartiments. Le dessin qui est français n'a pas grand caractère.

80. — 1544. PARIS. — Les vingt et une epistres d'Ovide translatées de latin en francoys par... l'évesque d'Angoulesme (Octavien de Saint-Gelais). Quatre epistres d'Ovide nouvellement faictes et composées oultre les premières par Me André de la Vigne. On les vend à Paris par Guill. le Bret. 1544. In-16.

Cette édition qui nous est révélée par le Cat. Veinant, 1860, N° 316, pourrait bien être un tirage différent de l'édition précédente.

81. — 1545. MAYENCE. — P. Ouidii Nasonis dess aller Sinreichsten poeten Metamorphosis das ist von der wunderbarlicher Verenderung der Gestalten der Menschen Thier und anderer Creaturen etc.... Etwan durch den Wolgelerten M. Albrechten von Halberstat inn Reime weiss verteutscht jetz erstlich gebessert und mit figuren der Fabeln gezirt durch Georg Wickram zu Colmar. Epimythium das ist der lüstigen Fabeln des obgemeltes büchs Ausslegung jederman Kürtzweilig vornemlich aber allen liebhabern der Edlen Poesi stadtlich zu lesen Gerhardi Lorichii Hadamarii.

Getruckt zu Meyntz bei Iuo Schöffer mit Keyserlicher Maiestat Gnad und freiheyt nit nach zu Trucken etc. Anno M. D. XLV. In-folio.

82. — 1547. LYON. — Le procès d'Aiax et d'Ulisses pour les armes d'Achilles, contenu au treziesme liure de la Metamorphose d'Ovide, translaté en langue françoise par M. Jacques Colin, abbé de S. Ambrois. Premise la description des dictes armes, translatée du grec Homère en françois, et à la fin du procès aulcunes élégantes epistres par le dict M. I. Colin. A Lyon, par Pierre de Tours deuant nostre Dame de Confort. MDXLVII. Pet. in-8° de 33 feuillets. Fig. sur bois.

Nous n'avons pu voir ce volume qui passa à la vente Yemeniz en 1867.

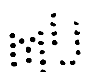
83. — 1547. PARIS. — Di Ovidio le Metamorphosi ... tradotte del latino in volgar verso, con le sue allegorie, significationi et dichiarazioni delle fauole in prosa. Aggiontoui nuouamente la sua tauola ... et di nuouo corretto : Composto per Nicolo de gli Augustini, ristampato ... ad instantia et spese di Federico Toresano in Venetia, 1547. In-4° de 167 ff., fig. sur bois.

Édition qui ne nous est connue que par le *Manuel du libraire* de Brunet. Tome IV, col. 293.

84. — 1547. VENISE. — Epistole d'Ovidio di Latino in lingua toscana tradotte et nuovamente con somma diligentia corrette. In Venetia, M. D. XLVII. Pet. in-8.
Au recto du dernier feuillet : In Venetia per Pietro et Cornelio Nepote di Nicolini da Sabio, M. D. XLVII.

Les 21 planches qui accompagnent cette édition sont très grossièrement gravées et ne présentent aucun intérêt.

85. — 1549. LYON. — Les Œuvres de Clement Marot de Cahors, vallet de chambre du Roy. A Lyon, par Jean de Tovrnes. M. D. XLIX. In-16.



Dans l'avis de « l'*Imprimevr av lectevr* » on lit : « ... Comme tu peux voir, que i'ay estendu en lhonneur du defunct toute ma possibilité à illustrer sa metamorphose de figures assez iolimẽt taillées, pour le moins telles que j'ay peu pour te animer et satisfaire à vouloir coronner l'œuure de toute affection ainsi qu'il est deu au mérite de l'autheur et à sa delectation. De Lyon ce XX d'aoust 1549. »

Première édition des Œuvres de Clément Marot publiées par Jean de Tournes avec 21 planches pour le 1er et le 2e livre de la *Métamorphose*. Les planches qui sont ici reparaissent pour la première fois entourées d'élégantes bordures dans la *Métamorphose figurée*. J. de Tournes, 1557, petit in-8°. Voir plus loin N° 97.

86. — 1551. Mayence. — P. Ovidii Nasonis dess aller Sinreichsten Poeten Metamorphosis, Das ist von der wunderbarlicher Verenderung der Gestalten der Menschen Thier und anderer creaturen, etc..... Etwan durch den Wolgelerten M. Albrechten von Halberstatt inn Reime weiss verteutscht, Jetz erstlich gebessert und mit figuren der Fabeln gezirt, durch Georg Wickram zu Colmar. Epimythium das ist Der Lüstigen Fabeln des obgemeltes buchs Ausslegung jederman Kurtzweilig vornemlich aber allen Liebhabern der Edlen Poesi stadtlich'zu lesen Gerhardi Lorichii Hadamarii.

Getruckt zu Meyntz bei Iuo Schöffer mit Keyserlicher Maiestat Gnad und Freiheyt nit nach zu Trucken ec. Anno M.D.LI. In-fol.

Si le titre de cet ouvrage ne nous apprenait pas le nom de l'auteur des 48 planches qui l'accompagnent, nous serions bien embarrassé pour le nommer, car ces estampes n'offrent aucun caractère particulier. Elles se rattachent cependant à l'école de Nuremberg plutôt qu'à l'école de Colmar. Georges Wickram, qui est désigné ici comme étant de Colmar, est indiqué comme né à Spire par Nagler; son œuvre est aussi peu connu que son nom. Une des planches de ce volume, celle qui se trouve au feuillet CI, porte la date de 1545. La première édition de ce livre parut en effet à Mayence à cette date. Voir plus haut, N° 81.

87. — 1552. Venise. — Pub. Ovidii Nasonis Heroides cum interpretibus Hvbertino Crescent. et Jano Parrhasio..... Venetiis, apud Bartholomæum Cœsanum. M.D.LII. In-4.

Figures sans valeur; l'une d'elles, colonnes 471-472, est signée d'un M.

88. — 1553. Venise. — Metamorphoseon Pub. Ouidii Nasonis Sulmonensis Libri XV. Raphaelis Regii Volterrani luculentissima explanatio, cum nouis.... viri eruditissimi additionibus. Lactantii placidi in singvlas fabvlas argvmenta.......... Venetiis apud Hieronymum Scotum. M.D.LIII. In-fol.

Ce volume contient 15 planches gravées en bois avec une certaine habileté; l'une d'elles reparaît trois fois.

89. — 1553. Venise. — All'invitiss. e gloriosiss. Imp. Carlo Qvinto. Le Trasformationi di M. Lodovico Dolce con privilegii. In Venetia. Appresso Gabriel Giolito de Ferrarie Fratel. M.D.LIII. In-4°.

Frontispice gravé en bois et 94 planches d'un très bon goût et exécutées très finement. Elles ne portent aucune marque. Au recto du dernier feuillet se trouve la marque de G. Giolito.

90. — 1553. Lyon. — Œuvres de Clement Marot. Lyon. Jean de Tournes, 1553. In-16, fig. en bois aux *Métamorphoses*.

91. — 1554. Paris. — Les XV livres de la Metamorphose d'Ovide, poete très élégant, contenants l'Olympe des histoires poétiques, traduitz de Latin en Francois. Reueu et corrigé, à Paris, par Jehan Ruelle, demeurant en la rue Sainct Iaques à la queue de Regnard, 1554. In-18.

Ce petit volume contient 150 planches qui sont de différentes mains; les unes, gravées au simple trait, sont d'un dessin agréable, les autres au contraire, gravées très grossièrement, sont sans valeur.

92. — 1554. Paris. — Les vingt et une epistres d'Ovide translatées de latin en francoys par reverend père en Dieu Monseigneur l'evesque d'Angoulesme. Nouuellement reveues et corrigées, oultre les précédentes impressions. On les vend à Paris..... chez Pierre Regnault, libraire, 1554. In-8 de 172 feuillets, fig. en bois.

A la fin : Imprimé à Rouen, par Nicolas le Roux, pour Pierre Regnault.

Nous trouvons la mention de cette édition dans le *Répertoire* publié par M. Morgand, 1882, N° 1421. Elle nous paraît avoir de grandes analogies avec l'édition indiquée plus haut, N° 79.

93. — 1554. Lyon. — Œuvres de Clement Marot. Lyon. Guill. Rouille (imprimé chez Ian Ausoult), 1554. In-12, fig. en bois aux *Métamorphoses*.

94. — 1556. Paris. — Ovide. De l'art d'aymer translate de latin en francoys avec plusieurs autres petites œuures dont le contenu est en la page suyuante. Le tout mieux que par cy deuant reueu et corrigé. A Paris par Estienne Groulleau, demourant en la rue Neuue Nostre Dame à l'enseigne Saint Jehan Baptiste, 1556. In-16.

Ce petit volume renferme sept gravures en bois de différentes mains. Aucune de ces planches n'est sans valeur; la dernière, qui accompagne la *Déclamation morale de l'amant renonçant à la fole amour*, semble appartenir à un disciple du petit Bernard.

95. — 1556. Lyon. — Les XXI epistres d'Ovide. Les dix premières sont traduites par Charles Fontaine Parisien: le reste est par lui reuu et augmenté de préfaces. Les amours de Mars et Venus et de Pluton vers Proserpine, imitacion d'Homère et d'Ouide. A Lyon, par Jan de Tovrnes et Gvil. Gazeau. M.D.LVI. Auec priuilège du Roy. In-18.

Ce petit volume contient sur le titre un fort bon portrait d'Ovide, plus treize jolies petites estampes en bois aux pages 17, 35, 53, 69, 87, 108, 164, 185, 207, 221, 241, 315, 333. A la page

221, par erreur numérotée 121, se trouve une petite figure de *Médée* qui fut utilisée l'année suivante par Jean de Tournes dans l'édition des *Métamorphoses* publiée avec des bordures pour la première fois en 1557.

96. — 1556. LYON. — Trois premiers liures de la Métamorphose d'Ovide, traduictz en vers Frãcois. Le premier et second par Cl. Marot, le tiers par B. Aneav. Mythologizez par Allegories historiales, naturelles et moralles recueillies des bons autheurs grecz et latins, sur toutes les fables, et sentences illustrez de figures et images conuenantes. Avec vne préparation de voie à la lecture et intelligence des poëtes fabuleux. A Lyon, par Gvillaume Roville, à l'escv de Venise, 1556. Auec privilége du Roy pour dix ans. In-8 de 266 pag.

A la dernière page on lit : Imprimé par Macé Bonhomme à Lyon.

A la page 203 de ce volume nous avons lu les initiales I. F. à la gauche du bas de l'image représentant *Actéon changé en cerf*. Cette planche parut antérieurement dans : *Picta poesis*. Lyon. Macé Bonhomme, 1552, page 41. Sur une des bordures du livre, bordure qui se répète très souvent, on lit les lettres P. V. qui se retrouvent sur les encadrements des emblèmes d'Alciat publiées par le même Rouille. Faut-il attribuer ces bordures à Pierre de Vingles, comme nous l'avons proposé ailleurs ? En tous cas, elles sont d'un bon goût et ont été dessinées par un artiste de valeur. M. Gonse avait exposé en 1882 aux *Arts décoratifs* un exemplaire semblable à celui que nous indiquons ici : l'adresse sur le titre de Macé Bonhomme remplaçait l'adresse de G. Rouille. On sait que ces deux industriels étaient associés pour toutes les publications de ce genre, et que le nom de l'un substitué au nom de l'autre ne saurait constituer une édition différente.

97. — 1557. LYON. — La Métamorphose d'Ovide figvrée. A Lyon, par Jan de Tovrnes. M.D.LVII. Avec priuilège du Roy. In-8.

Dedicace *à Monsieur de la Rivoire aumonier de Monsignevr Le Dauphin*, datée de *Lyon ce 20 aoust* 1557.

Première édition, très difficile à rencontrer en bon état, de ce charmant ouvrage dû très probablement à Bernard Salomon. Elle comprend 178 planches. Quoique cette édition soit la première, elle ne renferme pas des planches également bien tirées.

98. — 1557. Lyon. — Excellente figueren ghesneden vuyten vppersten Poëte Ouidius vuyt vyfthien boucken der veranderinghē met huerlier bedietsele. Duer Guilliaume Borluit burgher der stede van Ghendt. Gheprint tot Lions, by my Ian van Tournes. 1557. In-8°.

Charmante suite de 178 planches encadrées dans des bordures d'un goût excellent. Les épreuves qui se trouvent dans cette édition avec texte hollandais sont très bonnes. Ce second tirage suivit de bien près le premier, car la dédicace *Den Ionsteghen leser Salvyt* est datée de Lyon, 3 sept. 1557.

99. — 1557. Venise. — Le Trasformationi di M. Lodovico Dolce. In qvesta qvarta impressione da lui in molti luoghi ricorrette. con privilegi. In Vinegia Appresso Gabriel Giolito de Ferrari. M.D.LVII. In-4°.

Cette édition ne comprend que 82 planches plus le frontispice et la marque de G. Giolito. Ici les petites planches, les mêmes qui se trouvent dans l'édition de 1553 (voir plus haut, N° 89), sont accompagnées de deux petites bordures qui se raccordent avec la justification générale du livre; les épreuves dans cette édition sont encore très satisfaisantes.

100. — 1558. Lyon. — Les Oevvres de Clément Marot de Cahors, vallet de chambre dv Roy, Reueues et augmentees de nouueau. A Lyon, chez Gvillavme Rouille, à l'Escu de Venise. 1558. In-16.

Le livre des *Traductions* porte la date de 1557. — Cette édition contient quarante-quatre petites planches gravées en bois avec une certaine finesse. Dans l'avis *Aux lecteurs*, on lit : ...... « Vous trouverez le translat des deux premiers liures de la Métamorphose orné de plusieurs belles figures appropriées selon que la matière le requeroit..... »

101.— 1558. Lyon.— Clement Marot. A Lyon. par Jean de Tovrnes. M.D.LVIII. In-16, fig. en bois aux *Métamorphoses.*

102.— 1559. Lyon.— La Vita et Metamorfoseo d'Ovidio, figurato et abbreuiato in forma d'Epigrammi da M. Gabriello Symeoni, con altre stanze sopra gl'effetti della Luna : il ritratto d'vna Fontana d'Ouernia : et vn'Apologia generale nella fine del libro. All'Illustrissima Signora Duchessa di Valentinois. A Lione per Giouanni di Tornes nella via Resina, 1559. In-8°.

Sur le titre le portrait de G. Symeoni avec cette légende : *Par animvs formæ, dispar fortvna dvobvs.* 178 figures pour les métamorphoses encadrées dans de charmantes bordures, les mêmes que dans l'édition de 1557 (N° 97), puis la vue de « La Fontana di Roiag in Overnia ». La dédicace de G. Symeoni à Diane de Poitiers est datée du 1er janvier 1559.

103.— 1559. Lyon.— Œuvres de Clement Marot. Lyon. Jean de Tournes, 1559. In-16, fig. en bois aux *Métamorphoses.*

104. — 1561. Venise. — Le Metamorfosi d'Ovidio. Al christianissimo re di Francia Henrico secondo, di Giouanni Andrea dell' Anguillara. In Venegia. G. Griffo, 1561, pet. in-4°, gr. en bois.

Nous avons trouvé l'indication de cette édition dans le Catalogue de Tross, 1869, p. 140, N° 4913.

105.— 1563. Francfort. —Metamorphoses Ovidii, Argvmentis qvidem soluta oratione, Enarrationibus autem et allegoriis Elegiaco uersu accuratissimè expositae, summaqz diligentia ac studio illustratae per M. Iohan. Sprengivm Avgvstan. Vna cum uiuis singularum transformationum iconibus, à Vergelio Solis, eximio pictore, delineatis. Cvm gratia et privilegio. 1563. In-12.

A la fin : Impressvm Francofvrti apvd Georgivm Cor-

vinvm, Sigismvndvm Feyerabent et haeredes Wygandi Galli, 1563.

Première édition sans les bordures de ce curieux ouvrage gravé avec soin d'après les dessins de Virgile Solis. Les 178 planches ne portent pas toutes le monogramme de Virgile Solis, mais elles sont incontestablement toutes de son dessin. On voit au bas d'un certain nombre de planches la lettre H, qui pourrait bien être le monogramme du graveur inconnu qui a gravé dans le bois les dessins de V. Solis. Bartsch (t. IX, p. 320) affirme que plusieurs planches de ce volume ont été utilisées plus tard dans : *Nicolai Reusneri Leorini Silesii Emblemata.* Francof. ad Mœnum, 1581, per Joannem Feyerabend. In-4°.

106. — 1563. Francfort. — Johan. Posthii Germershemii Tetrasticha in Ovidii Metam. lib. XV. qvibus accesserunt Vergilii Solis figurae elegantiss. et iam primum in lucem editae....... cvm gratia et privilegio Rom. Caes. et Reg. maiestat. M.D.LXIII. In-4° obl.

On lit au bas de la dédicace à Erasme Neustetter : *Francofurti ad Mœnum, anno 1563, Kalend. Martii.* A la fin du volume : Impressum Francofurti, apud Georgium Corvinum, Sigismundum Feyerabent et heredes Wigandi Galli, 1563.

Quoique ce volume porte, comme le précédent, la date de 1563, ce n'est en réalité que la seconde édition. La première, publiée sans bordure, est mentionnée ci-dessus; dans celle-ci les bordures apparaissent pour la première fois et on lit sur le titre : *Jam primum in lucem editae.* Quoi qu'il en soit, les épreuves sont encore excellentes, et comme les bordures sont fort intéressantes, cette édition mérite d'être recherchée au même titre que la première.

107. — 1564. Lyon. — La Metamorphose d'Ovide figvrée. A Lyon, par Jan de Tovrnes. M.D.LXIIII. Auec priuilège du Roy. In-8°.

La dédicace à Monsieur de la Rivoire, secrétaire de la reine de Navarre, porte toujours la date du 20 aoust 1557.

Cette édition de 1564 est absolument conforme à l'édition fran-

çaise de 1557, elle contient également 178 planches. Quelques interversions dans les sujets ne constituent pas des différences véritables. Ainsi dans l'édition de 1564 *Pallas et les Muses* occupe le recto du feuillet C. 1, tandis que dans l'édition de 1557 cette planche occupe le recto du feuillet E. 1, il en est de même pour les feuillets C. 8 recto et verso et F. 3 verso, différents dans les deux éditions. On voit en outre que M. de la Rivoire était devenu secrétaire de la Reine de Navarre.

108. — 1566. Paris. — La Metamorphose d'Ovide figvrée. A Paris, chez Hiërosme de Marnef et Guillaume Cauellat, au mont S. Hilaire, à l'enseigne du Pélican, 1566. In-16.

La dédicace « à Monsieur de la Rivoire, aumonier de Monseigneur le Dauphin » est datée de « Lyon, ce 20 aoust 1557 ». Les planches au nombre de 178, sont des imitations de l'édition publiée pour la première fois à Lyon en 1557 par Jean de Tournes; elles sont sans bordures.

109. — 1568. Venise. — Le Trasformationi di M. Lodovico Dolce tratte da Ovidio, con gli argomenti et allegorie al principio et al fine di ciascun canto et con la givnta della vita d'Ovidio, di nvovo rivedvte, corrette et di molte figure adornate a suoi luoghi. In Venetia appresso Francesco Sansovino. M.D.LXVIII. In-4°.

Parmi les trente gravures en bois qui accompagnent cette édition il y en a un certain nombre qui paraissent avoir été utilisées antérieurement dans une édition plus petite; aux deux côtés de la planche sont fixées deux fragments de bordures ou deux cariatides qui élargissent, sans bien grande nécessité, la vignette placée au commencement de quelques chants.

110. — 1568. Bale. — Opera P. Ovidii Nasonis qvibvs accesservnt Primo, in Metamorphosin, Fastos, Heroidū et A. Sabini epistolas, non solum argumenta, græce et latine ex ipsis fontib. sumpta : sed etiam mythologiæ, tabula chronologica, et annotationes omnibus poeticæ disciplinæ studiosis et ad intelligendum et ad imitandum frugiferæ; per Joan. Thomam Freigivm..... Cum Cæs.

Maiest. Gratia et priuilegio. Basileæ, ex officina Henric Petrina. In-8°.

A la fin de la préface : Basilea, mense Martio, anno. M. D. LXVIII, et à la fin du livre : Basileæ ex officina Henrici Petrina anno M.D.LXVIII.

On commettrait une grave erreur si on attribuait à Hans Holbein le dessin des 90 planches qui accompagnent ce volume parce que sur les deux ou trois premières estampes on voit le monogramme **H. H** accompagné d'un burin. Le petit burin placé au dessous n'indiquerait-il pas qu'il s'agit du graveur qu'il faudrait encore absolument rejeter le nom d'Holbein, les planches étant fort médiocrement gravées et le dessin n'offrant rien de particulier. Dans cette édition, p. 349, on trouve une estampe portant la marque MB.

Ce volume est en réalité le premier volume des Œuvres complètes du poète publiées à Bâle par H. Petrina. Les tomes 2 et 3 de la même édition sont mentionnés ci-dessous N°s 111 et 112.

111\. — 1568. Bale. — P. Ovidii Nasonis Fastorum lib. VI, cum Ioannis Thomae Freigii argumentis et annotationibus. Tristium lib. V. De Ponto lib. IIII. Item, Claudii Ptolemaei in errantium stellarum significationes, per Nicolaum Leonicum è Graeco translatae...... Basileæ. s. d. In-8°.

A la fin : Basileæ. Ex officina Henric. Petrina, Mense Martio An. M.D.LXVIII.

Ce petit volume contient 26 gravures en bois assez médiocres, l'une d'elles (p. 13) porte un monogramme formé de deux lettres entrelacées (KD) ; elle représente Janus.

112\. — 1568. Bale. — P. Ovidii Nasonis Amatoria. Heroidum Epistolæ et Auli Sabini Epistolæ tres, cum argumentis et annotationibus Ioan. Thomæ Freigii ..... Fragmenta ex epigrammatis Nasonis, Carmen ad Pisonem elegantia et eruditione nobile ..... Basileæ, s. d. In-8°.

A la fin de l'épitre dédicatoire : *Dat. Ex domicilio Musarum Basilea, mense Martio, anno Domini M. D. LXVIII.*

A la fin : Basileæ, ex officina Henric. Petrina, mense Martio Anno M. D. LXVIII.

Ce volume contient 26 petites planches gravées en bois. Ce sont des estampes sans valeur. L'une d'elles, qui se trouve déjà dans l'édition des *Métamorphoses* citée ci-dessus (N° 110), occupe ici la page 176 et porte le monogramme MB.

113. — 1569. Francfort. — Iohan. Posthii Germershemii Tetrasticha in Ovidii Metam. lib. XV. Qvibus accesserunt Vergilij Solis figuræ elegantiss. et iam primum in lucem editæ. Schöne Figuren auss dem fürtrefflichen Poeten Ouidio allen Malern Goldtschmiden und Bildthauwern zu nutz und gutem mit fleiss gerissen durch Vergilium Solis unnd mit Teutschen Reimen turtzlich erklāret dergleichen vormals im Drück nie aussgangen Durch Johan Posthium von Germerssheim. Cvm gratia et privilegio Cæsareo. M. D. LXIX. In-4°, obl.

A la fin : Impressvm Francofvrti apud Georgium Coruinum, Sigismundum Feyrabent et hæredes Wigandi Galli. M. D. LXIX.

La dédicace à Erasme Neustetter est datée de 1563. Troisième édition, fort digne encore d'être recherchée, de l'ouvrage mentionné plus haut sous les N°s 105 et 106.

114. — 1570. Paris. — Les XV livres de la Metamorphose d'Ouide poete très élégant, contenants l'Olympe des Hystoires poétiques, traduitz de latin en François. Reueu et corrigé nouuellement. A Paris, chez Jan Ruelle, rue S. Iacques à l'enseigne S. Nicolas, 1570. In-16.

Les 25 planches qui se trouvent dans cette édition sont en partie empruntées aux *Emblèmes d'Alciat* publiées chez Hiérosme de Marnef et au verso du feuillet 145, on voit comme cul-de-lampe cette tête de bœuf qui est souvent repétée dans l'édition des *Emblèmes d'Alciat* publiée à Lyon chez Guill. Rouille et Macé Bonhomme. Ces planches n'offrent, au reste, qu'un intérêt secondaire. La gravure en est faible. Elles ont paru antérieurement,

accompagnées de beaucoup d'autres, dans une édition des *Métamorphoses* publiée par le même J. Ruelle en 1554. (Voir N° 91.)

115. — 1570. Paris. — Metamorphoses Ovidii, Argvmentis quidem soluta oratione, Enarrationibus autem et allegoriis Elegiaco versu accuratissime expositæ summaq. diligentia ac studio illustratæ par M. Ioan. Sprengivm Avgvstan. Vna cum artificiosis picturis, præcipuas historias aptè repræsentantibus. Parisiis. Apud Hieronymum de Marnef, et Gulielmum Cauellat, sub Pelicano, monte D. Hilarii, 1570. In-16.

Cette édition contient 178 grav. sur bois, copies de l'édition donnée pour la première fois par Jean de Tournes en 1557.

116. — 1571. Paris. — Les XXI épitres d'Ovide. Les dix premières sont traduites par Charles Fontaine, parisien, le reste est par lui reuu et augmenté de préfaces. Les amours de Mars et Venus et de Pluton vers Proserpine, imitacion d'Homère et d'Ouide. A Paris, chez Hiérosme de Marnef et Guillaume Cauellat, au Mont S. Hilaire à l'enseigne du Pélican, 1571. In-16.

En tête deux épitres dédicatoires : *A Noble et honorable Dame, Madame de Crvssol* daté de *Lion ce premier jour de may* 1556, et l'autre *A Monsieur de Crvssol Seneschal de Cahors en Qverci et l'un des cent gentilzhommes de la chambre du Roy,* daté de *Lion ce premier iour de januier l'an* 1551.

Les 25 planches qui ornent ce petit volume sont du meilleur goût et sont gravées avec une grande habileté. Elles nous paraissent dignes d'être attribuées au petit Bernard.

117. — 1571. Venise. — Le metamorfosi d'Ovidio ridotte da Giouanni Andrea dall' Anguillara in ottaua rima : con l'annotationi di Gioseppe Horologgi, e con gli argo menti di Francesco Turchi. In Venetia, appresso Francesco de' Franceschi Sanese, 1571. In-4°, fig. sur bois.

Nous avons trouvé la mention de cette édition dans le Catalogue de la vente Yémeniz, 1867. N° 1489.

118. — 1572. VENISE. — Le Metamorfosi di Ovidio ridotte da Gio. Andrea dall' Angvillara in ottaua rima, di nuouo dal proprio auttore riuedute et corrette, con gli argomenti di M. Francesco Turchi, con privilegii. In Venetia. M. D. LXXII. Appresso Francesco de Franceschi Sanese. In-18.

En tête de chaque livre se trouve une petite gravure en bois sans grand caractère.

119. — 1573. LYON. — Les XXI Epistres d'Ovide. Les dix premières sont traduites par Ch. Fontaine (les autres par Octavien de S. Gelais). Lyon, I. de Tournes, 1573. In-16.

Cette indication nous est fournie par le Catalogue Potier, 1863. N° 1437.

120. — 1573. LYON. — Clément Marot. A Lyon, par Jean de Tovrnes. M.D.LXXIII. In-16.

Les planches qui se trouvent ici dans la traduction des deux premiers livres de la *Métamorphose* ont paru déjà dans la première édition des *Œuvres de Clément Marot* publiée par Jean de Tournes à Lyon en 1549. (Voir ci-dessus N° 85.)

121. — 1573. PARIS. — Les 15 livres des Métamorphoses interprétée en rimes françoises par Fr. Habert. Paris, Marnef, 1573. In-16.

Edition citée par Brunet. *Manuel du libraire*, IV, col. 284.

122. — 1574. PARIS. — Les XXI Epitres d'Ovide. Les dix premières traduites par Charles Fontaine. — Les amours de Mars et Venus et de Pluton vers Proserpine ..... Paris, Hierosme de Marnef et G. Cauellat, 1574. In-16, gr. sur bois.

Nous empruntons la mention de cette édition au Cat. Tross, 1874, VIII, p. 570. N° 4636.

123. — 1574. Paris. — Heroides, de arte Amandi, de remedio amoris .... cum J. B. Egnatii observationibus. Paris, Hier. de Marnef, 1574. In-16.

Édition citée par Brunet, *Manuel du libraire*, IV, col. 278.

124. — 1574. Paris. — Les quinze livres de la Métamorphose d'Ovide interpretez en rime françoise selon la phrase latine par François Habert d'Yssouldun en Berry et par luy présentez au Roy Henry II. Nouuellement enrichiz de figures non encores par cy-deuant imprimées. A Paris, De l'Imprimerie de Hierosme de Marnef et Guillaume Cauellat, au mont S. Hilaire à l'enseigne du Pelican, 1574. In-12 de 959 et 17 pages.

Les planches, au nombre de 180, qui se voient ici ont déjà paru, malgré la mention du titre « non encore cy devant imprimées », dans l'édition donnée par J. de Marnef en 1566. (Voir N° 108.)

125. — 1576. Paris. — Pvb. Ovidii Nasonis Metamorphoseon libri XV. post omnes omnium editiones emendati, et recens cum scholiis in margine, ac breuissimis in singulas quasque fabulas argumentis illustrati, tum artificiosis picturis prœcipuas historias aptè representantibus, in gratiam studiosæ iuuentutis, nunc primum editis. Cum indice Fabularum copiosissimo. Parisiis, apud Hieronymum de Marnef, et Gulielmum Cauellat, sub Pelicano, Monte Diui Hilarii, 1576. In-16.

Cette édition contient 178 planches.

126. — 1578. Lyon. — Œuvres de Clement Marot. Lyon. Jean de Tournes, 1578. In-16. Fig. en bois aux *Métamorphoses*.

127. — 1579. Lyon. — Œuvres de Clément Marot. Lyon. Jean de Tournes, 1579. In-16. Fig. en bois aux *Métamorphoses*.

128. — 1579. VENISE. — Le Metamorfosi di Ovidio ridotte da Gio. Andrea dall'Angvillara in ottaua rima, di nuouo dal proprio autore riuedute et corrette, con gli argomenti di M. Francesco Turchi. In Venetia. Appresso Francesco de' Franceschi Sanese. M. D. LXXIX. In-18.

Dans cette édition on retrouve les quinze planches sans grande valeur insérées précédemment par Fr. de Franceschi dans une édition de 1572. (N° 118.)

129. — 1579. FRANCFORT. — Pvb. Ovidii Nasonis Metamorphoseon libri XV, in singulas quasque fabulas Argumenta, ex postrema Jacobi Micylli Recognitione. Francofurti ad Mœnvm. M. D. LXXIX. In-12.

A la fin on lit : Impressum Francofurti, apvd Georgivm Coruinum, impensis Iohannis Feyerabendii.

Le monogramme de Virgile Solis qui se voit au bas d'un certain nombre de planches de cet ouvrage témoigne de la part qu'y a prise le maître allemand. Si les 178 estampes qui le composent ne sont pas gravées d'après les dessins de Virgile Solis, elles ont certainement été exécutées sous sa direction. Dans cette édition les planches ne sont pas encadrées dans des bordures. La première édition de ce recueil parut en 1563. Voir ci-dessus les N°s 105 et 106.

130. — 1579. PARIS. — Les quinze liures de la métamorphose d'Ovide, interpretez en rime françoise, selon la phrase latine, par Fr. Habert; nouuellement enrichiz de figures non encore par cy deuant imprimées. Paris. Hierosme de Marnef, 1579. In-16.

131. — 1580. PARIS. — Les 15 livres de la métamorphose interprétée en rimes françoises par Fr. Habert... Paris, Marnef, 1580. In-16.

Édition citée par Brunet, *Manuel du libraire*, IV, col. 284.

132. — 1580. FRANCFORT. — Picta poesis Ovidiana. Thesavrvs propemodvm omnivm fabvlarvm poeticarvm,

Favsti Sabaei Brixiani, aliorumque clarorum virorum... ex recensione Nicolai Revsneri, jurisconsulti et poetæ Laureati. Cum gratia et priuilegio Cæsareæ majestatis. Impressum Francoforti ad Mœnum. M. D. LXXX. In-12.

A la fin : Impressvm Francoforti ad Mœnum, per Iohannem Spies, Impensis Sigismundi Feyerabendii. M. D. LXXX.

Dans cet ouvrage sont insérées les planches d'après Virgile Solis qui furent gravées bien anterieurement et qui parurent pour la première fois à Francfort en 1563.

133. — 1580. Paris. — Les XXI Epitres d'Ovide. Les dix premières sont traduites par Charles Fontaine Parisien : le reste est par luy reuu et augmenté de préfaces. Les amours de Mars et Venus, et de Pluton vers Proserpine, imitacion d'Homère et d'Ouide. A Paris, chez Hierosme de Marnef, et la Veufue Guillaume Cauellat, au mont S. Hilaire à l'enseigne du Pelican, 1580. In-16.

Comme dans l'édition de 1571, citée plus haut (n° 116) les épitres dédicatoires sont datées du 1er mai 1556 et du 1er janvier 1551. Cette édition contient également 25 planches.

134. — 1581. Venise. — Le metamorfosi di Ovidio, ridotte da Giouanni Andrea dall' Anguillara in ottaua rima; e di nuovo da esso riuedute, e corette, con l'annotationi di M. Gioseppe Horologgi e con gli argomenti di M. Francesco Turchi. In Venetia, appresso Oratio de Gobbi, 1581. In-8°.

Les planches sur bois n'ont aucun caractère; elles sont dessinées lourdement et gravées fort mal.

135. — 1581. Francfort. — Ovidii Metamorphosis. Allen Poeten, Malern, Goldschmieden, Bildhawern, und Liebhabern der Poesie an Tag geben durch Sigmund Feyrabent. Frankfort am Mayn, 1581. In-fol.

Ce titre que nous empruntons au Cat. Tross, 1874, I, p. 65,

N° 552, est accompagné de cette mention : avec de nombreuses gravures en bois entourées de bordures, avec le monogramme de Virgile Solis. C'est, à n'en pas douter, une édition tardive de l'ouvrage mentionné plus haut N°s 105 et 106.

136. — 1582. PARIS. — Les 15 livres de la Métamorphose interprétée en rimes françaises par Fr. Habert. Paris, Marnef, 1582. In-16.

Édition citée par Brunet, *Manuel du libraire*, IV, col. 284.

137. — 1583. PARIS. — Pvb. Ovidii Nasonis Metamorphoseon libri XV. Post omnes omnium editiones emendati et recens cum scholiis in margine, ac breuissimis in singulas quasque fabulas argumentis illustrati, tum artificiosis picturis praecipuas historias apre representantibus in gratiam studiosae iuuentutis, nunc primum editis, cum indice Fabularum copiosissimo. Parisiis. Apud Hieronymum de Marnef et viduam Gulielmi Cauellat, sub Pelicano, monte D. Hilarii, 1583. In-12.

Cette édition contient 178 gravures en bois.

138. — 1583. PARIS. — P. Ovidii Nasonis Fastorum Lib. VI. Tristium Lib. V. De Ponto Lib. IIII. Elegantissimis Iconibus in gratiam studioso Iuuentutis illustrati et diligētius quam antehac emendati. Ad Fastorum explicationē, adiēctae sunt inerrantium stellarum singularum significationes, ex Cl. Ptolemæo. Parisiis. Apud Hieronymum de Marnef, et viduam Gulielmi Cauellat, sub Pelicano, Monte D. Hilarii, 1583. In-16.

Cette édition contient 17 petites gravures en bois dessinées avec soin et habilement gravées.

139. — 1583. LYON. — La Metamorphose d'Ovide figurée. A Lyon, par Jean de Tournes, imprimeur du Roy, 1583. In-12.

Cette édition est absolument conforme à l'édition de 1557. La

seule différence qui existe entre ces deux éditions consiste dans le changement de la légende qui surmonte la planche L. Au lieu de *Polymnestor reçoit vengeance* (édition de 1557), on lit : *Hecube chastie Polymnestor.*

140. — 1583. Paris. — Metamorphoses Ovidii, Argvmentis quidem soluta oratione, E narrationibus autem et allegoriis Elegiaco versu accuratissimè expositae, summaq. diligentia ac studio illustratae, per M. Joan Sprengivm Avgvstan. Una cum artificiosis picturis praecipuas historias aptè repræsentantibus. Parisiis. Apud Hieronymum de Marnef et Viduam Gulielmi Cauellat, sub Pelicano, monte D. Hilarii, 1583. In-16 de 178 et 3 feuillets.

Les planches au nombre de 178 sont les mêmes que celles qui se trouvent dans l'édition de 1566 (N° 108).

141. — 1584. Lyon. — La Metamorphose d'Ovide figvrée. A Lyon par Ian de Tovrnes. M. D. LXXXIIII. Auec priuilege du Roy. In-8°.

La dédicace à M. de la Rivoire, secretaire de la Royne de Navarre, est toujours datée du 20 aoust 1557.

142. — 1584. Lyon. — La Vita et Metamorfoseo d'Ovidio, figurato et abbreuiato in forma d'Epigrammi da M. Gabriello Symeoni. Con altre stanze sopra gl'effetti della Luna : il ritratto d'una Fontana d'Ouernia : et vn Apologia generale nella fine del libro. All'illustrissima signora Duchessa di Valentinois. A Lione per Giouanni di Tornes typographo Regio. M.D.LXXXIIII. In-8°.

143. — 1584. Venise. — Le Metamorfosi di Ovidio ridotte da Giouanni Andrea dell'Anguillara in ottaua rima, al christianissimo Re di Francia Henrico secondo, di novo rivedvte, et corrette con l'annotationi di M. Gioseppe Horologgi, con Postille et con gli Argo-

menti nel principio di ciascun libro di M. Francesco Tvrchi. In Venetia. Appresso Alessandro Griffio. M.D.LXXXIIII. In-4°.

A la fin : In Venetia. Appresso Fabio et Agostino Zoppini fratelli. M.D.LXXXIIII.

Cette édition des *Métamorphoses* contient quinze planches gravées en bois qui n'offrent aucun caractère particulier. Elles sont l'œuvre d'artistes vénitiens secondaires. Brunet (tome IV, col. 294) parle d'une édition des Métamorphoses parue la même année. Venise (chez Bern. Giunti). Celle-ci est accompagnée d'estampes sur métal dues à Giacomo Franco.

144. — 1585. Lyon. — Clément Marot. A Lyon, par Jean de Tovrnes, imprimevr dv Roy. M. D. LXXXV. In-16.

On retrouve dans cette édition les mêmes planches que dans l'édition primitive (N° 97).

145. — 1585. Paris. — Pvb. Ovidii Nasonis Heroidvm epistolae. Auli Sabini ad earum aliquot responsiones. Guidonis Morilloni Argumenta ac Scholia. His accesserunt Joannis Baptistae Egnatii obseruationes emendatae...... Parisiis. Apud Hieronymum de Marnef, et viduam Gulielmi Cauellat, sub Pelicano, monte D. Hilarii, 1585. In-18.

Les planches qui accompagnent cette édition ont déjà paru dans les éditions antérieurement publiées par H. de Marnef et sont ici d'un tirage très inférieur.

146. — 1587. — Venise. — Le Metamorphosi d'Ovidio, cioe trasmutationi tradotte dal latino diligentemente in volgar verso, con le sue allegorie, significationi et dichiarationi delle favole in prosa. Stampato per Nic. di Aristotile detto Zoppino, 1587. In-8°.

Édition dont l'existence nous est révélée par le Cat. Techener, 1875. N° 1726.

147. — 1587. Paris. — P. Ovidii Nasonis. Fastorum.

Lib. VI. Tristium. Lib. V. De Ponto. Lib. IIII. Elegantissimis iconibus in gratiam studiosæ juventutis illustrati, et diligentius quam antehac emendati. Ad fastorum explicationem, adiectae sunt inerrantium stellarum singularum significationes, ex Cl. Ptolemæo. Parisiis, apud Hieronymum de Marnef, et viduam Gulielmi Cauellat, sub Pelicano, Monte Diui Hilarii, 1587. In-16.

Ce petit volume renferme dix-sept gravures en bois d'un joli dessin. L'exécution en est un peu lourde, mais les compositions sont agencées avec goût.

148. — 1587. Venise. — Le Metamorfosi di Ovidio, ridotte da Gio. Andrea dall' Anguillara in ottaua rima; e di nuouo da esso riuedute, e corrette, con l'annotationi di M. Gioseppe Horologgi et con gli argomenti di M. Francesco Turchi. Con privilegii. In Venetia, presso gli Heredi di Pietro Deuchino. M. D. LXXXVII. In-12.

A la fin: In Venetia, Appresso gli heredi di Pietro Dehuchino. M. D. LXXXVII.

Les quinze petites planches en bois qui accompagnent cette édition, encadrées dans des bordures, ne présentent aucun intérêt.

149. — 1587. Francfort. — Pvb. Ovidii Nasonis Metamorphoseon libri XV in singulas quasque fabulas argumenta, ex postrema Jacobi Micylli recognitione. Francofurti ad Mœnum. M. D. LXXXVII. In-12.

A la fin : Francofvrti ad Mœnum apud Iohannem Feyrabend, impensis Sigismundi Feyrabendii, Henrici Thackii et Petri Fischeri, sociorum. M. D. LXXXVII.

Tirage très faible des planches gravées d'après Virgile Solis insérées dans les éditions signalées plus haut (Nos 105 et 106).

150. — 1587. Paris. — Pvb. Ovidii Nasonis Metamorphoseon libri XV. Post omnes omnium editiones emendati et recens cum scholiis in margine, ac breuissimis in singulas quasque fabulas argumentis illustrati, tum

artificiosis picturis præcipuas historias aptè representantibus, in gratiam studiosæ iuuentutis nunc primum editis ..... Parisiis. Apud Hieronymum de Marnef, et viduam Gulielmi Cauellat, sub Pelicano, Monte Diui Hilarii, 1587. In-16.

Cette édition contient 180 planches.

151. — 1587. Paris. — Les Qvinze livres de la Métamorphose d'Ovide interpretez en rime françoise, selon la phrase latine, par François Habert d'Yssouldun en Berry et par luy présentez au Roi Henry II. Nouuellement enrichiz de figures non encores par cy deuant imprimées. A Paris, chez Hiérosme de Marnef et la veufue Guillaume Cauellat, au mont S. Hilaire, à l'enseigne du Pelican, 1587. In-16.
A la fin : De l'Imprimerie de Léon Cauellat, le 31 janvier 1587.

Cette édition contient 178 planches.

152. — 1587. Venise. — Le Metamorfosi di Ovidio ridotte da Gio. Andrea dall' Anguillara in ottaua rima. Di Nuovo dal proprio Autore riuedute et corrette con gli argomenti di M. Francesco Turchi. In Venetia. Presso gli heredi di Pietro Deuchino. M. D. LXXXVII. In-18.

Les quinze petites planches en bois qui ornent cette édition se trouvent déjà dans une édition des Métamorphoses publiée à Venise en 1572. *Appresso Francesco de' Franceschi Sanese.* Voir plus haut N° 118.

153. — 1589. Venise. — Le Metamorfosi di Ovidio, ridotte da Gio. Andrea dall' Angiullara. Vinetia, 1589. In-4°, fig. en bois.

La mention de cette édition nous est fournie par le Catalogue de livres brûlés à Londes appartenant à M. Joseph Techener père. 1865, N° 1120.

154. — 1589. Valladolid. — Las Transformaciones de Ouidio : Traduzidas del verso latino, en tercetos, y octauas rimas, por el Licēciado Viana, en lēgua vulgar Castellana. Con el comento, y explicacion de las Fabulas : re du Ziendolas a Philosophia natural, y moral, y Astrologia, e Historia. Dirigido, lo vno, y lo otro a Hernando de Vega Cotes y Fonseca, presidente del consejo de las Indias. Impresso en Valladolid por Diego Fernandez de Cordoua, Impressor del Rey nuestro señor. Año M. D. LXXXIX. Con privilegio. In-4°.

Les quinze planches en bois qui accompagnent cette édition sont des copies grossières des estampes qui se trouvent dans une édition des *Métamorphoses* publiée à Venise en 1584 et signalée plus haut (voir N° 143).

155. — 1589. Lyon. — Clément Marot. A Lyon, par Jean de Tournes, imprimeur dn Roy. M.D.LXXIXX. In-16.

Les planches qui se voient ici sont les mêmes qui se trouvent déjà dans la première édition des Œuvres de Clément Marot publiées par Jean de Tournes en 1549 (N° 85).

156. — 1592. Venise. — Le Metamorfosi di Ovidio ridotte da M. Gio. Andrea dall' Anguillara in ottaua rima, al Christianissimo Rè di Francia Henrico secondo, nuouamente di bellissime et vaghe figure adornate et diligentemente corrette, con l'annotationi di M. Gioseppe Horologgi et con nuoue Postille, et Argomenti à ciascun libro di M. Francesco Tvrchi, con priuilegio. In Venetia. M. D. XCII. Appresso Bernardo Giunti. In-4°.

Cette édition contient des planches différentes de l'édition donné en 1584 à Venise, chez A. Griffio, la dédicace est datée du 5 octobre 1583. Ces estampes en hauteur, au nombre de 15, sont encadrées dans une très large bordure qui ne varie pas.

157. — 1595. Anvers. — Metamorphosis, met veel schoone

Figuren verceert. T'Hantwerpen, Peeter Belaert, 1595. In-8°, fig. en bois.

Édition des figures de Virgile Solis, qui nous est révélée par le Cat. Tross, 1869, p. 140. N° 4915.

158. — 1595. Anvers. — Metamorphosis, das is de herscheppinghe ofte veranderinge. Thantwerpen. P. Belaert, 1595. In-8°.

Cette traduction flamande, qui contient les planches dessinées par Virgile Solis, nous paraît avoir de grandes analogies avec l'édition mentionnée ci-dessus.

159. — 1595. Anvers. — Las Transformaciones de Ovidio en lengva española, repartidas en qvinze libros, con las allegorias al fin dellos, y sus figuras, para prouecho de los artifices. Dirigidas a Estevan de Yvarra..... En Anvers, en casa de Pedro Bellero. M. D. XCV con priuilegio. In-8°.

Ce sont les estampes dessinées par Virgile Solis et publiées pour la première fois par G. Corvin en 1563 qui se trouvent dans cette édition. Elles sont bien fatiguées et le travail du dessinateur et du graveur est singulièrement allourdi.

160. — 1598. Venise. — Le Metamorfosi di Ovidio, ridotte da Gio. Andrea dall'Anguillara, in ottaua rima. Al. Christianissimo Re di Francia Henrico secondo. Di nuouo dal proprio Auttore riuedute et corrette, con l'annotationi di M. Gioseppe Horologgi, con postille et con gli argomenti nel principio di ciascun libro di M. Francesco Tvrchi. In Venetia. Appresso Marc'Antonio Zaltieri. M.D.XCVIII. In-4°.

Cette édition contient quinze petites gravures en bois encadrées dans de lourdes bordures qui paraissent avoir été gravées vers le milieu du xvie siècle.

161. — 1601. Rouen. — Quinze livres de la Metamorphose d'Ovide...... reveus, corrigés et augmentés de plusieurs

figures oultre les précédentes impressions. Rouen, 1601. In-16.

La première édition de cet ouvrage parut chez Denis Janot en 1539 et la seconde chez le même libraire en 1543. Voir N°s 73 et 78.

162. — 1601. Venise. — Le Metamorfosi di Ovidio, ridotte da Gio. Andrea dall'Anguillara in ottaua rima, nuouamente di bellissime figure adornate et diligentemente corrette con l'annotationi di M. Gioseppe Horologgi, con postille et con gli Argomenti nel principio di ciascun libro, di M. Francesco Turchi. In Venetia. Appresso Marc'Antonio Zaltieri. M.DCI. In-8°.

Cette édition contient les quinze mêmes petites gravures en bois encadrées dans de lourdes bordures, qui sont indiquées plus haut N° 169.

163. — 1603. Lyon. — Oeures de Clement Marot. Lyon. Jean de Tournes. 1603. In-16, fig. en bois aux *Métamorphoses.*

164. — 1619. Anvers. — Metamorphosis dat is : Die Herscheppinghe oft Veranderinghe beschreuen vanden vermaerden ende gheleerden Poet Ovidius..... T'Hantwerpen By Guilliam Lesteens, inde Hoochstraet, inden Gulden Pellicaen. 1619, met privilegie. In-8°.

A la fin : Thantwerpen, Ghedruckt by Andries Bacx. M. D. C. XIX.

Cette traduction flamande, dont nous avons déjà signalé une édition plus haut (N° 158), contient les bois gravés d'après Virgile Solis.

G. Duplessis.

LETTRES INÉDITES

DE

FRANÇOIS LUILLIER A PEIRESC

(*Suite et fin.*)

XIV

Monsieur,

Je commenceré par un tres humble remerciment de la grace que Mr Gassendi a obtenue de vous pour moi et les excuses que je vous dois pour la peine que je vous ai donnée de vous assubjettir deux ou trois apres dinée à un peintre (1) et en une action assez contrainte pour mon

(1) Quel était ce peintre? Ce ne peut être Claude Mellan dont on a un si beau portrait de Peiresc. Mellan n'était pas encore à Aix en 1634. Il n'y vint que l'année suivante. Relevons, puisque nous en trouvons l'occasion, un anachronisme commis par Mariette (notice mise en tête du *Catalogue raisonné de l'œuvre de Cl. Mellan* publié par Anatole de Montaiglon, Abbeville, 1856), anachronisme pieusement reproduit en ce passage de la *Nouvelle Biographie générale* (tome XXXIV, p. 846) : « Il revint ensuite [de Rome] en France en 1636. A Aix il retrouva ce Fabri de Peiresc, magistrat qui a tenu un rang si distingué dans la société artistique et savante du XVIIe siècle. C'est dans la maison de cet homme aimable, où le retenait une généreuse hospitalité, qu'il fit son portrait et celui d'un autre de ses commensaux, le célèbre Gassendi. » Ce dernier (Vie de Peiresc, livre V, p. 441) met formellement en 1635 le séjour chez Peiresc de Mellan dont il loue si bien le talent : *Detinuit per complureis menseis Claudium Mellanum Abbavillæum, artificem inter pictores, cœlatoresque eximium.* Mon jeune et savant ami, M. Pierre de Nolhac appelle mon attention, au moment même où j'écris cette note, sur une série d'excellents articles de M. L. Gonse consacrés à Claude Mellan dans la *Gazette des Beaux-Arts*, articles dont le dernier a paru le 1er septembre 1888. De l'étude de l'habile directeur de la *Gazette des Beaux-Arts* il résulterait, en ce qui concerne les séjours de Mellan en Italie et en Provence, que l'artiste quitta Rome entre la fin de juin et le mois d'octobre 1635, qu'il s'arrêta quelque temps à Aix, revint en passant par Gênes

subjet. Vostre reputation qui rend vostre nom cognu par tout le monde fait aussi desirer par tout le monde vostre visage et comme il ni a guere de personnes qui entre dans mon cabinet, principalement si ce sont gens de lettres, avec qui je ne sois obligé de parler de vous, ce me sera un grand soulagement de pouvoir leur monstrer vostre ressemblance qui aussi leur aportera un tres grand contentement. Je vous ay donc une extreme obligation me donnant une chose que j'estime tant ; je vous en ai encore une tres grande d'avoir desiré mon pourtrait (1), car ne pouvant le desirer, que pour l'amitié que vous me portez, je la juge bien grande puisqu'elle vous a fait prendre résolution de me demander ce que vous scavez que je dois donner avec tant de repugnance, veu les jugements qui s'en peuvent faire à mon desavantage, car quiconque voudra m'attribuera une extreme présomption d'avoir envoié mon pourtrait à deux cents lieues d'icy moi qui à peine suis cognu dans ma ville ; mais quoi qu'il en puisse arriver, je n'ai rien deu tant aprehender que de ne vous obeir pas. Seulement, Monsieur, je vous suplie que quand l'on vous demandera de qui est cette peinture, vous respondiez simplement qu'elle est un de vos amis que vous avez

à Rome où il demeura jusqu'au commencement de 1637, repartit alors pour Aix et y exécuta « ces deux admirables pendants, les portraits de Gassendi et de Peiresc, qui sont les deux premiers chefs-d'œuvre de la grande manière ». En attendant que l'on retrouve le nom du peintre de l'automne de 1634 et que l'on dresse la chronologie complète des portraits de Peiresc, on pourra lire sur les principaux de ces portraits une intéressante note de M. Jules Dukas dans le fascicule IX des *Correspondants de Peiresc: Salomon Azubi, rabbin de Carpentras* (1885, p. 21).

(1) Dans la *liste alphabétique de portraits* du recueil Lelong-Fontette (tome IV), notre Luillier ne figure pas. En revanche, on y trouve deux membres de sa famille, Jean Luillier, maître des Comptes, prévôt des marchands, Geoffroy Lhuillier, seigneur d'Orgeval et de la Malmaison, maître des requêtes et conseiller d'Etat. A propos de l'image du correspondant de Peiresc, signalons le curieux rapprochement établi par Tallemant entre Rabelais et Luillier (tome IV, p. 194) : « J'ay veu une stampe de Rabelais, faitte sur un portrait qu'avoit une de ses parentes, qui ressembloit à Luillier comme deux gouttes d'eau, car il avoit le visage chaffouin et riant comme Luillier. »

desiré avoir, car si vous dittes mon nom, vous demeurerez en une seconde peine d'expliquer qui je suis et pourquoi ma peinture est là à ceux qui ne me cognoissent pas ; et pour ceux qui me cognoistroient par advanture, vous les laisserez dans un tres grand estonnement : aprez cela je laisse tout à vostre discretion que je scai estre extreme. J'ai pris la liberté d'ouvrir le pacquet que vous enuoiez à Mr Skichard, ainsi que vous me l'avez donnée où je prends grand plaisir. J'ai peur qu'elle ne me demeure plus longuement entre les mains que je ne desirerois pour ce que les rencontres de faire tenir quelque chose d'icy à Tubinge ne se treuvent pas tous les jours depuis que nous avons perdu un homme qui demeuroit en cette ville et avoit correspondance à Strasbourg. Je croi qu'il faudra reprendre la voie de Geneve. Je vous baise tres humblement les mains et suis, Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

Luillier.

Depuis la presente escritte j'ai receu la vostre du 2 de ce mois à laquelle je satisfairé par le premier ordinaire tout au mieux qu'il me sera possible.

Ce X[ ] septembre 1634 à Paris (1).

XV

(SANS ADRESSE)

Monsieur,

Aussi tost que j'eus receu vostre derniere j'envoié querir un bonhomme ouvrier en lunettes qui de bonne rencontre se treuve auoir aultrefois travaillé pour vous et qui ha grande envie de vous contenter, comme vous scavez gaigner les affections des moindres aussi bien que des plus

(1) Fonds français 9539, pièce 81.

grands. Je lui donné chargé de recouvrer des verres des façons que vous demandez et lui promis d'aller chez lui dans deux ou trois jours voir ce qu'il auroit faict. Je fus donc lundi matin où je vis seulement quelques petites pieces de verre d'espoisseur commune, de deux ou trois couleurs comme de *vert*, de *pourpre*, de *jaune*, peu de *rouge*, qui sont fragments des vitres d'église, dont à la verité les couleurs sont fort bonnes et ne tient-on pas qu'à présent il s'en face qui les vaillent; or toutes ces petites pieces serviront à vous contenter. Pour ce que vous desirez de lunettes communes, concaves, convexes plus ou moins et mesmes chez les lunetiers, j'en peux ramasser de diverses façons et couleurs selon que j'en rencontreré et ce matin mesme revenant de la Chambre, j'en ai trouvé une jaune concave, une paire de mesme couleur convexe, et une aultre paire de violet aussi convexe, lesquellles j'espère vous envoier dez demain si je trouve une bouette propre à les enfermer de façon qu'elles ne puisse (*sic*) estre cassées. Quand j'en auré plus grand amas j'en fairé faire une exprez. Vous me manderez, s'il vous plaist, si ce n'est pas de cette façon que vous les desirez ou bien si vous voulez de celles que l'on appelle de longue veue ou de Hollande. Voilà pour ce qui est de cette sorte de lunettes communes, si ce n'est pour la couleur. Quant au verre de conserve de couleur que vous me demandez d'un doigt d'espois, je n'ai rien veu jusques ici qui vous peut satisfaire ; j'ai bien veu un verre d'un fort beau vert, mais son espoisseur n'est que d'un tiers de doigt au plus, et ne croi pas qu'il soit aisé d'en recouvrer de plus espois ; si j'en trouve je le fairé tailler en lunette conserve comme vous m'avez demandé et en miroir estamé d'un costé, prenant soin que l'une et l'aultre de ces pièces ait l'une et l'aultre superficie exactement platte. Quant à ce qui est des triangles à representer l'arc-en-ciel, je n'en ai point veu chez les marchands de couleur et m'ont dit que j'en pourois trouver de bleu, de vert, mais peu de rouge. M. Aubery se treuva

à l'issue de la Chambre comme j'en parlois a Mr Hallé, maistre des comptes, homme de très exacte et scrupuleuse probité, fort curieux et qui ha la plus belle et plus grande Bibliothèque de Paris (1), et qui vous respecte fort, lequel Mr Aubery me dit qu'il avoit un de ces verres bleux et me l'offrit. En tout cas celui la ne vous pourra mancquer. Comme j'estois en cet endroit de ma lettre on m'est venu interompre pour aller faire une sollicitation chez Mr le Lieutenant civil où j'ai esté et de là à la verrerie qui est tout proche de sa maison. J'ai parlé au maistre de la verrerie qui m'a dit n'avoir pas ce qui lui est nécessaire pour fondre du verre de couleur. Comme en effect cette verrerie est establie depuis fort peu, si bien que pour les verres triangulaires je ne m'en peus promettre que par rencontre ; non plus que de ceux que vous me demandez d'espoisseur extraordinaire ; en tout cas on se pouroit servir de celui que j'ai veu. On m'a dit que le maistre de la verrerie de Rouen devoit venir à Paris dans peu de jours et qu'il fondoit de ces sortes de verres, nous verrons ce qu'il poura faire. Cependant j'ai encore ramassé quelques verres de lunettes de diverses couleurs, mais presque tous convexes et d'une mesme veue. Il ne sera pas mal aisé de vous en faire recouvrer comme vous desireriez, car mon ouvrier qui est le vostre ancien vous en taillera de concaves et convexes plus ou moins comme vous le desirerez. Depuis deux jours le pere Mersenne m'a envoié une lettre d'Hortensius à lui

(1) A. de La Fizelière, dans son édition de la *Rymaille* déjà citée, parle ainsi des collectionneurs et des collections : « Jean Hallé, que Naudé compte parmi les savants qui ont été le plus judicieux dans le choix de leurs livres, était maître des Comptes. Sa bibliothèque *était bonne et curieuse*, dit le P. Jacob, et Rodolphe Botheray écrit à son adresse les vers suivants dans sa description de Paris :

Similique accensus amore
Neustriæ honos Hallæus habent sibi, mole stupenda
Librorum pretium tribuit quibus ipsa vetustas. »

Ni la bibliothèque de Hallé, ni celle de Luillier, ne sont indiquées dans le *Traité* de Le Gallois.

par laquelle ce bon personnage temoigne estre en peine de quelque livre que vous lui envoiez qui est parti d'Aix il y a fort long temps et doit estre demeuré icy à Paris entre les mains d'un marchant apelé du Val que je n'ai peu encore treuver. Il est vrai que je n'en ai pas encore parlé à Mr Gaillart. Ledit sr Hortensius vous escrit (1) et à Mr Gassendi aussi. Je vous prie de m'excuser si je satisfaicts si mal à ce que vous m'avez commandé, mais dans Paris tout se faict avec un peu de temps. C'est pourquoi j'espère y trouver à la fin ce que vous me demandez. Ce pendant je vous prie de me tenir toujours pour, Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

Luillier.

De Paris, ce XXe septembre 1634 (2).

XVI

(SANS ADRESSE)

Monsieur,

Je regrette extremement que le peu de service que je vous rends par deça vous couste tant de peine et à moi tant de pudeur et d'obligations dont je vous demeureré tousjours redevable, n'osant pas mesmes entreprendre de satisfaire en paroles à vostre lettre tres pleine de civilité et de courtoisie que je viens de recevoir, où, si j'ose dire, Monsieur, tout est inutile et mal emploié fors les termes qui m'aportent des commandements et me font paroistre vostre volonté au devant de laquelle j'iré tousjours au devant (*sic*) pour y satisfaire, à quoi je me sens obligé (toute considération particulière mise à part qui pourtant est

(1) La lettre d'Hortensius datée d'Amsterdam, 2 juin 1634, et écrite en latin, est conservée à la Bibliothèque nationale, fonds français 9544, fol. 136. Le registre IV des minutes de l'Inguimbertine contient une lettre de Peiresc à Hortensius, « professeur de mathématiques à Amsterdam », écrite d'Aix le 23 et le 24 janvier 1634.

(2) Fonds français 9539, pièce 82.

tres grande) comme faisant partie du public qui reçoit tous les jours tant de bienfaicts de vous, l'un desquelz, qui n'est pas le moindre selon mon sens, me demeure tousjours devant les yeux : sçavoir le ramas (1) de ces belles pièces des plus excelents autheurs de l'antiquité que vous nous avez donnés. *Quid retribuam domino pro omnibus quæ dedit mihi?* (2) Des vieux mémoires de nostre Chambre que l'on peut bien appeler meschants lambeaux auprès de ces riches pièces de Polybe, de Diodore et Denis Halicarnassien. Neantmoins quand vostre service ne m'i appelleroit point, j'avois bien resolu affin d'emploier utilement l'oisiveté de nostre Chambre des comptes et me servir du moien d'y voir tout le particulier de l'Estat, de ne laisser pas les registres sans les remuer principalement depuis que j'eus mis le nez dans ceux des Anglois où il se trouvegrandes particularitez des anciennes maisons d'Aquittaine. L'escriture n'en est pas si mal aisee comme le stile. Je demanderé à M^r^ de St-Laurent, lequel je doute qu'il puisse y rien comprendre, pour ce que j'en ai communiqué à ceux du pais qui mesmes scavent quelque chose en pratique, s'il estoit assez habile pour lire les tables. Ce me seroit un grand soulagement, car j'avois desja eu pensée de les extraire, mais c'est tout le plus mal escrit, le plus brouillé et le plus abregé; mais comme vous m'avez indicqué particulièrement ce que vous desiriez, je prendré peine à tirer les pieces bien exactement. Je pouré faire cela fort à mon aise dans deux mois que j'entreré en service au commencement duquel il y a fort peu d'affaires, si ce n'est que vous me mandiez estre pressé de ce que vous desirez, et attendant ce temps je reverré les memoires de mon pere parmi lesquelz je pouré bien treuver quelque chose qui nous donnera lumiere de ce que vous cherchez, au moins aidera à entendre mieux ce qui est des registres de la

(1) Ramas, qui devait prendre plus tard un sens défavorable, ne signifiait alors que recueil.

(2) On a reconnu la citation biblique.

chambre. Car feu mon pere les avoit tous veus et oultre les huit volumes de conclusions qu'il ha prises, j'ai bien encore la valeur de dix volumes de receuils dans lesquelz sont les principales pieces de la chambre, au moins celles qui concernent l'estat ou les droicts du Roi. Car pour ce qui est des conclusions ce sont toutes affaires particulières et y en a fort peu où il y ait chose digne de remarque. Je suis aprez à en faire la table et suis desjà fort avancé, aprez quoi je prendré ses aultres receuilz et me suis proposé d'en faire non seulement une table, mais un inventaire raisonné de toutes les pieces, lequel je vous enuoieré n'aiant rien qui me donne plus de courage à y travailler que d'aprendre que ce vous sera chose agreable, comme estant,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

Luillier,

De Paris, IIIIme mai 1635 (1).

XVII

(MÊME ADRESSE QUE POUR LES PREMIÈRES LETTRES)

Monsieur,

Encore que Mr Gassendi n'ait pas treuvé la commodité de me faire tenir de ses nouvelles durant ces feries de vostre Parlement, je n'ai pas pourtant esté destitué du contentement que je recois toutes les fois que je vois de ces lettres puisque par vostre grace j'ai veu les deux qu'il vous a escrittes qui contiennent une tres ample et tres particuliere relation de tout son voiage, lequel on prendroit pour une peregrination bien longue et faicte dans un pais du tout incogneu veu la grande diversité des particularitez qu'il y a remarquées et descrittes fort intelligible-

(1) Fonds français 9539, pièce 83.

ment (1). Cela fait bien paroistre la difference qu'il y a d'homme à homme, veu que tant de gens courent une fort grande estendue de pais sans y remarquer rien qui aproche des rares singularitez que M[r] Gassendi a remarquées dans ce petit destour qu'il ha pris pour retourner en sa maison. Il est bien vrai que j'avois bien ouï dire qu'il n'i avoit province en tout le monde qui fut si remplie des merveilles de la nature comme la Provence, mais je ne me fusses pas persuadé qu'en si peu d'espace il se rencontrast de si differents effects comme cette haute et prodigieuse cascade de Sillans (2), cette fonteine croissante et descroissante (3), et l'aultre jaillie si extraordinairement, ce qui me faisoit regreter tout à faict en lisant ces lettres de ne m'estre pas treuvé present à toutes ces agreables observations, et dont je me sens d'autant plus vostre obligé en ce que je dois à vostre courtoisie tout ce que j'en ai veu. Je vous demande encore pour comble la permission de retenir ces deux lettres jusques au premier voiage affin que j'en puisse faire tirer une coppie correcte pour mon usage et pour le contentement de quelques uns des amis de M[r] Gassendi. Je me resjouis aussi infiniment des observations que vous avez faictes sur vostre veüe, mais ce que j'ai veu dans la lettre que vous escrivez à M[r] de Saint Sauveur (4) de l'esperance que vous aviez

(1) Les deux lettres si justement louées par Luillier sont celles que j'ai eu le plaisir de publier sous le titre de : *Impressions de voyage de Pierre Gassendi dans la Provence Alpestre* (Digne, 1887, in-8). Les deux lettres furent écrites à Digne le 20 et le 25 mai 1635. On voit avec quel gracieux empressement Peiresc, exauçant la prière de Gassendi, la transmit à Luillier, qui déjà, le 10 juin, avait eu le temps d'en savourer tout le charme.

(2) Voir la description de la cascade de Sillans, pp. 8-13 de la brochure citée en la note précédente.

(3) Sur la fontaine de Colmars, voir la même brochure (pp. 20-25). A la suite des lettres de Gassendi *touriste*, on trouvera (*Appendice*, n° 1), une lettre de Gassendi *astronome*, adressée à Luillier (d'Aix, le 29 septembre 1634) et qui est entièrement consacrée à la lune.

(4) Jacques Dupuy, prieur de Saint-Sauveur. On trouvera cette lettre, qui est du 29 mai 1635, dans le tome III des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, tome dont l'impression va bientôt être commencée.

d'avoir un discours des couleurs dressé par M[r] Rubens (1) me donne une grande envie, car ce seroit à mon advis comme entendre Brutus discourir de la vertu que de lire cette matiere des couleurs traittee par ce grand homme qui les ha si heureusement maniées. Je prie Dieu qu'il vous ramesne la commodité de jouir plus aisement de ce commerce que les rencontres presentes ont interrompu et qu'il vous conserve avec autant de prospérité que vous souhaite, Monsieur, vostre tres humble et tres obligé serviteur. Luillier.

Ce X[me] juin (2).

XVIII

(MÊME ADRESSE)

Monsieur,

J'ai receu vostre lettre du XVI[omo] de ce mois avec ce qui estoit enclos, scavoir un memoire de Livres orientaux pour M[r] Skichard, une lettre pour M[r] Diodati (3) et deux pour

(1) Cette espérance fut malheureusement trompée. Non seulement le discours n'a jamais été imprimé, mais on ne retrouve aucune trace d'un manuscrit, même d'une simple note de Rubens sur ce sujet. C'est ce que m'affirme l'homme du monde qui connaît le mieux tout ce qui regarde l'illustre peintre, mon savant ami, M. Ch. Ruelens, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles, et éditeur de la *Correspondance de Rubens*.

(2) Fonds français 9539, pièce 84.

(3) Elie Diodati, de Genève, le grand ami de Galilée. Voir sur lui le fascicule V des *Correspondants de Peiresc: Claude de Saumaise*, p. 122). J'espérais pouvoir placer Diodati dans ma galerie des Correspondants de Peiresc, et j'avais meme annoncé la prochaine publication d'un fascicule qui lui serait consacré et auquel me faisait l'honneur de collaborer M. Antonio Favaro, le célèbre professeur de Padoue chargé par le gouvernement italien du soin de l'édition définitive des œuvres du grand astronome florentin (voir les *Lettres inédites de Gabriel Naudé*, fascicule XIII, Paris, 1887, p. 42, et aussi les *Lettres inédites de Philippe Fortin de la Hoguette*, La Rochelle, 1888, grand in-8, p. 31). Mais mon malheureux manuscrit s'est égaré en voyageant en Italie, et j'en déplore d'autant plus la perte que la collaboration d'un érudit tel que M. Favaro eût donné à notre recueil des Lettres de Diodati relatives à Galilée et à Peiresc une inappréciable valeur.

Mr Gabriel (1), desquelles l'une ha la suscription en arabe. Il y avoit aussi une lettre qui vous avoit esté escritte de Marseille par laquelle il paroist que le sieur Elsevir est parti avec bonne commodité pour l'Italie (2). Ji ai trouvé aussi la scedule evocatoire signifiée à Mr Gassendi et à Mr de Chafault, laquelle m'est venue tout à point pour consulter l'affaire de Mr Gassendi, laquelle n'a pas esté trouvée sans difficulté pour l'evocation, ainsi que vous pourez voir par un memoire de la consultation que j'envoie audit s^r Gassendi et que je laisseré tout ouvert avec celle cy affin que vous le voiez et puis lui fairez tenir en la plus grande diligence qu'il sera possible, s'il vous plaist, jusques à y envoier un homme exprez pour ce que periculum est in mora, comme vous pourez cognoistre par ce que contient ledit memoire. J'avois receu dez dimanche dernier XXIIme de ce mois une lettre du Xme de ce mesme mois qui me fut rendue par Monsieur de Valavez, lequel je suis tres heureux de pouvoir voir en cette ville. La presse que je me suis donnée de consulter l'affaire de Mr Gassendi et le jugement d'un procez fort important pour un de mes parents proches m'ont empesché de pouvoir guouverner Monsieur vostre frere chez lui et lui rendre mes tres humbles devoirs, mais j'espere qui me scaura bien excuser et qu'aiant encore quelque temps à demeurer en cette ville, j'auré le loisir de reparer cette

(1) Gabriel Sionite auquel Peiresc écrivit le 26 août 1635 et le 2 octobre de la même année (registre IV des minutes, à Carpentras, fol. 385 et 392). Peiresc dit de ce maronite (*Lettres aux frères Dupuy*, t. I, p. 579) : « J'ay cogneu de longue main le sieur Gabriel Sionita et crois qu'il est bien docte en ceste langue arabique ». Voir (même page, note 3) un jugement du P. Lelong sur cet orientaliste fort savant, mais fort négligent.

(2) D'après M. Alphonse Willems (*Les Elzevier*, Bruxelles, 1880, p. LXIX), le personnage ici mentionné serait Louis Elzevier, qui « fut à proprement parler le premier voyageur en titre de la maison de Leyde » et qui « resta en fonctions de 1630 à 1637 », allant, l'année suivante, « s'établir à Amsterdam ». Louis était un proche parent d'Abraham et Bonaventure, les deux frères, les deux associés qui ont illustré le nom d'Elzevier.

premiere faute, je vous baise bien humblement les mains et suis de pareille affection,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

Luillier (1).

XIX

(MÊME ADRESSE)

Monsieur,

J'ay receu ce matin le pacquet de Mr Gassendi sur lequel il vous avoit pleu escrire quelque mots pour me donner advis que vous aviez receu celui que je luy envoiois dans lesquels estoient les pieces dont il ha besoin pour son affaire. Vous me traittés aussi avec vostre civilité ordinaire sur ce que je pensois vous avoir deu escrire sur l'extraordinaire charge que je donnois au pacquet qui alloit sous vostre nom, à quoi je ne veus rien replicquer pour ne le pouvoir faire assez dignement. Je vous envoie avec celle cy ce que Mr Boulenger, mon bon maistre (2) m'a escrit, aprez avoir veu vos observations opticques (3). Vous verrez comme il en a fait quelques unes pareilles et qu'il me promet de m'entretenir à la premiere commodité que je procureré le plustost qu'il me sera possible, mais il me faut attendre la sienne : Je le ferai descouvrir et redigeré par escrit ce qu'il me dira, car luy mesme a grande peine à escrire. Il faut aussi que je l'entretienne sur une propriété de ma veue dont je m'estois oublié d'autant que je n'en avois ressenti aucun effect depuis douze ou quinze ans ; c'est que sur la fin de mon adolescence je ne m'esveillois

(1) Fonds français 9539, pièce 85.

(2) Je regrette de ne pouvoir rien dire sur ce Boulenger, dont Luillier avait été l'élève.

(3) On trouvera ces observations dans le tome III des *Lettres de Peiresc* aux frères Dupuy. En attendant, on peut en lire le résumé dans la Vie de Peiresc par Gassendi (livre V, p. 403-414).

fors le matin que je ne visse clair dans mon lit comme s'il eut fait jour dans ma chambre et que la lumiere eut passé au travers des rideaux de mon lit, car la clarté n'estoit pas plus grande; or aiant leu cela de Tibere dès mon enfance (1), je croiois que je me trompois et que c'estoit imagination en moy et pour me détromper j'attachois du papier au fonds de mon lit pour esprouver si je le verrois le matin, ce qui m'arrivoit. Or en ce temps cette lumiere me duroit fort peu et gueres plus que pour reciter un vers à loisir, mais cela dura plus de trois ans; or depuis trois jours en m'esveillant environ les six heures du matin je vis un si grand jour dans mon lit que j'en fus estonné. Il me souvint incontinent du passé et aprez avoir bien à loisir remarqué de tous costez dans mon lit ce que je voiois et que cette clarté duroit tousjours trois fois autant et plus qu'en ma premiere jeunesse, il me vint en pensée que mes yeus pouvoient s'estre endormis et que c'estoit le vrai jour et tirant mon rideau je ne vis que tenebre en ma chambre, toute cette clarté disparut et le jour ne vint prez d'une heure aprez; encore n'entra-t-il point dans ma chambre, la fenestre estant bien fermée; voila, Monsieur, ce qui m'est arrivé depuis peu dont je communiqueré avec Mr Boulenger au premier jour et ce pendant je suis,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant seruiteur,

Luillier.

Ce XXIXe novembre 1635 a Paris (2).

(1) Suétone (*Les douze Césars, Vie de Tibère,* chap. LXVIII) s'exprime ainsi: « Ses yeux étaient fort grands, et, chose étonnante, ils voyaient aussi la nuit et dans les ténèbres, mais pendant peu de temps et quand il venait de dormir; après quoi sa vue s'obscurcissait peu à peu. »

(2) Fonds français 9589, pièce 86.

XX

(MÊME ADRESSE)

Monsieur,

Il n'y a que quattre ou cinq jours que Mr de Saumaise m'aiant fait l'honneur de venir chez moi nostre principal entretien fut des obligations que les bonnes lettres et tous ceux qui s'en meslent vous ont et lui principalement (1), ce qu'il m'exagera mesmes avec quelques sortes de plaintes de ce que par vostre liberalité extraordinaire et quasi desreglee vous ostiez le moien à vos amis de se servir de vos addresses pour recouvrer ce dont ilz ont besoin et je croy qu'il me disoit cela à raison de quelques livres qu'il eut bien desiré avoir en propre à lui si vous eussiez voulu en recevoir le prix et non le contraindre de les recevoir en don de vous qu'il scait bien n'y avoir espargné ni l'argent ni la peine. Vous ne lui ferez point paroistre que je vous aie rien mandé de tout cecy que je ne vous escris à autre fin que pour vous faire cognoistre combien ce brave vous estime et se tiendra heureux de vous complaire, et, de fait, lorsque je me suis mis en devoir de lui faire les offres dont vous m'aviez chargé par vostre derniere (et Dieu scait avec combien de contentement j'eusse receu un si digne personnage en ma maison, lequel vraisemblablement eut esté obligé pour sa plus grande commodité d'y prendre quelques repas. Or on ne passe jamais le moindre moment de temps avec lui sans un tres grand proffit (2), comme, dis-je, je me mis en estat de lui faire ces offres je treuvé que la promptitude qu'il avoit eüe pour vous contenter

(1) Sur les relations de Saumaise avec Peiresc, voir le fascicule V des *Correspondants* de ce dernier (Dijon, 1882).

(2) Hommage qui s'ajoute à tant d'autres hommages rendus à l'incomparable érudition de Saumaise, par moi rappelés dans l'*Avertissement* et les notes des *Lettres inédites* du très fécond polygraphe bourguignon.

estoit telle qu'il avoit desja accompli le travail que vous desiriez de lui, mesmes l'avoit consigné entre les mains de M[r] de Saint Sauveur pour vous le faire tenir. Je treuvé ledit s[r] de Saint Sauveur en peine de la voie qu'il tiendroit pour le vous faire rendre seurement et comme resolu d'attendre qu'il en eut receu les ordres de vous. Ce neantmoins pour accelerer vostre contentement je fus d'advis qu'il se servit de l'addresse de Messieurs Rossi à Lyon comme je croi qu'il fera. Au reste j'ai quelque consolation dans le malheur de ce temps que s'il empesche M[r] Gassendi de pouvoir se rendre ici comme il me faisoit esperer ou plustost si je suis empesché de l'y pouvoir recevoir à cause de l'aprehension où nous sommes non exempte de confusion, au moins poura il vous tenir compagnie en vostre retraite de Baugenci (1), car quelle apparence que ce bon personnage vint s'engager à Paris d'où je voi que tout le monde medite de sortir si les ennemis passoient la riviere d'Oyse (2), non que je pense qu'ilz le puisse faire, mais quand ilz ne fairoient plus grand progrez, je pense (*sic*) qu'il n'y a point de danger de faire sortir les femmes de Paris. Cela estant, je romprois mon mesnage (3) et me mettrois avec quelqu'un de mes beaux freres, s'ilz envoient leurs femmes dehors, ce que je ne croi pas que le lieutenant civil ose faire de peur d'effraier le peuple (4). Ce qui emplit le paquet addressé à M[r] Gassendi que vous verrez un peu grosset, ce sont les diverses ordonnances de police publiées en cette ville que je luy envoie pour lui faire

(1) Aujourd'hui Belgentier, commune du département du Var, à 23 kilomètres de Toulon. C'était la maison de campagne de Peiresc. Ce fut aussi sa maison natale.

(2) On sait que les Impériaux avaient envahi la Picardie le 3 juillet et qu'à la suite de cette rapide invasion, une immense terreur régna dans Paris. Le jour même où Luillier écrivait ceci à Peiresc, les ennemis s'emparaient de la ville de Corbie.

(3) Sur ce ménage voir Tallemant (t. IV, p. 192).

(4) Nous avons déjà vu que les deux beaux-frères de Luillier étaient le lieutenant civil Michel Moreau et le maître des requêtes Fr. Bochart.

cognoistre quel ordre l'on donne icy et comme on n'y obmet rien si elles ne vous sont envoiees d'autre part. Vous pouvez ouvrir le paquet et vous en contenter et en user comme de chose vostre puisque elle est à Mr Gassendi et qu'elle part de moi, vous priant de croire que tout le reste qui est au pouvoir de ce bon homme duquel je me puis bien faire fort pour ce regard (1) et au mien est vostre entierement. Je quitte la plume pour la bailler a Monsieur Chappelein qui vous veut saluer.

Monsieur,

Je me suis rencontré heureusement chés Monsieur Lhuillier pour vous pouvoir renouveller les offres de mon tres humble seruice et vous asseurer que vostre vertu m'est tousjours en singuliere veneration. Je serois bien coupable d'avoir tant demeuré sans vous escrire si je ne vous avois creu asses bon pour dispenser de complimens un homme qui entre autre chose a le malheur de vous estre inutile. Si vous m'aymés je vous le devray à vous seul et à la recommandation de Mr Lhuillier à qui je l'ay demandée avec ardeur, car de mon chef je n'eusse osé me le promettre.

Je suis Monsieur,

Vostre tres humble et tres passionné serviteur,

Chapelain (2).

(1) Luillier pouvait se *faire fort* pour son ami, puisque Chapelain, dont nous allons retrouver le nom, écrivait à Gassendi le 30 août 1639 (tome I, p. 490) : « nostre excellent Mr Luillier, lequel est un autre vous-mesme ».

(2) Ce petit billet, où brille du plus vif éclat la politesse cérémonieuse de l'excellent homme qui fut un si mauvais poète, avait déjà paru parmi les *additions et corrections* du tome I de sa correspondance (p. 746). Je n'ai pas cru devoir le séparer de la lettre de Luillier dont il fait en quelque sorte partie. Comme c'est pour la dernière fois que nous retrouvons ici l'auteur de la *Pucelle*, ne laissons pas échapper l'occasion de citer une phrase de lui où il mentionne à la fois Luillier et Peiresc, en écrivant à Balzac, le 12 avril 1637 (tome I, p. 150) : « Il y a quatre jours que M^r L'Huillier m'apporta une lettre de luy [Conrart] accompagnée d'une autre que Mr de Peyresc luy escrivoit sur

Vostre tres humble serviteur,

Luillier,

Ce XVme aoust 1636 (1).

XXI

Monsieur

Puisque vous aviez temoigné desirer le tableau (2) que vous avez trouvé dans le bagage de Monsieur de Valavez, je me rejouis qu'il soit arrivé bien conditionné. Je ne parle point ici des considerations qui me devoient avoir empesché de vous envoier cette chetive representation. Suffit pour mon excuse envers moy mesme que vous l'aiez desiré, vous aiant obei, je pense avoir bien fait, au moins ais-je faict ce qui est le plus conforme à mon sens. J'estimois que M. Gassendi se pouroit rencontrer ches vous quand ce portrait y arriveroit pour vous faire sçavoir de qui il estoit, recognoissant bien moi mesme combien je suis peu connu et de peu de reputation, si bien, Monsieur, que vous me feriez tres grand tort et auriez bien souvent à suporter de la honte pour moi si vous placiez ce portrait au milieu de ces grands personnages qui ornent vostre librairie (3), desquelz vous n'aviez au plus qu'à dire le

vostre sujet afin que je vous les fisse tenir. Nous leusmes cette dernière ensemble et trouvasmes ces compliments prolixes, mais pleins d'une cordialité socratique, et dignes que vous vous en teniés obligé. Je n'ay que faire de vous dire quel héros est ce Mr de Peyresc, et combien sa vertu est respandue par tout le monde lettré et raisonnable. » Comment le bon Chapelain a-t-il pu parler des *compliments prolixes* de Peiresc, lui dont les compliments sont dix fois plus prolixes encore? N'est-ce pas le cas d'appliquer au malavisé censeur le dicton renouvelé des Grecs : connais-toi donc toi-même?

(1) Fonds français 9539, pièce 87. Sur le dos de la lettre Peiresc a écrit ces mots : « Mr Luillier à Mr Chappelain. 15 août 1636. Offres de Mr de Saumaise de manuscrits à Mr Gassendi. »

(2) Le *tableau*, c'est-à-dire le portrait de Luillier dont il a été question un peu plus haut (lettre XIV).

(3) Sur les portraits réunis par Peiresc dans son cabinet, voir plusieurs des *Lettres aux frères Dupuy*, notamment les lettres du 30 octobre et du 20 décembre 1624, du 12 octobre 1626 (tome I, pp. 44-45, 50-52, 77).

nom aux honnestes gens qui visitent vostre cabinet, leur reputation aiant desja fait connoistre leurs merites et leur valeur par l'Europe, car pour moi aprez que vous aurez dit que ce tableau me represente, il vous faudra encore avoir la peine d'explique[r] qui je suis et aprez tout laisserez vous un grand doute à ceux qui me verront en lieu si honnorable comment je la puis avoir meritee, si ce n'est que vous me voulussiez mettre au rang de ceux qui vous honorent et respectent extremement, car en ce cas la je penserois que ma place m'y seroit aussi bien deüe qu'à pas un autre pour la devise qui est au bas je l'ay prise suivant mon humeur, ma condition et ma destinee (1), car les premiers desseins de mes parents et ma premiere institution aiant esté tout autre que celle qui sembloit viser à une condition si paisible que celle où je me voi à present où je suis parvenu contre toute apparence humaine, il me semble qu'il y a eu quelque providence particuliere qui a eu soin de me rendre tres heureux au moins en cela qu'elle m'a placé en ce monde dans le lieu qui m'estoit le plus convenable, c'est à dire dans une charge où il estoit toleré voire mesme aucunement honneste de laisser le soin des affaires pour prendre les plaisirs de la philosophie desquelz je guouste des fruits si delicieux principalement depuis quelques jours que je ne voi point d'estat de vie que je preferasse à celui de la mienne. Aussi me suis je fait representer avec mon habit de maistre des comptes affin qu'il servit comme de corps à la devise et qu'il fit cognoistre que je n'avois principalement dessein que de jouir du loisir et de l'honneste repos que permet l'exercice de cette charge, lequel d'ailleurs ne laisse pas d'estre rempli de quelques affaires pour lesquelles je me sens fort mal propre et peu affectionné. S'il n'i eut point eu d'autres occupations que celles de ma charge qui m'eussent aresté

(1) Qui nous apprendra quelle était cette devise? Ce que Luillier en dit à Peiresc est fait pour exciter encore plus vivement notre curiosité.

ici, je n'aurois pas tant tardé à faire voiage et le premier, comme je crois, en vostre province et ce sans la consideration et sans la commodité du voiage de M. Daubrai (1), car il me semble que tout homme qui aime et honore la bonté, la preudhomie, la liberalité et la grandeur de courage, en somme la grande et haute vertu, la doit aller recognoistre et respecter en vostre personne (2). Je scai bien que vostre modestie aura bien de la peine à passer sur ces lignes et me fusses bien volontiers excusé de la vous donner si la force de la verité ne me l'eut extorquée. De plus le bon Mr Gassendi m'a escrit tant de singularités de la Provence que ce me sembleroit une grande negligence, aprez auoir veu les Hespagnes et l'Italie (3), de ne faire pas un tour en ce pais où je peus aller avec tant de commodité, mais nous avons besoin pour faire reussir ce dessein d'un temps plus paisible que celui cy (4), car la contemplation

(1) A la note dont Dreux d'Aubray a été l'objet plus haut (lettre I), j'ajouterai qu'il a été question de ce personnage dans le *Bulletin du Bibliophile* (*Etude bibliographique et littéraire sur le Satyricon de Jean Barclay* par M. Jules Dukas, 1880), au sujet de l'édition du célèbre roman donné en 1655 à Leyde par Jean et Daniel Elzevier et par eux dédiée au malheureux père de la marquise de Brinvilliers, lequel ils avaient connu à Paris, de 1638 à 1648, et dont ils vantaient l'amabilité, le savoir, la vertu, etc.

(2) A propos de ce nouvel et enthousiaste éloge de Peiresc, rappelons que Luillier composa sur la mort de ce grand homme une pièce de vers latins ainsi vantée par Balzac (*Œuvres*, 1665, in-fol., p. 858) : « Mais vous ne me disiez point que Monsieur L'Huillier est un ancien Romain travesti, et qu'il fait des vers élégiaques et approchant de ceux d'Ovide. Je voudrois bien les voir à la suite de la vie de son ami, Monsieur de Peiresc, afin de les voir avec toute la pompe et toutes les lumières de l'impression. » La pièce, qui était alors inédite (octobre 1640 et non, comme on l'a indiqué par erreur, août 1641), a-t-elle jamais été imprimée? Je ne le pense pas, ne la voyant mentionnée nulle part. Il serait bien désirable d'en retrouver le manuscrit.

(3) Tallemant des Réaux n'a pas signalé ces voyages en Espagne et en Italie antérieurs à l'année 1636, probablement même à l'année où commença la correspondance avec Peiresc, et que je crois pouvoir regarder comme des voyages de jeunesse. L'auteur des *Historiettes* n'a connu que le second voyage en Italie (1651-1652).

(4) Luillier laissa s'écouler près de quatorze ans avant de réaliser son projet. Il alla en Provence, dit Tallemant (tome IV, p. 194), « trouver son bastard qu'il avait donné à instruire à Gassendi ». La dernière des lettres du voyageur à

philosophique est par trop alteree par le bruit des armes et vous ne l'avez par advanture que trop experimenté en vos quartiers. Il y avoit avec la boüette où estoit le portrait, un petit fagot de livres qui estoient, comme je croi, un intitulé *Sydera Austriaca* et l'autre un exemplaire de *Palingenius* (1) et peut estre quelques autres dont il ne me souvient pas que j'envoiois à M. Gassendi. S'ilz vous ont esté rendus, vous les lui ferez tenir, s'il vous plaist, si ce n'est qu'il vous plaise les retenir, car je ne fais point de difference entre les pieces d'estude qui sont à vous ou à M. Gassendi sçachant comme vous lui permettés d'user librement de ce qui est à vous ; surtout je pense que vous (*sic*) lui ferez bien plaisir de retenir le Palingenius que je ne lui envoiois que pour lui faire voir la beauté de l'impression car je scai bien qu'il ne manque pas de ce livre. Je vous baise bien humblement les mains estant contraint de finir puisque il ne me reste plus de papier que pour vous dire que je suis votre tres obeissant serviteur.

Luillier.

Ce XII[e] septembre 1636 (2).

Boulliau (datée de Toulon le 26 décembre 1650) nous apprend qu'il était parti pour la Provence le 10 septembre précédent, qu'il avait fait le voyage à petites journées « faisant cent cinquante lieues en un mois, dont la moitié par eau, » qu'il avait été malade à Toulon, mais qu'il avait recouvré la santé dès le 8 novembre, jour où, selon ses expressions, « j'avois escrit à ma seur tout le destail de ma maladie et ma guarison ». Cette guérison n'était qu'apparente. A Gênes, Luillier retomba malade et ne se releva que pour aller mourir à Pise. Gassendi, qu'il était allé rejoindre à Toulon et qui avait accompagné le convalescent jusqu'aux îles d'Hyères, où il devait s'embarquer pour l'Italie (voir Bougerel, p. 351), attribue la mort de son ami à la phtisie (p. 354).

(1) *Palingenius Stellatus* est Pier Angelo Manzelli, né à Stellata, aux environs de Ferrare, vers les premières années du XVI[e] siècle, auteur d'un poème intitulé : *Zodiacus vitæ*. Voir sur cet écrivain, dont on connaît peu la vie, les renseignements réunis dans plusieurs notes du tome I des *Lettres de Jean Chapelain* (pp. 570, 571).

(2) Fonds français 9539, pièce 88.

LES ŒUVRES DE FRANCOYS VILLON

ANNOTÉES PAR

B. DE LA MONNOYE

En 1867, M. Pierre Jannet, publiant les poésies de Villon, sous le titre de : « Œuvres complètes de François Villon, « suivies d'un choix des poésies de ses disciples, édition « préparée par La Monnoye, mise au jour avec notes et « glossaire », disait dans sa préface :

... « On savait depuis longtemps que La Monnoye « avait eu l'intention de faire une édition des œuvres de « Villon. A cet effet il avait annoté un exemplaire de « l'édition de 1723. Cet exemplaire, dont on avait perdu « la trace depuis longtemps, a été retrouvé en 1858 au « British Museum par M. Gustave Masson, qui m'a gra- « cieusement offert une copie du travail de La Monnoye. « En tête de son exemplaire, La Monnoye avait inscrit « d'abord ce titre, qui nous fait connaitre le plan d'une « vaste collection qu'il projetait : *L'histoire et les chefs de* « *la poésie françoise avec la liste des poetes provençaux* « *et françois, accompagnée de remarques sur le carac-* « *tère de leurs ouvrages.*

« Puis vient ce titre particulier :

« *Poésies de François Villon et de ses disciples, revues* « *sur les différentes éditions, corrigées et augmentées sur* « *le manuscrit de M. le duc de Coislin et sur plusieurs* « *autres et enrichies d'un grand nombre de pièces avec* « *des notes historiques et critiques.*

« La Monnoye n'eut pas le temps de mettre la dernière

« main à son édition de Villon, son travail ne porte que « sur l'établissement du texte. . . . .

. . . .

« La Monnoye ne se contenta pas de revoir le texte de « l'édition de 1723. Il y ajouta de sa main divers morceaux « qui n'avaient pas encore été publiés et qui ont paru pour « la première fois dans l'édition Prompsault. »

L'exemplaire de l'édition de 1723 signalé par M. Jannet, et dont il a eu une copie, n'est pas le seul que La Monnoye ait annoté. Il en existe un autre et d'une autre édition, contenant également des notes autographes de ce critique.

Dans l'extrait du catalogue de la librairie J. Techener, publié à la suite de la livraison du Bulletin du bibliophile des mois de janvier et février 1856, se trouvait porté l'article suivant:

« N° 327. — Les œuvres de Françoys Villon de Paris « revues et remises en leur entier par Clément Marot..... « Paris, Arnoul et Charles les Angeliers, S. D.; in-16 « lettres rondes, mar. citr. fil. tr. dor. (Bauzonnet.)

« Avec des notes de La Monnoye qui a en outre copié « sur des feuillets placés au commencement et à la fin de « cet exemplaire trois ballades attribuées à Villon et des « extraits des différents ouvrages relatifs à ce poète « estimé. »

Depuis, ce volume, qui lui n'a pas émigré, fit partie des bibliothèques de M. de Beauchêne et de M. de Béhague. Pourtant ni M. Jannet ni les divers éditeurs des œuvres de Villon n'en ont fait mention. Ne l'ont-ils pas connu, ou l'ont-ils dédaigné? Cette seconde hypothèse est vraisemblable, car les notes qu'il contient n'ont pas une grande importance littéraire et n'apprennent rien de nouveau sur Villon. Mais si elles ne sont ni utiles ni intéressantes à consulter pour un éditeur des œuvres de ce poète, elles ne sont pas indignes d'être signalées et reproduites pour les lecteurs du Bulletin, car elles constituent, à plusieurs titres, une petite curiosité bibliographique.

Tout d'abord, elles sont sans aucun doute, je crois, les premières que La Monnoye ait prises et écrites sur Villon et cet exemplaire des œuvres du poète a dû lui servir au début de ses études et de ses recherches.

Le Journal littéraire en effet, dès les mois de janvier et février 1714, annonçait que La Monnoye devait donner une édition nouvelle de Villon et de Coquillart. Cette allégation fut démentie par Sallengre dans la préface qu'il mit en tête des poésies de La Monnoye, publiées en 1716 à La Haye chez Charles Le Vier; mais Sallengre, qui éditait les poésies de La Monnoye à son insu et sans son assentiment, était mal renseigné sur ce point et l'information du Journal littéraire était exacte. Il est certain qu'à cette époque La Monnoye s'occupait des œuvres de Villon, car lorsque Formey en 1742 donna son édition avec les notes de Le Duchat, on y trouva un fragment de la ballade des Taverniers, joint pour la première fois aux œuvres de Villon, et d'après les notes de Le Duchat, voici comment ce fragment était arrivé à sa connaissance: « Feu M. Baluze, « dit-il, communiqua un jour à M. de La Monnoye un « fragment d'une ballade de Villon de laquelle les vers « n'ayant jamais été imprimés (1), on ne sera pas fâché de

(1) Le Duchat commet là une erreur qui depuis a été partagée par M. Campaux. Dans sa thèse de doctorat ès lettres sur: François Villon, sa vie et ses œuvres, publiée en 1859, M. Campaux s'attribue le mérite de donner pour la première fois en entier la ballade des Taverniers, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, n° 7679² : « C'est à une indication de Crapelet, dit-il, « que je dois la *découverte* de cette ballade que je donne aujourd'hui pour la « *première fois dans son intégralité.* » Bien avant M. Campaux, qui selon la judicieuse remarque de M. A. de Montaiglon, manquait un peu d'une « ancienne et familière connaissance des alentours » du poète qu'il étudiait, et bien avant Le Duchat même, cette ballade avait été imprimée, tout au long, à plusieurs reprises et dans divers ouvrages. M. Jannet, dans les notes de son édition, sur l'indication de son ami Louis Moland, signale sa présence dans toutes les éditions de *La Chasse et le départ d'amours,* d'Octavien de Saint-Gelais, dont la première est de 1509. On peut aussi la *découvrir* dans le *Catholicon des Maladvisez autrement dit le Cymetière des malheureux,* de Laurens Desmoulins, édition in-8 goth. donnée à Paris en 1513, par Jehan Petit et Michel Le Noir, sous le titre de : *La Malediction que font les yvrôgnes à ceux qui mettent de*

« trouver ici ce fragment, tel que je l'ai reçu copié de la « propre main de cet illustre académicien. Le papier sur « lequel cette ballade était écrite, était demi-rongé et ne « contenait que le morceau qui suit:..... » Or si Baluze communiquait à La Monnoye les pièces de vers attribuées à Villon qu'il recueillait, c'est que La Monnoye s'occupait de Villon, et Baluze étant mort à Paris en 1718, il est incontestable que les études de La Monnoye sur Villon ont été antérieures à l'édition donnée par Eusèbe de Lauvière en 1723. On peut conjecturer que le critique les entreprit, après son installation à Paris qui eut lieu en 1706, alors que, vivant au milieu d'une société de beaux esprits et des ressources littéraires de la capitale, il pouvait facilement, surtout lorsqu'il devint membre de l'Académie française en 1713, recueillir tous les documents nécessaires à l'histoire des chefs de la poésie française qu'il projetait d'écrire.

Parmi les anciennes éditions de Villon, celle donnée par Cl. Marot passait alors pour la meilleure et la plus correcte ; elle fut réimprimée plusieurs fois pour divers libraires. Ayant à sa disposition l'exemplaire d'une de ces

leaue en leur vin ; et cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, sans date, à Paris, où on le vendait en la rue Neufve Nostre Dame à lenseigne de l'escu de France, et à Lyon chez Olivier Arnoullet en 1534. Enfin elle a encore été imprimée vers 1525 dans un pet. in-8 goth. S. L. N. D., intitulé : *S'ensuyt le predespoyr de l'amant avec le hazard d'amour et une ballade joyeuse des taverniers qui brouillent le vin...* etc. Ce dernier ouvrage, inconnu, fait partie de la bibliothèque J. Rothschild. Dans le catalogue si remarquable qu'il en publie, M. Emile Picot, dont l'intelligence et l'érudition se promènent dans tous les « alentours » des œuvres qu'il décrit, accompagne cet opuscule d'une note bibliographique où il fait remarquer que la *Ballade des Taverniers* donnée par M. Campaux était ainsi imprimée dès le XVIe siècle et il en signale aussi la présence dans le *Catholicon des Maladvisez.* D'après cette même note, le texte de la ballade jointe au *Predespoyr de l'amant* offrirait de nombreuses variantes avec celui du manuscrit de la Bibliothèque Nationale. Il en est de même des deux textes donnés par Octavien de Saint-Gelais et par Laurens Desmoulins, les seuls que j'aie sous les yeux ; ils diffèrent aussi entre eux et d'après les quelques vers cités par M. Picot ils offriraient encore des variantes avec celui donné à la suite du *Predespoyr de l'amant.*

réimpressions, que les Angeliers firent paraître vers 1540, pour la joindre aux œuvres de Cl. Marot qu'ils éditaient, La Monnoye y consigna, au fur et à mesure de ses lectures et de ses recherches, soit en marge, soit sur des feuillets ajoutés au commencement et à la fin du volume, des notes explicatives, l'indication et des extraits des auteurs qui avaient parlé de Villon, ainsi que la copie de ballades attribuées à ce poète.

Au cours de ce travail, La Monnoye, déjà fort âgé (il était né en 1641), éprouva un malheur qui dut troubler pendant quelque temps ses études littéraires. Sa petite fortune fut engloutie dans la débâcle de Law en 1721. Il se vit alors dans l'obligation de vendre sa bibliothèque et même ses médailles académiques. Heureusement il ne fut pas abandonné de ses amis. M. de Saint-Port lui compta dix mille livres pour prix de sa bibliothèque, dont il lui laissa, comme Boileau l'avait fait pour Patru, la jouissance durant sa vie. Le duc de Villeroy lui constitua une pension de six cents livres et la Compagnie des libraires lui acheta, pour la même annuité, son *Commentaire des Jugements des savants* de Baillet (1).

La Monnoye venait de sortir ainsi de ses préoccupations domestiques, lorsqu'en 1723, Urbain Coustellier publia une nouvelle édition des œuvres de Villon, avec les notes d'Eusèbe de Laurière et une lettre du Père du Cerceau sur la vie et les ouvrages de ce poète. A cette édition on joignit les pièces que Marot avait cru devoir supprimer dans la sienne comme n'étant pas de Villon, et on ajouta une table des familles de Paris mentionnées dans les deux *Testaments*.

La Monnoye reprit ses études à l'aide de cette édition nouvelle, plus complète que les anciennes ; sur un des exemplaires il continua le travail d'annotation qu'il avait

(1) H. Moulin. *Le Palais et l'Académie au* XVIII*e siècle. Les avocats académiciens.* Bernard de la Monnoye, *Bulletin du Bibliophile,* livr. de janv. et février 1885, pp. 65-70.

commencé sur celui de l'édition donnée par les Angeliers, il copia de sa main divers morceaux qui n'avaient pas encore été publiés et qui ne parurent pour la première fois que dans l'édition Prompsault en 1832. En dehors de ces morceaux, différents de ceux que nous allons reproduire, et d'après M. Jannet qui en a eu entre les mains la copie, ces notes ne portent que sur l'établissement du texte ; elles ne sont pas complètes, La Monnoye n'ayant pu terminer son œuvre, qu'un nouveau malheur vint encore cette fois interrompre. En 1725, il perdit sa femme. Il lui survécut tristement et s'éteignit trois ans plus tard à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

On retrouve donc dans ces deux exemplaires des Œuvres de Villon l'ensemble du travail fait par La Monnoye sur ce poète. Si l'exemplaire de l'édition de 1723 en contient la partie la plus importante et la plus utile, celui de l'édition de 1540 en est le complément ; il nous initie aux premières recherches de La Monnoye et il offre encore cet intérêt pour les bibliophiles d'être actuellement en France la seule trace autographe qui reste, des études faites sur le père de la poésie française par un lettré et un critique éminent.

Voici la copie de ces notes :

Sur quelques feuillets placés avant le titre :

Villon, Cretin ont Paris décoré. — Cl. Marot.

Touchant Villon, voiez Menage, dans ses origines Françoises; aux mots Guille et Villon.

Patru, lettre à M. Chevrier, pag. 922.

La Croix du Maine dans sa Bibliothèque.

Rabelais, l. IV, c. 13 et 67, et l. II, c. 14 et 29.

Despréaux, Art poétique, chant 1.

Pasquier, Recherches de la France, l. VIII, c. 60.

Fauchet, ch. I de l'origine des chevaliers, pag. 508 B et 509.

Henri Estienne, chap. 15 et 28 de l'Apologie d'Hérodote.

M. Eloi d'Ameurval, dans sa Diablerie parle des Lunettes deVillon léguées, pag. 49 B, aux Quinze-Vingts.

Antoine du Verdier, pag. 422 de sa Biblioth., en fait un jugement bien différent de celui de Patru.

Le petit livre contenant quelque (sic) six cens vers qui a pour titre Recueil des repües fràches de Villon et de ses compagnons, imprimé à la suite des œuvres de Villon in-12, 1532, chez Galiot du Pré, n'est pas de Villon, mais de quelqu'un qui s'est diverti à mettre par écrit les subtilitez attribuées à Villon et à ses compagnons pour faire bonne chère aux dépens d'autrui.

Les deux petits poëmes, l'un intitulé Le monologue du Franc Archer de Bagnolet, l'autre : Le Dialogue des Seigneurs de Malepaie et de Baillevent qui se trouvent aussi dans cette même édition de Galiot du Pré ne sont pas non plus de Villon.

Voiez ce qui est dit de Villon dans le recueil des plus belles pièces des Poëtes Français depuis Villon jusqu'à Benserade, imprimé en 5 volumes in-12 chez Barbin, 1692.

Francisci Vuilloni, meminit Joannes Nevizan, lib. 6. Sylvæ nupt. n. 58.

Patru, pag. 424 et 425 de ses Remarques, imprimées à Amsterdam, l'an 1692, sur les Remarques de Vaugelas, dit que pour la langue Villon a eu le goust aussi fin qu'on pouvoit l'avoir en ce siècle là, c'est-à-dire depuis la fin du règne de Charles VII jusqu'à la fin du règne de Louis XI.

Maître François Villon jadis
Clerc expert en faicts, et en dits

Comme fort nouveau qu'il etoit — Nouveau, c'est-à-dire original.
Et à farcer se delectoit
Fit à Paris son testament
Ouquel de ses biens largement
Çà et là à plusieurs donna,
Et de son bon gré ordonna,
Pour mieux bailler de ses sornettes,
Qu'on donnat toutes ses lunettes
Après sa mort aux Quinze-Vingts
Pourtant qu'ils furent ses voisins,
En se farçant d'eux, entens bien,
Que leur servoit ce don? de rien,
Vu qu'ils ne voyent nullement.
Mais il faillit bien grandement.
Nos juges, tu le peux savoir,
En devoient leur part avoir,
Car ils sont aveugles comme eux,
Les aucuns, crois m'en si tu veux,
Ne voyent hui ne grain, ne goute.

Maitre Eloi d'Ameurval, chap. 68
du livre II de sa Diablerie.

Sur le haut du titre, La Monnoye a inscrit l'anagramme de son nom, dont il avait fait sa devise : *A Delio nomen.*

Les notes explicatives inscrites en marge du texte sont au nombre de quatre seulement : trois pour le *Petit Testament* et une pour le *Grand Testament;* elles sont peu importantes et connues déjà, sauf la première qui donne au mot *Trumellière,* que l'on explique généralement par : porte-manteau accroché au trumeau, une signification tout autre.

Voici ces notes avec les huitains auxquels elles se rapportent :

PETIT TESTAMENT

(f° 6, recto et verso)

Et a Maistre Robert Vallée
Poure clergeon en parlement
Qui nentend ne mont ne vallée
J'ordonne principallement

Qu'on luy baille ligerement
Mes brayes estans aux Trumelieres *
Pour coiffer plus honnestement
S'amye Jehanne de Millières.

* Déchirées jusque sur le mollet de la jambe.

. . . .
. . . .

Item plus je assigne la vie
Du dessusdit Maistre Robert
Pour Dieu ny ayez point denvie
(Mes parens) vendez mon haubert
Et que largent ou la pluspart
Soit employé dedans ces pasques
Pour achepter a ce poupart
Une fenestre auprès Sainct Jacques.

Une petite boutique d'écrivain près S. Jacques-de-la-Boucherie.

. . . .

(f° 7 v°)

Item au chevalier du guet
Le heaulme luy establiz
Et aux pietons qui vont daguet
Tastonnant par ces establiz
Je leur laisse deux beaulx rubis
La lanterne a la pierre au laict
Pourveu que je auray les trois lictz *
Silz me meinent en chastellet.

* Une des chambres du Châtelet.

GRAND TESTAMENT

(f° 11 r°)

Si pry au benoist filz de Dieu
(Qui a tous mes besoings ie réclame)
Que ma poure priere ait lieu
Vers luy de qui tiens corps et ame
Qui ma preservé de maint blasme
Et franchy de vile puissance
Loué soit il et Nostre Dame
Et Loys le bon roy de France. Louis XI.

Sur les feuillets ajoutés à la fin du volume, La Monnoye a transcrit trois ballades attribuées à Villon et copié un passage de l'Epistre au roi François Ier de G. Cretin. Cet extrait est copié sur le recto du dernier feuillet.

Guillaume Cretin, f. 95 tourné au 121
Epistre au Roy Francoys.

Jadis Villon gaigna le jeu pour bon
En recevant par un Duc de Bourbon
Certains escutz soubz asseurée entente
Ne debvoir rien perdre fors que l'attente
Se la forest de Pastay rencontroit
Et gland l'année en vente bonne entroit
Lors promettoit avoir main apprestée
De satisfaire a la debte prestée
A ce propos si ce gentil Villon
Receut soulas pour un peu de billon
N'ay-je raison ores m'esjouyr sire, etc.

Quant aux ballades, un peu crues, que La Monnoye attribue à Villon, elles occupent le verso du dernier feuillet du volume qui était blanc, et deux feuillets ajoutés.

BALADE
Attribuée à Villon.

L'autre hier en chemin rencontrai
Ainsi que je chassois marée
Une bourgeoise qui pour vrai
Cuidoit bien faire la serrée.
Je lui dis : ma sœur quel'denrée
Portez vous en votre panier ?
Elle repond a la volée
Ce sont les botines Gautier

Dame s'il vous plait j'essairai
S'el'sont d'entrée assez serrée.
Helas dit-elle non ferai
Car a mon mari pas n'agrée.
Je serois par lui dévorée
S'il les vous savoit essayer
Gardez vous d'en grandir l'entrée
Ce sont les botines Gautier

Tout du premier coup y entrai
Tout etoit l'entrée cavée
A pou que je n'y demourai
Tant y fis longue demourée.
Je n'y trouvai fond ne rivée
Moins qu'en un houseau tout entier
Ce fut donc verité prouvée
Ce sont les botines Gautier

Prince ma jambe y fust entrée
De plein bout et sans varier
Je lui dis quand l'eus essayée
Ce sont les botines Gautier.

AUTRE

Un jour pour prendre ma plaisance
Sous Cupido et sa bannière
Allai voir de ma connaissance
Quelque mignonne chambrière.
Elle m'aimoit d'amour entière
Mais a lever un gros chouquet
Me fit choir en lachant arrière
Ce fut bien la pitié Fouquet

Lors sans sens et sans contenance
Je m'ecriai à voix planière
Et cette mignonne s'avance
De venir à moi sans lumière
Et me contraignit cette ouvrière
De lui relier son bacquet
Je n'en sus trouver la matière
Ce fut bien la pitié Fouquet

Ce nonobstant mon impuissance
De le rabiller je m'ingère
Cuidant de nul avoir nuisance
Mais cette paillarde loudière
Detoupa un baril de bière
Dont son maître perdit l'acquet
Qui me mouilla chausse et brayère
Ce fut bien la pitié Fouquet

Prince au partir fines la chière
Mais sans faire plus de caquet
La je perdis ma gibecière
Ce fut bien la pitié Fouquet

AUTRE

Un cuisinier qui veut Dames servir
Faut qu'il soit promt, diligent non pas nice
De loyaument entendre et assouvir
Ce qu'il leur faut de viande propice.
Car l'une veut manger d'une saucisse
L'autre boudins rotis sur les charbons
Et l'autre veut manger pour son service
Un pié d'andouille entre les deux jambons

Et pour ce faut gouverner et tenir
Le cuisinier sagement quoiqu'il puisse
De demander souvent et enquerir
Aux demoiselles du mangier la police,
Disant ainsi: Voulez vous qu'on rotisse
Pour le souper ou perdris ou pigeons?
Nous aimons mieux repond une nourrice
Un pié d'andouille entre les deux jambons.

Le cuisinier pour en cuider jouir
Leur fit tantot un grand brouet d'épice
Et mit dedans pour leurs cœurs réjouir
Chucre, safran canelle et rigolice.
Ce dit l'une: je n'ai point la jaunisse
Et ne veux point de brouets, tant soient bons
Mais seulement, qui touche ton office
Un pié d'andouille entre les deux jambons.

Prince du tout je renonce à l'office
Vous en voyez apparentes raisons
Car trop souvent faudrait que je servisse
Un pié d'andouille entre les deux jambons.

Ces trois ballades sont la partie la plus importante des notes autographes dont je viens de donner copie. Où La Monnoye les a-t-il trouvées? Ont-elles déjà été imprimées jadis, ou font-elles partie de quelque ancien recueil manuscrit? Je ne puis donner aucun renseignement à ce sujet, et mes recherches, fort peu étendues, sont restées infructueuses.

Quant à l'attribution qui en est faite à Villon, est-elle

juste ? Sans avoir une connaissance très approfondie de la langue de Villon, on peut, je crois, répondre négativement. Par certaines expressions, par le style et la tournure, ces ballades semblent plus récentes et appartenir à la seconde moitié du XVIe siècle. Il n'y a pas d'ailleurs de pièces analogues aux deux premières dans les œuvres de Villon où l'on ne trouve trace ni des *bottines Gautier* ni de la *pitié Fouquet,* et dans ces noms propres il y a sans doute pour ces deux pièces, une indication d'origine permettant à un bibliographe érudit d'en déterminer la provenance. Quant à la troisième ballade, on pourrait la rapprocher du huitain du *Grand Testament* (1) où Villon,

.... à l'orfèvre Du Boys
Donne cent clouz queues et tetes
De gingembre sarazinoys
Non pas pour accoupler ses boytes
Mais pour conjoindre culz et coettes
Et couldre jambons et andoilles
Tant que le laict... etc.

Mais cette analogie de pensée ne suffirait pas à établir que les deux pièces émanent du même auteur. Je n'ai pas, en tous cas, la prétention de trancher la question ; je laisse ce soin à plus compétent, s'il peut y trouver quelque intérêt, et pour ma part je me borne à donner, à titre de curiosité, aux lecteurs du *Bulletin,* la copie de ces notes autographes de La Monnoye sur Villon qui semblent, jusqu'à présent, n'avoir été signalées que par des mentions sommaires de catalogues.

A. D.

(1) Edition Jannet, huitain CI du Grand Testament.

LES DEUX BOULARD

Il y a eu, en effet, deux personnages de ce nom, dignes l'un et l'autre d'être mentionnés ici avec quelque détail, et qui ont vécu précisément à la même époque : — Boulard le bibliographe (1750 (?)-1809), et Boulard bibliophile, ou plutôt bibliomane; car cet excellent homme aurait mérité que cette qualification fût inventée pour lui (1754-1825).

I

Boulard (S...), imprimeur, libraire, bibliographe, éditeur, et même romancier (malheureusement), était né vers 1750. Tout ce qu'on sait de sa jeunesse, c'est qu'il se livra de bonne heure à la recherche des livres, surtout des livres rares, ce qui le mit en rapport avec les amateurs du temps, notamment avec Mercier Saint-Léger, qui avait pour lui beaucoup d'amitié. Il fut chargé de la rédaction de plusieurs catalogues de collections importantes, entre autres de celle de l'abbé Sépher (1786), l'une des plus curieuses bibliothèques du XVIII[e] siècle, et des plus mal vendues (18000 livres à peine!). Le catalogue de cette vente par Boulard, bien qu'assez mal fait et dépourvu de table, est encore recherché des amateurs.

L'ambition de Boulard était de se faire imprimeur à Paris, mais il ne put être admis dans la corporation des typographes parisiens, dont le nombre était alors limité à trente-six. Ce ne fut qu'en 1791, après l'abolition des maîtrises, qu'il parvint à monter un atelier. Dès la même année, il publia un *Manuel de l'imprimeur,* ouvrage technique, spécialement destiné aux amateurs qui vou-

draient, comme lui, se mettre dans cette industrie devenue libre. L'année suivante, il imprima un premier roman de sa façon, *Ferdinand Vertamont et son oncle Maurice*. Il avait fait partie du corps des électeurs de Paris en 1790 et 91; mais pendant les mauvais jours il se tint prudemment à l'écart, se bornant à collectionner les principaux imprimés du temps. Après le 9 thermidor il reprit ses travaux d'imprimeur et d'auteur, joignit à son imprimerie un cabinet de lecture, se chargea des commissions dans les ventes, etc. Comme le comte de Tressan, il aimait les anciens romans de chevalerie, mais les aimait mal. Ainsi, il publia en 1797 le roman de Merlin, et en 1803 celui du Renard, « remis en meilleur ordre et en bon français (?) ». La Bibliothèque nationale possède des exemplaires de ces réimpressions sur vélin, et un exemplaire, également sur vélin, d'une *Satire* contre les ridicules des coquettes du siècle et les perruques des élégants du jour, 1798, signée T. L. B., que Van Praët a attribuée également à Boulard. La manie incurable de celui-ci était de se croire des aptitudes particulières pour la fabrication des romans. Il en publia successivement trois autres, chacun avec un double titre suivant la mode du temps: *Les enfants du bonheur*, ou *les amours de Ferdinand et de Mimi* (1798); — *Barthélemi et Joséphine*, ou *le protecteur de l'innocence* (1803); — *Mon cousin Nicolas*, ou *les dangers de l'immoralité*. Le tout est absolument mauvais.

Boulard n'a écrit qu'un livre passable, et même utile, son *Traité élémentaire de bibliographie; Paris*, 1804, en 2 part. in-8. Il y a consigné tout ce qu'il avait appris par trente années d'expérience et de relations intimes avec les principaux amateurs de cette époque. Les conseils qu'il donne aux personnes qui veulent se former des bibliothèques peuvent encore être consultés avec fruit. C'est dans ce livre qu'il parle de sa collection de pièces sur la Révolution : il en avait réuni plus de 30,000, en ne s'attachant qu'aux plus intéressantes, et il lui en manquait

encore beaucoup de celles-là. Cette collection fut dispersée après sa mort.

Il se retira du commerce de la librairie en 1808, et mourut peu de mois après.

II

Son homonyme, Antoine-Marie-Henri Boulard, fut, dit un de ses biographes, un de ces hommes rares dont la vie n'offre qu'une suite de bonnes actions. Il n'est plus connu pourtant que par sa passion pour les bouquins, passion respectable à certains égards, et, dans tous les cas, inoffensive. Il était né le 5 septembre 1754, à Paris, d'une famille d'origine champenoise. Son bisaïeul et son aïeul avaient été employés dans la diplomatie; son père était notaire à Paris et justement considéré dans sa profession. Le jeune Boulard fit de brillantes études au collège du Plessis (Louis-le-Grand), sous la direction de René Binet, dont il a écrit la vie, et remporta le prix d'honneur au concours général, en 1770, à l'âge de 16 ans. Un tel succès semblait devoir l'encourager à suivre son goût précoce pour la littérature. Mais M[e] Boulard père était un de ces hommes positifs dont Jean-Paul Richter parle quelque part avec une indignation plus ou moins sérieuse, « qui ne se souciaient pas de voir leurs enfants s'aventurer sur les pentes abruptes du séjour des Muses, et les retenaient sans pitié dans les plaines de l'existence vulgaire ». En d'autres termes, il voulut que son fils passât du collège à l'Ecole de droit, et lui succédât dans son étude, ce qui eut lieu en 1782. Boulard fut donc à son tour notaire, et parfait notaire, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver la littérature dans ses moments perdus. Il étudia plusieurs langues étrangères, apprit à fond l'anglais et l'allemand, et eut pour amis intimes les écrivains les plus distingués de son temps, comme La Harpe, Fontanes, Delille, Villoison, Sainte-Croix, etc.

Le premier ouvrage qu'il publia fut une traduction du *Tableau* des progrès de la civilisation en Europe par Gilbert Stuart. Jamais peut-être il n'y eut de rapports pareils entre deux êtres aussi dissemblables; Gilbert était aussi méchant que Boulard était bon. Celui-ci était trop instruit et trop sensé pour ne pas sentir l'urgence des réformes. Aussi, dans la préface de sa traduction, publiée au commencement de 1789, il exprimait le vœu que les prochains Etats Généraux fissent disparaître les dernières traces du régime féodal et donnassent à la France une meilleure constitution. Mais il fut du nombre de ceux qui trouvèrent que, du premier élan, on avait dépassé le but. Bien qu'il fût riche et notoirement attaché à la religion catholique, il ne fut pas inquiété dans les plus mauvais jours de la Révolution. Il n'avait pourtant pas craint de se compromettre dans plus d'une circonstance pour faire du bien, notamment en donnant asile à son ami La Harpe. Il avait déploré ses égarements, applaudit à son repentir et publia à ses frais son *Triomphe de la religion*. Plus tard, La Harpe, qui lui devait probablement la vie, le nomma par reconnaissance son exécuteur testamentaire.

Sous le Consulat, Boulard, nommé maire du XIe arrondissement de Paris, remplit avec autant de zèle que d'intelligence ces fonctions difficiles et gratuites, ou plutôt dispendieuses. En 1803, il fut nommé, par le Sénat, sans l'avoir recherché davantage, député au Corps législatif. La même année, il inaugura l'Ecole gratuite de dessin pour les jeunes filles indigentes, dont il était l'un des fondateurs, par un excellent discours dont un extrait fut publié dans le *Moniteur* du 18 août. Il fut nommé aussi l'un des administrateurs de son ancien collège du Plessis, devenu le Lycée Louis-le-Grand. En 1808, il céda son étude à l'un de ses fils, et l'honorariat lui fut conféré par ses confrères, dans les termes les plus flatteurs.

La bibliomanie de Boulard, dont on s'est trop moqué, avait une origine des plus honorables. Dès les premières

années de la Révolution, désolé de voir tant de beaux et bons livres s'en aller à l'étranger, et voulant porter secours au commerce de la librairie en détresse, il se mit à acheter des livres tant qu'il put, un peu à tort et à travers, et continua pendant trente ans. Ce fut ainsi qu'il arriva à amasser la bibliothèque la plus nombreuse, sinon la plus choisie, qu'aucun particulier ait jamais possédée, puisqu'à sa mort il avait près de 500,000 volumes, dont 150,000 furent vendus à des prix infimes, aux étalagistes qui les avaient vendus. Il en resta encore assez pour composer un catalogue en 5 vol. in-8, dont son neveu Barbier, le célèbre bibliographe, fut l'un des rédacteurs. Non seulement il avait sa maison pleine de livres du grenier à la cave, ayant donné congé à tous ses locataires, et s'étant à peine réservé assez de place pour se retourner, mais il avait loué en ville plusieurs appartements, où les bouquins étaient entassés jusqu'au plafond. Il faisait, toutes les semaines, au moins une tournée chez tous les étalagistes des quais, et ne rentrait chez lui qu'après avoir bourré ses vastes et nombreuses poches. Parfois même il achetait de confiance, sans en vérifier le contenu, des charretées entières de livres, de brochures, de manuscrits, que de petits libraires venaient d'acquérir dans les ventes.

Voici encore un détail que je n'ai retrouvé dans aucune de ses biographies, et que je tiens d'une personne digne de confiance, qui l'avait connu personnellement. Quand on lui demandait à emprunter un livre dont il possédait sûrement plusieurs exemplaires, il n'osait pas avouer qu'il ne saurait en trouver un dans ce chaos, et préférait en acheter un de plus. Il y avait bien du mauvais et du médiocre dans cet entassement, mais on y fit aussi de curieuses découvertes. C'est là, par exemple, que fut retrouvé le manuscrit original (de 1,000 pages in-folio), du fameux abbé Blache, mort à la Bastille en 1714.

Cette bibliomanie inoffensive, et même bienfaisante, valut à Boulard des épigrammes et des caricatures dont il

fut cruellement affecté, et qui peut-être hâtèrent sa fin. C'était être bien injuste envers cet excellent homme, de de ne vouloir voir en lui que ce travers. Pendant toute sa vie, il ne laissa échapper aucune occasion de faire preuve de zèle pour le bien public et l'honneur national. C'est ainsi qu'en 1817, le rétablissement des tombes de Boileau, de Descartes, de Montfaucon et de Mabillon, dans l'église Saint-Germain-des-Prés, fut dû aux démarches de Boulard. Peu de temps avant sa mort, il adressa au Président de l'Académie des inscriptions une lettre dans laquelle il combattait éloquemment le projet (qui néanmoins prévalut momentanément), de réduire à trente le nombre des membres de cette Académie, en augmentant proportionnellement leurs appointements. « Tâchons, disait-il, de faire naître des Mabillon, pour qu'il y ait moins de Mirabeau ! »

Il mourut presque subitement, le 6 mai 1825, dans sa 71e année, et fut enterré au Père-Lachaise, non loin de Delille, dont il avait été l'admirateur et l'ami.

Boulard n'avait guère moins écrit que bouquiné. On n'a toutefois de lui qu'un petit nombre d'opuscules originaux, dont le plus considérable est la *Notice* sur son ancien professeur Binet, imprimée en 1817. Mais on aurait pu lui appliquer, en modifiant les termes, la boutade de Voltaire contre l'abbé Trublet :

Il *traduisait*, traduisait, traduisait.

Boulard a traduit, surtout de l'anglais, un très grand nombre de livres estimables, mais dont la plupart ne sont plus à la hauteur des études historiques et scientifiques, comme l'ouvrage déjà cité de Gilbert Stuart, celui d'Adam Smith, sur la formation des langues, le Précis de droit romain de Schomberg, le tableau historique des arts et des sciences de Banister, les histoires littéraires de Harris et de Berington, l'ouvrage de Pulteney sur les progrès de la botanique en Angleterre, etc. Celui de ses ouvrages qui a eu le plus de succès est la traduction des *Bienfaits de la*

religion chrétienne de Ryan, publiée en 1807 et réimprimée pour la troisième fois en 1823. Il a aussi publié un cours de langue allemande, des traductions interlinéaires des Idylles de Gessner et de plusieurs autres bons ouvrages dans cette langue, etc. Enfin, il a fourni un grand nombre d'articles à divers recueils périodiques.

Mais la renommée a parfois des caprices féroces ! On aura beau faire ; Boulard, citoyen des plus estimables, littérateur instruit et laborieux, ne sera pour la postérité qu'un type comique de bibliomane, — de même que Brillat-Savarin, savant jurisconsulte et archéologue, ne sera jamais pour elle que l'auteur de la *Physiologie du goût;* — un gourmet de génie !

NOTE SUR UN LIVRE DE PRIÈRES

EN TISSU DE SOIE

Quelques mots ont déjà été dits dans le *Bulletin du Bibliophile* sur une tentative originale couronnée du plus grand succès ; il s'agit d'un livre non imprimé, mais tissé sur soie. La difficulté matérielle et mécanique d'une telle entreprise n'a pas arrêté le fabricant, et il nous a été donné dernièrement de voir un exemplaire complet et relié de ce livre de prières.

L'extrême obligeance du libraire de Lyon, M. Roux, qui a bien voulu nous envoyer quelques feuilles accompagnées de quelques notes, va nous faciliter la tâche d'exposer en peu de mots comment on a pu arriver à faire ce travail.

Décrivons d'abord le livre ; de format petit in-4, l'ouvrage comprend 50 pages, les caractères sont gothiques, et chaque page est entourée d'un encadrement de dessin

différent. Le style de l'ouvrage appartient à la fin du XIVe, au XVe et au XVIe siècle ; les lettres ornées, les encadrements, et tous les détails de l'ornementation ont été pris dans des manuscrits de ces époques, et reproduits avec un goût et une perfection remarquables.

Signalons surtout le titre *Le Saint Sacrifice de la Messe* avec sa merveilleuse lettre ornée M., les encadrements de la gravure du *Crucifiement,* ceux des pages 5, 6, 9, 10, 13, 15, 19, 20, 22, ainsi que les 4 gravures qui ornent ce livre. Il contient les prières du matin et du soir, la messe, et la messe de mariage. Les encadrements que nous avons signalés sont d'un fini et d'une pureté de dessin remarquables.

Ce qui est le plus intéressant dans une tentative de ce genre, ce sont les moyens techniques par lesquels on a pu arriver à produire ce remarquable travail.

Nous allons en parler aussi succinctement que possible.

Le livre est tissé sur soie au métier Jacquard ; le tissu, en très belle soie, remarquablement serré, comporte 400 passées de trame au pouce ; de plus, disposition particulièrement anormale, la chaîne est horizontale au lieu d'être verticale, et la trame est verticale au lieu d'être horizontale comme dans les tissus ordinaires ; c'est la trame qui produit les caractères et les ornements.

Le nombre de cartons nécessaires pour une œuvre semblable est énorme, il ne s'élève pas à moins de plusieurs centaines de mille, et la surface de toutes ces cartes est évaluée à 70 mètres carrés.

Pour arriver à cette finesse dans la reproduction des encadrements et des lettres ornées, finesse devant laquelle on reste étonné, il faut une précision de mouvement très grande. Aussi l'amplitude des mouvements du mécanisme a-t-elle été limitée à un dixième de millimètre. C'est ainsi que l'on a pu arriver à cette délicatesse de dessin. Il a fallu plus de deux années pour exécuter ce livre de prières, et il est telle gravure qu'on a recom-

mencé une cinquantaine de fois avant d'arriver à un résultat satisfaisant.

Reste un dernier point, très délicat également ; comment relier une tel ouvrage ? Nous allons donner les quelques renseignements que nous avons pu recueillir.

Les pages sont coupées par deux, et se présentent ainsi à l'œil : la page de gauche est le recto et celle de droite le verso. On encolle légèrement avec de la colle forte l'envers de deux pages, et l'on double l'étoffe avec un papier léger et résistant à la fois, puis on replie la feuille en deux, et elle se trouve ainsi dans la position normale, la page qui était à gauche forme le recto, celle de droite le verso ; les deux marges latérales extrêmes qui sont alors collées l'une sur l'autre forment onglet, et permettent au relieur de coudre. L'opération de la reliure d'un tel livre est très délicate et demande des soins méticuleux, surtout au point de vue de l'encollage ; toute partie de colle qui traverse une page perd cette page en y faisant une tache.

En résumé, ce livre est une œuvre très remarquable comme exécution et comme choix des gravures, des lettres ornées et des encadrements. C'est une tentative extrêmement originale, et dont la réussite et la perfection constituent une œuvre unique et font le plus grand honneur au fabricant de Lyon qui a entrepris cette immense tâche.

Cette tentative restera-t-elle unique dans son genre, ou bien le tissage des livres deviendra-t-il une réalité pratique sous le triple rapport de la facilité de la fabrication, de la durée et du prix ; c'est une question que nous posons et que l'avenir se chargera de résoudre. Il est prouvé et très brillamment prouvé que l'on peut tisser des livres. Peut-on exécuter sur un tissu commun ce qui se fait avec de la soie, évidemment oui. Peut-être le xxe siècle verra-t-il se réaliser ce progrès, et nos petits-neveux acheter au Louvre et au Bon-Marché de l'époque le *De officiis* de Cicéron au mètre ; néanmoins, ce qui semblait un rêve est devenu

une réalité, le livre tissé existe dans les meilleures conditions de fabrication et de durée. Nous ne croyons pas qu'on puisse l'établir à un prix qui fasse concurrence à l'imprimerie, et, à moins de changements bien profonds, nous pensons que le livre tissé ne sera jamais qu'une curiosité, mais n'arrivera pas à remplacer le livre imprimé.

P. M.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

La famille de Madame de Sévigné en Provence d'après des documents inédits, par le MARQUIS DE SAPORTA. Ouvrage accompagné de deux portraits. Paris, Plon, 1889, in-8 de III-404 pages.

Madame de Sévigné semble porter bonheur à ceux qui s'occupent d'elle avec un véritable amour. On dirait une incomparable magicienne communiquant à tous ses fidèles quelque chose de son charme immortel. Combien, en notre temps, n'a-t-elle pas inspiré de pages remarquables, non seulement à des écrivains d'élite comme Sainte-Beuve, Silvestre de Sacy, M. Gaston Boissier, M. Paul Janet, mais encore à des érudits de profession comme le baron Walckenaer, Monmerqué, MM. P. Mesnard, Adolphe Regnier ! Ne nous étonnons donc pas de voir aujourd'hui un des plus célèbres correspondants de l'Académie des Sciences, un de nos premiers paléontologistes, touché de la *grâce* à son tour, s'enrôler parmi les *amoureux de Madame de Sévigné* et profiter lui aussi du bienfaisant pouvoir exercé par sa merveilleuse héroïne.

Félicitons M. le Marquis de Saporta d'avoir momentanément abandonné le monde primitif pour le XVIIe et le XVIIIe siècle.

Nous devons à ce changement d'études, séparées presque par l'infini, un livre des plus instructifs et des plus attrayants, où le nouveau abonde et où ce qui n'est pas nouveau est embelli par le talent de l'auteur. L'idée de ce livre, dont une esquisse parut, en janvier 1887, dans la *Revue des Deux-Mondes* et fut alors fort goûtée, vint à M. de Saporta à la vue de nombreux et alléchants documents inédits, les uns trouvés dans ses archives de famille, les autres communiqués par d'aimables savants provençaux dont j'ai moi-même, comme éditeur de la correspondance de Peiresc, éprouvé la délicate générosité, MM. Paul Arbaud, Léon de Berluc Perussis, le marquis de Boisgelin, le comte Luc de Clapiers, Paul de Faucher, Charles de Ribbe (1).

L'auteur nous apprend ainsi (*Avis*, p. II) ce que sont les documents qui l'ont aidé à rajeunir un sujet que l'on pouvait croire épuisé : « Les curieuses lettres de l'abbé mondain de Bussy-Rabutin à Madame de Grignan, sa cousine, celles de Madame de Simiane et de sa fille Madame de Vence, celles de M. de Grignan ou de son secrétaire Anfossy, leurs ordres, missives et dépêches ; enfin la plainte injurieuse adressée au chevalier de Perrin, au sujet de la publication des lettres de Madame de Sévigné, nous introduisent, sinon auprès de la marquise elle-même, du moins dans son entourage immédiat, parmi ceux qui lui tenaient de plus près par le sang, l'affection ou la confiance, qui furent dépositaires de sa correspondance et se résignèrent tardivement à la laisser imprimer. A demi provençale par le mariage de sa fille, Madame de Sévigné le devint tout à fait dans les derniers temps de sa vie ; avant de mourir en Provence, elle se fixa à plusieurs reprises et pour plusieurs années dans ce pays, gouverné par son gendre ; elle y présida aux mariages de ses petits-enfants et s'y trouva mêlée à toutes les affaires de sa fille. Aujourd'hui encore, c'est en Provence qu'habitent la plupart de ses descendants. C'est donc là qu'il était naturel de s'enquérir des traces de son ancienne présence, de rechercher ce qui a pu rester de ses souvenirs et de ses portraits, inséparables de ceux de tous les siens, transmis dans le même héritage. En effet, c'est en suivant cette filière, en inter-

(1) M. de Saporta nomme encore M. Gabriel Lucas de Montigny, le fils du grand collectionneur qui avait été adopté par Mirabeau, M. G. Marcel (de la Bibliothèque Nationale), neveu de M. Lucas de Montigny, M. le baron de Meyronnet Saint-Marc.

rogeant la tradition de famille, résumée en dernière analyse par les Villeneuve-Vence, dont la descendance masculine n'a fait défaut que de nos jours ; en ayant recours au représentant actuel de cette noble tige, par sa mère la dernière des Vence, au comte de Luçay, qu'il m'a été donné de retrouver, avec de précieux détails, le plus authentique et le moins connu cependant des portraits de la marquise de Sévigné, celui qu'avait peint Mignard et dont une reproduction figure en tête du présent volume. »

L'ouvrage est divisé en sept chapitres précédés d'un *exposé préliminaire* et suivis d'un *épilogue*. L'intitulé seul des sept chapitres en dit assez l'intérêt : I. *Les souvenirs et les portraits*. II. *Les suites de la révocation. M. de Grignan et les milices de Provence.* III. *Evénements de famille.* IV. *L'insurrection des Cévennes, l'invasion austro-piémontaise et le siège de Toulon.* V. *La levée du siège de Toulon. Les dernières années du comte de Grignan.* VI. *Madame de Simiane et le chevalier de Perrin.* VII. *Tribulations du chevalier de Perrin et ses démêlés avec Bonnet l'arrétiste à propos d'Autrement.*

L'Appendice, très plantureux, est ainsi composé : I. *Lettres, actes et documents inédits concernant le comte de Grignan, relatifs aux milices, à la garde-côte et aux événements militaires antérieurs à la paix de Ryswick.* II. *Lettres, ordres et instructions du comte de Grignan et d'Anfossy, son secrétaire, adressés à Pierre-Joseph de Chateauneuf-Saporta* [c'est un aïeul de l'auteur], *à propos du commandement des milices, et documents relatifs aux événements militaires postérieurs à la paix de Ryswick.* III. *Notice sur André de Mathieu-Castelar et ses relations avec le grand Condé.* IV. *Lettres et documents inédits relatifs à Madame de Grignan, à Madame de Simiane et à la succession du comte de Grignan.* V. *Lettres de Madame de Vence à Madame de Simiane, sa mère.* VI. *Documents relatifs à l'invasion autrichienne de* 1746 *et aux dernières années du chevalier de Perrin.* VII. *Supplément. Livre de raison de Madame de Simiane.*

Un des chapitres les plus agréables du volume est celui qui est consacré aux portraits. « Cette question de l'authenticité plus ou moins établie des portraits de Madame de Sévigné, de sa fille et des personnes de sa famille », dit M. de Saporta (p. 10), abordée, il y a près de quarante ans, par M. Feuillet de Conches, traitée

également par le baron Walckenaer, reprise incidemment par M. G. Boissier, « n'a pas été résolue malgré tout, ni même exposée dans ses éléments essentiels ; c'est ce qui nous engage à y revenir avec la confiance que, sur certains points, nous réussirons à la faire avancer quelque peu, tout en appelant sur d'autres, encore douteux, l'attention qu'ils méritent de la part des critiques d'art et des érudits. » M. de Saporta discute avec beaucoup de sagacité tout ce qui a été écrit sur les peintures, miniatures, émaux et gravures qui représentent les Sévigné, les Grignan et les Simiane, établissant très bien qu'il existe quatre portraits peints authentiques de Madame de Sévigné, qui sont par rang d'âge : 1° celui de Beauboin, le plus jeune de tous et antérieur à son veuvage ; 2° celui de Ferdinand, gravé par Chéreau pour l'édition de 1734, qui la représente jeune veuve ; 3° celui du comte de Luçay, peint sans doute par Mignard et gravé pour l'édition de 1754, mais, à ce qu'il semble, d'après une répétition ; 4° enfin, le pastel de Nanteuil, gravé par Nicolas Edelinck, et dont il existe de nombreuses reproductions, ainsi qu'un émail au Louvre (1). Il n'établit pas moins bien qu'en dehors de ces quatre portraits, on ne connaît que des toiles apocryphes, « c'est-à-dire les portraits attribués sans raison à Madame de Sévigné ou peints de souvenir, dont par conséquent il vaut mieux ne pas tenir compte ». Les observations de l'habile critique sur le portrait de Madame de Grignan par Mignard (p. 48) et sur le portrait de Madame de Simiane par Arnulphi (p. 53) (2) sont excellentes, et au chapitre tout entier on

(1) M. de Saporta, devenu, en quelque sorte, peintre lui-même, donne une description détaillée autant que fidèle de chacun de ces portraits. Ce qu'il dit (p. 30), à propos de la toile possédée par M. de Luçay, de « l'épanouissement un peu exubérant, mais plein de charme, d'une nature dont rien encore n'annonce le déclin », est à rapprocher de l'éloge qu'il donne (p. 42) à une touche comme est la sienne, « *fine et chaude* ».

(2) Dans ce portrait, conservé à Aix, M. de Saporta a reconnu, auprès de Madame de Simiane, sa petite-fille, Julie de Vence, fort jolie et l'air espiègle. « L'analogie des traits, ajoute-t-il (p. 54), bien connus par le portrait de Largillière, justifie cette attribution, et nous reproduisons ici ce portrait comme un souvenir précieux de l'époque où la marquise de Simiane, déjà grand'mère, s'occupait justement de la publication des lettres de son aïeule.. ». La tristesse dont est empreinte la physionomie de la petite-fille de Madame de Sévigné était sans doute présente à l'esprit de M. de Saporta, quand il montrait en Madame de Simiane (p. 5) « une sorte de grâce touchante, associée à la résignation et non exempte de fermeté, qui rappelle la fatalité antique et fait songer à Antigone. »

peut appliquer ce que l'auteur dit, dès les premières lignes, de l'étude « perspicace et finement tracée » de M. P. Janet.

Beaucoup de choses sont à prendre pour l'histoire de la Provence à la fin du xvii[e] siècle, dans le tableau de l'administration du comte de Grignan pendant les dix ans qui précèdent la mort de Madame de Sévigné. C'est, dit M. de Saporta (p. 55), « à partir de 1685 que les événements auxquels il se trouva mêlé, en qualité de gouverneur, se pressent et s'accumulent. Il semble pourtant qu'en dépit des difficultés entraînées par les mesures qu'il dut prendre, M. de Grignan n'ait jamais été inférieur à sa tâche. La révocation de l'édit de Nantes, accompagnée de troubles à réprimer et amenant l'occupation de la principauté d'Orange; la saisie d'Avignon et du comtat Venaissin à la suite des démêlés de Louis XIV avec le pape Innocent XI ; enfin, des menaces de descente le long des côtes et des tentatives d'invasion sur la frontière des Alpes, conséquence de la coalition sortie de la ligue d'Augsbourg ; bientôt après, la révolution d'Angleterre qui place Guillaume III sur le trône de son beau-père : tel est, en quelques lignes, le résumé d'une période très mouvementée, dans laquelle nous allons suivre M. de Grignan... » On trouve encore des renseignements fort importants sur le gendre de Madame de Sévigné considéré comme gouverneur de la Provence dans les chapitres IV et V, où sont racontés, d'après les témoignages les plus nouveaux et les plus certains tirés des archives du ministère de la guerre, les événements ainsi caractérisés par le narrateur (p. 124) : « L'affaire principale des dernières années de M. de Grignan, celle qui atteste le mieux ses qualités essentielles, demeurées intactes jusque dans un âge très avancé, qui l'associe, au terme de sa carrière, à l'une des belles pages de notre histoire nationale, c'est, à coup sûr, la part qu'il prit, en 1707, à la défense de Toulon, assiégé par les Austro-Piémontais, aidés d'une flotte anglaise. »

Après ces récits qui appartiennent à la grande histoire, se déroulent des récits d'un intérêt moins général, mais dont la saveur est fort piquante. Il y a là mille détails anecdotiques sur Madame de Simiane, sur ses affaires, sur sa vie privée, sur les dettes de la maison de Grignan, sur l'hôtel de Simiane à Aix, sur le chevalier de Perrin(1), sur les premières éditions des lettres de Madame de

(1) Voici comment M. de Saporta nous raconte (p. 294) la fin de Denis-Marius

Sévigné, sur les éditions clandestines et désavouées, sur les corrections et retranchements opérés par Perrin, sur les réclamations injurieuses qui lui furent adressées, sur une prétendue lettre de Madame de Sévigné à sa fille, sur le singulier personnage nommé Autrement, une des peu intéressantes victimes de la Bastille, etc. En plusieurs pages de cette partie du livre brillent comme des diamants des extraits admirablement choisis de lettres inédites écrites par Madame de Vence à sa mère, lettres qui, rapprochées de celles de Madame de Sévigné, ont elles aussi un *air de famille* (1).

Le marquis de Saporta termine par ces lignes l'avant-propos d'un livre qui mérite d'être placé, dans toutes les bibliothèques des gens de goût, auprès des lettres de la plus spirituelle des marquises : « Il me reste à affirmer l'intention que j'ai eue d'être avant tout sincère et véridique, et mon unique souhait, si je réussis à ne pas déplaire aux amis des vieilles gloires de la patrie française, serait de corriger plus tard ce que mes récits peuvent

Perrin, qualifié chevalier parce qu'il avait obtenu la croix de Saint-Louis étant capitaine au régiment de Picquigny, un des dix-neuf enfants du gros marchand d'Aix Louis Perrin, anobli par l'achat d'une charge de secrétaire du Roi : « Le chevalier, par un sort absolument contraire à celui de Madame de Simiane, après d'obscurs et peut-être pénibles commencements, achevait sa carrière dans un brillant milieu, reflétant à la façon des astres secondaires l'éclat d'une lumière empruntée. Ses instincts de vanité, son adresse à se faire valoir, eurent jusqu'au bout de quoi s'exercer, et trouvèrent des aliments. Subalterne chez un grand seigneur, dont l'affabilité envers ses inférieurs était proverbiale (le maréchal de Belle-Isle), tenant à la Cour et côtoyant les grandeurs du temps, il gravita dans l'orbite d'un soleil parvenu à son apogée et participa à son rayonnement. Il fut, en un mot, heureux jusqu'au terme, dans la mesure de ses goûts et de ses aspirations. Recherché de tous côtés, forcé de se prodiguer, convive assidu, on peut dire de lui qu'il resta sur le champ de bataille, puisque, d'après une note relevée par M. Monmerqué, dans un manuscrit du temps, il mourut d'indigestion à l'âge d'environ soixante-dix ans, le 7 février 1754. »

(1) Pour ceux qui ne se contentent pas d'extraits et veulent jouir des richesses de *l'in-extenso*, M. de Saporta a groupé (p. 368-387) dix lettres entières de Madame de Vence, précédées de l'acte de mariage de Madeleine-Sophie de Simiane. Indiquons, parmi les soixante-quatorze documents reproduits dans l'Appendice, les lettres, certificats et documents divers signés *Grignan, Louis XIV, maréchal de Catinat, duc de Vendôme, Louis-Hippolyte de Saporta, Jean-Etienne de Saporta, marquis de Chamillart, Nicolas de Bâville, maréchal de Berwick, Turenne, Louis de Bourbon, prince de Condé, abbé de Bussy-Rabutin, duc de Belle-Isle, François Chevert, procureur général de Monclar, chevalier de Perrin*, etc.

avoir retenu de défectueux. » Le modeste auteur n'aura presque rien à retoucher dans ses prochaines éditions (je n'hésite pas à me servir du pluriel, tant un grand et durable succès me paraît assuré). J'ai pourtant une observation à lui présenter et je me persuade qu'il daignera favorablement l'accueillir. Il dit (p. 211), à propos du futur chef des Camisards, Jean Cavalier : « Son apparence commune, non sans quelque chose de hautain dans l'expression du visage, fit que Louis XIV, sur le passage duquel on l'avait placé à Versailles, avec l'espoir de sa part d'être remarqué du Roi, haussa les épaules de mépris en l'apercevant : *Ah ! c'est là l'ancien boulanger d'Anduze*, dit-il en continuant sa marche. De ce dédain royal datait la haine de Cavalier et son désir d'en tirer vengeance. » L'historiette est d'une parfaite invraisemblance et a dû être imaginée à plaisir. Réussira-t-on à se représenter Louis XIV, *l'homme le plus poli de son royaume*, agissant et parlant d'une aussi choquante façon ? On ne hausse pas ainsi les épaules, on ne fait pas entendre ainsi une parole inconvenante, quand on est presque un Jupiter olympien. Si jamais roi a su garder inviolablement une correcte attitude et (si cette plaisanterie m'est permise) a su mériter le titre de *Majesté*, c'est assurément Louis XIV. Que M. de Saporta, quand il réimprimera son beau travail, sacrifie donc l'impossible anecdote ! Je le lui demande au nom de sa chère marquise de Sévigné, qui eût été — elle la fervente admiratrice du Grand roi — si indignée du rôle que lui attribuent des *racontars* hostiles ; je le lui demande encore plus au nom de la vérité dont il se proclame à bon droit le passionné chercheur.

J'ai toujours pensé qu'un critique qui ne veut pas justifier le mot cruel du poète (1) doit, autant qu'il le peut, devenir le collaborateur de celui qu'il a l'honneur de juger. C'est un devoir de conscience qui est particulièrement doux à remplir quand l'ouvrage examiné est, comme ici, de très haute valeur. Regrettant d'aider si peu M. de Saporta à rendre cet ouvrage meilleur encore, je lui indiquerai du moins une petite lacune à combler : il a

(1) « Le critique est un onagre » (*Contemplations*). Il me semble qu'ailleurs Victor Hugo a employé un mot encore plus réaliste, encore plus blessant, pour caractériser le censeur stérile. Notons que M. de Saporta, qui joint un fort grand sens littéraire à un fort grand sens scientifique, exprime, en passant et d'un seul mot (p. 2), un sage jugement sur le poète « dont on s'est hâté de célébrer l'apothéose ».

oublié d'utiliser un curieux article d'un bien regretté rédacteur de notre *Bulletin*, feu M. H. Moulin, ancien magistrat (*Madame la marquise P. de Simiane et M. le marquis de Caumont*) (1). Enfin je comblerai moi-même une autre lacune, en donnant pour couronnement à mon humble article une lettre inédite de Perrin au président Bouhier, où il est question de la correspondance de Madame de Sévigné et de la mort de Madame de Simiane.

« Paris, 11 juin [*sic* pour juillet] 1737.

« C'est d'hier seulement, Monsieur, que j'ay reçu le paquet qui m'estoit adressé de votre part ; j'y ai trouvé votre magnifique présent, et la lettre y jointe dont vous m'avés honoré : mais en vous remerciant comme je le fais ici, j'avoue sans peine qu'il ne m'appartient point de louer dignement un ouvrage, qui prouve si bien que les épines de la plus haute érudition, ne sont pas incompatibles avec les charmes de la poésie (2), et que le sçavoir et l'usage du monde se prêtent l'un à l'autre, quand ils se trouvent réunis, des avantages réciproques. Je reçois donc, Monsieur, avec la plus vive reconnaissance, cette traduction que je tiens de votre main, et que je garderai comme un monument précieux; vous jugés bien cependant que, faisant le cas que je dois de tout ce qui porte votre nom, je me suis dépesché de lire cet ouvrage et de m'en procurer un exemplaire, aussitôt qu'il a paru. Au reste, Monsieur, je souhaite que les deux derniers volumes des lettres de Madame de Sévigné vous fassent le mesme plaisir que les quatre premiers ont paru vous faire ; je serois bien récompensé des soins que j'ai pris de cette édition, si elle pouvoit mériter une approbation aussi glorieuse que la vôtre ; mais je compterai toujours pour un très grand avantage la circonstance qui m'a mis à portée de vous assurer du sincere et respectueux attachement avec lequel je vous prie de me croire, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

PERRIN.

(1) Livraison de janvier 1884, p. 1-15. M. Moulin, dans cet article, a entouré de judicieuses remarques deux lettres inédites de Madame de Simiane au marquis de Caumont, dont une surtout, la première, est écrite avec une verve endiablée.

(2) Il s'agit là du *Poème de Pétrone*, traduit en vers français par le magistrat académicien (1737, in-4).

« Je suis très fasché, Monsieur, qu'ayant à vous répondre sur les nouvelles que vous me faites l'honneur de me demander touchant la santé de Madame la M[arquise] de Simiane, je n'en aye que de bien tristes à vous donner; elle est morte à Aix le trois de ce mois (1). Le voyage de Montpellier n'a été qu'un projet, qu'elle n'a point été en état d'exécuter. » (2)

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

Les représentants du peuple en mission en l'an II, par M. WALLON, de l'Institut. T. 1er, la Vendée. *Paris*, Hachette, in-8 de IX et 488 pages.

Ce qui donne à ce livre un sérieux intérêt historique, c'est qu'il a été rédigé d'après la correspondance en grande partie inédite des représentants en mission avec le Comité de Salut public et les ministres, tandis que les prédécesseurs de M. Wallon n'ont connu et employé que les pièces insérées au *Moniteur*. M. Wallon a fait aussi usage de documents imprimés qui ne sont guère moins rares que les pièces manuscrites, des rapports imprimés à un petit nombre d'exemplaires par ordre de la Convention, et des arrêtés, proclaclamations, etc., publiés en brochures ou en placards par les représentants eux-mêmes. L'auteur a classé par départements ces archives de la *justice* révolutionnaire ; ce premier volume est particulièrement consacré à ceux qui furent le théâtre de l'insurrection vendéenne. Les détails inédits et tristement curieux abondent dans ce livre, notamment en ce qui concerne la persécution religieuse,

(1) Perrin avait écrit d'abord *le deux de ce mois*, mais il a ensuite biffé, puis gratté cette date et écrit *le trois de ce mois*. Ce fut bien le 3 juillet que mourut Madame de Simiane, comme le rappelle M. de Saporta (p. 258). La date du 2 a été indiquée par M. de Saint-Surin *(Biographie Universelle)*, par Mme C. du Parquet *(Nouvelle Biographie générale)*, par M. Lud. Lalanne *(Dictionnaire historique de la France)*, etc. Perrin, qui a rectifié la petite erreur de la fin de sa lettre, au sujet du jour du décès, n'a pas songé à rectifier son autre erreur du commencement de la lettre au sujet du mois de ce même décès.

(2) Bibliothèque Nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, vol. 1212, autographe.

qui fut, comme on sait, la principale cause de l'insurrection. Les plus enragés de ces persécuteurs étaient naturellement les prêtres et les moines apostats, comme le représentant Laplanche, qui écrivait de Bourges (oct. 1793) qu'il faisait *désoutaner* les hommes noirs (prêtres réfractaires), qui continuaient *leur sabbat* dans les maisons de réclusion. Il venait aussi de faire incarcérer les sœurs *dites* de Charité, que le modérantisme des administrations avait tolérées jusque-là, parce qu'elles *avaient l'air* de rendre quelques services aux malades et aux pauvres. Un autre ordonnait la destruction des orgues, dont les sons entretenaient le fanatisme. Deux autres, et des plus féroces, Laquinet et Laignelet, voulaient au contraire qu'on essayât du pouvoir de la musique pour apaiser les esprits en Vendée, qu'il y eût un orchestre attaché à chaque représentant; sauf à égorger les rebelles en masse, « fussent-ils 900,000, » s'ils demeuraient insensibles aux homélies et aux symphonies patriotiques. Un autre déprêtrisé, Joseph le Bon, avait de même commencé par faire imprimer et distribuer dans les campagnes une chanson *sur l'inutilité des prêtres*; ce moyen de propagande n'ayant pas réussi, il eut recours à des arguments plus *tranchants*. Mon père, envoyé de l'armée du Nord pour porter à Arras la nouvelle de la victoire d'Hondschoote, avait dû passer auprès de ce scélérat une journée entière, dont il se rappelait encore les moindres détails cinquante ans après. Il avait été forcé d'assister, du balcon de l'Hôtel de Ville, à l'exécution d'une quarantaine de personnes des deux sexes, dont plusieurs religieuses et *vingt-deux capucins*, qui moururent avec une fermeté héroïque. Ils se promenaient autour de l'échafaud, causant à voix basse, récitant des prières ou s'encourageant mutuellement à la mort; pas un ne donna le moindre signe de faiblesse. Le Bon reçut ensuite des députations de plusieurs municipalités rurales. Il reconnut dans l'une d'elles un ci-devant prêtre qui avait été son vicaire, et qu'il parut revoir avec plaisir. « Te rappelles-tu, lui dit-il, toutes les simagrées que nous faisions, toutes les bêtises que nous débitions aux paysans, et auxquelles tu ne croyais pas plus que moi, n'est-ce pas? — Tant pis pour toi si tu n'y croyais pas, répondit hardiment l'autre; moi j'y croyais, et j'y crois encore! — Au grand étonnement de l'assistance, Le Bon se contenta de répondre: « j'avais toujours pensé que tu n'étais qu'une f...e bête! » Il ne serait peut-être pas impossible de retrouver le nom de cet homme

courageux. — Le soir, au théâtre, l'acteur qui chantait *la Marseillaise* eut le malheur de rester court au milieu d'une des strophes, ce qui lui valut une objurgation foudroyante du représentant. Un tel manque de mémoire ne pouvait venir que d'un manque de patriotisme; « la *Marseillaise* était gravée en caractères ineffaçables dans le cœur de tous les bons citoyens! » Il ajouta : « tu es peut-être un agent de Pitt et Cobourg ! Je ferai prendre des renseignements sur ton compte ! ! » Le pauvre diable se trouva mal.

Pour en revenir au travail de M. Wallon, une de ses plus précieuses trouvailles est la preuve authentique qu'il y a eu véritablement, pendant la Terreur, des vêtements confectionnés en peau humaine. Il a découvert une requête adressée au Comité de Salut public par un tanneur et un tailleur, poursuivis de ce chef. Ils sollicitaient l'indulgence du Comité, attendu que cette industrie *n'entravait nullement le bonheur public !* **B. E.**

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Suite)

Fusi, prêtre apostat, avait été docteur en Sorbonne, et curé des paroisses Saint-Barthélemi et Saint-Leu à Paris. Il fut accusé en 1609, par les marguilliers de Saint-Leu, d'hérésie, de sorcellerie, et aussi d'entretenir une maîtresse à laquelle il avait fait un enfant ; ce dernier grief était probablement le seul fondé. Il composa contre le plus acharné de ses ennemis, nommé Vivien, le *Mastigophore* (1609, in-8), pamphlet curieux par les extravagances dont il est rempli ; l'auteur était manifestement un cerveau fêlé. Il fut interdit de ses fonctions, privé de ses bénéfices, et enfermé pendant quatre ans au Châtelet. Il se retira ensuite à Genève, se fit calviniste et se maria. On a de lui un autre écrit qui eut un grand retentissement, et fut

condamné par la Sorbonne ; c'est le *franc archier de la vraye Eglise* (1619, in-8), pamphlet dédié au Roi d'Angleterre Jacques Ier, et dirigé principalement contre les Jésuites, auxquels Fusi imputait tous ses malheurs. Les Jésuites avaient bon dos !

Gabio, savant helléniste italien du XVIe siècle, a donné plusieurs traductions latines d'ouvrages grecs, notamment la première qui ait paru des Tragédies de Sophocle (*Venise,* 1543, in-8). Ce livre est tellement rare, que Jean Lallement, qui publia une autre version latine de Sophocle à Paris en 1557, l'annonça comme la première.

François Galoup de Chasteuil (mort en 1644), gentilhomme provençal, qui passa les dernières années de sa vie dans le Liban, chez les Maronites, où il prit l'habit religieux, mena une vie si austère et si édifiante, qu'on s'étonne qu'il n'ait pas été tout au moins béatifié. Sa *Vie,* écrite par Marcheti, prêtre marseillais (*Paris, P. Lepetit,* 1666, in-12), fut revue par Antoine Arnauld ; elle est devenue très rare, le magasin de ce libraire, placé au collège de Montaigu, ayant été détruit peu de temps après, dans un incendie.

L'édition la plus complète des œuvres de Galilée est celle de *Milan,* 1808, en 13 vol. in-8. Mais l'on recherche encore les éditions originales de quelques-uns de ses ouvrages les plus importants, notamment celles du *Sidereus nuncius,* historique de ses découvertes astronomiques, *Florence,* 1610, in-4 ; réimprimé la même année à Venise et à Francfort ; du *Saggiatore* (en italien), *Rome,* 1623, in-4, réfutation de la *Libra astronomica* du P. Grassini, qui avait attaqué le système de Galilée sur les comètes ; des

Dialogues (également en italien) sur les systèmes de Ptolémée et de Copernic, *Florence*, 1632, in-4, etc.

Auguste Galland, conseiller d'Etat sous Louis XII, était un fort habile homme, dont les protestants, et surtout le duc de Rohan, ont dit beaucoup de mal, parce qu'il combattait avec force leurs prétentions. Parmi ses ouvrages imprimés, le plus rare et le plus curieux est son traité des *anciennes enseignes et étendards de France, Paris,* 1637, in-4, réimprimé dans l'ouvrage de Sauval, et dont Poncelin donna en 1782 une nouvelle édition in-12, augmentée d'une *Dissertation* importante sur le même sujet. C'est cette édition qu'il faut avoir. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, notamment une volumineuse *Histoire* des Albigeois et des Vaudois, et une *Histoire de la réforme.*

Il y a eu, au XVIIe siècle, deux savants du nom de Gallois, qui ont l'un et l'autre vécu et sont morts à Paris, et qu'on a souvent confondus ensemble. L'un est l'abbé Jean Gallois, qui succéda à Sallo dans la direction du *Journal des Savants,* de 1666 à 1674, fut membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie française. Il a été aussi quelque temps garde de la bibliothèque du Roi, puis professeur de langue grecque au Collége-Royal. Il fut nommé membre de l'Académie des Sciences en 1668, et de l'Académie française, en remplacement de Bourzéis, cinq ans après. Il fut reçu le 12 janvier 1673, le même jour que Fléchier et Racine. Il n'existe dans les fastes de l'Académie que deux exemples de trois réceptions faites le même jour, celui-là et celui de Raynouard, Picard et Laujon, reçus le 24 novembre 1807. L'abbé Gallois est mort en 1707. Malgré l'extrême médiocrité de sa fortune, ce savant estimable s'était formé une bibliothèque de plus de

12,000 volumes choisis, dont le catalogue a été imprimé en 1710, in-12.

Son homonyme et contemporain, Pierre le Gallois, est l'auteur d'un *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe, Paris,* 1680, in-12, plusieurs fois réimprimé. Les chapitres les plus curieux sont ceux qui traitent de l'invention de l'imprimerie, des premiers livres imprimés, et de la découverte de divers manuscrits, pendant le xve et xvie siècles. Il a été souvent copié dans des ouvrages ultérieurs, et lui-même n'avait guère fait que traduire quelques partis de l'ouvrage de Lormeier, de *Bibliothecis.* On ne sait rien de sa vie.

On connaît encore un troisième savant, à peu près de la même époque et du même nom, dom *Le Gallois,* bénédictin, né en 1640, à Vire, en Normandie. Il eut d'abord d'assez grands succès comme prédicateur, en Normandie, en Touraine et en Bretagne, et se fit même entendre à Paris, car on a de lui une oraison funèbre de Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, prononcée à Paris, en 1683. Ayant renoncé à la prédication à la suite de quelques démêlés avec la Faculté de théologie de Caen, il entreprit une *Histoire de Bretagne,* et mourut d'apoplexie, le 5 novembre 1695, à l'abbaye du Mont Saint-Michel, dont il était allé explorer les archives. C'est ce qu'on peut appeler mourir sur la brèche ! L'un de ses confrères, Lobineau, qui a fait une histoire de Bretagne, et très probablement profité des travaux commencés par son prédécesseur, en a du moins parlé avec éloge, ce qui ne se fait pas toujours en pareil cas. « C'était, dit-il, un homme d'un esprit étendu, vif, pénétrant, d'une mémoire prodigieuse et d'une lecture immense. »

Antoine Gallonio, prêtre de la congrégation de l'Ora-

toire d'Italie, est l'auteur de plusieurs savants ouvrages d'hagiographie, notamment d'une Vie (en latin) de S. Philippe de Néri, fondateur de cet ordre (*Rome*, 1600, in-4°), rédigée d'après des documents authentiques, et d'un *Traité* des instruments employés dans les persécutions pour martyriser les chrétiens, avec les figures des instruments de torture, dessinées par Jean de Guerra de Modène, peintre de Sixte Quint, gravées sur cuivre, par Ant. Tempesta. L'édition originale de ce curieux traité, composé d'abord en italien, est celle de *Rome*, 1591, in-4°. L'auteur en fit ensuite une traduction latine, dédiée au pape Clément VIII, publiée également à Rome, en 1594, avec les mêmes figures gravées sur bois, et qui a été plusieurs fois réimprimée. Ces deux premières éditions sont naturellement les plus intéressantes. Les figures ont été souvent reproduites depuis, dans divers ouvrages d'hagiographie, notamment dans celui d'Alban Butler, dans la traduction de Godescard.

Frère Etienne de Ganno, cordelier, né à Lavaur, en 1480, est auteur de la plus ancienne soi-disant histoire de Toulouse, dans laquelle il a donné libre carrière à son imagination. Il fait fonder cette ville par un petit-fils de Japhet, qu'il nomme *Limosin*, et donne une longue liste, absolument fantaisiste, de rois de Toulouse, antérieurs à la conquête romaine. Cet ouvrage existe en manuscrit dans les archives de l'Hôtel de Ville de Toulouse. On prétend qu'il en existe une édition, imprimée pendant le XVIe siècle.

Annibal Ganter, chanoine provençal, fut maître de musique à Aix, et ensuite à Paris. On a de lui deux messes, un recueil d'airs, et un livre qui n'a d'autre mérite que son extrême rareté, l'*Entretien des Musiciens*,

Auxerre, J. Bouquet, in-12 de 295 pages. C'est une suite de 59 lettres, pleines d'historiettes absurdes. On y trouve pourtant quelques détails curieux sur des musiciens du temps de l'auteur.

Garampi, savant antiquaire italien, évêque de Montefiascone et cardinal, né en 1725, fut envoyé comme nonce près de plusieurs souverains, et en profita pour former une bibliothèque considérable de livres curieux, dont le catalogue, publié après sa mort, en 1796, ne forme pas moins de 7 volumes grand in-8°. Il a laissé plusieurs ouvrages et opuscules intéressants, entre autres un *Traité* historique des monnaies des papes (in-4°, s. d.), ouvrage inachevé, mais pourtant très recherché, à cause des nombreux et importants documents qu'il contient sur l'histoire des papes. Il est, de plus, d'une insigne rareté, n'ayant été tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires donnés en présent.

La plus ancienne édition connue de Garcilaso de la Vega, célèbre poète espagnol du xvi° siècle, est celle de *Venise,* 1533, in-8°. Mais la plus estimée est celle de *Madrid,* 1765, in-16. Garcilaso dit l'Inca, l'historien, homonyme et à peu près contemporain, mais non parent du poète, était fils d'un compagnon de Pizarre et d'une princesse de la famille des Incas. L'édition de la traduction française de ses œuvres, publiée à *Amsterdam,* en 1757, 2 vol. in-4°, est recherchée à cause des figures gravées par Bernard Picard, mais elle ne contient que la première partie de l'*Histoire des Incas,* et l'*Histoire de la Floride.*

L'ouvrage le plus rare qui existe sur la fameuse conspiration des poudres en Angleterre, est l'*Apologie* du jésuite Garnet, condamné au gibet et exécuté le 3 mai

1606, pour n'avoir pas dénoncé le complot, dont il n'avait connu le projet que sous le sceau de la confession. Cette apologie, écrite en latin par un des confrères de Garnet, le P. Eudemon, est un petit in-12 de 359 pages, publié à *Cologne*, en 1610.

Gaudenzio (1596-1648), calviniste converti, était originaire des Grisons, mais vécut presque constamment en Italie, et fut, pendant 20 ans, professeur de belles-lettres, à Pise. C'était un très savant homme, écrivain des plus féconds ; la liste de ses ouvrages n'occupe pas moins de 12 pages in-8° en petit caractère, dans les *Vies des Italiens illustres* de Fabroni. Tous, ou presque tous sont écrits en latin. Celui qui passe pour le meilleur, suivant Ginguené, est aussi l'un des plus rares. C'est une histoire de la philosophie chez les Romains, imprimée à Pise, en 1643, in-4°.

Nicolo Campani, poète dramatique italien du XVIe siècle, est connu sous le sobriquet d'*il Strascino,* du nom malhonnête d'une de ses « comédies rustiques ». On connaît de lui quatre pièces : *il Coltellino, il Strascino, il Magrino, il Berna.* Toutes sont rarissimes, bien qu'elles aient été réimprimées. Elles manquent à la Bibliothèque nationale, et ne se trouvaient même pas, au siècle dernier, dans la Bibliothèque du censeur royal Florecel, si riche en livres italiens. On a même beaucoup de peine à les trouver en Italie, la plupart des exemplaires ayant été usés par une lecture trop assidue, comme il arrive souvent pour les ouvrages de ce genre. L'édition originale d'*il Strascino* est celle de *Sienne*, 1519. On doit aussi à Campani un *lamento* souvent réimprimé « sur un mal inconnu », on devine lequel ; — dont l'édition originale est celle de *Venise,* 1523, in-8° de 22 feuillets.

Il faut mettre au rang des plus rares incunables le Traité de l'immortalité de l'âme, en forme de dialogue, de J. Camphari. La plus rare est naturellement l'originale, imprimée par le célèbre Lignomine, à Rome, in-fol. s. d., de 25 feuillets, qu'on croit de 1472. La plus ancienne ensuite est celle de *Milan,* 1475, in-4°. Cet ouvrage est écrit en italien, le titre seul est en latin.

Bernardo Cappello, de Venise, ami intime de Bembo, est considéré comme l'un des meilleurs poètes italiens du XVIe siècle. L'édition originale de ses *Rime* est celle de *Venise,* 1560, in-4°, dédiée au cardinal Al. Farnèse, protecteur du poète. Mais la meilleure est celle de *Bergame,* 2 vol. in-8°, 1748-53, augmentée de plusieurs pièces, avec des notes et la vie de l'auteur.

Le cardinal Capronico, l'un des hommes les plus savants et les plus habiles du XV[e] siècle, avait rassemblé une des bibliothèques les plus considérables de son temps (1450-1458); on y comptait pas moins de 2,000 manuscrits. Parmi ses nombreux ouvrages, tous écrits en latin, le plus connu est le *de Arte moriendi,* imprimé pour la première fois à *Florence,* en 1477, in-4°, et plusieurs fois réimprimé avant 1500. Plusieurs de ces éditions du XV[e] siècle, sont très recherchées pour leurs figures en bois.

Carpentier ou Charpentier, moine défroqué, puis libraire, historiographe et généalogiste, vivait dans le XVII[e] siècle. Religieux augustin, à l'abbaye Saint-Aubert de Cambrai, il voulut se faire nommer abbé, mais n'y put réussir parce que la moralité n'était pas chez lui à la hauteur de la science. De dépit, il jeta le froc aux orties, et s'enfuit en Hollande, avec une femme qu'on lui con-

naissait déjà, et qu'il épousa plus tard. On a de lui une *Histoire de Cambray et du Cambrésis*, publiée à Leyde, en 1664, 4 parties in-4°, dont les exemplaires complets sont rares et recherchés. Il y a beaucoup de recherches et de particularités curieuses dans l'histoire civile et ecclésiastique, qui comprend les deux premières parties. Mais dans les deux dernières, consacrées aux généalogies des grandes familles du pays, l'auteur, dit-on, ne s'est pas fait scrupule de spéculer sur la vanité nobiliaire de gens riches, en supposant ou altérant des titres. Toutefois, les exemplaires complets de l'ouvrage sont rares et recherchés. On a aussi de Carpentier un in-fol. sur « les généalogies des familles nobles de Flandres » ; volume très bien imprimé, avec de belles gravures, mais où il y a aussi bien des choses sciemment apocryphes.

Mathieu Compain, jésuite lyonnais du XVII[e] siècle, s'était fait une très belle collection d'objets d'art, médailles, antiquités et livres, qu'il vendit fort cher (sauf les livres), à un grand seigneur allemand. Avec l'argent de cette vente, il fit construire un bel édifice à usage de bibliothèque, à la maison professe que les jésuites possédaient alors à Lyon, juste sur l'emplacement actuel de la gare de Perrache (maison de Saint-Joseph). Il y fit transporter tous ses livres, et légua une grosse rente perpétuelle pour l'entretien et l'accroissement de cette bibliothèque. Celle-ci, lors de la suppression de l'Ordre (1762), fut réunie à la bibliothèque du collège ; quant à la rente, elle s'en alla, trente ans plus tard, où s'en vont tant de choses dites *perpétuelles*, en temps de révolution !

Mais où sont les neiges d'antan ?

Corlieu, écrivain du XVI[e] siècle, qui périt noyé dans la Charente, en 1596, a laissé une *Histoire* de la ville et des

comtes d'Angoulême (*Angoulême,* 1576), bon ouvrage, qui contient des documents précieux détruits pendant la Révolution. C'est un livre peu commun et utile. Il faut prendre de préférence la seconde édition, donnée par un neveu de l'auteur, parce qu'elle contient sa vie et plusieurs pièces nouvelles.

Carré (1749-1835), personnage original, essaya avec succès de bien des métiers. Il fut ingénieur, peintre, mécanicien, chimiste, avocat, gendarme, receveur des finances, commandant de garde nationale, et finalement juge de paix et inspecteur des forêts. Il a laissé un gros livre bien connu des amateurs : *Panoplie,* ou réunion de tout ce qui a trait à la guerre depuis l'origine de la nation française jusqu'à nos jours ; *Châlons-sur-Marne,* 1795, in-4 avec atlas. Il y a dans ce livre beaucoup d'anecdotes et de détails curieux qui ne se trouvent pas dans la *Milice française* du P. Daniel. L'atlas se compose de 40 planches dessinées par l'auteur. On y trouve toutes les armes offensives et défensives, les costumes militaires, etc.

Carré avait publié dans sa jeunesse un pamphlet très mordant contre le parlement Meaupou. C'est un opuscule anonyme, intitulé : *Trigaudin le renard* ou *le procès des bêtes,* avec figures par l'auteur. L'existence de cette plaquette rarissime a été signalée pour la première fois par Weiss en 1836.

Casio de Medici, joaillier et poète polonais, né vers 1465, fut protégé par les papes Léon X et Clément VII. On a de lui des poésies sacrées et profanes, imprimées de 1525 à 1529 à Bologne, notamment un volume intitulé *Bellona* (1529, in-8 rare), dans lequel il est question, suivant le titre, « de littérature, d'amour et aussi du sac récent de Rome par l'armée de Bourbon (*della strage di Roma*), qui avait eu lieu, comme on sait, en 1527. C'est

donc évidemment par inadvertance que Brunet mentionne une édition de la *Bellona* de 1525.

Dom Cathelinot, savant religieux bénédictin, mort nonagénaire en 1760, a prodigieusement écrit, mais n'a rien fait imprimer, si ce n'est le *Supplément* à la Bibliothèque sacrée de D. Calmet, sous la direction duquel il avait longtemps travaillé. Il avait passé en Lorraine; aussi ses manuscrits, conservés d'abord dans les bibliothèques des maisons de son Ordre dans cette région, sont maintenant dispersés dans les bibliothèques de Nancy, Epinal, Saint-Dié, etc. Il avait notamment composé un *Traité* de la manière de ranger les livres dans une bibliothèque et d'en dresser le catalogue, qu'il serait intéressant de retrouver.

Cavalca, religieux dominicain, contemporain de Dante, fut célèbre pour son éloquence, et composa plusieurs ouvrages ascétiques, dont les plus anciennes éditions figurent parmi les incunables italiens les plus rares et les plus curieux. Celle du traité *Pongie lingua,* imprimée à *Rome* par *Ph. de Lignamine* en 1472, est particulièrement précieuse pour les amateurs de l'histoire de la typographie, parce qu'elle est précédée d'une lettre de ce célèbre imprimeur, qui contient des détails sur l'époque de l'établissement de son atelier, et la liste des ouvrages déjà sortis de ses presses. On connaît aussi une édition s. d. de ce traité, qu'on croit être l'édition *princeps.* Cet ouvrage et tous les autres du même auteur, imprimés à Milan, à Venise, à Florence et à Rome, dans la seconde moitié du xve siècle, ont été réimprimés à Rome dans le courant du xviiie par Bottari, dans le format in-8, avec de savantes dissertations.

Cavigioli, médecin italien du XVIe siècle, s'attacha à La Trémouille, commandant des troupes françaises en Lombardie, et le suivit lors de son retour en France. Ce fut sur sa demande qu'il composa, en langage français, un petit traité rarissime et curieux *Sur les propriétés du vinaigre,* dont on connaît deux éditions, l'une imprimée à *Lyon,* chez *Olivier Arnoullet,* s. d., goth. de 31 ff. non chiffrés ; l'autre à *Poitiers,* 1541, toutes deux in-8. Cavigioli considérait le vinaigre comme une panacée universelle. Son opinion fut réfutée par un de ses confrères, David de Final, dans un livre également très rare, *Traité de la nuisance que le vinaigre porte au corps humain,* s. d., in-8. Cavigioli publia encore (en latin), à *Poitiers,* chez *Marnef,* en 1541, un *Traité de quelques maladies nouvelles,* « fruit de 32 années de pratique de cette divine science de médecine, et non moins profitable pour les jeunes que plaisant aux savants ». A une époque plus rapprochée de nous, le vinaigre a trouvé un nouveau panégyriste dans le chimiste Cazalet (1750-1817), qui le considérait comme un antidote souverain contre la rage.

Cea, franciscain espagnol, mort à Rome en 1640, est surtout connu par son *Thesaurus Terræ Sanctæ* (*Rome,* 1639, in-4), où l'on trouve des détails intéressants sur les tribulations qu'avaient à endurer à Jérusalem, depuis trois siècles, les franciscains chargés de la garde du Saint-Sépulcre.

Cei, poète florentin qui florissait vers la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, a joui, de son vivant, d'une grande réputation. L'édition *princeps* de ses poésies, composées « à la louange de Clytie » (*in laude di Clitia*), *Florence, Giunta,* 1503, est très rare, même en Italie, ainsi que la réimpression faite en 1514 par le même, dont

la bibliothèque de la *Crusca* possède un magnifique exemplaire sur vélin.

Cippico, marin et historien d'origine dalmate, mort en 1493, est connu sous le nom latinisé de Cépion. Il composa en latin une histoire du célèbre doge Mocenigo, sous lequel il avait servi. L'édition *princeps* de ce livre, *Gesta Petri Mocenici, Venise,* 1477, pet. in-4, joint au mérite de la rareté celui d'une belle exécution. Il en existe une version italienne, publiée pour la première fois à *Venise* en 1579, in-8, et plusieurs fois réimprimée. Cépion avait composé cette histoire sur la demande d'un parent de Mocenigo, qui fit les frais de la première édition, et n'épargna rien pour en faire un chef-d'œuvre typographique. Ce livre est écrit avec élégance et contient des détails précieux.

Jean Chabanel, prêtre et recteur de l'église Notre-Dame de la Daurade à Toulouse, sur laquelle il a composé deux dissertations curieuses, est aussi l'auteur d'un livre intitulé : *De l'antiquité des églises paroissiales et de l'institution des recteurs et vicaires perpétuels, Toulouse,* 1608, pet. in-8. C'est un volume rare et plein de recherches intéressantes pour l'histoire ecclésiastique. Il écrivit encore sur *Les sources de l'élégance française* (1612, in-12); c'est un ouvrage de grammaire des plus médiocres.

L'un des recueils des plus rares collections de compositions musicales qui existent est celui des chefs-d'œuvre de maîtres célèbres des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, rassemblés et publiés à Londres, par Clementi, vers 1800. Cette collection, qui forme 4 vol. in-4° oblong, est intitulée : *Clementi's selection of practical harmony for the*

organ or pianoforte, containing volontaries, fugues, canons et other ingenious pieces, by the most eminent composers. London, printed by Clementi, Banger, Davis et Collard, n° 26, Cheapside. Cette collection, tirée à un petit nombre d'exemplaires, est depuis bien des années introuvable en Angleterre, et à plus forte raison sur le continent. Sous la Restauration, un amateur de musique distingué parvint à se procurer les trois premiers volumes, mais il lui fut impossible de trouver le quatrième. Pour avoir l'ouvrage complet, il fut obligé d'aller lui-même copier ce dernier volume sur l'exemplaire de la bibliothèque du Conservatoire.

Ce recueil contient un grand nombre de pièces importantes qui n'avaient pas encore été gravées, et dont plusieurs n'ont pas été reproduites dans des publications ultérieures. Un volume entier, le troisième, est consacré au maître des maîtres, Sébastien Bach, et à ses fils, dont deux surtout, Friedemann et Emmanuel, furent aussi des compositeurs de premier ordre. Parmi les autres maîtres qui figurent dans cette collection, les principaux sont Frescobaldi, Alexandre et Dominique Scarlatti, Porpora, Eberlin, Haendel, le P. Martini, Albrechtsberger, et quelques pièces de Mozart, dans le style fugué. Les extraits assez nombreux de Sébastien Bach ont perdu de leur intérêt, son œuvre entière ayant été gravée depuis. On y remarque çà et là de prodigieuses hardiesses harmoniques, semblables à celles des maîtres les plus avancés de l'école allemande moderne, qui procèdent en effet directement de Sébastien, et s'en font gloire. Son fils Emmanuel fut au contraire le promoteur du style tempéré, auquel appartiennent les œuvres d'Haydn, Mozart, Weber, Mendelssohn et les premières de Beethoven. On trouve du reste, dans le recueil de Clementi, des exemples bien remarquables de morceaux d'une grâce et d'un charme accomplis, bien qu'écrits suivant les règles les plus sévères du contre-point. Telles sont les gavottes, sarabandes allemandes, de Sébastien Bach, du P. Martini,

et plusieurs fugues d'Albrechtsberger, le célèbre organiste de Vienne, qui fut, comme on sait, le maître de Beethoven.

(*A suivre.*)

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

Il n'existait encore que trois éditions illustrées de *Notre-Dame de Paris*, dignes de prendre place dans les bibliothèques d'amateurs : l'édition keepsake in-8° publiée par Renduel en 1836, à laquelle est jointe la suite de vignettes de Devéria, A. et T. Johannot, L. Boulanger, etc.; l'édition Perrotin (1844), gr. in-8°, avec figures dans le texte et 54 hors texte ; enfin l'édition dite elzévirienne publiée par Lemerre, sans gravures, mais à laquelle on peut ajouter une suite de vignettes gravées exprès pour cette édition.

Les éditions Renduel et Perrotin, depuis longtemps épuisées, passent très rarement dans les ventes et s'y maintiennent à un prix élevé, surtout les exemplaires de l'édition keepsake dans lesquelles se trouve la figure du meurtre de Phœbus, qui manque souvent (1).

Il restait donc beaucoup à faire pour la vulgarisation par la gravure du chef-d'œuvre de Victor Hugo. Cette lacune vient d'être heureusement comblée par l'édition en 2 vol. petit in-18 que publient MM. Marpon et Flammarion, avec dessins de MM. Bieler, Myrbach et Rossi, gravés par M. Ch. Guillaume. Ce livre sort des presses de M. Ch. Lahure, qui porte dignement un nom depuis longtemps illustre dans les fastes de l'imprimerie. Cette publication est du petit nombre de celles qui sont dignes d'être signalées dans le *Bulletin* ; elle joint au mérite de l'exécution typographique celui d'une illustration magistrale, commentaire et reflet fidèle de l'œuvre du maître. Les artistes ont su comprendre que la vieille

(1) Un exemplaire de l'édition de 1844 a été vendu 660 fr. à la vente de Noilly (mars 1886); mais il contenait plusieurs curieuses figures ajoutées, et un dessin original d'E. Devéria, représentant Quasimodo.

cathédrale, principal personnage du roman, devait aussi figurer au premier rang dans l'illustration. Aussi ils ont eu soin de la faire reparaître sous ses divers aspects dans tout le cours de l'ouvrage ; de reproduire dans les têtes de chapitre et les culs-de-lampe les motifs d'ornementation les plus remarquables, bas-reliefs, gargouilles, etc.

Il a été tiré de cette édition mille exemplaires en grand papier, de format in-8°.

— Les autographes de Chambige et de Prado sont fort recherchés en ce moment, ceux surtout du premier, dont la cote moyenne est de 50 francs ! Ils sont particulièrement recherchés par des femmes, — par certaines femmes bien entendu, — que ce cas « passionnel » préoccupe singulièrement. Mais ce n'est là qu'une cote d'actualité ; ce qu'il pourra écrire désormais n'offrira évidemment plus le même intérêt. Les autographes antérieurs à la condamnation — les Chambige *avant la lettre* ; — seront seuls prisés.

Quant à Prado, ses autographes n'étaient cotés que 20 francs, *dans le doute*, mais on peut compter sur une forte hausse, maintenant qu'il est exécuté. Quelques lettres d'assassins célèbres sont le complément indispensable, sinon l'ornement, de toute collection un peu importante. En ce moment, les autographes de Verger, le meurtrier de Mgr Sibour, sont encore demandés à 30 francs ; ceux de Fieschi et de Troppmann à 50.

— Le second volume des œuvres posthumes de Barbier, l'auteur des *Iambes*, vient de paraître chez l'éditeur Sauvaître. Comme le premier, dont nous avons parlé offre plusieurs morceaux intéressants ; par exemple une fort jolie saynète, *un Revenant*, dans le genre de celles d'Octave Feuillet, quelques essais, ou projets d'essais philosophiques et moraux qui auraient mérité plus de développements. L'un des plus remarquables est intitulé les *dernières salutations*. L'attitude respectueuse de toutes les classes de la population parisienne sur le passage des convois semble indiquer, en dépit des progrès du matérialisme, la persistance d'une lueur de sens moral et religieux. Il faut citer encore un remarquable essai de critique littéraire sur le beau roman trop oublié de L. de Wailly : *Angelica Kaufmann* ; et un essai plus remarquable encore de critique artistique à propos du Salon de 1837. Cet article se termine par un bel élan lyrique en l'honneur de l'École française,

« Peut-être, à la fin des siècles, lorsque Dieu, suivant la belle imagination du malheureux Granville (1), après avoir détruit la terre, fera porter dans les cieux, par ses ministres ailés, les plus hautes productions de l'art, les plus nobles émanations du génie humain ; — peut-être que dans le vaste et sublime Musée du ciel, la France trouvera une place et ne sera pas la dernière ! » Cet article et celui sur *Angelica* parurent dans la première série de la *Revue des deux mondes*, dont Buloz disait plus tard : « Alors j'avais des rédacteurs et pas d'abonnés, à présent... »

— Un richissime manufacturier du département de l'Isère, nommé Goin, amateur passionné de meubles anciens et de médailles, vient de mourir, laissant un testament des plus curieux, qu'à coup sûr Peignot eût inséré dans son recueil.

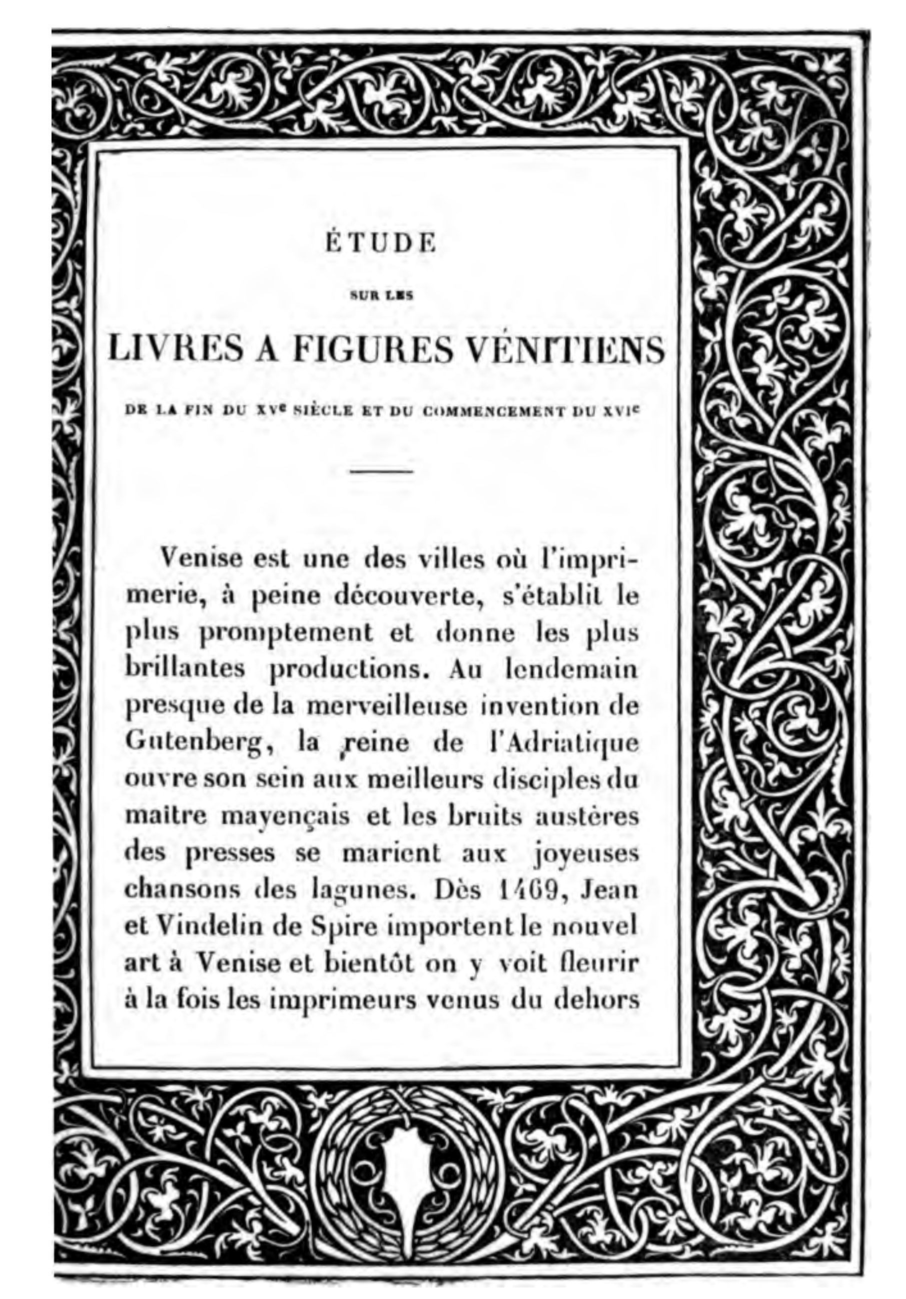
Il laisse 1,000 francs de rente à chacun de nos 86 départements. La part qui reviendrait aux anciens départements d'Alsace-Lorraine est réservée. Elle doit être versée au ministère de la guerre, et employée en *achats d'armes*, jusqu'au jour où la France aura recouvré ce territoire ; disposition originale à coup sûr, mais éminemment patriotique.

Les collections de médailles et de meubles sont léguées à la ville de Biarritz, et les deux hôtels que possédait le testateur, à Grenoble et à Bourgoin, aux pauvres du département de l'Isère.

Ce testament méritait, sous plus d'un rapport, d'être signalé dans le *Bulletin*. Il prouve que l'égoïsme n'est pas, comme certaines personnes se l'imaginent, le compagnon inséparable de la curiosité. Quand une patrie inspire encore de tels sentiments, il n'y a pas à désespérer d'elle !

Un autre testament, remarquable seulement par son excentricité, est celui d'un sieur Tagliabelli ou Tagliabello de Milan, mort millionnaire après avoir commencé par être balayeur dans sa ville natale ! Il lègue à ses anciens confrères 50,000 francs, à la seule condition d'assister à ses obsèques en costume professionnel, les armes à la main !

(1) Dans son étonnante esquisse d'épopée, le *dernier homme*, qu'admirait si justement Nodier.



ÉTUDE

SUR LES

LIVRES A FIGURES VÉNITIENS

DE LA FIN DU XVe SIÈCLE ET DU COMMENCEMENT DU XVIe

Venise est une des villes où l'imprimerie, à peine découverte, s'établit le plus promptement et donne les plus brillantes productions. Au lendemain presque de la merveilleuse invention de Gutenberg, la reine de l'Adriatique ouvre son sein aux meilleurs disciples du maitre mayençais et les bruits austères des presses se marient aux joyeuses chansons des lagunes. Dès 1469, Jean et Vindelin de Spire importent le nouvel art à Venise et bientôt on y voit fleurir à la fois les imprimeurs venus du dehors

et ceux de la cité, les rudes noms germains et les noms italiens aux molles désinences. Dans le camp germain, Johannes de Colonia, Erhard Ratdolt d'Augsbourg, Christoph Waldarfer, Renner de Heilbrun, Walch et autres; du côté des Italiens, Bartolommeus de Crémone, Filippo di Pietro, Mateo Capcasa, Bernardinus Benali, les frères Gregorius, les Giunta et la grande famille des Aldes; enfin le glorieux Français Nicolas Jenson. Près de deux cents officines s'installent à Venise en ces laborieuses années, vulgarisent les grands Italiens, Dante, Pétrarque, Boccace et donnent les éditions princeps des vieux auteurs latins ou des grecs traduits du latin; enfin en 1494, Alde Manuce fait fondre les premiers caractères grecs et inaugure par une édition du divin Platon la série de ses classiques revus et corrigés par les réfugiés de Constantinople.

Parmi ces productions sans cesse renouvelées des presses vénitiennes, les livres à figures méritent une place à part, soit par l'excellence de certaines gravures, soit par le charme naïf d'œuvres plus modestes et destinées au lecteur populaire, soit encore par leur valeur bibliophilique. Tantôt de grandes et nobles illustrations, comme dans le *Poliphile*, le *Térence* ou le *Fasciculus Medicinae*, relèvent et décorent un texte imprimé avec un soin soutenu et forment ainsi autant de véritables chefs-d'œuvre de la typographie et de la gravure sur bois; tantôt des livres de moindre luxe, publiés avec une moindre préoccupation de perfection artistique, mais beaux encore et composant un second ordre d'une valeur très appréciable, sont accompagnés de bois plus rapidement exécutés, de dimensions plus modestes et d'un style moins élevé,



mais animés du charme pénétrant de ces belles années de la jeune Renaissance, et d'ailleurs visant moins à illustrer et à parer le livre qu'à donner un commentaire graphique, propre à résumer pour l'œil les épisodes les plus saillants; à ce groupe appartiendraient la *Bible de Mallermi,* le *Dante* de 1491, la *Vie des Saints* de la même année, etc.; tantôt enfin on a voulu livrer au gros public, à peu de frais, tout un assortiment de livres courants, petits de format, portatifs et légers, devant servir à l'usage quotidien, recueils de prières, méditations religieuses, nouvelles et romans, traités de science populaire; on pourrait classer dans ce groupe les très nombreuses éditions des *Méditations* de saint Bonaventure, le *Spechio della Fede,* la *Corona de la Virgine Maria sive Sete Alegreze,* la *Sphaera Mundi* et tant d'autres.

Beaucoup de ces livres sont, à l'imitation des manuscrits, ornés d'encadrements, occupant soit les quatre côtés de la page, soit deux ou trois côtés seulement; quelques-uns, comme celui de l'*Hérodote* de 1494, d'une richesse et d'une beauté qui n'ont jamais été dépassées; certains, comme ce dernier, comme ceux de l'*Appien* de 1477, sont à fond noir; d'autres, ceux de la *Vie des Saints* de 1491, de la *Bible de Mallermi,* de 1490, du *Dante* de 1491, etc., se détachent au simple trait sur fond blanc. Ces mêmes livres sont semés de nombreuses lettres ornées à fond noir ou blanc, d'une exquise fantaisie, aux multiples entrelacs, aux enroulements infinis, fleurs, branchages, animaux fantastiques, ou encore servant de prétexte à quelque jolie figure de personnage priant, lisant ou écrivant. Enfin on rencontre souvent

à la fin de ces beaux livres des marques d'imprimeur, les unes offrant simplement dans un rectangle noir les initiales du maître typographe affectant parfois des figures géométriques; les autres, sous la forme de jolies compositions à personnages ou à ornements variés.

La plupart de ces illustrations, gravures à sujets, encadrements, lettres ornées, reparaissent dans un très grand nombre de livres sortis des presses de Venise ou d'autres centres d'imprimerie, en dehors de l'Italie même. On les utilise à satiété; on se les prête, on les pille, on les copie, on les adapte aux usages les plus divers et les plus étranges; on transporte des gravures pieuses dans un livre profane, des sujets empruntés à quelque Bible au milieu des *Décades* de Tite-Live, le *Thésée* et *le Minotaure* du *Plutarque* de 1491 dans une grammaire latine de Nicolaus Ferettus. Les bois d'un *Virgile,* publié à Strasbourg, par Grüninger, reparaissent dans une édition imprimée à Venise en 1522 par Gregorius de Gregoriis pour Luc-Antonio Giunta; on imagine le singulier effet que font ces bois allemands au milieu d'un livre italien.

Un grand nombre de ces gravures sont marquées de certaines lettres majuscules ou minuscules, *b*, .b., *f*, F, *i*, J, L, *n*, etc., qui ont donné lieu aux conjectures les plus aventureuses. On a voulu y voir les signatures des dessinateurs de ces bois. On a même à propos du petit *b* hasardé les noms de Bellini, de Bernardus *pictor,* de Barbarj, de Benedetto Montagna, de Buonconsiglio et autres dont les noms ou prénoms commencent par un *b*. Cette opinion a été soutenue notamment par M. Lippmann, le sa-

vant directeur du Cabinet des estampes de Berlin, dans son remarquable ouvrage *la Gravure sur bois en Italie au* XV[e] *siècle*.

Si les bois marqués de ces lettres accusaient une différence de composition et de dessin correspondant à la diversité des lettres, il serait légitime de chercher sous chacune de ces majuscules ou de ces minuscules un dessinateur distinct. Mais il n'en est pas ainsi.

Quand on regarde attentivement un certain nombre de vignettes de la *Bible de Mallermi*, des *Vite di santi Padri* ou des *Deche di Tito Livio*, on reconnaît aisément, quelle que soit la lettre signante, la main du même dessinateur: composition, attitude, mouvements et gestes sont identiques; les différences ne proviennent que des inégalités de la taille, inégalités frappantes dans le trait, dans les détails des paysages, dans les accessoires, mais ne détruisant pas la similitude fondamentale des dessous. Ainsi tel bois signé *b* ou *.b.* semble d'un art plus développé que tel autre signé F; mais cette supériorité lui est communiquée seulement par le soin plus minutieux et la plus grande habileté du tailleur en bois. Certaines vignettes signées de lettres différentes ont une telle ressemblance qu'il faut les attribuer à la main d'un seul et même maître; par exemple, un *Épisode de la vie de l'abbé Joseph*, tiré des *Vite di santi Padri* (Giovanni Ragazo, Venise 1491), est signé J, tandis qu'un autre bois du même livre, un *Épisode de la vie de saint Antoine*, porte la marque *i*; or, et l'on peut s'en convaincre facilement, les deux bois sont de la même composition et du même style (1). D'autre part plusieurs

(1) Autre exemple: comparez la vignette du chapitre VIII du premier livre de la 3[e] décade du *Tite-Live* avec la vignette du chapitre XXIX du même livre: la

vignettes de la *Bible de Mallermi* sont signées *.b.*; ce *.b.* reparaît agrandi, vu le format même de la gravure, à l'angle d'un des bois du *Songe de Poliphile* que nous donnons ici. Est-il possible de reconnaître le même dessinateur dans les bois de la *Bible* et dans la gravure du *Songe?* Évidemment non. Un tout autre esprit anime les illustrations des deux livres: par la composition grandiose et luxueuse, par la majesté des personnages, par le bel arrangement des costumes et des draperies, par la beauté des motifs d'architecture et d'ornements, par le style même du dessin, les gravures de l'*Hypnérotomachie* (1) n'ont rien de commun avec les vignettes populaires de la *Bible de Mallermi.*

Donc, d'un côté, des bois signés de lettres différentes sont du même dessinateur; d'un autre côté, des bois signés du même *.b.* trahissent une composition et un dessin étrangement différents. Que conclure, sinon que ces lettres énigmatiques cachent non pas les noms des dessinateurs, mais bien ceux des xylographes? Et ce qui confirme cette conclusion, c'est que ni dans les tableaux, ni dans les dessins, ni

première semble grossière, la seconde est nette et d'un déchiffrement facile. Et pourtant les attitudes des combattants des deux vignettes, surtout le mouvement des jambes, sont évidemment de la même main. La différence d'aspect général provient de la différence des tailles.

(1) On a voulu attribuer les gravures de l'*Ovide* de 1497 (dont beaucoup signées *ia* et quelques-unes d'une sorte de N) à l'auteur des illustrations du *Poliphile;* les meilleurs morceaux de cet *Ovide* se rapprochent à peine des plus faibles de l'*Hypnérotomachie;* à supposer que le dessinateur des deux livres soit le même, le xylographe de l'*Ovide,* tant de fois réédité, a étrangement altéré son original. Les *Triomphes de Pétrarque,* supérieurs à l'*Ovide,* restent encore bien au-dessous du *Poliphile*. Seuls, les deux grands bois du *Térence* de 1499 accusent un art aussi élevé que les belles pages du *Songe,* interprété par un xylographe intelligent, et les égalent presque. Cela dit, tous ces grands bois de l'*Hypnérotomachie,* de l'*Ovide,* des *Triomphes de Pétrarque* et du *Térence,* malgré d'éclatantes inégalités, appartiennent à une seule et même famille.

dans les gravures au burin, on ne retrouve aucune signature analogue (1). Ces marques *b*, .*b*., *i*, F, F, *j*, sont donc exclusivement employées par les tailleurs en bois.

On peut, en ce qui concerne le xylographe signant .*b*., s'étonner de la prodigieuse différence de taille entre les bois de la *Bible de Mallermi* et les gravures du *Poliphile*. En neuf ans (1490-1499), le xylographe a pu faire de notables progrès. La différence de dimension et de destination des deux ordres de gravures — les unes n'étant qu'un commentaire populaire, les autres ornant et parant superbement le texte — explique encore l'écart entre les deux séries. Peut-être le prix beaucoup plus élevé alloué aux illustrations du *Poliphile* doit-il entrer en ligne de compte ; on sait combien à cette époque les différences de salaire influaient sur la qualité de l'œuvre produite. Peut-être aussi le xylographe, en présence des beaux modèles du *Songe*, fournis par un dessinateur habile à comprendre les exigences de la gravure sur bois, s'est-il élevé, en les suivant de près, sans trop d'efforts, à la hauteur des originaux. Enfin, il se peut que les lettres en question désignent non des individus, mais des groupes de xylographes formant autant d'ateliers distincts.

En somme, il s'est formé à Venise, dans les dernières années du xve siècle, une pléiade d'artistes employés à l'ornement des nombreuses publications

(1) Toutefois, dans la *Doctrina della Vita Monastica* de Beato Lorenzo Justiniano de 1494 (imprimée par les frères Gregorius), la figure de Lorenzo est empruntée à un tableau à la détrempe de Gentile Bellini (1465), aujourd'hui à l'Académie de Venise. Voy. Lippmann, *Der ital. Holzschnitt im* xv *Jahrh.*, page 63. Le tableau est gravé dans *Zeitschrift für bild. Kunst*, t. XIII, page 342.

fournies alors par les presses vénitiennes. L'art modeste de ces illustrateurs est tout autre que le grand art des Mantegna et des Bellini ; il n'y a de commun entre eux que les analogies nécessaires de temps et de milieu ; mais dans aucune de nos vignettes on ne saurait surprendre la moindre trace d'un des maîtres de la peinture vénitienne à cette époque. La conclusion qui s'impose est que les auteurs de ces vignettes sont des artistes *sui generis,* cantonnés exclusivement dans le domaine assez large de l'illustration.

Quant aux noms des tailleurs en bois, cachés sous les initiales qui ont tant exercé la trop ingénieuse sagacité des curieux, le mieux est peut-être de renoncer à les deviner. Combien de monuments autrement importants de la Renaissance sont demeurés entièrement anonymes ou marqués d'un signe aussi inexplicable ! Tous ceux qui se sont quelque peu occupés de cette époque doivent se résigner à ces ignorances ; on travaillait alors beaucoup plus pour la renommée et le profit de l'atelier que pour la célébrité individuelle. De là tant d'œuvres sans nom d'auteur ou à peine signées ; de là, pour la curiosité insatiable de la critique actuelle, mille obstacles encombrant la recherche de la paternité, qu'il serait presque sage d'interdire en matière d'art, tant elle égare les meilleurs esprits.

En présence de telles difficultés, ce qu'on peut faire de plus pratique, c'est de resserrer le champ des investigations, de déterminer le terrain de la discussion, de créer des catégories distinctes dans cette foule anonyme. Autrement on court grand risque de se perdre en un dédale d'œuvres que des analogies secondaires



font facilement attribuer à un même auteur, dont on veut à toute force trouver le nom. Tout au plus peut-on classer par familles les groupes d'œuvres analogues, reconnaître les provenances d'un même atelier, former des cadres qui se remplissent peu à peu, établir un ordre qui n'a jamais rien de définitif, enfin répandre un peu plus de lumière sans aspirer à la clarté complète.

Nous nous réservons du reste de publier prochainement un travail d'ensemble sur ces curieuses productions de l'imprimerie vénitienne; en attendant, nous donnons ici un catalogue descriptif et raisonné d'un nombre assez considérable de ces livres, exécutés dans les dernières années du XV[e] siècle et dans les premières du XVI[e], catalogue mentionnant par ordre chronologique les spécimens les plus variés de cet âge d'or de l'illustration, aussi bien les majestueuses gravures du *Poliphile* et du *Térence* que les humbles bois des *Méditations*.

1476

Joannes de Monteregio (*Muller*), *Calendarium.* Venise, 1476.

Grand in-4 de 32 feuillets. Le frontispice, portant la date de l'impression et les noms des imprimeurs, est « un charmant dessin, très décoratif, d'un feuillage grimpant, sortant de deux vases exécutés à la manière italienne. Ce bois au simple trait peut être considéré, après ceux du *Valturius*, comme une des meilleures gravures de cette époque (1) ». Nous pensons que cet encadrement est le premier en date de ce genre; jusqu'à ce jour l'on consi-

(1) Lippmann, page 66. *Italian Wood-Engraving in the fifteenth century.*



fournies alors par les presses vénitiennes. L'art modeste de ces illustrateurs est tout autre que le grand art des Mantegna et des Bellini ; il n'y a de commun entre eux que les analogies nécessaires de temps et de milieu ; mais dans aucune de nos vignettes on ne saurait surprendre la moindre trace d'un des maîtres de la peinture vénitienne à cette époque. La conclusion qui s'impose est que les auteurs de ces vignettes sont des artistes *sui generis,* cantonnés exclusivement dans le domaine assez large de l'illustration.

Quant aux noms des tailleurs en bois, cachés sous les initiales qui ont tant exercé la trop ingénieuse sagacité des curieux, le mieux est peut-être de renoncer à les deviner. Combien de monuments autrement importants de la Renaissance sont demeurés entièrement anonymes ou marqués d'un signe aussi inexplicable ! Tous ceux qui se sont quelque peu occupés de cette époque doivent se résigner à ces ignorances ; on travaillait alors beaucoup plus pour la renommée et le profit de l'atelier que pour la célébrité individuelle. De là tant d'œuvres sans nom d'auteur ou à peine signées ; de là, pour la curiosité insatiable de la critique actuelle, mille obstacles encombrant la recherche de la paternité, qu'il serait presque sage d'interdire en matière d'art, tant elle égare les meilleurs esprits.

En présence de telles difficultés, ce qu'on peut faire de plus pratique, c'est de resserrer le champ des investigations, de déterminer le terrain de la discussion, de créer des catégories distinctes dans cette foule anonyme. Autrement on court grand risque de se perdre en un dédale d'œuvres que des analogies secondaires

font facilement attribuer à un même auteur, dont on veut à toute force trouver le nom. Tout au plus peut-on classer par familles les groupes d'œuvres analogues, reconnaître les provenances d'un même atelier, former des cadres qui se remplissent peu à peu, établir un ordre qui n'a jamais rien de définitif, enfin répandre un peu plus de lumière sans aspirer à la clarté complète.

Nous nous réservons du reste de publier prochainement un travail d'ensemble sur ces curieuses productions de l'imprimerie vénitienne; en attendant, nous donnons ici un catalogue descriptif et raisonné d'un nombre assez considérable de ces livres, exécutés dans les dernières années du XVe siècle et dans les premières du XVIe, catalogue mentionnant par ordre chronologique les spécimens les plus variés de cet âge d'or de l'illustration, aussi bien les majestueuses gravures du *Poliphile* et du *Térence* que les humbles bois des *Méditations*.

1476

Joannes de Monteregio (*Muller*), *Calendarium*. Venise, 1476.

Grand in-4 de 32 feuillets. Le frontispice, portant la date de l'impression et les noms des imprimeurs, est « un charmant dessin, très décoratif, d'un feuillage grimpant, sortant de deux vases exécutés à la manière italienne. Ce bois au simple trait peut être considéré, après ceux du *Valturius*, comme une des meilleures gravures de cette époque (1) ». Nous pensons que cet encadrement est le premier en date de ce genre; jusqu'à ce jour l'on consi-

(1) Lippmann, page 66. *Italian Wood-Engraving in the fifteenth century.*

dérait ceux de l'*Appianus* et du *Cepio* (Coriolanus), parus en 1477, comme les premiers; celui-ci étant de 1476 serait antérieur d'une année.

1476. — *Calendario di Giov. de Monteregio. Stampato Venetiis,* 1476, *Bernard Pictor, Petrus Loslein et Erhart Ratdolt.*

In-folio ou gr. in-4 de 32 feuillets. Edition italienne semblable à la précédente; aux douze vers latins de celle-ci on a substitué dix-sept vers italiens. (Brunet, vol. III, col. 1854.)

1478. — *Das Büchlin Kalendarius durch M. Johan von Küngsperg. Venedig, Bernhart Maler, Erhart Ratdolt von Augspurg,* 1478.

In-folio de 30 feuillets; lettres gothiques. Ce calendrier allemand diffère de l'édition latine; mais les vignettes, les capitales et les figures sont les mêmes. (Brunet, t. III, col. 1854.)

1477

Appianus. De bellis civilibus romanis, latine a P. Candido.

Grand in-4. Deux parties, la première précédée d'une préface du traducteur au pape Nicolas V. A la première page un bel encadrement de branchages et de feuilles sur fond noir; au centre de la partie inférieure, dans une couronne de feuillage, un écu blanc. (Cette bordure, réduite, encadre la première page de notre étude.) En haut à droite, une lettre ornée A. La seconde partie est précédée d'une préface à Alphonse d'Aragon, roi des deux Siciles. La première page est ornée d'une bordure à trois côtés dans le goût de l'encadrement précédent. Un P orné

également sur fond noir. Au commencement de chaque livre, belles lettres ornées; les entrelacs de quelques-unes trahissent une inspiration orientale. A la fin des deux parties : *Impressum est hoc opus Venetiis per Bernardū picto | rem et Erhardum ratdolt de Augusta una cum Petro | loslein de Langencen correctore ac socio. Laus Deo. M.CCCC.LXXVII* (Librairie Techener).

1477

Cepio dalmata (Coriolanus). Petri Mocenici imperatoris gestorum libri III. Venetiis, per Bernardum pictorem et Erhardum ratdolt, etc., 1477.

In-4, belle bordure gravée sur bois.

1479

Fasciculus temporum omnes antiquorum cronicas complectens incipit feliciter.

Sept feuillets préliminaires pour la table; puis, 64 feuillets. Figures bibliques (l'arche, la tour de Babel) et vues de villes dont s'est inspiré fortement l'auteur des illustrations de l'édition donnée par Ratdolt (voir plus loin). Toutefois, les gravures de celle-ci sont plus nombreuses, plus soignées et plus riches en détails. A la fin : *Chronica q̃ dr̃ fasciculus temporum edita in alma universitate colonie Agrippine a quodam devoto cartusiensi et im̃pssa Venetiis singulari industria atque impensa Georg Walch almani año dñi* 1479. *Sixto quarto pontifice maximo finit feliciter.* On s'explique naturellement que le livre de Rolewinck, publié à Cologne, ait été présenté d'abord aux lecteurs vénitiens par deux imprimeurs d'origine allemande, Walch et Ratdolt.

1480. — *Fasciculus temporum... (Wernero Rolewinck). Venetiis, Erhardus Ratdolt,* 1480.

In-folio de 7 feuillets préliminaires et 64 chiffrés, édition en tout semblable à la suivante.

1481. — *Fasciculus Temporum* (auctore Wernero Rolewinck) *omnes antiquorum cronicas cōplectens incipit feliciter.*

Titre au recto de la page 1. Lettres gothiques. Avant le titre, une *tabula brevis et utilis super libello....* comprenant sept feuillets non chiffrés, puis 64 feuillets chiffrés; le feuillet 23 est chiffré par interversion 32. Au feuillet 2, dans un double cercle, deux colonnes dont les chapiteaux supportent un arc, le tout formant une sorte de portique. Entre les deux colonnes, l'indication sommaire des diverses phases de la Création. Au-dessous, dans un rectangle, Dieu le Père debout, créant le monde et entouré d'un chœur d'anges. Le *Fasciculus* embrasse tous les faits de l'histoire sacrée depuis la Création jusqu'au pontificat de Sixte IV (1474). Les noms de personnages qui figurent dans cette compilation sont encadrés dans des cercles concentriques à double et triple filets, dont la grandeur est proportionnée à l'importance de ces personnages. Le texte est illustré de nombreuses planches sur bois représentant l'arche, la tour de Babel et un nombre considérable de vues de villes, de contrées et de monuments. Beaucoup de ces vues semblent tout imaginaires; d'autres, comme la vue de Venise, du Panthéon, paraissent assez conformes à la réalité. A la fin : *Fasciculus temporū oēs quasi antiquas chronicas mortaliū usqz ad hec tempora cōplectens felicit. explicit. Impressqz impensa et arte mira Erhardi Rodolt de augusta 12. Caleñ Jañ. 1481* (Librairie Techener).

1484. — *Fasciculus temporum Uenetiis. Erh.*

Ratdolt, 1484. *V. Calen. Iunii, Inclyto principe Iohanne Mocenico.*

In-folio, lettres gothiques, huit feuilles de table; soixante-six feuillets chiffrés. Au verso du premier feuillet, une épitre de Ratdolt à Nic. Mocenigo.

1480 (circa).

Liber uite. Biblia cum glosis ordinarijs: et interli | nearibus: excerptis ex omnibz fer | me Ecclesie sancte doctoribz : | simulq cum expositiõe | Nicolai de Lyra : et | cum concordan | tiis margine.

S. l. n. d. 2 vol. in-folio. Caractères gothiques. Titre en rouge, orné d'un bois représentant saint Pierre. 14 feuillets non chiffrés et 470 chiffrés. Très belle impression; nombreuses gravures au trait. Cette bible ne contient que l'ancien Testament. Imprimé peut-être par Renner de Hailbrun (Catalogue Leo S. Olschki, Vérone, 1888-89). Nous ajoutons à ces indications du catalogue les renseignements suivants qui nous sont communiqués par le savant préfet de l'Ambrosiana de Milan, le chanoine Ceriani: « les bois de cette édition sont d'un type tout différent de ceux de 1489, quoique les sujets soient les mêmes. Je vous indique au nombre des principaux ceux des pages 5, 8, 9, 11, 12, 13, 26, 30, 31 et 32. Cette édition a en propre un bois de la dimension de celui qui, dans l'édition de 1489, représente le temple de Salomon dans le sens de la longueur ».

1489. *Postillæ perpetuæ, sive brevia commentaria in universa Biblia. Venetia, Octaviano Scoto,* 1489.

3 vol. in-folio, caractères gothiques, à deux colonnes. Belles initiales à sujets. Nombreux bois représentant des

scènes bibliques. Au dernier feuillet, sur fond rouge, la marque de Scoto (Bibliothèque Ambrosienne de Milan).

1495. *Glossa ordinaria alle postille del Lyrano,* Venetia, Paganino de Paganinis.

6 vol. in-folio, caractères gothiques, à deux colonnes. Bois du même type que ceux de 1489, mais plus petits et transportés de droite à gauche. On peut supposer que les figures de 1489 ont été copiées et réduites dans une édition intermédiaire à laquelle auront été empruntés les bois de 1495, moins nets que ceux de 1489. Comme l'édition sans date, celle de 1495 a un saint Pierre au frontispice du premier volume (Bibliothèque Ambrosienne de Milan). Nous devons les indications qui précèdent à l'obligeance du chanoine Ceriani. Remarquons à propos de l'édition de 1489 que les bois au trait ont parfois de légères hachures comme ceux du saint Augustin de la même année et du même éditeur. Octaviano Scoto employait un dessinateur et un graveur qui avaient un style tout particulier, élégant, distingué, aux traits fins et déliés à l'excès, peu élevé, mais plein de charme. On ne saurait confondre ces productions avec celles qui portent la marque *b*.

1481

Apparatus decretalium Innocentii quarti.

Grand in-folio à deux colonnes; lettres gothiques. Après une sorte de préface : *Incipit proœmium super apparatu decretalium domini Innocentii Pape quarti.* A la fin..... *curam ac hujus rei diligentiã adhibuit summus in hac arte vir : magister iohannes de Selgenstat alemanus : vir non mediocriter observandus. Impressum Venetiis Anno salutis MCCCCLXXXI XV Junii.*

M. Lippmann dit (p. 74) : « Dans le registre qui pré-

cède le texte, l'imprimeur a introduit, sans raison, à ce qu'il nous semble, une figure allégorique, une femme tenant un lys à la main. Nous donnons cette figure comme spécimen de la gravure au trait, à Venise, à son début. » (Hain, 9192). Nous avons eu sous les yeux l'exemplaire de la Bibliothèque nationale (Inventaire E 834) et nous n'avons pu y découvrir la figure que reproduit M. Lippmann. Dans cet exemplaire, le registre ne précède pas la table, mais, selon l'usage le plus fréquent, est placé à la fin du volume.

1482

Preclarissimus liber elementorum Euclidis.... Erhardus ratdolt... Venetiis impressit. Anno salutis M.CCCC LXXXII. Octauis Caleñ Juñ.

Très bel encadrement à fond noir qui n'est autre que celui de l'Appien (seconde partie) de 1477, du même imprimeur, auquel ont été aussi empruntées les lettres ornées. Nombreuses figures de mathématiques, peut-être les premières de ce genre. L'édition suivante : *Euclidis.. Impressum Vincentiæ per Magistrum Leonardum de Basilea et Gulielmũ de Papia socios,* in-folio, n'est que la copie de l'édition vénitienne de 1482. L'encadrement est au trait assez bien dessiné, mais médiocrement gravé ; il est formé d'entrelacs, d'oiseaux, de lapins, de dragons, de *putti,* etc.

1482

Clarissimi viri Igini poeticon astronomicon... Hoc Augustensis ratdolt germanus Erhardus... A la fin: 1482, *Pridie Idus, Octobris, Venetiis.*

In-4. Ce remarquable volume est orné de bois au trait représentant les signes du zodiaque et les planètes. La gravure est rude et anguleuse, les traits sont fortement ac-

cusés et donnent aux formes un aspect lourd et peu gracieux, mais le dessin étant d'un beau style, le peu de charme des bois doit être attribué à l'inexpérience des graveurs.

1482

Oratoriæ artis Epitomata sive quæ ad consumatũ spectant oratorem... per Jacobum Publicium.

Petit in-4 ; lettres gothiques. Manuel d'art oratoire, traitant spécialement des lieux communs et des moyens mné moniques d'en user aisément. Le livre est orné de curieuses figures relatives à ces procédés de mnémotechnie; d'abord une sorte d'arbre du discours (*forensis*, *sermocinativi*, *concionalis*) ; puis un alphabet figuré, une espèce de damier avec des figures d'animaux dans chaque case, un carré noir encadrant plusieurs cercles concentriques au milieu desquels un carré noir, entouré de lettres; au centre de ce carré, une rondelle d'où une figure mobile, en forme de poisson, traversée par un fil, peut se mouvoir dans tous les sens. Aux quatre côtés du grand carré, *septentrio*, *ortus*, *meridies*, *occasus*. Au dernier feuillet, un échiquier avec les trente-deux figures rangées en ordre. Au-dessous..... *felici numine explicata sunt. Erhardus ratdolt augustensis 1482 pridie caleñ. decembres impressit Venetiis* (Bibliothèque nationale, Inventaire, réserve, X, 1527).

Dibdin (*Bibliotheca spenceriana*) décrit une autre édition de 1485, du même Ratdolt, fort peu différente de celle de 1482.

1483

Dialogo de la Seraphica uirgine sancta Catherina da siena de la diuina prouidentia.

In-4°. Le titre, au feuillet AA1 ; au verso, un grand



Frontispice du Dialogo de la Seraphica vergine Santa Catharina da Siena (Venise, 1482).

bois tenant toute la page et représentant sainte Catherine de Sienne sur un trône, les bras tendus vers la terre, un livre ouvert dans chaque main. Au-dessus d'elle, dans les cieux, le Père éternel, entouré de chérubins ; très semblable à celui qui figure dans le tympan du frontispice des *Vite di santi Padri.* Il tient des deux mains une couronne au-dessus de la tête de la sainte ; à sa gauche, un moine tenant une couronne et une palme ; à sa droite, une religieuse avec une couronne et une branche de lys. Autour du trône une balustrade sur laquelle sont posés des livres ouverts ou fermés. A côté de sainte Catherine, deux jeunes femmes, Isabelle d'Aragon et Béatrice d'Este, tendant les bras pour recevoir un livre qu'elle leur présente. Fort belle gravure tout à fait du même style et de la même taille que celles du *Fior de Virtu,* du Dante, etc. Les plis des vêtements, les cheveux et tous les menus détails des premiers et des derniers plans portent l'empreinte d'une même école et peut-être d'un même artiste. Dans tous les cas, ces compositions sont traitées avec beaucoup d'habileté. De AA1 à *a1*, *Dédicace à Isabelle d'Aragon, femme de Galeas Sforza, duc de Milan et à Béatrice d'Este, femme de Ludovic Sforza, duc de Barri.* Registre de *a1* à *y*4 ; *a1*, bois prenant la moitié de la page, dans le même style, mais d'une moins bonne taille que le précédent : sainte Catherine dictant, à trois écrivains assis devant elle, son dialogue avec Dieu le Père, que l'on voit dans le haut de la gravure, entouré d'une auréole ; il a une très grande ressemblance avec celui qui bénit dans la gravure placée au-dessous du colophon des *Méditations* de 1492. Ce bois est bordé de deux côtés d'une bande formée de rinceaux, de fleurs, d'animaux et d'un oiseau dans un médaillon, bordure qui reparaît sur une page du *Missale romanum* (Johannis Emerici de Spira), Venise, 1494 (Bibl. Nat. Rés. Inv. B, 2678), dont les initiales rappellent de très près le style de celles des *Postilles* de Nicolas de Lyra. Au verso du *x*7, sainte Catherine de Sienne priant devant un

autel, bien inférieure au bois du verso AA1. (Reproduit dans : la *Gravure en Italie avant Marc-Antoine,* par le vicomte H. Delaborde, page 249.) Au verso *y*4 : *Impressa in uenetia per mathio di codeca da parma ad instantia de maestro lucantonio de zōta fiorentino de lanno del. M.CCCCLXXXIII adi. XVII de Mazo.* Au-dessous, la marque en noir de Giunta. (Musée Correr à Venise et librairie Morgand).

Une édition de 1494 est l'exacte reproduction de la précédente sans autre changement que la substitution de la seconde date à la première; le mois et le jour du mois, *Adi. XVII de Mazo,* sont les mêmes dans les deux livres (Bibl. Nat. Rés. H-968 H). Cette étonnante similitude ne laisse-t-elle pas supposer quelque supercherie? C'est l'opinion de l'éminent *prefetto* du musée Correr, M. Nicoletti, qui pense que l'édition de 1494 est la seule authentique; les exemplaires datés 1483 n'auraient eu d'autre but que de faire croire à une édition antérieure, que son ancienneté eût rendue plus précieuse ; petite fraude assez usitée en ces temps. Du reste le style des gravures accuse une date sensiblement plus avancée que 1483 et est bien celui des années 1490 à 1500. Toutefois Ferri dans sa *Biblioteca femminile* (Padova, 1842, in-8, p. 49) donne, sur l'autorité de Gamba, une édition de la fin du xve siècle, in-folio, sans date, dont l'impression est attribuée à Baldassore Azzoguidi (1) de Bologne. Quelques bibliographes lui assignent la date de 1472. C'est là une indication bien vague. Mais Hain (p. 68, t. II) donne trois éditions de Codeca : 1482, 17 mars; 1483, 17 mars, et 1494, 17 mars. Toujours ce même 17 *mars* qui semble un peu suspect. En somme, il faut admettre, avec M. Nicoletti, que l'édition de 1494 est la seule authentique, les

(1) Azzoguidi établit l'imprimerie à Bologne en 1471; il imprima jusqu'en 1480 (*Dict. bibliogr. choisi du* xve *siècle,* La Serna, 1805, t. I, p. 252).

autres ayant été antidatées par supercherie. Ce *Dialogo* est cité dans l'*Archivio Veneto,* fasc. 60, p. 451.

1484

Missale secundum morem romane ecclesie. A la fin : *Impressum Venetiis arte et impensis Georgii de riuabenis mantuani : et Paganini de paganinis brixiani sociorum.* 1484.

In-folio, lettres gothiques. « La magnifique gravure en bois, d'après Mantegna, se trouve dans cet ouvrage » (Tross, 1878, n° IV, page 179, n° 1403).

On sait qu'il était de mode d'attribuer à Mantègne ou à Bellini les meilleures gravures sur bois vénitiennes de ces années ; inutile de dire que nous faisons toutes nos réserves sur la désignation « d'après Mantegna ».

1486

Supplementum chronicorum Iacobi Philippi de Foresta. Venetiis 1486. *Bernardus de Benaliis.*

In-folio ; lettres gothiques. Onze feuillets chiffrés pour la table ; un feuillet pour le Prologue ; 195 feuillets chiffrés pour les quinze livres ; lettres ornées. Au bas du dernier feuillet : *Impssus aut Venetiis p Bernardũ de Benalis bergomẽsẽ eodẽ anno videlicet 1486 die 15 decẽbris.* Au commencement du volume, trois grands bois : 1° la *Création du monde,* avec la *Naissance d'Eve* au centre ; 2° *Adam et Eve tentés par le Serpent* et leur *Expulsion du paradis terrestre;* 3° *Sacrifice de Caïn et Abel* et la *Malédiction de Caïn;* puis des vues de villes, tantôt inspirées par quelques documents plus ou moins authentiques, tantôt entièrement imaginaires ; souvent la même vue porte des noms de capitales différentes (Bibliothèque Nationale).

Ainsi le palais ducal de Venise est représenté tel qu'il était à une époque très reculée, et comme la gravure a été faite de fantaisie, sans aucun souci de l'exactitude, le dessinateur a mis deux colonnes sur la Piazzetta, et le Lion



Marque de Bernardino Benali.

de saint Marc et la statue de saint Georges à droite, au lieu de les placer à gauche. Cet artiste s'est inspiré du *Fasciculus temporum* de 1481 (Venise, Ratdolt) (1).

1490. In-folio; lettres gothiques. 11 feuillets chiffrés pour la table; un feuillet chiffré (12) pour le *Prologus ;* puis 15 livres chiffrés de 1 à 261. Au dernier feuillet *Fi-*

(1) Lippmann, 71.

nis et, au-dessous : *Impressum autem Venetiis per Bernardum Rizum de Nouaria anno a Nativitate domini MCCCCXXXX die decimoquinto Madie* (*sic*) *regnante inclito duce Augustino Barbadico*. Au verso, le registre et la marque sur fond noir de l'imprimeur. Après *Prologus, Liber Primus* avec la *Création du monde* (feuillet 1); verso du feuillet 2, *Adam et Eve tentés par le Serpent* et leur *Expulsion du Paradis terrestre;* feuillet 3, *Sacrifice de Caïn et d'Abel* et la *Malédiction de Caïn;* ces trois grands bois sont empruntés à l'édition de 1486. Verso du feuillet, un grand bois original, la *Tour de Babel*. Puis, à partir de *Liber Tertius*, les vues de villes de l'édition de 1486, dont quelques-unes revues et corrigées, telles que celles de Venise, Florence et Rome et d'autres vues ajoutées (Bibliothèque Nationale, Réserve, G 766).

« Venise, dit M. Lippmann, dans l'édition de 1490, est représentée sur une assez grande échelle, par une vue très bonne et fort bien exécutée du Palais des Doges et de la Piazzetta. Selon nous cette gravure a été copiée d'après un grand panorama publié dans les *Peregrinationes* de Bernhard de Breydenbach (Mayence 1486). A la vue de Vérone de 1486 on a substitué une autre gravure où l'amphithéâtre et les maisons sont bien à leur place. Nous ignorons de quel original on s'est servi.

« La vue la plus remarquable est celle de Rome, qui se trouve pour la première fois dans l'édition de 1490, et qui, à notre connaissance, est la plus ancienne représentation de cette ville. Dans le grand ouvrage de de' Rossi sur les vues de Rome, cette gravure n'est pas mentionnée; il donne celle qui se trouve dans la *Chronique de Nuremberg de Schedel* (1493) comme la plus ancienne, et faite d'après un dessin qui n'existe plus, mais dont la copie, à la *tempera,* est conservée au musée de Mantoue. C'est un panorama long de deux mètres et haut d'un mètre qui paraît être, d'après une inscription presque effacée, l'œuvre de Salanzio Rusconi, un artiste inconnu de Mantoue. Nous

ne savons pas la date de cette copie, mais elle ne peut pas être antérieure à 1534, car elle offre les statues de saint Pierre et saint Paul qui n'ont été placées que cette année-là sur le pont du château Saint-Ange. La *Chronique* de Schedel montre ce pont avant cette époque, avec deux petits bâtiments à coupole à la place des statues. La gravure du *Supplementum* a également ces deux petits bâtiments. De' Rossi croit que la copie de Mantoue a été faite d'après un dessin plus ancien et que ce fut le copiste qui introduisit la modification du pont, tandis que les artistes de la *Chronique* de Schedel prirent pour modèle l'image primitive. Le dessinateur de cet original est, selon de' Rossi, le même qui, sous le pseudonyme de « *Prospettivo milanese depictore* », composa au xve siècle un poème sur Rome. Les vues de la *Chronique* et du *Supplementum* contiennent la même portion de la ville et sont prises du même point de vue ; il paraît certain qu'elles ont eu un modèle commun » (1). M. Lippmann pense que le modèle original fut non une peinture, mais une gravure sur cuivre.

Ce *Supplementum Chronicarum* a été réimprimé nombre de fois à Venise, avec d'importantes modifications pour le titre, le fond du livre et les gravures.

1491. — *Supplementum Chronicarum. Venise* 1491.

Il est à supposer que les figures et les vues de villes sont les mêmes que celles que nous décrivons à propos des éditions de 1490 et de 1492.

1492. — *Supplementum chronicarum..*

In-folio. Au verso du premier feuillet les Six jours de la création de la Bible de Mallermi avec un encadrement qui

(1) Lippmann, 72.

reparaîtra dans la *Vie des Saints,* de 1493 ; même encadrement au feuillet suivant ; le tympan contient le Saint-Esprit. *Liber primus;* les pages sont numérotées à partir du feuillet A 3. Verso A 3 et verso A 4, *Adam* et *Eve* et *Caïn* et *Abel* de l'édition de 1486. — Verso A 5 ; *Noé dans son arche;* au-dessus ; *Arca Noé,* bois nouveau. — Verso A 8 ; La Tour de Babel ; au-dessus : *Turris Babylonis,* de l'édition de 1490. 44 vues de villes, entre autres Rome, Vérone, etc., également empruntées à l'édition de 1490. — Verso 256 : *Ac sic demũ Deo auxiliante et sancte supplemēti Chronicha 4... Impressum autem Venetiis per magistrum Bernardinum ricium de Nouaria : Anno a natiuitate dñi. M.CCCC.LXXXXij. die decimoquinto Februaris : regnante inclyto duce Augustino barbadico.* — Registre et marque noire B. R. 12 feuillets pour la table et un prologue. Ces bois au trait sont bien dessinés et traités avec talent, quoique les proportions ne soient pas parfaitement gardées ; les têtes, par exemple, sont trop grosses ; cependant ces productions égalent presque les bois de la *Bible* et du *Dante;* ils furent même attribuées, ainsi que les encadrements de l'édition de 1506, sans raison, croyons-nous, au maître qui illustra le *Poliphile* (M. W. B. Scott cité par Cohn, catalogue CLXXV, n° 7). Ils ne sont pas également bons ; le second est inférieur au premier et la Tour de Babel est médiocre. Quant à la gravure, elle est lourde et épaisse ; les traits sont accusés trop vigoureusement, et dénotent un tailleur sans grande habileté (Bibl. Mazarine, n° 4958).

1503. — *Nouissime hystoriarum omnium repercussiones nouiter a Reuerendissimo patre Jacobo Philippo Bergomense...* A la fin : *explicit supplementum Chronicarum... Venetiis Impressuz Per Albertinum de Lissona Vercellensem... A Natiuitate Christi M.CCCCC iii. Die iiii Maii. Cum gratia Et Priuilegio.*

In-folio, goth. 451 ff. plus 10 ff. non paginés pour l'index. Sur le titre, les armes du cardinal Pallavicini. — (Deschamps, *Supplément du Manuel,* col. 111.) Nous supposons que les belles gravures dont parle Deschamps, à propos de ce volume, sont celles que nous retrouvons dans l'édition de 1506, avec ces mêmes armes du cardinal Pallavicini.

1506. — *Nouissime historiarum..... Venetiis..... Georgii de Rusconibus anno a natiuitate Christi M.D.VI.*

In-folio. Les bois qui ornent cette édition sont des copies de ceux de l'édition de 1492 : ici les terrains sont noirs et quelques ombres discrètes cherchent à donner plus de relief aux formes ; cette tentative n'a eu d'autre résultat que d'alourdir l'ensemble de la gravure en lui ôtant sa grâce et sa vigueur. Les cheveux des personnages sont longs et traités sans élégance ; les nuages dans lesquels Dieu apparaît à Caïn sont noirs, épais et dans le style qui a commencé avec le XVIe siècle ; enfin nous avons ici un de ces nombreux exemples de copistes maladroits dénaturant leurs modèles afin de les mettre au goût de leur époque. Encadrements au trait et à fond noir, dont un remarquable, représentant une sirène dans la partie supérieure et deux dauphins dans la partie inférieure ; à proprement parler, ce sont plutôt deux grands bois de la dimension de la gravure centrale, l'un placé au-dessus, l'autre au-dessous, qui ont pour objet d'encadrer le sujet principal en le plaçant au milieu de la page.

1513. — *Explicit Supplementum Supplementi Chronicarum.* A la fin : *Venetiis impressuz Opere et impensa Georgii de Rusconibus Anno a Natiuitate Xpi. M.D.XIII. Die XX Augusti. Regnante Leonardo Lauredano Venetiarum Principe.*

In-folio. Marque noire avec *G. I. M.* La création, dans l'encadrement à la sirène; le bois suivant dans l'encadrement au trait; les autres gravures n'ont pas de bordures et sont les mêmes que nous avons décrites pour l'édition de 1506.

1520. — *Supplementum Supplementi* etc.... A la fin: *Impresso in Venetia per Georgio di Rusconi A di XXV. d. Magio. M. D. XX. regnando Leonardo Lauredano di Venetia inclyto Principe.*

In-folio. VIII et 356 feuillets, lettres rondes; titre gothique, imprimé en rouge et noir et entouré d'une bordure; nombreuses figures sur bois.

La gravure du titre porte le monogramme (1) *F. V.*

1524. — *Supplementum Supplementi,... Venetia J. Francesco et J. Ant. fratelli de Rusconi* 1524. *Figures sur bois* (Deschamps, col. 111).

1535. — *Supplementum supplementi delle chroniche. Novamente revisto, vulgarizato et historiato; con la gionta del* 1534 *insino al* 1535. *Veneti* (*sic*) *Bernardino Bindone* 1535.

In-folio, « avec les planches sur bois de l'édition de 1503 et de larges bordures » (Deschamps col. 111). Deschamps ne s'explique pas sur les gravures de cette édition et des deux précédentes; mais sans doute celles de 1520 et de 1524, données par Rusconi et les frères Rusconi, contiennent les mêmes bois que les éditions parues en 1503 et 1506.

DUC DE RIVOLI.

(1) Tross, 1875, n° IV, p. 250, n° 2289.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE D'UN AMATEUR

DESCRIPTION ET ANALYSE

DE LIVRES ANCIENS

RARES ET CURIEUX

Sous ce titre, nous n'avons la prétention d'offrir aux lecteurs ni une œuvre nouvelle d'érudition bibliographique, ni un répertoire complet et méthodique. Nous nous bornons à donner avec exactitude et avec d'amples détails, qui peuvent être souvent utiles, la description matérielle d'ouvrages de divers genres, rares ou curieux, et de ceux-là seuls que nous avons *vus* et *étudiés;* à analyser le contenu de ces ouvrages, après les avoir *lus,* et à en extraire les passages qui nous paraissent intéressants à divers titres. Ce sont donc là de simples notes bibliographiques rédigées par un modeste amateur de vieux livres, au hasard de ses recherches et de ses lectures, qu'un goût particulier dirige principalement vers les œuvres de nos poètes anciens et les écrits facétieux des XVe, XVIe et XVIIe siècles, sans lui faire rejeter les livres curieux d'autres genres qu'il a occasion de rencontrer.

Ces notes, quoique ne composant pas une œuvre d'ensemble classée suivant les règles adoptées, pourront être,

nous l'espérons, de quelque utilité et de quelque intérêt pour les bibliophiles, en leur donnant des indications absolument exactes et aussi complètes que possible sur des livres rares que l'on a peu occasion de voir, et qui souvent ne sont décrits que trop sommairement dans les catalogues ou dans les répertoires. En ce qui concerne les ouvrages que l'on rencontre plus fréquemment, et qui par conséquent sont connus, comme ils ne le sont guère, en général, que par leur titre ou par le nom de leur auteur, nous pensons que l'analyse et les extraits, que nous joignons à leur description, fourniront aussi des renseignements utiles ou agréables à ceux qui pensent que dans un livre, même ancien, il y a autre chose que son aspect extérieur et sa reliure.

En somme, nous ne publions pour ainsi dire, que les feuillets épars d'un catalogue raisonné comprenant, un choix de livres anciens, rares ou intéressants; feuillets qui, réunis plus tard, pourraient représenter la petite collection d'un bibliophile, faisant pour des ouvrages de genres divers, ce que l'abbé Goujet et Viollet le Duc ont fait pour les poètes français, en y joignant la bibliographie matérielle du livre que ces deux auteurs ont négligée.

1. — LE CATALO || GUE DES MALHEUREUX || contenant en soy || la calamité et malheur ou || tombent tous les Iours || plusieurs Person || nes. || Composé nouvellement par le || Disciple Panta· || gruel. || *Imprimé à Paris.* || 1549.

Très pet. in-16 de 64 ff. non chiff. Signatures A-H. Cahiers de 8 ff.

Le titre occupe le recto du premier feuillet, dont le verso est blanc. Il est composé en caractères divers. La première ligne (Le Catalo-) est en grandes lettres gothiques, les deux lignes suivantes en lettres capitales, et le reste du titre en lettres rondes,

sauf les mots « Pantagruel » et « Paris » qui sont en lettres capitales. Le texte commence au recto du second feuillet par la répétition du titre, dont la première ligne est en lettres capitales. Le texte de l'ouvrage est imprimé en lettres rondes et se termine au verso du 64ᵉ feuillet par la mention :

Fin du Catalogue des mal-
heureux, composé
par le Disciple
de Panta-
gruel.

Dans les « Additions et Corrections » au Supplément du Manuel de Brunet, cet ouvrage est ainsi défini : « Satire en vers qui manque à toutes les collections spéciales; elle contient des rondeaux, des chants royaux et une foule de proverbes. Ce petit volume précieux a été découvert par M. Léon Techener. »

Cette mention, un peu trop sommaire, indique que son rédacteur ne s'est livré qu'à un examen superficiel de l'ouvrage, qu'il s'est borné à y jeter un coup d'œil rapide, sans le lire, bien entendu, car la lecture de quelques passages lui aurait permis, ainsi que nous allons le voir, de faire une constatation qui n'est pas sans intérêt.

Le Catalogue des Malheureux est un poème satyrique présenté comme beaucoup de poèmes du commencement du xvɪᵉ siècle, sous la forme d'une vision. L'auteur un jour se promenait en rêvant, lorsqu'il s'arrêta auprès d'une chapelle dont la porte était fermée et dans laquelle, par conséquent, il ne put entrer.

Quant vy cela tout au plus pres je prins
Mon giste car de nuyt estoye surprins
Et fort lassé de peine et de travail.
La m'en dormy par force de sommeil
Ou bien ou mal du giste ne soys plaint.
Pour néant seroit car je y estoye contraint.
Ung peu après quant endormy je feuz
Subitement près de moy apperceuz
Ung bel esprit nommé Entendement
Lequel me dist sans aulcun tardement,

Prends du papier, plume, ancre et escriptoyre
Et sans faillir redige par memoyre
Ce que verras avant qu'il soyt le jour.

Entraîné par *Entendement,* il arrive auprès de :

.... Ung grant temple caduc
Qui estoit presque tout detruict
Il n'y avoit ne Roy ne Duc
Toutesfois y avoit grand bruyt
. . . .
. . . .
C'est le temple des malheureux.

Entendement commence alors par décrire ce temple, dont :

Le chappelain est à nom desconfort
Et les autels sont faitz de pestilence,
Le lieu est plein de dueil ; ....

Et, sous forme allégorique, il se livre à une sévère critique des mœurs relâchées des gens d'Eglise.

. . . .
Faulte de foy avee Papelardie
Ont prins le soing, la cure et estudie
De mettre erreur ainsi comme tu voys
Dedans l'Eglise ; pour ce si tu congnoys
A quoy il tient tu le doibs reveler
Puisque tu veulx des malheureux parler.

Ce discours se continue pendant 210 vers, et passe en revue les fautes commises par le clergé. Après cela, l'auteur prend la parole sous le nom de l'*Acteur ;* il commence par signaler que tous nos malheurs ont leur origine dans le péché d'Eve ; ensuite, il énumère les malheureux enfermés dans le temple. On voit défiler : *le malheureux Cayn, le malheureux Thesée, le malheureux Judas, de malheureux flatteurs, des malheureux qui blasment Noblesse, des malheureux qui veulent decevoir filles à marier.* Puis, sous le titre « *Aultre malheur* », il se livre, dans un discours de 300 vers, à une satyre des femmes qui, depuis le

commencement du monde, ont perdu les hommes. Il cite : *Eve, Betsabée, Thomar, Helène, Cléopâtre, Phèdre, Pasiphaé, Julie, Messaline* et il conclut :

Amour de femme varie comme vent.

Entendement lui objecte alors :

Puisqu'ainsi est que tu dis tant d'oultrage
Des folles femmes metz toy en mariage.
. . . .

Mais l'*Acteur* lui répond :

Entendement vous avez recité
Que dieu l'estat de mariage prise
En ce ne metz quelque difficulté,
Assez nous est approuve par l'Eglise
Mais il y a plus d'abuz que de faintise
Que en aultre estat, je le congnois assez
Car qui sy met ses beaux jours sôt passez.

Et il continue, en commençant par l'histoire de Socrate et de ses démêlés conjugaux, la revue de tous les ennuis, de tous les soucis qui attendent les malheureux maris. Voici, entre autres, quelques passages sur ce sujet :

Se ung homme prent femme plaisante et belle
De plusieurs gens elle sera requise
Et par blazon, subtillesse ou cautelle,
Se possible est d'amour sera esprise
Lors baillera du vent de la chemise
A son mary qui la cuidera bonne
Mais pis vauldra que sirene ou gorgonne.

S'elle est riche, elle reprochera
Les biens qu'elle a apportez sans doubtâce
Et le mary a peine en cheuira
Avec elle vivra comme en souffrance
Et portera par son oultrecuidance
Estat pompeux car a hault couraige
Fême a l'esprit constant et cueur vollage.
. . . .
Nopces festes banquetz vouldra hanter
Frequenter jeux dissolus et esbatz
Jouer aux dez aux cartes, frequenter

Gens qui tastent le hault et puis le bas
Le mary voit que dedans son cabas
Aultres meslent leurs figues et raisins
Femmes scavent maintz tours subtilz et fins.

Se ung homme prent fême laide et hideuse
Il n'y aura ne soulas ne plaisir
Mais choisira quelque belle amoureuse
Pour complaire a son charnel désir
L'or et l'argent gardera de moisir
En son coffre si fournit deux mesnaiges
Hanter femmes rompt l'estudes des saiges.
. . . .

Mais après avoir ainsi énuméré tous les vices qu'on peut trouver chez une femme et qui doivent détourner du mariage, il ajoute le correctif suivant :

Si j'ay blasmé cy devant plusieurs fêmes
Sur les bonnes nullement je ne touche
Car je scay bien qu'il est de nobles dames
Esprouves comme l'or a la touche
Ainsi les motz que cy devant je touche
Preudes femmes n'y ont nul interest
Ou paix regne sans faulte dieu y est.
Femmes soyez doulces et graticuses
Faictes que honneur dedans vos cueurs redonde
Et mieulx vauldrez que pierres precieuses
Dont le regard en nobles cueurs habonde
Considerez les malheurs de ce monde
Et que beaulte et richesse peu dure
Nul n'est vaincu qui de bon cueur endure.

Cette digression terminée, *Entendement* rappelle l'*Acteur* à son sujet, à la description des divers *malheureux*, qui défilent alors, et viennent confesser les causes de leurs malheurs. On voit ainsi entre autres : *Les Malheureux qui vont jouer quand il faut besongner ; Les Malheureux Maistres qui lessent jouer leurs serviteurs jusques à minuyt ; Ceux qui sont malheureux pour leurs femmes ; Les malheureux compaignons qui se marient en amourettes ; Les Malheureux qui n'ont gueres vaillant et entretiennent des filles ; Les Malheureux maistres qui font manger pain chault à leurs serviteurs ; Les Malheureux marchands*

qui achetent cher pour vendre bon marché (c'est là, je crois, un genre de malheureux qui a complètement disparu) ; *Les pauvres gentilz hommes qui font trop grant chère; Malheureux gens qui se couchent tot et se levent tard.....*, etc.

Chacun de ces *malheureux* débite une tirade dont quelques-unes sont suivies d'un rondeau et qui presque toutes se terminent par un vers proverbial. On peut citer comme exemple celle des : *Malheureux que quant on leur remonstre leurs vices ilz n'en font compte.*

Quant mes faultes hélas on me monstroit
Certainement je n'en faisoye nul compte
Mais quant j'estoye au large ou a l'estroit
Pire faisoye dont je suis au destroit
Et en pleure de grant crainte et de honte
Mon faulx vice chastiement surmonte
Car point n'ay eu de mal affliction
On doit craindre de Dieu pugnition.

Durant mes jours ay esté si follastre
Que estoye tousiours fol et incorrigible
Plain de malice et tant oppiniastre
Que plus bastis estoye que n'est le plastre
Helas je voy mon malheur bien terrible
Au catalogue des malheureux, horrible
Me fault gegir qui est lait et obscur
A ung dur asne fault un aguillon dur.

RONDEAU

Prier ne fault iamays pour les dampnez
Ainsi comme Sainct Augustin racompte
Mais seullement par intention prompte
Pour ceulx qui sont en voye d'estre saulvez
Pour ceux qui sont au feu comme scavez
Despurgatoyre, priez sans avoir honte.
Prier ne fault..... etc.

Dedans enfer tombent les obstinez
Ou honte et peine et douleur les surmonte
Sans nul respit de leurs maulx rendront compte
Car en langueur finent sans definez.
Prier ne fault..... etc.

L'ouvrage se termine par un discours de *l'Acteur* contre les blasphémateurs et les usuriers, par un chant royal sur les qualités que doivent avoir les bons juges et sur les défauts qu'ils doivent éviter, et par des vers contre les vices de la Noblesse, du Clergé, des campagnards, des marchands, des gens mariez, des maîtres, des serviteurs..., etc. Les trois dernières pages sont occupées par : *La description du Catalogue*, dont voici le début :

Le catalogue se nomme de malheur
Remply de dueil de courroux et hideur
Ou plusieurs vont sâs retourner jamays.
. . . .
. . . .

L'entrée y est large grande et apperte
De laquelle l'huys est fait de souffrette
La serruze du dit huys, sans nul fy
Est clouée de pensée et soucy
Lequel huys est patent à tout venans
Et tousiours clos aux meschans retournâs
Le portier est a nom desesperance.... etc.

Avant cette description, *Le Disciple de Pantagruel*, auteur du Catalogue, *s'estimant comme malheureux*, se dépeint dans la ballade suivante, où il raconte une partie de sa vie. Cette pièce, à mon sens, est la meilleure de l'ouvrage.

D'aultruy ay escript les malheurs
Et compose cy paravant
Or me faut-il et par expres
Mettre les miens cy ensuyvant
La sorte et la façon comment
Me suis gouverné et regy
Plus que tous estoys mal vivant
Dont maintenant j'en suis marry.

Car à Paris la bonne ville
Faisant du compaignon Gallois
M'en allois droit comme une quille
Portant le bonnet de guingois.

Trouvay un fripier mal courtois
De la paroisse Sainct Marry
Auquel vendis ma robe au pois
Dont maintenant j'en suis marry.

Les montz ay passé plusieurs fois
Consumant le temps folement
Jamais n'y gaigny ung tournoys
Mais gasté des francs plus de cent,
Chacun de moy se gaudissant :
Disant que j'estoys sans soucy
Aussi estois-je seurement,
Dont maintenant j'en suis marry.

Point ne les aurois par procès
Je ne my attends nullement
Car j'en ay faict plusieurs excès
Chascun le scait evidemment.
J'estois ung Paillard ung gourmant
Et ung homme mal adverty
On m'a cogneu incontinent
Dont maintenant j'en suis marry.

Et qui pis est par mes favlx faictz
Dedans Paris estudiant
Mes livres, ay joué aux dez
Mes chausses mon habillement
Et puis partois subitement
Quant je n'avoys plus solz ny demy
Jamais raison ne fus suyvant
Dont maintenant j'en snis marry.

Et la mercy dieu toutesfois
Oncques bissac ne fut portant
Et ne le porteray iamays
Tant que au monde seray vivant
Tout honneur seray pourchassant
Et seray de vertus amy
Que iamais je ne fus suyvant
Dont maintenant j'en suis marry.

De ces aveux, il semblerait résulter que l'auteur du *Catalogue des Malheureux* est plutôt un disciple de Villon que de Pantagruel. D'autant qu'il est, ce qu'il oublie de confesser, un vulgaire filou, s'attribuant sans scrupule le

bien d'autrui, car il donne au public, comme un ouvrage nouvellement composé par lui, une œuvre ancienne déjà et d'un auteur dont on connaît le nom. En effet, *Le Catalogue des Malheureux* n'est que la réédition sous un autre titre, et avec quelques modifications, d'un ouvrage de Laurens Desmoulins, prêtre à Chartres, intitulé: *Le Catholicon des Maladvisez aultrement dit le Cymetière des Malheureux*, dont il existe plusieurs éditions, entre autres celle donnée à Paris en 1513 chez Jean Petit et Michel le Noir et celle donnée à Lyon en 1534 chez Olivier Arnoullet.

La majeure partie de l'ouvrage est copiée textuellement, sauf quelques modifications et additions dans certaines parties. Ainsi la tirade contre le mariage, le chant royal sur la justice et la ballade du Disciple de Pantagruel ne se trouvent pas dans le *Catholicon;* la tirade contre les vices du clergé est modifiée et plus développée, autant qu'on en peut juger à la lecture et sans collationner vers par vers les deux ouvrages, ce qui serait un travail trop long et trop fastidieux pour l'intérêt qu'on pourrait en retirer. Mais le texte du *Catholicon* est bien plus étendu ; il contient, à titre d'*exemples,* des contes et des légendes, ainsi qu'un grand nombre de ballades fort intéressantes, qui n'ont pas été reproduits dans le *Catalogue des Malheureux*. Nous aurons occasion d'en citer un certain nombre en décrivant l'ouvrage de Laurens Desmoulins.

2. — BALADE ET DI- || ZAIN DE LEMPEREUR.

Pet. in-12 goth. de 2 feuillets non chiffrés et sans signatures, figure sur bois.

Le recto du premier feuillet est occupé : 1° par le titre, dont la première ligne est composée en grandes lettres gothiques et la seconde en petites lettres également gothiques ; 2° par une gravure sur bois représentant un camp retranché et des hommes d'armes.

A droite, des tentes entourées d'une palissade, au-dessus, dans le fond, une colline sur le versant de laquelle galopent des cavaliers; à gauche, une troupe, à pied, d'hommes d'armes en marche. Cette gravure, d'une exécution assez grossière, se retrouve dans une édition du Roman de la Rose, pet. in-4° goth., à deux colonnes, donnée en 1515 à Paris par Michel Le Noir. — Le texte, en caractères gothiques, commence au verso du premier feuillet par la Ballade de l'Empereur, qui occupe également le recto du second feuillet. Le Dizain de l'Empereur se trouve au verso du second feuillet. Cet opuscule historique n'ayant ni pagination ni signatures, nous ne pouvons savoir s'il constitue une œuvre principale ou s'il doit être joint à un volume quelconque. L'exemplaire que nous avons eu sous les yeux n'était pas d'une conservation irréprochable; un grattage paraissait avoir été fait sous le titre et peut-être avait effacé une ligne ou deux donnant une indication à ce sujet. Quant à la date de l'impression, elle ne peut être antérieure à la fin de l'année 1536, le fait historique à l'occasion duquel cette pièce a été composée s'étant produit au mois de septembre de cette année.

Cette pièce historique est relative à un épisode de la lutte de François Ier et de Charles Quint. On sait que François Ier, fait prisonnier à la bataille de Pavie, en 1525, fut conduit en Espagne et se vit contraint, le 14 janvier 1526, de signer un traité désastreux, qu'il refusa d'exécuter, sous prétexte qu'il lui avait été arraché par force. De là une nouvelle guerre, commencée en 1526, pendant laquelle on peut signaler la prise de Rome par Bourbon en 1527 et l'expédition de Lautrec dans le royaume de Naples en 1528. Elle prit fin en 1529, par le traité de Cambrai. Ce traité, mal exécuté de part et d'autre, ne maintint pas longtemps la paix entre les deux rivaux. En 1535, les hostilités recommencèrent à la suite d'une invasion française en Savoie et dans le Milanais. Charles Quint, voulant porter la guerre sur le territoire de son ennemi, envahit la Provence. Mais François Ier avait fait ravager la partie de cette province exposée au passage des Impériaux, D'après son ordre, les habitants s'étaient retirés dans quelques places désignées, avec leurs bestiaux et tous les vivres qu'ils avaient pu emporter ; le reste avait

été détruit ; on avait rompu les fours et les moulins, brûlé les blés et les fourrages, empoisonné les puits. L'armée de Charles Quint s'avança dans un désert. Marseille et Arles, bien fortifiées et bien défendues, ne purent être assiégées, et les troupes impériales chargées de reconnaître les alentours de ces villes furent détruites en grande partie par les paysans qui s'armaient de tous côtés et interceptèrent les ravitaillements destinés à l'armée, bientôt privée ainsi de tous les moyens de subsister. Charles Quint n'osa pas alors attaquer le camp français d'Avignon, seule tentative qui lui restait à faire, et, ne pouvant plus rester exposé sans but à une famine et à une mortalité effrayantes, il reprit au mois de septembre le chemin de l'Espagne. Il avait perdu en sept semaines, par les maladies, vingt mille hommes, sur cinquante mille ; il laissa encore en route quantité de malades et de retardataires que les paysans provençaux poursuivirent et massacrèrent. En repassant ainsi le Var, Charles Quint perdait non seulement la moitié de son armée, mais, aux yeux de l'Europe, le prestige que lui avait acquis jusqu'alors le succès de ses armes. C'est cette déroute que chansonnent la *Ballade* et le *Dizain de l'Empereur,* pièces assez courtes et assez intéressantes pour que nous les reproduisions en entier. Les voici :

BALADE DE LEM || PEREUR

Par fraulde et dol et par substractions
Laygle a fait dol outre droit et mesure
Dont acquis a eu daucunes natious
Gloire et honneur de sa bonne adventure
Lors sestimant sur toute créature
Digne davoir la totalle regence
A entrepris par folle outrecuidance
La Salemandre honnir et ruiner
Soy aprochant de son nic en Provence
Sest mis en point que plus ne peult voller.

Laygle avoyt fait ses preparations
Du tout en tout mettre a desconfiture
La Salemandre, et en tous ses guydons
Mectres faisait plus outre en escripture
Se prometant et tenant toute fiance
Ours et Lyons tenir sous sa puissance
Mais a present luy fault changer de chance
En lieu de loultre arriere fault poser
Car pour cuider faire son nic en France.
S'est mis en point que plus ne peult voller
Ce nonobstant les synmatations
Dont laygle usoyt en tres grant soing et cure
Grant honte aura de ses propres scyons
Veu lentreprise et trop grande iacture
Des trahysons congneue louverture
Qui lavoient sumys par ygnorance
Reviendront tous en grande reverence
La Salemandre a ioye reclamer
Congnoyssans que laygle par sa meschâce
Sest mis en point que plus ne peult voller
Prince francoys le Royaulme de france
Fort est assez pour faire resistence
Contre tous ceulx qvi voudront lempirer
Laygle pour faire au noble lys nuysance
S'est mis en point que plus ne peult voller.

Finis.

DIZAIN DU DICT || EMPEREUR

Charles le Quint empereur couronne
Porte en escript plus oultre en sa devise
Que oncques ne fut pour luy bien ordonne
Plus en arrière et trop mieulx a sa guise
Car en Provence a sentu une byse
Qui le contraint retirer en Espaigne
Ou s'il peult estre il sera bon qu'il tiengne
Ce que sa femme a pour devise aussi
Luy desormais la pourra faire
Qui ne la scait cest arrestez icy.

Finis.

Cette retraite de Charles Quint ne mit pas fin à la

guerre. Elle continua encore pendant deux années, en Picardie et dans le Piémont. Ce ne fut qu'en 1538 que, grâce à l'intervention du pape Paul III, une trêve de dix ans fut signée après une entrevue que Charles Quint et François Ier eurent à Nice au mois de juin, en présence du pape. Cette entrevue a été relatée dans un opuscule rarissime intitulé : *Labouchement de Nostre Sainct Père le Pape, Lempereur et le Roy faicte à Nice, avec les articles de la tresve.* Lyon, Francoys Juste, 1538, *pet. in*-8° *lettres rondes*, dont il a été donné une description et une analyse dans la livraison de février-mars 1887 du *Bulletin du Bibliophile.* Cet opuscule se termine par plusieurs pièces de vers, dont l'une : *La Chrestienté parlant à Charles Empereur et à Frâcoys Roy de France le premier de Juing* 1538, est de Clément Marot. Ces pièces, jointes à la Ballade et au Dizain de l'Empereur, formeraient sur la lutte de François Ier et de Charles Quint une réunion de poésies historiques des plus intéressantes et des plus rares.

(*A suivre.*)

UN BOURGUIGNON ET UN ORLÉANAIS

ÉRUDITS AU XVIIe SIÈCLE

LETTRES INÉDITES

DE

B. DE LA MONNOYE A NICOLAS THOYNARD

DE 1679-1697

Une des plus intéressantes figures littéraires en province, pendant la seconde moitié du XVIIe siècle et la première du XVIIIe, a été incontestablement *Bernard de La Monnoye,* né à Dijon le 15 juin 1641, et mort à Paris le 15 octobre 1728. S'il ne fut qu'un « poète satirique de second ordre », ainsi que s'exprime M. le prince Emmanuel de Broglie dans son savant et si intéressant ouvrage tout récent : *Mabillon et la société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés* à la fin du XVIIe siècle, 1664-1707 (Paris, Plon, 1888, 2 vol. in-8), t. I, p. 76, il est juste d'ajouter, avec le même écrivain, qu'il fut un « homme d'infiniment d'esprit ». Ses *Noëls Bourguignons,* qui sont restés son principal titre de gloire, le prouvent surabondamment. On sait qu'ils lui furent inspirés par ceux d'*Aimé Piron,* son compatriote, le père d'*Alexis* (v. sur les *Noëls* d'Aimé Piron une bien fine étude littéraire et bibliographique de M. Albert de la Fizelière, au *Bulletin du Bibliophile* de 1858, 13e série, p. 1270-1275, à propos de leur publication par M. Mignard, Paris, Techener).

La Monnoye fut un des érudits les plus savants de son temps et un philologue de mérite. Il entretint avec la plupart de ses contemporains une correspondance active, dont la collection, s'il faut en croire Rigoley de Juvigny, aurait formé *sept* ou *huit* volumes. Il ne nous en reste que quelques épaves, mais suffisantes pour faire vivement regretter la perte du gros de cette armée, de ces sept ou huit volumes, s'il faut toutefois renoncer à tout espoir d'en retrouver la plus grande partie.

Les *Lettres* de La Monnoye à *l'abbé Nicaise,* de Dijon, sont connues depuis longtemps, et ont été signalées notamment dans le bel ouvrage du savant doyen de la Faculté de droit de Lyon, M. Caillemer, *Lettres de divers savants à l'abbé Claude Nicaise,* publiées pour *l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.* Lyon, 1885, gr. in-8, et dans la thèse si intéressante de M. A. *Jacquet* pour le doctorat ès lettres, présentée à la Faculté des Lettres de Paris et dont nous parlerons plus loin. M. Jacquet les a même utilisées (1). Nous publions aujourd'hui les *Lettres* de La Monnoye à *Thoynard,* cet érudit et savant chronologiste orléanais du XVIIe s. (La Monnoye l'appelle « le premier chronologiste de l'Europe », lettre I), qui n'ont été signalées encore, croyons-nous, par personne ; nous ferons même remarquer notre étonnement que la correspondance si précieuse et assez volumineuse de Thoynard n'ait pas été plus citée depuis qu'elle a été mentionnée par M. Delisle dans son grand ouvrage le *Cabinet des manuscrits* (2). Cette correspondance est entrée à la Bibliothèque Nationale en 1869 et provient du riche cabinet qu'avait formé le savant auteur du *Manuel du libraire,*

(1) Ces lettres, des plus intéressantes, formeront un des fascicules de nos *Correspondants de l'abbé Nicaise,* dont nous venons de faire paraître le premier : *Un diplomate érudit au* XVIIe *siècle. Ezéchiel Spanheim,* Paris, Picard, 1889.

(2) Voy. ce que nous disons plus loin de la publication toute récente des *Lettres de Prousteau à Thoynard* par M. Jovy.

Jacques-Charles Brunet (voyez au surplus ce que nous en avons dit dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1887, p. 360, en note). Rappelons qu'elle est conservée sous les n[os] 560 à 563 des *Nouvelles Acquisitions françaises* (1). Nos lettres sont dans le vol. 562, elles sont au nombre de *dix-neuf*, toutes autographes, six seulement ne sont pas signées. Mais les *douze* que nous publions sont seules intéressantes ; nous avons dû en écarter *sept* ne contenant que des demandes de livres.

Depuis la notice qu'a consacrée à Bernard de La Monnoye la *Nouvelle Biographie générale*, il a été publié ou relevé sur notre érudit diverses études ou notices que nous allons mentionner.

En 1884, M. Henri Beaune, à qui l'on doit tant et de si savantes œuvres, a publié dans la *Revue lyonnaise*, t. VIII (juillet), d'après les originaux conservés à la bibliothèque publique de Lyon (Lycée n° 691) : *Lettres de Bernard De La Monnoye, de l'Académie française, à son fils religieux cordelier* (avec tirage à part. Lyon, impr. Pitrat aîné, 1884, gr. in-8 (2).

Nous n'hésitons pas à mettre sous les yeux du lecteur quelques lignes extraites de la préface de la très intéressante petite publication de M. Beaune, où *La Monnoye* est bien placé dans le cadre qui lui convient :

« En 1696, dit M. Beaune, La Monnoye résigna ses « fonctions de correcteur à la chambre des Comptes de « Bourgogne en faveur de *Bernard Joly*, et ne songea plus

(1) Rappelons aussi que le vol. 560 contient la *notice imprimée* sur Thoynard rédigée par M. Charavay pour cette vente. Cette *notice* (imp. Lainé et Havard, Paris, 1868), est indiquée par M. Jovy aux *imprimés*, sous la cote L n 27 24546.

M. Edmond Bonnaffé, *Dictionnaire des amateurs français du* XVII[e] s., signale une communication sur Thoynard due à M. Héron de Villefosse, dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France* année 1883. Ce sont trois lettres adressées au savant numismatiste par l'intendant *Foucault* en 1692, 1697 et 1700.

(2) En 1853 M. l'abbé Bougaud avait publié : *Lettres inédites de B. de La Monnoye*, adressées à son fils, Dijon, Lamarche, br. in-8 (Jacquet.)

« qu'à étendre sa réputation dans le monde littéraire. Il « devint sinon le centre, du moins l'un des membres les « plus influents et les plus admirés de ce cénacle bourgui- « gnon, véritable foyer de saine érudition et de dilettan- « tisme classique, où se groupaient *l'abbé Nicaise,* avec « toutes les célébrités de l'Europe, le *président Bouhier,* « *l'abbé Papillon,* les conseillers au parlement *Dumay,* « *de La Mare* et *Lantin,* l'avocat *Michault, dom Aubrey,* « religieux de l'abbaye de Saint-Bénigne, etc.; presque « tous le reconnaissaient pour un maître, aucun d'eux « n'hésitait à se dire son ami. »

En note de la page 2, M. Beaune nous dit : « La Biblio- « thèque de Dijon conserve des *documents inédits* sur La « Monnoye. »

Un magistrat érudit dont on déplore la perte assez récente (1), M. Moulin, collaborateur du *Bulletin,* a donné, on ne l'a pas oublié, à notre cher recueil un grand nombre de notices des plus intéressantes, intitulées : *Le Palais et l'Académie aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles.* Parmi ces notices nous relevons celle de *La Monnoye* en 1885, p. 65-70. M. Moulin possédait, il nous le dit dans la note 3 de la page 65, dans sa riche collection d'autographes, *dix pièces* de la main de La Monnoye. On sait que la partie la plus précieuse de cette inappréciable collection a été léguée par son savant auteur à l'*Académie française.* Dans la note de la page 66, M. Moulin dit :

« Il (La Monnoye) se lia avec le président Bouhier. Les « deux érudits, qui s'occupaient l'un et l'autre de traduc- « tions, se portèrent souvent des défis en se proposant de « traduire les mêmes passages des mêmes auteurs. J'ai « dans ma collection d'autographes des cahiers des Epi- « grammes de Martial traduites par les deux amis. »

En 1885, M. *Milsand,* dans sa *Bibliographie Bourgui-*

(1) M. Moulin est mort en 1885; voy. sa nécrologie au *Bulletin* de nov.-déc. 1885, p 544-546.

gnonne (Dijon, Lamarche, 1 vol. gr. in-8), faite avec tant de soin, a relevé à la page 137 les divers articles publiés sur La Monnoye dans les journaux locaux, les voici :

« *Notice historique* sur Bernard De La Monnoye, dans « le *Journal de la Côte-d'Or* du 30 frim. an XIII.

« *Notice* sur Bernard de La Monnoye, dans la *Chro-* « *nique de Bourgogne,* 1844, n° 19, 14 juillet, p. 301, « tome II.

« *Biographie* de Bernard De La Monnoye, par G. Gil- « lotte, dans le *Courrier de la Côte-d'Or* du 27 février « 1844.

« BERNARD DE LA MONNOYE. *Histoire anecdotique* dans « le *Spectateur de Dijon* du 9 mars 1842.

« BERNARD DE LA MONNOYE, *le premier lauréat de* « *l'Académie française,* par *Michel Masson,* dans *La* « *Côte-d'Or* du 27-28 mars 1873. »

N'oublions pas à cette date de 1885 l'ouvrage si précieux de M. Caillemer, mentionné plus haut, et où il est si souvent question de La Monnoye.

M. Jacquet, dans sa thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des Lettres de Paris, publiée en 1886, chez Garnier, in-8, et intitulée : *La Vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV,* étude sur la société dijonnaise pendant la seconde moitié du XVIIe s., a eu naturellement à s'occuper beaucoup de notre poète érudit ; il l'a fait, à notre humble avis, avec tact, et a mis l'auteur des *Noëls Bourguignons* dans son vrai jour. Nous croyons devoir reproduire ici quelques traits du portrait tracé par M. Jacquet, qui font parfaitement ressortir la physionomie de l'érudit dijonnais :

« La Monnoye est peut-être celui de tous qui repré- « sente le mieux cette génération de savants aimables, « qu'on pourrait appeler les épicuriens de l'érudition. « Personne n'a plus que lui étudié, annoté, commenté « les textes ; l'antiquité grecque et latine lui sont égale- « ment familières ; mais rien en lui ne rappelle le pédant

« pituiteux et chassieux » dont Montaigne se moque. C'est « un bénédictin jovial, spirituel et goguenard. Il porte « légèrement et en se jouant le fardeau d'une science pro- « digieuse ; son vaste front n'a point de rides. Le grain « de sel gaulois, dont il relève et assaisonne tout, fait que « rien dans ses œuvres n'est indigeste à l'auteur ni au « lecteur.

...... « Les qualités mêmes de La Monnoye, l'ingé- « nieuse souplesse de son esprit qui sait, en un moment, « se prêter à tous les genres et prendre toutes les formes, « cette mobilité perpétuelle qui le charme lui-même et qui « charme les autres, expliquent en partie les faiblesses et « les lacunes de son talent. On pourrait lui appliquer, en « la modifiant légèrement, la parole de Sénèque : « Dis- « tringit animum scriptorum multitudo. » Jamais il n'a « été capable de rassembler les forces de son intelligence. » M. Jacquet développe ensuite ce thème « que son « extrême facilité à composer des vers en grec, en latin, « en français et en italien, a contribué pour beaucoup à « la médiocrité générale de ses poésies ».

Dans le catalogue dressé pour la vente Brunet, 1868, M. Charavay dit avec raison, en parlant des lettres qu'on va lire : « Correspondance pleine d'intérêt. »

Les lettres que nous publions aujourd'hui vont nous montrer surtout dans *La Monnoye* le *philologue* et l'*éru- dit;* mais au milieu même de ces deux titres, entraînant toujours un air grave et austère, il sait conserver son vrai caractère d'homme d'esprit, on en voit partout percer la pointe, ce qui est un des traits les plus marquants de sa physionomie, et on dirait qu'il tient à nous rappeler, même au milieu des plus graves sujets, qu'il est l'auteur des *Noëls Bourguignons.*

On trouve dans nos lettres, à côté de nombreux détails bibliographiques ou relatifs au prix des livres au XVIIe s., des discussions philologiques et grammaticales intéres- santes, sur l'orthographe du mot *quoter* et sur le verbe *ré-*

-*imprimer* (lettre du 21 décembre 1693). Le savant correspondant de Thoynard donne à son ami son jugement sur le *Dictionnaire de Richelet,* alors dans toute sa vogue, son influence et son autorité. Avec quelle franchise, un peu trop grande avouons-le, notre héros s'ouvre à son ami : « Il n'y a pas, je pense, de vanité (?) à vous dire que mon écriture est un peu plus propre à broder les marges d'un livre que la vôtre. » Il faut avouer aussi que si la vérité n'est pas toujours bonne à dire, elle est dans ce cas manifeste pour qui connaît l'écriture *moulée* de La Monnoye et d'autre part l'écriture *pattes de mouche,* pour nous servir d'une expression vulgaire, de son correspondant.

Dans sa notice précitée sur La Monnoye, M. Moulin dit (*Bulletin du Bibliophile,* 1885, p. 87) : « La Monnoye « ne se bornait pas aux vers français, il en faisait de grecs, « de latins, et *probablement* que le membre de l'Académie « Padouanne des *Ricovratì* en faisait aussi d'*italiens.* » La lettre du 24 mars 1694 nous en apporte un exemple : l'auteur des *Noëls* envoie à son ami une courte mais intéressante pièce de vers *italiens,* l'épitaphe de cet érudit conseiller *Lantin,* du parlement de Dijon, « qui, dit M. Jacquet (p. xi, *Introduction*), (nous en avons fait la remarque dans le fascicule I de nos *Correspondants de l'abbé Nicaise.* Ezéchiel Spanheim, Paris, Picard, 1889), ne nous occuperait guère, s'il n'avait fait que traduire en vers latins les *Eléments* d'Euclide, mais qui, dans ses nombreux voyages à travers le monde et les livres, avait beaucoup vu, beaucoup retenu ».

Dans une lettre du 29 janvier 1695, La Monnoye envoie à Thoynard un échantillon de sa poésie *grecque* (un distique). Nous en retrouverons un second essai (lettre du 12 mars 1695) dans cette épitaphe de Lantin que nous venons de relever en *italien,* et que notre poète érudit envoie en latin et en français dans la même lettre du 12 mars. M. Jacquet a reproduit les vers français (p. 132)

en imprimant une lettre de La Monnoye à l'*abbé Nicaise*, au sujet de la mort de Lantin. Cette lettre nous offre encore un curieux sonnet en bouts rimés de La Monnoye sur un sujet assez passionnant, paraît-il, puisque Bayle lui mande qu'il *occupe* (1695) *tous les poètes d'Angleterre et de Hollande*, la mort de la *princesse d'Orange*.

Avec la lettre suivante nous passons à l'année 1696. Nous trouvons un nouvel essai de poésie grecque, que La Monnoye accompagne de ce joli mot : « Que dites-vous de ce grec? Il y aurait plaisir d'en faire part à Madame Dacier. » Comme tout de suite l'oracle du moment sur la matière, oracle d'autant plus puissant qu'il était femme, se trouve sous sa plume !

Notre Correspondance se termine (1) (lettre non datée mais sur l'original de laquelle on lit écrit au crayon « 1697 » et qui est bien de cette date, on le verra) par cette fine et jolie plaisanterie sur la réduction de son nom à « oie ».

A la lecture des Lettres qui suivent, chacun ratifiant le mot de M. Fertiault, dans la *Nouvelle Biographie générale*, au sujet des *Lettres* de La Monnoye, en général, dira certainement : « Quel agréable causeur ! »

Emile Du Boys.

I

N. A. Fr. 562 f. 75 A Paris l'onzième juin 1679.

Monsieur,

Bien qu'il y ait longtemps que vous n'avez receu de mes nouvelles et que ce soit uniquement par ma faute que nostre commerce a discontinué, j'ose me persuader néant-

(1) Nous ne comptons pas la *copie* d'une lettre de La Monnoye (1701) où il est question uniquement de son fils et sans grand intérêt.

moins que vous ne m'avez pas oublié, et que vous voudrez bien me faire réponse sur le sujet qui m'oblige à vous écrire. M. David, homme de qualité de nostre ville que son âge tout avancé qu'il est n'empesche pas de donner la plus grande partie de son temps à l'étude, aïant lu les observations chronologiques du P. Poussines jésuite sur l'histoire de Pachymére, croit y avoir découvert quantité de bevües dont il a fait un recueil qu'il a dessein de publier(1), je sai qu'il vous a été communiqué par un Père de l'Oratoire de Paris à qui un ami de l'auteur l'avoit envoié. J'ai mesme vu certaine remarque écrite de vostre main touchant l'avance des années grecques sur celles de l'Ere vulgaire, mais comme aprés la lecture du livre en question vous n'avez rien témoigné qui fasse connoistre le jugement que vous en faites, on s'est adressé à moi pour vous demander ce qu'il vous en semble, et si vous croiez

(1) David (Maurice), avocat au parlement de Dijon, né dans cette ville en 1614, y mourut le 11 novembre 1679.

L'ouvrage de David parut en cette même année 1679 sous ce titre : *Mauritii David Presbyteri Animadversiones in observationes chronologicas Possini ad Pachimerem, Dijon, Palliot,* 1679, in-4. Voici ce qu'en dit Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.* « Il ne faut pas toujours juger du mérite « d'un écrivain par l'épaisseur et le nombre de ses écrits. Cet ouvrage, qui n'a « que 79 pages, a donné autant de réputation à son auteur, qu'auroit pû faire « un gros in-folio. M. l'abbé Fleury en faisoit une estime particulière et me « pria par une lettre dont il m'honora au mois de septembre 1713 de lui en « chercher un exemplaire à quelque prix que ce fût. Je fus assez heureux de « le trouver à Dijon, quoiqu'il y soit aussi rare qu'à Paris, et je l'envoyai au « célèbre historien.

Papillon ajoute : « M. *Toinard* faisoit le même jugement [ce qu'on va voir « confirmé par la lettre II de La Monnoye]. Voici ce qu'en dit M. Jean Boivin « dans ses notes sur Nicéphore Grégoras (*a*). *Ego Possini chronologiam « primum secutus sum, quam et Ducangius secutus fuerat. Deinde ex « Animadversionibus Mauricii David, sacerdotis divionensis* (*cujus librum « diu quæsitum beneficio V. Illustr. Nicol. Toinardi tandem nactus sum*) « *intellexi lapsum me semel atque iterum cum doctissimis viris in supputanda annorum ratione.* Fabricius parlant de Pachymère dit (*b*) *cui jungenda « rarissime obviæ David animadversiones etc. quas in clariss. Boivinii notis « ad Gregoram laudari vidi : in ipsas necdum incidi.* »

(*a*) In notis ad Lib. tertium.

(*b*) Bibliot. graec., t. VI, p. 459.

qu'il soit digne de voir le jour. Vous pouvez vous en expliquer en toute liberté, l'Auteur n'est pas si fort prévenu en faveur de sa composition qu'il n'entende raison sur tout ce qu'on lui en voudra dire. Pour son stile je ne le trouve ni fort pur ni fort net, mais comme en ces sortes d'ouvrages on s'attache moins à l'élocution qu'à la doctrine on pardonnera facilement à l'Auteur cette négligence d'expression. Je le voi presque résolu à se faire imprimer ici, bien que Dijon n'étant pas une ville fort fameuse pour l'impression il y ait danger que l'obscurité du lieu ne nuise à la fortune du livre, s'il prenoit pensée de le faire imprimer à Paris soit à ses frais ou autrement, vous auriez peut estre bien la bonté en cas que vous vous trouvassiez sur les lieux dans ce tens la de prendre quelque soin de l'édition. L'importance est de reconnoistre auparavant le mérite de l'ouvrage. C'est dans cette vüe qu'on a esté et qu'on seroit encore bien aise de le faire passer par vos mains, et de s'en remettre entierement à vous c'est à dire Monsieur au premier chronologiste de l'Europe. On nous dit ici merveilles de vostre Harmonie Evangelique, et l'on en parle comme si elle étoit imprimée (1). Il me tarde fort que je la voie, ne doutant pas que vous ne l'aiez enrichie de quantité de belles observations dans

(1) On sait que l'*Harmonie des Evangelistes* ne parut qu'après la mort de Thoynard en 1707.

« Tout le monde, remarque M. Jovy dans sa publication des *Lettres de Prousteau à Thoynard* que nous mentionnons plus loin, réclame avec insistance à ce pauvre Thoynard cette *Harmonie* qui a dû souvent jeter le trouble dans sa vie. » « Il seroit à souhaiter, écrivait Leibniz lui-même, que Mons. Toinard nous voulut donner ses Harmonies et les joindre à ses remarques sur les Hérodiades. Vous obligerés le public, Monsieur, si vous le pressés pour cela ». (Voy. Caillemer, p. 29). De l'immense labeur, continue M. Jovy, de Thoynard sur le sujet, il ne sortit qu'un travail d'assez peu de valeur qui ne parut qu'après sa mort..... Cf. Floquet, *Bossuet, précepteur du Dauphin*. Paris, 1864, p. 425; Charavay, *Notice* sur *Nicolas Thoynard*, p. 6-7. » Jovy, *Etudes et Recherches*, I, p. 29, note 4. Voy. l'Extrait que nous donnons plus loin de cette *Notice* de M. Charavay. L'appréciation de M. Jovy sur l'*Harmonie* ne s'accorde guère avec celle des *Hommes illustres de l'Orléanais*, Orléans, Gatineau, t. II, p. 225, qui dit : « ...., 2° Une *excellente* concorde des quatre Evangélistes,

lesquelles vous n'aurez rien mis que de rare, vostre humeur n'a jamais esté de répéter ce que d'autres auroient dit avant vous, et je m'assure vous connoissant comme je vous connois que vous aimeriez mieux vous taire que de ne rien dire de nouveau, je m'arresterois plus longtemps en si bel endroit si l'impatience de vous parler de M. Denis (1) ne m'emportoit, vit-il toûjours cet homme si digne de vivre?

Paris, 1706, in-fol. grec et latin, avec de savantes notes sur la Chronologie et l'Histoire, ouvrage très estimé. » (a)

Enfin M. Charavay a consacré un long et intéressant passage de sa *Notice* sur Thoynard aux péripéties de la préparation de l'impression de l'*Harmonie*. « Nous avons vu, dit M. Charavay, que, dès 1669, il [Thoynard] avait mis sous presse ce livre chez André Cramoisy, et qu'il envoyait les épreuves à ses amis. En 1681 Thoynard fit parvenir à Locke une collection des feuilles harmoniques des Rois et des Paralipomènes et le philosophe anglais lui écrivit à ce sujet: « Dieu vous donne le repos que votre *Harmonie* mérite. Je suis ravi que vous commenciez par le Pentateuque, ce qui me fait espérer que vous parcourrez toute la Bible et en ferez un ouvrage achevé..... » André Cramoisy en fit [de l'*Harmonie*] une traduction française en 1716 : *Harmonie ou Concorde Evangelique, contenant la vie de Jésus-Christ selon les quatre Evangélistes suivant la méthode de Nicolas Toinard, trad. en françois par André Cramoisy*, Paris, J. B. Lamesle, 1761, in-8. »

(1) Il est très probable qu'il s'agit du médecin littérateur Jean-Baptiste Denis, mort en 1704 seulement (par conséquent tous les vœux de La Monnoye devaient être comblés), qui publia dans le cours de l'année 1672 des *mémoires* (sorte de *journal littéraire)*, qui paraissaient deux ou trois fois par mois (v. le *Bulletin du Bibliophile*, 1857, 3e série, p. 155, n° 69), et, comme suite à ce journal, des *Conférences*, 1672 et années suivantes; les mémoires et les conférences ont été imprimés *ensemble* ou *séparément*.

Dans une savante étude littéraire et bibliographique sur les *mémoires et conférences de Jean-Baptiste Denis*, publiée dans le *Bulletin* en mars 1857, p. 269 à 279 par M. le docteur Payen, nous lisons, p. 269:

« Les conférences de Denis ne s'occupent pas seulement des sciences naturelles, elles renferment de bons articles littéraires. Cette publication a remplacé le Journal des Savants pendant deux années dans lesquelles il a langui, et pendant une année dans laquelle il a été suspendu; elle fait partie de la collection

(a) Le *Bulletin du Bibliophile*, fidèle à son titre et à sa spécialité, ne saurait laisser passer aucune erreur bibliographique. Aussi profitons-nous de l'occasion pour dire que nous avons été péniblement surpris en lisant dans une des dernières livraisons de la *Grande Encyclopédie*, actuellement en cours de publication, à l'article : Brainne (Charles) ..... « les *Hommes illustres de l'Orléanais*, publication médiocre, dont le second volume n'a pas paru ». Les *Hommes illustres de l'Orléanais*, Orléans, Gâtineau, 1852, forment deux volumes, que nous possédons.

et y a-t-il apparence que vous le puissiez encore garder quelques années? Mandez moi je vous prie de ses nouvelles et me dites quelque chose de Mademoiselle Madelon qui est tantost bien en âge d'estre appellée Madelaine. Comme j'ignore où vous estes presentement je ne sai presque quelle voie prendre pour vous faire tenir cette lettre, je ne serai plus en cette peine lorsque vous m'aurez instruit de vostre adresse. La mienne est proche l'Eglise Saint Jean. Je suis, Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

De la Monnoye.

[Une note écrite au crayon sur le v° du fol. 76 dit:

de ce journal important, et elle se trouve à son rang dans les impressions in-4 et in-12..........

« p. 270. Jean Baptiste Denis, conseiller et médecin ordinaire du Roi, dont le nom se rattache à l'histoire de la transfusion du sang, avoit établi chez lui, vers 1664, des conférences dans lesquelles des savants « *de diverses qualités et professions* » s'entretenoient de questions de physique, de mathématiques, de médecine, qu'on lui adressoit de divers points de l'Europe. Dès le mois de février 1672, il avoit commencé à faire paroître, format in-4, des mémoires dont le 1er porte la date du 1er février, et le 12e celle du 11 juin; il paroissoit deux à trois mémoires par mois. Denis avoit soin « *de n'y répéter jamais aucune chose de celles qui ont esté mises cy devant dans le* Journal des Scavants. » Dans le dernier mémoire, Denis annonça qu'il alloit revoir les principales conférences ou les imprimer l'une après l'autre, ce qu'il fit pendant deux ans à partir du 1er juillet 1672 jusqu'au 1er février 1674.

« A cette époque paroissoit la quatorzième conférence dans laquelle Denis commençoit à combattre le système de Descartes et devoit compléter son article dans la quinzième, annoncée pour le 1er mars; celle-ci ne parut pas, et l'ouvrage en resta là. Une des raisons de cette interruption fut sans doute la réapparition, au 1er janvier 1674, du Journal des Savants, dont la langueur en 1672 et la suspension en 1673 avoient dû décider Denis à faire sa publication; mais, en 1683, Denis avoit reçu, de la part du roi de Pologne, des renseignements sur une fontaine singulière de ce royaume: il fit de cette communication l'objet d'une conférence, et, comme il se souvenoit en avoir promis une quinzième, il fit imprimer celle-là; sur quelques exemplaires, il l'intitula quinzième Conférence, et il termina ainsi la collection, en donnant un extrait du privilège du roi.

« L'ouvrage complet de Denis doit donc comprendre douze mémoires et quinze conférences; et on peut dire qu'on ne le trouve jamais dans cette condition. »

« Quoique datée de Paris, cette lettre a été écrite de « Dijon. »]

Adresse à Monsieur Thoynard l'aisné.

II

A Dijon le 23 juillet 1679 et non pas 76 comme vous avez mis, ce qui fait bien voir que tout homme est sujet à se méprendre.

Monsieur,

J'estois en peine de vostre silence et ne savois à quoi l'attribuer lorsque vous m'avez appris qu'une date d'un lieu pour un autre avoit retardé vostre réponse je ne me souviens pas autrement de ma lettre mais je suis le plus trompé du monde s'il n'y avoit quelque chose par ci par la qui pouvoit redresser l'équivoque. Je ne connois point de Mr Joli de nostre païs qui mérite le nom d'illustre, et pour ce qui est de Mr de Condom, quelque respect que j'aie pour lui je vous prie de croire que si j'allois à Paris et que vous y fussiez je me donnerois l'honneur de vous voir préférablement à tout autre (1). Je suis bien aise que vous approuviez l'ouvrage de Mr David, Mr du Fesne du Cange qui l'a lu ces jours passez a témoigné à l'auteur par une lettre tres civile et tres obligeante qu'il en estoit fort satisfait. Le manuscrit est encore presentement entre les mains de Josset libraire de la rue S. Jaques où vous pourrez le voir si bon vous semble et si vostre loisir vous le permet. Ce Josset est gendre d'un autre libraire de nostre ville nommé Palliot qui doit estre l'imprimeur de Mr David. Vous me surprenez au reste de me mander que

(1) Le brave Thoynard devait être singulièrement fier de cet honneur, de cette *préséance* sur celui qui, déjà illustre, allait devenir deux ans plus tard *l'Aigle de Meaux*, et atteindre par ses plus célèbres *oraisons funèbres* le faîte de la gloire.

vostre Harmonie ne soit encore qu'un projet, faites-moi savoir je vous prie ce que vous entendez par la, je prens part autant que qui que ce soit à l'édition d'un ouvrage que tous les curieux attendent avec impatience et qui fait déjà beaucoup de bruit. Continuez moi toûjours l'honneur de vostre amitié et me croïez

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

DE LA MONNOYE.

Vous connoitrez aisément a ma manière presente d'écrire si differente de l'ancienne que je ne suis plus jeune et que de plus je suis marié (1).

Adresse :

A Monsieur

Monsieur Toinard chez Mr Desnoiers a la teste noire rue Mazarine

Paris.

(1) Comme nous avions raison de dire qu'à tout instant, au milieu des plus graves questions d'érudition, l'esprit *gaulois* de La Monnoye se fait jour et rappelle l'auteur des *Noëls !*

Ici trouve sa place un détail piquant que nous cueillons dans l'utile *Dictionnaire Historique* de CHAUDON (qu'on n'a pas toujours apprécié à sa juste valeur.) : « Le poète *Lainez* [voy. ce que nous disons plus loin de lui] étant à Dijon entraîna un soir *La Monnoye* dans un cabaret, où une conversation vive et aimable, échauffée par d'excellent vin, les retint jusqu'à neuf heures du matin. Made *de La Monnoye*, inquiette de l'absence de son mari, fut le chercher jusques dans ce cabaret. *Lainez* l'apercevant de loin, s'écria : *Voilà ta femme !* » La Monnoye qui ne la voyoit point encore, parcequ'il avoit la vue basse, lui dit : « Ah ! mon ami ! voilà le premier bon office que m'ait rendu ma vue. »

III

A Dijon le 6 octobre 1685.

Monsieur

Sachant faire un si bon usage de ce que vous avez appris ce seroit dommage que vous eussiez oublié la moindre chose. L'application que vous me faites de vostre axiome Hibernois ne m'est pas moins avantageuse qu'elle est ingénieuse, et je trouve trop mon compte dans vostre argument pour ne vous en pas accorder la conséquence, je pourrois même l'emploier à vostre égard, et puisque nous avons esté tous deux amis du défunt, prétendre par la mesme raison que vous devez estre le mien ; mais, Monsieur, vous l'avez paru en tant de rencontres, et vous venez encore de le paroître si sensiblement, que sans avoir recours aux sophismes je dois estre entiérement persuadé de vostre amitié. J'aurois tasché de vous en témoigner ma reconnoissance en la personne de M. Proûteau (1) s'il m'en avoit donné le loisir. Le peu de séjour qu'il a fait en cette ville ne m'a laissé que le temps de concevoir pour lui une estime particuliére qui ne s'augmentera pas peu par la lecture d'un ouvrage de sa façon dont il a bien voulu me

(1) *Guillaume Prousteau*, professeur à l'Université de lois d'Orléans à la fin du XVII[e] et au commencement du XVIII[e] s., né à Tours le 17 mars 1628 et mort à Orléans le 15 mars 1715.

Bien que n'étant pas Orléanais, Prousteau, par le souvenir de son enseignement et en fondant la *Bibliothèque* publique d'Orléans, par le don de la sienne qui en fut le noyau, a mérité la reconnaissance des Orléanais et une place dans la Biographie des *Hommes illustres de l'Orléanais,* Orléans, Gatineau, 1852.

Voy. les nombreux renseignements que nous avons donnés sur Prousteau en publiant, dans le *Bulletin,* livraison de juin-juillet 1888, la plus intéressante de *ses lettres à Thoynard,* sur le *Divorce.*

Depuis notre publication, M. Ernest Jovy a édité ces lettres avec d'excellentes observations, sous ce titre : *Etudes et Recherches. I, Guillaume Prousteau, fondateur de la Bibliothèque publique d'Orléans et ses lettres inédites à Nicolas Thoynard.* Paris, librairie d'érudition, 1888. (Nous rendrons compte de cette publication dans le *Bulletin.*)

faire part. Je voudrois pouvoir vous estre de quelque secours dans l'étude que vous faites des médailles, j'y intéresseray Mrs Lantin et Nicaise, et si je ne puis vous rendre en cela de services effectifs, je vous donnerai du moins des preuves du zèle avec lequel je suis

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

De La Monnoye.

Ne viendrez vous jamais à Dijon? ce seroit, si vous y veniez, ἔτος νέον ἱερὸν pour moi.

Adresse :

A Monsieur

Monsieur Toinard, rue Mazarine, chez Mr Desnoiers devant l'épée Roiale

A Paris.

(*A suivre.*)

JEHAN CHARDAVOINE

DE BEAUFORT, EN ANJOU

ET LE

PREMIER RECUEIL IMPRIMÉ DE CHANSONS POPULAIRES

EN 1575-1576

Jean Chardavoine « de Beau-fort, en Anjou » est le premier auteur qui nous ait laissé, sous sa signature, un recueil de chansons anciennes, avec le texte bien complet et tous les airs entièrement notés. *L'Harmonice musices Odhecaton,* de Petrucci, rarissime volume, imprimé à Venise de 1501 à 1503, précède, il est vrai, de trois quarts de siècle les *Voix de Ville* de Jean Chardavoine, mais il ne donne que le premier vers à peine des chansons, et les airs populaires n'y sont jamais transcrits en entier (1). Le livre de notre Angevin, moins beau que

(1) On ne pourrait citer antérieurement au recueil de Jean Chardavoine que les *Chansons musicales à quatre parties nouvellement et très correctement imprimées à Paris par Pierre Attaingnant* (1528-1530), oblong, qui figure sous le n° 274 du Musée de la Bibliothèque Nationale, comme le premier livre de musique imprimée. L'impression de la musique est exactement la même que celle du recueil de Chardavoine. — Littré, dans le supplément de son *Dictionnaire français,* p. 342, col. 3, indique, il est vrai, des *Chansons et voix de ville* publiées par Layolle à Lyon, dès 1561 ; mais il paraît impossible de découvrir ce livre. — M. J.-B. Weckerlin, dans son *Histoire de la chanson française,* p. 146, ne cite point Layolle, mais *Le premier livre de chansons en forme de vaudeville, composé à 4 parties* par Adrian Le Roy, en 1573. — Voir encore Ed. Fournier, *Chansons de Gaultier Garguille,* éd. Janet, 1858, p. 7, et *La fleur de poésie françoise.* Paris, Alain Lotrian, 1543, in-8, que

celui de Petrucci, est plus rare encore, et non moins intéressant peut-être pour l'histoire de la musique et des mœurs. Malgré vingt ans de recherches obstinées, je n'ai pu trouver que trois exemplaires de ce livre, un seul de l'édition de 1576, à la bibliothèque royale de Bruxelles, qui l'a acquise de Fétis (1), et deux exemplaires de l'édition de 1588, appartenant à M. J. B. Weckerlin, l'érudit compositeur, qui les destine, l'un, à la bibliothèque du Conservatoire, l'autre, à la Bibliothèque Nationale. J'ai vainement cherché le recueil de Chardavoine dans toutes les grandes collections qu'il m'a été permis de visiter en Hollande, en Italie, en Autriche, en Allemagne, en Suisse. Le British Museum le désire, comme la Bibliothèque de la rue Richelieu et la Bibliothèque de l'Arsenal, si riche en ouvrages poétiques. On ne le trouve nulle part, pas plus à Paris qu'en Anjou, même dans la magnifique collection de livres angevins du marquis de Villoutreys. Les trois exemplaires cités plus haut sont donc les seuls connus.

Le nom de l'auteur n'est cependant pas ignoré. Tous les grands répertoires biographiques, français et étrangers, presque tous les dictionnaires de musiciens, indiquent le nom de Chardavoine et son livre : — je me hâte d'ajouter que deux auteurs seulement, en dehors de M. Weckerlin, donnent le titre exact du *Recueil* (2) ; Fétis lui-même

possède la Bibliothèque Nationale. Mais ce ne sont là que des recueils de paroles, sans musique, ou bien des parties de chœur.

(1) La vente de la bibliothèque de Fétis, l'auteur du *Dictionnaire des Musiciens*, a produit 240,000 francs, en 1877.

(2) La note la plus ancienne que j'aie pu trouver sur Chardavoine est celle du manuscrit 870 de la Bibliothèque d'Angers, œuvre de Claude Ménard, érudit mort en 1652 : « Jean Chardavoine, natif de Beaufort, dit cette note, a fait un recueil des plus belles chansons qu'il a mises en musique, imprimé à Paris en 1576. » (Folio 1154). On remarquera que cette note, la plus ancienne, donne la date de 1576, et non 1575. — Ménage, qui vivait au temps de Ménard, cite Chardavoine dans son *Dictionnaire étymologique de la langue française* à propos des mots *vaudeville* et *voix de ville* (1694). — Le mss. 17005, fonds français, à la Bibliothèque Nationale, fait mention de « Jean Chardavoine, musicien », à la date de 1580 dans un catalogue d'auteurs angevins

fait au moins trois fautes dans les cinq lignes que le *Dictionnaire des musiciens* consacre à notre chansonnier.

Il semblerait d'ailleurs que Chardavoine fut toujours victime d'erreurs ou d'inexactitudes : le titre de son recueil, sa qualité, son nom, tout a été travesti par ceux qui se sont occupés de lui. Les bibliographes décrivent le livre, sans l'avoir vu. Les biographes le prennent pour un poète, quand il était musicien, — pour le « parolier » des

dressé vers 1728. — Les *Dictionnaires* de Moréri et de Trévoux, la biographie Michaud, pas plus que le *Dictionary of music and musicians* (1450-1880) by G. Grove (London, 1879-81, 3 vol. in-8), ne nomment même pas Chardavoine. — En 1810 Choron et Fayolle (*Dictionnaire historique des musiciens,* tome Ier, p. 130) disent simplement que Chardavoine a publié en 1585 (*sic*), un recueil de chansons en mode de *vaudevilles* (*sic*). — C'est à peu près ce que dit J.-F. Bodin, dans ses *Recherches sur l'Anjou.* — Fétis, dans sa *Biographie des musiciens*, tome 3e (paru en 1837), p. 102, dit : « Jean Chardavoine, musicien, naquit à Beaufort en Anjou, *vers le milieu* du XVIe siècle. On a de lui : *Recueil de chansons en mode de vaudevilles* (sic) *tirées de divers auteurs, avec la musique de leur chant commun.* Paris, Cl. Micart, 1575, in-16. — 2e *Recueil des plus belles chansons modernes* (sic) *mises en musique.* Paris, 1576. » — La grande *Biographie générale* du Dr Hœfer (Paris, Didot, tome IX, publiée en 1854 (p. 715), copie Fétis et ses erreurs. — De même Lalanne (*Dictionn. hist. de la France*, Hachette, in-8, 1873) cite 1575 et 1576 comme les dates de deux recueils différents. — M. V. Godard Faultrier (*Nouvelles archéologiques (vers 1853)*, n° 49, p. 16, consacre trois lignes seulement à Chardavoine, juste ce que l'abbé Pau lui donne dans sa *Notice sur une ville d'Anjou* (Beaufort) en 1841 (Angers, Cosnier, br. in-8, p. 37). — M. Aimé de Soland (*Revue de l'Anjou et du Maine*, tome IVe), dans son étude sur le théâtre angevin, signale le livre de Chardavoine, à la date de 1575 ; le même auteur (*Bulletin historique et monumental de l'Anjou 1861-62*, p. 82), fait mention, à tort, nous le verrons, de « un *poète* nommé Chardavoine se qualifiant de musicien » avec indication de deux recueils dont les titres défigurés sont évidemment un seul et même ouvrage. — Seul le *Trésor des livres rares et précieux* publié par J. G. T. Graesse, à Dresde, en 1861 (in-4, tome II, p 121) cite exactement le titre du recueil de Chardavoine, avec la date de 1575 (8 et 286 ff.). Graesse estime que l'édition citée de 1576 est « probablement la même ». Le *Manuel du libraire* de Brunet, édition de 1860 (tome Ier, p. 1801), donne le même titre, et le *Supplément* de MM. Deschamps et G. Brunet en 1878, tome Ier, p. 249, répétant le même titre, ne cite que 281 ff. chiffrés et 1 bl. avec la musique notée ; estimant ce « volume précieux ». — M. Célestin Port (*Dictionnaire de Maine-et-Loire*), qui, malgré ses recherches, n'avait pu voir le livre de Chardavoine, cite, d'après Fétis, deux recueils au lieu d'un, le 1er à la date de 1575 ; le 2e à la date de 1516 (pour 1576) avec des titres inexactement décrits,

chansons dont il s'est borné à recueillir les airs. Enfin, dès le lendemain de sa naissance, le prêtre, qui lui confère le baptême, trouve moyen, dans l'acte conservé aux archives de Beaufort, d'écorcher son nom de famille et de mettre au fémimin son prénom. La découverte que j'en ai faite me paraît assez curieuse pour être contée.

Sans autre indication biographique sur Jean Chardavoine, que le titre et la date de son *Recueil de chansons*, publié en 1576, je m'étais attaché à compulser les registres paroissiaux de « Beaufort en Anjou » qui datent de 1527, dans l'espérance de trouver l'acte de baptême de notre musicien (1). Mes recherches furent vaines. Peu après, me tombait sous les yeux un grand ouvrage allemand, le *Musikalisches Conversations lexicon... von Hermann Mendel* (2) où j'appris, un peu humilié d'aller chercher au delà du Rhin des renseignements si précis sur un Français, sur un Angevin, que notre Chardavoine était né à Beaufort « *vers 1550* ». Je recommençai mes recherches, en remontant de 1555 à ... 1537, rencontrant plus d'un « Chardavoyne, » et « Cherdavoine », jusqu'à la date du 2 février de cette dernière année, où je pus déchiffrer, non sans peine, le plus bizarre des actes de baptême. Je crois devoir le transcrire ici en entier, tel qu'il figure sur les registres de Beaufort :

« *Seconda die mensis februarii anno ut supra* [1537,
« 1538 nouveau style], *ego, dominus Michael Maillard,*
« *baptizavi Jojanam* (sic) *filium Johannis Cerdavoyne, et*
« *Petronilla* (sic) *ejus* (sic) *uxoris ; et sunt patrini Johan-*

(1) Les plus anciens registres de baptême de Paris remontaient à 1525 ; il n'y avait encore en 1527 que deux paroisses de Paris qui eussent des registres. A Lyon le plus ancien registre remonte à 1555. A Angers, sauf trois paroisses (Saint-Pierre, dont les registres datent de 1448, Sainte-Croix, de 1498, et Saint-Jean, Saint-Julien, de 1518) tous les registres des paroisses sont ou contemporains, ou pour la plupart, postérieurs aux registres paroissiaux de Beaufort. (V. *Annuaire publié par la Société de l'histoire de France ;* et Célestin Port, *Inventaire des archives de la mairie d'Angers.*)

(2) Berlin, 1872, tome II°.

« *nes Roy et Hamelinus Ha*[*mir ?*]*elli, matrina vero Ma-*
« *ria La Phelippa, teste meo* [*signo* deest] *manuali hic*
« *expresso anno et die ut supra — Maillard* (1). »

Il s'agissait de découvrir dans cet acte barbare, si l'enfant baptisé le 2 février 1537, à Beaufort en Anjou, était une fille, ou un garçon, et dans ce dernier cas si ce garçon, dénommé ici « Cerdavoyne », était le même que Jean Chardavoine, le musicien.

Je pus acquérir bientôt la certitude que j'avais enfin découvert la date de naissance de Jean Chardavoine, non point « vers 1550 » comme l'avait imaginé le collaborateur de l'encyclopédie allemande, mais bien ce 2 février 1537 [1538 nouveau style].

En effet, le Concile d'York, tenu en 1195, prescrivait, en son quatrième canon, de donner aux garçons baptisés deux parrains et une seule marraine, et aux filles deux marraines et un seul parrain : et cet usage fut conservé en Anjou jusqu'en 1601 (2). Or, ici nous trouvons deux parrains et une seule marraine, il s'agit donc d'un garçon et « Jojanam, filium » n'est plus une énigme indéchiffrable, ces mots doivent se traduire par « le fils Jean ».

Sur le nom de « Cerdavoyne » inscrit dans l'acte au lieu de « Chardavoine » imprimé sur le titre du Recueil

(1) Je dois des remerciements particuliers à M Célestin Port, membre de l'Institut et archiviste de Maine-et-Loire, qui a bien voulu se rendre à Beaufort collationner ma lecture de cet acte, l'un des plus difficiles à déchiffrer meme à cette époque, qui donne tant de peine aux paléographes les plus exercés. — Voici la traduction de cette pièce : « Le deuxième jour du mois de février, an que dessus, moi, messire Michel Maillard, j'ai baptisé Jean, fils de Jean Cerdavoine et de Petronille son épouse; et sont parrains, Jean Roy, et Hamelin Hamirel (?), et marraine, Marie Phelippeau. J'ai signé de ma main ici, en témoignage, l'an et le jour ci-dessus. — Maillard. »

(2) On lit dans un des registres de baptême de la paroisse N. D. de Beaufort : « De l'ordonnance de Monsieur le grand archidiacre d'Angers, à sa « visite faicte le semady (*sic*) dix huitiesme jour d'aoust 1701, a ordonné que, « à l'advenir, qu'il ne failloit quin parrain et une marraine pour tenir un « enfant, lesquels seront eagés de quatorze ans et qui doibvent scavoir leur « catéchisme. ». — (G G. 2, fol. 184, verso.)

de chansons, d'autres actes de baptême nous donnent des éclaircissements complets : il s'agit bien d'un seul et même nom. Jean Cerdavoyne et Perrine, sa femme, figurent comme auteurs d'une fille, Tiénette, baptisée le 11 octobre 1540, ayant pour marraine Toinette Roy, femme du sénéchal. Plus tard, le 26 octobre 1541, nous retrouvons « Jean Chardavoyne » et « Perrine Roy » sa femme au baptême d'une autre fille, Louise. L'année suivante, le 1er décembre 1542, autre baptême de Perrine « fille de Jean Cherdavoyne et de Perrine Roy ». Puis, le 14 avril 1543, autre baptême de Martine « fille de Jean Chardavoyne et de Perrine Roy ; » le 5 février 1550, baptême de « Symphorien Cherdavoyne » fils des mêmes Jean et Perrine Roy. Enfin, le 22 mai 1552, baptême de René, fils posthume de Jean Chardavoine.

Aucun doute n'est donc possible, et l'acte du 2 février 1537 est bien l'acte de baptême de Jean Chardavoine, le musicien, fils de Jean Chardavoine et de Perrine Roy. — *la Roy*, comme on dit encore dans le pays, où ce nom est assez répandu (1); « *la Reine* » comme on disait au vieux temps : « Petronilla La Rayne, uxor Johannis Cherdavoyne » lit-on dans un acte du 1er mars 1534 (n. s.) où la mère de notre musicien se présente comme marraine d'une enfant, nommée Marguerite Chalopin.

Je me suis étendu peut-être un peu trop sur les détails de cette petite trouvaille : ceux-là seuls qui n'ont rien cherché —, ou rien trouvé, — m'en voudront de les entretenir si longuement d'un détail dont je ne me dissimule pas, d'ailleurs, l'intérêt limité.

Nous venons de voir par ces divers actes que Jean Chardavoine eut au moins deux frères et quatre sœurs. Malheureusement les registres des mariages et ceux des sépul-

(1) Ce nom de Roi, Roy, Leroi, Le Roy, est un des noms les plus répandus partout où il y eut des corporations, des jurandes et maîtrises, qui toutes avaient leur *roi*; le titre devint une apellation flatteuse, ou plaisante, et finit souvent par rester comme nom unique.

tures, d'ailleurs à l'origine tout à fait informes et demeurés incomplets, ne remontent, aux archives de Beaufort, qu'à la fin du xvie siècle, au plus tôt. Le nom de Chardavoine ne m'est jamais tombé sous les yeux, malgré mon assiduité à feuilleter les registres paroissiaux des siècles suivants, bien que tant d'autres noms du xvie et du xviie siècle aient été jusqu'à ce jour encore portés par des habitants du pays.

Il est donc fort malaisé de savoir quelle était la condition de la famille Chardavoine : les registres de 1527 à 1552 n'en font aucune mention. A défaut de renseignements précis, plusieurs indices font supposer que Jean Chardavoine était, ainsi qu'on le disait autrefois, « d'honneste condition », probablement d'une de ces familles bourgeoises alors nombreuses à Beaufort où les appelaient et les retenaient le siège d'une sénéchaussée royale (1), une maîtrise particulière des eaux et forêts, et de nombreux offices d'avocat, de notaires, etc.

Et d'abord le seul fait d'avoir pu recueillir et noter les chansons de son temps indiquerait une instruction peu commune alors. Il existe encore un grand et beau logis à croisées portant les mêmes caractères que la maison construite par la dame de Cussé (Crouin), en 1587, en face du prieuré, aujourd'hui Cercle Jeanne de Laval : la tradition donne à cette demeure le nom de maison Chardavoine. En 1868 on a placé au-devant, sur une petite place, une très modeste fontaine de granit, avec l'inscription suivante « *Carrefour de la maison de Jean Chardavoine,* « *poète-musicien beaufortais,* xvie *siècle,* » — faisant ici, et dans une pensée d'hommage fort estimable, d'ailleurs, la même confusion que la plupart des biographes, entre le poète et le musicien.

(1) La sénéchaussée, d'abord tribunal des officiers du comte de Beaufort, devint sénéchaussée royale en 1461, lors de la réunion par Louis XI (et non Charles VII, comme on nous l'a fait dire ailleurs, après M. Cél. Port), du comté à la Couronne de France.

Je démontrerai plus loin que Chardavoine n'a jamais été poète.

Au XVIIe siècle cette maison Renaissance, qui devint au XVIIIe et au XIXe la propriété d'une famille Haran, fut le théâtre d'une véritable sédition, à l'occasion des obsèques d'Anne Perdriau, qui l'habitait. Un soir de mai 1642, « ceux de la Religion prétendue réformée », ainsi qu'on disait alors, s'étant assemblés pour procéder à l'inhumation, furent assaillis par des cris et même par les projectiles des habitants réunis « au *caroy de la Croix-Cherdavoine,* sur « lequel carroy ladicte maison est scituée » (1) ; on ne dit pas ce qui avait si fort excité les habitants, mais la violence fut telle que l'on alla déterrer, la nuit, le cadavre d'Anne Perdriau : cette révolte semble démontrer que, malgré les édits de pacification du royaume, les huguenots de Beaufort, qui avaient un lieu de réunion autorisé par édit de 1612, à la Coulonnière, vers le village de Brion, étaient à grand'peine supportés par la population catholique, sans doute à cause du souvenir des violences exercices dans le pays par les bandes de d'Andelot, frère de Coligny, et d'autres encore.

On remarquera par cette citation qu'il y avait, plus d'un siècle après la naissance de notre musicien, une croix et une petite place de la ville de Beaufort nommée le carrefour, ou le « *carroy de la Croix-Cherdavoine* ». Cela dénote que la famille de notre musicien avait au moins une certaine importance bourgeoise, sinon une éclatante notoriété.

Nous trouvons encore dans l'acte du 22 mai 1552, qui rapporte la mort du père de Jean Cherdavoyne, par la naissance de René « fils de *défunt* Jean Chardavoyne et de

(1) J'ai publié l'ordonnance de police au sujet de ces troubles, dans ma *Monographie de Notre-Dame de Beaufort,* in-8, 1874, p. 473. — (Archives de Beaufort, GG. 31).

« Perrine Roy, sa femme, lorsqu'il vivoit » les noms des parrains et de la marraine, parmi les membres de la meilleure bourgeoisie : « honorables personnes Me François de « Pezé, médecin, et René Mingon et Marie Phelippeau, « fille de Jacques Phelippeau. »

Cette Marie Phelippeau était évidemment de la famille de Jean Phelippeau, venue de Blois (1) où elle était connue dès le XVIe siècle comme d'ancienne noblesse, branche de la famille qui donna les La Vrillière et les Pontchartrain, branche un peu déchue, il est vrai, mais qui fit naître en Anjou, et notamment à Beaufort, sans compter un jésuite célèbre, au XVIe siècle, de nombreux avocats et magistrats distingués, et au XVIIe siècle, le vicaire général du grand Bossuet. Il n'y a pas de doute, par les ratures de l'acte de

(1) V. ma *Monographie de Notre-Dame de Beaufort* (1874, in-8, p. 399 et suivantes). — Dans ma notice consacrée au jésuite Jean *Phelippeau*, j'avais prouvé que le père et la mère de cet écrivain habitaient Beaufort, et noté cependant l'absence sur les registres paroissiaux de cette ville, de l'acte de baptême du jésuite, indiqué par Pocquet de Livonnière et Ménard, à la date du « penultième février 1577 ». Depuis lors, M. Célestin Port a découvert cet acte sur les registres de la paroisse Saint-Maurille d'Angers. Le jésuite Phelippeau, né de parents beaufortais, n'est donc pas né à Beaufort en 1577, bien que nous voyions son père et sa mère habiter Beaufort, en 1595.

Au contraire, Jean Phelippeau, fils de Jean, marchand, et de Marthe Lebouvier, le principal agent à Rome, du futur évêque de Troyes, neveu du grand Bossuet pendant les querelles ardentes du quiétisme (1696-1699), est né à Beaufort le 3 septembre 1653. Il eut le tort de publier un violent mémoire anonyme contre Fénelon et Madame Guyon, mémoire condamné par un arrêt du Conseil (V. *Relation* de l'origine, du progrès et de la condamnation du quiétisme répandu en France, avec plusieurs anecdotes curieuses. S. l. n. d., 1732 et 1733, 2 part. in-12). Nommé par l'illustre évêque de Meaux, official et grand vicaire, trésorier et chanoine de la cathédrale, Jean Phelippeau, mourut à Meaux, le 3 juillet 1708, ayant résigné dès le 2 juin le bénéfice de sa trésorerie, au profit de son frère, Pierre, chanoine de Meaux. Il a publié un *Discours en forme de méditation* sur le sermon de N. S. J. C. sur la montagne (Paris, Brault fils, 1730, in-12) et plusieurs lettres dans la correspondance de Bossuet. Il composa une *Histoire* en latin des évêques de Meaux jusqu'en 1681, dont le manuscrit in-fol. de 446 pages est à la bibliothèque du séminaire de Meaux.

Il faudrait toujours refaire ses livres : M. Port, à qui j'emprunte ces détails biographiques, a remarqué « l'omission de ce nom », dans ma *Monographie* ; j'ai tenu à réparer ici mon oubli.

naissance de Jean Chardavoine, que le rédacteur maladroit n'ait voulu traduire Marie Phelippeau, par ce nom singulier de « Maria La Phelippa » ; il avait écrit « *fel.*, *feli* » puis il se décide à mettre « la Phelippelle » en latin « Philippa » ou « Philipella » : c'est donc une personne de la famille Phelippeau qui fut la marraine de Jean. Les parrains de son frère puîné, René, sont, le premier, un médecin, bourgeois distingué en son temps, où le médecin professait et d'ordinaire dictait ; l'autre, René Mingon, est manifestement de la famille de Jean Migon ou Mingon, secrétaire de Jeanne de Laval, reine de Sicile et comtesse douairière de Beaufort, père de François Mingon, président de la sénéchaussée de Beaufort, en 1527, plus tard lieutenant du sénéchal d'Anjou à Saumur, l'un des commentateurs de la *Coutume* (1).

Si nous ne trouvons point le nom de Chardavoine sur l'acte de fondation du collège de Beaufort, en janvier 1577, où plus de cent habitants notables voulurent mettre leur signature, il n'en faudrait point conclure à l'obscurité de la condition du musicien. Entre autres explications plausibles, n'est-il pas vraisemblable que Jean Chardavoine, qui venait de faire l'année précédente son recueil de chansons, était encore à Paris, d'où il a daté son recueil? Les criminels incendies de 1871, en détruisant les archives des paroisses à l'Hôtel-de-Ville, ne permettent malheureusement pas de faire des recherches de ce côté, pour connaître, au moins, la date du décès de Jean Chardavoine : les registres de Beaufort ne la mentionnent pas. Mais une note sur « Jean Chardavoine, musicien » dans un catalogue d'auteurs angevins, dressé vers 1728 (manuscrit

(1) C'est pendant qu'il était président à la sénéchaussée de Beaufort, ainsi qu'il le dit lui-même (fol. 194), que François Mingon rédigea son commentaire latin françois de la coutume d'Anjou, publié en 1530, sous ce titre : *Excellentissimi juris interpretis Fr. Mingon... commentaria in consuetudines ducatus andegavensis* (Parisiis, Joannes Petit, in-fol. goth.). — V. Métivier : *De la coutume d'Anjou* (1847, in-8) ; *Mémoires* de Niceron, tome XIV, p. 67 ; *Manuel* de Brunet ; Ménage, *Vie de Pierre Ayrault*; C. Port, *Dictionnaire*.

français 17.005 à la Bibliothèque Nationale), fait précéder le nom de cet artiste de la date de 1580. Or, la plus grande partie des dates indiquées ainsi en regard de chacun des cinq cents noms du catalogue est la date de la mort des auteurs cités. Il est donc fort problable que Chardavoine mourut en 1580.

A défaut de plus complètes indications biographiques sur « Jean Chardavoine de Beaufort, en Anjou », il me reste à décrire son œuvre rarissime.

L'exemplaire unique de la première édition connue, l'exemplaire de Aristide Farrenc et de Fétis à la bibliothèque royale de Bruxelles (depuis 1871, date de la mort de l'érudit exécuteur testamentaire de Meyerbeer) porte le titre ci-dessous que je copie textuellement (1), avec les coupures de chaque ligne :

Le
recueil des
plus belles et ex-
cellentes chansons en forme de voix de ville,
tirées de divers autheurs et poètes François,
tant anciens que modernes.

Auxquelles a esté nouuellement adapté la Musique de leur chant commun, à fin que chacun les puisse chanter en tout endroit qu'il se trouuera, tant de voix que sur les instruments.

Par Jean Chardauoine de Beau-fort en Anjou.

(Au-dessous, la marque du libraire et la devise : deux

(1) Je me fais ici un plaisir et un devoir de remercier M. Raoul de Hault, qui a bien voulu revoir pour moi cet exemplaire, au moment de la rédaction de mon petit travail.

mains l'une dans l'autre — une *foi*, comme on dit en langage héraldique — dans un cartouche : *bona fide*, et en légende *Melius spero certè teneo*).

A Paris, chez Claude Micart, au clos Bruneau

à l'enseigne de la chaire

1576

avec privilège du Roy.

Le volume, du format in-16, commence par l'*Avis au lecteur* qui forme trois pages préliminaires, chiffrées à la signature aij et a iij, le reste du volume est signé A, B, C, etc., par 4 feuillets. Voici la préface de Jean Chardavoine, en son entier :

Aux lecteurs salut.

Amy lecteur, pour ce que je scay que quiconque veult pour le jourd'huy faire du mont d'Helicon naistre fõtaine, la grenouille est incõtinẽt sur le bord, preste à se jetter dedans pour en troubler l'eau : Que je scay aussi, que le naturel de l'envieux et maldisant est semblable au chien, lequel, combien qu'il soit le plus imparfait, et le moins propre à porter fruict à l'homme, de tous les autres animaux, toutesfois il abbaye à chacun d'eux par sa malice naturelle et ordinaire. Pour ces deux choses, j'ay grãdemẽt différé à vouloir me consentir, que ce mien petit œuvre fust mis au commun de tous, cõbien que j'en fusse grandement sollicité par aucuns de mes amis. Pour ausquels complaire et pouvoir par mesme moyen aux deux poincts dessusdits, afin de ne donner à l'envieux ouverture d'escumer cõtre moy, sachant qu'il est communement ignorant de soy mesmes, et que son ignorance ne me pourra mordre aucunement, si je ne luy en donne l'ouverture par mon instruction : j'ay voulu ne mettre les raisons qui

m'ont induit, et persuadé à rediger par escript ces presentes chansons, d'autant de sortes qu'il est peu venir à ma cognoissance depuis deux ou trois ans en ça, de belles, et meritables d'estre mises et redigées par escript ē forme de voix de ville. Et moins dire et declarer pour ceste foy, les différences qu'il y a des uns aux autres desdites voix de ville : assavoir de la pavanne double, à la simple, et de la commune à la rōdoyāte et à l'heroïque, et de la gaillarde semblablement double, commune, rōdoyante, moyene ou heroïque : du brāsle gay, du brāsle simple, du bransle rondoyant, du tourdion, et finablement de tant d'autres chansōs que l'ō dance et que l'ō chante ordinairement par les villes : et des mesures qu'elles doivent avoir et tenir chacune en droit soy. Ce que je diray une autre foy amplement, et au cōtentement de chacun, s'il plaist à Dieu alors que j'auray donnée bō loisir à l'envieux de me reprendre s'il peult et dont je luy scauray bon gré.

Cependant je te baise les maints.

De Paris ce dixiesme jour de | novembre mil cinq | cens septante et cinq.

BIEN VIVRE ET SE RESJOUIR.

Suit l'extrait du privilège du Roi Charles IX, daté du 20 aoust 1573 ; 13e anniversaire du règne.

Le volume contient 190 chansons, de la page 1 à la page 286 ; et l'index préliminaire est ainsi formulé :

« *La table des chansons contenues en ce présent recueil, auquel tu noteras (amy lecteur) qu'on à mis par inadvertance le nombre de* 55 *iusques au nombre de* 65 *deux fois ; parquoy si tu cherches quelque chanson, cottée depuis ledit nombre de* 55 *jusqu'audit nombre de* 65, *et que ne la trouves au premier desdits nombres, tu la trouveras au deuxième d'iceux.* »

J'ai cru devoir entrer dans ces détails descriptifs parce que, comme je le dis ci-dessus, l'exemplaire Farrenc-Fétis, de la bibliothèque royale de Bruxelles, est, jusqu'ici du moins, le seul exemplaire connu de la première édition des chansons de Jean Chardavoine.

Je ne pense pas trop m'avancer en disant que cette édition de 1576 doit être la « première édition ». Je sais que plusieurs auteurs, Græsse, Brunet, Fétis, Hœfer et Lalanne, Port, Aimé de Soland, entre autres, citent une édition de 1575, mais les différences même de leurs indications bibliographiques autorisent à croire qu'ils n'ont pas eu entre les mains cette édition de 1575. En outre, rien n'indique dans l'édition de 1576, que j'ai pu voir à l'aise, une édition nouvelle, comme dans l'édition de 1588, par exemple. De plus, l'Avis au lecteur, en tête de l'édition de 1576, est daté de la fin de l'année 1575 (10 novembre), et il est facile de voir qu'on l'a imprimé après le volume, car il tient à la table des chansons qui n'a pu être imprimée qu'après les 286 pages, avec musique gravée, du recueil. Il est donc très probable que le premier recueil de Chardavoine a été livré à l'impression en 1575, commencé d'imprimer peut-être dès 1573, (date du privilège du roi), mais qu'il n'a été publié qu'avec le millésime de 1576, six semaines après la rédaction de l'Avis au lecteur. C'est là, selon moi, ce qui peut avoir établi la confusion des bibliographes sur la date de la première édition. Et d'ailleurs, s'il avait été publié des exemplaires avec la date de 1575, ce ne serait vraisemblablement qu'un tirage de cette même édition datée de 1576, et l'on admettrait très difficilement qu'à quelques mois à peine de distance, l'éditeur eût recommencé les frais, considérables pour le temps, d'un volume aussi nouveau dans l'art typographique.

Il n'est pas moins certain que ce recueil de chansons dut être bien vite populaire, à une époque où tout le monde chantait, à la cour, comme à la ville et aux

champs. Dans l'édition de 1588 on parle des « précédentes impressions » ; il y en eut donc au moins deux avant « l'impression » datée de 1588. Mais c'est la destinée des choses populaires, d'être plus que d'autres encore exposées à la destruction et à la ruine totale : pour ne parler que des livres, les plus répandus autrefois, les plus populaires, sont souvent les plus difficiles à trouver aujourd'hui, qu'il s'agisse de catéchismes ou d'almanachs, de Noëls ou de chansons.

Les deux seuls exemplaires connus des chansons de Chardavoine, édition de 1588, appartiennent comme je l'ai dit à M. J. B. Weckerlin, qui a eu l'amabilité de me les confier pour les examiner tout à loisir (1).

Sur le titre de cette édition de 1588, le nom de Jean Chardavoine a disparu. Pourquoi ? Peut-être notre musicien eut-il encore plus de désagréments qu'il ne le craignait des « envieux et maldisant » — il en exprimait la crainte dans son « Avis au lecteur ». Peut-être l'éditeur considéra-t-il ce recueil comme sa propriété, par suite de la mort de Chardavoine — en 1580 ? — On ne peut faire ici que des conjectures. Mais le titre de cette nouvelle édition reproduit le titre de l'édition de 1576, jusqu'à ces mots « par Jean Chardavoine, de Beau-fort, en Anjou », que remplacent ces lignes : « Reveu et augmenté de plu-
« sieurs belles chansons nouvelles outres les pressedentes
« impressions. — A Paris, chez Claude Micart, rue Saint
« Jean de Latran, à l'enseigne de la Bonne Foy, 1588,
« avec privilège du Roy. »

(1) L'un d'eux, en parfait état, est revêtu d'une somptueuse reliure, et porte, au recto du titre, un ex-libris de forme ogivale avec cette légende *Comes Hercules Silva*. Au centre de l'ogive : des armoiries coupées en trois parties, au 1er (en chef) de .. à l'aigle éployée de.. surmontée d'une couronne antique ; au 2e de... à un lion de... passant près d'un arbre... ; au 3e (en abîme) chevronné d'argent et de gueules. — A l'autre exemplaire, relié en parchemin, et auquel plusieurs feuillets ont été refaits à la main, c'est à tort que l'on a joint le titre photographié sur l'édition antérieure de 1576, aujourd'hui à la bibliothèque de Bruxelles.

Le privilège est ici daté, non plus de 1573, mais du 20 août 1580 ; le nom de Chardavoine n'y est pas même prononcé. En rapprochant cette date de celle qui figure au manuscrit 17.005 de la Bibliothèque Nationale, en regard du nom de Chardavoine, n'est-il pas au moins supposable que Chardavoine soit mort dans la première moitié de cette année 1580?

Au lieu de 286 pages, le volume de 1588 n'en compte que 281 (1). Plusieurs chansons ont été éliminées ; d'autres les ont remplacées : au total, l'exemplaire de 1588 ne compte que 170 chansons, au lieu de 190. L'index de cette dernière édition porte ces mots : « *Table des chansons* « *contenues en ce présent recueil auquel tu cognoistras* « (*amy lecteur*) *qu'on a adjouté plusieurs belles châsons* « *nouvelles, lesquelles n'auoyent encor été mis en musique* « *jusqu'à présent par M. A. C.* » Faut-il voir dans ces initiales A. C. les premières lettres du nom d'un fils de Jean Chardavoine, qui discrètement, sans signer plus clairement, aurait continué et revu la publication musicale de son père, ce qui expliquerait la disparition du nom de l'auteur sur le titre de cette nouvelle édition (2)?

Tel qu'il est, avec ou sans nom d'auteur, le recueil de

(1) C'est peut-être là l'explication de l'erreur commise par Brunet (*Supplément* 1878) et par Graesse, cités plus haut.

(2) Le seul des livres de chansons du XVIe siècle que possède la Bibliothèque de l'Arsenal, dont le titre ressemble au livre de Chardavoine, est le IIe livre de Bonfons, paru en 1578, sous ce titre : *Le recueil des plus excellentes chansons composées par divers poètes françois, livre IIe.* — (Paris, Bonfons, pet. in-16 de 102 ff.). Des tirages différents portent la date de 1581 et 1582. On trouve en tête la chanson de Philippe Desportes, *Sus, sus, mon Luc d'un accord pitoyable,* et plus loin (p. 28), *O nuict jalouse,* ainsi que (p. 88)

Or que le plaisant avril
Tout fertil
Donne aux plaines la verdure

Mais ce recueil, comme tous ceux de la bibliothèque de l'Arsenal, ainsi que s'en est assuré, à mon intention, M. le vicomte de Bornier, ne contiennent que des paroles ; la musique qui se trouve dans Chardavoine manque ici.

« Jean Chardavoine, de Beau-fort, en Anjou », est un ouvrage précieux pour l'histoire de la chanson. Avant Chardavoine, on peut citer quelques recueils de chansons à quatre voix, mais on n'en peut citer aucun notant l'air, la partie seule du ténor, comme dans les *Voix de ville*. « La plupart des airs populaires du xve siècle et même d'une partie du xvie sont perdus pour nous, écrit l'érudit bibliothécaire du Conservatoire de Paris, parce que les musiciens qui pouvaient les noter ne s'en donnaient pas la peine, les dédaignaient même, et ne regardaient, comme de la musique, que leurs élucubrations sur le contrepoint et le plain-chant (1) » Dans tous les temps les hommes ont pleuré, ri et chanté. En Anjou, l'un des princes les plus infortunés, rendu si populaire même par ses malheurs et par sa galanterie, le roi René, ne fut point ennemi des chansons, comme on le voit par l'inventaire dressé en 1471-1472 au château d'Angers, après son départ pour la Provence. On y mentionne deux manuscrits qui auraient aujourd'hui un intérêt considérable : « ung livre en parchemin tout « escript de chanczon ensiènes, comançant : *Amour et* « *desir my destroient* » ; et « ung autre livre en papier, « longuet, ouquel a ung commencement de chanczons « *notées*, commenczant : *Quand elle voiz qui n'occist.* » Ces précieux cahiers sont malheureusement perdus pour toujours sans doute.

On s'accorde à constater que les chansons et les vaudevilles firent les plus rapides progrès de 1520 à la fin du xvie siècle (2). « Le règne de François 1er, en donnant une puissante impulsion aux lettres en général, fit oublier les chansons des troubadours, dont Charles d'Orléans

(1) *La chanson populaire*, par J. B. Weckerlin. (Paris, Didot, 1886, in-8), préface.

(2) Du Mersan, et Noel Ségur : *Chansons nationales et populaires de France*. (Paris, Garnier, 1846, in-8°, tome Ier). Le nom de Chardavoine n'est pas même noté dans cette important publication. — L'*Ancienne chanson populaire*, publiée par M. Weckerlin (en 1887, chez Garnier, in-18 jésus), cite au contraire plusieurs des chansons de Chardavoine.

avait été l'un des derniers et des plus brillants représentants (1). » Tous les compositeurs du temps de Clément Marot (1495-1544) s'évertuèrent à mettre en musique ses poésies, entre autres Orlando de Lassus, Clément Jannequin, etc. Et quelle musique parfois ! On ne devait guère se douter alors qu'un jour les protestants adopteraient pour leurs temples la traduction des psaumes de Marot, alors que les trente premières pièces qu'offrit le poète au roi, en 1539, étaient transcrits sur les « voix de ville » à la mode, ou notés sur les airs de danse favoris de la Cour, la sarabande, la courante, la bourrée, le menuet et la gaillarde.
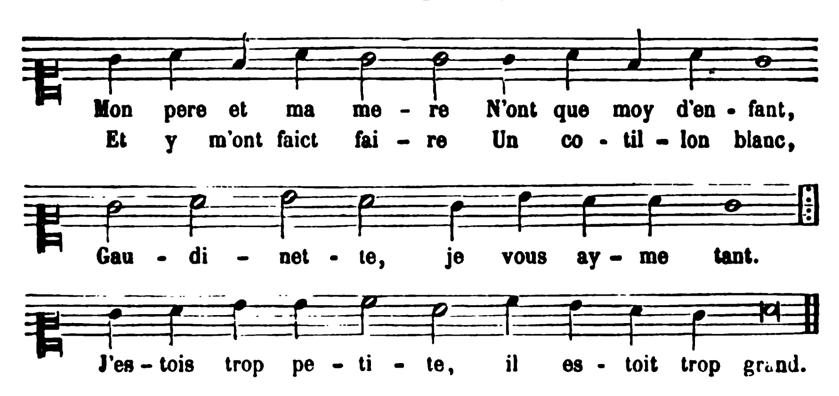
Chardavoine put recueillir plus d'une chanson de ce temps de sa jeunesse. Mais il paraît avoir été le premier à mettre en musique les compositions de ses contemporains, parmi lesquelles on trouve la célèbre *O Nuict jalouse, nuict contre moy conjurée* (p. 17) de Philippe Desportes et les autres compositions de ce poète, qui sont notées aux pages 26, 29, 35, 45, 48, 231 et 256 de l'édition de 1588, la célèbre *Mignonne, allons voir si la rose* de Ronsard (p. 52) ; *O bel œil*, d'Etienne Jodelle ; et le gracieux chant de Remy Belleau,

Avril, l'honneur des bois,
Et des mois,
Avril la douce espérance
Des fruictz qui, sous le coton,
Du bouton
Nourrissent leur jeune enfance...

Toutes ces belles poésies, dit M. Weckerlin, si compétent en ces questions, sont notées avec des airs longs, langoureux. » La notation n'a pas de barres de mesure, les

(1) *Bulletin de la Société des compositeurs de musique*. Première année 1863, in-8°, p. 216-223, article de M. J.-B. Weckerlin, dans cette publication, tirée à 50 ou à 60 exemplaires seulement, pour les sociétaires.

notes carrées sont comme celles du plain-chant. Les clefs employées sont les seules clefs d'ut, première, deuxième, troisième et quatrième. Quelques-unes des chansons, le petit nombre, ont cependant du rythme et du mouvement, mais aucune d'entre elles n'offre l'intérêt de *Gaudinette*, cette jolie chanson populaire, dont le refrain reproduit la première partie de *Au clair de la lune* qu'on attribue presque toujours à Lully. Or Lully ne composa qu'à l'âge de 15 ou 20 ans, vers 1648 à 1653, près d'un siècle après la publication de Chardavoine, qui, dès 1575-1576, transcrivait dans la chanson commençant par *Mon père et ma mère n'ont que moi d'enfant* (p. 27) toute cette phrase musicale(1) correspondant aux notes des paroles *Mon ami Pierrot,* et *pour écrire un mot*, c'est-à-dire la principale partie de l'air si connu aujourd'hui ; la suite, qu'on a écrit en modulations, n'a pu être que postérieure au XVIe siècle, puisque les musiciens ne modulaient pas auparavant.



Cette chanson de *Gaudinette* est comme la plupart des chansons de ce temps assez légère : quelques-unes du recueil de Chardavoine sont même absolument illisibles. A cette époque-là, les grivoiseries, les crudités étaient si

(1) M. J. B. Weckerlin dans *L'Ancienne chanson populaire* (Paris, Garnier, 1887, in-12) reproduit toute cette chanson.

fort à la mode, non seulement dans la langue populaire, mais jusque dans les palais, que l'on a pu dire : « La chanson licencieuse envahit la Cour et la ville : les recueils manuscrits en fourmillent... La plupart sont d'une telle indécence cynique qu'aucun gouvernement n'en pourra jamais autoriser la publication » ; — il est bon de remarquer que ces réflexions furent imprimées sous l'empire, en 1863 ! — « Eh bien ! ces chansons impossibles traînaient non seulement leurs ordures dans les rues de Paris, mais les plus belles dames de la Cour les fredonnaient du bout de leurs lèvres roses (1). » C'était le siècle de Rabelais et de Mathurin Régnier, de l'Arétin et des Contes de la reine de Navarre, le temps de la publication de la *Légende de Pierre Faifeu*, par notre angevin Charles de Bourdigné, et des poésies érotiques de Marot et de Germain-Colin Bucher (2), l'heure où un grave magistrat de Baugé, l'un des poètes les moins connus, mais les plus estimables par le talent, Jean Le Masle, gravait sur son argenterie des armes parlantes, qui feraient aujourd'hui rougir tout un corps de garde !...

Il n'est pas mauvais de rappeler aux pessimistes ces mœurs d'autrefois, à la décharge de notre temps qui n'est point parfait, sans doute, ni à l'abri de la critique, mais qui du moins, sous le rapport de la décence publique, vaut au moins le XVI[e] et le XVII[e] siècles. Le temps est bien loin, fort heureusement, où l'évêque d'Angers se plaignait en son synode de voir, « à la honte du clergé, des prêtres et même des curez qui, se trouvant à des noces, au lieu de retenir tout le monde en son devoir par leur exemple, et

(1) *Bulletin de la Société des compositeurs de musique*, tome I[er], p. 223.

(2) J'ai eu la bonne fortune de découvrir cette année même ces poésies, perdues depuis plus de trois siècles, et indiquées par Lacroix du Maine et l'abbé Goujet, comme l'œuvre d'un « grand poète et d'un grand orateur ». Les œuvres (inédites jusqu'à ce jour) de Germain-Colin Bucher sont en ce moment sous presse, sous le titre : *Un émule de Clément Marot*, etc.

d'empêcher par leur autorité que rien ne s'y passe contre la sobriété et la bienséance y provoquent les autres à boire, dansent, *chantent des chansons immodestes* » — quelques-unes de Jean Chardavoine, peut-être ? — « et s'emportent à des discours indignes de leur profession, et souvent scandaleux à ceux qui les entendent (1). »

A côté de chansons égrillardes à la mode du temps, nous avons cité quelques jolies compositions des poètes contemporains. Evidemment, Chardavoine mit en musique, le premier, la *Mignonne* de Ronsard, qui ne mourut que dix ans après la publication des Voix de ville. Jodelle était mort depuis deux ans seulement, en 1575. Et Remy Belleau, alors âgé de trente ans, devait vivre jusqu'en 1606.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me paraît difficile d'admettre que Jean Chardavoine n'ait pas été en rapports personnels avec Ronsard, l'illustre poète vendômois, que Claude Ménard revendique comme angevin, parce que, disait-il, Pierre Ronsard est né dans la paroisse de Coutures qui, « pour les cas royaux, comme pour dixmes et autres, va en première instance à Baugé » — près de Beaufort — « et en appel à Angers (2). » C'est peut-être aller un peu loin ? mais ce ne serait pas sans raison que Ronsard eut pu être parfois appelé « le poète angevin » comme le remarque M. Achille de Rochambeau (3). Celui que Marie Stuart appelait « l'Apollon de la source des Muses », le poète chéri, idolâtré de son siècle, eut avec l'Anjou des relations de divers genre. Non seulement on le voit assister à Angers, le 1er septembre 1583, au Concile de la province de Tours, comme délégué du chapitre de Saint-Martin, mais

(1) *Ordonnance synodale publiée au synode de 1691* par Mre Henri Armand, évêque d'Angers. — Angers, Olivier, Avril in-8°, p. 10.

(2) *Rerum andegavensium pandectæ*, premier volume, fol. 203, mss. de la Bibliothèque d'Angers.

(3) *La famille de Ronsart*, p. 165.

une intrigue amoureuse l'amena dans le pays, comme lui-même en témoigne en l'épitaphe de son angevine Marie :

Cy reposent les os de la Belle Marie
Qui me fist pour l'Anjou quitter mon Vendomois.

Et dans l'élégie qu'il adresse à sa maitresse, le poète raconte ainsi que,

Nostre Ronsard, quittant son Loir et le Gastine,
A Bourgueil (1) fut éprins d'une belle angevine.

Et dans un sonnet :

Si quelqu'amoureux passe en Anjou par Bourgueil,
Voye un pin qui s'elesve au-dessus du village
Et sur le sommet de son poinctu feuillage
Voyra ma liberté, trofée d'un bel œil (2).

Ce voisinage dut faciliter ses rapports avec les lettrés angevins. Le curé de Bauné, — près Beaufort, — prieur de Corzé et de Murs, Jean Avril, fut longtemps en relations intimes avec Ronsard (3). Joachim Du Bellay aussi. Celui-ci en parle lui-même, sans dénigrer l'un au profit de l'autre :

Un pasteur angevin, et l'*autre* Vendomois,
L'un bon joueur de flûte et l'autre de haut bois...

L'Anjou comptait alors de nombreux érudits qui rimaient et écrivaient avec plus ou moins de talent, mais peut-être avec une égale fécondité : j'ai relevé dans l'histoire littéraire de cette province, rien qu'au seizième

(1) Aujourd'hui dans le département d'Indre-et-Loire, mais alors en Anjou.
(2) Sonnet 37 du 2e livr. des amours. — Voir le mss. 870 de la Bibliothèque d'Angers, p. 447.
(3) Cel. Port. *Dictionnaire de Maine-et-Loire,* tome Ier, p. 173.

siècle, et sûr d'en oublier plus d'un, les noms de Charles de Bourdigné, Germain-Colin Bucher, Jean et Lazare de Baïf, Jacques de Bugy, Charles de la Huetterie, surnommé le poète champêtre (que d'autres font Normand), Gervais Sepin, Joachim du Bellay, Jean Maugin, dit le Petit Angevin, Guillaume Bouguier, Jean Avril, Jean Rouen, François de Bonnerrier, Paschal Robin du Fault, Martial Guyet, René Belet, Jacques Le Loyer, Antoine du Part, Pierre de Tredehan, J. Charbonnier, vicomte d'Arques, René Tardif, Jean Le Mercier, Jean Le Masle, et l'évêque Jean Olivier. Tous ces noms prouvent que l'Anjou, au siècle de Ronsard, cultivait avec amour la poésie. « L'Homère de François Ier » affectionnait beaucoup cette province (1). Il y avait de la famille, et, particularité digne d'être notée ici, les membres de cette famille habitaient à Beaufort, au lieu même où naquit notre musicicn Jean Chardavoine. Un des petits-neveux du poète épousa Marie Louet, de la grande famille que Ménage appelait « la première famille patricienne de l'Anjou » (2), et qui donna des magistrats à Baugé, à quatre lieues de Beaufort. En 1577, — un an après la publication des Voix de ville — l'assemblée des notables de Beaufort pour la création d'un collège se réunit devant « Me François Ronsart, conseiller du roy et de Monseigneur son frère » qui occupait la charge de lieutenant criminel. La famille de Ronsart possédait, en cette localité, un fief et seigneurie, qui s'étendait sur la paroisse de Brion, avec hostel, maison noble, appelée la Poissonnière, ou la Grande-Poissonnière. Cette maison fut apportée par Nicolle Ronsart (inhumée à Beaufort le 10 mars 1626) à Pierre Riverain, son mari, lieutenant particulier, conseiller au siège royal de Beaufort, en 1601, l'un des juges d'Urbain Grandier, dans le fa-

(1) Mss. 870, *loco citato*.

(2) Godard-Faultrier : *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1869, p. 178.

meux procès des Ursulines de Loudun (1). En outre, l'Armorial manuscrit de 1608, conservé à la Bibliothèque d'Angers, donne, comme angevines, les armoiries de la famille du poète *trois ross* (ou poissons) en souvenir, dit-on, de l'origine de cette maison qui serait venue des bords du Danube où les *ross* sont fort communs. Voilà, je pense, plus d'indications qu'il n'en faut, pour autoriser à penser que Chardavoine ne fut pas sans relations avec Ronsard.

L'érudit bibliothécaire du Conservatoire de Paris a fait dans les chansons de Chardavoine une découverte curieuse. Parmi les airs sur Henri IV qu'à donnés M. Leroux de Lincy, se trouve une gracieuse « chanson nouvelle sur la rejouissance des bons François, à l'honneur du roy de France et de Navarre », dont le premier couplet est celui-ci :

Voicy la saison plaisante
florissante,
Que le beau printemps conduict ;
Voicy le soleil qui chasse
Froide glace ;
Voicy l'esté qui le suit ... (2)

Or, cette chanson donnée par M. Leroux de Lincy, avec la date de 1595, se trouve tout entière notée dans la première édition de Chardavoine, 1575-1576 : les derniers couplets seuls ont subi des changements appropriés au nouveau règne, et il est manifeste que cette chanson composée primitivement pour le roi Henri III, ou pour l'un de ses prédécesseurs, a été adaptée plus tard pour Henri IV. On trouve au reste de nombreuses analogies dans l'histoire de la chanson.

(1) Joseph Denais, *Monographie de Notre-Dame de Beaufort*, p. 309. — C. Port, *Dictionnaire*, tome III, p. 134.

(2) Voir la suite dans *Les chants historiques français* de Leroux de Lincy. Et conférer avec *La chanson populaire* de J. B. Weckerlin, p. 38.

Cette remarque me fait songer au piédestal de marbre placé, il y a plus d'un siècle, au centre de la bibliothèque de l'école royale de la Flèche, aujourd'hui le Prytanée national militaire. Henri IV avait fondé pour les Jésuites ce magnifique établissement, auquel il ne cessa pas de donner des marques de sa munificence. En érigeant l'image de Louis XV sur le socle de leur bibliothèque, les Fléchois écrivirent en lettres d'or, sous le buste du roi : « Nobis alter Henricus ! » A la mort de Louis XV, Louis XVI lui succéda, — comme le dit l'histoire, — sur le trône de France, — et sur le piédestal de la Flèche ! Louis XV mort, eut l'honneur d'être casé là haut, bien haut, sur les rayons. Après Louis XVI, Napoléon I[er] devint le « Nobis alter Henricus ». Et de même Louis XVIII ; et Charles X, et Louis-Philippe, et Napoléon III, tous, quelques années sur le socle de marbre, avec l'immuable devise « Nobis alter Henricus », puis allant, l'un après l'autre, rejoindre Louis XV et ses successeurs, au plus haut des rayons poudreux. Je crois qu'à l'heure actuelle l'effigie de la République, attendant son jour, est encore sur le piédestal banal, et avec la même devise, au masculin « Nobis alter Henricus ». Que de philosophie l'on pourrait faire sur le socle de marbre de la Flèche, comme pendant à la poésie de Musset sur les *trois marches de marbre* au palais de Versailles !...

C'est ainsi que la chanson de Chardavoine écrite à l'honneur d'Henri III reparaissait en l'honneur d'Henri IV, comme une traduction du « Nobis alter Henricus ! »

Il est évident que Jean Chardavoine, de Beaufort en Anjou, ne composa pas plus les paroles de cette chanson populaire que celles des autres chansons de son curieux Recueil. Il n'y a aucune raison pour considérer cet artiste comme poète, ainsi que l'a qualifié, après plusieurs écrivains, la petite colonne érigée en sa mémoire à Beaufort, en 1868. Notre Angevin prend soin de nous avertir lui-même, dans son « Avis au lecteur », qu'il a, non pas ima-

giné, mais *recueilli* les chansons du temps, qu'il les a « tirées de divers auteurs et poètes français, tant anciens que modernes ».

Après nous avoir confié ses hésitations à réaliser ce projet, dans la crainte de la malveillance et de la « maldisance », Chardavoine déclare tout de suite, simplement, et sans subterfuge, qu'il a « adapté la musique de leur « chant commun » et « rédigé, par escript, ces presentes « chansons d'autant de sortes, dit-il, qu'il en est peu « venir à ma cognoissance, depuis deux ou trois ans, en « ça, de belles et méritables d'estre mises et rédigées par « escript en forme de voix de villes » ; autrement dit, Chardavoine s'est appliqué à recueillir les airs qu'il a entendu chanter de 1572 à 1575, — probablement pendant son séjour à Paris, d'où il date sa préface ; et il a choisi parmi ces chansons, « que l'on chante ordinairement par les villes », celles qui lui ont paru les meilleures ; il en a noté les airs communs. Voilà son œuvre. Ce n'est pas l'œuvre d'un poète, ainsi que l'ont prétendu, avec tant d'erreurs en si peu de mots, presque tous ceux qui ont parlé de Jean Chardavoine et de son *Recueil*, c'est l'œuvre d'un homme cultivé, tout au moins assez musicien pour retenir et transcrire les airs qu'il entendait chanter.

C'est donc comme musicien, et seulement comme musicien, que les biographes doivent retenir le nom de Jean Chardavoine, né à Beaufort, en Anjou, le 2 février 1537 (1538 nouveau style), auteur, en 1575-1576, du rarissime *Recueil de voix de ville,* ci-dessus décrit, plusieurs fois réimprimé, avec ou sans nom d'auteur, et mort très probablement à Paris, dans la première moitié de 1580.

Joseph Denais.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

ERNEST JOVY. ETUDES ET RECHERCHES.— I. GUILLAUME PROUSTEAU, FONDATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'ORLÉANS ET SES LETTRES INÉDITES A NICOLAS THOYNARD. Paris, librairie d'érudition, 1888, tiré à 100 exemplaires.

Dans la livraison de juin-juillet dernier du *Bulletin*, nous publiions un document des plus intéressants auquel le rétablissement du divorce dans nos lois donnait un attrait d'actualité très vif, sous ce titre : *Une consultation dogmatique sur le Divorce au XVIIe siècle*, lettre inédite de *Guillaume Prousteau à Nicolas Thoynard*. Dans notre avertissement, p. 314, nous annoncions que nous donnerions, à une époque qui ne serait peut-être pas trop éloignée, les autres lettres, intéressantes aussi, de GUILLAUME PROUSTEAU, professeur à l'Université de lois d'Orléans, à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, conservées, avec celle par nous publiée, dans la correspondance de Thoynard, érudit orléanais du XVIIe siècle (Bibliothèque Nationale, *Nouvelles acquisitions françaises*, vol. 560 à 563) lorsque deux mois après notre publication, en septembre dernier, un jeune érudit, dont les débuts, disons-le tout de suite, promettent beaucoup, M. *Ernest Jovy*, ignorant notre article et notre intention, ignorant aussi notre annonce de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, N° du 10 janvier 1888, *Trouvailles et curiosités*, où nous disions que nous donnerions prochainement un *premier* fascicule, *Lettres de La Monnoye à Thoynard*, de la correspondance du chronologiste orléanais, a fait paraître, dans le courant de septembre dernier, un travail inti-

tulé : ÉTUDES ET RECHERCHES, *Guillaume Prousteau, fondateur de la Bibliothèque publique d'Orléans et ses lettres inédites à Nicolas Thoynard.* Paris, librairie d'érudition, 1888, 77 p., tiré à cent exemplaires.

M. Jovy connaît aujourd'hui notre projet et n'a jamais eu l'intention de publier autre chose de la correspondance de Thoynard dont nous ferons paraître très prochainement le premier fascicule annoncé, *Lettres de La Monnoye à Thoynard.* En ce qui concerne *Prousteau*, nous dirons en toute sincérité que si M. Jovy nous a enlevé la satisfaction de donner au public les lettres du savant canoniste, il nous a par contre réservé une réelle consolation, celle de rendre compte aux lecteurs du *Bulletin* de son travail qui est vraiment un bon travail. Nous avons une autre consolation dans ce fait que le public n'aura pas perdu au change de l'éditeur.

M. Jovy, dans un sobre mais précis avant-propos, résume brièvement la vie de PROUSTEAU, d'après la notice si complète de M. *Bimbenet* publiée dans les *Mémoires lus à la Sorbonne en* 1864. Paris, imp. Imp., 1865. Il est regrettable que M. Jovy, qui fait, page 3, note 2 (1), une consciencieuse énumération des sources à consulter sur Prousteau, n'ait pas connu la belle étude de M. Jules Loiseleur, le savant bibliothécaire d'Orléans, que nous avons mentionnée dans notre avertissement à la lettre sur le *Divorce*, intitulée : *l'Université d'Orléans pendant sa période de décadence, d'après des documents récemment découverts*, in-8. Orléans, Herluison, 1885, 79 p. (Extrait des *Mémoires de la Société des Sciences et Arts d'Orléans).* Ce travail renferme des détails abondants tout nouveaux et des plus intéressants sur Prousteau, son rôle et ses luttes à l'Université d'Orléans.

Guillaume Prousteau n'était pas orléanais, étant né à Tours le 17 mars 1628 (2), mais en fondant, par le don de sa bibliothèque remarquable pour l'époque, celle de la ville d'Orléans, il a mérité, ainsi que par le souvenir de son enseignement, la reconnaissance des Orléanais, aussi on comprend M. Jovy, quand il dit au sujet de la publication de ses lettres : « Pour un Orléanais, et un Or-

(1) Et p. 59, lettre XXVI, note 3.

(2) M. J. dit en note (page 1, note 4) que Prousteau fut *baptisé* à Tours le 17 mars 1628, à Saint-Pierre-le-Puellier, et aurait pu rectifier la date erronée du 26 mai 1626, donnée à la naissance du canoniste par les *Hommes illustres de l'Orléanais*, 1852.

léanais qui a pris un certain goût pour l'étude, au milieu même des livres de Prousteau, n'y avait-il pas dans ce travail une sorte d'attrait et je ne sais quel vague sentiment de reconnaissance rétrospective? »

Prousteau mourut frappé d'une apoplexie foudroyante le 15 mars 1715.

Les lettres publiées par M. Jovy sont au nombre de 26, toutes autographes. Elles sont intéressantes à divers points de vue, et nous donnent des détails abondants sur les érudits contemporains et leurs travaux : l'avocat *Nublé* (l'ami intime de *Ménage*), né à Amboise, le 22 novembre 1603 (1) et mort à Paris le 14 juillet 1686; l'abbé *Eusèbe Renaudot* (2), l'abbé Jacques de Sainte-Beuve, l'helléniste rouennais Emeric Bigot, Justel, Græviús, l'avocat Chuppé (3), etc., etc.

L'éditeur a publié en *appendices* : I. Des *extraits* des lettres à Thoynard de l'abbé *Alleaume*, qui fut pénitencier de l'église d'Orléans et accompagna M. de Coislin à Rome lorsqu'il reçut le chapeau de cardinal (1700). — II. Des *extraits* des lettres à *Thoynard* de l'abbé *Eusèbe Renaudot.* — III. Un extrait d'une lettre de *l'abbé Dubos*, auteur de l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, et enfin IV. Une notice abrégée de la vie de M. Formentin, grand-vicaire de M. de Coislin, par le P. Dom Fabre.

M. Jovy a enrichi sa publication de notes excellentes, très travaillées et qui, nous le répétons, promettent beaucoup pour l'avenir.

Il est regrettable seulement que M. J. n'ait pas reconnu le jurisconsulte *Loger*, qu'il a travesti en *Loyé* (Prousteau l'a écrit *Logé*) qui mourut en 1715, avocat au Parlement de Paris, et fut le collaborateur de *Berroyer* et de *Laurière.*

Maintenant nous dirons que l'impression du *texte* eût gagné à être un peu plus soignée ; celle des *notes* est plus nette. Mais ce

(1) M. J. rectifie à ce sujet, p. 9, note 1, l'erreur de la *Biographie universelle* qui fait naître Nublé au mois de janvier 1604.

(2) La correspondance de *Thoynard* contient, vol. 563, f. 72-143, 35 lettres autographes de Renaudot, de 1678 à 1700, que nous donnerons dans le fascicule à lui consacré. M. J. en a fait quelques courts extraits (appendice III).

(3) Dont on conserve a la Bibliothèque nationale (M. J. n'en parle pas), *manuscrit,* le *Commentaire sur la coutume de Paris.* F. fr. vol. 1729.

n'est là qu'une vétille qui ne saurait diminuer en rien l'idée très favorable que nous tenons à laisser de la publication très érudite de M. Jovy, qui fait vivement désirer la suite des *Etudes et Recherches.*

EMILE DU BOYS.

LA PRISE DE JEANNE D'ARC DEVANT COMPIÈGNE et l'histoire des sièges de la même ville sous Charles VI et Charles VII d'après des documents inédits, par *Alexandre Sorel,* président du tribunal civil et de la Société historique de Compiègne, chevalier de la Légion d'honneur, avec vues et plans.

Paris, Alphonse Picard, Orléans, Herluison, 1889, in-8 de XII et 382 p. (10 francs).

Depuis une vingtaine d'années, sous l'influence de sentiments patriotiques réveillés principalement par les terribles événements de 1870, le nom de Jeanne d'Arc est sur toutes les lèvres.

Sans parler de la ville d'Orléans qui, à dater du 8 mai 1429, lui a voué une reconnaissance éternelle, toutes les localités auxquelles se rattache le souvenir de l'héroïne lui ont élevé des statues et chaque jour une publication nouvelle vient augmenter les milliers d'écrits consacrés à sa mémoire.

M. Alexandre Sorel, qui aux qualités d'éminent jurisconsulte joint celles d'un patient érudit, d'un historien distingué, a été lui aussi frappé d'admiration pour Jeanne la Lorraine, a subi cet entraînement qui honore celle qui en est l'objet et la nation qui s'y associe dans d'aussi larges proportions.

La prise de Jeanne d'Arc est un des plus douloureux épisodes de la guerre de Cent ans, et les circonstances dans lesquelles elle s'est produite restaient encore enveloppées d'une ombre quelque peu mystérieuse.

Or, le siège de Compiègne, en 1430, se lie d'une façon si étroite à cette catastrophe nationale que M. Sorel a été amené à remonter aux sièges antérieurs du règne de Charles VI, ce qui permet de juger plus facilement de l'ensemble des événements, d'en appré-

cier plus justement les causes. Les documents de toute nature, puisés dans les Archives de la ville de Compiègne lui ont permis de rectifier certains détails à propos desquels les Chroniqueurs anciens et modernes avaient commis des erreurs. Fidèle à sa devise « Semper et ubique veritas », l'auteur n'avance aucun fait sans y joindre la preuve ; quant à ses opinions personnelles, on sent qu'elles sont le résultat d'une conviction profonde et éclairée.

M. Sorel résout plusieurs questions fort controversées. Ainsi, pour nous en tenir à la prise de la Pucelle, la question de la date exacte de cet événement, 23 mai 1430. Puis la question de savoir si, comme l'ont prétendu certains historiens, Jeanne d'Arc avait été trahie et vendue par Guillaume de Flavy, gouverneur de Compiègne.

Aussitôt qu'on eut appris le résultat de la fatale sortie de Jeanne, le mot de trahison circula dans toutes les bouches. On se rappelait que l'héroïne avait annoncé qu'elle serait trahie et on voyait dans sa prise la confirmation de cette sorte de trahison.

Les uns prétendirent que Guillaume de Flavy avait fait marché, pour livrer la Pucelle ; les autres, et c'est la version qui s'est propagée jusqu'à nous, soutinrent qu'il avait ordonné de baisser le pont-levis de l'avant-porte du pont pour empêcher Jeanne de rentrer et qu'il avait ainsi facilité sa capture.

M. Sorel établit péremptoirement que la déclaration faite par la Pucelle elle-même dans son interrogatoire du 10 mars 1431, et surtout l'examen attentif des lieux ne permettent pas d'accueillir cette conclusion. A ses yeux le capitaine de Compiègne est coupable de n'avoir pas fait tout ce qu'il devait pour éviter ce déplorable événement et que, somme toute, sa pensée avait été d'éloigner Jeanne à n'importe quel prix. Là se borne la responsabilité déjà bien lourde de Guillaume de Flavy, il fut en cela l'affilié de La Tremouille et de Regnault de Chartres, de néfaste mémoire.

Quel fut le rôle du roi et sa part de responsabilité en cette triste affaire ?

M. du Fresne de Beaucourt, dans sa récente *Histoire de Charles VII*, a cherché à réhabiliter le roi. Malgré ses efforts, il ne nous fera jamais croire que Charles fut digne de sa divine envoyée, et ne nous empêchera point de mépriser une mollesse, une inertie, une lâcheté criminelle.

M. Sorel, après nous avoir montré Jeanne se dirigeant sur Paris,

nous montre le roi, qui venait de signer un traité avec le duc de Bourgogne, s'acheminant lentement à sa suite, s'arrêtant à Senlis et n'arrivant à Saint-Denis que sur ses sollicitations les plus vives et sur une démarche pressante du duc d'Alençon.

La raison de cette attitude de Charles VII n'est plus un mystère aujourd'hui. Le traité de Compiègne du 28 août, qui ne fut connu qu'en octobre suivant, portait : « Le cousin de Bourgogne pourra durant la dite abstinence employer lui et ses gens à la défense de Paris et résister à ceux qui voudraient faire guerre ou porter dommage à icelle. » N'était-ce pas se désintéresser officiellement de l'entreprise de la Pucelle et préparer l'échec qu'elle a subi? Le roi se tint alors à Saint-Denis avec la plus grande partie de son armée, dans cette même journée où Jeanne tentait l'assaut avec les hommes de bonne volonté qui l'avaient suivie.

L'entourage du roi voulait ainsi détruire l'ascendant qu'elle avait sur les soldats et sur le peuple. Dès ce moment elle n'eut plus rien à faire qu'à user dans des entreprises stériles le reste de son prestige si gravement compromis.

On avait mis fin à une fièvre d'enthousiasme qui faisait peur ; on avait commencé à ternir une gloire importune dont l'éclat éclipsait toutes les autres. Charles alors regagne le Berry, et tandis que Jeanne, à qui pèse l'inaction qu'on lui impose, échoue devant la Charité, où elle est laissée sans ressources, Regnault de Chartres, aussi hostile à la Pucelle que La Trémouille, entretient des intelligences avec le duc de Bourgogne. Six mois après Jeanne d'Arc disparaît de la scène militaire, à la grande joie de ceux qui approchent le roi.

Il n'est donc pas surprenant, après cela, que Charles VII n'ait rien tenté pour obtenir la délivrance de celle qui lui avait sauvé sa couronne.

Au moment où Jeanne a été prise, où elle gémissait dans la tour du château de Beaurevoir et que la tante et la femme de Jean de Luxembourg plaidaient auprès de celui-ci la cause de la pauvre captive, si d'autres influences plus puissantes encore étaient venues à ce moment se joindre à leurs supplications, peut-être serait-on parvenu à attendrir le cœur du maître ; peut-être aurait-on fait cesser des hésitations dont dix mille livres payées comptant ont eu si facilement raison le 21 novembre suivant ? Ni le roi, ni personne de son entourage n'ont rien fait de semblable.

On insinue à la décharge de Charles VII que, s'il était intervenu en faveur de Jeanne d'Arc, il se fût par cela même reconnu complice d'une femme accusée de sorcellerie et qu'il eût été ainsi au devant de ses ennemis qui voulaient le perdre dans l'esprit de toute l'Europe ecclésiastique et séculière.

Comment ! Charles se serait reconnu complice d'une sorcière en cherchant à sauver Jeanne ! Mais est-ce que sa complicité n'a pas été affichée bien autrement solennellement le jour où il est entré avec elle à Reims et à Compiègne ? Est-ce qu'elle n'a pas éclaté quand il lui conférait des lettres de noblesse et « qu'ayant cogneu les proesses de Jehanne et victoires du don de Dieu », il lui donnait pour blason l'écu bleu de France, ses fleurs de lys et sa couronne royale ?

Est-ce que l'honneur de Charles VII ne lui commandait pas au contraire de défendre, même au péril de sa vie, celle dont on voulait le faire complice et de protester avec énergie contre les calomnies infâmes dont on ne craignait pas de la souiller?

C'est seulement dix-neuf ans plus tard que le roi a compris qu'en faisant réhabiliter la mémoire de Jeanne, il se lavait lui-même de l'accusation d'avoir employé *une créature du diable*. Et encore a-t-il agi en cela poussé par des sollicitations extérieures.

« Aux Cauchon, dit M. Wallon, aux d'Estivet, aux Loyseleur, aux Bedford, aux Winchester, aux Warwich, il faut associer les Regnault de Chartres, les La Trémouille et tous ces tristes personnages qui, pour garder leur ascendant dans les conseils du roi, ont sacrifié, avec Jeanne, leur prince, leur patrie et Dieu même : car ils ont, autant qu'il était en eux, fait mentir ses oracles, en abandonnant la Pucelle aux mains de ceux qu'elle avait mission de chasser. »

P. L. d'Arc.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Suite)

André de Champcourt (1770-1823), officier noble, émigré, ne rentra en France qu'en 1814. Ayant eu la chance de recouvrer une partie de sa fortune, il s'occupa de littérature en amateur, et fit imprimer en 1820, 21 et 22, à un très petit nombre d'exemplaires pour être distribués en présent, 3 vol. in-18, dont deux sont des poésies légères, et le troisième, — qui fait un parfait contraste avec ceux-là ; — une *Histoire morale de l'Eléphant !*

Cotti, poète latin de la Renaissance, natif de Ravenne, avait ajouté à son nom latinisé, *Cottus,* le prénom de Lydius, par sentiment pour une femme qu'il chanta sous le nom de *Lydia.* On n'a de lui qu'un seul volume de poésies, imprimé à Venise, en 1502, qui n'est pas commun. C'était un versificateur habile, qui se plaisait à rechercher les tours de force et les rythmes les plus étranges, vers rétrogrades, multiples, serpentins, etc. Une de ces pièces, intitulée Procès entre Lydius et sa Lydia, semble une imitation des *Arrêts d'amour*, de Martial d'Auvergne.

L'un des plus rares ouvrages sur la chasse est le *Nouveau Traité de vénerie et de fauconnerie* d'Antoine Guoffet, sieur de La Brifardière, gentilhomme de la vénerie du Roi, publié après sa mort par un ancien militaire nommé Chappeville (*Paris,* 1750, in-8°, fig.). Un petit *Traité* curieux *de la chasse au fusil,* placé à la fin de l'ouvrage, manque dans beaucoup d'exemplaires.

Jean Chenel, sieur de la Chappronaye, gentilhomme breton, né dans la seconde moitié du XVIᵉ siècle, comptait parmi ses ancêtres le fameux Beaumanoir du combat des Trente. Ce brave gentilhomme ne paraît pas avoir eu la tête bien saine, à en juger par le singulier ouvrage qu'il publia en 1617, à Paris : *Les révélations de l'ermite sur l'état de la France*, in-8°. Cet ermite, qu'il était censé avoir rencontré en Sicile, lui avait prédit que la France périrait si l'on n'abolissait les duels. En conséquence, il proposait l'institution d'un nouvel ordre de chevalerie, dont les membres auraient fait vœu de ne jamais accepter de cartel, et de combattre pourtant les duellistes. La croix de cet Ordre, d'or émaillé de rouge, devait porter d'un côté l'effigie de Saint-Louis, de l'autre, celle de la Madeleine, etc.

Chassaignon, fils d'un épicier de Lyon, et né dans cette ville en 1736, était une autre espèce de fou, mais dont la folie confinait parfois à l'héroïsme. Quelques traits de sa vie, racontés par lui-même dans un de ses ouvrages, *les Nudités* ou *les Crimes du peuple* (*Lyon*, 1792, in-8), prouvent suffisamment que sa cervelle était fort dérangée, même bien avant la Révolution. Ayant été frappé d'un coup de sang, au moment où il venait de terminer un écrit des plus violents contre le catholicisme, dédié au *Vanini de Fernay* (Voltaire), qui vivait encore à cette époque, il vit dans cet accident un avertissement de la justice divine, déchira cette production impie « qui lui brûlait les mains », et s'enfuit à travers champs, évitant les grandes routes et les villes, mendiant son pain et ne buvant que de l'eau des ruisseaux. Il voulut ensuite embrasser l'état ecclésiastique, vint à Paris, se fit recevoir au séminaire de Saint-Sulpice, mais il en sortit bientôt, retourna à Lyon, et, s'imaginant avoir reçu d'en haut la mission de surveiller la conduite des membres du clergé, il en signala deux dans un pamphlet, comme coupables,

d'infractions graves et multipliées au vœu de chasteté. Décrété de prise de corps pour cet écrit, il se réfugia en Savoie et recommença une existence d'anachorète dont il ne tarda pas à se lasser. Après s'être présenté chez Voltaire, qui refusa de le recevoir, il retourna à Lyon se constituer prisonnier, mais fut relâché au bout de quelques heures: on le considéra évidemment comme un maniaque irresponsable. La Révolution naturellement ne fit que l'exalter davantage; il y vit un châtiment de Dieu, ce qui n'était déjà pas si fou. Ce fut à l'occasion des premières persécutions dirigées contre les prêtres insermentés qu'il composa ses *Crimes du peuple;* écrit bizarre, mais où il défend avec une rare énergie la cause de la liberté religieuse. Il y attaquait non moins violemment l'évêque constitutionnel Lamourette, ainsi que Châlier et les autres jacobins de Lyon. Quelques mois après, il offrit publiquement de venir défendre Louis XVI. Un peu plus tard encore, quand les Lyonnais insurgés contre la Convention mirent Châlier en jugement, Chassaignon, par un revirement subit, prit la défense de cet homme qu'il avait maltraité si fort. Dans un curieux écrit intitulé *Offrande à Châlier* (in-8 de 30 pages, Lyon, 1793), il demanda qu'on se bornât à le déporter. Cette curieuse brochure, introuvable aujourd'hui, a été reproduite *in extenso* dans les *Mémoires* de l'abbé Guillen, qui avait connu personnellement Chassaignon. Il est probable que cet écrit lui sauva la vie lors de la reprise de Lyon par l'armée révolutionnaire. Loin de fuir ou de se cacher, il allait tous les jours assister aux exécutions, afin, disait-il, d'apprendre à bien mourir. Il fut cependant inscrit sur la liste des émigrés, mais parvint à se faire rayer, et mourut en 1796. Outre les ouvrages déjà cités, il en avait composé plusieurs autres, dont le plus considérable, en 4 vol. in-12, est intitulé: *Cataractes de l'imagination, Vomissement littéraire, Hémorhagie encyclopédique*, etc., par Epiménide, *dans l'antre de Trophonius* (Lyon), 1775. Quelques années après, dans un mo-

ment lucide, il changea le titre des exemplaires invendus, pour celui d'*Œuvres philosophiques, littéraires et critiques. Genève*, 1785, et y mit son nom véritable. On cite encore de lui : *Les Etats généraux de l'autre monde, vision prophétique, Langres,* (Lyon), 2 vol. in-8, etc. C'était un fou, mais honnête, et qui ne manquait ni de verve ni d'esprit.

Capmartin Bertrand de Chaupy, littérateur, bibliophile, et antiquaire, né vers 1720 aux environs de Toulouse, avait embrassé l'état ecclésiastique. Il prit vivement parti pour le clergé dans ses querelles avec le Parlement, dans deux écrits anonymes publiés en 1754 et 1756, qui furent condamnés comme injurieux à la magistrature, et fut lui-même l'objet de poursuites auxquelles il se déroba en se réfugiant à Rome. Là, il étudia à fond la topographie de l'Italie ancienne, et notamment de celle des environs de Rome, sur laquelle il publia en 1767-69, un savant et intéressant ouvrage, sous le titre trop modeste de *Découverte de la maison de campagne d'Horace* (*Rome,* 3 vol. in-8). Il y a bien des recherches et de l'érudition dans ce travail, que plusieurs écrivains ultérieurs ont mis largement à profit. Chaupy ayant obtenu en 1776 l'autorisation de rentrer en France, y rapporta un grand nombre d'antiquités, de médailles et de livres rares, et se lia intimement avec Mercier de Saint-Léger, Beaucousin et d'autres bibliophiles du temps. Les premiers événements de 1789, objet de tant d'illusions généreuses, alarmèrent profondément Chaupy. Il consigna ses prévisions, malheureusement trop fondées, dans un ouvrage curieux, intitulé : *Philosophie des lettres qui aurait pu tout sauver ; misosophie voltairienne qui n'a pu que tout perdre ; Paris,* 1789-90, 2 part. in-8. Mais, les événements marchaient en même temps que l'ouvrage, et l'auteur, craignant d'être compromis, supprima la presque totalité de l'édition, ne réservant qu'un très petit nombre d'exemplaires qui ne

furent pas mis dans le commerce. Aussi ce livre est d'une rareté insigne. Suivant Chaupy, la Révolution est le fruit de ce libertinage d'esprit et de cœur, érigé par Voltaire en un système qu'il osa décorer du nom de philosophie, et qui devrait plutôt s'appeler *misosophie,* haine de la sagesse, *capable de changer la terre en enfer.* Grâce à la suppression de son livre, Chaupy ne fut pas inquiété, mais il vécut assez pour voir ses sinistres pressentiments vérifiés. Il mourut en 1798.

Chaussard (1766-1823) fut un révolutionnaire ardent et un écrivain médiocre, bien que capable de mieux faire, s'il n'avait pas été réduit à écrire au jour le jour, et sur toute espèce de sujets. Il avait été fort mêlé à la réunion de la Belgique à la France, en qualité de commissaire du pouvoir exécutif, après le décret de décembre 1792, et publia l'année suivante sur cette réunion, opérée révolutionnairement, un volume qui ne manque pas d'intérêt. Il fut ensuite employé à la mairie de Paris, puis dans les bureaux du Comité de salut public; et après le 9 thermidor, dans ceux de l'instruction publique. Sous le Consulat et l'Empire, il fut employé comme professeur dans les Lycées de Rouen, d'Orléans, puis à l'académie de Nîmes, grâce à la protection de Fontanes. Mais son traitement de professeur était loin de lui suffire; pour se procurer un supplément de revenu, il publia successivement, sous le voile de l'anonyme, deux livres pornographiques, *Fêtes et Courtisanes de la Grèce* et *Héliogabale.* Le premier de ces ouvrages parut en 1801, avec quelque succès, et il en publia deux éditions nouvelles sous la Restauration, avec un nouveau supplément d'obscénités. En même temps, il s'occupait de travaux d'un genre absolument opposé, une *Bibliothèque pastorale,* collection d'idylles anciennes et modernes (1803), et deux volumes sur Jeanne d'Arc (1806). On remarque encore, dans la longue liste de ses

œuvres, un livre sur l'*Education des peuples* (1793), dans lequel il proposait une série de mesures tendant à opérer le nivellement des fortunes, une traduction d'Arrien, plusieurs mauvais romans, un nouvel *Art poétique,* etc. C'était un homme laborieux, qui ne manquait ni d'imagination, ni de savoir, quoique mal digéré, mais auquel le sens moral faisait complètement défaut.

Chevrières, écrivain protestant, originaire du Dauphiné, né vers la fin du XVIIe siècle, émigra en Hollande, où il publia une *Histoire d'Angleterre* (*Amsterdam,* 1730, 7 vol. in-12), qui contient des détails intéressants sur le schisme de Henri VIII. On lui doit aussi une traduction française des *Images des héros et des grands hommes de l'antiquité* (*Amsterdam,* 1731, in-4), plus recherchée que le texte original italien, à cause des figures de Bernard Picart dont elle est ornée.

Jean Parmentier, l'un des grands marins dieppois du XVIe siècle, fit deux voyages d'exploration et de commerce dans l'extrême Orient sur des bâtiments armés par Ango, et mourut à Sumatra, pendant le second voyage. Il s'était aussi occupé de belles-lettres et avait fait une traduction de Salluste, qui parut en 1528. Très dévot à la Sainte Vierge comme beaucoup de marins, Parmentier composa ensuite en son honneur une *Moralité* à dix personnages, imprimée à *Paris* en 1531, in-4, à la suite de laquelle on trouve ordinairement un autre poème du même auteur, « Description nouvelle des merveilles de ce monde et de la dignité de l'homme ». Il avait composé aussi, en l'honneur de la Vierge, des « *Chants royaux,* soubs termes astronomiques, géographiques et maritimes (non imprimés) ».

On ignore généralement que Parny, le futur auteur de la *Guerre des Dieux*, s'était jeté d'abord dans la dévotion la plus exaltée et voulait à toute force se faire trappiste. Mais ce n'était qu'un feu de paille, et il n'imita Rancé que dans ses égarements et non dans sa pénitence. On dit qu'il avait composé un poème sur les amours des reines et régentes de France, qu'il considérait comme son meilleur ouvrage, et que néanmoins il jeta au feu pendant la Révolution, ne voulant pas se faire complice des insulteurs de l'ancien régime. Il n'eut pas malheureusement les mêmes scrupules par rapport à la religion, qui n'était pas plus ménagée par les révolutionnaires que la royauté. L'édition originale de la *Guerre des Dieux* est celle de 1799. Quelques amateurs recherchent encore *le Portefeuille volé* (1803), recueil dans lequel on trouve, outre la *Guerre des Dieux*, trois autres productions du même genre, mais bien inférieurs, le *Paradis perdu*, les *Galanteries de la Bible*, et les *Déguisements de Vénus*. La vente du *Portefeuille volé* fut prohibée par la police, et il ne s'en vendit que mieux, suivant l'usage. Mais l'empereur Napoléon ne pardonna pas à l'auteur ce cynisme qui n'avait plus même l'excuse de la jeunesse, puisque Parny avait alors la cinquantaine.

Pasolini (1649-1715) savant chanoine, né à Ravenne, où il professa avec distinction la philosophie et la théologie, et dont il ne sortit guère, a passé la plus grande partie de sa vie à faire des recherches sur l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire du Ravennais. Son principal ouvrage est une chronologie historique de la ville de Ravenne (Lustri Ravennati), « depuis l'an 600 avant le déluge universel (!) jusqu'en 1713 » (*Bologne et Forli,* 1678-1713), 7 parties in-4. C'était faire remonter un peu bien haut la fondation de sa ville natale. On rencontre très rarement cet ouvrage complet, même en Italie.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE D'UN AMATEUR

DESCRIPTION ET ANALYSE
DE LIVRES ANCIENS
RARES ET CURIEUX

(SUITE)

3. — LE CATHOLICON DES || MALADVISEZ autrement dit le Cymetie || re des malheureux. (*A la fin*) Cy fine le catholicõ des maladvisez au- || trement dit le Cymetiere des malheureux. Cõ || pose par venerable et discrette persõne mai || stre Laurens desmoulins prestre. *Imprime* || *a Paris le deuxiesme iour daoust mil. V. cẽs* || *et treize. pour Jehan petit et Michel le noir* || *Libraires iurez en luniversite de Paris de-* || *mourans audict lieu en la grant rue Sainct* || *Jacques* || Cum privilegio.

Petit in-8 goth. de 108 feuillets non chiffrés et sans réclames. Signatures A-O. Cahiers de 8 feuillets, sauf le dernier qui est de 4 ff. fig. s. bois.

Le recto du premier feuillet est occupé par le titre, dont la première ligne est imprimée en gros caractères et les deux autres en petits caractères gothiques. Sous ce titre, une grande figure gravée sur bois occupe toute la page et représente le *Cymetière des Mal-*

heureux. Au centre, une grande croix ; autour de cette croix, des tombeaux sur lesquels sont étendus les *Malheureux*, ayant à côté d'eux les attributs qui indiquent leurs vices respectifs : des dés à côté du joueur ; une bouteille et un verre auprès de l'ivrogne, etc. Au-dessus du cimetière, le diable couché regarde les *Malheureux*. Le verso de ce premier feuillet contient une *Epistre envoyée par l'acteur de ce présent livre à Môseigneur Maistre Milles dilliers grât doyen de Chartres, et à Monseigñr pigart chanoine et official dud. lieu*, qui s'étend jusqu'aux deux tiers de la page suivante où commence le texte de l'ouvrage. Ce texte, accompagné dans les marges de notes en latin, extraites des livres Saints, des Pères de l'Eglise, d'auteurs anciens tels qu'Horace, Juvénal, Ovide, Aristote, se termine au verso de l'avant-dernier feuillet ; il est suivi d'un huitain adressant cet ouvrage aux deux ecclésiastiques destinataires de l'Epitre susindiquée. Le dernier feuillet est occupé : au recto, par une Oraison en vers donnant en acrostiche le nom de l'auteur, par l'indication du lieu et de la date de l'impression avec le nom des imprimeurs : au verso, par la marque de Jehan Petit.

J'ai déjà fait connaître le sujet et le plan de ce poème, en analysant, sous le n° 1 de cette Bibliographie (1), l'ouvrage intitulé : *Le Catalogue des Malheureux* qui n'est en somme qu'une réimpression du *Catholicon des maladvisez*, avec quelques modifications dans le texte et surtout avec de nombreuses suppressions. Je n'ai donc point à y revenir ; mais il me reste à examiner l'œuvre de Laurens Desmoulins dans les parties qui n'ont pas été reproduites par son plagiaire anonyme ; elles renferment un assez grand nombre de pièces curieuses et intéressantes.

Sur l'auteur même, il n'y a rien à dire ; sa vie est inconnue. On sait uniquement qu'il était prêtre à Chartres. Les œuvres, qui nous sont parvenues, se composent seulement, de l'épitaphe, en vers, de la reine Anne de Bretagne, seconde femme de Louis XII, morte au mois de janvier 1513 (2), et du poème dont nous nous occupons. Viollet

(1) Voir le BULLETIN DU BIBLIOPHILE, liv. de *mai-juin* 1889.

(2) *La deploration de la feue royne de france composee par maistre laurens des moulins*, — s. l. n. d., petit in-8° goth. de 16 ff. non chiffrés.

le Duc s'est montré un peu trop sévère à son égard, lorsque, sans en citer un seul passage, il le juge ainsi, dans sa *Bibliothèque poétique:* « Ce poème est aussi « faiblement écrit qu'il est ridiculement conçu ; l'auteur « n'établit aucune nuance dans le désespoir des pécheurs « qui ont commis, les uns de véritables mauvaises actions « et les autres à peine des imprudences ; son style est « languissant, incorrect, plein de locutions provinciales et « vicieuses. »

Il ne faut pas demander aux poèmes du commencement du XVIe siècle une conception et une ordonnance parfaites, jointes à un style irréprochable ; presque tous pourraient encourir, à des degrés divers, les critiques adressées à celui de Laurens Desmoulins, et pourtant, ils ne sont pas sans intérêt à étudier. Les contemporains d'ailleurs ont été moins sévères et ils ont dû trouver un certain plaisir à la lecture de cet ouvrage, car Viollet le Duc est obligé d'ajouter à la suite de son appréciation : « Il faut cepen- « dant qu'il ait eu quelque succès, puisqu'il fut réim- « primé en 1534 chez Olivier Arnoullet, à Lyon. » Et le succès a même été plus grand qu'il ne pensait, car la réimpression d'Arnoullet n'est pas la seule ; il en existe une autre encore, publiée sous le titre : *Le Cymetière des malheureux,* imprimée sans date, *à Paris,* et se vendant *en la rue Neufve Nostre Dame, à l'enseigne de l'escu de France,* in-8 goth. de 124 ff. Sign. A-Oii, le dernier feuillet signé au recto et au verso (1). Enfin nous avons vu que vingt-cinq ans après l'édition d'Arnoullet, on reproduisait cet ouvrage sous un autre titre, en en modifiant quelques passages. L'édition que je décris, en outre, n'était pas la première. Lorsqu'elle parut, il en existait déjà deux autres données, l'une en 1511 à Paris, par Jehan Petit et Mich. le Noir, l'autre en 1512, à Lyon, chez Nourry, également dans le format petit in-8 et imprimées en caractères

(1) Catalogue Yemeniz, nº 1738.

gothiques ; mais elles étaient si fautives que l'auteur avait été obligé de les désavouer et de faire réimprimer son poème, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans l'épistre d'envoi, adressée à *Mõseigneur maistre Milles dilliers grãt doyen de Chartres et à Monseigñr Pigart chanoine et official dud. lieu.*

Seigneurs notables plaĩs de haulte noblesse
Depuis le tẽps que iestoye en ieunesse
Et que de vous peuz avoir cõgnoissance
Ay tousiours prins soulas, ioye, et plaisance
De vous servir. Et si tant que ie puis
Je me efforce de cuyder prendre apuis
En voz doctrines et celles aconsuyvre.
Or est ainsi haultz seigneurs que ce livre
Lequel estoit ignarement dresse
Pas devers vous par moy fut adresse
Cõme à mes maîtres, et seigneurs souveraĩs
Et de mon bien et honneur primerains
Lequel livre ainsi qu'il estoit fait
Na pas este imprime ne parfait
Selon le seus de la vraye verite
Ainsi que estoit compose et dicte
Mais ne scay quelz ignares imprimeurs
Que en tous pays on deust nômer broulleurs
Lont imprime a leur entendement
Et de icelluy ont prins tant seulement
La simple paille, et ont laisse le grain
Sans ensuyvre ne mesure ne train
De rethoricque, ilz ont brise les vers
Motz, sillabes ont mises à lenvers
Cotations y ont este obmises
Et lune devant lautre on y a mises
Dont moy voyant celle grant forfaicture
Qui me tournoit a honte et a laidure
Jay corrige le livre en diligence
Et ay oste lerreur et negligence
Des imprimeurs, puis ay mis maĩtz notables
Et maĩtz beaulx ditz de docteurs venerables
Et y ay mys beaucoup de additions
Qui pour plusieurs sont vrayes monitiõs

De bien vivre et songer à leur cas
Puis au livre pour oster tous debatz
Ay baille nom pour vous en advisez
Le catholicon des maladvisez
Aultrement dit et nomme cymetiere
Des malheureux, affin que la matiere
Vraye, fust mise hors davec la maulvaise
Affin aussi que chascun a son aise
Puisse choisir des livres le meilleur
Parquoy seigneurs ie vous pry de bon cueur
Que en gre preniez ceste bien petite œuvre
Et me excusez se en vers vous la desceuvre.

L'auteur, on le voit, présente avec modestie ce qu'il appelle lui-même « *ceste bien petite œuvre* » et il s'excuse de l'avoir écrite en vers. On doit donc être indulgent, son seul but ayant été de composer un ouvrage moral, « pour retirer les hommes du vice et les porter à la vertu », dit l'abbé Gouget qui se montre moins sévère que Viollet le Duc, dans son appréciation, et qui déclare « que la moralité en est bonne quoique souvent trop diffuse ». La seule critique qu'il fait, c'est que « sur certains vices les peintures ne sont pas assez voilées et les expressions ne sont nullement fondées. ». Mais, ajoute le bon abbé : « On ne savait pas s'exprimer alors avec plus de délicatesse, même en chaire. » Et, de fait, la crudité de langage de Laurens Desmoulins n'a rien d'excessif. Il se borne à appeler les choses par leur nom, en des termes fort usités dans la langue du XVIe siècle et n'ayant pas alors l'acception triviale qu'ils ont aujourd'hui.

En somme, pour être juste, il faut reconnaître que, s'il n'est pas « ridiculement conçu », ce poème, du moins, n'a pas de valeur comme œuvre d'imagination. C'est un simple cadre, dans lequel l'auteur fait entrer des sermons sur les vices et les défauts de l'humanité, sur les inconvénients qu'il y a à s'y abandonner, et des exhortations à pratiquer la vertu. Quant aux vers, ils sont en général peu poétiques, et l'auteur, sans doute, n'a employé cette

forme que pour unifier son œuvre, dans laquelle il a intercalé des légendes, des contes fabuleux, des rondeaux et des ballades, pièces qui ne sont pas toutes de lui, mais qu'il a dû puiser dans divers auteurs ou dans des recueils manuscrits.

Cette partie du *Catholicon des Maladvisez* a été presque complètement supprimée dans le *Catalogue des Malheureux,* j'ai donc encore à l'examiner.

Lorsque chaque coupable a fait l'aveu de la faute qui l'a conduit au *Cymetière des Malheureux,* l'auteur déclame contre cette faute, il en fait voir l'énormité et les tristes suites. A l'appui de ses exhortations, il cite des exemples puisés dans l'histoire ou dans des contes fabuleux, qui, dépeignant sous une forme terrifiante les conséquences des vices, sont de nature à frapper l'imagination des lecteurs. Il ajoute parfois une ballade et il termine par un rondeau résumant ses préceptes en quelques vers faciles à retenir.

Dans ces pièces l'auteur a fait entrer un grand nombre de proverbes ; la plupart ont encore cours aujourd'hui, mais il est curieux, après les transformations que les progrès de la langue leur ont fait subir, de les retrouver sous leur vieille forme, comme par exemple, dans ce vers :

Qui hante loup fault quil urle comme eulx.

qu'un siècle et demi plus tard, environ, on écrira : On

On apprend à hurler, dit l'autre, avec les loups (1).

Si l'on ne trouve pas un grand charme littéraire dans l'examen et la description des vices et des défauts de chacun des *malheureux,* on y trouve, du moins, ce qui n'est pas à dédaigner, des renseignements sur les mœurs de l'époque. Ils nous apprennent, comme dans le passage

(1) RACINE : *Les Plaideurs,* act. 1er, sc. 1re.

suivant, que même dans notre ancienne société, certaines classes jouissaient déjà du libre exercice de la vanité et de la sottise :

Pour lors voirrez dung savetier la fẽme
Estre vestue ainsi que une princesse
Il semblera quel soit une grant dame
Ou damoiselle, ou bourgeoyse, ou maistresse
Je ne scay pas qui tel habit luy dresse
Mais cest mal fait de luy souffrir tel train
Qui trop embrasse ie croy que mal estraint.

Les exemples puisés dans l'histoire ainsi que les contes fabuleux sont malheureusement trop nombreux et trop longs pour qu'on puisse les énumérer tous et les reproduire. Je me bornerai à signaler, parmi les contes, celui de l'établissement de la peine du talion, dans le chapitre des *Juges de villages qui jugent à la vollée ;* celui du chevalier qui retire une épine de la patte d'un lion, dans le chapitre des *Ingrats envers Dieu et leurs prochains,* et à en copier trois, peu étendus, qui donneront au lecteur un aperçu de l'œuvre de Laurens Desmoulins. Le premier, destiné à inspirer l'horreur du jeu, est donné en exemple à *Ceulx qui vont jouer quant il fault besongner.*

Ung ieune homme avoit perdu au ieu
Tout son argent dont il despita dieu
Et Marie blasphema de couraige
Dont luy advint ung tres enorme oultrage
Car le visage derriere luy tourna
Apres la langue bien ung pied et demy
Luy saillit hors dont moult feut esbahy
Et tout chascun qui se fait cy congneut
Troys iours apres bien povremêt mourut
Et enterre fut en ung monastere
Dont les moynes menoyent vie austere
Quant enterre fut la ce miserable
Maint hurlement et cry espoventable
Sur la fosse de celuy blasphemeur
Ouyrent dont eurent telle cremeur

Que reposer nullement ne povoyent
Ne tous seulletz cheminer ilz nosoyent
Leur paour dura tant et si longuement
Que eussēt mis hors le corps du monumēt
Or davec eulx ledit corps detestable
Feut gecte et en lieu abhominable
Dedans les champs en ung fosse fut mis
Du depuis criz telz ne furent ouys
En labbaye par quoy est a noter
Que blasphemes et ieuz fault eviter.

Le second s'adresse aux menteurs, médisants, flatteurs.

Il me semble se jay bonne memoire
Quau dyalogue du benoist saīt Gregoire
Ay leu dune chaste religieuse
Quant aux parties du bas, mais perilleuse
Estoit du hault, notez que cest a dire
Cest quen son fait ny avoit que redire
Sinon quelle non plus que femmes folles
Ne declina point a faulces parolles
Mais tous les iours dheure en heure disoit
De faulx langaiges et tousiours mesdisoit
Dungz et daultres, advint que icelle femme
Par mort subite mourut et rendit lame
Et enterree fut dedans leur église
La nuyt apres sans aulcune faintise
Le gardien de leglise congneut
Celle nonnain et tantost apperceut
Comme elle fut du tombeau deterree
Ou elle estoit, puis elle fut portee
Toute entiere devant le grant autel
De icelle eglise, or le fait fut itel
Que incontinent par le voulloir de Dieu
Elle eut le corps couppe par le millieu
Dont la partie dembas fut recullee
Du lieu, et celle du hault fut tost bruslee
Et mise en cendre, quant vint le lendemain
Le gardien qui estoit tout certain
De ce que avoit veu compta tout le fait
A ces freres qui tous de cueur parfait
Y allerent et sans nulle fallace
Lune partie trouverent en la place

De lautre riens ne veirent que la cendre
Sur les carreaulx parquoy il fault entēdre
Que dieu pugnist comme iusticier saige
Gens qui sont plains de tout meschāt lāgage.

Quant au troisième, il se rapporte aux vices que Laurens Desmoulins, selon l'abbé Goujet, dépeint et combat en termes trop peu retenus. Le lecteur trouvera sans doute, par le spécimen que je lui donne, qu'il y a un peu d'exagération pudibonde dans cette critique. Il est vrai qu'il existe certains passages plus scabreux comme, par exemple, le chapitre des *Ruffiens qui vivent de paillardie*, mais, comme je l'ai déjà fait remarquer, ils n'ont rien d'excessif pour l'époque, et l'auteur pourrait répondre au reproche qu'on lui fait, que, voulant inspirer l'horreur de certains vices, il était nécessaire de ne pas en affaiblir la peinture.

Ce conte se trouve au chapitre de *Ceulx qui nont gueres vaillant et entretiennent des filles.*

Ung ieune homme pecha avec la femme
De son voysin, dont encourut diffame
Car tout soubdain par le uouloir de dieu
Mourut subit sans point partir du lieu
Ou il estoit et sans confession
Au par apres par la permission
De ihesuscrist il se vint apparoir
A sa ribaulde et si luy fist scavoir
Par crys divers et par voix tenebreuse
Questoit dampne par la voye perilleuse
Que avoit menee avec elle en luxure
Pour luy monstrer cōment par telle ordure
Estoit pugnist et dehors et dedans
Luy demonstra du fait les accidens
Car il pissa feu ardant devant elle
Quant el congneut de son fait la querelle
Se repentit et penitence fist
Si que depuis nullement ne forfist.

Parmi les ballades il faut signaler tout d'abord celle du

chapitre des *Yvrongnes et gourmans* intitulée : *La Malediction que font les yvrõgnes à ceulx qui mettent de leaue en leur vin.* Cette ballade, actuellement attribuée à Villon, porte dans ses œuvres le titre de : *Ballade des Taverniers.* Elle fait partie d'un recueil manuscrit de poésies diverses, anonymes, conservé à la Bibliothèque Nationale sous le nº 7679². Le premier douzain en avait été publié par Formey, dans l'édition des œuvres de Villon qu'il donna en 1742, et M. Campaux en 1859 (1) reproduisit le texte entier d'après le manuscrit susindiqué. On la retrouve encore imprimée dans des œuvres contemporaines de celle de Laurens Desmoulins. Nous constatons sa présence dans les diverses éditions de *La chasse et le départ d'amours,* d'Octavien de Saint-Gelais ; dans un petit in-8 S. L. N. D, imprimé vers 1525 et intitulé : *Sensuyt le prédespoyr de l'amant, avec le hazard d'amour, et une ballade joyeuse des taverniers qui brouillent le vin..., etc.* (2).

Comme la ballade donnée par Laurens Desmoulins offre dans son texte de nombreuses variantes avec les divers autres textes manuscrits et imprimés que je viens de signaler, je la reproduis en entier.

Ung get de dart dune lance aceree
Dung long fauchart dune grosse massue
Dune guysarme et d'une grant espee
Dung braquemart dune hache esmoullue
Dung long tyson et dune besague
Dung fort espieu et dune sacqueboute
Les grans brigans puissent tuer tel route
Que tout le corps leur soit mys par morceaux
Le cueur fendu deschire les boyaulx
Le col couppe dung bon fort asserin
Deffait il soit de chiens et de pourceaulx
Qui boutera de leaue en nostre vin.

(1) François Villon, *sa vie et ses œuvres* par Antoine Campaux. Paris, Durand, 1859.

(2) Catalogue de la Bibliothèque J. Rothschild, publié par M. Emile Picot, nº 580.

Dung arc turquoys dune flesche barbee
Ait icelluy la brouaille cousue
De feu gregoys la charongne bruslee
Et de tempeste sa cervelle espandue
Au grand gibet soit sa peau estandue
Et quil puisse mourir de vive goutte
Ou je requier et supply quon luy boutte
Parmy le corps deux grans ardans barreaulx
Et que escorche soyt de trenchans couteaulx
Et puis bouilly en huylle le matin
Desmembre soit a quatre vingtz chevaulz
Qui boutera de leaue en nostre vin.

Dung gros canon la teste escartellee
Et de tonnerre achable en la rue
Soit le sien corps et sa cher deschiree
Son corps batu sa teste desrompue
De fors esclers puisse perdre la veue
Naige gresle sus luy tousiours degoute
Sans que jamais puisse lever rameaulx
Son corps saisy et enfle de tous maulx
Soit entraine iusques en leaue du rin
Desrompu soit a quatre cens marteaulx
Qui boutera de leaue en nostre vin.

Prince en un sac ou en deux vieulx houseaux
Soit mis en leaue ou soient serpens crapaulx
Et cocodrilles pour la prendre sa fin
Ou de gros poulx ronge comme maraulx
Qui boutera de leaue en nostre vin.

Le poème proprement dit se termine par la *Description du cymetière.*

Le Cymetière se nomme de malheur
Remply de deuil courroux et hideur... etc.

C'est exactement la même que celle du *Catalogue des malheureux;* il n'y a qu'un mot changé, le mot *Cymetière* remplace le mot *Catalogue.*

Ce *Cymetière* est l'enfer; l'auteur nous le dépeint

gardé par le portier *Désespérance;* nul ne peut en sortir, après y être entré. Cette conception et cette description de l'enfer n'appartiennent pas en propre à Laurens Desmoulins. On les retrouve dans une œuvre antérieure de près de deux siècles, où il a même sans doute puisé, avec certaines descriptions, l'idée première de son poème. Cette œuvre de la fin du xiv[e] siècle est intitulée : *Le Songe de la voie d'enfer et de la voie de Paradis;* elle fait partie de deux manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale dont l'un est daté de 1402. Dans une notice insérée au Bulletin du Bibliophile (1), M. P. Paris donne l'analyse de la première partie de ce poème: L'*Acteur,* dans un songe, veut aller en enfer, et pour y arriver compte se livrer aux sept péchés capitaux. Dans ces dispositions, il rencontre une dame de *grant arroy* qui s'offre pour l'y conduire, mais elle le prévient que le retour est interdit à ceux qui l'acceptent pour guide. Il lui demande son nom :

Elle dit : n'en ai desplaisance
On m'appelle Desesperance
D'enfer suy la grande portiere
Nul n'yra devant ne derriere
Fors par moy ; j'en garde l'entrée.

Après avoir visité et décrit les sept péchés capitaux, l'*Acteur* arrive à l'entrée de l'Enfer; il entrevoit plusieurs des supplices auxquels les damnés sont livrés; cette vue le terrifie et le détourne du désir qu'il avait d'y pénétrer. Abandonnant *Désespérance,* il se réfugie auprès de *Contrition.* Elle le conduit au logis de *Confession* qui lui apprend comment il peut obtenir son pardon et apaiser la justice divine.

Ce poème, on le voit, a dans sa composition certains points de ressemblance avec le *Catholicon des maladvisez,* et il a absolument le même but moral, qui est d'inspirer

(1) N[os] 1 et 2 de la neuvième série, année 1849.

l'horreur du vice et d'exhorter les hommes à la pratique de la vertu. Il est donc probable que Laurens Desmoulins y a puisé les éléments de son poème et reproduit sous une forme nouvelle une œuvre ancienne déjà pour lui et ses contemporains.

Après la *Description du Cymetière* se trouvent trois ballades, *sur l'estat de l'Eglise*, *sur l'estat des nobles* et *sur l'estat de labeur.*

Voici la seconde, on y remarque l'expression de sentiments semblables à ceux qui ont dicté à Alain Chartier certains passages de son *Bréviaire des nobles.*

Vous qui estes gentilz gens par noblesse
Garder vous fault que le bast ne vous blesse
Vivez ainsi que contient lescripture
Ce temps pendant quavez fleur de ieunesse
Chascun en bien son cueur son corps adresse
A bien vivre cherchant son adventure
Ne tombez point par auculne laidure
A faire a nul tant soit petit oultraige
Le cueur ayez ferme com pierre dure
Car noblesse vient davoir franc couraige

Si estes bons vous acquerrez richesse
Et si aurez envers les roys haultesse
Et trouverez en leurs cours nourriture
Monstrer vous fault en bien vostre proesse
En estant doulx sans point faire rudesse
A voz subgetz, dont debvez avoir cure
De vostre amour faictes leur ouverture
Sans point faire sur leurs biens rapinaige
Soyez humbles tandys que le temps dure
Car noblesse vient davoir franc couraige

Faire vous fault par fait de gentillesse
Que nul subgect des vostres on ne blesse
Ne quon moleste oultre gre et mesure
Ne laissez nul que saïchez en la presse
Femme ne fille que par mal on oppresse
Ne soubstenez ne peche ne ordure
Il esconvient que vostre cueur endure

Tant de bourgeoys, que rustes de village
Et quen tout bien vostre pensée soit meure
Car noblesse vient davoir franc couraige.

Prince faictes que chascun ait pasture
Tout en este et tandys que yver dure
Moderement sans piller labouraige
Ayez vers eulx votre pensee pure
Car noblesse vient davoir franc couraige.

A la suite de ces ballades l'auteur raconte son réveil; comment il trouva alors auprès de lui ce qu'il avait écrit en songe, et pourquoi il le publie. Il finit ainsi :

Combien que trop ne soye catholicque
Saige ou discret pour reprendre les gens
Ne que science ie ne aye ou rethoricque
Ce toutes fois ay fait ce catholicque
Pour ceux qui sont de science indigens
A me excuser soyez tous diligens
Et defuyez peche et tous ces latz
Ce reposer convient quant on est las.

Un rondeau sur l'incertitude de l'heure de la mort; un huitain pour présenter le livre à *Monseigneur Maistre Milles Dilliers doyen de Chartres* et à *Monseigneur Pigart chanoine et official dudict lieu ;* une pièce de vers donnant en acrostiche *le nom et surnom de l'acteur* terminent le volume.

Par les quelques extraits que j'ai donnés, le lecteur pourra se faire une idée du style de Laurens Desmoulins et du caractère de son œuvre. Il ne faut pas la rechercher, je le répète, pour le charme des vers, non plus que pour l'intérêt du poème. Mais on y trouve, pour l'étude de la langue, des mœurs et de l'état de l'esprit humain en France dans les premières années du XVIe siècle, des éléments utiles, que bien des ouvrages de cette époque, plus connus et plus appréciés, ne contiennent pas en aussi

grand nombre, tout en étant aussi médiocres au point de vue purement littéraire.

On ne rencontre que fort rarement des exemplaires de l'ouvrage que je viens de décrire et d'analyser. Voici ceux de l'édition de 1513, dont j'ai pu constater l'existence dans les catalogues de collections particulières.

Au catalogue du duc de La Vallière, sous le n° 2934, il y en a un relié en maroquin rouge. M. de Pixérécourt en possédait un dans sa bibliothèque vendue en 1838 (n° 604 *du Catalog.*). Relié par Padeloup, en maroquin bleu avec filets et dos orné, ce très bel exemplaire provenait de la collection du baron d'Heiss (n° 275 *du Cat.*).

Un troisième faisait partie de la bibliothèque poétique de Viollet le Duc ; il était relié en maroquin bleu par Thouvenin.

Un quatrième a été vendu dans la première partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot livrée aux enchères en 1878. Porté sous le n° 175 du Catalogue et relié en maroquin rouge par Niédrée, il était annoncé comme beau, sauf un raccommodage au dernier feuillet.

Brunet cite un exemplaire, comme faisant partie de la bibliothèque J. Bignon vendue en janvier 1849. N'ayant pas le catalogue de cette vente sous les yeux, je ne puis dire si cet exemplaire est distinct de ceux que je viens de signaler (1).

Des autres éditions du poème de Laurens Desmoulins je ne puis indiquer qu'un exemplaire, qui se trouve porté au catalogue Yemeniz sous le n° 1738, où il est ainsi désigné : *Le Cymetière des malheureux* (par Laurent Desmoulins). *Nouvellement imprimé à Paris. On les vend à Paris en la rue Neufve Nostre Dame, à l'enseigne de*

(1) N'indiquant que ce que j'ai vu et vérifié par moi-même, il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici des nomenclatures complètes de tous les exemplaires ou de toutes les éditions qui existent. On peut seulement être certain que les renseignements matériels que je donne sur un livre sont absolument exacts.

Lescu de France, in-8 goth. 124 ff. A-Ou (le dernier feuillet est signé au recto et au verso), maroq. vert fil. tr. dor. (Bauzonnet). Grand de marges ; *Témoins* (Y).

Cet exemplaire provenait de la bibliothèque Cailhava. (N° 297 *du Cat.*)

4. — TRAICTE CŌPOSE || par ung grāt Astrologue dalle- || maigne : pour adviser le monde || du Deluge espovētable : qui est || a doubter de venir. Lan M. D. || xxiiij. selon la nature et cōstella- || tiō des Planettes. Ensēble l'in- || terpretation des grādes et mer- || veilleuses impressions qui furēt || veues en Allemaigne au ciel || Lan passe. *S. l. n. d.*

Pet. in-8 goth. de 8 feuillets, sans chiffres, sans signatures et sans réclames. Figures gravées sur bois.

Le premier feuillet contient : au recto, le titre ci-dessus dont la première ligne est imprimée en gros caractères gothiques et les autres en caractères plus petits ; au verso, une figure gravée sur bois représentant la *Folie* accompagnée de *deux fous.* L'encadrement carré qui l'entoure porte en exergue : *Tout vient* || *a lieu* || *qui peult* || *attendre.* Cette figure est presque la copie de celle de la *Mere Sotte* et de ses deux suppôts qu'on retrouve dans certains ouvrages de P. Gringare. Elle a été employée par Jehan Lecoq, premier du nom, imprimeur à Troyes, dans l'édition qu'il a donnée des *Mots dorez de Cathon* (1) et d'après la comparaison que j'ai faite avec

(1) Un exemplaire de cette édition des *Mots dorez de Cathon* se trouve porté sous le n° 179 de la *Bibliothèque Champenoise* de Léon Techener. Dans la note qui l'accompagne on lit : « Sur le « recto du dernier feuillet, une figure sur bois représente la *Mère* « *Sotte* donnant la main à ses deux disciples ; les trois personnages « sont coiffés du bonnet à oreilles d'ânes et vêtus de robes à « grelots avec cette devise : *Tout vient à bien qui peult attendre.* » Cette description n'est pas exacte, et la devise est dénaturée. La figure ne représente pas la *Mère Sotte* et ses deux suppôts. Elle a seulement une grande analogie avec celle employée par P. Gringore. Mais les personnages n'ont pas exactement la même pose

divers ouvrages sortis des presses de cet imprimeur, entre autres, avec *Les Hymnes communs de l'année translatez de latin en françoys, en rithme, par Nicolas Mauroy....... imprimez et achevez à Troyes le VIII jour de janvier mil cinq cents XXII en la maison de Jehan Lecoq imprimeur et libraire* (1), je crois pouvoir affirmer que le *Traicté composé par ung grant astrologue d'Allemaigne* a été imprimé à Troyes par Jehan Lecoq.

Le texte commence au recto du second feuillet ; il est imprimé en petits caractères gothiques, à lignes serrées, à l'exception des quatre premières qui sont en caractères moyens. Les chapitres commencent par de grandes lettres, la plupart, ornées d'une petite figure. Ce texte se termine au recto du dernier feuillet ; un petit bois d'ornement, composé de deux oiseaux et de fleurs, est placé au bas de la page ; au verso, une grande figure gravée sur bois représente le Père éternel couronné ; il tient dans la main gauche le globe terrestre que surmonte une croix et il est entouré des Elus. Au-dessous de lui, des diables et la tête hideuse du Leviathan.

Ce petit ouvrage, très singulier par la forme et par le fond, a été publié en 1521, puisque l'auteur, sur le titre, annonce qu'il donne *l'interprétation des grandes et merveilleuses impressions qui furent vues en Allemagne au ciel l'an passé,* et nous indique au commencement du texte que *ces grans et merveilleux signes ont esté veuz en Allemagne l'an 1520.*

Le grant astrologue avait sans doute publié son *Traicté* en allemand et en français. L'incorrection du style et de l'orthographe dénote un écrivain étranger à la France. Voici le début : « *Vray est que beaucop de gens présumptueusēment (nō pas mieulx entendant) mesprisent les*

et ils ne sont pas costumés de même. Ils n'ont d'absolument commun que le bonnet à oreilles d'âne. Dans les *Mots dorez de Cathon*, comme dans la pièce que je décris, la figure représente *La Folie* accompagnée de *deux fous;* et la devise porte *Tout vient à* LIEU *qui peult attendre* et non *Tout vient à* BIEN *qui peult attendre*. Le même bois a servi pour les deux ouvrages, car dans l'un et dans l'autre, on constate une lacune, à la même place, dans l'encadrement supérieur de la figure.

(1) *Bibliothèque Champenoise*, nº 176.

leaux advisemēs des gēs doctz et litterez faites dēs espouvētables pugnitions qui doyvent venir par deluge, lan mil cinq cens xxiiij. Ensemble des espouventables menassemens des grans et merveilleux signes : lesquelz ont este veuz en Allemagne lan mil D. xx. Et telz folz deprisemens me ont esmeu pour advertir les bons : de faire cecy et des aultres constellations du ciel : ung petit traicte, par lequel advisement aulcuns cueurs aveugles se pourroyent convertir a la crainte de Dieu et faire penitence : pour avoir la grace et misericorde de nostre seigneur Jesucrist dieu tout puissant. Ainsi comme firent ceulx de Ninive. » Ce déluge devait avoir lieu au mois de février, parce que toutes les planètes se trouveraient à cette époque en signes humides et *pluviaux*. Aussi invite-t-il chacun à implorer Dieu pour que : *par sa bonté infinie il vueille oster la fureur et puissance aux constellations : lesquelles demōstrent grādes pugnitions et tribulations advenir en ce monde*. A cette prédiction, l'auteur reconnaît qu'on peut objecter : que Dieu en la Genèse a dit qu'il n'enverrait plus de déluge, et qu'il n'appartient pas aux hommes de savoir les choses à venir ; mais il lui est facile de répondre sur ces deux points. « *Sur le premier je respōs et dis que la promesse de Dieu ne le elargist pas tant avāt. Il a dit quil ne vouloit pas plus destruire la chair humaine entieremēt par eau. Et pour cela na il point retenu entierement quil ne vueille corriger le monde par eaue....... Et saichez que après le temps de Noe ont este de grans Royaulmes appelez Achaia et Thessalia par deluge fonduz et peritz : desquelz neschapperent si non le Roy Deucalion avec peu de gens sur la montaigne appelee pernasso...... Secondement sur lespistre que a lhōme nappartient pas de scavoir choses advenir. Est bien vray ce que dieu a luy a reserve totalement est impossible de scavoir a lhomme. Mais les choses quil a faictes manifestement devāt lhumanité pour ung advisement : il veult quelles soyent manifestees a lhomme, comme les viij cieulx lung sur*

lautre. » L'astrologue se livre alors à un petit cours d'astronomie, sur la situation des étoiles et des diverses planètes, qui serait difficilement admis actuellement par nos savants de l'Observatoire, et il affirme qu'il est : « *Vray sans contredire que les corps humains evidēment sentent des constellations, aspectz, changemēs : principalemēt quāt la lune se renouvelle et quāt elle descroit.* » Ainsi, dit-il, « *l'aspect de Saturne est fort dangereux aux malades : plus que laspect de Juppiter et Venus, cōme il est notoire aux medecins expers. Par ainsi je peulz dire que les courages des humains dansent selon que les planettes fleutent.* » Puis, d'après la situation des constellations, il se livre à certains pronostics, dont l'un entre autres s'est réalisé : *Mars et Saturne,* écrit-il, *et autres malheureuses constellations sont près de nous : tant plus fort sommes-nous troublez, comme maintenant est a doubter mortallite et grans guerres.* » En effet, peu de temps après la publication de ce traité, en 1522, commença la guerre entre François Ier et Charles-Quint. D'ailleurs, pour démontrer que les astrologues ne possèdent pas une vaine science, l'auteur cite plusieurs exemples de prédictions qui se sont accomplies ; il rappelle que Jean Halzfurter avait annoncé, un an d'avance, la mort de l'empereur Maximilien, en ajoutant qu'un grand prince serait chassé de ses Etats, ce qui advint la même année (1519), en la personne du duc de Wurtemberg. Et si les astrologues peuvent ainsi prédire l'avenir, c'est que David l'a dit : « *Les cieulx racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce les œuvres diceluy.* »

L'auteur ensuite interprète les merveilleuses impressions vues en Allemagne au ciel l'an 1520. Ce sont : *Les premiers troys soleilz qui ont larc par dessus ; Le iiij^e soleil aveugle ; Les aultres troys soleils ; Le Treffardant ; La lune aveugle ; L'arc pluvial ; La croix dedans la roue avec la Lune partie.* Dans le chapitre des *aultres troys soleils,* on lit ceci : « *Il est a doubter que les dessusdictz*

soleils exaulseront entre eux ung Roy cōtre la nacion dallemaigne, par quoy nécessité contraindra nous allemans de nous ioindre ensemble. » L'interprétation de ce signe vient confirmer ce qu'annonçait déjà la position de Mars et de Saturne, ainsi que nous l'avons vu tout à l'heure, la guerre entre le roy de France et l'empereur d'Allemagne. Quant à la *lune aveugle* : « *La lune,* dit l'astrologue, *pourrait amener ensemble le Treff, dessus leglise ung grant changement en la chrestienté, on voyt deja l'experience* » ; et l'ouvrage se termine ainsi : « *Gardent se tous grans et puissans seigneurs : principalement les ecclésiastiques* ; *le menestrier a commence a sonner sa notte. Dieu nous vueille transmettre le sainct esperit par lequel la foy soyt clerement declaree, affin que puissions icy acquerir sa grace et misericorde et en l'aultre monde avoir la joye pardurable. Amen.* » Il y a là évidemment une allusion à Luther, qui en 1529 brûla le droit canonique à Vurtemberg et fonda la Réforme.

L'analyse d'un semblable opuscule ne peut en donner qu'une idée imparfaite, car, pour ne pas le copier en entier, on est, malheureusement, obligé de négliger un grand nombre de passages intéressants, soit par leur singularité, soit par les idées philosophiques et religieuses qu'ils contiennent, ainsi que par les rapprochements qui y sont faits, entre certains événements historiques et l'état contemporain du système planétaire. Il est à remarquer que l'auteur est profondément imbu du sentiment religieux et de la doctrine catholique. Tout en établissant l'influence des astres sur les événements de ce monde, il s'efforce de démontrer que cette influence n'est pas incompatible avec le principe de la toute-puissance de Dieu et du libre arbitre des hommes.

En somme, ce petit volume rarissime offre un specimen de la science astrologique en Allemagne au commencement du XVI[e] siècle, fort curieux à lire et par conséquent fort agréable à posséder.

LE DOGUE DU DUC DE LA VALLIÈRE

PAR ROBERT REBOUL

L'enfant terrible de la Révolution, Camille Desmoulins, burinait avec une pointe acérée et avec cette négligence de forme commune à tous les journalistes de son temps. Il a gravé, dans les *Révolutions de France et de Brabant* (59e n°, p. 297), un portrait réaliste, qui est la reproduction fidèle de la physionomie qu'il représente.

« J'ai fait plusieurs fois, dit-il, une mention honorable « de l'abbé Rives (*sic*)*;* je le connaissois pour une des « meilleures lames de la philosophie.

> Il n'est athlète, allant à sa rencontre,
> Fort de jarret, qui puisse tenir contre.

« Combien de fois, dès avant le schisme des amis du « Roi et des amis du peuple, il avoit fait mordre la pous« sière à l'abbé Royou ! Horace parle d'un Tigellius, « fameux chanteur, qui faisoit des roulades depuis les « œufs jusqu'à la poire, *ab ovo usque ad mala* (*sic*). « Nous avons vu l'abbé Rives disputant chez M..., contre « le curé de Saint-André des-Arcs, après l'avoir entrepris « le samedi, bien avant le fromage, être surpris par « l'étoile du matin bataillant encore, et ne le lâcher que « le lendemain dimanche, au troisième coup de sa grand'« messe. Je sçavois bien que l'abbé Rives, après avoir « pressé son adversaire de la subtilité de sa dialectique, « l'accabloit encore par la masse de son érudition, que, « s'il avoit voulu, il eût été à son choix l'aigle de la « Sorbonne ou la perle des bénédictins...

« Notre cher abbé Rives est devenu sur ses vieux jours « tribun du peuple à Aix, prouvant que la science est « bonne à tout, exerçant une dictature de confiance et « ne se servant de l'empire que lui donne sur les esprits « son patriotisme éprouvé et irréprochable, soutenu de « grandes lumières, que pour le bonheur du peuple. Ce « vénérable bibliothécaire des ci-devant Etats de Pro« vence, perclus de tous ses membres, dont la chaleur, « le mouvement et la vie semblent s'être retirés vers la « tête et le cœur, n'ayant de libre que la langue, on le « voit couché sur son grabat, dictant des arrêts, et comme « Jupiter fait trembler l'Olympe quand il fronce le « sourcil, faisant trembler les aristocrates quand il soulève « la tête sur son oreiller, et, à vingt lieues à la ronde, « plus craint lui seul qu'un Comité de recherches. »

I

Vif, emporté, brutal, vantard, pamphlétaire fécond, souvent injuste et toujours injurieux, l'abbé Rive, avec des talents immenses reconnus et appréciés par ses adversaires même, se rendit odieux. Il fut dédaigné et l'on fit bon marché de ses connaissances. L'oubli s'est fait autour de son nom dans le pays où parurent ses plus bruyantes productions ; c'est là un trait bien caractéristique : où le dédain commence, la postérité finit.

Jean-Joseph Rive, naquit à Apt (Vaucluse), le 19 mai 1730, de Jean-Pierre, orfèvre, et de Marguerite Jean. Voué à l'état sacerdotal, il fut placé au séminaire Saint-Charles d'Avignon ; il y devint professeur de physique et de philosophie. Il eut pour élève, — qu'il forma à ses goûts, — le bibliographe Chaudon, de Valensoles. Ami des livres, avide de science, doué d'une mémoire heureuse, constamment appliqué à des recherches, il savait approfondir un sujet d'étude et le présenter avec talent.

Curé de Mollèges, au diocèse d'Arles, en 1754, une occasion lui permit d'exercer son savoir et de se faire connaître. Le curé de Cabriès avait eu des démêlés avec M. de Brancas, archevêque d'Aix ; l'abbé Rive, s'emparant de cette affaire, l'examina et adressa à l'abbé de Grille de Robiac, chanoine d'Arles, un travail étendu sur la matière, sous la forme d'une *Lettre sur le droit qu'a un curé de prêcher lui-même les stations fondées dans sa paroisse et de rendre par là inutile la commission que son évêque pouvoit en donner à un prêtre étranger.* Il y défendait les libertés cléricales et faisait brèche à l'autorité épiscopale, soutenant que cette autorité, admise depuis le deuxième siècle, était une institution ecclésiastique et non de droit divin. Il admettait que la hiérarchie divine n'était pas atteinte par la suppression des évêques titulaires. Cette lettre atteste de la hardiesse de son auteur dans une question ardue. La cure de Mollèges offrait peu de ressources à un homme passionné, comme l'était l'abbé Rive, pour tous les genres d'érudition, et il paraîtrait n'avoir pas toujours édifié ses paroissiens, en affichant du désordre dans sa conduite, suivi de quelques excès blâmables.

Vers l'année 1767, il se rendit à Paris riche de notes et plein d'ardeur pour le travail. Il eut la bonne fortune de plaire au duc de La Vallière, célèbre amateur de beaux livres, possédant une des plus riches bibliothèques de la capitale, et d'être agréé par lui comme son bibliothécaire. Il entra en fonctions au mois de décembre 1768. Sa réputation d'homme habile en bibliographie et en histoire littéraire se répandit bientôt dans le monde de l'érudition. La société du duc de La Vallière comptait des savants dans tous les genres ; ils discutaient sur des points douteux et obscurs. Quand la question agitée ne trouvait pas de solution satisfaisante, le duc de La Vallière leur disait : « Je vais vous lâcher mon dogue ». Et l'abbé Rive arrivait, s'emparait du sujet et les contredisait tous avec vivacité : ce qui lui suscita beaucoup d'ennemis.

Pendant treize ans, il consacra tous ses soins à enrichir la bibliothèque confiée à son zèle, et contribua beaucoup à la rendre célèbre, en publiant des notices sur des manuscrits et des livres rares ou curieux, en fournissant des notes aux érudits de toutes les nations. On appréciait ses éminentes qualités de critique, d'observateur profond, ingénieux, et son instruction variée. Il jeta la lumière par des aperçus nouveaux, qui lui étaient propres, sur les parties les moins connues de la curiosité. Ses premiers écrits (1) furent lus et justement appréciés, malgré le ton passionné et un style prodigue d'épithètes ridicules, et de mauvais goût. Le savoir effaça un peu ces défauts. Dès ses débuts, l'abbé Rive avait pris une attitude hostile à l'égard de deux de ses compatriotes, les abbés Arnaud et

(1) En voici les titres : *Critique du Discours prononcé dans l'Académie Française, le 13 mai 1771, par l'abbé Arnaud, 4 p. in-8.* — *Lettres philosophiques contre le système de la nature,* publiées dans le *Portefeuille hebdomadaire,* 1770-71, t. 3 et 4. — *Eloge à l'allemande des Réflexions sur les nouvaeux sermons de M. Bossuet, par l'abbé Maury. A Eleuthéropolis, chez N. Alethophile, l'An des préjugés litteraires,* 1773, in-8. — *Notice historique et critique de deux manuscrits, uniques et très précieux, de la bibliothèque de M. le duc de La Vallière, dont l'un a pour titre : La Guirlande de Julie et l'autre : Recueil de fleurs et insectes peints par Daniel Rabel en 1624. A Paris, chez Didot l'aîné,* 1779, in-4, 20 p. — *Notice sur un manuscrit de la bibliothèque de M. le duc de La Vallière, contenant les poésies de Guillaume de Machau, accompagnée de recherches historiques et critiques pour servir à la vie de ce poëte. A Paris, chez Pierres,* 1779, in-4, 27 p., 1 f. — *Lettre à M. Laborde sur la formule des souverains : Nos Dei Gratiâ,* id. in-4, 8 p. — *Eclaircissements sur les cours d'Amour.* Il n'en parut que quelques feuilles ; l'imprimeur refusa d'en continuer l'impression à cause d'une critique violente contre l'abbé Mercier de Saint-Léger. — *Notices historiques et critiques de deux manuscrits de la bibliothèque de M. le duc de La Vallière, dont l'un a pour titre : Le Roman d'Artus, comte de Bretaigne, et l'autre : Le Roumant de Parthenay ou de Lusignan. On trouvera, dans la première, des nouvelles conjectures sur l'époque de l'invention des cartes à jouer ; et, dans la seconde, la date précise de la translation du chef de saint Louis de l'abbaye de Saint-Denis dans la Sainte-Chapelle. A Paris, chez Didot,* 1779, in-4, 36 p. — *Recueil d'estampes représentant les grades, les rangs et les dignités, suivant le costume de toutes les nations existantes, avec des explications historiques. A Paris, chez Duflos le jeune, graveur,* 1779, in-fol., 11 livraisons.

Maury, depuis membres de l'Académie française ; il est à noter que sa fin sera marquée du même sentiment.

En 1773, la duchesse du Barry voulut l'avoir comme bibliothécaire. Il préféra garder sa place chez le duc de La Vallière où son indépendance était respectée ; et d'ailleurs, il ne se souciait pas d'arriver à la fortune ; il était plus jaloux de sa réputation. Travailleur infatigable, il ne cessait d'amasser des notes sur les sujets les plus divers ; il écrivait des dissertations sur les vies et sur les ouvrages des Troubadours, sur les auteurs orientaux, grecs, latins, français, sur les antiquités en général, sur l'histoire, sur les langues. Aucune branche des connaissances humaines n'échappa à ses investigations. Il traitait de l'histoire des livres, de la matière employée dans la fabrication du papier, des liqueurs et des instruments de l'écriture, de l'histoire de l'imprimerie, de la calligraphie, de la spiritualité de l'âme, de Dieu, de la création du monde, du droit naturel, de la hiérarchie ecclésiastique, du système des climats contre l'opinion de Montesquieu, de la chronologie, de l'histoire politique, des usages et des rites du christianisme, du culte d'Isis à Rome, de la géologie de la Provence, de la médecine, de la peinture, de la sculpture, des tremblements de terre. Gabriel Peignot a dit de lui, avec raison : « qu'il serait difficile de rencontrer un savant « qui eût autant d'érudition, d'esprit et de connais- « sances » ; et il ajoute : « Il aurait peut-être eu droit à « la place de premier bibliographe de son temps, si son « orgueil et son penchant à la satire n'eussent terni sa « gloire. Malgré ses torts, on ne peut lui refuser du génie, « des talens et une vaste érudition. »

II

Le duc de La Vallière mourut le 16 novembre 1780, laissant ses richesses bibliographiques (60 mille volumes)

à sa fille unique, Madame la duchesse de Châtillon. L'abbé Rive déclare dans un de ses écrits que le duc lui avait donné une rente viagère de 1,200 livres pour l'engager à demeurer toute sa vie avec lui et lui avait assuré verbalement une autre rente viagère de 3,000 livres après sa mort. Il eut un legs de 6,000 livres ; et, répondant à ses détracteurs, qui trouvaient ce chiffre hors de proportion avec ses mérites, il assure qu'il n'accepta jamais les émoluments du duc de La Vallière. La duchesse de Châtillon confia la rédaction du catalogue de la bibliothèque de son père à deux hommes méritants, Guillaume de Bure et Van Praët. L'abbé Rive avait désiré ou sollicité de faire ce travail. Cette préférence l'irrita ; la colère lui dicta des pamphlets virulents et il jura de se venger contre tous les savants à qui il avait communiqué des documents et qui n'en parlaient pas dans leurs ouvrages. La haine lui troubla l'esprit et défigura son style ; il devint un écrivain pitoyable, excentrique, tout en restant un critique éminent. Il s'acharna contre de Bure (1) et Van Praët, employant à leur égard les mots les plus injurieux et les

(1) M. Alkan aîné a eu l'obligeance exquise — et nous l'en remercions, trop tard, hélas ! nous avons le regret d'apprendre sa mort, — de nous offrir la copie fidèle d'une lettre autographe inédite de l'abbé Rive, qui a sa place marquée ici :

A Monsieur Debure fils aîné, marchand-libraire à Paris, quai des Augustins.

10 mars 1781.

J'ai été très fâché, cher ami, de ne m'étre pas trouvé chez moi hier lorsque vous etes venu me voir. Comme j'étois engagé à diner au delà de la rue du Temple, je suis sorti de meilleur heure que lorsque les courses, que j'ai à faire, ne sont pas trop longues.

Si je n'étois obligé de rester chez moi demain, pendant toute la matinée, pour y recevoir trois savans du Nord qui veulent avoir avec moi une conférence sur l'origine de l'imprimerie et sur divers objets du droit naturel et d'antiquités littéraires, je serois passé chez vous pour vous dire de vive voix ce que je pense sur ce que vous avez eu la bonté de m'écrire. Je ne puis que vous le marquer. Je vous le dirai dans la première entrevue que nous aurons. Tout ce dont je vous prie d'etre persuadé c'est que je ne m'opposerai jamais au succès de votre négociation. Jeudi et vendredi prochain, je ne serai pas libre ; ces deux jours

plus grotesques. « Le gros Guillaume (de Bure) en a-t-il « assez ? Ne faut-il pas être un homme indigne d'éclairer « le public, en affectant, dans le dernier catalogue, une « réticence assez damnificative aux acquéreurs? Mais lais- « sons Guillaume brouter à son aise dans le pré de la « Guillaumonde. » Ainsi s'exprimait-il quand eut paru le catalogue de la bibliothèque du duc de La Vallière (1783), un excellent travail qui rendit des services aux chercheurs. Et il avait la prétention d'être un écrivain correct et élégant! Il modéra un peu sa pétulance et publia quelques opuscules assez raisonnables (1), mais les vapeurs bouillantes de son cerveau devaient éclater un peu plus tard et produire l'effet d'un volcan.

Il s'était attaché à un ouvrage sur l'histoire de la calligraphie, depuis sa renaissance au dixième siècle jusqu'à la découverte de l'imprimerie. Il avait rassemblé, après de grandes recherches, les manuscrits qui démontraient le mieux les progrès et les variations de la calligraphie, et il avait fait graver, sous ses yeux, l'écriture et reproduit scrupuleusement les dessins et les couleurs des peintures.

je les dois non aux lettres mais à mon état. Il est de notoriété de fait que pendant treize ans que je suis resté chez feu M. le duc de La Vallière, on m'a toujours vu disparoître ces deux jours depuis 8 heures du matin.

Je vous embrasse, cher ami, *corde et animo*,

L'abbé Rive.

(1) *Ode sur la naissance du Messie,* Paris, 1780, in-8.— *Ode sur l'abolition de la servitude en France, avec des notes critiques,* id. 1781, in-8, réimprimée sous ce titre: *Ode sur la liberté naturelle et politique, pour servir à la Déclaration des droits de l'homme; seconde édition adaptée au temps présent. A Eleuthéropolis chez Agathophile,* 1789, in-8, 16 p. — *Explication des six figures du Sépulcre de Cestius, avec des notes critiques. A Paris, chez Didot,* 1783, in-fol.; reproduite sous le titre d'*Histoire critique de la pyramide de Caius Cestius, avec une dissertation sur le sacerdoce des septemvirs épulons,* id. 1787, gr. in-fol. — *Diverses notices calligraphiques et typographiques pour servir d'essai à la collection alphabétique de notices de manuscrits de différents siècles et de notices typographiques de livres du* XV[e] *siècle. Paris, chez la V[e] Vallade,* 1785, in-8, 16 p. — *Notice sur le traité manuscrit de Galeatto Martio, intitulé: De Excellentibus,* id. 1785, in-8.

Il avait fait choix de vingt-six manuscrits parmi plus de douze mille qu'il avait examinés. Il publia un spécimen de son travail sous le titre de *Prospectus d'un ouvrage proposé par souscription* (1). Vingt-six planches in-folio, coloriées d'après les originaux, parurent avec un titre portant: *Essai sur l'art de vérifier l'âge des Miniatures peintes dans les manuscrits, depuis le* XIVe *siècle jusqu'au* XVIIe. L'abbé Rive devait donner aux souscripteurs une notice explicative de chaque planche. Le prix de la souscription avait été fixé à 2,550 francs environ l'exemplaire. L'explication des figures ne fut pas imprimée (2). Au nombre de ces planches, l'on remarquait celle qu'il avait tirée des Heures de Pierre de Luxembourg, provenant de la maison d'Urfé, et qui « représente l'enterrement de ce « bienheureux cardinal, porté en terre, selon le rit « romain, par quatre frères des quatre ordres mendiants, « et la vue de l'église des Célestins d'Avignon où il est « inhumé. Son convoi n'est suivi de quatre torches, selon « son testament et selon une épigramme latine qui a été « faite là-dessus. »

Une attaque d'apoplexie atteignit l'abbé Rive le 17 août 1786. Cet accident le rendit incapable d'achever l'ouvrage sur les Miniatures. Le roi Louis XVI avait été l'un de ses souscripteurs : en voyant les planches sans texte, il s'en plaignit à Campan, secrétaire du cabinet de la reine, et le pria d'écrire à l'abbé Rive pour le lui réclamer. Celui-ci répondit le 30 mars 1787 : « Vous me parlez des ordres « que vous avez reçus des augustes souscripteurs qui ont « daigné favoriser mon Essai sur l'art de vérifier l'âge « des Miniatures, de me demander le texte des planches « que vous avez entre les mains. Vous ne pouviez m'en « intimer de plus respectables et de plus imposans. Mais

(1) Paris, Didot l'aîné, 1782, in-12, 70 p.

(2) Le seul exemplaire connu ayant un texte manuscrit et l'explication des figures (par l'abbé Rive) fut vendu à Londres 1,417 fr. 50 (1790). Il était sur peau de vélin et a fait partie de la collection de M. Paulin Paris.

« vous ignorez où mon pauvre corps se trouve. J'ai « presque tout le côté droit paralysé depuis le 19 août « 1786. Ma tête est libre ; elle l'a toujours été depuis le « premier instant de mon accident. Je veux tout finir « avec un secrétaire et un faiseur de recherches qui tra- « vailleroient sous ma direction ; mais je n'ai que douze « cents livres de rente viagère, et je suis soumis à l'intérêt « de deux mille livres tous les ans pour les divers emprunts « que j'ai faits pour me donner tous les livres dont j'ai « besoin.

« Les Etats de Provence viennent de me faire l'honneur « de me mettre à la tête d'une bibliothèque de soixante « mille volumes qui leur a été léguée. Ils m'ont accordé « deux mille livres d'émolumens et quatre cents livres « pour mon chauffage. Les émolumens payeront chaque « année les intérêts de ma dette ; mais dans les seize « cents livres qui me resteront trouverai-je de quoi payer « tous les bras qui sont nécessaires à mes infirmités et à « mon travail ?

« Voilà, Monsieur, des raisons plus que suffisantes « pour justifier mon retard, et si je ne suis pas assez « heureux pour recouvrer ma santé, je ne peux vous dire « dans quel tems vous aurez le discours que vous me « demandez. Ma maladie m'a déjà coûté plus de six mille « livres, et ce fonds étoit destiné à son impression.

« Il seroit peut-être indiscret, Monsieur, de vous prier « d'intéresser mes augustes souscripteurs à secourir par « quelque bénéfice, ou quelque pension, un homme de « lettres, prêtre, âgé, dont les longs travaux en biblio- « graphie ont peut-être mérité quelque célébrité dans le « monde savant (1). »

(1) Communication due à l'obligeance de M. Le Roi, bibliothécaire de Versailles.

III

Un des plus illustres collectionneurs provençaux, le Marquis de Méjanes, venait de mourir à Paris, le 5 octobre 1786. Il avait légué sa riche bibliothèque aux Etats de Provence, à la condition qu'elle serait ouverte au public dans la ville d'Aix. Il fallait à la tête de cet établissement un bibliothécaire instruit : l'abbé Rive, « le redoutable « Ajax flagellant de la gent bibliographique », — ainsi l'appelle Dibdin, — fut choisi pour l'arrangement et la conservation de ce dépôt, sur la proposition que lui en fit, à Paris, M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, et président des Etats. La réalisation de ce legs souleva des difficultés qui empêchèrent longtemps l'abbé Rive d'être installé dans ses fonctions. Les obstacles influèrent sur sa mauvaise humeur et lui rendirent odieux les deux ordres privilégiés qui s'opposaient aux frais de construction des bâtiments de la bibliothèque.

Il intervint dans les débats qui s'agitaient à l'Assemblée générale des Communautés de Provence et dans celle des Procureurs du pays, pour résoudre les conditions du don. Le tiers-état demandait avec raison que la noblesse et le clergé contribuassent aux frais et il en fit la condition sans laquelle il renonçait au legs. L'avocat Bouche, prenant la défense des petits, disait dans un mémoire imprimé(1) qu'il désirait, comme citoyen, que la bibliothèque ne fût pas « construite pour le lustre d'une seule ville, aux « dépens des pauvres, des gens de la campagne et de tous « ceux qui ne savent pas lire ». L'abbé Rive critiqua violemment ce mémoire et appela l'auteur un « causidique déclamateur ». Il réclamait à l'administration, en sus de ses appointements, des indemnités pour son déplacement

(1) *Mémoire sur la Bibliothèque du Pays.* 1788, in-8, 27 p.

et pour le transport de sa bibliothèque particulière. Il voulait encore diriger seul et choisir lui-même ses coopérateurs. Ces propositions furent mal accueillies; l'administration se réserva de lui donner un adjoint qu'elle nommerait.

Venu à Aix, vers le milieu de l'année 1787, — « tenant un fouet d'une main et un miroir de l'autre », — ainsi le représente Dibdin, — l'abbé Rive soumit à l'administration un *Mémoire* (manuscrit) *sur la nécessité de l'érection prochaine de la Bibliothèque et de la réforme des opérations qui contrarient la proximité de cette érection.* N'obtenant pas l'accueil qu'il en attendait, et pressé de prendre possession de la place à laquelle il avait été appelé, il éclata en injures contre tous ceux qui entravaient l'ouverture de la Bibliothèque de Provence. Sa malignité s'exerça d'abord sous un nom usurpé, dans sa *Lettre de Monseigneur l'Archevêque d'Aix à Monseigneur l'Archevêque de Narbonne* (1), signée: *Jean de Dieu Raymond*, prénoms de M. de Boisgelin; pamphlet incisif dirigé contre ce prélat, qu'il nomme le « mitrophore », et contre les habitants d'Aix, « nation saltimbanque, dit-il, peuple « de singes qui gambade au son des tambourins ». Il eut son mot contre le président de La Tour (2). Enfin, il foudroya MM. de Crouseilhes, de Boisgelin et de Bausset (3), les administrateurs du pays (4), les Chartreux et les Domi-

(1) S. L., 1789, in-8, 48 p. Très rare opuscule.

(2) *Le Robin de l'Hellespont aux pieds du trône.* 1789, in-8, 5 p. — *Le Repentir ou Confession d'un Robin de l'Hellespont à un ex-jésuite du Japon,* 1789, in-8, 7 p. — *Lettre de M. le chevalier de Saint-P... auteur du Repentir...*, id., 3 p. in-8.

(3) *Lettres violettes et noires ou anti-épiscopales et anti-grand-vicariales, pour servir de supplément aux deux histoires modernes par l'ex-oratorien Papon et par le jurisconsulte Bouche, touchant les administrations de Jean de Dieu de Boisgelin, archevêque d'Aix, et d'Emmanuel de Beausset-Roquefort, évêque de Fréjus. A Dicaïopolis, chez Agathon Eleuthère,* 1789, in-8, 96 et 2 p.

(4) *Lettres purpuracées ou Lettres consulaires et provinciales, écrites*

nicains d'Aix (1), et tous ses adversaires de Paris et de la Provence (2). Cette polémique vertigineuse et échevelée ne pouvait hâter les affaires de la bibliothèque Méjanes. Elle rendit l'abbé Rive redoutable et détestable. L'administration tenta d'acheter son silence en lui offrant un sacrifice annuel ; mais il tenait à l'emploi de bibliothécaire et il avait formé le projet de vendre à la ville d'Aix sa collection particulière et ses propres ouvrages inédits.

« On repoussa ses propositions ; on lui coupa les vivres, « dans toute l'acception du mot ; non que l'on mît en « doute ses talents et ses connaissances, mais parce qu'il « s'était fait des ennemis de tous les administrateurs de « la province. On trouve dans un registre manuscrit de « la bibliothèque de Marseille, intitulé : Journal de cor- « respondance des Procureurs du pays en 1789, une « réponse adressée à l'abbé Rive par M. Roman Tributiis, « alors assesseur d'Aix, qui se termine par cette phrase : « — Enfin, vous demandez votre logement pour cette « année, et le vœu des Etats a été précisément de suspendre, « pour cette année, vos appointements et votre logement. Je « ne puis que déplorer leur aveuglement que j'ai vu prêt « à se porter jusqu'à l'excès de barbarie de répudier la

contre les consuls d'Aix et Procureurs du pays de Provence. A Dicaïopolis, 1789, in-8, 117 p.

(1) *La Ligue monachale ou anti-eleemosynaire. A Charitopolis, chez Jehan le compatissant*, s. d., in-8, 74 p.

(2) *La Chasse aux bibliographes et antiquaires mal advisés, suivie de beaucoup de notes critiques sur l'histoire de l'ancienne typographie et sur diverses matières bibliologiques et bibliographiques, ainsi que de plusieurs éclaircissements sur la réformation des lettres en France, sur diverses parties de son droit public et de celui de la Provence concernant principalement les affaires présentes, c'est-à-dire la contribution commune des trois ordres aux charges publiques de l'Etat, concernant la manière très reconnaissante, très loyale et très juste dont son administration se conduit par rapport à la bibliothèque que M. le Marquis de Méjanes lui a léguée, et envers son premier bibliothécaire qui, sur ses fortes instances, a bien voulu sacrifier le séjour de Paris à son désir, par un des élèves que M. l'abbé Rive a laissé dans Paris. A Londres, chez N. Aphobe*, 1789, 2 vol. in-8, ouvrage curieux devenu très rare, n'ayant été tiré qu'à 200 exemplaires

« Bibliothèque (1). » L'abbé Rive revient encore sur la question de ses honoraires et il se plaint du retard que l'on met à les lui payer (2) : il n'avait donc pas renoncé à son poste à la fin de l'année 1788, comme l'assurent plusieurs écrits locaux imprimés.

La Révolution troubla ses idées philosophiques et politiques. Son esprit surexcité jeta des éclairs incendiaires. Il entraîna la jeunesse, et surtout la classe des paysans, leur inculqua ses passions effrénées, menaçant les administrateurs des fureurs de la populace. Il se rendit injuste à l'égard de personnes respectables. Il eut encore des moments de calme et de raison, tandis que les Etats de Provence étaient agités par les débats de la Constitution provençale expirante et par le grave sujet de la convocation aux Etats-Généraux pour l'élection des députés.

L'érudit n'était pas alors dominé par le démagogue forcené. Il revenait à ses travaux favoris, aux recherches qui établirent sa réputation de savant universel. Il était redevenu en harmonie avec son caractère privé, doux, aimable, bon, affectueux même avec son serviteur (le seul qu'il eût, il le garda pendant vingt-quatre ans), et d'une probité scrupuleuse. L'orgueil littéraire, joint à ses infirmités corporelles, le perdit. Son âme fut pourtant sensible aux sentiments les plus élevés, et, chose remarquable, au milieu de ses fureurs, l'abbé Rive conserva le respect et la pratique de la religion. Il ne craignait pas d'avancer en

(1) Voy. *L'abbé Rive et ses Manuscrits*, par R. R. Paris, Léon Techener, 1872, in-8.

(2) *Mémoire présenté en manuscrit par l'abbé Rive, bibliothécaire en chef des anciens Etats de Provence, le 30 juillet 1790, aux Messieurs du Directoire du Département des Bouches-du-Rhône, imprimé aujourd'hui avec une légère correction d'environ trois mots peu essentiels et avec addition des différentes notes, et présenté de nouveau par le même à tous les honorables Membres du même Département. A Aix, frères Mouret*, 1790, in-8, 19 p. — *Lettres de l'abbé Rive à MM. les Commissaires des trois Départements de l'ancienne province de Provence. A Philadelphie* (Aix), *chez les frères Philantropes* (Mouret), *en février 1791,* in-8, 76 p.

public, « contre une foule de politiques modernes, que « l'athée ne sçauroit être ni bon citoyen, ni même le « paroître. » Il avait un grand courage et un patriotisme ardent.

De ce temps datent trois écrits remplis de vues utiles et bourrés de notes savantes : *De l'organisation d'un Etat monarchique ou Considérations sur les vices de la Monarchie française et sur la nécessité de lui donner une Constitution* (1) ; *L'accomplissement de la Prophétie politique faite en 1772, ou les vrais principes du gouvernement dans les corps politiques, contre les erreurs et les bassesses des Nomoclastes ou briseurs des lois ; composés en février de 1772 et imprimés pour la première fois en octobre de 1789, par M. L. R.* (2). Cet opuscule traite de la destruction légale des Parlements. *Lettre vraiment philosophique à l'évêque de Clermont sur les différentes motions qu'il a faites dans notre Auguste Assemblée nationale, depuis la fin de septembre dernier jusqu'à présent, dans laquelle on trouvera la discussion critique de plusieurs autres motions de divers honorables membres et le cura ut valeas du sacerdotisme présent* (3) ; elle est curieuse. Divisée en 142 traités, cette lettre comprend, entre autres chapitres, les suivants : contre la fonte de la vaisselle et des bustes d'église ; soin des pauvres dans les premiers temps de l'Eglise par la vente de son argenterie ; volerie des vases sacrés par des évêques des ve, vi^e^ et viie siècles ; vaisseaux de verre et d'étain suffisants pour le culte d'autrefois ; orgie de plusieurs prélats très scandaleux et très fastueux ; crosse de bois, évêque d'or, et chevalerie d'athées de tous les Etats.

(1) 1789, in-8, 136 p. Il y a trois éditions de la même année.

(2) *A Nomopolis, chez Aristotechne*, 1789, in-8.

(3) *A Nomopolis, chez le compère Eleuthère*, 1790, in-8.

IV

La lutte se préparait : le grand athlète des assemblées provençales, Mirabeau, avait paru avec éclat et l'enthousiasme du peuple le suivit dans ses apostrophes contre les ordres privilégiés. On a dit : « L'abbé Rive servit d'ins« trument à Mirabeau sollicitant les suffrages du Tiers. » Dès lors, méconnaissant ses combats contre le philosophisme, l'âme même de la Révolution, abandonnant la critique littéraire et l'érudition, notre abbé n'eut plus aucun sens de la modération et des convenances. Il dépassa les bornes et se plaça au-dessus des plus exaltés : le démagogue avait jeté le masque. Plein de mépris pour l'autorité, il s'acharna avec une colère boursouflée contre tous les corps constitués. Il voulait dominer partout et imposer ses idées démagogiques. Au moment de la chute du Parlement, il lança des écrits insensés, frémissants de vengeance, vrai cloaque d'un esprit dissolu.

Après le discours de l'avocat Pascalis, son ennemi implacable, il eut le triste courage de dénoncer ce défenseur des anciennes libertés provençales comme le chef d'une conjuration contre la Constitution. Il le traita de monstre, de traître, d'incendiaire, de scélérat, d'exécrable, de forcené, d'abominable conjuré, de fameux énergumène. Il avait juré sa perte : il y réussit. L'abbé Rive convoqua les paysans de la ville et de la banlieue d'Aix dans l'ancienne église des Bernardins (31 octobre 1790) ; il donna à cette assemblée le nom de *Vénérables Frères anti-politiques, c'est-à-dire des hommes vrais, justes et utiles à la Patrie :* c'était le club des anti-politiques ou des Bernardins, dit club des paysans, qui semait l'agitation, c'était la forteresse d'où l'abbé Rive dirigeait ses projectiles(1)

(1) *Lettres des Vénérables Frères anti-politiques et de l'abbé Rive, présen-*

contre tous ses ennemis, et il en eut beaucoup. Le discours de Pascalis était le point sur lequel il voulait porter ses coups (1). Les têtes étaient chaudes. Le club des Amis de la Constitution, partageant les vues des « Vénérables anti-politiques », se coalisa avec eux pour faire brèche à un nouveau club qui venait de se former sous le nom de Société des amis de la religion, de l'ordre et de la paix, et qui était « le réceptacle des ennemis de la Constitution ». L'abbé Rive accepta la coalition à la condition expresse qu'on arrêterait Pascalis et qu'on empêcherait « l'assemblée « du nouveau club, fallût-il verser le sang pour y par- « venir ».

Le 30 novembre 1790, les anti-politiques enjoignent aux officiers municipaux de poursuivre l'affaire de Pascalis. On crie dans les rues : « Ouf, ouf, les aristocrates, « à la lanterne, *foou toutei leis esgourgea.* » Les événements tournent au drame ; grâce à la force armée, un massacre est évité. L'abbé Rive eut l'audace d'accuser Pascalis d'être l'auteur ou l'inspirateur du mouvement. Réunissant chez lui les députés des deux clubs, au nombre de vingt, il leur inspira « d'aller enlever l'incendiaire « Pascalis de la campagne enragée où il s'était retiré ». Il ajoute à cette dégoûtante inspiration : « Mon excitation

tées à MM. les Commissaires du Roi dans le département des Bouches-du-Rhône, avec une autre lettre du même abbé Rive, aux mêmes commissaires, suivie de la lettre écrite à Camille Desmoulins. A Nosopolis (Aix), *chez les Frères de la Miséricorde* (Mouret), 1790, in-8, 44 p. — *Lettre au célèbre Camille Desmoulins sur l'inscription en faux, qu'il a glissée à la page 483 de son n° XXIV, contre une assertion de Pline le naturaliste, touchant le changement de sexe, suivie d'un post-scriptum sur deux décrets très peu pressants de la séance du 8 mai au soir, dans notre auguste Assemblée Nationale.* 1790, in-8, 15 p. — *La Chasse aux Anti-Bayard, Anti-Alphane et aux Mitrophores, par M. le chevalier de Saint-Près-Verprès. Imprimé à Verprès, chez Nicolas Aphobe et Cie,* 1790, in-8, 61 p. — *L'illustre patriote ou Necker au grand jour, par Saint-Près-Verprès, Aix, P. J. Calmen,* 1790, in-8, 14 p.

(1) *Protestation des hommes de loi, membres de la Société des Amis de la Constitution séante à Aix, contre les discours anti-constitutionnels du sieur Pascalis. Aix, Ve André Adibert,* 1790, in-8.

« fut suivie du plus grand succès ; quatre heures après,
« ce scélérat fut enlevé de l'horrible manoir où il se faisoit
« garder par une cinquantaine de paysans de la cam-
« pagne. »

L'infortuné Pascalis fut arrêté, garrotté comme un galérien, puis conduit dans un cachot de l'hôtel de ville d'Aix. Impatient d'arriver au jugement de sa victime, et dans la crainte de voir les juges du district s'apitoyer sur le sort de Pascalis, l'abbé Rive avait demandé leur destitution ; il fit plus : s'érigeant en tribunal, il prononça la sentence et l'exécuta.

Dans la soirée du 13 décembre 1790, il fit répandre dans Aix sa *Lettre des Vénérables Frères anti-politiques, c'est-à-dire des Hommes vrais, justes et utiles à la Patrie, à M. le Président du département des Bouches-du-Rhône, appelé Martin fils d'André, antérieure à l'incarcération du scélérat Pascalis, suivie d'un post-scriptum qui a été écrit après cette incarcération* (1). « Rappelez à votre dépar-
« tement, — écrivait-il, — que la Patrie est le Christ qui
« est venu séparer l'homme de son père, la fille de sa
« mère, et la bru de sa belle-mère. Dites-lui avec la plus
« grande force, que celui qui aime son père et sa mère,
« ses parens et ses amis, plus que la Patrie, n'est qu'un
« monstre indigne d'elle.

« Il ne faut pas, Monsieur le Président que votre
« département tergiverse en faveur des coupables de lèse-
« nation. Il n'y a à conserver dans le nouvel Empire
« François que de vrais citoyens et d'excellens patriotes.

« Tout homme, quel qu'il soit, par quelques grands
« travaux qu'il puisse s'être distingué, s'il devient un
« jour l'ennemi de la Patrie, il doit lui faire le sacrifice
« de sa tête sous une lanterne.

(1) *A Aix, de l'Imprimerie des Vénérables Frères Anti-politiques, vrais foudres des Pascalis et de tous les Anti-nationaux, ce 13 décembre* 1790, in-8. 30 p.

« Mais l'incendiaire Pascalis a-t-il pour lui des travaux « de distinction ? Que celui qui le prétendra se montre en « public.

« Pascalis est pris et mis aux fers ; le peuple a le droit, « nonobstant toutes les iniquités et les illégalités qui « avaient été faites en sa faveur, de le saisir et de le traduire « devant l'auguste Assemblée Nationale comme criminel « de lèse-Nation.

« Il faut ordonner, Monsieur le Président, à la Munici- « palité de faire quatre inventaires de la correspondance « sanguinaire qu'on lui a saisie (dont l'un sera pour le « peuple). Celui-ci sera imprimé au nombre de 3,000 exem- « plaires avec l'infernal discours prononcé sur la fin de « septembre dernier, sur la fosse ouverte à l'ancien Parle- « ment désastreux que ce pauvre peuple avait ici, par cet « exécrable mortel que le peuple tient aussi sur sa fosse, « ainsi que l'interrogatoire que ce scélérat a prêté devant « nos odieux Municipaux.

« Il faudra, Monsieur le Président, que vous fassiez « préparer des fonds pour la traduction de ce monstre « aux prisons de l'abbaye. Il sera conduit à Paris sur un « carabas, couvert de toile cirée. »

Le lendemain, 14 décembre, Pascalis fut pendu par la populace à une lanterne, sur le cours d'Aix, et l'abbé Rive de dire cyniquement qu'un « beau support venait d'être « mis à une lanterne », et de propager l'écrit intitulé : *Aristocrates pendus à Aix. D'André verse des larmes sur leur sort* (1). Cette action de l'âme la plus vile fut bientôt oubliée. Assuré de l'impunité, ce forcené provoqua encore les corps administratifs (2), traquant les magistrats avec

(1) Marseille, Mossy, 1790, in-8, 8 p.

(2) *Les Décuirassés, ou les trois corps administratifs d'Aix, prétendant faussement et très mal à propos ne pouvoir être attaqués devant les tribunaux sans un décret préalable du Corps Législatif.* Marseille, 1791, in-8. Dans un *Extrait des registres des délibérations de la Société des Anti-politiques* (in-8, 8 p.), il déclarait « qu'il se moquait des Corps administratifs ».

la rage d'une bête fauve. Il triomphait. Il était heureux d'avoir fait courber la tête des aristocrates, vantant partout ses vertus et exaltant son patriotisme. Sa plume devenait plus féconde en injures : il rugissait.

« En quelque tems et sur quelques lieux qu'on puisse « tomber, on me trouvera toujours sous le bouclier de la « vérité et de la justice, et sous les lauriers de l'honneur « et de la gloire. Quand j'ai recours contre les scélérats « au glaive de la vengeance, c'est toujours à découvert et « sous ma plume que je le montre. Qu'a-t-on pu contre « mon austère et intègre vertu ? Qu'a-t-on pu encore « contre une réputation qui, du côté de l'ordre littéraire « et de l'ordre patriotique, bravera tous les siècles ! (1) » Quel homme et quelle débauche d'imagination ! Au plus fort de ses divagations politiques, pour donner le change et affermir sa popularité auprès de ses « vénérables frères (2) », — se ménageant sans doute des suffrages pour arriver à la députation, — l'abbé Rive publiait encore un ouvrage très curieux, bien que détestable par rapport aux éloges qu'il s'y donne (3), et correspondait avec Camille Desmoulins (4).

(1) *Lettre de l'abbé Rive aux vrais Amis de la Constitution établis à Aix, imprimée le 3 février de l'an 1791, chez les Frères Anti-politiques, les vrais amateurs de la vérité, de la justice et de l'utilité patriotiques,* in-8, 16 p.

(2) Il se donnait comme « l'Ange tutélaire des Anti-politiques », dans sa *Lettre à MM. les Commissaires du Pouvoir exécutif.* Aix, 14 janvier 1791, in-8.

(3) *Chronique littéraire des ouvrages imprimés et manuscrits de l'abbé Rive, des secours dans les lettres que cet abbé a fournis à tant de littérateurs françois ou étrangers de quelque rang et profession que ce soit ; de la confiance dont divers illustres amateurs l'ont honoré en lui remettant divers ouvrages très savants à faire imprimer, avec ses corrections et ses notes, et des jugements que divers journaux françois aussi, ou étrangers, ont porté sur ses ouvrages. A Eleuthéropolis* (Aix), *de l'imprimerie des Anti-Capet, des Anti-Jean de Dieu, des Anti-Pascalis, des Anti-redoutables fléaux de la régénération françoise et de la vraie liberté nationale* (Mouret frères). *L'an second du nouveau siècle françois* (1790), in-8, 233 et 12 p.

(4) *Lettre de l'abbé Rive à son très cher et très illustre ami Camille Des-Moulins, sur l'extirpation du Fanatisme créé par les despotes depuis*

V

Les événements d'Aix, certainement provoqués par l'abbé Rive, ne pouvaient laisser l'Assemblée Nationale indifférente. D'ailleurs, il fallait se prononcer sur le sort des prisonniers, membres du nouveau club foudroyé par l'abbé. Elle envoya trois commissaires civils sur les lieux et des troupes de ligne, à l'effet d'assurer l'ordre et d'informer sur les faits. L'innocence des accusés s'imposa. Le 21 mai 1791, le député Lapparent, au nom du Comité des recherches, présentait son rapport et concluait à l'acquittement de ces malheureux : « les moyens criminels dont « on les accusait, la loi ne devait pas les supporter et ils « n'étaient pas prouvés. La terreur avait enchaîné les « organes de la loi ; elle fut muette. Et celui qui a provoqué « ces sanglantes exécutions, celui qui tous les jours égare « le peuple en prêchant le partage des terres et le refus « des impôts, cet homme n'est pas poursuivi ! »

Tandis que ces paroles étaient prononcées à l'Assemblée Nationale, l'abbé Rive était décrété de prise de corps par les juges qu'il avait voulu supprimer. Il se réfugia à Marseille, et, comme la vipère cachée sous la feuille, — rampant, — il lançait son venin contre le Directoire des Bouches-du-Rhône. Le garde des sceaux lisait à l'Assemblée (21 août 1791) une lettre de ce Directoire qui prouve combien peu honorable était la conduite politique du bouillant abbé : « Une main coupable et cachée nous « poursuit. L'abbé Rive présente notre administration « comme le réceptacle de l'aristocratie. Le greffier de « Velaux avait exigé 9 livres d'un citoyen pour l'extrait « d'une délibération ; pour le bonheur du peuple, nous

que le Despotisme s'est perché sur les Thrônes. A Eleutéropolis, chez N. Aphobe, ce 31 mars 1791, in-8, 27 p.

« avons fait ordonner la restitution de ce surexigé. L'abbé « Rive a fait de cet acte de justice le sujet d'un libelle « contre notre Directoire ; nous avons rendus publics les « motifs de notre dénonciation. Le mémoire de l'abbé « Rive (1), sous le nom des officiers municipaux de Velaux, « n'a pas fait l'effet coupable qu'on en attendait ; on nous « a fait dénoncer alors par ces mêmes personnes au club « de Marseille. »

Croyait-il agir dans l'intérêt du peuple et était-il de bonne foi? Les surexcitations de son cerveau sembleraient favoriser cette supposition ; il avait un amour violent pour la classe populaire et il se crut un martyr de la liberté ; il se pose comme tel dans son dernier écrit : *Au très intègre et très respectable tribunal judiciaire de Marseille ; l'abbé Rive, martyr de la liberté nationale et des nouvelles loix de l'Empire François* (2).

Les vapeurs électriques concentrées dans sa cervelle devaient éclater et le foudroyer : l'abbé Rive mourut d'apoplexie, à Marseille, le 20 octobre 1791. Sa bibliothèque particulière, composée d'ouvrages rares et de singularités bibliographiques, fut vendue dans cette ville. On lit dans la notice qui précède le catalogue de ses livres : « Il ne nous appartient pas de juger cet homme célèbre. « Il nous suffira de dire qu'il avoit de grands talents que « l'Europe lettrée connoissoit, et qu'il le savoit mieux « que tout le monde ; qu'il eut beaucoup de correspondants « et quelques amis, beaucoup de rivaux, de détracteurs

(1) *Défense de la commune, du maire, de l'officier municipal et du greffier de Velaux contre les surprises des plus insignes malévoles faites au district administrationnel d'Aix, et par celui-ci au Directoire du département des Bouches-du-Rhône, suivie des pièces justificatives, par les Vénérables Frères anti-politiques et leur chef, de la même ville.* Aix, Mouret frères, 1791, in-8, 15 p. — *Lettre de l'abbé Rive à son très cher ami et très vénérable vice-Président des Anti-politiques, pour servir de préliminaire justificatif à la Défense. . , suivie de pièces justificatives de la commune et des officiers municipaux de Velaux,* id. in-8, 32 p.

(2) Marseille, chez H. Brébion, 1790, in-8, 55 p.

« et d'ennemis. Il vécut avec les grands qu'il n'estima « jamais, précisément parce qu'il les connut. Il vint « mourir avec le peuple qu'il aimoit et qui l'aima. La « postérité lui assignera la place qu'il doit occuper ; sera-« t-elle parmi les grands hommes, ou dans la classe des « hommes singuliers ? La question est ajournée à trente « ans (1). »

L'abbé Rive n'appartient à aucune de ces deux classes d'hommes : ni grand, ni singulier, il fut un critique habile, savant, un écrivain médiocre, et il est resté *le dogue* du duc de La Vallière. Ses manuscrits suivirent le sort de sa vie agitée. Le docteur Achard en avait été le dépositaire dans le but de les faire acquérir pour la bibliothèque de Marseille et d'en publier quelques-uns (2). Ce projet ne s'étant pas réalisé, l'héritier de l'abbé Rive, Morénas l'orientaliste, les fit transporter à Paris. Le célèbre bibliothécaire de lord Spencer, Thomas Dibdin, voulut les acquérir en 1820 ; il en trouva le prix trop élevé. Ils furent offerts à la bibliothèque de la Chambre des députés, au prix de 8,000 francs. En 1833, M. Floret, préfet du Var, parent de l'abbé Rive, ou de son héritier, en proposa l'achat à la ville de Marseille. Enfin la Bibliothèque royale les obtint vers 1837, avec la collection des lettres autographes écrites par les savants de l'Europe au terrible abbé. Mais ces manuscrits, ayant ainsi voyagé, ont nécessairement été éparpillés. Feu Barjavel, parent de l'abbé

(1) *Catalogue de la bibliothèque des livres de feu l'abbé Rive, acquise par les citoyens Chauffard et Colomby, mis en ordre par C. F. Achard, D. M. M. Marseille, Rochebrun et Mazet,* 1793, in-8, XVI-157, 128 et 64 p.

(2) Il publia une *Notice d'un manuscrit de la Bibliothèque du Duc de La Vallière, cité au tome second de son catalogue, sous le numéro 2768, par feu l'abbé Rive.* (*Le Roman de fortune ou les cinq livres de la Consolation de la philosophie de Boèce, mis en rimes par un Jacobin de Poligny en Bourgogne*). Marseille, J. Achard, s. d., in-4, 18 p. ; et peut-être encore la *Dissertation sur un recueil de Lettres originales, au nombre de 74, écrites de la propre main de Henri IV, Roy de France et de Navarre, à M. de Bellyevre chancelier de France,* s. l. n. d., in-8, 15 p. avec fac-sim.

Rive, en avait recueilli plusieurs et il collectionnait sa correspondance.

La quantité de notes, de dissertations laissées par l'abbé Rive (1), atteste une variété de connaissances peu commune. Il joignait à l'exactitude, la profondeur. Quand il traitait un sujet d'érudition, il l'épuisait. Il a fouillé, analysé, comparé, dans cent mille volumes au moins. Les matières les plus difficiles et les plus inattendues étaient abordées, telles que l'invention de la peinture à l'huile, la pourpre des anciens, le cinabre des anciens et des modernes, les couronnes conviviales, l'établissement du jeûne des Quatre-Temps, les vaisseaux aérostatiques, les monts ignivomes et les tremblements de terre, la bibliographie des livres français en prose et en vers, depuis le douzième siècle, des livres italiens, des bibles latines du quinzième siècle, des sciences et des arts, des livres pour et contre les femmes, des livres sur l'art de voyager, sur l'art d'apprendre aux muets et aux sourds. Il faudrait des pages pour ne citer que les titres de l'immense travail du plus malin et du plus sagace des bibliographes français.

Robert REBOUL.

(1) Voy. *Notice des ouvrages imprimés et manuscrits de l'abbé Rive* (par Morénas). Paris, Gueffier (1817), in-8, 23 p.

UN BOURGUIGNON ET UN ORLÉANAIS

ÉRUDITS AU XVIIe SIÈCLE

LETTRES INÉDITES

DE

B. DE LA MONNOYE A NICOLAS THOYNARD

DE 1679-1697

(*Suite.*)

IV

(1) A Dijon le 21 décembre 1693.

Je ne sais, Monsieur, ce que vous penserez de mon procédé à votre égard. Vous me faites present d'un livre qui m'instruit et me divertit ; moi par reconnoissance je vous engage à une queste pénible de plusieurs volumes, et vous dérobe un temps que vous pourriez emploier à de meilleures occupations. Vous vous chargez cependant le plus obligeamment du monde de cette fatigue, et je suis fâché que votre diligence n'ait pas eu jusqu'ici un meilleur succès. Il est bien honteux pour Paris que la rareté des livres grecs y soit si grande. L'Hésiode d'Heinsius, l'Hieroclès de Péarson, et les poésies de Scaliger ne devoient

(1) Fol. 83.

pas, ce me semble, être si difficiles à trouver. Je compte pour un bonheur singulier la rencontre des conformitez de S. François, mais je désespére du Bandel et du Philelphe. Les Epîtres de ce dernier ne sont complettes que dans l'in folio, l'in quarto n'en contient pas la moitié. Le Straparole François n'est pas ce que je cherche, il me le faut italien ou il ne m'en faut point. Je suis surpris que le libraire à qui vous offrez six francs du Clémangis, et neuf du Postel, ne vous ait pas pris au mot, ces deux livres à quinze francs me paroissent bien paiez, je consens néanmoins que vous poussiez jusqu'a seize mais ce sera le non plus ultra. Vous direz au libraire que vous en avez écrit en province, et qu'on n'en veut pas donner davantage, qu'il profite de l'occasion. Vous me ferez plaisir de m'acheter la Vulgate in-4° ou de Vitré ou de Dezallier, vous marchanderez comme pour vous, et tout ce que vous ferez là dessus sera bien fait. Je ne sais si dans la liste que je vous ai envoiée j'aurai mis les *Capitoli* du *Bernia,* du *Casa,* du *Mauro,* etc. en deux volumes in-8 à Florence 1548. J'en ai le premier tome, mais je me résoudrois volontiers à prendre les deux s'ils se rencontroient. Je voudrois bien avoir aussi les quatrains de Pibrac en vers grecs par Florent Chretien, imprimez in-4° à Paris et in-16 à Lyon. Malheureusement c'est du grec, et par consequent vous ne le trouverez pas. Vous serez peut estre plus heureux à me déterrer le *Veteres grammatici* de Putschius in-4 Hanoviæ. Je ne prends pas garde qu'insensiblement je vous dresse un nouveau catalogue, et que c'est ici error novissimus pejor priore. Pardon, Monsieur, la bibliomanie m'emporte. Vous ne me dites rien du Lactance de *Mortibus Persecutorum* (1) j'en souhaite deux exemplaires. On me mande que le Dictionnaire de l'Académie paroist en 2

(1) L'édition du *de Mortibus persecutorum* qui parut à Utrecht en 1693 avec les *notæ* de *Gisber Cuper* (celles-ci voyaient le jour pour la seconde fois.) et de Baluze. Elle est ainsi indiquée par Brunet : « Lactantii liber de mortibus persecutorum, cum notis Steph. Baluzii : acced. variorum animadversiones, tam

vol. in fol. (1) et qu'on travaille à un troisième qui contiendra les termes des arts. Faites moi savoir, je vous prie, de quel prix sont ces deux premiers volumes, et si l'on ne peut pas les relier commodément en un. Vous me parliez ce me semble de ce Dictionnaire dans votre lettre précédente comme s'il étoit imprimé. Vous y repreniez

editæ quam ineditæ: recensuit, suis auxit, cum versionibus contulit Paulus Bauldri. Traj. ad Rhenum. *1692 seu 1693* in-8.

« Edition estimée. Les deux dates se rapportent à une seule édition dont on a changé le titre. »

(1) Voici ce que nous lisons, au sujet de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie,* dans un très intéressant travail signé Pellissier et intitulé: *Recherches sur les anciens Lexiques suivies de considérations sur les moyens d'améliorer les nouveaux dictionnaires,* publié par le *Bulletin* en 1836, 2e série, p. 119-138 et 167-181 : « p. 133. Ce fut en 1694 que l'Académie française publia le sien en deux volumes in-fol., et malgré plus d'un demi-siècle passé à la confection de ce travail, qui, selon la promesse de la docte compagnie, devait *porter la langue à sa dernière perfection, en traçant un chemin pour parvenir à la plus haute éloquence,* il fut bien loin toutefois de répondre à l'attente générale et de paraître le digne vocabulaire des chefs-d'œuvre dont s'illustrait alors la France. L'Académie avait disposé les mots par racines, en plaçant tous les dérivés et les composés sous les mots primitifs dont ils descendent, forme plus logique, mais d'un usage beaucoup moins facile que l'ordre alphabétique déjà consacré par Richelet, et surtout par Furetière, qui était en outre plus complet, et, de l'aveu même de Racine, pouvait lui être préféré. Aussi, dès son apparition, l'ouvrage de l'Académie devint-il l'objet de nombreuses critiques; la plus ingénieuse et la plus mordante fut d'en extraire les façons de parler populaires et proverbiales, et de les publier sous le titre de *Dictionnaire des Halles.* Par Artoud, *Bruelles,* 1696, in-12. L'Académie ne répondit pas et fit bien; mais elle ne profita point assez de ces critiques, et ce fut un tort. Cependant elle adopta la forme alphabétique dans sa seconde édition de 1718 .... »

Nous ne saurions omettre de mentionner les considérations, à notre avis, si justes au sujet de cette *première* édition du Dictionnaire de l'Académie publiées par *Charles Nodier* dans le Bulletin d'août 1835, 1re série, 1er article sur le *Dictionnaire,* p. 2 à 7. Avec quel plaisir et quel respectueux souvenir nous saluons le nom de cet aimable Conteur, de cet érudit de grand mérite, dans un travail destiné au *Bulletin du Bibliophile,* dont il fut un des premiers et des plus célèbres inspirateurs! (Voy. au sujet de Charles Nodier et de sa valeur littéraire une étude bien intéressante et bien juste du regretté M. Daniel Bernard publiée dans *Le Livre,* 1881, Bibliographie rétrospective, p. 83 à 87.)

Signalons aussi de Charles Nodier un très curieux article dans le *Bulletin d'octobre* 1835 sur les *Satires publiées à l'occasion du premier dictionnaire de l'Académie.*

l'ordre des mots qu'on y a rangez par racines à l'exemple du Calépin tel que nous l'avons aujourd'hui, du Trésor d'Henri Etienne et de son abrégé par Scapula. Cet ordre a son utilité, on s'y accoutume en peu de temps, et ce qu'il pourroit faire de peine a trouver la suite litérale des mots peut estre aisément réparé par une table alphabétique mise à la fin du Dictionnaire. Vous y condamniez l'orthographe de quoter. J'avoue que tout le monde écrit cotter ou coter. Cependant tout le monde aussi écrit *quote* partie, et partie *aliquote*, je ne vois pas grand inconvénient à écrire *quoter* comme on l'écrivoit du temps de Nicod et auparavant. Monet, Oudin et plusieurs autres écrivent *coter* et *quoter* indifféremment. *Quoter* représente mieux l'origine du mot, et l'autorité de l'Académie sera peut estre assez grande pour rétablir l'ancien usage. A l'égard de *ré-imprimer* je baise les mains à votre M. Cramoisy. Qui a jamais ouï dire qu'on *ré-imprime* un livre? L'usage est pour *rimprime* et je m'en raporte volontiers au Dictionnaire de l'Académie. Faites moi la grace de m'aprendre quelle ville c'est que TIANA, je ne connois que TYANA, il y en avoit deux, l'une, ville de Cappadoce et patrie d'Apollonius, l'autre ville d'Egypte, distinguées par Stephanus, mais écrites toutes deux par un Y. Il est vrai que dans l'Itinéraire d'Antonin de l'édition de Simler TYANA ville de Cappadoce est écrite TIANA, mais mal, comme il paroist par les éditions plus correctes de ce meme Itinéraire, telle que celle de Bertius (1). Je vous ai

(1) On sait que le Marquis de Fortia d'Urban a publié une nouvelle édition de l'*Itinéraire d'Antonin*, en 1845, Imprimerie royale, dans un volume in-4 contenant plusieurs autres *itinéraires*, notamment la *Table de Peutinger* et un choix des *périples grecs*. Cette savante édition de l'*Itinéraire d'Antonin* a été préparée par *Benjamin Guérard*. Il faut voir, sur la part prise par Guérard à cette édition, la *préface* même de l'ouvrage, et la *Notice* sur Guérard par M. *de Wailly*, p. 207, publiée chez Dumoulin en 1855, à la suite de la *Notice* de Guérard sur Daunou.

Le nom est bien écrit *Tyana (al. Dana) Klissessar ou Ketchhissar*, avec un *y* dans les sept mentions que renferme le volume. Seulement à la page 41

dit que le mot de *virevouste* étoit dans H. Etienne vous le troverez effectivement au chap. 37, p. 468, et au chap. 39 p. 520 de l'Apologie d'Herodote, imprimée l'an 1566. A l'égard de Rabelais, comme il y a longtemps que je ne l'ai lû, je ne puis vous marquer positivement les endroits où il a emploié ce mot. Je suis, Monsieur, tout à vous.

D. L. M.

A Monsieur

Monsieur Toinard conseiller du Roi en ses Conseils, rue Mazarine, chez Mr Desnoyers, devant l'épée Roiale.

A Paris.

(Itinéraire d'Antonin), une variante, *Tiana*, est indiquée en note, d'après le manuscrit 671 du supplément latin (Biblioth. Nat.) Dans la mention du *Périple du Pont Euxin*, anonyme A, nous trouvons, p. 399: Τύανα της Καππαδοκίας, πάλαι θόανα.

(1) Lacurne de Sainte Palaye (Glossaire, édit. Favre) donne les trois formes *Virevouste*, *virevoute* et *virevolte*, et comme on va le voir, deux exemples tirés de Rabelais précisément pas au mot *virevouste*.

« Virevouste. Voltes: « Picque son cheval des esperons et fait *virevoustes* emmy la place. » (*Percef*, V, f. 6.)

« Tous nobles cueurs adoncques firent raige
« De faire saulz, *virevoustes*, virades.

(J. Marot. p, 137)

« Virevoute: Les *virevoutes* ou tours de souplesse des Capucins et des « Cordeliers en art par un franc piéton ou troteur de leur ordre. » (Rab., II, p. 80).

« Virevolte: Tour et retour fait avec vitesse: au moulinet, a ce defendu, à « la *virevolte*. (Rab., I., p. 152. »

Nous ne savons quelle édition de Rabelais a voulu citer l'éditeur de La Curne.

Il est bien regrettable que l'excellente édition de M. M. Rathery et Burgaud des Marets n'ait pas l'index du *glossaire* (Didot, 1857-1858, 2 vol. in-12), 2e édition 1870-73.

Le mot *virevouste* ne figure pas dans le petit glossaire de l'édition de Rabelais donnée par M. Louis Barré chez Bry, à Paris, en 1854. Il ne figure pas non plus dans le glossaire-index de l'édition Chéron chez Jouaust, 1876-77, 5 vol. in-12.

En parcourant l'édition Rathery Burgaud des Marets, nous avons trouvé:

V

(1) A Dijon le 25 janvier 1694.

...... Notre intendant va partir au premier jour (2). Mr Bouchu premier Président de notre Parlement est nommé, dit-on, en sa place par provision (3). Il mériteroit

Livr. II, chap. VII, t. I. p., 351, 2e édit., 1870-73 : « *Virenvoustorium nœquettorum per F. Pedebilletis.* » Une note des éditeurs dit : Les *virevoutes* sont des tours de passe-passe, et *naquets* paraît avoir été synonyme de laquais. »

(1) Fol. 85.

(2) *D'Argouges, baron du Plessis* (Florent) ; il était intendant depuis 1689. Le roi le rappela en effet en 1694. La provision du premier président ne dura pas, car la même année 1694, du Plessis fut remplacé par *Ferrand de Villemillon* (François-Antoine), que le Roi rappela en 1705, qui fut intendant de Bretagne en 1707, et composa des *Mémoires* sur la Bourgogne. — Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Milsand ; l'érudit dijonnais a bien voulu, et nous l'en remercions vivement, les extraire pour nous de la *Liste chronologique des Intendants de la Bourgogne et des préfets de la Côte-d'Or* par V. Dumay, 1844, Dijon, in-18, Douillier, liste que M. Milsand a signalée dans sa savante et si complète *Bibliographie Bourguignonne,* Dijon, Lamarche, 1885, gr. in-8, et que nous avions demandée en vain à la Bibliothèque Nationale.

(3) Voici ce que nous lisons dans Petitot, *Histoire du Parlement de Bourgogne,* (continuation de Palliot), Dijon, 1733, in-fol. (car l'histoire du même Parlement par M. *De Lacuisine,* 2e édition, 1864, 3 v. in-8, est rédigée au point de vue *narratif* et non *biographique*) :

« BOUCHU (Pierre), chevalier seigneur de Pluvié, conseiller du Roi en ses Conseils, premier président au Parlement et Cour des aides de Bourgogne et Bresse, a été pourvu de cette charge vacante par le décès de Nicolas Brûlart. en vertu de lettres de provisions qui lui furent expédiées à Versailles le 27 juin 1693, et il y fut reçu le 4 du mois d'août suivant.

« Il exerça la charge de conseiller pendant plus de vingt-quatre ans, ensuite celle de premier président en la Chambre des comptes de cette province, dont il était pourvu lorsqu'il fut revêtu de celle de premier président au Parlement qu'il exerça pendant 22 années, avec toutes les qualités d'un grand magistrat, auxquelles il joignit celle d'une éminente piété.

« Il eut des bienfaits du Roi une pension de 8,000 livres et un brevet de retenue de cent vingt mille livres sur la charge de premier président.

« Il est mort à Dijon le 28 du mois d'août 1715 et a été inhumé dans l'Eglise des R. R P. P Carmes dans la chapelle où est sa sépulture. » Voy. ses *armes,* p. 4.

fort de l'estre a vie, tant pour l'interest du Roi que pour celui de la province. Vous me demandez, si j'avois à traduire en François *Cneius Pompeius*, comment je ferois? La question est embarrassante. Si je traduis *Cneius Pompéius*, il faudra dans la suite que je traduise *Pompée* quand il ne se trouvera dans l'original que *Pompéius* sans *Cneius*, et cela fera une espece de difformité. *Cnée* ou *Cneie Pompée* seroit ridicule, et sentiroit Belleforest (1). Cneius Pompée tombera dans l'inconvenient que vous marquez. Que faire donc ? Par la grande raison que de deux maux il faut toujours choisir le moindre, je traduirois *Cneius Pompeius* conformément à la pratique de Mr d'Ablancourt (2) et a la

(1) La renommée du pauvre Belleforest (Guyenne 1530-1583) ne semble pas avoir grandi, au contraire elle devait encore diminuer, dans le siècle du bon goût, car nous lisons dans *Chapelain*, (bien qu'il ait été une victime de Boileau, surtout comme poète, nous aimons a rappeler son jugement, après la belle édition de ses *Lettres* dans laquelle M. Tamizey de Larroque, par ses savantes notes, a montré tout le prix de cette correspondance pour l'histoire littéraire du XVIIe s.), *Lettres de Chapelain*, t. II, p. 270 (Lettre à M. Canel de Sainte-Garde, près l'ambassadeur de France à Madrid) : « Les Castillans font d'assés raisonnables narrations historiques et d'assés justes consultations politiques. Leur *Herrera*, leur *Cabrera*, leur *Sandoval*, leur *Gomorra* se peuvent lire mesme pour la langue, car pour leur *Tzurita*, et leur *Garibai*, ce sont de bons greffiers, de bons compilateurs, mais non pas de bons historiens comme nous les désirons. Ce sont des *Froissards*, des *Monstrelets*, des *Nicole Gilles* ou tout au plus des *Belleforests*. »

(2) La Monnoye se met au nombre des partisans, des approbateurs, pour la *forme*, pour le *style* du moins, du très *discuté* d'Ablancourt, l'auteur des *Belles infidèles*, surnom qui est resté à ses *traductions*.

M. Moulin, le regretté bibliophile et collectionneur, dont nous avons rappelé ailleurs les charmantes notices publiées dans le *Bulletin* de 1882 à 1885 sous le titre de: *Le Palais et l'Académie aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, a fort bien tracé, dans celle relative à *Perrot d'Ablancourt* (1884, p. 146-147), le portrait de l'académicien, sur lequel il faut consulter aussi la notice de M. René Kerviler, et une étude bien antérieure, mais non oubliée, du regretté comte Edouard de Barthélémy : *Claude d'Epense; David Blondel et Perrot d'Ablancourt*. Paris, 1855, in-8.

« Chapelain, Conrart, dit M. Moulin, Vaugelas, Balzac et Patru applaudissaient le traducteur; Ménage, l'abbé de Marolles et Amelot de la Houssaye le critiquaient et le deprisaient. » M. Moulin ajoute *en note* avec beaucoup de raison: « L'abbé de Marolles n'aurait pas dû être aussi sévere pour Perrot, lui qui a traduit la plupart des classiques latins Dieu sait de quel style! »

décision de M. Ménage (1). Mr Fléchier (2) dit pourtant Silvio Gonzague et Philippe Mocenigo, je ne crois pas même qu'on doive dire autrement, mais comme il n'y a pas conséquence de langue à langue le plus sûr est de consulter le grand usage, et de suivre les maîtres la dessus. Je vous avois de mon coté demandé l'explication du mot Τίανων, que je n'étois pas prest à deviner dans la prévention où j'étois que c'étoit un nom de ville. Vous m'y aviez vous même confirmé en m'écrivant que Τίανων et Τυάνων étoient deux, et que le P. Hardouin distinguoit fort bien ces deux villes. Τίανων cependant n'est autre chose que le génitif de Τίανοι, c'est-à-dire de *Tium* ville de Paphlagonie. Vous me citiez il y a quelque temps *Valesiana,* je l'ai lû ces jours passez, et y ai trouvé beaucoup de méprises. Si je savois que mes remarques ne fussent pas indifferentes à Mr Charles de Valois fils de l'auteur, je les mettrois au net, et prendrois la liberté de les lui envoier. Vous avez raison, Monsieur, de refuser la qualité de conseiller du Roi en ses Conseils, votre nom n'a pas besoin de cet ornement et comme Scarron écrivant à Mr de Gondi mettoit *au coadjuteur c'est tout dire* (3), je devois mettre : *à*

(1) *La décision...* voilà bien cet oracle, ce souverain juge, devant lequel se faisaient les génuflexions, par admiration ou par *crainte,* suivant la remarque si juste de M. Victor Fournel dans la *Nouvelle Biographie générale.* La cour assidue des érudits, l'autorité qu'il avait sur eux atténuaient un peu pour Ménage le coup pas du tout *plein de gloire* que lui avait porté un immortel génie dans le *Vadius* des *Femmes savantes.*

(2) Il est à peine besoin d'indiquer les derniers travaux importants sur *Fléchier,* dus à M. l'abbé A. Fabre, auteur des *Ennemis de Chapelain,* Paris, Thorin, 1888 : *La jeunesse de Fléchier,* Paris, 1882, 2 vol. in-8, et *Fléchier orateur,* 1886, B. Nat. L n. 27. Ces travaux ont été la suite des Etudes du savant abbé sur le grand orateur, car on n'a pas oublié la Thèse de doctorat si intéressante de M. Fabre, 1871 : *De la Correspondance de Fléchier avec Madame Deshoulières et sa fille.* Paris, Didier, et Thorin.

(3) Scarron au cardinal de Retz, *Epitre dédicatoire* du *Roman comique.*

AU COADJUTEUR
C'EST TOUT DIRE.

« Oui, Monseigneur, votre nom seul porte avec soi tous les titres et tous les

Mr Toinard c'est tout dire. Je ne sais pourtant si les filles de votre hôte aiant presentement besoin de consolation je n'aurois pas raison de vous continuer ce titre qui a, dites vous, le don de les faire rire.

A Monsieur Toinard rue Mazarine
chez Mr Desnoyers devant l'épée roiale.
A Paris.

VI

A Dijon le 15 février 1694.

J'avois, Monsieur, samedi dernier la main à la plume pour vous écrire lorsque je reçus votre lettre. Aussitost je quittai tout pour aller trouver Mr Joly à qui je lus tout ce que vous me marquez touchant la douzaine d'exemplaires du dictionnaire de Richelet (1), de l'un desquels l'auteur s'offroit à lui faire présent. Après quelques difficultez il accepta la commission, et se chargea d'écrire lui meme à Mr Turretin (2) qu'il connoit, et de me

éloges que l'on peut donner aux personnes les plus illustres de notre siècle. » *Œuvres complètes* du Cardinal de Retz, édition des *Grands Ecrivains de la France*, t. I, publié par Feillet, p. 344, Hachette.

L'éditeur dit *en note:* « cette dédicace est de 1651, date de la publication de la première partie du *Roman Comique*. Voy. l'excellente édition de ce roman donnée en 1857, dans la collection Jannet, par M. Victor Fournel. »

Puisque nous parlons de *Scarron,* mentionnons qu'il vient d'être soutenu tout récemment à la Faculté de Paris, par M. Morillot, une Thèse de doctorat : *Scarron, étude biographique et littéraire,* Paris, 1888.

(1) La 2e édition du *Dictionnaire* venait de paraître à Genève, 1693, en 2 vol. in-4.

M. le Marquis de Gaillon a publié dans le *Bulletin du Bibliophile,* 1855, 12e série, p. 471-480, un très curieux article sur le *Dictionnaire de Richelet.* Il faut en rapprocher une charmante causerie de M. Henri Bouchot, intitulée : « Les friponneries » de *Richelet,* publiée dans le *Cabinet historique,* 1880, t. XXVI.

(2) *Jean Alphonse Turretin* (1671-1737), professeur d'histoire ecclésiastique à l'*Académie de Genève*, fut en correspondance avec tous les érudits de son temps. Il faut voir sur lui l'ouvrage tout récent de M. Eugène de Budé, de

donner avis de sa réponse. S'il est vrai que ce Dictionnaire soit autant augmenté que vous le dites, j'en prendrai volontiers, avec votre permission, deux exemplaires, l'un pour un ami, l'autre pour moi. Il seroit fort à propos que l'auteur en augmentant son ouvrage se fust appliqué à le corriger. Il y a beaucoup de fautes, je pourrois a ma part lui en coter près de quatre cens dont il auroit peine à disconvenir, et un plus habile homme pourroit lui en marquer davantage. Le livre néanmoins, généralement parlant, ne laisse pas d'estre bon et commode, préférable même par les citations au Dictionnaire de l'Académie dans lequel je suis surpris qu'on n'en ait point emploié. Ce n'étoit pas le dessein des premiers Académiciens. Leurs successeurs ont eu tort de s'en écarter, et l'exemple seul de Mrs de la Crusca suffisoit pour les redresser sur cet article (1). Si vous avez la bonté de me copier les diverses

Genève : *Lettres inédites adressées de 1686 à 1737 à J. A. Turretini, théologien genevois, publiées et annotées par E. de Budé.* Paris, librairie de la Suisse française, P. Monnerat; Genève, librairie Jules Carey, 1787-88, 3 vol. in-16 de IX-394, 399 et 464 p.; et le compte rendu si complet qu'en a donné, avec toute l'autorité qui s'attache à son nom, M. Tamizey de Larroque dans la *Revue Critique,* n° du 3 décembre 1888, 2e semestre, p. 462-468.

(1) Voici ce que dit M. Valéry de l'Académie *de la Crusca* et de son *dictionnaire* dans ses intéressants *Voyages historiques, littéraires et artistiques en Italie,* Paris, 1838, t. II, p. 280: « C'est dans la galerie du palais Riccardi que « se tiennent annuellement les séances de l'Académie de la Crusca, la plus « ancienne de ce genre, tribunal grammatical qui a censuré le Tasse, comme « l'Académie française Corneille, l'objet comme celle-ci d'éternelles plaisante- « ries, et cependant toujours et justement honorée; qui a terminé et qui per- « fectionne constamment son utile dictionnaire, véritable modèle de tous les « dictionnaires, et qui compte encore aujourd'hui plusieurs hommes de mérite... « C'est à tort que cette académie a été accusée fréquemment de vouloir imposer « ses arrêts comme règles du langage, et de régenter l'Italie; elle n'a point « cette prétention, et elle se borne simplement à conserver la pureté de « l'idiome toscan. »

Consultez aussi les nombreuses mentions de *l'Académie de la Crusca* que contiennent *passim* les *Lettres de Chapelain* publiées par M. Tamizey de Larroque *(Documents inédits sur l'Histoire de France,* 1880 et 1883).

Enfin, il faut voir sur ce « Cercle savant », *l'Histoire littéraire* de Tiraboschi, t. VIII, p. 149-150, comme le rappelle M. Isaac Uri dans sa thèse: *Un cercle*

leçons de Clémangis (1), que ce soit, s'il vous plaît, sur un papier séparé, il n'y a pas, je pense, de vanité à vous dire que mon écriture est un peu plus propre à broder les marges d'un livre que la vôtre. J'ai trouvé par deça une Bible de Vitré bien conditionnée qu'on m'abandonne pour deux écus neufs, en sorte que si vous avez rendu celle dont vous me parlez, et que vous n'en aiez point d'autre vous me ferez plaisir d'en demeurer là. Le texte seul de Lactance de mortibus persecutorum me suffira, et s'il ne s'en trouve qu'un exemplaire, il faudra bien s'en contenter. Est-il possible que Muguet les ait tous distribuez ? Il n'en sera peut estre pas de même des Nummi Antiqui illustrati du P. Hardouin que le meme Muguet a imprimez. J'en souhaite un exemplaire. Je souhaite de plus

Le Dictionnaire italien de Veneroni de la derniere edition in-4 de Barbin. Il coutera neuf francs au plus, et peut estre l'aurez vous *pour huit.*

Bibliotheca Thevenotiana, en parchemin, in-12, chez Delaulne.

savant au XVIIe s [le *cabinet* des frères Dupuy], *Francois Guyet* (1575-1655), p. 12, note 2.

Pour le *Dictionnaire de la Crusca,* voici ce que nous lisons dans le travail de M. Pellisier mentionné plus haut : « p. 131... Aussi, bien avant toutes les autres nations de l'Europe, l'Italie possédait-elle un bon Dictionnaire, celui de l'Académie de *la Crusca* (Florence 6 vol. in-fol.), vaste répertoire auquel on peut reprocher toutefois de n'avoir pas donné l'étymologie des mots, et de ne pas comprendre dans ses citations, des écrivains célèbres, entre autres le Tasse et l'Arioste. Mais on sait que cette Académie, s'étant bornée à choisir ses phrases d'exemples dans les seuls auteurs du *Trecento* (c'est-à-dire ceux de 1305 à 1400), parmi lesquels on en remarque beaucoup dont les ouvrages n'étaient alors qu'en manuscrits, fut nécessairement conduite, non seulement à se priver ainsi des citations qu'auraient fournies ces ouvrages, mais encore et par cela seul qu'ils ne se trouvaient pas dans ces auteurs, à rejeter tous les mots qui s'étaient introduits dans la langue depuis le XVe siècle. Voilà comment s'expliquent naturellement les omissions qu'on remarque dans ce dictionnaire, qui n'en est pas moins un modèle qu'on n'a pas surpassé depuis. »

(1) Voy. sur *Clamenges,* ou *Clémangis,* ce savant théologien du XIVe siècle et notamment sur son livre : *De Corrupto Ecclesiæ statu* une savante note de la *Bibliographie champenoise* du très regretté M. Léon Téchener, *Bulletin du Bibliophile,* janvier-février 1832, p. 35.

Francisci Vavassoris poëmata cum observationibus de vi et usu verborum quorumdam Latinorum — in 8 chez la veuve Thiboust et P. Enlasson 1683 (1). Je voudrois bien savoir si sa dissertation de l'Epigramme est dans ce volume.

L'art poétique de G. Colletet — in-12.

Je donnerai ordre à un de mes amis nommé Mr Rougeot de vous porter ma rente de la Tontine que je vous prie de recevoir sur et tant moins de ce que je vous devrai par la suite. Ce ne sera guére que vers la fin du caresme prochain que je pourrai faire venir mes livres et peut estre ne serai-je pas si malheureux que dans cet intervale il ne se découvre quelques uns des autres volumes marquez dans mes listes précédentes. J'ose vous demander la continuation de vos soins là dessus, et la grace de me croire, Monsieur, votre tres humble et tres obéissant serviteur.

De La Monnoye.

Aprenez moi comment il faut réformer votre adresse depuis la mort de votre hôte.

A Monsieur

Monsieur Toinard, rue Mazarine chez M. Desnoyers etc.

(1) Le P. Vavasseur (1605-1681) a été l'objet d'une appréciation littéraire en 4 pages (malheureusement pour nous en espagnol) dans le tome VI, 1859, du *Catalogue du marquis de Morante,* ainsi que le rappelle le *Bulletin du Bibliophile* de 1859, p. 590.

Voy. aussi les *Lettres de Chapelain* et l'ouvrage si savant et si intéressant de M. l'abbé Fabre, *les Ennemis de Chapelain,* mentionné note 5 de la lettre précédente.

VII

(1) A Dijon le 4 mars 1694.

Je viens, Monsieur, de faire porter au Carosse, qui arrivera d'aujourd'hui en huit à Paris, sept exemplaires du livre de feu M[r] David. C'est tout ce qu'il en restoit à l'imprimerie. Vous en retiendrez six pour vous, et aurez la bonté de faire tenir le septième à son adresse. La marche des Dictionnaires de Richelet sera un peu plus lente. M[r] Joly, chez qui j'ai été plusieurs fois, depuis qu'il m'a dit avoir écrit à M[r] Turretin, n'a pas encore eu de réponse. Quand le paquet sera venu je prendrai soin de reconnoitre les changemens que l'auteur aura faits à son livre, et comme je ne doute point que la seconde édition ne soit non seulement plus ample, mais encore plus correcte que la premiére, je me réserve, après que je l'aurai vuë, à vous envoier les observations que vous me demandez. Pour celles que j'ai faites sur le *Valesiana* je ne puis me résoudre à les mettre au net que je ne sache surement si M[r] de Valois le fils auroit quelque curiosité de les voir, parceque s'il étoit indifférent là dessus ce seroit autant de peine que je m'épargnerois. Ma petite rente de la Tontine ne vous aura pas été remise aussitost que je le croiois faute d'avoir fait légaliser ma procuration. L'on m'avoit donné à entendre par deça que le controle ajouté à l'acte tenoit lieu de légalisation, ce qui ne s'étant pas trouvé vrai il a falu me renvoier ma procuration pour réparer ce défaut. J'avoue que je n'ai pas compris, et que je ne comprens pas bien encore ce que vous me marquez touchant le Lactance de Muguet. Je ne veux purement et simplement que le traité de *Mortibus Persecutorum* imprimé séparé-

(1) Fol. 90

ment par Muguet in-12, l'an 1680 (1), comme le journal des Savans en fait foi. Nos libraires n'ont que la traduction française de ce traité, et je ne souhaite moi que le texte latin tel qu'originairement M[r] de Baluze nous l'a donné de l'impression de Muguet. Je vous en demandois deux copies, sur quoi vous me repondez que pour les avoir il faut se résoudre à prendre deux in 8 où il y a je ne sais quel fatras dont vous ne me conseillez pas de me charger. N'ai je pas eu lieu de croire sur cette réponse qu'il ne restoit à Muguet nul exemplaire du Lactance de *mortibus* etc., qu'il imprima in 12 l'an 1680 ? Aujourd'hui cependant vous me mandez qu'il lui en reste beaucoup. Achetez m'en donc deux de par Dieu ou reliez ou du moins en blanc (2), et qu'il n'en soit plus parlé. On me prêta ces jours passez *Arlequiniana* (3) qui en matière de bons mots et de plaisanteries ne vaut pas *Menagiana* dont on

(1) On sait que Thoynard lui-même venait de donner, en 1690, des *notes* sur *Lactance: In Lactantium de mortibus persecutorum* notæ *Nic Toinardi Aurel.*, Parisiis, apud Arnulphum Seneuze, in vico de la Harpe, 1690. *Opuscule très savant*, dit M. Jovy, dans une intéressante note à laquelle nous renvoyons, *op. cit.*, p., 25 note 2.

(2) Cette expression qu'on trouve fréquemment dans les *correspondances* du XVII[e] s., et qui n'est pas citée par Littré dans ce sens, répond à notre expression « *broché* » d'aujourd'hui.

(3) Adry, dans sa *Bibliothèque critique des Anas* (manuscrite), (BIBL. NAT. *Nouv. Acquisit franc.*, vol. 1955-57), vol. 1945, f. 65-68, a consacré un long article à l'*Arliquiniana (Arlequiniana).* Nous en extrayons ce qui suit :

« *Arliquiniana,* ou les bons mots, les histoires plaisantes et agréables recueillis des conservations d'Arlequin, seconde édition, augmentée. A Paris, chez Florentin et Pierre Delaulne, etc., et Michel Brunet, etc., 1694, avec privilège du Roy, in-12 de 294 pages, sans la table des matières et les fautes à corriger qui sont à la fin.

« On trouve en face du frontispice une gravure qui représente Arlequin sur un théâtre. Le privilège est daté du 8 janvier 1694 et le livre est achevé d'imprimer le 15 mars.

« La première édition avoit paru la même année...., Cotolendi..... est l'auteur de ce misérable recueil, sans goût, sans sel, souvent indécent et ordurier et qui peut tout au plus amuser la livrée. La multiplicité des éditions ni l'empressement des compilateurs de bons mots à le copier dans leurs recueils ne prouvent rien en sa faveur et n'annoncent que le peu de délicatesse de bien des gens dans le choix des lectures qu'ils font pour dissiper leur ennui. »

nous promet une seconde partie (1). On nous promet aussi un *Bignoniana* (2). Je vous recommande toujours mes listes et vous prie de me faire savoir le prix du *Veneroni* et des *nummi* du P. Hardouin. Mr notre Procureur général m'a dit que ce dernier ne lui avoit coûté que trois francs, ce seroit bon marché. Je vous remercie du present que vous me procurez du Richelet augmenté et suis avec toute la reconnoissance possible, Monsieur,

Votre etc.

Même adresse.

(1) Il nous semble inutile de mettre la moindre note au sujet du *Ménagiana* fort connu, dont on sait que *La Monnoye* devait donner la principale édition, 1715.

(2) Voici ce qu'Adry nous dit du *Bignoniana* (manuscrit cité, f. 81): « Voy. l'Epigramme de Mr de la Monnoye, la Préface du Fureteriana et celle du Ménagiana. Au second volume de ce dernier ouvrage, on lit pag. 90: Mr l'abbé Gaudon a un Bignoniana, que cela seroit excellent, s'il vouloit le publier! L'abbé de Longuerue, qui avoit vu ce Bignoniana, en juge bien différemment: J'ai vu, dit-il, dans le Longueruana, pag. 9, de la première partie, un Bignoniana entre les mains de Mr Jalais, qui vouloit le faire imprimer, mais je l'empechay, comme étant un Recueil d'ignorances qui venoient du compilateur. Il faut croire, pour l'honneur de Ménage ou des Rédacteurs du Menagiana que le mss. de Mr Gaudon étoit bien différent de celui de M. Jalois.

« L'illustre Jérôme Bignon, avocat général né en 1589 et mort en 1656, étoit grand père du savant abbé Bignon...

« On trouve dans la Bibliothèque de Beaucousin, n° 506, Bignoniana ou pensées de Jérosme Bignon, recueillies par M. Issaly avt. au Pt, mort en 1703, in-4° manuscrit corrigé de la main de M. Issaly; dans le même portefeuille nombre de *lettres* et pièces écrites par, ou à M. Bignon ou qui le *concernent;* quelques notes et extraits du C. Beaucousin annoncent qu'il projettoit une édition de ce manuscrit. Dans l'épitre dédicatoire a Me la comtesse de Chemault, sa tante, de l'ouvrage mss. intitulé Extrait des delassements d'un jurisconsulte, il dit en parlant des sources où il a puisé : telles sont les conversations sçavantes quoique familières du célèbre avocat général Jerome Bignon recueillies de sa bouche par Jean Issali, alors jeune avocat et qui est mort doyen de notre ordre (des avocats), et en note j'ai le mss. original d'Issali qu'il a intitulé : Pensées de M. Bignon, avec une refonte qu'en a faite l'avocat général Etienne Briquet, gendre du grand Bignon. Quelques littérateurs qui connoissoient l'existence de ce recueil l'ont annoncé sous le titre de *Bignoniana*. »

VIII

(1) A Dijon le 24 mars 1694.

Je ne pourrois, Monsieur, *vel mihi si linguae centum sint, oraque centum*, vous remercier assez de tous vos soins, et de toutes vos peines. Vous me traitez d'Ennius parce que je fais des vers en trois langues, et peut estre aussi me donnez vous finement à entendre que les miens ne sont pas meilleurs que ceux qui nous restent de ce vieux poëte. Vain comme je suis pour éviter la comparaison j'entreprens de versifier en une quatrieme langue, et voici en Italien la pensée que vous avez déja vue en grec, en latin et en François.

Giace lantino ; li tuoi allori verdi
Secchin omai, Digione,
Piangi, che di pianger ai ben cagione,
Nuovo Salmasio perdi.
Empir seppe l'antico il mondo intero
Delle sue dotte carte.
Non mancò al nuovo l'arte,
Scriver potea, è vero,
Mà nulla scrisse uom modesto, temendo
Di scemar a colui l'onor scrivendo.

Je suis bien aise que vous n'aiez pas pris la Bible dont je vous avois parlé, M. Nicaise en a une dont je pourrai dans peu m'accommoder. Il est sur le point de publier un catalogue de ses livres dans le dessein de les vendre (2). C'est un moien sûr pour bien des gens d'en mieux faire leur profit que s'ils le lisoient. Un de nos libraires Gran-

(1) Fol. 96.

(2) Papillon ne parle pas de ce *Catalogue*, sur lequel est muette la savante préface de M. Caillemer. Il ne nous paraît pas avoir été publié.

gier-Bertran doit partir pour Paris la semaine prochaine. Il aura l'honneur de vous aller voir de ma part. Si en attendant et sans vous incommoder vous me pouviez busquer (pardonnez moi cet italianisme) (1) Jos. Scaligeri poëmata in 12 chez Rapheleng, 1615, vous m'obligeriez fort. Ce meme libraire vous en rendroit le prix en finissant notre compte. De votre côté, Monsieur, commandez moi dans l'occasion et me croiez véritablement à vous.

De La Monnoye.

Même adresse.

IX

(2) A Dijon le 29 janvier [16]95.

Voici le temps, Monsieur, où je pourrai enfin m'acquiter de ce que je vous dois de reste des livres qu'il vous plut m'acheter l'an passé. Vous avez négligé jusqu'ici de vous aller etc. [détails insignifiants au sujet de sa pension de 25 francs par an sur la Tontine].

..... Je vous prierai en même temps de me mander à quoi vous vous occupez dans un temps ennemi des lettres tel que celui-ci. On n'imprime, dit-on, presque plus de latin à Paris, et je n'en suis pas étonné puisqu'il paroît qu'on a desapris l'orthographe de cette langue, et qu'au lieu qu'en France on écrivoit auparavant Tot capita tot sensus, on y écrit aujourd'hui Tot capita tot census. Pour moi j'ai toujours le courage de lire du latin et du grec. Il est venu ici depuis peu un honnête homme bien fait, beau parleur, de quarante quatre à quarante cinq ans, nommé Lainé (3), qui m'a dit avoir l'honneur de vous connoître

(1) Peiresc s'est servi de l'expression *Busquer* pour *Chercher* (tome I, p. 442, des *Lettres aux frères Dupuy,* Documents inédits, 1889).

(2) Fol. 104.

(3) Nos lecteurs ont nommé le poète *Lainez* (Alexandre), dont nous avons rappelé plus haut l'anecdote pleine de sel avec La Monnoye précisément. *Lainez,*

particulièrement. Vous pouvez l'avoir vu plus d'une fois avec l'abbé de Clérambault dont il me parle souvent. Nous passons ensemble d'assez agréables momens autant que la misére présente nous le permet.

Romanis Fabius cunctando restituit rem,
Gallis Auriacus cunctando diminuit rem.

Voilà du latin. Voulez-vous du grec ?

Εἰρήνην καὶ Πλοῦτον Ἀριστοφανής ποτε γράψε,
Τὴν μὲν ἀεὶ λαὸς, τὸν δέ θέλει βασιλεύς.

Mais en voila peut estre trop de l'un et de l'autre. Ἐπέχω.

Même adresse.

qui est encore un des oubliés de la *Nouvelle Biographie générale,* sinon de la *Biographie Michaud,* a une ample et très intéressante notice dans le *Moréri* de 1759, et dans *Chaudon.* Moreri dit qu'il mourut en *1710* à *soixante* ans, et Chaudon en 1719 à Paris. L'âge donné par Moréri corrobore absolument celui donné par *La Monnoye* à son visiteur en *1695.* Lainez etait né à Chimay (Hainaut). « Il étoit, dit Moréri, grand poète, grand humaniste et grand géographe, et s'il se peut encore plus grand buveur. Il passoit pour philosophe.... ... Il passoit ordinairement la plus grande partie du jour à l'étude et donnoit le reste au plaisir. Il le dit lui meme dans une pièce de vers imités de Virgile...

Regnat nocte calix, solvuntur biblia mane,
Cum Phœbo Bacchus dividit imperium.

Sa conversation charmoit ses amis et les instruisoit; elle étoit vive, agréable, féconde. Il parloit sur toutes sortes de matières et parloit bien..... A l'égard de ses poésies, quoiqu'il en ait fait un grand nombre, ses amis en ont eu peu parce qu'il se contentoit de les réciter sans vouloir les communiquer. » Parmi ses œuvres énumérées par le vénérable Moréri, nous relevons un poème en vers grecs intitulé *Homère,* à la louange de ce poète. Les *vers grecs* et la... gaîté, voilà deux liens qui devaient unir La Monnoye et Lainez d'une étroite amitié.

X

(1) A Dijon le 12 mars 1695.

Vous voulez bien, Monsieur, que je vous demande des nouvelles de votre santé, et de ma procuration. Comme en vertu de mon nom de Batême je suis à la lettre B, je dois estre des premiers paiez. C'est de quoi vous m'instruirez quand vous le jugerez à propos. Vous me ferez aussi savoir si après que vous aurez pris sur cette somme celle que je vous dois, il vous restera entre les mains de quoi acheter la Bible de Vatable en un assez gros volume in-4 impressio de Hanaw. Ce n'est pas tout, M. Prouteau m'aiant tout nouvellement envoié une seconde liste de livres qu'il souhaite de la Bibliothèque de feu M. Fleutelot (2) outre les précédens, je vous prie pour m'épargner

(1) Fol. 106.

(2) Le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* de Barbier nous indique le catalogue de cette Bibliothèque: *Bibliothèque de feu M. Fleutelot, conseiller au Parlement de Dijon* (avec un avis au lecteur par *l'abbé Nicaise*). Paris, A. Pralard, *1693*, in-12.

M. Milsand, qui cite ce catalogue dans sa *Bibliographie Bourguignonne*, mentionnée plus haut, lui donne la date de *1690*, et ne dit pas que l'*avis au lecteur* soit de l'*abbé Nicaise*. Barbier l'a rapporté d'après Papillon.

Le titre de cet avis au lecteur est: Lectori ΦΙΛΟΒΙΒΛΩ typographus. Cet *avis*, bien qu'il faille faire la part du but dans lequel il était écrit, indique bien la peine et les recherches qu'avait développées le savant conseiller au Parlement de Bourgogne pour réunir cette collection très variée, comme on peut s'en convaincre en parcourant le catalogue. Nous détachons de cette préface ce passage: « Illustrissimus quippe Senator, qui eos per quadraginta annorum spatium magno studio ac labore collegit, tanto amore librorum tenebatur, ut omnium qui huic operi incubuerunt, merito Βιβλιοφίλτατος censeri debeat. Horum amorem simul ac notitiam ab adolescentiâ ei indiderat vir hujus artis et scientiæ, si quis unquam fuit, gnarus ac peritus Gabriel ille Naudœus vir inter Litteratos celeberrimus. »

Dans une lettre à *l'abbé Nicaise* (B. Nat. F. Fr. *Correspond. Nicaise*, vol. 9359.), La Monnoye parle ainsi de ce catalogue: « Dijon, 25 octobre 1693.. Quand se distribuera le catalogue de la Bibliotheque de M[r] Fleutelot? J'en vis l'autre jour chez Charlotte deux ou trois caïers où il y a bien des fautes d'im-

le circuit d'une réponse qu'il faudroit vous adresser, de vouloir bien lui marquer de ma part que j'ai reçeu son nouveau mémoire, que madame Fleutelot persiste dans le dessein de ne vendre sa bibliothèque qu'en gros, qu'on a fait courir ici le bruit que M. l'abbé de la Ferté (1) l'alloit prendre et qu'il en offroit 25,000 francs. Qu'une fois pour toutes la Dame ne veut point ouir parler de détail. Que cependant, comme varium et mutabile semper femina, si elle vient à changer de pensée, j'aurai soin de faire valoir ses mémoires lesquels je conserverai dans cette vuë qu'il demeure donc en repos s'il lui plaît, mon silence doit lui faire connoitre qu'il seroit inutile de lui écrire, je saurai bien lui donner les avis nécessaires quand il le faudra. Vendredi 4 de ce mois nous perdimes en la personne de M. Lantin (2) tout ce qu'il y avoit de véritable érudition à Dijon. Une chose que j'aimois fort en lui et qui étoit une bonne marque de son discernement est qu'il vous estimoit beaucoup; je lui ai consacré une trinité d'épitaphes, j'appelle ainsi l'épitaphe suivante en trois langues :

'Ελληνιστί

'Αί αί τοι **ΛΑΝΤΙ͂ΝΟΣ**, ὁ καινὰ παλαιάτε εἴδως,
Δεύτερος, ὦ Δίβιον, Κάτθανε Σαλμάσιος.
Πολλὰ μὲν ὁ πρότερος ξυνεγράψατο, δεύτερος οὐδέν,
Αἰδόμενος νικᾶν του προτέροιο Κλέος.

pression. Les noms de plusieurs auteurs y sont étrangement défigurez. Je lus la préface où il y a un certain βιβλοφίλτατος qui ne manquera pas d'estre relevé par les critiques, φιλοβιβλότατος auroit été bon, mais non pas βιβλοφίλτατος, parce que bien que φίλος signifie également, *amans et amatus*, φιλτερος et φίλτατος n[e] retiennent seulement que la signification passive, en sorte que βιβλοφίλτατος, c'est comme qui diroit *tres aimé des livres*, ce qui est justement le contraire de ce que l'auteur de la Preface veut dire. Je suis, etc.

De La Monnoye. »

(1) On verra dans la lettre suivante que l'abbé de la Ferté s'en rendit acquéreur moyennant *vingt-deux mille cinq cents* livres.

(2) Voy. le très intéressant portrait de *Lantin* (1620-1695) tracé par M. Jacquet, *op. cit.*, p. 134-136.

Latinè.

Hic tibi Salmasides, o Divio, conditur alter,
Qui nova, Lantinus, priscaque doctus erat.
Quod si multa prior, nulla hic monimenta reliquit,
Illius hunc laudi consuluisse scias.

En François.

Lantin repose en ce tombeau,
Toi qui sus nous donner ce Saumaise nouveau
Dijon révère sa mémoire,
La plume a du premier fait paroitre l'esprit,
Et le second n'a rien écrit
De peur que du premier il n'obscurcist la gloire.

J'ai envie pour remplir la page qui suit de vous envoier une autre espece d'épitaphe sur un sujet qui, à ce que mande M. Bayle, occupe encore actuellement tous les poëtes d'Angleterre et de Hollande. Vous jugerez si j'ai rempli heureusement des rimes assez bizarres qu'on m'a données sur la mort de la princesse d'Orange (1). Le sonnet s'adresse au prince et le poëte lui parle ainsi.

(1) Voici comment Saint-Simon, dans ses Mémoires (Edition de M. *A. de Boislisle* dans les *grands Ecrivains de la France,* Paris, Hachette), t. II, 1879, p. 250, raconte la nouvelle de la mort de la princesse d'Orange. Nous demandons la permission de reproduire deux notes du savant éditeur :

« 1695. — Deux évènements étrangers se suivirent fort près à près : la mort de la princesse d'Orange *(a)* à la fin de janvier, dans Londres ; la cour n'en eut aucune part, et le roi d'Angleterre pria le Roi qu'on n'en prit point le deuil, qui fut même défendu à M. M. de Bouillon, de Duras et à tous ceux qui étoient parents du prince d'Orange. On obéit et on se tut, mais on trouva cette sorte de vengeance petite. On eut des espérances de changements en Angleterre, mais elles s'évanouirent incontinent, et le prince d'Orange y parut plus accré-

(a) Marie Stuart, fille de Jacques II et de Anne Hyde, née le 10 mai 1662, mariée le 15 novembre 1677 à Guillaume Henri de Nassau, prince d'Orange, couronnée reine, en place de son père détrôné, le 21 avril 1689, et morte de la petite vérole le 7 janvier 1695 (et non à la fin de janvier, comme le dit Saint-Simon) sans enfants. La France ne lui reconnaissait pas le titre de *reine d'Angleterre.* »

SONNET EN BOUTS-RIMEZ.

Ta compagne n'est plus, Atropos te la croque
Peut estre croiois tu quoiqu'assez fin renard
Qu'elle dust aux enfers aller le traquenard
Elle y va le galop et voila l' équivoque.

Je n'ai pour célébrer cette fameuse époque
Ni le luth de Racan, ni celui de Maynard
Mais Nassau, je pourrois sur le ton goguenard
Dire qu'en cette mort je ne vois rien qui choque.

Jamais plus à propos femme n'a défilé
Elle a tant que la Parque a pour elle filé
De Reine jusqu'au bout soutenu le fantôme.

Si du sceptre usurpé tu veux, sans l'art d' Alquif,
Jouir comme elle a fait, jusqu'au dernier symptome
Hâte toi de la suivre en l'infernal esquif.

Alquif est le nom d'un magicien fameux dans l'Amadis(1).

Même adresse.

dité, plus autorisé et plus affermi que jamais. Cette princesse, qui avoit toujours été fort attachée à son mari, n'avoit point paru moins ardente que lui pour son usurpation, ni moins flattée de se voir sur le trône de son pays, aux dépens de son père et de ses autres enfants. Elle fut fort regrettée, et le prince d'Orange, qui l'aimoit et la considéroit avec une confiance entière, et même avec un respect marqué, en fut quelques jours malade de douleur *(a)*. »

(1) Voy. sur l'*Amadis* l'intéressante étude que lui a consacrée M. Eugène Baret : *De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au* XVI[e] *et au* XVII[e] *siècles, avec une notice bibliographique*. Paris, 1853, in-8 (Thèse de doctorat,) mentionnée du reste par la dernière édition (Daffis, 1882) du *Dictionnaire des anonymes*, de Barbier.

(a) M. de Boislisle dit, p. 251, note 2 : « Voy. les articles de la *Gazette d'Amsterdam*, 1695, p. 18 et 21, et Extraordinaires V, VI, XI, les articles du *Mercure*, janvier 1695, p. 211-325, février, p. 109-110, et Macaulay, *Histoire de Guillaume III*, t. III, p. 258-259. »

Il faut lire de bien intéressants passages au sujet de la *princesse d'Orange* dans la *Correspondance de Bussy Rabutin* si bien éditée par M. Ludovic Lalanne (1858-1859), Paris, Charpentier, t. VI. p. 505 et 529 et suiv.

XI

(1) A Dijon ce 13 février 1696.

Il n'a pas tenu à moi, Monsieur, que nos comptes ne soient finis il y a long temps. Non seulement je vous ai écrit là dessus plus d'une fois, j'ai encore fait agir plusieurs personnes pour cela, Mr de Saint Ussans (2) entre autres, et un libraire de cette ville nommé Grangier, qui ne put, à Pâque dernier, soit que vous fussiez malade, soit par d'autres raisons, avoir l'avantage de vous parler. Presentement que vous estes d'humeur, il faut saisir le moment, et je voudrois même que, sans remettre à une autrefois, vous eussiez bien voulu me marquer par votre lettre ce que je puis vous devoir de reste, Mr de St Ussans, à qui j'en aurois écrit, vous auroit incontinent satisfait. C'est un homme de mérite avec qui j'ai renouvellé connoissance depuis quelque temps. Comme je le trouve de bon commerce, je lui proposai, ces jours passez, de lui envoier une procuration pour toucher ma Tontine. Cela, Monsieur, vous sauvera la peine que vous auriez prise pour

(1) Fol. 108.

(2) Il s'agit certainement de *Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans*, que l'on chercherait en vain dans nos Recueils biographiques, mais auquel M. Viollet-le-Duc a consacré un article dans sa *Bibliothèque poétique*, 1843, p. 588, et cite de lui : 1672, *Contes moraux en vers*, dédiés à Monsieur, frère du Roi, en 1688, *Billets en vers*, Paris, Claude Thiboust, in-12. « Je n'ai pu me procurer, dit M. Viollet-le-Duc, aucun renseignement sur Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans. C'était un homme d'esprit. Ses *billets*, adressés la plupart à des personnes connues, entre autres *Racine* et *Boileau*, sont facilement écrits, de bon goût, et sans abuser de la négligence que comporte le genre. »

Les *Supercheries littéraires* de Quérart citent encore de lui : *Les bouts-rimez*, comédie en un acte et en prose. Paris, Pierre Trabouillet, 1682, in-12 de 4 feuillets et 57 pages avec musique. Les *Supercheries* renvoient à une très intéressante étude de M. P. Lacroix (Bibliophile Jacob) dans ses *Enigmes et découvertes bibliographiques*, Paris, 1867, in-18, p. 38-45. P. Lacroix dit : « La Monnoye, *qui l'avait connu certainement*..... » Les lettres que nous publions confirment cette assertion.

moi. Je vous en suis fort obligé, et plus encore de l'honneur que vous me faites de me communiquer la premiere feuille de votre Harmonie des Evangiles. Vous vous en repentirez peut estre quand vous aurez vû ma glose, mais ce n'est pas ma faute, au contraire, *Tanto plus debes ipse quod erubui*. Moult me tarde, comme parloit un de nos anciens Ducs (1), que vous donniez au public cet ouvrage tant souhaité. Jamais livre, si vous en exceptez le Dictionnaire de l'Académie, ne s'est fait attendre si longtemps. Y a t il apparence qu'il voie bientost le jour ? Mandez le moi, je vous prie, et si vous savez des nouvelles de Mr Lainé faites m'en part en même temps. Faites moi aussi la grace lorsque vous écrirez à Mr Prousteau de lui témoigner de ma part la reconnoissance que j'ai du present qu'il m'a fait de son Eloge de Mr Des Mahis (2). C'est un écrit fort sensé, et ou les choses sont dites justement comme elles doivent l'estre. La bibliothèque de M. Fleutelot estimée vingt mille écus a été donnée pour vingt deux mille cinq cens livres à Mr l'abbé de la Ferté. J'appelle cela une bibliothèque *in pace*. Mr Prousteau en aura sans doute appris la nouvelle, et rengainera par conséquent le dessein

(1) Philippe *le Hardi*, quatrième fils du Roi Jean, né en 1342 et mort en 1404, « qui, dit M. de La Cuisine dans son *Histoire du Parlement de Bourgogne*, t. , p. , avait donné à la commune de Dijon avec sa *devise de combat* un chef de ses propres armes ».

(2) « *Groteste des Mahis*, dit M. Jovy, *op. cit.*, p. 23, note 2, l'ami en l'honneur duquel Prousteau a composé une si cordiale épître latine, était né à Paris en 1649 et avait été élevé dans la religion réformée. Le 27 mai 1681 il abjura entre les mains de M. de Coislin, évêque d'Orléans, qui l'attacha à son Eglise en qualité de chanoine de la cathédrale. Il mourut à Orléans le 6 octobre 1694, à 45 ans. On peut remarquer que sa conversion fut provoquée par la lecture des écrits de Nicole et que, comme beaucoup de jansénistes contemporains, il ne fut jamais que diacre, n'ayant pas voulu par humilité recevoir l'ordre de prêtrise. »

L'Eloge de *Des Mahis* parut sous ce titre : Guillelmi Prousteau, Antecessoris Aurelianensis, *epistola de obitu ac virtutibus Marini Groteste des Mahis*, Aurelianis, apud viduam Paris, 1695. Il faut voir sur Des Mahis et ses institutions charitables, une longue et intéressante note de M. Jovy, *op. cit.*, p. 46, note 1.

de ses emplettes. Ne m'envoiez plus de vers de Santeuil, je les reçois tous par d'autres voies, et j'avois déja vû ceux que j'ai trouvez dans votre paquet. En voici de grecs à l'occasion du passage *multi araverunt in vitula mea,* que vous emploiez dans votre lettre. Cela m'a fait souvenir de l'Enigme de Samson, *De forti egressa est dulcedo,* sur quoi roule l'épigramme suivante :

Εἰς τὸ αινιγμα Σάμψωνος.
Εἰρομένη Σάμψωνα προβαλλομένου λυσιν αἴνου
'Η δάμαρ, αἰμυλίοις τοῦτον ἔθελγε λόγοις.
Κύσσε τε ἐμπεφυῦια, δαμεις ὅθεν ὁ κρατεροφρων
Οὐ μόνον ἐξέρεεν πάντα γυναιχὶ φίλῃ,
'Αλλὰ καί αγκὰς ἔμαρπτε, πόθῳ βεδιημένος εὐνῆς,
Ρρὸς δὲ σκιμπόδιον κλίνε μεμιξόμενος.
'Ηδ' ἄνδρα στιβαρόν κόλποις ἔχεν, ἡδύ τ'ἐρώτων
"Οτταν ὅδε σπεύους εἰσαφίκανε τέλος,
Ναὶ, φάτο, δεξαμένη γλυκερὴν φιλότητος ἐέρσην,
'Ηλθε τὸ νῦν ὄντως ἐκ στιβαροιο γλὺκό.

Que dites-vous de ce grec ? Il y auroit plaisir d'en faire part à Madame Dacier.

XII

Le manuscrit porte écrit au crayon : 1697.

Je n'avois garde, Monsieur, de comprendre ce que vous m'écriviez dans votre lettre précédente. Vous estes, à la vérité, le premier qui m'avez annoncé la publication du N. T. du P. Bouhours (1), et comme vous jugeàtes que je

(1) Sur le P. Bouhours, voy. l'intéressante thèse de doctorat de M. Georges Doncieux, présentée à la Faculté de Paris : *Un jésuite homme de lettres au* XVII[e] *s., le P. Bouhours,* Hachette, 1886.

Le *Nouveau testament traduit en françois selon la Vulgate* parut en 1697,

serois curieux de voir ce livre, vous vous offrites à en prendre un ou deux exemplaires pour moi. Quoi que je n'aie pas coutume d'acheter deux copies d'un même livre, quelque bon qu'il puisse estre, la chose cependant m'aiant paru d'une assez petite conséquence, je crus vous devoir laisser faire, et m'attendis à voir auplustôt ma curiosité satisfaite; il ne s'est depuis passé que près de trois mois sans que j'aie eu de vos nouvelles, en sorte que n'y aiant plus lieu de compter sur votre emplette, je m'adressai à Mr l'abbé de St Ussans pour le prier de suppléer à votre défaut, le chargeant néantmoins de vous voir auparavant, afin de ne rien faire mal à propos. Apparemment, Monsieur, cet ami vous aura vû, et apparemment vous lui avez dit que vous n'aviez par devers vous nul exemplaire pour moi puisque je sais qu'il m'en a acheté un. Nonobstant toutes ces précautions voila deux autres exemplaires qu'on me rend de votre part, dont il y en a un divisé en 4 volumes et garni de papier blanc pour recevoir mes pretendues observations. Si j'avois pu deviner votre pensée je n'aurois pas manqué de détourner un pareil envoi. Quand je ne serois pas occupé, comme je le suis, d'un procès qui me chagrine, je suis né trop paresseux pour m'engager à une discussion de si longue haleine. Je suis donc prest à vous renvoier votre paquet toutes les fois qu'il vous plaira, et à y joindre *l'in folio de cinquante six pages,* que j'entreprendrois aussi bien, fort inutilement d'examiner. Les remarques, dont j'ai eu la témérité de vous faire part jusqu'ici, ont regardé purement et simplement la traduction latine litérale, que j'ai supposé que vous aviez voulu faire du texte grec, mais comme je reconnois presentement que vous n'avez pas eu ce dessein, je perdrois mon temps à continuer un examen superflu pour vous, et peu agréable pour moi. Je laisse ces sortes d'occupations à des gens

2 vol. in-12. — Notre lettre est donc bien en effet de 1697. Voy. aussi la note suivante.

de loisir et d'une grande capacité, tels que M[r] Simon de Diépe que je crois estre l'auteur des deux lettres critiques sous le nom du s[r] de Romainville (1). Les avis qu'il y donne au Traducteur sont la pluspart tres sensez et marquent une grande érudition. Je vous suis un peu plus obligé de ce présent que de celui que vous m'avez fait du Dictionnaire des halles. Cet extrait ne peut faire de tort à l'Académie Françoise, dont je conviens que le dessein se pouvoit d'ailleurs mieux exécuter. Les proverbes et les quolibets ont leur agrément dans l'occasion quand on sait les mettre en œuvre. Ils entrent quelque bas qu'ils soient dans le corps de la langue, et sont du ressort de tous les dictionnaires. Celui de la Crusca, qu'on allègue comme en aiant moins, en est tout plein. Les plus vilaines choses y sont nommées par leur nom cazzo, conuo, coglia, coglione, fottivento, potta, etc. Il est vrai que la chose exprimée par fottivento n'est pas vilaine, mais l'expression l'est extrémement. Et a propos d'appeller les choses par leur nom, je voudrois bien savoir pourquoi vous avez corrompu le mien, et qu'au lieu De La Monnoye vous me nommez

(1) Nous lisons dans le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier (dernière édition, Daffis, 1882) : « Difficultés proposées au R. P. Bouhours de la C[ie] de Jésus sur sa traduction françoise des quatre évangélistes (par Richard Simon). Amsterdam, Braakmann, 1697, in-12.

« Il y a deux lettres chiffrées I et II signées *Romainville*. L'exemplaire que j'ai sous les yeux contient sous le même titre et avec la date d'*Amsterdam*, Abr. Acher, 1697, deux autres lettres chiffrées III et IV signées Eugène. Elles sont en faveur de Richard Simon.

« On a eu tort d'attribuer ces dernières lettres à Nicolas Thoynard d'Orléans, puisqu'il est constant que celui-ci a publié une critique de Richard Simon en 1703. Il est difficile de croire qu'à si peu de distance Richard Simon ait trouvé dans ce savant un apologiste et un censeur, au lieu qu'il est tres probable que Richard Simon s'est loué lui-même sous des noms empruntés. Voy. *de Backer*, 2e édit., I., 817 n° 27. »

M. G. Doncieux, dans sa thèse mentionnée plus haut, signale, p. 310 : « Bibliographie : 26°. Lettre à M. Simon au sujet des deux lettres du sieur de Romainville écrites au P. Bouhours sur sa traduction française des quatre Evangelistes, s. l. n. d. [1697], in-12. »

Notons qu'on trouve des *lettres inédites* de Richard Simon dans la dernière publication mentionnée de M. *Budé* (Turretin).

de votre autorité Monnoie? François I. aiant par méprise appelé Pezat le maréchal de Montpezat (1), Sire, lui dit-il, j'appréhende que demain vous ne m'appelliez Zat, mais ce seroit bien pis pour moi si vous me réduisiez à Oie. Vous me reformerez s'il vous plaît, Monsieur, apres m'avoir difformé et rétablirez dans votre souvenir votre tres humble et tres obeissant serviteur.

De La Monnoye.

Même adresse.

Suit une copie d'une lettre de La Monnoye à Thoynard, du 28 mars 1701 relative à son fils et sans grand intérêt (2).

(*A suivre.*)

(1) *Antoine de Lettes,* marquis de *Montpezat,* maréchal de France mort en novembre 1544.

(2) M. Tamisey de Larroque a bien voulu revoir nos bonnes feuilles. Nous sommes heureux de l'en remercier ici. Nous remercions vivement aussi M. Omont pour ses excellents conseils au sujet du grec.

ÉTUDE

SUR LES

LIVRES A FIGURES VÉNITIENS

DE LA FIN DU XV[e] SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU XVI[e]

(Suite.)

1487

Æsopus..... A la fin, au recto du feuillet m III : *Impressum uenetiis per Bernardinum de Benalis Bergomensem anno domini M.CCCC.LXXXVII, die XX Novembris;* au verso m III, le registre; au feuillet m IV, *finis;* le feuillet m V, blanc (1).

Cet ouvrage ne nous étant pas connu et n'étant cité que par M. Lippmann, nous donnons ici sa description :

Ce volume in-4, sans doute le premier avec figures donné par cet imprimeur, contient 61 bois inspirés de ceux de l'édition de Vérone de 1479. Le dessinateur vénitien, souvent, ne prit de son original que le motif, se livrant pour le reste à son imagination. Le style, généralement raide et anguleux, donne à ce volume l'aspect d'un livre à bon marché.

La première page et par suite le titre manquent à l'exemplaire, le seul connu, consulté par M. Lippmann.

(1) Lippmann, 79.

1491. — *Lepidissimi Aesopi Fabule.* Verso du 2e feuillet: *Accii Zuchi summa cāpanee veronenis viri eruditisşimi in Aesopi Fabulas interpretatio per rhythmos in libellum zucharinum inscriptum cotexta fœliciter incipit.* A la fin : *Impressum Venetiis p. Bernardinum benalium et Matheum parmensem. Nel M.CCCC. LXXXXI. a di primo Aprile.*

In-4°; 78 feuillets non numérotés; avec signatures a. a. iiii — , k k iiii; caractères gothiques (1). Cette édition contient les gravures de l'édition de 1487.

1491. — *Aesopus;* au-dessous, un scribe écrivant sous la dictée d'Esope; de chaque côté deux personnages assis. Au verso du premier feuillet: *Acciizuchi summa companee (da Summa compagna) veronensis viri eruditissimi in Aesopi Fabulas interpretatio per rhythmos in libellum Zucharinum inscriptum contexta fœliciter incipit Prohemio.*

Viennent ensuite plusieurs sonnets italiens. 72 feuillets non numérotés ; 8 feuillets par cahier; verso du 71me feuillet: *Impressum Venetiis per Manfredum de Monteferato de Sustreno M.CCCC.LXXXXI a di ultimo zenaro* (1492 suivant le calendrier Vénitien).

Chaque fable commence par une jolie vignette au trait, qui, tout en étant inspirée par le même sujet que dans l'édition de 1487, est une composition nouvelle. L'habile dessinateur de ces bois a su y mettre de l'esprit et une grande élégance; quelques-uns même sont tout à fait dignes d'être comparés aux meilleures productions vénitiennes de la fin du xve siècle; les animaux y sont bien dessinés et les personnages ont l'allure fine et gracieuse que nous remarquerons dans les personnages des

(1) Communication du savant M. Donati, préfet de la Bibliothèque de Sienne.

Méditations sans date. (Fables IIII-VIII-XXII-XXXIIII-XXXIX-XLV-LI). Ces gravures sont entourées de charmants encadrements, au trait, se répétant. (Communication de M. Castellani, le savant préfet de la *Marciana*. — Lippmann, p. 98).

Du même éditeur :

1492. — *Æsopi vita, latine et italice, a Franc. Tuppo historiado.* A la fin : *Venetiis, per Manfredum de Monteferato,* 1492, 22 mars (1).

In-4° fig. sur bois (Communication de M. Donati, préfet de la bibliothèque de Sienne).

1493. — *Æsopus.* — Cette édition, à quelques petites différences près, est la même que celle que nous venons de décrire (1491, de Monteferato). A la fin : *Impressum Venetiis per Manfredum de Monteferato de Sustreuo M.CCCC.* 93 (*sic*) *a di* 17 *Agosto* (Communication de M. Castellani).

1493. — *Esopi vita* de Francisco del Tuppo Neapolitano.

Petit in-4°; lettres gothiques. Au recto de la première page, un frontispice occupant toute la page : dans une riche bordure, avec fronton à bas-relief, représentant un combat d'hommes nus à cheval et à pied, un personnage, au-dessus duquel on lit ESOPUS, dans une chaire, dicte ses œuvres à un scribe; de chaque côté deux personnages assis; bois ombré, médiocre. Dédicace de Tuppo. A la

(1) *Esopo con la sua historiale e vulgare...*, in-4°. A la fin : *Impressum Mediolani per Guillermum le signesse Rothomagensem. Anno Domini Millesimo CCCC nonagesimo octauo die octauo Julii mense.* Titre noir avec encadrement; les figures sont des copies de l'édition vénitienne de 1492, de Monteferrato (Padoue, Bibliothèque de l'Université, n° 494).

page 3, au milieu, le titre : *Libistici fabulatoris Esopi vita feliciter incipit.* Un grand nombre de bois, encadrés de jolies bordures, représentant diverses scènes de la vie d'Esope, intéressants par les costumes vénitiens des personnages et par un certain sel caricatural, mais très grossièrement gravés. A la fin : *Impressum Venetiis per Manfredũ de Monteferato de sustreuo de bonellis, MCCCLXXXXIII die VIII Novẽbris regnante domino Augustino Barbadico inclito Venetorum principe* (Bibliothèque Nationale, réserve Y).

1497. — *Æsopo historiado.* A la fin : *Stampato in Venetia per Maestro Manfredo de Bonello de Streuo da Mojera nel anno del signor M.CCCC.LXXXXVII a di XXVII Zugno.*

In-4 de 71 feuillets, lettres rondes. Edition ornée de jolies figures sur bois ; le frontispice gravé porte les deux premiers mots du titre ci-dessus. Mêmes gravures que dans l'édition de 1491 du même imprimeur. (Brunet, vol. I, col. 98).

1502. — *Esopo historiado de Accio Zucho. . .* A la fin : *Stampado ĩ Venetia per Maestro Manfredo di Bonello de Streuo da Monteferato nel anno del signore. M.CCCCCII. a di XXV de Feuraro. Finis.*

In-4°. A la première page, copie de la gravure de l'édition Monteferato du 17 août 1493, avec un encadrement à fond noir : Esope dans sa chaire. Mêmes bois et mêmes encadrements que l'édition précitée, sauf l'encadrement du bois de la fable V qui manque en 1502.

1508. — *Esopo historiado.* A la fin : *Venetia per Manfr. de Bonello* 1508.

In-4, fig. sur bois (Brunet, vol. I, col. 98).

1517. — *Æsopus constructus moralisatus et hystoriatus*... etc... A la fin : *Venetiis per Bernard. Benalium,* 1517.

In-4°; fig. sur bois (Brunet, vol., I col. 92). Cette édition contient, sans doute, les gravures déjà données par ce même éditeur en 1487 et 1491.

1528. — *Fabule de esopo hystoriate* (*sive Accii Zuchi... Æsopi*). A la fin : *Venetiis, per Augustinum de Zannis,* 1528.

Petit in-8° de 75 feuillets avec figures sur bois au simple trait. (Brunet, vol. I, col. 98).

Sans date. — *Fabule de Esopo historiate* (*Accii Zucchi summa Campanee Veronensis in Œsopi fabulas interpretatio per rythmos*).

Sans lieu ni date : in-4° figures sur bois (Brunet, vol. I, col. 97).

Sans date. — *Fabule de Esopo historiate.*

Au-dessous la vignette représentant le professeur dans sa chaire; au verso : *Accii Zucchi summa campanee veronensis viri eruditissimi in Esopi fabulas...* 80 feuillets; au dernier : *Intēdi figliol mio questo lavoro. FINIS.* Petit in-8°; caractères romains, sauf le premier feuillet qui est goth. ainsi que le mot *finis.* 66 bois, les mêmes que ceux de l'édition de 1492 de Manfredo de Monteferato. Nous ne pensons pas que cette édition soit celle que cite Brunet (vol. I, col. 97), les deux titres n'étant pas tout à fait semblables. Nous ne saurions dire si l'édition du *Manuel du Libraire* est antérieure ou postérieure à celles qui sont datées, mais quant à celle-ci, nous la croyons soit des toutes dernières années du xve siècle, soit

des premières du XVIe. Les bois sont un peu fatigués, et les cadres présentent des cassures qui ne se rencontrent pas en aussi grand nombre dans les premiers tirages. Les gravures, quoique encore belles d'épreuve, n'ont plus la fraîcheur des tirages de 1492 (Bibliothèque de M. le vicomte de Savigny).

1488

Arithmetica Boetij. Impresa per Erhardū ratdolt mira imprimendi arte : qua nup. Venetiis, nunc Auguste excellit, 1488.

In-4°, lettres gothiques à 2 colonnes, figures sur bois (Tross. 1875 ; page 47, n° 447).

1488

Avienus. Opera, scilicet Arati Phænomena, lat... A la fin : *Impressum Venetiis, arte Antonii de Arata,* 1488.

In-4° ; figures sur bois (Tross. 1875, n° IV, page 273, n° 2475).

1488

Spaerae mvndi cōpendiū foeliciter inchoat..., etc.

Même figure que dans l'édition suivante. — Cahiers de 4 feuillets, sauf BB qui en a 6. Au feuillet G-VI : *Aprilis | Anno salutis | M. CCCC. LXXXVIII | completū est | Venetiis.* — Au-dessous, marque à fond noir avec IH. Mêmes bois que dans l'édition suivante :

1490. — *Sphœra mundi.*

Petit in-4°. Au feuillet *a*, au milieu de la page, le titre ; au verso de ce feuillet, une gravure occupant la page :

Astronomia assise dans une stalle, tenant la sphère d'une main et de l'autre un instrument de précision. A gauche, *Urania musa cœlestis,* presque nue, portant sa main gauche à ses yeux pour mieux observer le ciel; ses longs cheveux flottants tombent jusqu'à ses pieds. A droite, *Ptolemœus, princeps astronomorum*, vêtu d'une longue robe et coiffé d'un bonnet pointu, tient de la main droite un livre ouvert où se voient des caractères et des sphères. Au premier plan, un parterre d'herbes, de plantes avec des animaux (lapins (1) et cerf) rappelant de très près ceux de *Fior de virtu*. Dans la partie supérieure, le soleil, la lune et les étoiles.

Quoique le livre soit tout à fait contemporain de la *Bible de Mallermi* publiée la même année et le même mois, le frontispice ne semble point de la même main que celui de la Bible. Il a plus de parenté avec celui du *Dialogo de la seraphica Virgine santa Catherina da Siena*.

Belles lettres ornées dans le style que la bordure de l'*Hérodote* portera à son apogée. Quelques figures astronomiques très finement gravées, de la même main que le frontispice. Registré de *a*8 à *f*8. Au verso du feuillet *f*7 : *Hoc quoq sideralis scientie singulare opusculum Impressum est Venetiis mandato et expensis nobilis uiri Octauiani scoti ciuis modoetiensis Anno salutis M.CCCC.LXXXX. Quarto nonas octobris*. Au feuillet *f*8, le registre, *Finis*, et au-dessous, la marque d'Octaviano Scotto, un rectangle en hauteur à fond rouge, au bas duquel une circonférence contient les trois lettres O S au-dessus du diamètre, et M au-dessous.

Ce livre se compose de trois opuscules, dont les auteurs

(1) On retrouve les mêmes lapins gravés par la même main dans la marque (que nous donnerons ici) de Johannes de Cereto de Tridino, un rectangle en hauteur contenant un écu debout avec un chêne chargé de feuilles et de glands; de chaque côté de l'arbre, sur une banderolle, les lettres P et C; plus bas, I. T. Les lapins se trouvent dans la verdure des angles inférieurs; dans les angles supérieurs, des oiseaux. Cette marque orne, entre autres livres, un *Juvénal* imprimé à Venise par Tridino en 1492.



Frontispice de la *Sphæra Mundi* (Venise, 1490).

sont Sacrobusto, Johannes de Monteregio et Georges Purbach. Ratdolt avait déjà publié à Venise en 1482, 1485 ou 1488, les traités réunis de ces deux derniers. Quant à Sacrobusto, l'édition princeps de son ouvrage fut donnée en 1472 à Ferrare par Andreas Belfortis Gallus ou Gallicus, le premier qui établit une imprimerie dans cette ville dont il devint bourgeois.

1491. — *Sphaera Mvndi*... in-4. A la fin : *Impressum est Venetiis per Magistrum Gullielmum de Tridino de Monteferrato Anno Salutis M.CCCCLXXXXI die xiiii. Ianuari.*

Mêmes figures que dans l'édition originale (Musée Correr H, 164-166).

1488.

Triumphi del Petrarcha, sur le recto a-I. — *Finisse il commento delli Triumphi del Petrarcha composto per il prestantissimo philosopho | Misser Bernardo da monte illicinio da Siena. Impresso in Venitia con grãde diligentia per Bernardi | no da Nouara nelli anni del nostro Signore M CCCC LXXX VIII. adi XXIII. Aprile,* au f. 149 *b.* — *Prohemio del prestante Oratore et poeta Messer Francesco Philelpho al illustrissimo et ĩuictis | simo principe Philippo Maria Anglo Duca de Milano... | Finisse gli sonetti di Messer Francesco Petrarcha impressi in Venesia per Bernardino da Noua | ra nelli anni M CCCC LXXXVIII adi XII zugno. Imperante il Serenissimo Augustino barbadico.*

Registre de a à t; 8 feuillets par cahier, numérotés de

a-I à t-8 en chiffres arabes de 1 à 149. Verso t-8 : *Finisse...* etc. — Au-dessous, le registre. Un feuillet blanc. Verso A-I : *Prohemio*. Recto A-II : *Incominciano li sonetti con canzoni....*, etc. Registre de A à O ; 8 feuillets par cahier. Recto O-8 : *Finisse....* etc. — Au-dessous, le registre. Figure du triomphe de l'Amour, verso a-III ; — de la Chasteté, verso f-II ; — de la Mort, verso g-VI ; — de la Renommée, verso t-VII ; — du Temps, verso r-I ; — de la Divinité, verso f-III.

Triomphe de l'Amour. Le char marchant de gauche à droite, vers l'angle inférieur à droite de la gravure, est traîné par quatre chevaux. Il est richement orné et se termine en forme de coupe, d'où s'échappent des flammes environnant une boule sur laquelle est l'Amour se tenant sur le pied droit. Le dieu a l'arc en main et le carquois au côté ; ses grandes ailes sont déployées, et ses yeux bandés. Sur le devant du char est attaché, nu, un vieillard à longs cheveux. Le char est entouré de nombreux personnages. Le fond représente des montagnes. Sur le premier plan, des herbes et deux lapins. Les chevaux sont bien dessinés et assez bien taillés. Le reste n'est pas d'un dessin trop incorrect ; mais la taille en est grossière et généralement peu soignée.

Triomphe de la Chasteté. Un char allant de gauche à droite, traîné par deux licornes. Laure y est assise, tenant dans ses mains une corbeille pleine, sans doute, de lauriers. Des vierges l'accompagnent, marchant à la gauche du char, et précédées de Lucrèce, qui tient un étendard portant l'image de la blanche hermine. Dans le fond, deux villes. Sur le premier plan, des herbes et deux lapins. Ce sont les licornes qui sont le mieux rendues. Les personnages sont médiocres, et comme dessin et comme taille.

Triomphe de la Mort. Laure, percée d'une flèche, et ses compagnes, revenant de leur victoire, rencontrent le char de la Mort. Il se dirige de gauche à droite, traîné par deux buffles, écrasant sous ses roues des papes, des évêques, des

princes, etc. La Mort fait face au lecteur; elle regarde à droite, du côté de Laure, qu'elle vient de rencontrer; elle tient sa faux de la main droite, la main gauche étant posée sur sa poitrine; elle est enveloppée d'un vêtement noir, un peu flottant par derrière. Le fond est montagneux. Le char et la Mort sont d'un dessin meilleur que celui des précédentes gravures.

Triomphe de la Renommée. La déesse est assise sur un char allant de gauche à droite. Ses longs cheveux flottent au gré des vents. De la main gauche, elle tient une trompette gigantesque, qui touche presque au bord supérieur de la gravure. Sur la caisse du char faisant face au lecteur, le mot FAMA en lettres blanches sur fond noir. Des guerriers marchent sur la gauche du char, qu'ils accompagnent. Dans le fond, des collines; deux arbres et une ville à droite. Sur le premier plan, des herbes et un lapin. Gravure assez mauvaise.

Triomphe du Temps. Un char, traîné par deux griffons ailés, allant de gauche à droite. A sa gauche, un moine tenant un sablier. Assis sur le devant du char, un moine tenant le globe du monde. Assis sur le côté qui fait face au lecteur, un moine tenant une banderolle sur laquelle est écrit en noir : TENPO. Cortège de moines : celui qui est sur le premier plan tient un long bâton. Au sommet du char, un enfant nu, regardant vers la gauche, et tenant de sa main droite le fléau d'une balance. Dans le fond, une ville. De chaque côté, sur le second plan, un bouquet d'arbres. Sur le premier plan, des herbes. Cette gravure est assez médiocre.

Triomphe de la Divinité. Le char est brisé; les cerfs qui le traînaient sont à terre mourants. Sur la caisse, qui est fendue, on lit en lettres noires : TDIVINITATIS. Au-dessus, contre le cadre, dans un demi-cercle dont la convexité est tournée vers le bas, Dieu le Père dans toute sa gloire, regardant à droite, bénissant de sa main gauche, et tenant de la droite un livre ouvert qui laisse voir les

deux lettres M et A renversées. Il est entouré de chérubins. Quatre anges volent vers lui, deux à droite, deux à gauche. Sur le premier plan, des herbes et un grand et un petit canards. (Librairie Morgand.)

Ces gravures sont toutes entourées du même encadrement. Il est dans le style de ceux de l'édition de 1490, ornements blancs sur fond noir des deux côtés ; en haut, deux dauphins se faisant face ; en bas, deux centaures enlevant chacun une femme, se faisant face également, et tenant un médaillon renfermant une tête d'homme couronnée.

Toutes ces figures sont très inférieures à celles de l'édition de 1492, non pas tant par le dessin que par la taille des gravures. On trouve déjà un certain style dans la composition, dans la façon de traiter le nu et de draper les vêtements. On sent qu'une école se forme, et que, le jour où les tailleurs seront plus habiles à manier leur couteau, ces bois, qui semblent un peu négligés, deviendront des chefs-d'œuvre.

Sans aucun doute, ces gravures au simple trait ont servi de types à ceux qui ont dessiné les figures pour les éditions suivantes, et l'essai d'ombre qu'on peut constater dans l'édition de 1490 ne fut pas imité; les artistes reprirent leur manière alors préférée, le dessin au trait. Les bordures au trait remplacèrent aussi les encadrements noirs, et cette transformation s'accomplit en deux ans ; le dessin devint plus serré, l'anatomie mieux observée, le groupement des personnages plus étudié ; les artistes, pour cela, d'ailleurs, n'avaient qu'à copier les œuvres magnifiques de leurs peintres.

Les figures de l'édition de 1488 — première édition avec gravures — sont différentes de toutes les compositions que nous connaissons : elles sont originales, et l'inspiration même en appartient au dessinateur.

Nous y voyons les mêmes animaux symboliques que dans les autres représentations, sauf pour le *Triomphe du Temps,* où l'artiste a substitué aux cerfs deux griffons ;

adoucissent un peu la raideur et la dureté qu'ont parfois les gravures au simple trait. Composition riche et présentée avec talent.

E-2 verso. *Triomphe de la Chasteté.* — Char allant de gauche à droite, traîné par deux licornes. Sur le premier plan à droite, sept jeunes femmes marchant l'une derrière l'autre et conversant entre elles ; la première porte la bannière sur laquelle est l'hermine(1), symbole de la pureté. Un groupe de femmes, à gauche, à la hauteur de l'attelage, et un autre groupe suivant. La caisse du char, enguirlandée, supporte un motif ornemental évasé en coupe, différent du précédent, et sur lequel la Chasteté, couronnée, personnifiée par Laure, est debout, une palme dans la main droite, regardant vers le lecteur. De la main gauche, elle s'appuie sur un bouclier (2). L'Amour, prisonnier, à genoux, est attaché, sur le devant du char, à la colonne sur laquelle se tient Laure ; son arc brisé est devant lui. Paysage montagneux, une ville à gauche. Même style que la précédente gravure.

Triomphe de la Mort. — Char marchant de gauche à droite, traîné par quatre buffles. Le bas de la caisse porte trois croix ; au-dessus, des os brisés ; un ornement ; trois crânes ; enfin, une croix au-dessus du crâne du milieu. Au centre de la plate-forme, un crâne, sur lequel un squelette dansant pose le pied droit ; il tient en l'air, de ses deux mains, une faulx. Sur le premier plan, couchés

(1) Une tradition voulait que l'hermine, poursuivie par des chasseurs, aimât mieux se laisser tuer que de chercher un abri où la blancheur de son pelage pouvait être souillée.

(2) Faut-il voir dans ce bouclier, enlevé par la Chasteté à son ennemi désarmé, cet « écu de l'amour » dont nous trouvons une si curieuse description dans les *Emblèmes d'Alciat* (Lyon, 1549) ? Ou bien est-ce le bouclier à tete de Méduse qu'on pretait à la Chasteté se défendant contre les traits de l'Amour ? C'est ainsi que la représente une petite vignette de l'*Hécatomgraphie* (Paris, Denys Janot, 1543) C-V : *Chasteté vaincq Cupido*, avec ces vers :

... Comme a bien sçeu coucher en son histoire
Ton grand ami le tressçavant Petrarque.

à terre, le guerrier que nous avons vu dans le Triomphe de l'Amour, des évêques, des femmes, des cardinaux, etc. Au second plan, d'autres personnages sur lesquels passe le char ; à gauche, d'autres encore, étendus à terre. Le paysage est désolé : roches arides, arbres sans feuilles, partout les traces des ravages de la Mort. Dans le coin, à droite, trois anges emportent des âmes vers le ciel ; à gauche, au contraire, des démons armés de fourches précipitent d'autres âmes dans l'enfer, d'où l'on voit s'échapper des flammes. Même style que les précédentes gravures.

Triomphe de la Renommée. — Char traîné par deux éléphants entièrement de face. Sur la plate-forme, un pied, formé de trois sirènes, surmonté d'une boule, soutient un disque représentant la terre entourée de mers. Au milieu, la Renommée, assise, tient un glaive, la pointe en l'air, de la main droite, et un Amour bandant son arc, de la main gauche. Cortège de personnages de tous rangs, hommes et femmes, suivant à cheval. Même style que les précédentes gravures.

Triomphe du Temps. — Char allant de gauche à droite, traîné par deux cerfs, et précédé, sur la droite, par un chien. Sur la plate-forme, le Temps, un vieillard ailé, à grande barbe, soutenu par deux béquilles ; un sablier à sa droite ; quatre oiseaux voltigeant au-dessus de sa tête. A droite, des cerfs, un enfant. Sur le premier plan, un moine, la tête couverte d'un capuchon, suivi d'hommes et de femmes. A droite, un cardinal, un évêque et d'autres personnages ; un château en ruines.

Triomphe de la Divinité. — Char vu de face, surmonté d'une croix sur laquelle est le Christ. Au dessus de lui, Dieu le Père ; le groupe est environné d'une auréole et de chérubins. Sur le devant du char, IHS dans un double cercle. Au pied de la croix, quatre anges agenouillés, sonnant de la trompette. Le char est traîné par les quatre évangélistes, portant le nimbe au-dessus de la tête. A gauche, Saint-Jean-Baptiste, le bœuf et l'aigle ; à droite,

Saint-Paul, l'ange et le lion. Cortège de personnages, comme dans les autres Triomphes. A gauche, à la hauteur de la branche horizontale de la croix, le soleil; à droite, la lune.

Les sonnets sont paginés à part. Verso 102 : *Finisse gli sonetti di Misser Francesco Petrarcha coreti et castigati per me Hieronymo Centone Paduano Impressi in Venetia per Piero Veronese nel M.CCCC.LXXXX. Adi. XXII. di Aprile Regnante lo inclito et glorioso principe Augustino Barbadico.* — Page 128, la dernière des *Triomphes : Finit Petrarca...,* etc. *emēdatus año dñi.* 1491, *die* 10 *maii.*

Au-dessous, le registre (collection de M. Georges Duplessis et bibliothèque communale de Padoue).

M. Hortis signale, sous la date du 1er avril 1492, une édition des *Sonnets* dont le colophon est, sauf la différence de date, l'exacte reproduction de celui de 1490.

[Il paraît certain que les estampes de l'édition de 1490-1491 sont, non seulement des imitations des célèbres gravures sur cuivre du fameux florentin anonyme de la fin du xve siècle (Bartsch, t. XIII, p. 277 et Passavant, t. V, p. 11 et 71), mais même des copies, serrant parfois de très près les sujets originaux.

Triomphe de l'Amour. — L'analyse des détails montre de toute évidence que le graveur de 1490 a copié l'autre. Des deux parts, en effet, les quatre chevaux de l'attelage ont une attitude et une allure identiques; — le personnage enchaîné sur le devant du char est habillé et coiffé presque de même ; — les mêmes flammes s'échappent des parties supérieure et inférieure du char ; — le candélabre repose sur le même motif ornemental formé de figures de dauphins ; — l'Amour est appuyé sur le même pied et se tient dans la même position en tendant son arc; — enfin, le paysage à collines est semblable, ainsi que les plis du terrain du premier plan. — La taille même, dans les plis des étoffes et dans les crinières des chevaux, est exactement imitée.

On saisit une différence dans le groupement des personnages. La disposition en est plus habile et plus gracieuse sur le cuivre, où les femmes du premier plan dansent en se tenant la main; sur le bois, elles marchent à pas comptés, ce qui est, pour ainsi dire, un contre-sens, du moment que les chevaux sont représentés caracolant. — Le personnage portant la colonne a été reproduit, mais moins apparent. — Le char est sans ornements.

Triomphe de la Chasteté. — Ici l'imitation est encore plus complète, si possible. Même direction du char; — même attitude triste de l'Amour vaincu et attaché par deux traits qui passent sur son corps; — même cortège de sept jeunes femmes accompagnant le char, avec plus d'animation toutefois sur le cuivre; — même attitude de celle qui porte la bannière, la main droite appuyée sur la hanche, et regardant ses compagnes. Il n'est pas jusqu'aux costumes qui ne soient semblables, bien que les premières gravures soient de Florence et les autres de Venise.

Une légère différence est à noter dans le personnage de la Chasteté. Sur le cuivre, elle porte la palme de la main gauche; le graveur sur bois la lui a mise dans la main droite; il lui a posé aussi sur la tête une couronne qui n'existe pas dans le modèle; sauf ces détails, elle est vêtue de la même façon. — Le char est sans ornement.

Triomphe de la Mort. — L'estampe a été retournée: le char se dirige de droite à gauche, au lieu d'aller de gauche à droite; mais il a la même forme. Les croix, les ossements, les crânes, sont copiés exactement. Dans les deux gravures, le personnage étendu à terre au premier plan est un chevalier, et celui qui est couché sous les roues du char, un évêque.

Il y a une différence dans l'attitude donnée à la Mort, qui est sur le char, vêtue d'une tunique, de longs cheveux flottant en arrière, tenant de la main droite une faux, la lame en avant: dans la gravure sur bois, elle se tient

sur un crâne, d'un seul pied, tandis que, dans la gravure sur cuivre, elle est debout sur la plate-forme du char.

Le graveur sur bois a fait encore une autre modification : il a mis à droite les trois anges qui figuraient à gauche, emportant des âmes ; et quant aux démons qui, dans le haut de l'estampe, à droite, remplissaient le même office, il les a représentés à gauche, précipitant avec des fourches les damnés en enfer.

Dans les deux compositions, même paysage désolé, mêmes arbres desséchés.

Triomphe de la Renommée. — Le char est sans ornements; mais le pied — très orné au contraire — qui supporte la Renommée, est exactement copié, même dans les moindres détails, de la gravure sur cuivre. La similitude n'est pas moins frappante dans le cercle qui encadre la Renommée, dans la déesse elle-même tenant un Amour de la main gauche, et dans l'attelage des éléphants au poitrail orné de clous.

Les personnages du cortège sont plus soignés dans le cuivre, chacun d'eux ayant un caractère et un costume définis ; dans le bois, ce n'est qu'une masse confuse où il est difficile de distinguer les détails et même les têtes.

Triomphe du Temps. — Même direction du char, que précède un chien ; même allure des deux cerfs ; même attitude de l'enfant qui marche à la hauteur de l'attelage, les mains croisées sur sa poitrine. Le Temps aussi est exactement copié : même barbe, même vêtement, même posture, et quatre oiseaux planant au-dessus de sa tête ; le graveur sur bois n'a fait que supprimer un des deux sabliers placés à ses pieds.

Le moine du premier plan, appuyé sur un bâton, a été remplacé par un personnage vêtu à la florentine, mais s'appuyant également sur un bâton ; tous les autres personnages sont devenus aussi des Florentins et des Florentines. L'enfant qui figure à gauche a été conservé, ainsi

que l'Evêque, ce dernier placé un peu en arrière. — Plusieurs arbres ont été ajoutés au dernier plan.

Triomphe de la Divinité. — Le char, très simple et sans ornements, les saints qui le traînent, les quatre anges à genoux sur la plate-forme, les emblèmes des Evangélistes, saint Jean-Baptiste à gauche et saint Paul à droite, tout a été copié d'une façon identique. Il n'y a de différence à relever que dans le bonnet qui couvre la tête de Dieu le Père. — Le soleil et la lune figurent également sur la droite et la gauche de l'estampe.

La comparaison détaillée des gravures sur cuivre florentines et des *Triomphes* sur bois de 1490 dénote donc dans ces derniers, comme nous le disions en commençant, non seulement une imitation très proche, mais une copie parfois servile des premières. D'ailleurs, Veronese, qui a donné le premier *Dante* avec gravures sur bois, n'avait-il pas fait imiter les cuivres florentins de Botticelli ? Il en fit autant pour le *Pétrarque,* la même année ; et le copiste, pour être plus fidèle, a ombré ses bois sur le modèle des cuivres, de façon à produire un effet presque semblable. Par surcroît, Veronese encadra ces bois d'un ornement florentin, à fond noir, alors qu'à Venise, à cette époque, encadrements et bois étaient faits entièrement au trait. Cet entourage, en effet, est peut-être le seul qu'on puisse citer de Venise en 1491, c'est-à-dire précédant de plusieurs années celui de l'*Hérodote.* — Ajoutons que ces bois de 1490, bien qu'inégaux entre eux, sont certainement les meilleurs que nous connaissions pour le *Pétrarque.*]

1492-1493. — *Petrarcha.*

Registre de a à q (8 feuillets). — aa-I : titre. — De aa-II à aa-8, table et prologue. Feuillets numérotés à partir de a-I, de I à CXLVII, qui est, par une faute d'impression, marqué CLVIII. Au-dessous de *amen,* feuillet 98 : *Finit Petrarcha...,* etc. MCCCCLXXXXII. *die. XII. Ianuarii.*

Sonnets, de a à n 6. — Formes de 8 pages, sauf pour n. a-i : table. — Pages numérotées de 1 (a i) à ci (n 5). Verso n 5 : *Finissse gli sonetti di Misser Francesco Petrarcha.... Impressi in Venetia per Joanne di co de ca da Parma Nel. MCCCCLXXXXIII. Adi. XXVIII. de Marzo Regnante lo inclito et glorioso principe Augustino Barbadico.*

Ensuite, vient le registre, suivi de la marque, avec M et C au-dessus du diamètre horizontal, et P au-dessous. La marque est à fond noir ; le cercle et les lettres, blancs, ainsi que les raies ; le diamètre vertical se prolonge jusqu'au haut du cadre.

[Les gravures de l'édition de 1492-1493, si souvent employées pour les éditions qui suivirent, sont, sinon des copies au trait, du moins des imitations de celles de 1490-1491. Parfois le sujet est serré d'assez près ; parfois aussi le dessinateur s'est borné à y puiser son inspiration. Il est donc intéressant d'en faire la comparaison et d'en indiquer les similitudes comme les différences.

Triomphe de l'Amour. — Les quatre chevaux, au lieu d'être de front, comme dans le modèle, sont attelés par couples. Au lieu de la foule qui suivait le char, il n'y a que deux personnages à droite et neuf à gauche. L'Amour, au lieu de se tenir sur une boule, est debout, le pied au milieu des flammes, sur le char même qui va se rétrécissant à la partie supérieure.

Triomphe de la Chasteté. — Le char, traîné par deux licornes, est presque le même. La Chasteté, la palme dans la main droite, l'appuie sur son épaule au lieu de la tenir le bras étendu. Elle regarde devant elle, tandis que, dans le modèle, son regard est dirigé vers la droite. La jeune fille à la bannière est à gauche au lieu d'être à droite, et la ville à droite au lieu d'être à gauche.

Triomphe de la Mort. — Le char, bien que plus grand, a la même structure. Sur la face qui nous regarde, il n'y a qu'un crâne au lieu de trois, pas d'ornements, et une

seule croix. La Mort a les deux pieds posés sur la plate-forme et tient la faux verticalement des deux mains.

Triomphe de la Renommée. — Ici, la copie est presque servile pour le char; il n'y a que de légères différences dans le pied du disque.

Triomphe du Temps. — Là aussi la copie est complète, sauf l'absence d'oiseaux voltigeant dans le ciel et quelques détails différents dans les costumes, les coiffures des personnages et les ornements du char.

Triomphe de la Divinité. — Le char est traîné dans la même direction ; mais les anges à genoux ne figurent pas, non plus que le soleil et la lune. L'Ange symbolique est à gauche derrière l'aigle, et le bœuf derrière le lion. Les personnages sont moins nombreux que dans le modèle.

Les gravures du *Pétrarque* de 1492-1493 sont entourées uniformément d'un encadrement à fronton. Au centre de ce fronton, Dieu le Père, en buste, bénissant. Dans les coins, deux lions assis. Au-dessous, une corniche soutenue par les chapiteaux de deux colonnes cannelées formant les côtés de la bordure. Sur chacun des chapiteaux, un enfant nu tenant un vase. Autour de chaque colonne s'enroule la queue d'une sirène servant de base. Dans la partie inférieure, une frise au centre de laquelle est un médaillon à écu accoté de deux génies ailés nus, posant le pied sur un dauphin dont la queue s'enroule autour d'un buste d'empereur romain.]

[Cette édition de Codecha a été copiée en 1494, à Milan, par Ulrich Scinzenzeler et par Antonio Zaroto. L'édition de Scinzenzeler comprend deux parties. La première, de 7 feuillets non chiffrés et de 128 chiffrés, se termine par le colophon : *finit Petrarca nup sũma diligentia ac maxĩo studio emẽdatus Mediolãi ãno dñi* 1494. *die* 10 *februarii*, *au f.* 128. La seconde partie compte 102 pages chiffrées. Elle a pour colophon : *Finisse gli Sonnetti di Misser Francesco Petrarca Impressi in Milano per Magistro*

Ulderico Scinzenzeler Nel anno del Signore M. CCCC. LXXXXIIII A di XXVI di Marzo

Triomphe de l'Amour. Copie plus soignée de l'édition de 1492-93; mais, quoique supérieure à l'autre, elle est très médiocre. — *Triomphe de la Chasteté.* Même observation. L'encadrement diffère, sans être meilleur. — *Triomphe de la mort.* Même observation. Même encadrement qu'au *Triomphe de l'Amour.* — *Triomphe de la Renommée.* Même observation. Même encadrement qu'au *Triomphe de la Chasteté.*— *Triomphe du Temps.* Très mauvaise copie. Même encadrement qu'au *Triomphe de la Chasteté.* — *Triomphe de la Divinité.* Mauvaise copie, de la main du graveur qui a fait les moins médiocres. Même encadrement qu'au *Triomphe de l'Amour.* A la fin des Sonnets, au-dessous du registre, la marque de Ulderico Scinzenzeler: un rectangle noir; dans le bas, un cercle avec les lettres V et S; une ligne blanche traversant le centre et coupée dans la partie supérieure du rectangle par deux lignes obliques d'inégale longueur (1).

L'édition de Zaroto se compose également de deux parties, la première, consacrée aux *Triomphes,* de 135 feuillets ; la seconde, de 183 feuillets, comprenant les *Sonnets.* A la fin de celle-ci : *Finisse gli Sonetti et Canzoni di Misser Francesco Petrarca coreti et castigati per il Basilico. Impressi ĩ. Milano per Antonio Zaroto Parmense nel. M. CCCC. LXXXXIIII. A. Di Primo di Augusto.*

Triomphe de l'Amour. Copie très médiocre du cadre et de la gravure de l'édition de 1490. — *Triomphe de la Chasteté.* Même observation. — *Triomphe de la Mort.* Copie informe, tant par le dessin que par la gravure : il ne reste rien de la composition qui a servi de modèle. — *Triomphe de la Renommée.* Mauvaise copie. L'encadrement est changé : les deux côtés et la partie supérieure

(1) Scinzenzeler réédite ces bois dans une édition du 8 mars 1512.

imitent ceux de l'édition de 1490; mais le bas, composé de dieux marins et de déesses, toujours sur fond noir, est d'une très mauvaise facture. — *Triomphe du Temps.* Détestable copie. Même encadrement qu'au *Triomphe de la Renommée.* — *Triomphe de la Divinité.* Même observation que pour le *Triomphe du Temps.*]

1492-1494. — *Tabula | Per informatione et dechiaratione di questa | Tabula...* au f. 2 *a* — *Finit Petrarcha nuper summa diligētia a reuerendo. P. ordinis minorū magistro Gabriele bruno uene | to terrae sanctae ministro emendatus anno domini. M. CCCC LXXXXXII.* (sic) *die XII. Januarii.* au f. CXXVIII *b.* — *Tabula | Azo che tu el qual ne lopera...* au f. 1 *a* — *Finisse gli soneti di Misser Frăcescho Petrarcha coreti et castigati p me Hieronymo Centone Padoua | no. Impressi ĩ Venetia p Piero de Zohane di quarēgi Bergamascho. Nel. M. CCCC LXXXXIIII. | Adi XVII. Zugno. Regnante lo inclito et glorioso principe Augustino Barbadico.* au f. C. I. *b.*

In-folio ; caractères romains. Première partie : 8 feuillets non chiffrés et 128 feuillets chiffrés. Seconde partie : 101 feuillets chiffrés. Figures de l'édition de 1488 (Bibliothèque communale de Padoue).

1497. — *Per informatione...* — *Finit Petrarca nuper summa diligentia a reuerendo. p. ordinis minorum magistro Gabriele bruno ue | neto terre sanctae ministro emendatus Impressum Venetiis per Bartholamaeum de Zanis de Portesio an | no domini* 1497. *die. XI. Julius* au f. 128 *a* — *Tabvla | Azo che tu elqual ne lopera...* au f. 1 *a* — *Finisse li sonetti di Misser Francescho Petrarcha coreti et castigati per me Hieronymo Cētone Padoua | no. Impressi in Venetia per Bartholamio de Zani du*

Portese Nel 1497 *Adi* 30 *Agosto Regnante lo inclito | et glorioso principe Augustino Barbadico* au f. 97 *b.*

In-folio, 128 feuillets pour la première partie, 97 pour la seconde. Figures de l'édition de Codecha.

1500 (1). — *Triumphi de Misser Fran | cescho Petrarcha con li | Sonetti : correcti | nouamente — Finit Petrarca. Impressum Venetiis per Bartholameum de | Zanis de Portesio : Anno domini. M. CCCCC. die. VI. Marci* au f. 128 *a* — *Tabvla | Tabula... deli Soneti* au f. 2 *a* — *Incominciano li sonetti cō cāzoni dello egregio poeta Misser Frācesco Petrarcha cō la interptatione del | lo eximio et excellente poeta Mis. Fran. Philelpho allo inuictissimo Philippo Maria duca di Millano.* au f. 5 *a* — *Finisse li sonetti de Misser Francescho Petrarcha corretti et castigati per me Nicolo | Peranzone altramente Riccio Marchesiano li quali sonetti incominciando dal | prīcipio insino al sonetto Fiamma dal ciel su le tue trezze pioua : sono expo | sti per el degno poeta Misser Frācesco philelpho et dali indrio insino | qui sonno exposti per lo Spectabile homo Misser Hierony | mo squarciafico Alexādrino. Impressi in Venetia per Bartho | lomeo de Zani da Portese : nel. M. CCCCC. a di. XXVIII. | de Aprile : Regnante lo Inclyto et glorioso prin | cipe Augustino Barbadico. Finis.* au f. 100 *a.*

In-folio. Pour la première partie, 128 feuillets chiffrés et 10 non chiffrés ; pour la seconde, 100 feuillets chiffrés et 4 non chiffrés. Figures de l'édition de Codecha.

1500. — *Triomphi | di Messer Francesco | Petrar-*

(1) Voir à la fin de ce catalogue des éditions vénitiennes de Pétrarque, la nomenclature de quelques éditions florentines dont la première est de 1499.

cha | Istoriati. | Con le Postile Et con la sua | Vita improsa vulgare | Nouamente | Stampati. au f. 1 *a* — *Finiscono I triomphi di M. F. PETRAR | CHA insieme con lauita sua cō som | ma diligētia ben correcti et im | pressi in Venetia p Nicolo | ditto Zopino e Vicē | zo cōpagno nel | M.D. xxi | de Mar | zo.* | au f. 48 *a*.

In-8. Le titre de la première partie est entouré d'un encadrement. 48 feuillets non chiffrés.

Le char de l'Amour va de droite à gauche, tiré par quatre chevaux, dont on ne voit que les deux derniers ; à gauche, Pétrarque causant avec l'Ombre. Bois médiocre, ombré. — Le char de la Chasteté va de gauche à droite : la Chasteté tient une palme; nombreuses jeunes filles suivant; l'une d'elles porte la bannière à l'hermine blanche. — Le char de la Mort va de gauche à droite : la Mort sous les traits d'un homme desséché, dans l'attitude d'un faucheur; nombreux personnages fuyant à gauche, d'autres sous les roues du char. — La Renommée se présente de face sur son char. Elle souffle dans une trompette immense. — Le char du Temps s'avance de gauche à droite. Le Temps, sous les traits d'un vieillard aux longues ailes, est suivi par une grande foule de tout âge. — Triomphe de la Divinité : dans les nuages, Dieu le Père et le Christ assis, au-dessus d'eux le Saint-Esprit, traînés par les quatre Evangélistes. En avant de chacun des *Triomphes,* la marque Z. A., qu'on croit être celle de Zoan Andrea.

Un exemplaire de l'ancienne bibliothèque du Louvre, reproduisait, sauf de légères différences, cette édition que nous venons de décrire. Au lieu de *XXI de Marzo,* elle portait *XXIIII de Luio.* D'ailleurs, les deux éditions comptaient le même nombre de pages; elles ne différaient que par la justification et la grosseur des types, les caractères de l'édition du Louvre étant plus petits et le texte comportant moins d'abréviations. Enfin on remarquait dans

l'exemplaire du Louvre, aux gravures sur bois, des cassures qui n'existent pas dans l'exemplaire précité (1).

1503. — *Petrarcha con Doi Comenti Sopra Li Sonetti et Canzoni. El Primo del Ingeniosissimo Misser Francesco Philelpho..., etc. cō infinite Noue acute Et Excellēti Expositione.*

In-folio. A la fin des sonnets, verso 113 : *Finisse li sonetti... Stăpadi in Venesia p Albertin Vercellese.* La table jusqu'à verso 116. Les Triomphes commencent à a ı par un petit prologue : la table et le prologue, dix feuillets sans chiffres, jusqu'à a 10. — La seconde partie a 128 p. chiffrées. Caractères ronds. Page 128, au bas du commentaire : AMEN. Au-dessous : *Anno domini M.CCCCCIII. adi uintisei di septembrio.* Au-dessous : *Finisse il Petrarca con tre Commenti Stampado In Venesia Per Albertino Da Lissona Vercellese.* Mêmes gravures que dans l'édition de 1492.

Au-dessous du titre, un grand bois représentant, au milieu du premier plan, un homme vêtu d'une longue robe ombrée, la partie qui recouvre les épaules portant des ornements à fond noir. Il a la tête couverte d'un bonnet noir plat à petits bords, au-dessous duquel se voit une couronne de laurier. Les cheveux tombent de chaque côté de la figure ; la barbe est courte. Il tient de la main droite un livre avec fermoirs, et lève la main gauche, le pouce et l'index en l'air, vers une cité qui se trouve à sa gauche et au-dessus de laquelle est écrit : FIORENZA. A sa droite, un arbre, de la hauteur du personnage, et portant de grosses touffes noires de feuilles. Le terrain est noir, avec des herbes en blanc. Cette gravure est entourée d'un cadre d'environ un centimètre, à fond noir avec ornements en blanc. Dans les coins du haut, une tête de femme sur fond

(1) Voir catalogue des *Pétrarques* de la *Rossettiana*, par M. Hortis, p. 23

noir, entourée d'ornements. Ce travail, dans le style florentin, est assez bon, bien que la figure soit d'une taille un peu dure.

Marsand, dans sa *Biblioteca* de 1820, décrit cette planche en disant que le personnage n'est autre que Pétrarque. Dans son édition de 1826, il change d'avis et le donne comme Saint Albertino bénissant Florence. M. Hortis (1) se demande pourquoi il a ainsi modifié son opinion sans en donner aucune raison. Nous partageons, sur ce point, l'étonnement du savant italien.

1508. — *Opera del preclarissimo Poeta Miser Francesco Petrarcha.....*

Au-dessous, S. BARTH OLAMEVS, bois ombré, le nom est coupé entre l'H et l'O par la tête du saint ; il est debout et tient son couteau de la main droite. In-folio ; feuillets numérotés jusqu'à 128 bois ; de l'édition de 1492. A la fin : *Qui finisse... Stampadi in Venetia per Bartholomeo de Zanni da Portese nel M. D. VIII. adi. xv. Febrario.* Le registre, au-dessous. Suivent les *sonetti* paginés de 1 à 113. *Finisse... Stāpadi...* même indication ; table registre et marque sur fond noir avec les lettres B. Z. (Bibliothèque Communale de Padoue.)

1508. — Première partie : *Petrarcha con Doi Commenti sopra li Sonetti et Canzone... finisse li Sonetti et Canzone... ben corretti per Nicolo Peranzone... Stampadi in Venesia per Gregoriũ de Gregoriis.* — Seconde partie : *Tabula per informatione et declaratione... Finit Petrarca nup sũma diligẽtia corretto et impressum Venetiis per Gregorium de Gregoriis. Sumptibus Egregii*

(1) *Catalogo delle opere di Francesco Petrarca esistenti nella Petrarchesca Rossettiana di Trieste, aggiuntavi l'iconografia della medesima, per opera di Attilio Hortis.* — Trieste, 1874.

viri Domini Bernardini de tridino. Anno dñi. M.D. VIII. Die XX. nouēbris Registro...

In-4°. Le triomphe de l'Amour va de gauche à droite (comme tous les triomphes de cette édition) traîné par deux chevaux ; Pétrarque, assis à droite, regarde passer le char. Bois très légèrement ombré, assez bien dessiné, mais mal gravé. — Le char de la Chasteté est traîné par deux licornes ; la Chasteté tient elle-même la bannière. — Le char de la Mort. La Mort, sous les traits d'un homme desséché, portant une couronne, tient la faux de la main gauche. — Le char de la Renommée (1). La Renommée, aux grandes ailes éployées, souffle dans une trompette qu'elle tient de la main gauche. — Le char du Temps, traîné par des cerfs. Le Temps, sous la forme d'un vieillard drapé, tient la faux de la main gauche et de la main droite un serpent qui se mord la queue. Cet attribut (la faux) donné au Temps est des plus rares dans les Triomphes, où il est réservé à la Mort. — Le char de la Divinité est précédé de l'aigle, du lion et du bœuf. Dieu le Père tenant le globe du monde est porté sur les épaules des quatre Evangélistes, des papes et des cardinaux (2).

1515. — *Opera del preclarissimo Poeta misser Francescho Petrarcha con el cōmento de misser Bernardo Lycinio sopra li triūphi...* A la fin : *Qui finisse li triumphi... Stampadi in Venetia per Augustino de Zanni da Portese nel M.D.XV. adi XX Mazo.* — Seconde

(1) Dans les deux exemplaires de la *Rossettiana*, le triomphe de la Renommée prend la place ordinairement occupée par le triomphe du Temps.

(2) Les gravures de cette édition sont grossièrement copiées dans une édition florentine de 1515 : *Canzioniere et Triumphi di Messer Francesco Petrarcha... Impresso in Florentia per Philippo di Giunta nel M. D. X V. di Aprile Leone decimo Pontifice.* Le premier bois est signé I. A. A la place ordinairement occupée par le Temps, Pétrarque, assis à terre, deux livres devant lui, est couronné par Apollon. Le même éditeur publie en 1522 une réimpression de cette édition.

partie : *Sonetti et Canzone de misser Francescho Petrarcha... Finisse li Soneti et Canzone,* même date.

In-folio. La première partie comprend 10 feuillets non chiffrés et 128 chiffrés ; la seconde, 113 chiffrés et 3 non chiffrés pour la table, et le registre des Sonnets et Canzone. Frontispice de l'édition publiée par Bartolomeo de Zanni, en 1508, et les mêmes six bois tirés de l'édition de 1492.

1519. — *Li Sonetti Canzone trivmphi del Petrarcha...* A la fin, feuillet 150 *a* : *Finiscono e Sonetti et Canzoni de Meser Francesco Petrarcha con li soi comenti stampadi per Gregorio de Gregorij in Venesia del mese Maggio. M. D. XIX. regnante Inclyto Principe Leonardo Lauredano.* — Seconde partie : *Triomphi di Meser Francesco Petrarcha con la loro optima opositione... Finiscono in Venegia impressi nel anno M. D. XIX. del mese di Zugno...*

In-4°. La première partie contient 158 pages, la seconde 184. Au verso du 3ᵉ feuillet, un bois représentant Pétrarque couronné par Apollon, bois qui se trouve en petit dans l'édition de Giunta de 1515 (voyez plus haut). Au feuillet 178 verso, triomphe de l'Amour, de l'édition de Gregorius, publiée en 1508. Le triomphe de la Chasteté est une copie de celui de 1508 avec le fond surchargé de hachures ; on lit sur la bannière P. D. V. C. — Triomphe de la Mort, même bois qu'en 1508. — Après le triomphe de la Renommée, reparaît le triomphe de la Chasteté. De même le triomphe de la Renommée reparaît après le triomphe du Temps. — Même triomphe de la Divinité qu'en 1508.

1521. — *Canzoniere et triomphi di messer Francesco Petrarcha. Historiato et diligentemente corretto. — Impresso in Venetia per Nicolo Zopino e Vincentio compagno nel M. CCCCC. XXI. Adi IIII. di Decembrio.*

In-octavo. 193 feuillets chiffrés. Bois de l'édition du 21 mars 1500. La marque de Zopino diffère dans les deux éditions.

1522. — *Petrarcha con doi commenti sopra li sonetti et Canzone... Finisse li sonetti et canzone... Stampadi in Venetia per il No. Misser Bernardino Stagnino als de Ferrarijs. M.CCCCC.XXIJ. die. VIIJ Mensis Martij.* — Deuxième partie... A la fin : *Finit... Impressum Venetiis p dñm Bernardinū Stagninū Alias de Ferrarijs de Tridino Mōtifferrati Anno. M.D.XXII. die XXVIIJ. Martij...* (Marciana, 46775.)

In 4°. La première partie comprend 118 feuillets chiffrés et un feuillet non chiffré ; la seconde, 140 chiffrés. Bois de l'édition de 1508.

Outre ces éditions vénitiennes, sans parler des copies qui en ont été faites à Milan ou à Florence (voir plus haut), il convient de signaler deux éditions florentines et une édition d'Ancône avec des bois originaux.

1499. — *Triomphi di Messer Francesco Petrarcha* (au recto du premier feuillet). Verso du feuillet 34 : *Finiscono i Triomphi di M. F. Petrarcha insieme cō la vita sua cō sōma diligētia correcti et impressi ī Firēze P. S. A. et Lorēzo Venetiano et A. G. Ad instantia di Ser Piero Pacini. Adi XVI, di Dicembre. M.CCCC.LXXXXIX.* Au-dessous, la marque de l'imprimeur : un dauphin rampant, portant une couronne sur la tête, et, de chaque côté, les lettres : S, P, le P surmonté d'un petit o; au dessous, le mot : *Pescia* (Piero Pacini a Pescia). (Castellani, *Notizia di alcune edizioni del secolo XV*, Roma, 1877, page 1.) Sur le recto du feuillet 2 : *Triompho dello amore di Messer Francesco Petrarcha excellentissimo poeta Fiorentino comincia. cap. primo.* Au recto du feuillet II : *Triompho dello amore finisce.* Au verso du feuillet II : grand char, de face,

traîné par quatre chevaux blancs sans mors, marchant au pas ; il est surmonté d'une vaste coupe portée sur un pied d'où jaillissent des flammes. Au milieu de la coupe, un pied en forme de candélabre supportant une boule enflammée. Sur ce globe, l'Amour ailé, les yeux bandés, le carquois en bandoulière, tenant son arc de la main droite, et, de la gauche, une lance terminée par une flamme, l'extrémité de la hampe appuyée contre son pied. Sur le devant du char, assise entre les deux couples de chevaux, une femme couronnée, le sceptre à la main. En avant, deux couples se suivant, enchaînés deux à deux par les jambes et les mains liées derrière le dos. A droite et à gauche du char, nombreux personnages, hommes et femmes ; des deux côtés, cette suite est précédée par un couple. Dans le fond, montagnes, arbres et ville. Au premier plan, herbes et cailloux. Costumes florentins de la fin du xve siècle.

Triomphe de la Chasteté. — Le char, traîné par deux licornes, marche de gauche à droite. En haut, la Chasteté tient une palme de la main droite levée, et de la gauche un livre et les liens qui enchaînent les mains de l'Amour agenouillé sur le devant du char, les yeux bandés ; six femmes suivent à droite dans des attitudes semblables à celles de la célèbre gravure sur cuivre florentine ; à gauche, une autre femme portant la bannière ; puis de nombreux groupes.

Triomphe de la Mort. — Le char, traîné par quatre buffles aux attitudes fantastiques, s'avance de gauche à droite. En haut, une femme décharnée, drapée, aux longs cheveux, tient une faux de la main gauche et de la droite indique le chemin que doit suivre le cortège funèbre. Nombreux personnages gisant à terre ; à droite, en haut, des anges emportant des armes au ciel ; à gauche, des démons précipitant d'autres armes dans les Enfers (comme dans la gravure sur cuivre florentine et dans l'édition de Codeca).

Triomphe de la Renommée. — Le char, traîné par deux éléphants, vu de face, supporte un grand disque où la Renommée est représentée assise, tenant un livre de la main gauche et une épée de la main droite. De nombreux cavaliers de tous rangs lui servent d'escorte.

Triomphe du Temps. — Un vieillard ailé, s'appuyant sur deux béquilles, le sablier à sa droite, est traîné par deux cerfs ; en avant un chien ; à droite deux enfants ; dans le ciel quatre oiseaux ; nombreux personnages suivant.

Triomphe de la Divinité. — Dans les nuages, Dieu le Père, tenant le Christ, sur un char traîné par les quatre Evangélistes précédés de leurs emblèmes, suivis de saints et de saintes.

Les Triomphes de la Renommée, du Temps et de la Divinité sont inspirés par les gravures sur cuivre florentines. Les six bois sont très remarquables de style et d'exécution ; les détails sont d'un fini exquis ; les têtes surtout ont une expression pleine de grâce.

1508. — *Triomphe de Messer Francisco Petrarcha. ...Adi VII di ottobre. MCCCCCVIII.* Cette édition n'est qu'une réimpression de la précédente.

1520. — *Le cose volgari di Messer Francesco Petrarcha. — Impresso in Ancona per Bernardino Guerralda Vercellese nel anno M. D. XX. del mese de Settembro et correcto secōdo la copia p meser Aldo Romano.*

In-12, 186 feuillets chiffrés, précédés de 1 feuillet non chiffré portant le frontispice et suivis de 7 feuillets non chiffrés pour la table. Six mauvais bois légèrement ombrés, le premier et le dernier sont signés C. S.

Nous ne poursuivons pas, pour ne pas sortir de notre

cadre, cette nomenclature au delà du premier quart du xvie siècle. Mais, avant de quitter Pétrarque, nous devons adresser nos plus vifs remercîments à l'érudit et aimable *prefetto* de la Bibliothèque de la ville de Trieste, M. Hortis, qui, par son savant catalogue de la Rossettiana et par son concours personnel, a si puissamment secondé nos recherches sur cette importante partie de notre travail.

(*A suivre.*) Duc de Rivoli.

CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

CAPUCINADES PROVENÇALES

PAR ROBERT REBOUL

I

Il est une célébrité comtadine oubliée, unique en son genre, qui occupe la première place dans la littérature excentrique, grotesque, ridicule, et dont l'œuvre surpasse tout ce que la langue humaine a pu fournir d'extravagant. C'est l'Homère incontesté du détestable, mais du détestable sublime que jamais auteur n'atteindra. Il est des sommets inaccessibles, même aux plus hardis. Le Phénix seul, soit un génie comme l'était notre Homère provençal, peut aborder ces cimes.

Jean-Louis Barthélemi, fils de Jacques, et de Anne Canal, naquit à Valréas, petite ville comtadine qui nous a donné le cardinal Maury. La date de cet événement n'est pas précisée; elle est placée à la fin du premier quart du dix-septième siècle. Ses parents étaient obscurs, mais ils vivaient dans l'aisance. Enfant précoce, le jeune Barthélemi témoigna, dès l'âge de cinq ans, son envie d'apprendre à lire. Frêle et délicat, son père crut devoir l'empêcher de satisfaire ce désir. Il se déroba aux volontés paternelles et s'en alla seul chez un maître d'école du voisinage. Le pédagogue n'était pas des amis du père Barthélemi; il fouetta l'enfant et le chassa brutalement.

La passion de savoir devait être bien grande chez ce gamin, car, au lieu de se rebuter des donneurs de férule, il se présenta à un père cordelier de Valréas, voué à l'enseignement des jeunes gens. Sous ce maître, il ne tarda pas à lire et à écrire; il apprit ensuite le latin, le grec, la philosophie, l'histoire et les belles-lettres, et non sans succès. Il avait la ferme volonté d'arriver à être quelqu'un et une intelligence peu ordinaire le facilitait pour atteindre à son but.

Le cordelier avait la manie de faire des anagrammes, des logogriphes, des devises, des charades et des rébus. C'était la mode du temps. Le jeune Barthélemi, imitant son maître, le surpassa bientôt et il devint par la suite le plus célèbre anagrammiste de son siècle. Les noms des papes, des empereurs, des rois, des princes, des généraux de l'ordre des carmes, des saints et des saintes furent par lui soumis à la torture de l'anagramme.

A peine âgé de dix-huit ans, il conçut un amour profond pour la fille d'un bourgeois de Valréas, nommée Magdeleine. Il lui exprima sa passion en vers latins, grecs, français et provençaux, durant cinq années. Il avouait lui-même « que pour un seul jour, il lui avait envoyé trois douzaines d'anagrammes sur le nom de Magdeleine. » Il était sur le point d'obtenir la main de cette jeune fille, lorsque celle-ci fut attaquée de la petite vérole et mourut en 1651. Cette perte l'affligea et le décida d'entrer dans la vie monacale.

La même année, il fit sa profession au couvent des Carmes et prit le nom de père Pierre de Saint-Louis; son noviciat achevé, il compléta ses études théologiques à Aix, sous un professeur habile. Envoyé par ses supérieurs au couvent des Aygalades, près de Marseille, il y connut le père Grolier et se lia avec lui de l'amitié la plus étroite. On les appelait Oreste et Pylade. Le premier, capricieux, halluciné, poète enragé, représentait exactement le vieil Oreste. L'autre, plus sage et homme de bon conseil, rem-

plissait à merveille le rôle de Pylade. Le père Pierre de Saint-Louis semblait un moment guéri de ses fureurs poétiques (1); on le croyait du moins au couvent. Il ne fit plus, il est vrai, des vers profanes, mais il rimait en cachette avec une verve diabolique et une fécondité effrayante.

Phœbus, je n'attends pas que la Daphné m'apprête
Un rameau de laurier pour m'en ceindre la tête,
Et je ne puis briguer ton secours prétendu
Pour un livre d'amour qui n'est point défendu.
Mes larmes, mes amours et mes guerres sont saintes;
Ma matière n'est point au rang des choses feintes;
Je rejette Médor, Angélique et Roland,
Mon style n'étant point cavalier ni galant.
Je me rétracte ici de quantité d'ouvrages
Satiriques, impurs, impertinents, volages,
Non plus que s'ils étaient des contes d'Amadis:
Ou je les désavoue, ou bien je m'en dédis;
Ce n'est plus sur les noms des seigneurs et des dames
Que je pense à trouver de justes anagrammes,
Et ne m'amuse plus pour me mettre en renom,
Toujours morne et rêveur, à renverser un nom;
Je ne suis plus touché d'une sotte tendresse
Aux mignardes douceurs de la voix de Lucrèce,
Et je ne décris point combien elle me plut,
Quand je la vis jouer des yeux et de son luth.
Valberinthe n'est plus, ayant rompu ses chaînes,
Le sujet de mes vers ni celui de mes peines,
Et je ne chante plus Laure à la tresse d'or,
Laure, la chère sœur de mon cher Alidor;
Je quitte ces beautés qu'enfin le temps efface,
Ou que la mort détruit pour prendre une autre face,
Des jeux plus innocents ou de meilleurs desseins,
Des sentiments meilleurs et des sujets plus saints.

(1) Il paraîtrait être l'auteur de *Mélanges poétiques ou poésies saintes et héroïques* (Liège, veuve Streed, 1660, in-8) parues sous le nom du *P. Louis de Saint-Pierre,* religieux carme, et qui serait le nom retourné du Père Pierre de Saint-Louis, suivant l'opinion émise par Luzarche, de Tours, et suivie, *Bullet. du Biblioph.,* 1859, p. 122.

Deux sujets religieux occupaient sans cesse son esprit. Il fit deux poèmes : l'un, sur la Magdeleine, l'autre sur Elie, le fondateur de l'ordre des Carmes. Il menait de front les deux ouvrages, lorsqu'un scrupule de conscience lui fit abandonner un instant le poème de la Magdeleine. Ce nom lui rappelait de douces émotions non encore étouffées dans son cœur et il craignit de les laisser percer et d'être accusé par ses confrères de retourner aux choses mondaines. Il fit un pèlerinage à la Sainte-Baume avec son inséparable Pylade, le père Grolier. Le but en était tout dévot. Après avoir adoré « les reliques saintes », parcouru dans tous les sens « la sombre forêt », le père Pierre de Saint-Louis s'endormit profondément. Un songe troubla ses sens et l'effraya. Sa fiancée Magdeleine, de Valréas, lui apparut dans une attitude tragique : sa figure était livide ; une longue draperie enveloppait son corps. Elle le regarda, suppliante et douce, et l'appelant par son petit nom, elle lui dit :

« O Ludovic ! il ne te souvient donc plus de la pauvre Magdeleine qui t'aimait tant? Je suis donc morte aussi dans ton cœur ; il ne reste donc plus rien de moi ? Mon nom s'est donc effacé de la terre des vivants ? Quoi ! parce que mon corps est retourné à la poussière dont il était venu, on m'abandonne, on m'oublie ! Mon âme n'est pas morte, si mon enveloppe est morte. C'était donc cela que tu aimais en moi, puisque tu ne m'aimes plus maintenant que je suis en proie au ver. Moi, je t'aime toujours. Je souffre au fond de ma froide demeure, quand je te vois abandonner le soin de célébrer le nom de ma patronne, le doux nom qui te plaisait tant. La Magdeleine qui est là-haut assise aux pieds de son bien-aimé Jésus n'a pas été contente de te voir célébrer avant elle le vieux prophète Elie. Au nom de Magdeleine qui est le mien, au nom de l'amour que tu as eu pour moi, ô Ludovic ! pendant ces jours que je regrette même au ciel où je suis, je t'en supplie, reprends l'œuvre que tu as laissée, continue

ton poème si tu veux rentrer en grâce auprès de ma sainte patronne ; sinon, tu mourras dans l'année. Voilà ce que j'avais à te dire. Adieu, ô mon chéri ! »

Cette vision impressionna le père Pierre de Saint-Louis, tout en excitant sa verve au plus haut degré. D'ailleurs il était superstitieux et ajoutait foi aux songes. Quand il eut composé quelques morceaux de son poème, il en fit la lecture à ses confrères ; les uns en rirent, les autres en furent ébahis. Il montra le premier chant à Balthazar de Vias, remarquable poète latin et bon littérateur marseillais, qui en rit beaucoup et en égaya la société lettrée de Marseille. Irrité des plaisanteries de Vias, le père carme s'en vengea en anagrammatisant le nom de son critique (traduit en provençal), dans lequel il trouva ces mots : *Dia uro aze basta*, marche droit, âne bâté ! De Vias lui répondit par cette charmante boutade :

« Asinus clitellarius
Petro Carmelitæ, asinario suo,
Salutem.

« Ita est, Petre Carmelita optime, necque enim ire inficias possum, poema tuum egregium, alterum Eneida, midius tertius, irrisi apud Ruffum cœnans. Hoc mihi ignoscas velim, quamquam ego minime hic in culpa sim, in culpa est coqua mea quæ mihi hodie bilem moverat, quod pultem meam, vino madida, male condisset. Hanc tibi plectandam et anagrammatibus lacerandam trado. Quod ut facere possis hujus tibi nomen mitto, ea est Elisabetha de Sancto Marcello, quod nomen cum fere omnia litterarum elementa complectatur, tantum tibi anagrammatum quantum toti obruenda sis satis facile sufficiet. Vale (1). »

(1) « L'âne bâté au P. Pierre, carme, son ânier ; salut. Il est trop vrai, mon R. P., et je ne saurais le nier, que, soupant avant-hier chez M. de Ruffi, j'ai osé plaisanter sur votre fameux Poème, comparable à l'Enéide. Mais ne m'en veuillez pas du mal, je vous prie ; car il n'y a du tout point de ma faute. Prenez

Cette querelle s'arrêta là. Le père Pierre de Saint-Louis quitta le couvent des Aygalades, passa cinq mois dans différentes maisons de l'ordre, puis il fut envoyé professer les belles-lettres au couvent de Saint-Marcellin, où il put achever son poème, auquel il avait travaillé durant cinq ans. Décidé à le faire imprimer, il en sollicita l'autorisation de ses supérieurs qui hésitèrent d'abord à la donner. Mais ne voulant pas chagriner l'auteur, religieux accompli, esclave de la règle, pieux et très humble, cette autorisation fut accordée et le livre parut sous ce titre : *La Magdeleine au désert de la Sainte-Beaume en Provence ; poëme spirituel et chrétien, par le père Pierre de Saint-Louys, religieux carme de la province de Provence* (1). Il fut oublié pendant dix ans dans la boutique du libraire, peut-être avec intention et d'ordre du provincial des Carmes. Le libraire voulant s'en défaire se préparait à le faire passer chez l'épicier, lorsque les acheteurs vinrent en foule enlever l'édition. On attribue la cause de ce succès au jésuite Bertet et à Nicole, qui avaient eu connaissance du livre et qui avaient été enchantés de son extravagance.

La *Magdeleine* acquit de suite une célébrité hors ligne, alors que le pauvre carme était mort. Les lecteurs se l'arrachaient des mains. On en fit d'autres éditions (2). La Monnoye l'inséra dans son *Recueil de pièces choisies, tant*

vous-en à ma cuisinière, qui, s'étant enivrée ce jour-là, et m'ayant fait une soupe détestable, m'avait mis de mauvaise humeur. Je la livre à votre vengeance, accablez-la d'anagrammes : elle se nomme Elizabeth de Saint-Marcel. Ce nom renferme presque toutes les lettres de l'alphabet, il vous sera facile de le tourner en mille manières. Je vous souhaite le bon jour. » Voy. *Hommes illustres de Provence*, t. II, p. 311.

(1) A Lyon, chez J. Grégoire, M.D.C.LXVIII, in-12.

(2) Lyon, Deville, 1674 et 1694, in-12. Lyon, 1700, in-12, la même que celle de 1694, avec un titre renouvelé. Une édition sans lieu ni date, pet. in-8, 240 p., a fait partie de la bibliothèque de M. Mortreuil, de Marseille (Catal. n° 22). De beaux exemplaires ont été vendus : 25 fr. 50 (Labédoyère); 62 fr. 50 (Pixérécourt). Le registre du dépôt légal du Var cite sous le nom de Honorat, de Saint-Maximin, un ouvrage portant le même titre, imprimé à Brignoles, chez Perreymont-Dufort, 1858, in-8. Est-ce une réimpression ? Il nous a été impossible d'éclaircir ce fait, à Brignoles même.

en prose qu'en vers (La Haye, 1714, 2 vol. in-8). Le poème du père carme est un chef-d'œuvre achevé de burlesque et de ridicule, qu'on ne refera jamais (1). Théophile Gautier, un maître dans l'art de bien dire, en a dessiné un croquis à la plume aux pointes les plus fines :

« Il serait impossible à qui que ce soit, dit-il (*Les Grotesques*), de faire volontairement dix vers aussi étranges que ceux du Père Pierre de Saint-Louis, car son détestable n'est jamais commun, ni facile : c'est un détestable exquis, savant, consciencieux, admirablement soutenu d'un bout à l'autre. Il n'y a pas un seul vers faible dans tout le poème (par vers faible j'entends un vers raisonnable ou insignifiant); chacun renferme un concetti inattendu, une bizarrerie inexplicable. On marche de surprise en surprise, et rien au monde n'est plus difficile que de se rendre compte de la formation et de la cristallisation de pareilles idées : ni l'analyse, ni la critique ne sont possibles pour de semblables œuvres ; on ne peut que les raconter.

« Le poème du Père Pierre de Saint-Louis est une véritable forêt vierge où il est impossible de faire un pas sans être arrêté. L'auteur est hyperbolique, enflé jusqu'à l'hydropisie, excessif, touffu et plantureux ; chez lui les métaphores poussent en tout sens leurs branchages noueux. Les parenthèses filandreuses se pendent avec leurs doubles crochets au tronc de chaque phrase comme des plantes grimpantes avec leurs vrilles. Les rébus et les concetti s'entrecroisent inextricablement. Parmi les hyperboles et les jeux de mots, sautent, comme des crapauds, des adjectifs bouffis et coassants. Les antithèses se choquent à coups de tête comme les boucs des bas-reliefs antiques. Les plus simples fleurs de rhétorique prennent une dimension monstrueuse, ainsi que les fleurs de l'île de Java, et

(1) « Aussi bien, dit Bouhours (*La Manière de bien penser*, p. 250), est-il au-dessus des règles, et d'une espèce particulière qui ne laisse pas d'avoir son prix. »

répandent un parfum étrange qui porte à la tête comme l'*assa fœtida ;* la moindre efflorescence de langage y devient sur-le-champ agaric ou champignon. Chaque mot vous tire la langue, vous fait la moue et vous regarde avec des yeux de basilic, et, jusqu'aux simples particules, tout y a l'air louche et venimeux. Les objets vus à ce prisme ont un aspect des plus extraordinaires.

« Le lieu de la scène est on ne peut plus étrange ; ce sont des rochers barbus et chassieux qui font suer de grosses larmes de leurs yeux de pierre, de grands arbres centenaires et chenus qui se haussent contre le ciel comme des titans, et accrochent au passage les nues floconneuses ; des buissons qui cherchent à vous blesser de leurs mille poignards, ou rampent hideusement comme des scolopendres ou des serpents ; une source obscure et miroitante, moitié eau, moitié pleurs, défigure les formes qu'elle réfléchit et les change en spectres ou en figures grimaçantes. Le Père Pierre de Saint-Louis est le contre-poids d'Homère : il est aussi absolu et complet que lui dans la chose qu'il représente ; c'est pourquoi ce n'est point un homme méprisable. Il est la personnification d'une des facultés de l'intelligence humaine. Homère est l'inspiration ; le père Pierre de Saint-Louis est la fièvre chaude poétique. »

Voici quelques passages du dialogue du Monde et de Magdeleine :

Que fais-tu, Magdeleine, en ce triste séjour,
Qui prive tes beaux yeux de la clarté du jour ?
Pourquoi t'ensevelir en des lieux si funèbres,
Où tu ne sembles plus qu'un ange des ténèbres ?
Qu'as-tu fait des souris, des grâces, des attraits
Qui te faisaient briller sur les plus beaux portraits ?
Quelle métamorphose en cette grotte sombre !
Tu fus un beau soleil, et tu n'es plus qu'une ombre
Qui semble être venue en cet antre si noir
Du profond de l'abime et damnable manoir.

Pour venir habiter cette affreuse demeure
Pourquoi n'attendais-tu que la vieillesse meure
Vint déteindre ton teint et sillonner ton front,
Sans te faire toi-même un si cruel affront,
Comme pour empêcher qu'on ne te reconnaisse ?
Pourquoi flétrir ainsi la fleur de ta jeunesse
Dans la verte maison de tes plus doux appas :
Sachant que c'est un fruit qui ne se garde pas,
Que la beauté du corps et l'embonpoint de l'âge
Passent comme l'éclair transparent et volage,
Comme un cheval ailé qui va sans éperon,
Et mieux qu'aucun vaisseau de voile et d'aviron ;
Que c'est un cerf-volant qui court à toute bride
Pour te venir marquer d'une éternelle ride ?
Veux-tu savoir son nom ? Ce coursier que j'entends,
Qui galope toujours, n'est autre que le temps.
Pourquoi donc n'attends-tu pour faire ta retraite
Que l'hiver de ta vie ait neigé sur ta tête,
Et que ta tresse blonde, en te désobligeant,
Passe d'un âge d'or dans un siècle d'argent ?

Le Monde engage Magdeleine à renoncer aux austérités de la pénitence et à revenir à lui :

Magdeleine à cela, pour toute réponse,
Lui dit, le repoussant avec un coup de ronce :
« Sors d'ici, malheureux ! avec tes faux appas ;
Si je te fais pitié tu ne m'étonnes pas ;
Si tu n'as pas pour moi de ruse plus subtile,
Je n'entends point d'ici ta voix de crocodile ;
Et quoiqu'en me flattant tu me sembles pleurer,
Tu n'as d'autre dessein que de me dévorer.
Mais je suis du tout sourde à ta voix de syrène,
Et j'aime mieux servir qu'être ta souveraine,
Être plutôt esclave et ne rien posséder
Que d'être possédée, et de te voir céder
Le hérissé cilice et la chaîne pesante.
L'un me semble plus doux et l'autre plus plaisante
Que mes colliers dorés, que ma gaze et mon lin,
Que mon drap d'or frisé, que mon linge plus fin.
Les cailloux que tu vois, comme mes pierreries,
Sont bons pour t'accabler avec tes tromperies ;

Mes roses, mes plaisirs, mes passe-temps plus chers
Se trouvent aux chardons, aux ronces, aux rochers ;
Ne me cherche donc plus parmi ces solitudes,
Des douillets comme toi les trouveraient trop rudes ;
Laisse qui t'a quitté, sans troubler mon repos. »
Ce sont là les discours, entretiens et propos
Que Marie eut ici, dans sa grotte profonde,
Quand elle rejetait les amorces du monde,
Méprisant ses appas et ses allèchements,
Et se bouchant l'oreille à tous ses sifflements.

Le récit relatif aux yeux de la sainte est une chose à retenir :

Voyez encor ses yeux qui ne veulent rien voir,
Dans une affliction qu'on ne peut concevoir ;
Ces glaces, ces miroirs, ces chandelles fondues,
Sur la joue, et de là sur les lèvres fendues,
Roulent jusqu'à sa bouche, autrefois de corail
Et maintenant d'ébène et faite en soupirail ;
Bouche dont les souris découvraient avec gloire
Un petit double rang de perles et d'ivoire ;
Lèvres dont l'incarnat faisait voir à la fois
Un rosier sans épine, un chapelet sans croix.
Voyez ces mêmes yeux, plus mourants que malades,
Abattus et noyés sous ces belles arcades,
Sous ces arcs de triomphe et des iris dorez,
Dont ils coulaient, tirer leurs traits plus acérez !

Plus loin, ces yeux, de moulins à vent deviennent des moulins à eau. Les tresses blondes avec lesquelles Magdeleine essuie les pieds du Christ sont un torchon doré. Les larmes d'un Dieu sont eau de vie. Jésus est un grand opérateur qui eut l'adresse d'ôter les cataractes des yeux de la Sainte et l'Hercule qui purgea l'étable de son cœur. Contemplant le Sauveur, Magdeleine fait des études grammaticales :

Pendant qu'elle s'occupe à punir le forfait
De son temps prétérit, qui ne fut qu'imparfait,

Temps de qui le futur réparera les pertes...
Et le présent est tel que c'est l'indicatif
D'un amour qui s'en va jusqu'à l'infinitif.
Mais, c'est dans un degré toujours superlatif
Et tournant contre soi toujours l'accusatif.
Direz-vous pas après qu'ici notre écolière,
Faisant de la façon, est vraiment singulière
D'avoir quitté le monde et sa pluralité.

Voici une description du lever de l'aurore :

Mon cœur tressaillit d'aise à l'aspect qui le touche,
Admirant cette fille au sortir de sa couche,
Dans son dos habillé de rouge cramoisi
Ou de jaune doré que son père a choisi,
Avec sa coëfe d'or et sa jupe éclatante,
Après avoir tenu tout le monde en attente.

Il y a des conseils pour les joueurs :

Renoncez à carreaux, à fleurs, à cœurs, à piques,
Suivant de point en point les deux suivans distiques :
Piquez-vous seulement de jouer au piquet,
A celui que j'entends, qui se fait sans caquet,
J'entends que vous preniez parfois la discipline
Et qu'avec ce beau jeu vous fassiez bonne mine.

La traversée de Magdeleine est décrite en vers fort curieux sous la plume d'un religieux, et c'est un vrai tableau :

Sur un char azuré le dieu marin Neptune,
Tout interdit de voir cette bonne fortune,
Et sans pouvoir comprendre un pareil accident,
Arrête ses chevaux et laisse son trident,
Reconnaissant assez au cours de cette barque
Que la mer reconnoît un plus puissant monarque.
A son signal soudain les cornets des Tritons
Font sauter et bondir les dauphins et les thons.

Et l'on voit, tout autour, les vertes Néréides
Escorter le bateau sur les plaines humides
Où cette troupe court pour y paroître mieux
Coiffée également de joncs et de glayeux.
Les Syrènes ensuite embouchent les coquilles
Et joignant leurs chansons à celles de ces filles
Qui toutes ont en main des branches de corail
Afin d'en augmenter la pompe et l'attirail.
On voit monter du fond les troupes écaillées,
De ce beau train naval toutes émerveillées,
Qui portent sur leur dos, de leur pays natal,
Les perles, l'ambre gris, la nacre et le cristal.
Sur son teint si poli qu'il semble être solide,
Cette vieille Thétis n'a plus aucune ride;
Et voyant son désir et plaisir accompli,
Paroît tout ajustée et ne fait pas un pli.
Les tempêtes sans bruit étant toutes allées
Troubler en autre part les campagnes salées...
Tous les vents attachés aux pieds de Magdeleine
Retiennent par respect leur souffle et leur haleine;
Exceptez seulement quelques petits zéphyrs
Qui la font avancer autant que ses soupirs,
Faisant flotter en l'air, d'une façon galante,
Le voile de sa tête et sa tresse volante,
Tout superbes et fiers de baiser ce bel or
Et friser en passant cet ondoyant trésor.

Citons encore ces vers ingénieux, conversation de la Sainte avec l'Echo.

Que fuyent les oiseaux volant dans ces bocages?
— Cages.

Voilà bien répondu pour la première fois ;
Mais que fuyois-je, moi, de Dieu, quand je l'avois ?
— La voix.

Aussi, je la perdis en sortant de mon centre ;
Que dit-elle à mon cœur au fond de ce vieux antre ?
— Entre.

Eh bien ! j'y veux entrer pour y vivre et mourir ;
Qu'a voulu faire un Dieu pour me tôt secourir?
— Mourir.

Dis-moi doncques, Echo, serai-je ici longtemps?
Ecoutez-moi, rochers, et toi, mon antre, entends!
— Trente ans.

Trente ans! si Dieu le veut, je le veux, qu'il gouverne.
Que me fait éviter cette sombre caverne?
— Averne.

Pourrai-je quelque jour aller tout droit à Dieu?
— Adieu.

Le père Pierre de Saint-Louis employa huit années à terminer son autre poème de l'*Eliade.* Ses supérieurs s'opposèrent à l'impression de cet ouvrage, dans lequel l'auteur se surpassa. « Il a, dit l'abbé Follard, beaucoup mieux réussi dans le dernier poème que dans le premier. Je l'ai lu d'un bout à l'autre. J'oserai le dire, au hasard de me faire des affaires auprès de Monsieur et Madame Dacier, *l'Eliade* est un plus grand chef-d'œuvre dans son genre que *l'Iliade*, dans le sien. Quel dommage que ses confrères nous aient privés de ce chef-d'œuvre! » On croyait le manuscrit perdu, quand le savant docteur Pontier, d'Aix, bibliophile enragé, le découvrit à Lyon, et le publia sous ce titre: *L'Eliade ou les triomphes et faits mémorables de saint Elie, patriarche des Carmes, poème héroïque divisé en trois chants, par le R. P. Pierre de Saint-Louis, carme, auteur du poème de la Magdeleine au désert de la Sainte-Baume en Provence; précédé d'une notice historique sur l'auteur, par M. l'abbé Follard, chanoine de Nismes* (1). Il est devenu tellement rare qu'il resta inconnu à Théophile Gautier et à Barjavel, le célèbre collectionneur de curiosités comtadines.

Nous avons possédé un exemplaire de *l'Eliade*, il y a plus de vingt ans, emporté par un amoureux de livres singuliers. Ayant négligé d'en noter les beautés excentriques, nous devons nous borner au jugement qu'en a porté l'abbé Follard. On cite encore du père Pierre de

(1) A Aix, chez A. Pontier, 1827, in-8, xxIII-83 p.

Saint-Louis *La Muse bouquetière de Notre-Dame de Lorrette* (Viterbe, 1672, in-8), poème mystique et galant, qui a échappé jusqu'ici aux bibliographes et aux curieux. L'auteur mourut vers 1684, au couvent de Pinetti, dans les Alpes. Le portrait qu'en a fait le bibliothécaire des Carmes est celui d'Esope : petit de corps, tête énorme, bossu par devant et par derrière. « Avec cela, il étoit si sensible à la beauté des femmes que, pour ne pas les voir, il marchoit toujours dans les rues les yeux fermés, ce qui l'exposoit à de fréquents accidents. »

Barjavel et M. Aubenas (l'érudit historien de Fréjus et le compatriote du carme homérique) nous apprennent que le père Pierre de Saint-Louis avait un frère, l'abbé Ignace Barthélemi, né aussi à Valréas, enthousiaste du poème de *La Magdeleine*, et versifiant à peu près sur le même ton. On trouve de lui le sonnet suivant, adressé à son frère et reproduit dans l'édition originale du poème « abracadabrant » :

Dès que j'ai reconnu vos Muses sans pareilles,
Si douces en cadence et si belles sans fard,
J'ai cru qu'elles pourroient, quelque jour, tôt ou tard,
Ravir, par leurs attraits, les yeux et les oreilles.

Ayant pris ce dessein, pour sujet de vos veilles,
Vous avez fait le choix de la meilleure part,
Car ou vous produisez les merveilles de l'art,
Ou bien vous avez l'art de faire des merveilles.

Quoi que c'en soit, il faut confesser toutefois
Que vous en faites voir deux grandes à la fois
Qui méritent assez et la foule et la presse,

Puisqu'il semble qu'aux yeux de tous les éplucheurs
Vous ne faites revivre ici la pécheresse
Que pour faire mourir en tous lieux les pécheurs.

Il devient inutile d'ajouter un mot de commentaire à cette sublime versification, à cette poésie barbare, qui

mériterait les honneurs de la réimpression pour exciter le franc rire de nos devanciers, inconnu de notre temps boudeur, maussade, fiévreux, trop avide de jouissances sensuelles et de plaisirs tapageurs.

II

Fils de Jean Duranti, conseiller à la cour des Comptes de Provence, et de Marguerite Lopis de La Fare, le père Marc Antoine Duranti, chartreux, né à Aix, le 15 mai 1562, précéda le père Pierre de Saint-Louis dans la poésie rocailleuse. « Ce religieux, dit l'abbé de Marolles, qui l'avait connu, est mort fort âgé. Il étoit d'un naturel jovial et grand amateur de nouvelles. Il ne fut jamais une âme plus sincère et plus cordiale que la sienne, ni un homme plus soigneux de s'acquitter de toutes les obligations de son ordre très austère. »

Il nous a laissé un poème très médiocre, mais assez singulier et recherché surtout à cause de sa rareté. Il est intitulé : *La Magdaliade ou Esguillon spirituel pour exciter les âmes pécheresses à quitter leurs vanitez et à faire pénitence. A Loches, devant l'église des Cordeliers,* 1608, in-8 (1). Charles Nodier, si bien informé, avait écrit sur la garde de son exemplaire de cette édition originale : « Le premier et le plus rare des trois poèmes sur la Magdeleine composés par des moines, celui-ci est remarquable d'ailleurs par le lieu de l'impression. Je ne connais pas d'autre livre de ce temps imprimé à Loches. » Or, le livre était vendu à Loches, mais il avait été imprimé ailleurs, à Tours probablement, Loches n'ayant pas d'atelier typographique en 1608. La Magdaliade eut une seconde édition imprimée à Tours, chez Marc Nyon, en 1622 (2).

(1) Vendu 161 fr., Salmon, de Tours, n° 520.

(2) In-8, 8 ff. limin., 68 ff. chiff. et 3 ff. Vendue 71 fr., Taschereau, n° 1473.

III

Prêtre, poète provençal et français, esprit malin, railleur et frondeur, Louis Scipion Puech, fils de Barthélemy, conseiller à la sénéchaussée d'Aix, naquit dans cette ville le 25 janvier 1624. Dès qu'il eut reçu les ordres, il fut nommé prieur de la Tour de Beuvon, près de Sisteron. Instruit et doué d'un caractère aimable, il obtint une place au chapitre métropolitain de Saint-Sauveur et le prieuré de Buoux, dans le diocèse d'Apt. Il avait un véritable talent pour la satire et savait la glisser habilement dans les noëls et dans les vaudevilles qu'il composa. « La crèche, a dit Gaut le Félibre, était pour notre poète jovial un cadre élastique qui, grâce à un anachronisme de convention, lui permettait de faire mouvoir et parler l'actualité dans un horizon contemporain. »

A chaque querelle ou sédition, — suite ordinaire des affaires politiques de son temps et de toutes les époques, — Puech y trouvait matière à satire et lançait des épigrammes mordantes. En 1659, les partisans des Princes suscitèrent des troubles, pendant la jeunesse de Louis XIV; notre poète fut poursuivi à cause d'un noël dont le refrain attaquait les brouillons ; il se cacha et put échapper à la colère de ceux qu'il raillait. Il eut encore maille à partir avec le cardinal de Grimaldi, archevêque d'Aix, et toujours pour cause d'humeur poétique.

On a un peu oublié le célèbre noël des Bohémiens, si populaire en Provence, sorti de sa plume alerte, et traduit ou emprunté de Lopez de Véga. Des bohémiens sont mis en scène et donnent la fortune à l'Enfant Jésus. Le cardinal de Grimaldi, dit l'abbé Dubreuil, « manda l'auteur à ce sujet, et celui-ci ayant apporté à Son Eminence l'original de ce noël, contenu dans un ouvrage du poète espagnol, son modèle, intitulé *Los Pastorès de Betlen,* muni

d'approbations respectables et accompagné d'éloges aussi nombreux qu'ils sont magnifiques, il lui représenta qu'il n'avait pas cru faillir en faisant paraître dans Aix un cantique qui avait été chanté à Madrid sous les yeux de l'Inquisition elle-même. M. le cardinal prit en main le livre espagnol, examina la chose et puis lui dit, avec sa bonté accoutumée : « Allez, allez, M. Puech, et faites toujours des Nouels. » Le prélat eut le bon esprit de ne pas écouter les envieux qui lui avaient dénoncé ce noël et de laisser chanter cette poésie pittoresque qui a valu à son auteur les honneurs de la postérité. Nous reproduisons ce petit chef-d'œuvre d'après l'abbé Dubreuil :

N'autres sian tres Booumians
Que dounan la bouano fourtuno ;
N'autres sian tres Booumians
Qu'arrapan per-tout ounté sian :
Enfant eimable et tant doux,
Bouto, bouto aqui la croux,
Et cadun te dira
Tout ce que t'arribara ;
Commenço, janan,
Cependant,
De l'y veire la man.

Tu sies, à ce que viou,
Egau à Diou.
Et sies soun Fiou tout adourable ;
Tu sies, à ce que viou,
Egaou à Diou.
Nascu per iou dins lou néant,
L'amour t'a fach enfant
Per tout lou genro human,
Uno Viergi es ta Maire,
Sies nat senso ges de Paire,
Aquo parei dins ta man.

L'y a encaro un grand secrét
Que janan t'a pas vougu dire,
L'y a encaro un grand secrét
Que fara ben leou soun effét :

Véne, véne, beou Messi,
Mette, mette, mette eici
La pieço blanquo,
Per nous faire réjouir;
Janan parlara,
Beou Meina,
Bouto aqui per dina.

Souto toun det mouyén
L'y a quaauquarén,
Per noueste bén, de fouert sinistre;
Souto toun det mouyén
L'y a quaauquaren,
Per noueste bén, de rigouroux :
Se l'y ves uno Croux,
Qu'es lou salut de tous,
Et, si te l'auji dire,
Lou sujet de toun martyre,
Es que sies bén amouroux.

L'y a encaro quaauquarén
Au bout de ta ligno vitalo,
L'y a encaro quaauquarén
Que te voou dire Magassen :
Véne, véne, beou German,
Douno, douno eici ta man,
Et te devinaran
Quaauquarén de plus charmant;
Mai véngue d'argént,
Autant-bén
Senso aquo se fa rén.

Tu sies Diou et mourtau,
Et coumo tau
Viouras bén pau dessus la terro;
Tu sies Diou et mourtau,
Et coumo tau
Seras bén pau dins noueste état;
Mai ta divinita
Es sus l'éternita,
Sies l'autour de la vido,
Et toun essenço infinido
N'a rén que sié limita.

Voues-tu pas que diguen
Quaauquarén à ta santo Maire ;
Voues-tu pas que li fen,
Per lou mens, noueste coumpliment :
Bello Damo, vène eiça.
N'autres couneissèn déjà
Que dins ta bello man
L'y a un mysteri qu'es bén grand ;
Tu que sies pouli,
Digo li
Quaauquarén de jouli.

Tu sies doou sang Rouyau,
Et toun houstau
Es deis plus hauts d'aquestou mounde ;
Tu sies doou sang Rouyau,
Et toun houstau
Es deis plus hauts, à ce que viou :
Toun Seignour es toun Fiou,
Et soun Paire es un Diou ;
Que pouedes-tu mai estre
Que la Maire de toun Méstre,
Et l'Espouso de toun Diou ?

Et tu, bouen Seni-grand
Que sies au cantoun de la gruppi,
Et tu, bouen Seni-grand,
Voues-tu pas que veguen ta man ?
Diguo, tu craignes bessai
Que noun rauben aquel Ai
Qu'es aqui destaca,
Raubarian plus leou lou cat ;
Mette aqui dessus,
Bouen Moussu,
N'avèn pa'enca begu.

Iou vesi dins ta man,
Que sies bén grand ;
Que sies bén sant, que sies bèn juste ;
Iou vesi, dins ta man,
Que sies bén grand,
Que sies bén sant et bèn ama :
Benhuroux marida,

As toujours observa
Uno santo abstinènci ;
Tu gardes la Prouvidénci,
N'en sies-tu pas ben garda ?

N'autres couneissèn bén,
Quand tu sies vengu dins lou mounde,
N'autres couneissén bén
Que li sies vengu sénso argènt :
Bel Enfant, n'en parlen plus,
Quand tu sies vengu tout nus,
Cregnies à ce que vian,
Lou rescontre deis Booumians ;
Que cregnies, beou Fiou,
Tu sies Diou,
Escouto noueste adiou.

Si trop de liberta
Nous a pourta
A te douna toun avanturo ;
Si trop de liberta
Nous a pourta
A te parla tant hardiment ;
Te pregan humblament
De faire égalamant
Nouesto boueno fourtuno,
Et de nous en douna uno
Que duro éternellemant.

Ce noël a été reproduit, avec une traduction française en regard, par Millin (1) et donné par extrait dans la *Statistique des Bouches-du-Rhône.* Depuis 1852, on le voit dans tous les recueils de noëls édités à Avignon, mais il y est défiguré et à peu près illisible, en tant qu'œuvre de Puech : la fantaisie l'a tourné dans tous les sens favorables à l'actualité « félibrenque ».

Les œuvres provençales du prieur de Buoux n'ont pas été imprimées ; le manuscrit était entre les mains de l'ora-

(1) *Voyage dans les départements du Midi de la France,* t. IV, p. 163.

torien Bougerel, il est probable qu'il est resté enfoui dans les paperasses de cet érudit qui étaient en la possession de son parent Porte, d'Aix. Le *Gay saber* (n° 3) avait donné un sonnet en bouts-rimés. Il n'en est pas de même de ses poésies françaises et de ses autres ouvrages, qui sont : *Poésie chrestienne de M. Pvch* (sic) *Prieur de Bevons* (1)*; La Magdeleine dans la Sainte Baume Poeme chrestien par le sievr Pvch Prieur de La Tovr* (2)*; Lucrece mourante a son mari Collatin, harangue Poetique dediée a Mademoiselle de Villefranche-Mombrun* (3); *Le Panegyrique de la Sainte Vierge* (4); *Lettre a Son Altesse Serenissime le Serenissime Pere Dominique Othoman fils aîné du sultan Ibraïm Empereur d'Orient.* (5). Un avis de l'imprimeur au lecteur indique que cette Lettre est une seconde édition et qu'elle doit être ajoutée à « L'histoire du Prince Othoman que le sieur de Puch donnera bientôt au public. » J'ignore si cette histoire a vu le jour, comme d'autres élucubrations du prieur, telles que : *La Chambre ardente,* inspirée par les troubles du pays, *Le Christ sur la croix, Amsterdam malade,* comédie burlesque en trois actes, et un récit du procès de la marquise du Canet. Puech mourut à Aix, le 15 juin 1686.

(*A suivre.*)

(1) A Grenoble, chez P[re] Frémon, s. d., in-12, 16 p.
(2) A Aix, chez Charles Nesmoz, 1661, in-8, 1 f. 16 p.
(3) Grenoble, André Galle, 1663, in-8, 8 ff. 16 p.
(4) Grenoble, André Galle, 1666, in-4, 14 ff. 60 p.
(5) Grenoble, A. Galle, 1667, in-4, 8 p.

ÉTUDE

SUR LES

LIVRES A FIGURES VÉNITIENS

DE LA FIN DU XV[e] SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU XVI[e]

(Suite.)

1488.

Fragmentū arati phænomenon per germanicum in latinū conuersi cum cōmento nuper in sicilia repertum.

In-4°. Lettres rondes. A la fin du *M.TVLII CICERONIS FRAGMENTUM ARATI PHAENOMENON* qui suit l'opuscule qui nous occupe : *Hoc opus impressum Venetiis et ingenio Antonii de strata Cremonensis Anno salutis. M.CCCCLXXXViii. Octauo calendas nouembres.*

On retrouve la plupart de ces bois dans le *Firmicus* de 1499; la carte du ciel avec les principales constellations, d'une très bonne exécution dans le *Firmicus* et rappelant des gravures du Poliphile, n'est dans l'*Aratus* qu'une médiocre petite vignette.

1488.

Albumasar. Flores albumasaris.

Figures sur bois. A la fin : *Opus florū Albumasaris... qua nūp Venetiis : nūc Augusti Vindelicor... excellit nominatissim. XIII Kal Decēbris M.CCCCLXXXVIII.*

1489. — *Introductorium in astronomiaz Albumasaris abalachi octo continens libros partiales.*

In-4°; caractères gothiques; figures de l'édition suivante du même Ratdalt. A la fin : *Opus... Erhardi ratdalt mira imprimendi arte : qua nuper Venetiis nunc Auguste Vindelicor | excellit noīatissimus 7. Idus Februarij.* 1489. (*Bib. seminarii* KK. II. 34. Udine.)

1489. — *Albumasar de Magnis coniunctionibus : annorum reuolutionibus ac eorum profectionibus octo continens tractatus.*

In-8, 8 feuillets par cahier; mêmes bois pour les planètes et les signes du zodiaque que dans l'édition d'*Hyginus* de 1482. D'autres gravures, allemandes, ayant trait aux mêmes sujets, se trouvent aussi dans ce volume. A cette époque Ratdolt était retourné à Augsbourg ; et tout en se servant des anciens bois qu'il avait apportés de Venise, il en ajouta de nouveaux exécutés par des artistes allemands. Au dernier feuillet : *Opus Albumazaris... Erhardiqz ratdolt... ; qua nup. Venetiis : nunc auguste vindelicor excellit noiatissim'pridie Kal! Aprilis MCCCCLXXXIX.* (Bibliothèque Nationale, *Réserve,* V. 1427).

1506. — *Jntroductionum in Astronomiam Albumasaris...*

Goth. in-4. Au-dessous du titre un grand bois légèrement ombré, avec un terrain noir (style florentin). Albumazar, la figure noire, debout, au milieu, regardant à droite ; il tient le globe du monde de la main droite et un compas de la main gauche ; trois volumes, à ses pieds ; le soleil dans le coin à droite, les étoiles au milieu, à gauche la lune. Le texte commence par un charmant grand A au trait. Lettres ornées à fond noir, et petits bois médiocres, ombrés et représentant les planètes et les signes du zodiaque. Au verso du dernier feuillet, *Opus itroductorij iastronomiā Albumasaris. Venetiis : mandato et inpensis Melchioris Sessa : per Jacobum pentium Leucensez. Anno*

dñi 1506. Septembris.. Puis le registre et la grande marque de Sessa.

1515. — *Albumazar de Magnis...*

In-4°; lettres gothiques. Au-dessous du titre, Albumazar tenant le globe et le compas et les montrant à un personnage; signé L. F. Nombreux bois, médiocres, ombrés et représentant des planètes, des signes du zodiaque, etc., dans le style des gravures à la marque Z. A. — *Opus Albumazaris de Magnis coniunctionibus... Impressum Venetiis mandato et expensis Melchiorum Sessa per Jacobum pentium de Leucho. Anno domini* 1515. *Pridie Kal: Junii.* Au-dessous, la grande marque de Sessa. (Bibliothèque nationale, *Réserve,* V. 1427, H. 1.)

Sans date. — *Albumazar Flores Astrologie.*

In-4°. Lettres gothiques. Sur le premier feuillet, au-dessous du titre, la grande marque de Sessa. Feuillet *a2*, beau et grand D au trait. Nombreux et très mauvais petits bois ombrés. *Impressum Venetiis Per. Jo. Baptistam Sessa;* au-dessous la marque noire à Sessa. (Marciana; et Museo Civico et Correr G. 1, 2.)

1489.

Incominciano le deuote meditatione sopra la passione del nostro signore cauate et fundate originalmente sopra sancto Bonauantura cardinale del ordine minore sopra Nicolao de Lira : etiam dio sopra altri doctori et predicatori approbati.

Petit in-4. Lettres latines; 39 lignes par page avec le registre *a, b, c, d, e* (*a*8, *b*8, *c*6, *d*6, *e*6); au-dessus du colophon, *Finis* et dix vers. Le colophon : *Finisse le meditatione del nostro signore iesu christo con li misterii posti*

in figura impresse in Venetia per Matheo di co de cha da Parma del. MCCCCLXXXIX. a di XXVII. de Februario. Au-dessous de cette indication, la marque typographique de Matheo : un rectangle à fond noir encadrant dans sa partie inférieure un cercle divisé en deux sections, la supérieure contenant les lettres majuscules M C séparées par un rayon vertical, l'inférieure une maisonnette et la majuscule P ; la sécante est coupée hors du cercle par deux lignes horizontales d'inégale longueur qui forment avec elle une croix de Lorraine. Selon l'usage des imprimeurs de ces temps, qui traduisaient volontiers leur nom en rébus, la maisonnette (*casa*) figure évidemment la dernière partie du mot Capcasa ; les trois majuscules et cette maisonnette signifiant Matheo Capcasa Parmensis.

Cette édition est le premier type d'une série de *Devote Meditatione,* publiées (de 1489 à 1494) au nombre de sept par Matheo Capcasa appelé aussi di Codeca (1) da Parma, établi à Venise. Elles sont toutes, à quelques détails près, semblables pour le texte et ornées des mêmes bois. Une seule de ces éditions se distingue nettement des autres par la qualité supérieure et l'exécution plus soignée des vignettes. Elle ne porte aucune date ; mais comme elle est donnée par Matheo da Parma et Bernardino Benali réunis, et qu'on sait que l'association de ces deux imprimeurs commença dans les derniers mois de 1490 et finit en 1491, cette édition doit être de l'année 1491. C'est d'ailleurs la date que lui assigne Affò, le seul qui la cite, en ces termes : « In-4 con figure intagliate in legno a puri contorni di buona maniera ». Elle est d'une extrême rareté : nous n'en avons rencontré qu'un exemplaire, malgré nos minutieuses recherches dans les bibliothèques publiques et dans certaines collections privées. Elle comprend 34 pages à 41 lignes (enregistrées a8, b6, c6, d8, e6) en caractères latins,

(1) Malgré la différence de ces noms de Capcasa et de Codecha, le second n'est que l'altération vénitienne du premier.

sans initiales, et a le même titre que l'édition de 1489. A la fin, dix vers répartis en deux colonnes, sur la faute de nos premiers pères, la douloureuse expiation de cette faute, et cette souscription : *Finisse le meditatione del nostro signore impresse in Venetia per Bernardino di Benali et Matheo da Parma. A honore de lo omnipotente Dio. E della gloriosa Virgine Maria. Amen.*

Les méditations qui composent ce livre sont les suivantes :

Jésus-Christ à Béthanie, annonçant sa prochaine Passion.

Méditation sur l'humble entrée de Notre Seigneur à Jérusalem, et comment il montra une très grande humilité.

Méditation du retour de Notre Seigneur Jésus à Jérusalem après le jour des Rameaux.

Méditation comment Notre Seigneur Jésus fit la cène avec ses disciples et du lavement des pieds. Et de l'institution du Sacrement.

Du sermon que fit Jésus à ses disciples après la cène.

Méditation comment Notre Seigneur alla au jardin pour faire une oraison à son Père céleste.

Méditation comment Notre Seigneur fut pris et de la Passion qu'il supporta jusqu'à l'heure de prime.

Méditation comment Notre Seigneur fut présenté à Pilate et de la Passion qu'il souffrit jusqu'à l'heure de tierce.

Méditation comment Notre Seigneur fut battu et flagellé à la colonne.

Meditation comment Notre Seigneur Jésus couronné fut montré au peuple et de la sentence donnée par Pilate et de la Passion qu'il souffrit depuis l'heure de tierce jusqu'à l'heure de sexte.

Méditation comment Notre Seigneur Jésus porta la croix et comment il fut conduit au mont Calvaire pour être placé sur le bois de la croix ; et des choses qui arrivèrent dans le chemin.

Méditation de la cruelle crucifixion de Notre Seigneur Jésus faite sur le mont Calvaire.

Méditation comment la croix fut dressée en l'air et des sept flammes d'amour qui sortirent de la fournaise de l'aimant Jésus placé sur le bois de la croix.

Méditation du gémissement de la Vierge Marie et du disciple chéri ensemble avec les deux Marie; et de la troisième flamme sortie de l'ardente fournaise de l'aimant Jésus.

Méditation de l'obscurcissement du soleil vers l'heure de none et de la quatrième flamme sortant du cœur de l'aimant Jésus.

Méditation de la cinquième et de la sixième flamme sortie de la fournaise de l'aimant Jésus, c'est-à-dire sitio *et* consummatum est.

Méditation sur le dernier soupir de Notre Seigneur Jésus et des choses qui arrivèrent à l'heure de sa mort.

Méditation de ce qui arriva après la mort de Jésus et du gémissement de Marie avec les autres Marie quand le Christ fut mort et quand elles l'enlevèreut de la croix.

Méditation comment les disciples retournèrent à la mère de Jésus.

Méditation comment les Juifs placèrent un gardien au sépulcre. Et comment son âme descendit aux limbes et comment il délivra son peuple.

Méditation comment les Marie allèrent au sépulcre et comment elles trouvèrent que Notre Seigneur était ressuscité.

Le texte des *Devote Meditatione* est orné de quatorze gravures sur bois qui représentent :

1° La *Résurrection de Lazare* (*a* 1) ; — 2° L'*Entrée à Jérusalem* (verso *a* 2) ; 3° La *Cène* (*a* 5) ; 4° Le *Jardin des Oliviers* (verso *b* 1) ; — 5° Le *Baiser de Judas* (verso *b* 3) ; 6° Le *Christ devant Pilate* (*c* 1) ; — 7° La *Flagellation* (verso *c* 3) ; 8° Le *Couronnement d'épines* (*c* 5) ; — 9° Le *Portement de croix* (*d* 1) ; — 10° Le *Christ en croix entre*

les deux larrons (verso *d* 3); — 11° Le *Crucifiement* (*d* 4); — 12° La *Pieta* (verso *e* 1); — 13° La *Mise au Tombeau* (verso *e* 3); — 14° La *Résurrection* (verso *eb*).

Ces vignettes, entourées tantôt d'un simple cadre à deux filets, tantôt d'un double cadre à deux filets, occupent toute la largeur de la page et ont une dimension d'environ 105 millimètres de largeur sur 102 environ de hauteur, sauf trois d'entre elles : la petite *Crucifixion* (verso de la page *d* 3), la *Pieta* (verso *e* 1) et la *Mise au tombeau* (verso *e* 3), qui n'excèdent guère 45 ou 50 millimètres. Tous ces bois, sentant l'école des Bellini, non sans quelque influence mantegnesque, sont remarquables par un soin délicat qu'on relève rarement dans les illustrations contemporaines de ce genre. Malgré l'exiguïté du format, l'ordonnance aisée des scènes, le dessin souple des figures, la grâce savante des mouvements, l'instinct des combinaisons ornementales leur méritent une place à part. Les têtes, pleines de caractère, expriment éloquemment les sentiments qui animent les acteurs ; les draperies, simples et belles, tombent en plis aisés et élégants ; le décor surtout, formé de paysage ou détails d'architecture, dans le pur style de la Renaissance, est toujours en parfaite harmonie avec le sujet représenté, et permet un heureux agencement des figures et des fonds. Les motifs d'architecture où, comme dans beaucoup de bois vénitiens de l'époque, l'arcature joue un rôle prépondérant, sont choisis avec une rare sûreté de goût et produisent sans effort l'effet le plus pittoresque. Il est évident que les dessins de ces bois ont été exécutés par un artiste de premier ordre ; le tailleur en bois n'a pas, si l'on songe aux moyens limités de son interprétation, trop altéré la composition originale; la taille est fine et nette, au simple trait indiquant seulement les contours selon la mode vénitienne, sans aucun emploi des ombres ; le tirage est soigné. En somme, ces bois sont de beaucoup supérieurs aux vignettes contemporaines les plus estimées, et égalent les meilleures de la *Bible de Mal-*

lermi et du *Boccace* de Venise de 1492. Ils rappellent de très près les bois des *Postillae perpetuae* de 1489. Ce petit ouvrage de S. Bonaventure eut un tel succès que nous en connaissons au moins une vingtaine d'éditions publiées de 1480 à 1517, à Milan, à Florence et surtout à Venise (1).

Nous en notons quelques-unes :

1492. — *Jncominciano le deuote meditatione sopra la passione del nostro signore Jesu Christo cauate et fundate originalmente sopra sancto Bonauentura cardinale del ordine minore sopra Nicolao de Lira : etiamdio sopra altri doctori et predicatori approbati.*

In-4. — Même registre. — Les dix lignes commençant le verso du dernier feuillet sont sur deux colonnes, cinq sur chacune, comme dans l'édition de 1494. — Au-dessous, le colophon : *Finisse le deuote meditatione del nostro Signore impresse in Venetia per Matheo da parma ad instantia de Mestro Luchantonio de Zōta. Ad honore de lo omnipotente Dio e della gloriosa uergine Maria Del M.CCCCLXXXXii. Adi. XXI. de Februario.* FINIS. Au-dessous, figure tirée de la *Bible* de Mallermi : Don Nicolo à son bureau, écrivant ; au-dessous de lui : DṼ NICOLO ; en haut, à gauche : SILENTIVM. Mêmes figures que dans les autres éditions de 1492.

1500. — Une édition tellement rare que nous n'en connaissons qu'un exemplaire ; encore est-il incomplet du titre et d'un feuillet se rapportant à l'Entrée du Christ dans Jérusalem.

Au lieu de commencer comme toutes les autres éditions par la Résurrection de Lazare, celle-ci débute par la

(1) Pour les autres éditions des *Méditations*, nous renvoyons à notre étude, *A propos d'un livre à figures vénitien de la fin du* XVe *siècle*, publiée par la *Gazette des Beaux-Arts* en 1885. Nous ne signalons ici que celles dont il n'est pas parlé dans cette étude.

Meditatione come il nostro signore Jesu intro cosi humilmente in Hierusalem mostrando una grandissima humilitade, ornée d'un grand bois de 115^{mm} sur 110^{mm} de hauteur, qui mérite une description particulière à cause de sa magnifique facture, la taille étant, cette fois, de la même valeur que le dessin. La scène représente le Christ, sur un âne, la main droite levée; un homme le conduit, tenant l'âne par une longe; il tourne la tête vers le Seigneur; à la suite, marchent une foule de personnages nimbés. Tout, dans cette gravure, nous rappelle le *Songe de Poliphile* et, dirions-nous volontiers, en égale les plus belles parties. Non seulement c'est le même style, ce qui paraît se rencontrer quelquefois, mais c'est le même faire, le même sentiment, les mêmes attitudes, les mêmes draperies; et, quant à la taille, l'on est frappé par une similitude telle qu'un copiste, même le plus habile, ne saurait l'atteindre. Rapprochons-la maintenant du bois du *Songe,* verso LIIII, *Triumphus quartus*: ne voyons-nous pas qu'une partie de la scène semble en être une copie? Même posture de l'âne, mêmes pieds levés, même allure, même expression de la tête portée par le même cou très allongé, même bosse faisant saillir l'arcade sourcillière gauche. Les deux personnages montant l'âne ont, eux aussi, la même attitude penchée en avant; leurs vêtements font les mêmes plis sur la jambe, du côté droit. Les cheveux sont traités d'une manière identique dans les deux gravures; et si l'on examine la femme qui a la main droite posée sur la croupe de l'âne, ne reconnaît-on pas dans son port de tête une des attitudes préférées des illustrateurs du *Songe,* une de celles qu'on y trouve presque à chaque page? Les palmes, enfin, sont bien celles que nous voyons constamment dans le *Poliphile*(1). Ce qui peut paraître singulier pour une gravure vénitienne de 1500,

(1) Les deux ouvrages sont de la même époque, puisque l'un est de décembre 1499 et l'autre d'avril 1500.

c'est le terrain au pointillé à fond noir ; pourtant, nous en trouvons des exemples dans l'*Ovide* de 1497, verso XL et verso XCVII. Quant à la bordure, qui a l'aspect florentin, nous la rencontrons assez souvent, après 1500, à Venise, notamment dans le Saint Jean-Baptiste du *Tullii de Officiis, Amicitia, Senectute, Paradoxa ejusdem* de 1506 (1), ainsi que dans l'*Hérodote*. On peut donc dire que, si cet usage n'est pas fréquent, on ne doit pas pour cela nier la provenance vénitienne de la gravure, eu égard à l'époque ; à mesure que l'on avance dans le XVIe siècle, ce fait, qui était assez rare tout d'abord, devient au contraire la généralité.

Quant aux autres gravures, elles ont un aspect tout particulier, qui n'offre aucun rapport avec la première et s'écartent absolument du genre employé à cette époque. La taille en est assez grossière, et, pour le dessin, il n'est même pas à la hauteur des compositions analogues des autres *Meditatione*. Notre artiste les connaissait cependant, car il s'en est inspiré pour un certain nombre de ses gravures ; d'autres fois, il s'en est écarté, et d'une façon assez malheureuse, il faut le reconnaître. Ces bois ne sont pas au simple trait, ce qui est également singulier pour l'époque : ils sont ombrés à l'aide d'une taille simple, rappelant seulement de loin le faire de *L* qui apparaît vers 1505 ; c'est le même système de hachures, avec l'habileté en moins. — Feuillet *a-ii :* la Résurrection de Lazare ; — verso *b-i :* la Cène ; — verso *b-vii :* le Jardin des Oliviers, sont des imitations plus ou moins fidèles de l'édition de 1489. — Verso *c-ii :* le Baiser de Judas ; — *c-viii :* le Christ devant Pilate ; — *d-iv :* la Flagellation ; — verso *d-vi :* le Couronnement d'épines ; — *e-i :* le Portement de croix, sont des compositions originales ; — *e-iii :* la Mise en croix, manque dans l'édition de 1489. — *e-v :* le Christ en croix entre les deux larrons ; pour ce sujet,

(1) *Italian wood-engraving in the fifteenth century;* Lippmann, 1888, p. 126.

l'artiste a connu le petit bois de l'édition s. d. — *F-viii:* la Descente de croix, manque dans les autres éditions. — Verso *g-iii:* la Mise au tombeau, composition originale. — *g-vi:* la Résurrection, peu de points de ressemblance avec l'édition de 1489.

Tous ces bois sont entourés d'un encadrement à fond noir, dans le style de celui de la première gravure. — A la fin, *g-viii: Finisse le deuotissime meditatione del nostro Signor Misser Jesu Christo ad honore e gloria sua stampate in Venetia Adi iiii de Aprile del Mille cinquecento.*

Sans date.— *Incominciano le diuote meditationi so | pra la passione del nostro Signore, Chauate | e fundate originalmente sopra sancto Bo | nauentura Chardinale.....* A la fin : *Finite sono le diuote meditationi del nostro Signor Gicsu X po.*

Sans date; mais imprimées vers la fin du xve siècle; 42 ff. avec signature *a-f; a-d* par 8 ff.; *e* de 6; *f* de 4 ff.; lettres rondes, 38 lignes par page, avec 12 fig. gravées sur bois.

Nous signalons cette édition que nous croyons vénitienne sans pouvoir l'affirmer, ne l'ayant pas vue. (*Catalogue des livres manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. Horace de Landau,* 1re partie. Florence, 1885, page 322.)

Sans date. — *Incominciano le deuote meditatiōne sopra la passione del nostro Signore cauate e fundate originalmente sopra sancto Bonauentura cardinale del ordine minore sopra Nicalao del Ira* (sic)...

In-4°. 13 petits bois au trait (64 sur 60 de hauteur), copiés sur les éditions de Codeca; dessin et taille médiocres. Ces bois sont de deux mains; quelques-uns avec personnages à grosses têtes, comme certains de la *Bible de*

Mallermi. Le feuillet A-I. manque. S. l. n. d. Mais cette édition est certainement de Venise, de la fin du xve ou du commencement du xvie siècle. (Bibliothèque de Vérone.)

Sans date. — *Incominciano le deuote meditatiõe sopra la passione del nostro Signore...*

In-4°; lettres rondes; 11 grands bois empruntés aux *Méditations* sans date; les petits bois manquent. A la fin : *Finisse le meditatione del nostro signore impresse in Venetia per Bernardino di benali a honore del omnipotente dio Amen.* (Museo Civicoe Correr G. 79.)

1513. — *Incominciano le deuote Meditatione sopra | la passione del Nostro Signore Jesu Xpo ca | uate et fundate originalmente sopra San | cto Bonaventura Cardinale...* — A la fin : *Finisse le deuotissime meditatione... Stāpate in Venetia per | Georgio di Rusconi Milanese | . del Mille cinquecento e trede | ci. Adi. XXVIII. di Aprile.*

In-4° de 48 ff. avec signatures *a-f* (par 8 ff.); lettres rondes; quinze gravures sur bois d'une exécution remarquable. (Catalogue de M. Horace de Landau, p. 322.) (1)

1489.

Augustinus de ciuitate dei cum commento.

Titre en lettres gothiques sur le recto A-I. In-folio. — Cahiers de huit feuillets, sauf les trois derniers, qui n'en ont que six. Verso A-I : une gravure grand in-4°, divisée en deux parties par deux traits horizontaux. Dans la partie supérieure, Saint Augustin, en habits sacerdotaux, la

(1) A la vente Cheney à Londres (1886) figurait sous le n° 14 du catalogue un exemplaire de la même édition vénitienne de 1513.

mitre sur la tête, écrit assis à son bureau ; deux livres sont ouverts devant lui. A gauche, un ange debout tient un livre ouvert ; à droite, un autre tient de la main droite une crosse d'évêque. — A gauche, à la hauteur de la tête de Saint Augustin : *Aurelius ;* à droite : *Augustinus,* en lettres gothiques. Entre les deux traits horizontaux : *Insultat babylon syon urbs ut sancta resultet.* — Dans la partie inférieure, à gauche, une église, au sommet de laquelle se tiennent des anges ; devant le monument, Abel assis, une houlette à la main, gardant des moutons ; à droite, une prison d'où s'échappent des flammes et au sommet de laquelle sont postés des diables qui regardent les anges et leur lancent des projectiles. Sur le premier plan, faisant face à Abel et lui parlant, Caïn, misérablement vêtu, une pioche à la main. Au-dessus de la tête d'Abel, en lettres gothiques : *Urbs dicata do' abel fundatur sanguine iusti ;* au-dessus de la tête de Caïn : *In sathane sedez cayn istam condidit urbem.* — Ce sont les deux cités du bien et du mal, dont l'antagonisme est personnifié, d'une part, par les anges et les démons combattant, d'autre part, par Caïn et Abel se querellant.

Ces estampes, un peu ombrées par des traits légers, d'un dessin et d'une gravure très soignés, nous rappellent les *Postilles* de Lyra (Scotto, 1489) ; et, si l'on étudie avec attention le vêtement de Saint-Augustin et le personnage du grand-prêtre des *Postilles,* on acquiert la conviction que les deux estampes sont de la même main. Toutefois, si nous reconnaissons dans ces gravures le même style que dans celles dont nous nous sommes occupé, nous devons ici constater une différence qui distingue les œuvres sorties des presses de Scotto : ce sont, d'abord, quelques ombres sobrement ménagées, placées dans les parties les moins éclairées, de manière à augmenter le relief ; puis, une extrême finesse dans les contours. Ce procédé fut imité dans le *Pétrarque* de 1490, mais par un artiste sans habileté. — Verso DD, en lettres

gothiques, comme tout le livre: *Aurelii Augustini de ciuitate dei liber explicit: impressus Venetiis iussu impensisqz Habilis viri Octauiani scoti ciuis modoetienus*: *Anno salutiferi virginalis part octogesimonono supra milesimū et quatercētesimum: duodecimo Klendas Martias.* — Dernier feuillet: le registre, et au-dessous, la marque de Scoto sur fond noir. Verso du dernier feuillet. la reproduction du titre.

(Bibl, nat., réserve, Inv. C. 499; au bas du volume: C. 657, t. A. e).

1490.

Questa sie vna vtilissima acaduno fidel | Cristiano Chiamata fior de virtv. | Lavs Deo semper | dio padre.

In-4° (a-8, b-8 et c-8). Au-dessous du titre, grand bois au trait du plus beau style et de la meilleure taille, que l'on peut comparer à ceux du Dante de 1491, de Matheo da Parma et Benali; dans le tympan, le Père éternel qui se trouve dans l'encadrement de la Vie des Saints de 1491, de Ragazo. Ce bois représente le frère Cherubino da Spoleto, parcourant son jardin peuplé d'animaux et recueillant dans les plis de sa robe les fleurs de vertu qu'il veut voir adorer par ses lecteurs. En haut, à gauche, une étoile; au-dessus un nuage; un peu à droite un autre nuage.

Telle est l'explication très judicieuse que donne de ce bois le savant M. Castellani (1). Verso c-8, la table et au-dessous le *DV NICOLO* de la *Bible de Mallermi.* A la fin : *Impresso in Venexia* (*sic*) *per Zan Raga* | *zo da Pomale : del. MCCCLXXXX.* | *Adi XXX Decembrio* | *FINIS.* Ce bois est donc très vraisemblablement du maître qui a dessiné et gravé les illustrations de la Bible à Mallermi, publiée en cette année par le même Ragazo.

(1) *Notizia di alcuni edizioni del secolo XV.* Roma, 1877.

1492. — *Questa sie una utilissima opereta acaduno fidel christiano chiamata fior de virtu — Laus Deo semper — Dio Padre.*

In-4°. Au-dessous du titre, le beau bois de l'édition originale un peu modifié; l'étoile et les nuages ont disparu; la fenêtre à gauche de la tour qui forme le motif central de la composition a été retouchée. Registre de *a* à *a*8, jusqu'à D6; 36 petites vignettes, non signées, inférieures à celles qui ornent les autres publications de Codecha, la plupart représentant des animaux et des oiseaux; la dernière vignette, saint Jérôme avec son lion, est placée au-dessous du Finis, au verso D6. Au recto D6: *Impresso in Venetia per Matheo di co de cha da Parmu. Nel. M.CCCC.LXXXXII. Adi. XIIII. de Luio.* (Bibl. Nat. Rés. D-5003.)

1493. — *Questa sie vna operetta acadvno chiamata fior de virtu. III zugno* 1493. *Venetia* (1).

Même figure que dans l'édition de 1492. Au verso du feuillet 30, la table des chapitres qui se termine à la ligne 21; au-dessous, deux bois, la *Créche* et la *Fuite en Egypte.* Le grand bois se trouve au recto du feuillet 1.

1503.—*Opera deuotissima del reuerendo padre Frate Cherubino da Spoliti : de la vita spirituale bellissima.*

In-4; lettres rondes. Au-dessous du titre, petite réduction au trait, de la figure de *Fior de Virtū,* parue dans l'édition originale. A la fin : *Impresso in Venetia per Io. Baptista Sessa Nel anno del nostro signore.* 1503. *A di. XX. Aprile.* (Museo Civicoe Correr. H, 49-52).

1511. — *Opera deuotissima chiamata | Fior de Virtu historiato | Nouamente Impresso.*

(1) Castellani. *Notizia...* Roma, 1877.

In-8 ; lettres gothiques ; au-dessous du titre, petite crucifixion ombrée, de trois personnages ; bois médiocres ; au verso, bois du *Crescentius,* plus 35 mauvaises petites vignettes. Au dernier feuillet, après la table : *Venetiis per Alexandrum de Bindonis* 1511 ? le dernier chiffre coupé. (Francfort, librairie Baer).

Commencement du 16e siècle. — *Frate Cherubino da Spoleto : homo deuotissimo.*

In-4, gothique. Au-dessous du titre un bois, au trait, très singulier, mais mauvais de composition, de dessin et de taille, qu'on est étonné de rencontrer dans un ouvrage du commencement du XVIe siècle. Le saint nimbé tient un gros livre de la main droite et un lys de la gauche ; il est, à ce qu'il semble, dans un jardin ; de chaque côté, à terre, quelque chose qui ressemble à des feuilles et à des fruits. A la fin : *Impressa in Venetia.* (Marciana, 41341.)

1515. — *Opera deuotissima chiamata Fior de Virtu. Historiato e de nouo impresso.*

In-12. Au-dessous, petit bois ombré ; copie du saint Jérôme de 1492 ; au-dessous un autre petit bois, un personnage nu entre le diable et un ange. Au verso, une Crucifixion légèrement ombrée, d'un assez joli style. Puis de mauvais petits bois, légèrement ombrés. A la fin : *Stampato per Ioanne Tacuino da Trino Nel anno. M.CCCCC. XV.*

1490.

Divi Bernardi doctoris clarissimi et abbatis clarevallensis. Venise, Bernardino Benali et Mateo Capcasa. (Voir *A propos...* p. 10, note. 4.)

1490.

Clarissimi sacre pagine doctoris Fratris Stephani Bruleser ordinis minorum.

In-4°. Titre gothique. Quatre parties; à la fin de la première : *Reportata... Anno dñi. Millesimo quadringētesimononagesimo...* — Plus bas, le registre. Au-dessous du titre, feuillet a-1 : Le frère dans sa chaire parlant à un auditoire de dix personnes assises : cinq à droite, cinq à gauche. Ce bois, au trait, est d'un style charmant; le dessin est aussi correct que la gravure soignée, et la tête du frère, pleine d'expression, est empreinte de sérénité. Les vêtements et tous les détails sont traités avec autant de soin que de sobriété. Le même bois se trouve en tête de chaque partie.

1490.

Montibus (Johannes Crispus de). Repetitio tit. institutionum de heredibus... Impressum Venetiis impensis atque diligentiori cura Johannis hammam de Landoia Alemani dicti Herzog. 1490.

N'ayant pas vu cet ouvrage, nous traduisons la description donnée par M. Lippmann. « Ce volume contient un grand arbre généalogique, occupant deux pages, l'arbre de Jessé, prenant naissance dans un personnage couché. L'ensemble de l'homme et surtout sa tête dessinés avec beaucoup de vigueur, sont, malgré le peu de charme du sujet, empreints d'un goût artistique très caractérisé. La figure est imprimée en brun, les feuilles en vert et l'inscription en rouge. » (Lippmann..... page 68).

1490

Biblia vulgare historiata (si connue sous le nom de Bible de Mallermi).

In-folio. Titre au feuillet a-1. Huit feuillets pour le registre, la table et le prologue. Recto *a*v et verso *a*vi, petit bois représentant Nicolo de Mallermi et saint Jérôme écrivant; ce dernier (*a*v) avec le lion couché à ses pieds. Au recto *a*8, six petits bois (58 mill. sur 56), *les six jours de la création,* entourés d'un magnifique encadrement qui est répété sur le feuillet suivant, *b*. Cet encadrement, figurant un monument funéraire appliqué aux murs des églises italiennes de style de la Renaissance (1), est composé d'un bas-relief formant soubassement au milieu duquel se détache un écu vide, attaché par une cordelette sur laquelle s'enroule la queue de deux monstres marins, flanqués de deux cavaliers nus, sonnant de la trompe; de chaque côté un satyre musicien. Sur ce soubassement s'élève un motif architectural de deux pilastres sur piédestaux, couronné d'une corniche architravée sur laquelle s'appuie un tympan semi-circulaire ne couronnant qu'une partie de la corniche et accoté de deux têtes de dauphins, se terminant en enroulements de feuillages. Ce tympan renferme un arc d'un autre diamètre où se trouve le Saint-Esprit en forme de colombe éployée; deux chérubins soufflant remplissent les champs triangulaires entre les deux cercles. Un aigle sur une boule, placé de chaque côté du tympan, sert d'antéfixe au couronnement. Une succession de mascarons bar-

(1) A comparer avec la belle pierre tumulaire de San Giovanni e Paolo à Venise, couvrant les restes du grand navigateur Lodovico Diedo (1460). L'ornementation de cette pierre forme un ensemble, en partie gravé en blanc sur fond noir, analogue aux grands encadrements de page de nos livres vénitiens. Dans le même goût, une petite porte de bronze de Briosco de Padoue, à l'Académie de Venise (salle VI, n° 4).

bus, reliés par des bandelettes et des rinceaux, occupe le champ de l'architrave qui s'appuie sur deux chapiteaux d'ordre composite. La face de chaque pilastre est ornée d'un médaillon elliptique contenant un buste d'empereur romain et de légers rinceaux. Les faces des piédestaux qui supportent cet ordre sont en partie cachées par un groupe de deux dieux marins dont l'un, une main posée sur le sol, s'appuie de l'autre sur la hampe d'un trophée autour de laquelle s'enroule la queue de l'autre dieu marin. Un feston de fleurs, de fruits, de masques, suspendu au-dessus du trophée, passant derrière les aigles, vient remplir les vides de l'encadrement, ainsi que deux boucliers lunaires dont l'ombos est formé par deux mufles léonins. Entre le filet typographique et l'ensemble du motif architectural, une indication de plan de terrain. Au verso du feuillet *b*, en tête, un N encadré (58 m. m. sur 58), Dieu le Père entouré de chérubins, bénissant de la main droite et tenant le globe de la main gauche. Le même encadrement, sauf le tympan, servira pour le *Tite-Live* de 1492. — Formes de huit pages registrées, pour la première partie, de *a* à *a*8 jusqu'à *g*8, puis de *aa* à *aa*8 jusqu'à *cc*6 et, pour la seconde, de AA à AA8 jusqu'à PP8 et de A à A8 jusqu'à M6. — Lettres ornées, soit à fonds noirs, soit au trait, dans le genre des vignettes ; 205 bois pour la première partie et 175 pour la seconde, dont plusieurs répétés ; ces bois sont inspirés de ceux de la Bible de Cologne de 1480, réimprimée en 1483 par Koburger de Nuremberg. — La seconde partie commence AA1 par un très beau grand bois de 122 sur 115 m. m. représentant Salomon dormant sur un lit de repos. Même bordure (sauf Dieu le Père bénissant et remplaçant le Saint-Esprit comme ci-dessus). Au feuillet L8, après l'*Apocalypse : a Laude et gloria*. . . . . *Qui finisse la Bibia uulgare hystoriata stampata nel alma citta de Venetia per Giouanne Ragazo A in stantia di Luchantonio di Giunta Fiorentino Sotto gli añi de la nostra redētione. M.CCCCLXXXX. A di. XV*

de Octubrio Sotto el pontificato Maximo Innocentio octauo Regnante Agustino Barbarigo Inclito Principe de Venetia. FINIS. Au-dessous de FINIS commence la *Vie de saint Joseph;* au verso MI, la table de la seconde partie. A la fin de la table, la fleur de lys rouge de Giunta. Depuis l'*Évangile de saint Mathieu* AIIII jusqu'à CIIII, les bois sont moins bien taillés et certainement d'une autre main; ils ressemblent, par la grosseur des têtes et les formes communes des personnages, à quelques vignettes de l'édition des *Méditations* de 1497 et à celle qui suit le colophon des *Méditations* de 1492. A partir du verso CIIII, le petit *b* reparaît, mais mélangé avec les vignettes dont on vient de parler. Le verso du feuillet DII, le recto et verso DIIII et DV portent pour la première fois la marque *.b.* très différente du petit *b* que l'on voit si souvent dans cette Bible, dans le Dante, dans Boccace, etc. Elle est moins finement taillée, les contours sont anguleux et le *b* est entre deux gros points, tandis que le petit *b*, d'une taille très fine, placé soit dans un angle soit près du cadre, est souvent à peine visible. Cette marque se trouve sur peu de vignettes; il semble que l'auteur, qui cherche à imiter les bois signés petit *b*, ait voulu, en adoptant la même lettre pour signature, se confondre avec son modèle. La *Résurrection de Lazare* (Évangile de saint Jean, EVI) est une réduction de celle des *Meditatione* de 1489, mises à contribution par cette Bible pour plusieurs bois de la Passion. Au verso D8, le *Christ devant Pilate,* le même que celui des *Méditations* de 1512. Les bois des deux auteurs s'entremêlent à la fin de l'ouvrage. (Bibl. Nat. Inv. A. n° 359. A. 191.) Cette première édition de la *Bible de Mallermi* a été utilisée avec plus ou moins de changements pour un certain nombre d'éditions postérieures, parmi lesquelles nous ne signalerons que les suivantes. Beaucoup de vignettes de cette bible, mal dessinées et mal gravées, reparaissent dans une édition milanaise des *Epistole et Euangilii ualgari Et historiate.* A la fin : *Qui finisse... la trium-*

phante cipta di Milano per Ioañe Iacobo et Fratelli da Legnano M.CCCCCVII adi XV di Februario.

1492 (?) — *Biblia vulgare historiata...*

Caractères gothiques rouges; au-dessous le grand lys rouge de Giunta. In-folio. Le titre est sur le feuillet *a*-1; les huit premiers feuillets sont occupés par la table et le *Prologus;* verso du huitième feuillet, les six jours de la Création avec l'encadrement du *Supplementum;* le recto du feuillet suivant est entouré du même encadrement avec Dieu le Père bénissant. Le texte commence par le grand N orné, représentant Dieu dans sa gloire. La pagination commence à 6. 439 bois jusqu'à la page 199, chapitre XIX de l'Apocalypse. Ces vignettes sont, pour la plupart, signées *b,* et les mêmes que nous rencontrons toujours dans la *Bible de Mallermi;* mais cette édition offre cette particularité fort remarquable que dans la première moitié plusieurs vignettes un peu plus grandes que les *b* sont signées de l'F que nous rencontrons dans le *Tite-Live;* d'autres vignettes, celle des *Epitres,* se trouvent aussi dans le *Tite-Live;* une autre est signée *i;* enfin, verso 152, une plus petite, non signée, est copiée sur une des vignettes de l'édition originale. Les bois de la première partie du volume, plus grands que les *b,* sont d'une facture un peu plus anguleuse et moins soignée; les têtes sont peu faites; tous ces bois nous semblent de la même main que ceux qui portent la marque F. Cette édition est indiquée par une note à la plume, sur la garde, comme étant de 1492. (Bibliothèque du séminaire de Venise, t. VII, 27.)

1498. — *Biblia cum tabula nupes impressa e cum summariis nouiter editis.*

In-4°. A la fin : *Impressum Venetiis p Sym nem dictuz beuilaqua* 1498. *Die octauo Maii,* avec les gravures de l'édition originale (bibliothèque communale de Vérone).

1502. — *Biblia vulgare historiada.*

In-folio. — La table et le prologue précèdent les six vignettes représentant *les six jours de la création* qui sont entourés, ainsi que le feuillet *b*, première page du texte, d'un encadrement vénitien que nous retrouvons dans le *Tite-Live* de 1511, du même imprimeur. La première partie (208 ff.) comprend 242 vignettes tirées de l'édition de 1490, auxquelles on en a ajouté d'inférieures. La seconde partie (201 ff.) commence par le *Salomon endormi* encadré de la bordure ci-dessus. Elle comprend 185 vignettes tirées de l'édition de 1490 et quelques autres bois médiocres ; les lettres ornées sont toutes à fond noir. Au feuillet LL : *A Laude et gloria*......................
...... *Qui finisse la Bibia uulgare hystoriada stampata in Venetia per Bartholamio de Zanni da Portese. Nel M.CCCCCII. Del mese de Aprile a di uintiuno.* (Bibl. Nat. Inv. A. n° 360. A. 192).

1503. — *Fioreti de la Bibia Historiati | in Lingva Fiorentina.*

In 4°; lettres rondes. Le titre sur le feuillet a-i; 59 petits bois au trait, copiés généralement sur ceux de la *Bible de Mallermi;* cinq sont signées N. Ces vignettes ne sont pas toutes de la même main, et, quoique généralement elles soient d'une taille assez négligée, il s'en trouve quelques-unes traitées avec soin et rappelant leurs modèles. Nous avons déjà fait remarquer que cet *N* est un copiste dont nous ne connaissons, jusqu'à présent, rien d'original ; il rentre dans cette catégorie d'artistes qui n'ont fait que copier les bonnes gravures pour des volumes plus communs et de prix inférieurs. A la fin : *Qui finisse... Stampato in Venetia per Georgio di Rusconi Milanese nel M.D.III. Adi. xv. del mese Aprile.*

1507. — ***Biblia vulgare historiata.***

Titre en rouge au feuillet *a*-1; au-dessous, le grand lys rouge des Giunta. Même justification et mêmes vignettes que dans l'édition précédente. Après le prologue, et au commencement de la seconde partie, même encadrement que dans le *Supplementum chronicarum* de 1506, feuillet *a*. Après la table, au dernier feuillet : *Stampata in Venetia per Bartholamio de Zanni da Portes. Ad instantia di Luca Antonio de Giunta Fiorentino nel. M.D.VII. a di primo del mese di decembrio.* (Bibl. Nat. Inv. A. n° 361. A. 193.)

Le vicomte H. Delaborde (la *Gravure en Italie avant Marc-Antoine*, page 236) cite les éditions de 1494 et 1498 comme contenant les mêmes gravures. Nous en avons signalé une de 1498, in-4° de Bevilaqua, avec les mêmes vignettes, mais en plus petit nombre ; une, seulement, pour chaque partie de la *Bible*.

1511. — *Biblia cuz concordãtijs veteris noui testamenti et sacrorum canonuz...*

Titre gothique rouge, in-4° goth. Au-dessous, marque rouge de Giunta; dans le haut de la page, au-dessus du titre, petit bois en hauteur, ombré, représentant saint Jérôme à genoux ; au-dessus *Sanctus hieronymus interpres biblii,* en gothiques rouges. 20 feuillets préliminaires comprenant les tables, sommaires, etc. — Au verso du feuillet 20, les six jours de la Création de la *Bible de Mallermi de* 1490. Le feuillet suivant commence par le saint Jérôme avec *Epistola Sancti hieronymi;* puis trois feuillets; au bas du verso du troisième, le saint Jérôme reparaît; verso du feuillet suivant, de nouveau les six jours de la Création ; recto suivant *a* page 1, le grand N orné avec Dieu le Père dans sa gloire. 128 petits bois tirés de la *Bible de Mallermi* pour l'ancien testament. Au verso 117, une de ces vignettes est signée, dans le haut à droite, *F;* lettre qu'on ne rencontre pas dans l'édition originale,

bien que cette vignette soit de la même facture que certains bois de 1490. Au verso 194, grand L orné, d'un beau style, mais postérieur à 1490 ; au verso 231, vignette en hauteur, assez bonne, plus grande que les autres, ombrée : David à genoux à l'entrée d'une grotte, un ange lui parlant. Au recto 270, petit bois au trait, en hauteur, un personnage assis écrivant ; au verso 410, l'Adoration des bergers, copie de la gravure de Springinklee ; au recto 411, le premier saint Jérôme. Pour les Evangiles, les premiers bois ont été remplacés par de petites vignettes en hauteur, ombrées, d'un assez bon style dont quelques-unes sont signées *C* (verso 438). A la fin, page 519 : *Biblia cũ cõcordantijs veteris et noui testamenti... : ac per nobilem virum dominum Lucamantonium de giunta florentinum diligenter. Venetijs impressa Leonardo... Anno domini. M.D.XI. V. Calẽdas Junij. Laus Deo.* Puis le registre et *Interpretationes* (1). (Bibliothèque de l'abbé Bailo, à Trévise.)

1515. — *Biblia.*

Passavant cite Zani (*Enciclopedia metodica delle belle arti*, t. I, pag. 11) d'après lequel les Bibles de Mallermi publiées de 1490 à 1515 contiennent les mêmes gravures signées, non seulement *b* mais aussi *IBV* ou encore *ibv*. Nous avons examiné toutes les éditions citées, sauf celles de 1494 et de 1515 et, dans aucune, nous n'avons rencontré cette signature. Ce serait alors sans doute dans ces dernières qu'on trouverait ces signatures (Passavant, t. I, page 137).

1517. — *Biblia.*

Le volume que nous avons examiné commence seulement au feuillet *b*, *De la creatione e productione de la*

(1) Le catalogue Rosenthal cite une édition de ce même Giunta, de la même année 1511, avec 100 figures seulement, qu'il attribue (?) à G. Bellini et à Benedetto Montagna. Serait-ce un exemplaire incomplet de notre édition ?

creature corporale, par un grand N orné à fond noir : Dieu le Père assis dans sa gloire, le globe dans la main gauche et bénissant de la droite. Il est probable que le cahier *a* comprend les feuillets préliminaires ; cela dit, 217 petits bois pour la première partie et 207 pour la seconde qui s'ouvre par le Roi Salomon — *RE SALO.* Ce grand bois, ainsi que les petits, est dû au copiste *N* dont les vignettes sont généralement médiocres, mais qui a, par exception, bien exécuté le grand bois, non pas qu'il soit d'une grande finesse, mais son style est supérieur à sa taille ; certains personnages même sont fort bien posés et sont tout à fait copiés sur les grands maîtres de la fin du xv[e] siècle. Une bonne partie de ces bois, copiés sur la *Bible de Mallermi,* avaient déjà paru dans de nombreux ouvrages, entre autres dans *Expositione sopra euangelii* imprimé à Florence en 1496. Ces bois avaient donc voyagés entre Florence et Venise, où nous les retrouvons ici en 1517. Cet *N* était très fécond, puisque, rien que dans ce volume, nous trouvons de lui 424 vignettes, plus le grand bois. La *Bible de Mallermi,* son modèle, ne contient que 380 gravures. A la fin : *A Laudi... fu impresso questo uolume ne lalma citta di Venetia per Lazaro de Soardi et Bernardino Benalio... M.CCCCCXVII. Adi. X. de Luio.*

1519. — *Biblia cum concordātijs Veteris et noui testamēti...*

In-8°. Titre en lettres gothiques rouges. Au-dessous, un petit bois ombré, copié des bois au trait correspondants ; au-dessous la marque de Giunta. Après la table, au verso du dernier feuillet, les six jours de la Création copiés de la Bible originale, dans le coin à gauche en bas, *z-a.* Mauvais petits bois dont quelques-uns signés c. Précédant le Prologue des Evangiles, un bois qu'on retrouve dans un des *Missale* de Giunta. A la fin : *Biblia... Venetiis mādato et expēsis nobilis viri Lūce Antonij di Giunta...* 1519.

Die 15. *Mēsis Octobris. Laus Deo.* Après le registre. (Bibliothèque du séminaire d'Udine. Cat. A, *Xb.*)

[1520. — *Biblia cum cocordantijs veteris et novi testamēti... Lugdunum : per Ioannem Marion. Expensis notabilis viri Antonij Koburger... Anno... Millesimo quingentesimo vigesimo. Die vero Decimo nono Mensis Augusti.*

En tête d'*Epistola,* Saint Jérôme copié de la *Bible de Mallermi* et précédant les six jours de la création, emprunté à cette même Bible.]

1523. — *El fiore de tutta la Bibbia hystoriato e di nouo in lingua Tosca correcto.*

In-8, titre gothique rouge, 8 ff. par cahier ; lettres gothiques. Au-dessous du titre, bois ombré, médiocre, prenant toute la page : les six jours de la création copiés de la grande gravure de la *Bible de Mallermi* originale et signée Z. A. dans le coin inférieur à gauche. 61 mauvais bois ombrés, de très petite dimension, sauf deux, un peu plus grands ; ces derniers occupent environ en hauteur la moitié d'une des deux colonnes de la page ; un de ces deux bois, l'*Annonciation,* est au trait. A la fin, après la table : *Stampato in Venetia per Francesco Bindoni. Nel anno.* 1523. *Adi.* 18. *del mese di Nouēbre.* (Marciana, 46660.)

1525. — *Biblia vulgare Nouamente impressa. Corretta e Hystoriata. Con le Rubrice e Capitulatione.*

In-folio ; bordure dans le style de celle du *Spechio de la fede* de 1517. Sous le titre en gothique rouge, un bois ombré : saint Georges de face, à droite, tuant le dragon, placé dans le coin au bas du même côté ; dans le coin à gauche, en haut, un château-fort d'où un roi et une reine regardent la scène ; à droite, leur fille à genoux ; dans le coin à gauche : FV. — Les petits bois sont de mauvaises copies de la première édition. — Au commen-

cement de la seconde partie, riche encadrement ombré: dans le haut, Dieu entouré d'anges, bénissant; de chaque côté, des bustes de saints avec leurs attributs, entourés de tiges garnies de feuillage ; au-dessous, les quatre évangélistes. Le bois de milieu de la grandeur de celui de la première édition : Salomon sur son trône, vu de face, à gauche, entouré de nombreux personnages, dans une salle voûtée; à ses pieds, à genoux, une femme; au-dessous, l'inscription : *Audientia Salomonis.* A gauche, Salomon écrivant. — Ensuite, le registre. — A la fin : *Stampata in Vineggia per Helisabetta de Rusconi. Nel anno del nostro signore. M.D.XXV. Adi. XXIII. del mese di Decēbrio, Regnante lo ĩclyto Principe Andrea Griti.* (Bibl. Nat., A. 362, Réserve, A. 194.)

Ces bois de la *Bible de Mallermi,* empruntés et pillés sans cesse et partout, reparaissent encore dans le livre suivant imprimé à Lyon, sans date, TEXTVS BIBLIE.... etc. (goth. rouge; le reste du titre en rouge et noir). Au-dessous du titre, mauvaise copie de « Dum Nicolaus » de la *Bible* de Mallermi, le tout entouré d'un encadrement ombré; le tympan: Dieu le Père bénissant, tenant le globe du monde dans la main gauche, un ange de chaque côté; au-dessus: *Ad laudem. et gloriam. sanctissime. trinitatis.* De chaque côté, trois scènes de la création, copies de la *Bible* de Mallermi. Au-dessous, la Cène. — *aa*-8 et 66-10 pour les tables. *a* : les Six jours de la création, copie de la *Bible* de Mallermi. — 123 bois (174 mm. sur 146), y compris le titre et la Création ; jusqu'aux Evangiles, ils sont copiés sur ceux de la Bible italienne, et de la même grandeur. Le grand bois : Songe de Salomon (162 mm. sur 137) qui précède les Proverbes, est également copié et à peu près de la grandeur de l'original. — Précédant les Evangiles : l'Adoration des mages (1), grand bois de 168 mm. sur 200,

(1) Copie d'un bois de Springenklee qui se trouve dans la Bible de 1520, citée plus haut.

mal dessiné et mal gravé. — Les petits bois des Evangiles sont originaux et très médiocres. — Page CCLXVIII : *BIBLIA cum concordātiis......* etc. *Impressa autez Lugduni per Ioannem Moylin al's de Cambray Feliciter explicit.* Ensuite, le registre.

1490.

Fioretti di S. Francesco. Opera deuotissima e utilissima a tutti li fideli christiani : Laqual se chiama li fioreti di misser sancto frācesco assimi | liatiua ala uita e ala passiōe del nostro signore iesu christo e | tutte le sue sancte uestigie.

In-4. 72 feuillets signés a-i (par 8) ; le premier feuillet est blanc au recto et contient au verso une figure gravée sur bois. A la fin : *A honore de dio... e impressa questa deuota operetta in Venesia nel mille quatrocento nouanta A di quindice del Mese di Decembrio. Deo gratias Amen.* (Catalogue de M. Horace de Landau, p. 195.)

1493. — *Fioretti de Santo Francesco. Opera devotissimà e utillissima a tutti li fideli christiani : Laqual se chiama li fioreti.....*

In-4 ; figures sur bois. Venise, 1493. (Brunet (1), Vol. 2, col. 1265, d'après le catalogue de la vente Riva.)

1490.

Officium B. M. V.

In-64, rouge et noir, caractères gothiques sans numéros

(1) Brunet distingue cet ouvrage de l'*Opera devotissima et utilissima... se chiama li fioretti de misser sancto Fracesco de 1495.*

ni réclames au registre *a-u*. Six gravures sur bois. Au commencement, le calendrier, sans frontispice ; 12 ff. *Initiu. sacti. euangelii sm. iohanne.* 5 feuillets de prières. *Incipit officiũ.* etc. A la fin : *Impressum Uenetiis per Joannem hamanum de Landoia : dictũ. Herzog. Anno incarnationis christi Millesimo quadrĩgetesimo. nonagesimo. Pridie nos. Decembris. Laus Deo.* (*Operette...* Molini, p. 124.)

1492. — *Officia beate... Joannem Hamman.*

Grandes et petites gravures sur bois et bordure à chaque page, les quatre derniers bois représentant *la tauola vulgar.*

1493. — *Officia beate Marie secunduz vsum Romane ecclesie.* A la fin : *Venetijs p ioānē hāman dictū hertzog. Anno M.CCCCXCIIJ.*

In-8, gothique ; 136 feuillets. Jolie édition en caractères rouges et noirs avec des encadrements en arabesques et des figures très curieuses ; celle qui est en tête des sept psaumes de la Pénitence représente David jouant de la harpe. (Brunet, vol. 4, col. 167.) Didot, dans son *Catalogue raisonné*, col. 117, s'exprime ainsi :

« Ces heures sont ornées de 5 grandes figures et de plusieurs petites. Les encadrements des pages sont au simple trait et par pièces rapportées. Quelques-unes de ces pièces représentent des figures de personnages bibliques ; d'autres pièces sont imitées des arabesques des manuscrits italiens d'une époque antérieure ou de la même époque, telles que celles des manuscrits de Girolamo da Verona, de Clovio, etc... — Elles ont pu servir de type à Geoffroy Tory, qui, trente ans plus tard, puisa avec tant de succès aux mêmes sources. Ce volume est de la plus grande rareté. »

1501. — *Officium beate Marie sm vsum Romanum nouiter impressum.*

In-4, titre gothique rouge. Au-dessous, la marque rouge de Giunta. Le cahier de huit feuillets. Vingt feuillets préliminaires. Les pages sont toutes encadrées par de petits bois à fond noir au pointillé représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Au verso du vingtième feuillet, l'*Annonciation,* figure sur bois, ombrée, d'un bon dessin et d'une bonne taille. Ce volume contient 13 grandes gravures ombrées généralement bien traitées. Les ombres sont fines et habilement distribuées, les contours se ressentent encore du xve siècle. Il existe certaines analogies entre les compositions de ces bois et ceux du *Vigerius,* de 1507. (Voir la descente du Saint-Esprit, verso p. 1). Nombreuses et très jolies lettres ornées au simple trait. A la fin, quelques petits bois. — *Finit officiũ beate Marie. Impressum Venetiis : impensis Luce antonii giũta Florentini Anno natal' dñi M.CCCCCJ. VJ. Kl. Julii.* (Trévise, Bibliothèque communale, 11530 et Bibliothèque Nationale, réserve B 4402 et B 345.)

1504. — *Officium beate Marie Virginis sm consuetudinem romane curie.*

In-16, caractères gothiques rouges et noirs. Sur le frontispice, le lis de Giunta avec les lettres *L.-A.* Figures de l'édition de 1501. A la fin : *Impressum Venetiis impensis Luce antonii de giunta Florentinũ Arte aũte. Jacobi pentii de Lucco. Anno a natiuitate dñi. M.CCCCC. IIIJ die IX Kal augusti.* (Molini... *Operette,* p. 156, et Brunet.)

1505. — *Officium beate Marie...*

In-8, 196 feuilles gothiques ; 13 grandes et belles gravures en bois, bordures variées à chaque page. (Tross, 1878, n° 11, page 79, n° 648.)

1511. — *Explicit offm̄ ordinariū Bte Marie Vgīs. Impressuz Venetiis īpensis nobilis viri Bernardini stagnini de Monteferrato anno salutis* 1511. *die* 15. *decembris.*

In-8. « Plusieurs sujets historiques dont un, la *Conception de Sainte Elisabeth* est marquée *.i-a.* Ces productions, qui diffèrent dans l'exécution de celle des plus anciennes gravures vénitiennes, sont traitées avec des hachures diagonales, et le dessin est dans le style du xvᵉ siècle. » (Passavant, peintre-graveur, vol. 1, page 141.)

D'autre part, nous lisons dans Moschini, manuscrit inédit conservé au musée Correr, à propos de cette édition, ce qui suit : « *Officium ordinarium. B. M. Virginis..... Venetiis impensis Bernardini Stagnini.* 1511. Il y a des gravures avec les marques *Z.-A.*, et une avec *i-a*, feuillet 96, *Concezione d'Elisabeth.* Nous ajouterons que quelques bois ont la marque *D* que nous ne pouvons interpréter. »

1512. — *Officium beate Marie sm usuz | Romanum noviter impressum...*

In-8, goth. rouge et noir, 136 ff. (16-120). A la fin : *Finit officium beate Marie Vir | ginis quam diligentissime corre | ctum. Venetiis Impressum : impēsis nobilis viri Bernardini Stagnini* (1) *de Monteferrato. Anno a salutifera incarnatione.* 1512. *die XV Klendas maij.* « La justification est totalement environnée d'ornements simples dans les marges supérieure et intérieure, mais formée de sujets dans les marges inférieures et de gouttière. Ces sujets sont empruntés aux deux Testaments, distribués par trois à la page et séparés par des légendes rouges ; ils se répètent naturellement, mais ils sont si nombreux et la répartition en est si habilement irrégulière, que la multiplicité des compositions semble réelle. Il y a

(1) Bernard Stagnini de Montferrat imprimait à Venise dès 1483.

en outre des capitales à figures et quatorze grandes planches hautes, tirées sur des verso. — *Annonciation,* p. 8 et 40. — *Visitation,* p. 10. — *Nativité,* p. 17 et 40. — *Etoile des bergers,* p. 20. — *Adoration des Mages,* p. 26. — *Circoncision,* p. 23. — *Fuite en Egypte,* p. 29. — *Christ,* p. 74. — *Descente du Saint-Esprit,* p. 76. — *David pénitent se confessant à Gad,* p. 42. — *Mort de la Vierge,* p. 53. — *Massacre des Innocents,* p. 37. — Le roi David est représenté rapportant l'arche d'alliance, composition fréquente dans les éditions juntines. La deuxième et la onzième sont marquées des initiales *I.-A.*, très communes dans les impressions vénitiennes et attribuées tantôt à Jean-André Vavassore, tantôt à Lucas-Antoine Junte. Brulliot cite à ce propos une édition de ces Offices, parue le 15 décembre précédent, également *impensis B. Stagnini.* Au-dessous du titre est un petit moine portant le viatique. A la fin du livre, au-dessous de la souscription, la marque du libraire : un cœur avec un *B* au centre ; le montant du *B* se prolonge par le haut et au-delà du cœur, pour se terminer par une croix sur laquelle s'accroche un *S* ; dessin blanc sur fond rouge. » (Catalogue... Alès, p. 281.)

1522. — *Officium hebdomade sancte : secundum Romanam curiam. Venet., Jo. Ant. et fratres de Sabio,* 1522 *mensis April.*

Vign. au titre, 6 fig. de la grandeur de la page et beauc. d'initiales ornées. 139 ff. ch., car. goth. rouge et noir. (Librairie Rosenthal, Munich.)

1490 (circa).

Astrolabii quo primi mobilis motus deprehenduntur canones.

In-4, gothique, de 30 feuillets à 36 lignes. Figures sur bois et initiales fleuronnées, S. L. N. D. Edition qui paraît

avoir été imprimée chez E. Ratdolt à Venise, vers 1490. (Brunet, vol. 1, col. 532.)

1494. — *Astrolabum planum in tabulis ascendens : continens qualibet hora atque minuto equationes domoz celi...*

In-4. Av. des fig. de mathématiques. Au verso du titre, une belle xylographie au trait : l'auteur assis à gauche, tenant de sa main gauche la Sphère, signée *N*, comme certains bois de l'Ovide de 1497. — Sous le titre imprimé en gros caractères gothiques, la marque typographique de Luca Ant. Giunta ; à la fin, celle de Jean Emericus. A la fin : *Opus astrolabij plani in tabulis : a Johāne Angeli a nouo elaboratum explicit feliciter. Impressum venetijs per iohannē Emericum de Spira. Anno sal.* 1494. *V. id. Junij.*

1512. — *Astrolabii quo primi mobilis motus deprehenduntur Canones.*

In-4, caractères gothiques, non chiffré et registre de *a*-d., figures sur bois. Sur la page du titre qui sert de frontispice : *Instrumentum Astrolabii etiam Impressum Uenetiis in officina Petri Liechtenstein Caloniesis Germani ano.* 1512. A la fin le mot *FINIS*. (Molini, *Operette*, p. 203.)

1490 (circa)

Questo e el castello de este elquale anticamente si chiamaua Ateste etc. S. l. n. d. (*Venetia* circa 1490.)

Petit in-4° de 12 feuillets, dont le dernier blanc ; lettres gothiques, gravures sur bois au titre (catalogue Tross, 1874, n° 3212). Nous citons ce rare volume (quoiqu'il ne soit pas indiqué si la gravure est au simple trait) à cause de la date supposée qui nous fait croire qu'il doit rentrer dans notre cadre. Duc de Rivoli.

(*A suivre.*)

NOTE

SUR

TROIS RECUEILS DE PORTRAITS

PUBLIÉS EN 1659

Vers le milieu du XVII[e] siècle, il était de mode, à la cour et à la ville, de faire les portraits de ses amis ou de sa propre personne et l'exemple était donné par les plus grandes dames. Ces portraits, après avoir couru les salons et les ruelles, furent réunis et imprimés.

On en publia trois recueils en 1659.

PREMIER RECUEIL

Divers portraits, imprimé en l'année 1659.

In-4 de huit feuillets préliminaires, 1 pour le frontispice, 1 pour le titre, 3 pour l'épître dédicatoire, 1 pour l'avis de l'imprimeur, 2 pour la préface, 342 pages, trois feuillets de table.

Ce recueil contient 59 portraits dont 16 ont été composés par Mademoiselle de Montpensier. Imprimé à Caen par ordre et aux dépens de Mademoiselle, sous les yeux et par les soins de M. Daniel Huet. Dans ses mémoires Ségrais dit avoir fait imprimer ce recueil avec Huet, à 30 exemplaires seulement; il ajoute que le recueil contient 100 portraits dont 40 de la princesse: renseignement doublement inexact, car il y a en tout 59 portraits dont 16 par Mademoiselle.

Il fut tiré à un petit nombre d'exemplaires, 30 selon

les uns, 60 selon les autres; il ne fut pas mis dans le commerce, mais il fut offert par Mademoiselle de Montpensier à ses amis. (Voir Brunet, t. II, page 770.)

DEUXIÈME RECUEIL

Recueil de portraits et éloges en vers et en prose, dédié à S. A. R. Mademoiselle. Paris, chez Charles de Sercy et Claude Barbin, 1659.

In-8, 16 feuillets préliminaires contenant un titre, un frontispice gravé, une épitre à Mademoiselle, une préface, un avis au lecteur et un privilège daté de 1618. 912 pages avec une pagination suivie. Dans certains exemplaires il y a un second titre qui permet de couper le livre en deux tomes.

Le magnifique exemplaire de la vente Turner et de la vente Lacarelle aux armes de Mademoiselle, qui figure aujourd'hui dans la précieuse collection de M. le comte de Mosbourg, n'a qu'un titre. Celui de la Bibliothèque royale en a deux.

Ce recueil contient 103 portraits, il est incorrect: on y rencontre des erreurs de pagination et des feuillets incohérents.

TROISIÈME RECUEIL

Recueil des portraits et éloges en vers et en prose dédié à S. A. R. Mademoiselle. Paris, Charles de Sercy et Claude Barbin, 1659.

In-8, 20 feuillets préliminaires compris titre, épistre à S. A. R. Mademoiselle, préface, avis au lecteur et privilège daté de 1658.

Ce recueil, qui peut être considéré comme la seconde édition du précédent, en reproduit le titre, l'épistre, la

préface et l'avis au lecteur; il a le même nombre de portraits, 103.

Il en diffère en ce qu'il n'a point le frontispice gravé, qu'il est divisé en deux tomes avec pagination distincte, et qu'il a deux titres dont le second porte **deuxième partie.** Deux des portraits contenus dans le précédent recueil ont été remplacés par le portrait de la Duchesse de Schomberg, et celui de La Rochefoucauld, par lui-même.

Les libraires ont conservé le même ordre dans le classement des portraits. Les erreurs de pagination ont été rectifiées et les feuillets incohérents qui s'étaient glissés dans le précédent recueil ont été supprimés.

Cette seconde édition est en tous points d'une meilleure exécution que la première. M. Brunet, qui la cite, n'en a connu que la première partie.

Jusqu'ici les Bibliographes ont considéré les deux derniers recueils que nous venons de décrire comme étant la seconde et la troisième édition du premier recueil in-4 imprimé à Caen par l'ordre de Mademoiselle. De la comparaison des deux recueils de Sercy avec le recueil de Caen, il nous semble résulter que ce ne sont pas des éditions successives d'un même ouvrage, mais deux ouvrages à peu près complètement différents et n'ayant entre eux que l'analogie du sujet.

En effet, les recueils de Sercy ne reproduisent que dix-huit des cinquante-neuf portraits du recueil de Caen, et sur ces dix-huit portraits il n'y a que trois des seize portraits écrits par Mademoiselle.

Ces dix-huit portraits sont perdus au milieu des quatre-vingt-cinq portraits de personnages secondaires. Si le recueil de Sercy était la seconde édition du recueil de Caen, on y retrouverait le plus grand nombre des cinquante-neuf portraits qui le composent, et surtout les seize portraits écrits par la Princesse.

On ne trouve ni dans la dédicace, ni dans la préface, ni dans l'avis au lecteur rien qui indique que Sercy et

Barbin aient eu la prétention de rattacher leur publication à celle de Caen, ce qu'ils n'auraient pas manqué de faire s'ils en avaient eu le droit.

Leur privilège est daté de 1658 et le recueil de Caen est daté de 1659. Il est vrai qu'ils ne font paraître leur recueil qu'à la même date, mais avec un achevé d'imprimer du 25 janvier. Ce qui permettrait de supposer qu'ils ont paru avant ou en même temps que le recueil de Caen.

Il est probable que le recueil de Sercy et Barbin est une simple spéculation de librairie; le projet de publication du recueil de Caen étant venu à leur connaissance en 1658, ils auront eu l'idée de publier en même temps un ouvrage analogue et de le dédier à Mademoiselle, pour faire croire au public qu'ils lui offraient sous ce patronage un livre réservé à quelques privilégiés.

Voilà pourquoi ils se hâtent de prendre leur privilège en 1658 pour pouvoir paraître au commencement de 1659.

Le désordre et l'incorrection que nous avons signalés dans la première édition de leur recueil est la conséquence de la précipitation qu'ils ont mise à paraître avant ou en même temps que le recueil de Caen. Cette précipitation explique encore l'absence du second titre dans l'exemplaire d'hommage offert à Mademoiselle. Les éditeurs se sont hâtés de porter leur volume au relieur. Ce n'est que plus tard qu'ils ont pu s'apercevoir que, le volume étant un peu épais, il y aurait avantage à imprimer un second titre qui permît de le diviser en deux tomes.

Pour composer leur recueil, ils se procurèrent des portraits de toutes mains et si quelques portraits qui figurent dans le recueil de Caen sont arrivés jusqu'à eux, ils le doivent à quelques indiscrétions complaisantes.

En résumé, il y aurait lieu de revenir sur la légende des trois éditions acceptée jusqu'ici par les bibliographes et de considérer le recueil de Caen intitulé : Divers portraits, comme un livre différent des deux recueils publiés

par Charles de Sercy et Barbin, et, entre les deux derniers, d'attribuer la priorité à celui en 912 pages.

En 1663 Charles de Sercy, sans l'association avec Barbin, a publié de nouveau le recueil des Portraits sous un autre titre:

Galerie des peintures ou recueil des portraits et éloges en vers et en prose, contenant les portraits du Roy, de la reyne, des princes et princesses, etc., la plupart composés par eux-mêmes: dédié à S. A. R. Mademoiselle.

Le nouveau recueil est divisé en deux parties avec pagination suivie de 1 à 779.

La première partie a un frontispice, celui de l'édition de 1659 en 912 pages, 13 feuillets préliminaires pour le titre, la préface, l'avis au lecteur, la table et le privilège, et 336 pages.

La deuxième partie a quatre feuillets préliminaires compris le titre, trois feuillets pour la table, et 443 pages.

Cette édition contient le même nombre de portraits que celles de 1659. Mais leur classement est différent, et à plusieurs, qui jusque-là étaient restés anonymes, l'éditeur a mis les noms. Plusieurs des portraits qui figuraient dans l'édition de 1659 ont été supprimés et remplacés par les sept portraits suivants : Portraits du roi d'Angleterre, du cardinal de Mazarin, de la duchesse d'Uzès, de la marquise d'Ervault, d'une demoiselle de qualité et de Mademoiselle Bussy.

Un exemplaire de cette édition à la reliure du comte d'Hoym a figuré dans un catalogue de la librairie Damascène Morgand.

L'extrême rareté des trois premiers recueils sous la date 1659 peut seule expliquer les erreurs dont leur description a été l'objet. Ils existent tous les trois à la bibliothèque nationale dans la réserve, et l'exemplaire du recueil de Caen est celui qui a appartenu à la grande Mademoiselle ; il est revêtu d'une superbe reliure à ses armes.

Nous donnons ci-joint la liste des portraits contenus

dans le recueil de Caen. Les portraits imprimés en italiques sont ceux qui sont communs aux trois recueils sous la date de 1659.

Table des portraits.

La princesse de Tarente, par elle-même. 1656.
Mademoiselle de la Trémoille, par elle-même. 1656.
La duchesse de la Trémoille, par elle-même. 1657.
Le prince de Tarente, par lui-même. 1657.
Mademoiselle, par elle-même. 1657.
Le marquis de la Rocheposé, par lui-même. 1657.
Monsieur de Bray, par Mademoiselle. 1657.
Le chevalier de Béthune, par Mademoiselle. 1657.
La princesse d'Angleterre, par Madame de Brégis. 1658.
L'Abbesse de Caen, par elle-même. 1658.
La princesse de Tarente, par elle-même. 1658.
La reine de Suède, par Madame de Brégis.
Mademoiselle de Vandy, par Mademoiselle. 1658.
La duchesse d'Epernon, par Mademoiselle. 1658.
Monsieur d'Antragues, par Mademoiselle, sans date.
Portrait d'Amarante, par Mademoiselle, sans date.
Monsieur Guilloyre, par Mademoiselle. 1658.
Mademoiselle de Saumaise, par Madame de Brégis. 1658.
Comtesse de Brienne, mère, par Mademoiselle. 1658.
Madame de Montglat, par Mademoiselle. 1658.
Madame de Pontac, par elle-même.
Madame de Choisy, par Madame de Brégis.
Lindamor, par la comtesse d'Esche.
Marquise de Mauny, par elle-même.
Comtesse de Brienne, fille, par elle-même.
Duchesse de Vitry, par elle-même.
Cloris, par Mademoiselle. 1658.
Duchesse de Saint-Simon, par la marquise de Gamache. 1658.
Comtesse de Maure, par le marquis de Sourdis.
Mademoiselle Cornuel, par Monsieur de Vineuil.
La comtesse d'Olone, par M. de Vineuil.
Marquise de Gouville, par M. de Jussac.
Du Roy, par la comtesse de Brégis.
De Mademoiselle, par Madame de la Suze.
D'une inconnue (alcidiane), par un inconnu.
La duchesse de Créquy, par le marquis de Sourdis.

Monsieur, par Mademoiselle. 1668.
M. D. L. C., sans nom.
Amaryllis (vers), sans nom.
Madame de Chastillon, par elle-même.
La Reyne, par Madame de Brégis.
Le comte de Brienne, par la marquise de Gamache.
La comtesse de Brienne, par la marquise de Gamache.
La Reyne, par Madame de Motteville. 1658.
Duchesse d'Epernon, par Madame de Choisy.
Madame de Choisy, par Mademoiselle. 1658.
Un vieillard inconnu, sans nom.
Le Roy, par Mademoiselle. 1658.
Nestor, sans nom.
Madame de Thiangis, par Mademoiselle. 1668.
Madame de Montatère, par elle-même.
Monsieur le Prince, par Mademoiselle. 1658.
Comtesse de Nouailles, par la duchesse d'Uzès.
Portrait des Précieuses, sans nom.
Monsieur Huet, par Madame D. C.
Madame de Sévigné, par Madame La Fayette.
Portrait de ...., sans nom.
L'abbesse de Caen, par Huet.
Mademoiselle, par Segrais.

de V.

UN MINISTRE PROTESTANT

AU XVIe SIÈCLE

ANTOINE DE CHANDIEU

D'après son journal autographe inédit

Par M. Aug. BERNUS

Pasteur de l'Eglise française de Bâle

C'est un travers assez commun à l'homme de se plaindre en termes amers de l'époque dans laquelle il vit, et de se reporter par la pensée vers des temps antérieurs où il aurait, lui semble-t-il, coulé une vie plus conforme à ses aspirations. En tout cas, il y a un point sur lequel tout le monde doit tomber d'accord, quelle que soit parfois à nos yeux l'incohérence de notre époque, c'est que jamais la tolérance religieuse n'a été plus complète et plus large que de nos jours. Soyez juif, protestant, catholique, libre-penseur ou même athée, il vous faut absolument renoncer au martyre héroïque subi pour vos idées religieuses. Si l'on poussait la recherche jusqu'au bout, l'on serait très probablement forcé de reconnaître que cette tolérance est en grande partie due à l'indifférence en matière de religion, et que la tranquillité dont on jouit est née aux dépens de la foi.

Quoi qu'il en soit, quelle différence quand on revit, à trois cents ans de distance, la vie d'un de ces premiers pasteurs protestants, de ces premiers apôtres d'une religion nouvelle, à cette époque héroïque où les polémiques faisaient couler du sang et non de l'encre, où les discus-

sions s'éclairaient de la lueur des coups de fusil, où les arguments étaient des balles, et les supplices, les bûchers, des péroraisons. Passant par des alternatives de paix relative et de persécution sans merci, toujours dans la crainte de cette cour du Louvre qui parfois semblait embrasser les protestants, mais pour mieux les étouffer, l'existence d'un ministre sans cesse tenu en éveil, craignant non pour lui-même, mais pour son petit troupeau en formation, sur lequel pouvaient avoir tant de prises les menaces des officiers royaux et du clergé, cette existence presque vagabonde demandait des hommes énergiques. Mais la réciprocité entre l'homme et la situation se produisait; l'homme étant déjà énergique et bien doué, la situation qui lui était faite, le milieu troublé dans lequel il vivait, l'air chargé de poudre dont il respirait sans cesse les émanations, tout cela trempait son caractère, le rendait insensible aux menaces et aux tortures, et lui permettait d'aborder le bûcher la face haute, soutenu par la calme conscience du devoir accompli. De tout temps, les persécutions ont été l'âge héroïque des religions, l'âge de la foi la plus vive; et c'est pour cela qu'il faut s'avouer, comme nous le disions en commençant, que la tolérance religieuse n'est souvent que le produit de l'indifférence en matière de religion.

L'ouvrage sur *Antoine de Chandieu, d'après son journal autographe inédit*, que vient de publier M. Aug. Bernus, pasteur de l'église française de Bâle, nous met en pleine lumière l'existence héroïquement dévouée et très agitée que mena cet homme, l'une des gloires du protestantisme français à cette époque de persécutions.

Né vers 1534 dans le Mâconnais, Antoine de Chandieu de La Roche perdit son père de bonne heure. Son frère aîné étant destiné aux armes, Antoine se rendit à Paris pour faire ses études, et là se trouva aux mains de Mathias Granjean qui avait eu déjà des relations avec Calvin. De là, Antoine de Chandieu se rendit à Toulouse pour

poursuivre ses études, et M. Bernus nous donne, d'après une lettre de Henri de Mesmes, le tableau journalier de la vie que menaient à Toulouse les écoliers.

« Nous estions debout à quatre heures et, ayant prié « Dieu, alions à cinq heures aux estudes, nos gros livres « soubs les bras, nos escritoires et nos chandeliers à la « main. Nous oyions toutes les lectures jusques à dix « heures sonnées, sans intermission, puys venions disner, « après avoir, en haste, conféré demi-heure ce qu'avions « escrit des lectures. Après disner, nous lisions, par forme « de jeu, Sophocles ou Aristophanes ou Euripides, et « quelquefois Demosthenes, Cicero, Virgilius ou Horatius. « A une heure, aux estudes, à cinq, au logis à répéter « et voir dans les livres les lieux allégués jusqu'après « six. Lors nous soupions, puys lisions en grec ou en « latin. »

Quels hommes que ces hommes du XVI[e] siècle; ne croirait-on pas lire le fameux chapitre de Rabelais sur l'éducation de Gargantua, et comme nous paraissons petits, avec nos grands mots sur le surmenage de nos écoliers !

C'est à Toulouse que le jeune Antoine de Chandieu se convertit au protestantisme, et les écoles semblent avoir été un centre dans cette propagation de la nouvelle religion. Cédant à son enthousiasme de néophyte, Chandieu fit le voyage de Genève pour voir Calvin qui acheva complètement de gagner l'esprit de cette nouvelle recrue.

De Genève, un procès relatif à la succession d'un oncle appela Chandieu à Paris (1555). M. Bernus ne nous dit pas si Chandieu gagna ce procès, mais sur ces entrefaites, les réformés de Paris, constitués définitivement en église, nommèrent comme pasteur un jeune homme de 22 ans, Jean Le Maçon de la Rivière, que vint aider bientôt François Morel de Collonges, et ce dernier confia à Antoine de Chandieu le rôle de catéchiste dans l'organisation nouvelle. Peu après, les fidèles nommaient Chandieu second pasteur au commencement de 1557 et, à la fin de la même

année, on lui adjoignit un troisième pasteur, son ami Jean de Lestre.

C'est dans cette année 1557, au mois de septembre, que Antoine de Chandieu commença à connaître les persécutions. La foule attaqua les réformés au sortir d'un prêche, rue Saint-Jacques, en face le collège du Plessis. Cent trente-cinq personnes qui n'avaient pas osé forcer cette foule furent arrêtées par le guet et conduites au Châtelet. Les pasteurs font tout ce qu'ils peuvent pour adoucir le sort de ces prisonniers, mais la justice est expéditive pour les réformés et les supplices vident les prisons.

Antoine de Chandieu fut en 1558 et 1559 chargé de diverses missions, surtout auprès des chefs de la nouvelle église, et aussi en mars 1558 et juillet 1559 auprès d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, un des appuis du protestantisme dans le Midi ; il se rend même auprès de Catherine de Médecis sur la demande de la reine elle-même, en pensant peut-être, dans sa naïveté d'apôtre (car tout apôtre possède un certain fond de naïveté) que la reine le demande pour se faire instruire en la religion. Mais il n'en fut rien, et là se bornèrent leurs relations.

Peu après, Antoine de Chandieu fut arrêté, conduit au Châtelet, et déjà se réjouissaient les gens de robe d'une prise aussi capitale. En vain le roi de Navarre avait envoyé message sur message au lieutenant criminel pour obtenir la délivrance du pasteur. Voyant l'inutilité de ses efforts, le roi de Navarre vint en personne réclamer Antoine de Chandieu comme son chambellan.

Chandieu fut obligé par ses co-religionnaires à s'absenter pour se mettre à l'abri au moins pendant quelque temps. Déjà, après l'affaire de la rue Saint-Jacques, il avait été probablement à Genève. Cette fois, c'est à Orléans qu'il se rendit, et il profita de ce voyage forcé pour organiser l'église d'Orléans, fondée l'année précédente seulement.

Peu de temps après, c'est à Poitiers que se rend Antoine

de Chandieu. Des dissidences s'étaient élevées dans le sein du petit troupeau de Poitiers, Chandieu réunit les pasteurs voisins, conféra avec eux pour arriver à une confession de foi uniforme, bref, convoqua en mai 1559 le premier synode national. Cette assemblée rédigea la confession de foi des églises réformées.

De 1561 à 1562, un moment de répit se produit pour les réformés; le pouvoir les laisse un peu respirer. Chandieu est revenu à Paris, et les prédications attirent beaucoup de monde, surtout celles de Théodore de Bèze. Ce moment de répit était trop peu dans les habitudes pour que l'on s'y fiât; le massacre de Vassy (mars 1562) y mit un terme, la première guerre de religion allait commencer. Chandieu fut à Orléans où fut réuni le troisième synode national. Soixante-douze ministres y assistaient, qui subirent aussi le siège d'une année. La paix d'Amboise, signée par Condé, mit fin au siège, mais le synode trouva que le prince prisonnier avait, pour recouvrer sa liberté plus vite, fait trop bon marché des conditions au point de vue religieux. Ce fut Antoine de Chandieu que ses collègues chargèrent de présenter leurs observations au prince. La démarche n'eut aucun succès; le prince désirant recouvrer sa liberté ne voulut pas entendre raison, et traita les ministres de *babouins*, ainsi que nous l'apprend M. Bernus. L'édit d'Amboise (19 mars 1563), ainsi conclu, laissa quelques moments de répit, mais pour Chandieu fut une douloureuse épreuve, car l'article 6 stipulait que l'exercice de la religion était interdit dans le ressort de la prévôté et vicomté de Paris. Le 26 mars, le consistoire de Paris, réuni à Orléans, donna aux pasteurs protestants de Paris leur congé temporaire.

Pour La Rivière, dit M. Bernus, ce congé était définitif. En effet, il se retira à Angers où il s'occupa avec ardeur de son ministère, jusqu'en août 1572, car La Rivière fut une des victimes de la Saint-Barthélemy en province. Antoine de Chandieu avait encore bien des épreuves à supporter.

Il se retira à Lyon, s'y maria, et après quelque temps donné au soin de ses affaires personnelles, que les événements lui avaient fait négliger, il se rejeta avec ardeur dans la prédication et le travail. En 1563, il publia son remarquable ouvrage, l'*Histoire des persécutions et martyrs de l'Eglise de Paris, depuis l'an* 1557 *jusques au temps du roi Charles neufviesme*. Cet ouvrage parut sous le nom de *Zamariel* qui signifie en hébreu *Chant de Dieu*. Plus tard, Antoine de Chandieu signera ses œuvres du pseudonyme de *Sadeel* qu'il conservera (en hébreu *Champ de Dieu*).

Antoine de Chandieu avait mis tant d'ardeur dans son apostolat qu'à la fin de 1563, l'église de Paris était pour ainsi dire reconstituée, moins la sanction royale, naturellement. Le culte n'ayant été interdit que dans le ressort de la prévôté et vicomté de Paris, les fidèles se rendaient dans la banlieue, à Brie-Comte-Robert, puis, cette localité ayant été trouvée trop proche, à Ver, près de Loisy, en Brie. L'ardeur des pasteurs ne faisait que croître, et Chandieu se rendait incognito à Paris au milieu de ses fidèles, auxquels il faisait de fréquentes visites.

Par la mort de son frère, tué à la bataille de Dreux (19 décembre 1562), Antoine de Chandieu se trouva chef de la famille ; dès lors, tout en se maintenant en relations avec l'église de Paris, il fixa pour ainsi dire sa résidence à Pole, dans le Beaujolais, et se consacra presque complètement à l'église de Lyon.

La persécution semblait le poursuivre. Il avait trouvé l'église de Lyon en pleine prospérité ; peu après son arrivée, quatre pasteurs sur cinq se trouvèrent en prison ou en exil.

Contraint de se dissimuler à nouveau, Chandieu put croire un moment que la paix de Longjumeau (mars 1568) ramènerait un peu de calme. Il n'en fut rien : ce traité, comme tous ceux conclus dans cette période de guerres religieuses, donna à peine quelques jours de répit, et il

fallut bientôt recommencer cette vie de sacrifices continuels, toujours en butte aux persécutions. En 1568, le meurtre d'un de ses amis, M. d'Amanzé, assassiné dans la rue, au moment où il sortait avec ses enfants, contraint Chandieu à s'enfuir. Traqué pendant neuf jours comme une bête fauve, il finit le 29 août par traverser la Saône. Sur la rive gauche il était à l'abri. Il se rend à Genève, la peste l'en chasse; il va à Lausanne, mais pour revenir peu après à Genève.

Antoine de Chandieu semblait avoir prévu ce qui arriverait. Un mois après sa fuite de Lyon, un édit royal interdisait, en violation de toutes les paix et de tous les traités conclus jusqu'à ce jour, l'exercice de la religion dans toute l'étendue du royaume, et exilait tous les ministres protestants.

L'exode ainsi provoqué amena à Genève et à Lausanne des quantités énormes de religionnaires, et les pasteurs durent faire des prodiges de charité pour arriver à loger, à nourrir et à soutenir tous les membres de cette émigration. De 1568 à 1570, Chandieu ne vit que deux fois sa femme restée en France pour administrer ses propriétés. A son retour du second voyage, elle laissait à la garde de son mari une petite fille, Suzanne, née pendant son court séjour à Lausanne.

Ce temps de misères et d'épreuves fut terminé en août 1570 par la paix de Saint-Germain. Aussitôt les nombreux ministres réfugiés en Suisse se réunissent sous la présidence de Théodore de Bèze pour parer au plus pressé et réorganiser les églises en France. Le 22 septembre 1570, Chandieu, dans son journal, relate son départ pour la France, et le 3 octobre, il est chez lui.

Il y eut à ce moment une activité prodigieuse dans toute l'étendue du royaume pour réorganiser ce qu'une persécution de deux ans avait si profondément atteint, à la surface, du moins. En avril 1571 fut ratifiée à La Rochelle la confession de foi des églises protestantes. Tout renais-

sait, les prosélytes affluaient, et sous l'empire d'une trêve trompeuse, on pouvait espérer enfin arriver à « *prier Dieu à sa manière* », comme le dit un polémiste du temps. Le coup de foudre de la Saint-Barthélémy vint renverser ces espérances et ouvrir à nouveau l'ère des persécutions sanglantes et sans miséricorde.

« Ce fut, dit M. Bernus, le vendredi 29 août, sur le soir, « qu'arriva à Genève, par un homme parti de Chambéry, « la première nouvelle du massacre de Paris, confirmée le « lendemain par des marchands revenant de Lyon. Le « Conseil, comprenant tout le sérieux de la situation, et « sentant la ville menacée, prit aussitôt des mesures de « défense ; il se mit en rapport avec Berne et avec l'Elec- « teur palatin, et ordonna que chacun eût à tenir ses « armes prêtes et hanter les sermons. »

Les jours suivants, les nouvelles se précisent et les détails abondent, apportés par ceux qui ont pu échapper au massacre. Les réfugiés arrivent en foule et les ressources s'épuisent. La ville de Genève, qui comptait environ 1,200 familles, reçut, nous apprend M. Bernus, plus de 2,300 réfugiés, non compris les femmes et les enfants.

Les pasteurs se multipliaient, et, parmi eux, Théodore de Bèze et Chandieu, qui firent les efforts les plus héroïques pour suffire à la tâche qui leur incombait. La municipalité de Genève se montra animée d'un esprit de générosité et de fraternité digne des plus grands éloges ; peu à peu les secours arrivèrent des divers points de la Suisse et l'on put envisager avec plus de calme la situation.

En 1573, Chandieu quitta Genève pour s'établir définitivement à Lausanne, où il passa dix années de sa vie dans une tranquillité qui nous semble bien précaire, mais qui devait lui paraître comme inconnue après avoir passé par toutes les épreuves que nous avons essayé de résumer. Il en profita pour s'occuper activement d'instruction, et déjà en rapport avec un grand nombre d'hommes des plus distingués, réfugiés aussi à Lausanne, Scaliger,

Hortin, Pierre Nuñez, Aubery, Jean de Serres, frère d'Olivier de Serres, le grand agronome, etc., etc., il fut chargé par l'Académie de Lausanne d'un cours de théologie, en 1577. Le 27 juin, il fait sa première leçon sur le psaume 110. Deux ans après, la peste chasse Chandieu de Lausanne. Avec sa famille, il se réfugie à Aubonne, entre Lausanne et Genève, et y reste jusqu'en juillet 1583. Ce fut là qu'il composa ses *Méditations sur le psalme XXXII* et ses fameux *Octonaires sur la vanité et inconstance du monde*, ouvrage qui, avec son *Histoire des persécutions et martyrs*, suffit pour conserver son nom à la postérité; il signait encore *Zamariel*. Le nom de *Sadeel* signait ses ouvrages en prose et surtout ses articles de polémique religieuse. Il avait commencé, sous ce nom, en 1577, une polémique avec François Torrès (*Franciscus Turrianus*), polémique qui dura sept ans, et fit l'admiration d'un fin connaisseur en la matière, Théodore de Bèze. Une autre polémique avec le jésuite écossais Arthur Faunt, professeur à Posen, eut un résultat au moins bizarre que nous apprend M. Bernus. Un prédicateur fort célèbre à Cologne, Etienne Isaac, fils d'un juif converti, suivait avec grand intérêt cette polémique; il sollicita de la cour de Rome l'autorisation de lire les livres des hérétiques pour pouvoir répondre en connaissance de cause; mais sa foi n'y résista pas, et après avoir lutté autant qu'il pouvait, le 24 avril 1584, il renonçait à ses bénéfices aussi bien qu'à sa religion, et entrait dans l'église réformée.

Les extraits du journal que nous donne M. Bernus sont aussi très intéressants au point de vue de la vie de famille, de la vie intime d'Antoine de Chandieu. Les grands soucis, les grands devoirs qu'il a assumés ne l'empêchent pas de suivre pas à pas chacun de ses enfants, et de surveiller de très près leur éducation et leur instruction; le journal de Chandieu est riche en détails sur ce point, et nous montre ainsi tout le caractère de cet homme, fait

d'énergie et de tendresse, suivant aussi attentivement une polémique importante que le moindre détail concernant l'instruction de ses enfants.

En 1583, la tranquillité semblant devoir renaître un peu en France, Antoine de Chandieu se décida à revenir dans sa patrie ; il sentait que l'Eglise avait besoin de lui, et que là était son devoir.

Dans les divers voyages qu'il fit, nous le trouvons en 1584 à Montauban où une assemblée politique de protestants avait lieu. Chandieu y est délégué par le Lyonnais et le Beaujolais avec Jacques Baronnat, son ami. Dans les intervalles de ses voyages, il restait dans son château de Pole, goûtant les joies de la famille, et, le croirait-on, dans cette rude nature trempée à toutes les épreuves de la vie, sensible aux manifestations de la nature, M. Bernus cite cette phrase de son journal écrite en marge et en français par exception, « 19 décembre 1584, trouvé des violettes « de mars au jardin de Pole ». Si l'on ne savait par quel homme cette phrase, charmante dans sa simplicité, car elle découvre un sentiment peu habituel chez cet homme de luttes, a été écrite, on serait tenté de l'attribuer à un personnage du XVIIIe siècle, atteint de la *ferveur de la nature* mise à la mode par Jean-Jacques.

L'année 1585 recommence les troubles, un édit de juillet exile à nouveau tous les ministres. Voilà Antoine de Chandieu encore en fuite. Il se réfugie chez le roi de Navarre, et devient un des quatre ministres servant le roi *par quartier,* c'est-à-dire par trimestre. M. Bernus donne la liste des ministres : « M. de Clerville pour le quartier « de janvier, M. de Vaulx pour celui d'avril, M. de la « Roche Chandieu pour juillet, et M. Hespérien pour dé- « cembre. »

A la bataille de Castres (20 décembre 1585), la première prière est faite par Chandieu.

Un édit du 23 décembre 1585 jeta l'épouvante parmi les protestants. Le Roi laissait six mois à ses sujets pour

se convertir, et un formulaire en 63 articles était dressé. M. Bernus, citant d'Aubigné, nous apprend que l'édit de 1585 fit aller à la messe trois fois plus de réformés que n'avait fait la Saint-Barthélemy.

Les pasteurs réagirent contre cette panique, et ce fut alors que Chandieu publia sa *Response à la profession de foy publiée par les moynes de Bordeaux contre ceux de l'Eglise réformée pour leur faire abjurer la vraye religion.*

Antoine de Chandieu suivait toujours le roi de Navarre ; en 1587, il est à la Rochelle ; le 20 octobre de la même année, il assiste à la bataille de Coutras. Bien que fait pour une vie de luttes, Chandieu n'était pas propre à la vie des camps, et le 3 novembre 1587 il tomba très gravement malade à Nérac. A peine remis, le roi de Navarre l'envoya à Nîmes pour obtenir de l'argent afin de soutenir la campagne ; il put après passer quelques jours à Genève auprès de sa femme et de ses enfants.

Peu après, après différentes missions dont l'avait chargé le roi de Navarre, Antoine de Chandieu se fixa définitivement dans cette ville, mais au moment où elle entrait en lutte avec Berne contre la Savoie ; Chandieu partit comme aumônier militaire. Cette guerre était la dernière à laquelle il devait assister. Chandieu reprit à Genève un cours de théologie, comme il en avait fait un à Lausanne ; il se trouvait en compagnie de Casaubon et de Théodore de Bèze. Bien que toutes ses propriétés restassent séquestrées en France, il n'en faisait pas moins son cours gratuitement ; aussi le Conseil de Genève, pour l'aider à vivre, décide le 8 décembre 1589 qu'il lui sera accordé « *un char de bon vin* ».

Une existence aussi agitée que celle qu'avait menée Antoine de Chandieu avait fini par épuiser une nature que la volonté et l'énergie soutenaient plus que la vigueur physique. Au commencement de 1591, le 23 février, Antoine de Chandieu de La Roche mourait, emporté

rapidement par la maladie. Il laissa dans la ville, parmi ses amis et dans le monde protestant tout entier, d'unanimes regrets. C'était un homme de cœur, une nature d'élite, qui, au milieu des plus grandes convulsions de cette époque, s'était toujours montré à la hauteur et même souvent au-dessus de sa tâche.

On doit à M. Bernus des remerciements pour avoir remis en lumière l'histoire d'Antoine de Chandieu ; le journal inédit dont M. Bernus nous donne l'essence était le meilleur document à employer ; il en a tiré un très grand parti, et cet ouvrage, d'une lecture toujours facile et aisée, sera médité avec profit par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du protestantisme dans les temps troublés qui virent naître et entourèrent son berceau.

P. M.

A PROPOS DE CONRART

PETIT PROBLÈME GÉNÉALOGIQUE

Deux chercheurs, deux savants distingués, M. Kerviler et M. A. Jal, se sont occupés de Conrart : l'un dans son *Dictionnaire de biographie et d'histoire* (1), mine précieuse de renseignements; l'autre dans son ouvrage : *Valentin Conrart, sa vie et sa correspondance*, ouvrage publié en collaboration avec M. Ed. de Barthélemy (2).

Amené récemment à nous occuper aussi de Conrart, nous avons consulté ces deux maîtres érudits. La lecture de leurs articles nous a jeté dans une extrême incertitude, et augmenté notre ignorance, au lieu de la dissiper. Nous allons signaler ce qui est obscur et inexact dans les deux estimables auteurs. On courrait le risque de se tromper lourdement si, en ce qui concerne Conrart, on allait s'appuyer sans réserve sur ces deux autorités d'ordinaire si sûres.

Nous marquerons les divers points du problème, sans avoir la prétention de les résoudre tous. Quand nous aurons une réponse, nous la ferons ; quand nous ne saurons pas, nous nous contenterons d'avouer notre ignorance. On va voir que les difficultés sont nombreuses et importantes.

D'abord, établissons bien les faits, si c'est possible ; car ce n'est pas chose facile de discuter nettement une affaire de généalogie.

(1) Paris, Plon, 1872.
(2) 1 vol. in-8, Paris, Didier, 1881.

M. Kerviler a publié à la page 249 de son ouvrage une *Généalogie de la famille Conrart.*

Elle semblerait digne de confiance ; elle a presque un caractère officiel. « Cette généalogie, nous dit M. Kerviler, est conservée au *Cabinet des titres* sous l'intitulé suivant : Généalogie dressée le 4 novembre 1728 par Jean Blon, peintre généalogiste à Valenciennes, en présence des témoins soussignés... légalisée par les prévôts, jurés et échevins de Valenciennes, le 6 novembre 1728. » Mais hélas ! que valent les anciennes généalogies, même celles qui sont garanties par témoins, prévôts et échevins ? Volontaires ou non, il est rare qu'elles ne renferment pas de bonnes erreurs, des noms massacrés et rendus méconnaissables. Heureux encore, quand elles ne sont pas aussi frelatées que nos vins!

Voici cette généalogie telle que nous la donne M. Kerviler. Nous la reproduisons en abrégé, ne citant que les ascendants immédiats ou les collatéraux de Conrart.

I. Pierre II Conrart, épouse Jacqueline Leclerq. C'est le grand-père de notre *Valentin* Conrart.

Pierre II eut plusieurs enfants, parmi lesquels nous signalerons : *Marie* Conrart qui épousa *Jacques* Muisson. Celui-ci eut entre autres une fille : *Madeleine* Muisson, cousine de l'Académicien et que ce dernier épousa en 1634.

Pierre II Conrart eut un autre fils, *Jacques* I, qui suit :

II. *Jacques* I, bourgeois de Paris, épousa Péronne Targer, fille d'un échevin de Paris.

C'est le père de notre Conrart.

Ici nous copions textuellement M. Kerviler. « Il eut deux filles et trois fils : 1° *Marie,* épouse Jean de Dompierre, chevalier, seigneur de Junchères ; 2° *Péronne,* épouse Henri Muisson (1), seigneur de Testion, son cousin germain ; 3° *Valentin* (1593-1675), *secrétaire du Roi, membre de l'Académie française,* épouse Marie

(1) Fils de *Jacques* Muisson, nommé plus haut.

Muisson, sa cousine germaine, mort sans postérité ; 4° *Jean*, sieur de Robert, secrétaire du roi, dont le mariage avec Marie Thielbe fut cassé ; 5° *Jacques* II. »

M. Kerviler donne comme date de la naissance et de la mort de Conrart 1593-1675. Ce doit être une faute d'impression. Plus haut, page 3, M. Kerviler a donné la véritable date : *1603*.

Il nous dit, d'après la généalogie de Jean Blon, que Conrart épousa « *Marie* Muisson, sa cousine germaine ». La femme de Conrart s'appelait *Madeleine* et non *Marie* Muisson. M. Kerviler eût bien fait d'avertir par une petite note de l'erreur du généalogiste de Valenciennes ; d'autant que, page 43, le biographe de Conrart affirme avec M. Jal que le Secrétaire de l'Académie épousa « le 22 février 1634, à l'ambassade de Hollande, sa cousine germaine, *Madeleine* Muisson ».

Mais voici qui est plus grave et où je me perds absolument.

M. Kerviler cite (1) sans observation ce qui suit de la généalogie de Conrart : « *Marie* épouse Jean de Dompierre, chevalier, seigneur de *Junchères.* »

Et voilà que, page 44, sans faire plus d'observations, M. Kerviler, trompé par M. Jal, assigne à *Marie* Conrart un mari autre que celui qu'il lui attribue à la page 250. Il nous cite, parmi les témoins du mariage de Conrart, avec Chapelain et Antoine Arnauld d'Andilly, « Abraham Le Duchat, qui épousa en 1639 *Marie*, la seconde sœur de Conrart ».

Mais ce n'est pas possible, puisque, d'après le généalogiste de Valenciennes, Conrart eut deux sœurs : *Marie* et *Péronne*. *Marie* épousa, d'après lui, car nous aurons à revenir là-dessus, « *Jean de Dompierre,* seigneur de *Junchères* », et l'autre, *Péronne,* épousa son cousin germain, Henri Muisson.

(1) Page 250.

MM. Kerviler et Jal ont confondu ici *Marie*, sœur de Conrart, avec la sœur de sa femme, *Catherine* Muisson, qui épousa en effet Abraham Le Duchat, conseiller au parlement de Metz.

Le 21 juillet 1639, Chapelain parle à Godeau des préparatifs de ce mariage. « M. Conrart, depuis son retour, lui écrit-il à cette date, n'a fait autre chose que de disposer le mariage de M. Le Duchat et de Mlle Muisson, sa cousine et belle-sœur, si bien que de ce voyage vous n'aurez point son jugement sur votre Vierge (1) ».

M. Tamizey de Larroque ajoute en note : « Valentin Conrart avait épousé *Madeleine* Muisson, sa cousine, fille de Jacques Muisson et de *Marie* Conrart. Le mariage de la belle-sœur du secrétaire perpétuel de l'Académie française avec M. Le Duchat est indiqué en ces termes par M. Paulin Paris (*Commentaire* de l'historiette de Conrart, t. III, p. 300) : « Les trois sœurs de Mlle Conrart (2) furent : 1° *Marie*, mariée à François Mandar, médecin du Roi ; 2° *Jeanne*, mariée à Ponthus Petit, contrôleur des eaux et forêts ; 3° *Catherine*, femme d'Abraham du Chat (*sic*), conseiller au parlement de Metz. »

Arrivons maintenant à ce « Jean de *Dompierre*, seigneur de *Junchères* », dont nous parle M. Kerviler, et qui épousa *Marie*, sœur de Conrart.

Le nom de ce beau-frère de Conrart, est tout simplement massacré : il n'est pas difficile de reconnaître sous ces deux noms de : *Dompierre*, seigneur de *Junchères*, ce M. *de Jonquières*, dont parlent si souvent les *Lettres de Chapelain*, et qui tirait son nom d'un petit fief qu'il possédait à *Junquières*, aujourd'hui village du département de l'Oise.

M. de Jonquières, et non *Dompierre*, servait dans l'armée. Le 30 mai 1640, Chapelain écrit au marquis de Gesvres, pour lui recommander le beau-frère de Conrart,

(1) *Lettres de Chapelain*, éditées par M. Tamizey de Larroque; I, 462.

(2) *Marie* Conrart, la tante de *Valentin*, mariée à Jacques Muisson.

« un fort honnête gentilhomme qui commande, ce me semble, le régiment de Bretagne comme premier capitaine, et qui aussi a l'honneur d'être de votre brigade (1) ».

Enfin, comme pour mettre le comble à la confusion, et rendre inextricable cet écheveau généalogique, M. Kerviler confond Jonquières, résidence du beau-frère de Conrart, dans l'Oise, avec *Jonquières,* en Catalogne.

Le jeune académicien venait de se marier, avons-nous dit, en 1634. « Conrart, ajoute son biographe, laissa ses amis s'adjoindre de nouveaux collègues et préparer les réglements demandés par le Cardinal; puis il partit avec sa femme pour passer la lune de miel aux eaux de Jonquières, où il avait déjà séjourné une partie de l'année 1633. » Au mot *Jonquières,* M. Kerviler met en note : « Petite ville d'Espagne, en Catalogne, au pied des Pyrénées, à mi-distance entre Gérone et Perpignan. »

Jamais note a-t-elle été plus malheureuse? A cette époque, pareil voyage au fond de la France, jusque sur les frontières d'Espagne, était-il bien vraisemblable ? Mais il eût fallu deux mois aux jeunes mariés, avant d'arriver à destination ! « Il était obligé, ajoute à la même page M. Kerviler, de faire un fréquent usage des eaux, et jusqu'à la fin de sa vie, il retourna fort souvent à *Jonquières.* »

Et un peu plus loin, page 47, le même biographe écrit : « Conrart était encore aux eaux, lorsqu'au mois de mars 1634, il apprit qu'à l'unanimité ses confrères l'avaient nommé *secrétaire perpétuel* de la Compagnie. »

Non, au moment de son mariage, Conrart n'était pas allé courir si loin. Quand il fut nommé secrétaire de l'Académie, en 1634, il était tranquillement à deux pas de Paris, à Jonquières, chez son beau-frère. M. Ch. Livet, dans son édition de l'*Histoire de l'Académie,* parlant de cette charge donnée à Conrart, « en son absence, d'un

(1) *Lettres de Chapelain,* I, 634.

commun consentement », ajoute en note : « Il était alors à Jonquières depuis au moins 1633, comme on le voit par les lettres manuscrites de Chapelain (1). »

La correspondance de celui-ci, publiée par M. Tamizey de Larroque, renferme nombre de lettres adressées « à M. Conrart à Jonquières ». Nous n'en citerons qu'une ou deux. La première porte la suscription précédente, avec la date du 9 juin 1639 : « J'ai envoyé, dit Chapelain à Conrart, une lettre de M. votre frère (2) à M. de Jonquières. » Et à la fin de la même lettre : « Je ne parlerai point à M. Desmarets et envoyerai une lettre à M. de Jonquières par la première occasion (3). »

Le 23 juin 1639, Chapelain écrit de nouveau « *A M. Conrart, à Jonquières.* » — « J'ai encor aujourd'hui envoyé, lui dit-il, mais par la poste seulement, avec mes lettres, celle que M. votre frère m'a apportée pour M. de Jonquières (4). »

Je crois que la preuve est faite, et je crains, comme le dit le proverbe, que M. Kerviler n'ait pris *le Pirée pour un homme.*

Nous avons parlé de l'erreur de M. Jal, au sujet du mariage de *Marie* Conrart, sœur de l'académicien : nous n'y reviendrons pas. Le savant et infatigable chercheur a commis cette confusion en nous signalant le contrat de mariage du frère, et en nous désignant ceux qui furent ses témoins. « Le contrat de mariage de Conrart, nous dit M. Jal, est dans les archives de M. Le Monnyer, sous la date du 19 février 1634. Parmi les témoins de l'acte figurent « Anthoine Arnauld, seigneur d'Andilly, « Abraham Le Duchat, conseiller au Parlement de Metz

(1) Edit. de Pellisson et d'Olivet, vol. I, p. 17 ; 2 vol. in-8. Paris, Didier, 1858.

(2) Jacques Conrart.

(3) *Lettres de Chapelain*, I, 432.

(4) Ibid., I, 440.

« (qui, en 1639, épousa une des sœurs de Conrart), et « Jean Chapelain, le célèbre auteur de la Pucelle (1). »

M. Jal fixe la date de la mort de Conrart au 23 septembre 1675. « Les témoins de son inhumation, continue t-il, furent son frère Jacques et son neveu Jacques, qui dirent que le défunct était « âgé d'environ 73 ans ».

A ce renseignement M. Jal ajoute une remarque qui a le tort de nous jeter dans une nouvelle incertitude. « Il ne pouvait avoir que 72 ans et demi, son père s'étant marié en *avril 1603* ».

Voilà de quoi joliment déconcerter ceux qui auront besoin de donner une date certaine. Nous lisons un peu plus haut, que Jacques Conrart, le père de notre Conrart, épousa *Perrone* Targer *le 14 juillet 1602*. Laquelle de ces deux dates est la bonne ? M. Jal cite le contrat de mariage de *Jacques* Conrart, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, cabinet du Saint-Esprit. Il termine sa citation par ce passage : « Les dits sieurs Jacques Conrart et Perrone Targer espousez de cejourd'hui matin en face de Saincte Eglise... Fait le dimanche, quatorzième jour de juillet mil six cent et deux, en l'hostel du dit sieur *Valentin* Targer. »

On a dit que la science n'était que l'art d'apprendre à douter. En vérité, voilà de quoi justifier une fois de plus la définition. A qui donc se fier, et de quel témoignage sera-t-on bien sûr, quand on voit les gens les plus éclairés eux-mêmes faire fausse route et donner à ceux qui les suivent de mauvaises indications ?

Toute histoire a une morale. La morale, la voici : c'est qu'il faut être fort indulgent pour les erreurs d'autrui : il n'y a que ceux qui ne marchent pas, ne parlent pas et ne publient rien, qui échappent au péril de se tromper ou de s'égarer en chemin.

A. Fabre.

(1) A. Jal, *Dict. de biog. et d'hist.*, art. Conrart.

PETITES NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages de MM. Daymard, Becker, P. de Nolhac, Baguenault de Puchesse, Gustave Brunet, Henri Stein, feu Miller et marquis de Queux de Saint-Hilaire.

I

JOSEPH DAYMARD. — *Vieux chants populaires recueillis en Quercy, profanes et religieux, en français et en patois avec traduction, notes et références*. Cahors, J. Girma, 1889, in-8 de XXIII-337 p.

M. Daymard, dans son *Introduction*, a trop bien parlé de son livre, pour que je ne lui laisse pas tout d'abord la parole: « Ce que tant d'autres ont déjà fait pour leur pays, j'essaie de le faire pour le mien, le Quercy. J'ai recueilli autour de moi, j'ai classé et annoté, et je livre au public ces pages de notre vieille poésie populaire. Puissent mes confrères, les disciples du Folk-Lore, de cette science qui a pour objet l'ensemble des traditions et de la littérature populaire, trouver dans ce livre quelques renseignements intéressants, quelques matériaux utiles à l'œuvre commune. A ceux de mes compatriotes qui sont encore étrangers à ce genre de littérature, je dirai seulement ceci pour justifier l'utilité de cette publication: N'est-ce pas une façon de patriotisme, que de conserver ces témoins des habitudes et des goûts de notre province d'autrefois, ces petits monuments d'un dialecte patois dont il reste bien peu d'écrits d'une physionomie sincèrement populaire? N'y a-t-il aucune satisfaction à sauver de l'oubli tel usage que chaque jour entame et qui va disparaissant, tel couplet qui a bercé notre enfance et parfois ensoleillé notre jeunesse, tel chant qui a un goût de terroir si prononcé, telle cantilène, dont le récit

dramatique charmait nos devanciers et qui, si le tour d'imagination a changé, si nous ne nous plaisons plus aux mêmes légendes, garde, du moins, pour nous l'attrait des choses exprimées simplement, peintes avec une grâce sans artifice? »

Le recueil est divisé en deux parties, *chants profanes* et *chants religieux*; dans la première partie figurent, en cinq chapitres, les *chants du premier âge*, les *chants d'amour et autres*, les *ballades et complaintes*, les *chants de soldat*, et les *chants de danse*; la seconde partie se compose de trois chapitres, *Oraisons*, *Noëls* et *Passions*. L'ouvrage, à tous les points de vue, est très louable. M. Daymard, qui a le bonheur d'être un campagnard, a pu dans d'excellentes conditions faire sa moisson: il a choisi, pour nous les offrir, les plus beaux épis. Aussi soigneux éditeur qu'habile chercheur, (1) il a mis sous nos yeux des textes très corrects, accompagnés d'*explications* qui ne laissent rien à désirer, et où de nombreux rapprochements jettent autant de variété que d'agrément. Le seul reproche que mérite M. Daymard, c'est d'avoir apporté trop de discrétion dans les commentaires destinés, selon son expression, « à éclairer le lecteur sur ce qu'on peut appeler l'état civil de ces pièces, sur les circonstances où on les chante de préférence, sur les croyances et les superstitions qui s'y rattachent. » Je le supplie d'être moins réservé quand il préparera — très prochainement, j'en suis sûr — une nouvelle édition d'un recueil qui sera goûté tant que l'on aimera les contes et chansons qui « ont charmé la vieille France. »

II

Les derniers travaux sur l'auteur de l'Imitation par VICTOR BECKER, S.-J. (Extrait des *précis historiques*.) Paris, Retaux-Bray; Bruxelles, Société belge de librairie. 1889, in-8 de 76 p.

(1) Un des plus renommés devanciers de M. Daymard a insisté avec raison sur le mérite particulier de ceux qui, en matière aussi délicate, savent bien chercher : « Il n'est pas aussi facile qu'on se l'imagine de recueillir la littérature populaire ; pour y réussir il faut du tact, de la patience et une certaine dose d'entre-gent ». (P. Sébillot, *Essai de questionnaire pour servir à recueillir les traditions, les légendes et les coutumes populaires*).

M. le chanoine Delvigne, curé de Saint-Josse à Bruxelles, publia, en 1877 et en 1883, l'analyse et l'appréciation des ouvrages récemment imprimés pour et contre Thomas à Kempis et ses rivaux. Le R. P. V. Becker, continuant l'œuvre de l'abbbé Delvigne, nous présente un résumé fort clair des travaux parus sur la matière en ces cinq dernières années. Critique très compétent, il s'occupe tour à tour des *manuscrits de l'Imitation* (manuscrit de la Bibliothèque nationale attribué par M. Arthur Loth à l'année 1406, autre manuscrit de la même bibliothèque, numéro 3592 du fonds latin, manuscrit de Rouge-Cloître, Codex Thévenot, manuscrits allemands et néerlandais, autographe de la bibliothèque Royale de Bruxelles) et des *témoignages historiques* (témoignages du biographe de Th. à Kempis, d'Adrien de But (1459), (1) du franciscain Severin de Bolsward (1501), de Jean Busch, etc. L'enquête est très vivement et très heureusement menée ; il en ressort que, soit d'après l'autorité des manuscrits, soit d'après l'autorité des témoignages historiques, c'est Th. à Kempis qui tient la corde. Mais, comme on le faisait justement remarquer dans la *Chronique* du *Polybiblion* de septembre dernier, il reste à expliquer comment l'incontestable et si médiocre auteur des traités intitulés: *Hortulus rosarum*, *Vallis liliorum*, etc., où surabondent les plus grotesques métaphores, aurait pu composer le simple et admirable livre de l'*Imitation*. Entre ce livre que l'on ne vantera jamais assez et les insignifiants opuscules de Th. à Kempis, la distance est immense, presque infinie. Rien de plus invraisemblable que l'opinion qui fait sortir de la même main les plus vulgaires des cailloux et le plus pur des diamants. Résignons-nous donc à ne pas voir soulever l'impénétrable voile sous lequel se dérobe le nom de celui qui a parlé avec tant de pénétrante éloquence de l'*ama nesciri*, et dont le vœu d'humilité sera ainsi exaucé à jamais (2).

(1) A la fin de la brochure (p. 67-76) a été reproduite une très concluante dissertation du docteur F.-R. Cruise (de l'Université de Dublin), insérée d'abord dans les *Précis historiques* et dont il a été fait un tirage à part : *L'auteur de l'Imitation de J.-C. et le témoignage d'Adrien de But.* M. Cruise avait déjà publié un considérable travail spécial (écrit en anglais) sur Th. à Kempis, lequel a été très remarqué (Londres, 1887, in-8).

(2) Le R. P. Becker cite avec de magnifiques éloges (p. 65-66) « le grand ouvrage de M. Hirsche ». Je suppose que parmi les qualités qu'il attribue au plus forcené des Kempistes il ne compte pas l'atticisme. Demandant la parole

III

Le château de Versailles au temps de Marie-Antoinette, 1770-1789, *par* PIERRE DE NOLHAC, des musées nationaux. Versailles, imprimerie Aubert, 1889, in-8 de 108 p.

M. de Nolhac, qui s'était jusqu'à ce jour presque exclusivement occupé (1) de l'époque de la Renaissance et des époques environnantes (2), offre « au public restreint qui s'intéresse à l'histoire du château de Versailles et aux détails intimes de l'ancienne cour », un travail documentaire fort important. Ce travail repose sur trois sortes de pièces inédites : les états de logements, les plans correspondants, qui sont aux bureaux de l'architecte du palais, enfin les « Registres des magasins » conservés aux mêmes bureaux, et qui permettent de suppléer, dans une certaine mesure, à l'absence regrettable « des registres des batiments du Roi » pour le règne de Louis XVI. Le rapprochement de ces trois séries de rensei-

pour un fait personnel, je dirai que le terrible docteur Hirsche, m'ayant fait l'honneur de combattre ma petite brochure de 1862 (*Preuves que Th. à Kempis n'a pas composé l'Imitation*, etc. (Extrait des *Annales de philosophie chrétienne*, Paris, in-8 de 82 p.), non content de m'accuser de m'etre *trompé*, a prétendu que j'avais voulu *tromper*. Outrager ainsi un adversaire, c'est ne pas se respecter soi-même. J'en appelle du haineux jugement du docteur Hirsche à tous ceux qui me connaissent et qui savent que j'ai toujours apporté dans toute discussion cette loyauté qui est le premier devoir de l'érudit. Aux invectives du polémiste qui s'est servi d'armes si peu courtoises, je répondrai comme ce roi de France qui, recevant d'outre-Rhin un cartel injurieux, dit seulement avec un spirituel dédain : *Trop allemand*.

(1) Je dis presque exclusivement, car il a publié, dans *Les Lettres et les Arts*, en 1887, une étude sur le *Grand Trianon*, et, en 1889, une étude sur le *Petit Trianon*. Il se propose de faire encore une infidélité aux XVe et XVIe siècles, en nous donnant un *Versailles sous Louis XV* qui est en préparation.

(2) Parmi les travaux qui ont attiré l'attention du monde savant sur le jeune professeur à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, je me plais à signaler le beau et précieux volume intitulé : *La bibliothèque de Fulvio Orsini. Contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance* (Paris, Vieweg, gr. in-8 de XVII-489.

gnements, dit M. de Nolhac, a permis de jeter un peu de lumière sur l'histoire d'une époque du château qui n'est pas la mieux connue, et qui va de l'arrivée de Marie-Antoinette à Versailles jusqu'aux journées d'octobre 1789, date du départ définitif de la Cour. Il n'est pas de maison royale, ajoute le fin et docte critique, qui ait subi plus de remaniements que le château de Versailles. Ces remaniements successifs, M. de Nolhac les raconte et les décrit avec tant de précision, que son mémoire devient l'indispensable complément de tout ce qui a été écrit sur le sujet (1). Aux nombreuses additions du zélé chercheur se mêlent de nombreuses rectifications. Non seulement les erreurs d'un historien-amateur tel que l'académicien Vatout sont relevées, mais encore celles d'historiens sérieux, de spécialistes renommés tels que MM. Dussieux, Le Roi, Eudore Soulié, etc. Dans les dix chapitres consacrés aux appartements de Mme du Barry, de Mme Adélaïde, aux petits appartements de la Reine, aux cabinets de la Reine, aux cabinets du Roi, aux appartements des Enfants de France, de Mme de Polignac, de Mme de Lamballe, de Monsieur et de Madame, du duc d'Orléans, on trouve, à côté des renseignements les plus exacts, quelques anecdotes des plus piquantes. A la suite du document si bien commenté qui est le morceau de résistance du recueil (*Logements du château de Versailles à la fin du règne de Louis XVI* (p. 77-104), M. de Nolhac, voulant que rien ne manque à sa publication, nous donne un copieux index des noms cités et la reproduction d'un plan inédit de la vieille aile Louis XIII et du pavillon de Mansart (vers 1781). Tous ses lecteurs s'associeront, avec moi, aux vœux discrètement exprimés par l'habile archéologue au sujet d'une prochaine restauration du palais auquel se rattachent de si grands et de si glorieux souvenirs (p. 4) : « Tous ces menus travaux multipliés avaient fait oublier ceux dont la nécessité commençait à s'imposer pour la conservation

(1) M. de Nolhac cite (p. 7) ce passage des *Souvenirs d'un page de la cour de Louis XVI*, par le comte d'Hézecques, « le témoin le mieux informé que nous ayons sur le château a la veille de la Révolution » : « On peut comparer le château a un vaste labyrinthe par la quantité de galeries, de corridors, de petits escaliers. Il fallait en avoir une grande habitude pour s'y reconnaître ; et bien des petites villes n'avaient pas la population du château de Versailles... » Puisqu'il est question de labyrinthe, je dirai que M. de Nolhac met en nos mains le fil conducteur.

même du château. Le public savait pourtant *les réparations immenses qu'il devenait urgent de faire au château de Versailles.* » (Bibl. Nat. Fr, 6684; journal de Hardy, au 13 janvier 1784.) On croirait le mot d'hier (1).

IV

Jean et Jacques de La Taille. Etude biographique et littéraire sur deux poètes du XVIe siècle, par G. Baguenault de Puchesse, membre de l'Académie de Sainte-Croix (Orléans, H. Herluison, 1889, in-8 de 66 p.).

M. Gustave Baguenault de Puchesse, joignant son travail personnel à tous les travaux acquis, a voulu mettre en relief — et y a parfaitement réussi — « les figures intéressantes de deux poètes orléanais, deux frères par la naissance et par la muse, dont notre époque, au milieu de ses nombreuses restitutions du passé, n'avait pas encore tracé un portrait définitif. » Il a été puissamment aidé dans cette tâche par un document manuscrit qu'il avait eu la bonne fortune de consulter jadis à la bibliothèque du Louvre et dont l'incendie de 1871 a rendu les copies singulièrement précieuses, la grande histoire des poètes français, de G. Colletet (2). La double étude de M. Baguenault de Puchesse sera d'autant mieux accueillie, que nous avions sur les frères de La Taille de moins satisfaisantes indications (3). Ecoutons les plaintes du nouveau biographe, accompagnées d'un si vif et si légitime hommage

(1) Je ne soumettrai qu'une toute petite observation à M. de Nolhac : pourquoi lui qui (p. 33) donne aux *Mémoires de Mlle Bertin* (Paris, 1824) cette mauvaise note : *faux mémoires*, mentionne-t-il sans la moindre note défavorable (p. 67) les non moins faux mémoires de Mme d'Oberkirch ?

(2) La politique a bien pu amnistier les incendiaires de 1871, mais les bibliophiles ne pardonneront jamais à ces misérables leur crime sauvage. Pour ma part, je maintiendrai jusqu'à mon dernier jour la condamnation prononcée contre eux dans mon *Introduction* aux *Vies des poètes bordelais et périgourdins tirées du manuscrit du Louvre* (Paris, Bordeaux, 1873, in-8, p. 3).

(3) N'oublions pas cependant que le vicomte de Gaillon a publié sur les La Taille, dans le *Bulletin du Bibliophile* d'août 1857, une notice fort bien faite, mais malheureusement beaucoup trop courte.

au roi des critiques de notre temps (p. 7) : « Sainte-Beuve, dans son *Tableau historique et critique de la poésie française au XVIe siècle*, œuvre vraiment inimitable, et pour l'étendue des recherches, et pour la sagacité de la critique, parle en vingt endroits des La Taille ; mais nulle part il n'apprécie d'une façon générale leur caractère et leur talent. Suard, avant lui, avait jeté un coup d'œil quelque peu dédaigneux sur leur théâtre, mais sans donner ni sur leur vie ni sur leur œuvre un jugement raisonné et une vue d'ensemble. Il en est de même de la plupart des historiens de notre premier grand siècle littéraire. Presque tous consacrent quelques lignes seulement à nos deux gentilshommes-poètes, sans insister et comme en passant, appelés qu'ils sont par des écrivains plus populaires. » M. Baguenault de Puchesse multiplie les détails sur la famille de La Taille, « une des plus anciennes de l'Orléanais (1), » sur Jean de La Taille, l'aîné de cinq enfants, venu au monde en 1533, époux de Charlotte du Moulin (contrat de mariage du 4 avril 1575), mort en 1630, sur Jacques de La Taille, né au château de Bondaroy en 1542, mort âgé de vingt ans, sur les œuvres des deux poètes (2), que M. Baguenault de Puchesse nous fait connaître par des extraits choisis avec goût et par une analyse faite de main de maître.

V

Dictionnaire des ouvrages anonymes suivi des supercheries littéraires dévoilées. Supplément à la dernière édition de ces deux ouvrages (édition Daffis), par Gustave Brunet, ancien président de l'Académie des sciences, belles-lettres

(1) Détails en partie puisés dans un curieux manuscrit intitulé : *Extrait généalogique de la maison de Bondaroy*, par Lancelot de La Taille, dont communication est due à M. de La Taille des Essarts, de Versailles. La mère des deux poètes s'appelait Jacqueline de l'Estendart de Heurteloup ; elle avait épousé Louis de La Taille, seigneur de Bondaroy, le 2 septembre 1532.

(2) On a, de nos jours, incomplètement reimprimé les *Œuvres de Jean de La Taille* (Paris, 1882, in-16). C'est M. R. de Maulde qui a donné ses soins à cette réimpression.

et arts de Bordeaux, avec le concours des bibliophiles et des bibliographes les plus distingués. (Paris, Féchoz, 1889, grand in-8 de III-310 p. plus CIX p., plus encore 122 p., plus enfin XIV p.

M. Gustave Brunet a bien eu raison de penser que son travail sera « reçu avec quelque reconnaissance par toutes les personnes qui, par profession ou par goût, s'occupent de livres. » Ce travail comprend, ajoute l'éminent bibliographe (préface, p. I.), bien des ouvrages qui ont vu le jour sans nom d'auteur depuis l'apparition de l'édition Daffis; on y trouvera également un grand nombre d'anonymes que les trois éditions successives de 1806, de 1824 et de 1873 n'avaient point dévoilés. Ces additions sont les résultats de longues et patientes recherches dans des ouvrages qui ne s'adressent pour la plupart qu'à un petit nombre de lecteurs (1). La seconde partie de l'ouvrage concerne les pseudonymes. M. Brunet s'est attaché, comme il l'avait déjà fait dans l'édition Daffis, à recueillir des pseudonymes antérieurs au XIX[e] siècle, partie, dit-il (p. II), que Quérard, — beaucoup plus au fait de la littérature contemporaine que de la littérature antérieure à l'an 1700 — avait à peu près laissée de côté (2). Le doyen des collaborateurs du *Bulletin des Bibliophiles* a eu soin d'indiquer les auteurs supposés de divers écrits plus ou moins connus. A l'égard de plusieurs pseudonymes, il a donné d'amples éclaircissements bibliographiques, avec un aperçu sur diverses supercheries typographiques, ainsi que sur les livres imaginaires. M. Brunet, déjà si riche de son propre fonds, a cru devoir contracter un emprunt

(1) M. Brunet, qui parle à si bon droit de ses « longues et pénibles recherches », a consulté, en les suivant page à page, le catalogue imprimé de la Bibliothèque nationale (histoire de France), les catalogues des bibliothèques publiques de Pau, Troyes, Verdun, etc., « le catalogue de la somptueuse bibliothèque de M. le baron James de Rothschild dont deux volumes ont paru et dont tous les amateurs attendent le 3[e] volume avec impatience, » de nombreux catalogues de ventes publiques, rédigés par les grands libraires de Paris, etc.

(2) Le bibliographe bordelais s'est rencontré quelquefois avec M. Georges d'Heylli qui, dans son Dictionnaire des pseudonymes, dont une édition nouvelle a paru en 1887, s'est occupé surtout des pseudonymes parisiens, signalant le nom supposé adopté par un grand nombre d'artistes dramatiques ou servant de signature à des articles de journaux qui, pour la plupart, ont cessé de paraître.

auquel tout le monde applaudira. Voici comment il parle de cet emprunt (p. III) : « Nous nous sommes fait un plaisir de reproduire une notice fort curieuse sur les devises qu'ont choisies, pour déguiser leurs noms, de nombreux poètes du XVIe siècle ; elle est l'œuvre de M. Gustave Mouravit dont les travaux bibliographiques jouissent d'une haute estime (1). »

Je ne puis m'étendre sur le mérite des diverses parties de l'ouvrage de M. Brunet, mais je résumerai mes impressions en déclarant que le très consciencieux et très utile ouvrage du vaillant octogénaire (2) est le digne couronnement d'une vie presque entièrement remplie par les plus recommandables travaux de bibliographie et d'histoire littéraire (3).

VI

Les travaux bibliographiques de 1878 *à* 1888 PAR HENRI STEIN, archiviste aux Archives nationales. (Extrait du compte rendu des travaux du Congrès bibliographique international). Paris, au siège de la Société bibliographique, 1889, grand in-8 de 104 pages.

(1) L'éloge n'est nullement exagéré et j'ai moi même eu plus d'une fois l'occasion de dire combien l'auteur du *Livre* est un délicat et savant critique, combien en particulier est exquise son étude sur les *Devises des vieux poètes*.

(2) Des critiques moroses reprocheront peut-être à M. Brunet de n'avoir pas toujours assez scrupuleusement corrigé ses épreuves et, par exemple, d'avoir laissé passer (p. 7) une faute comme celle-ci : Nicolas *Oryme* pour *Oresme*. Mais ils déploreraient, j'en suis sûr, leur intempestive sévérité en apprenant que l'auteur est frappé de cécité. Ils éprouveraient autant de regret que le jeune homme qui, heurté dans une foule par le vieux Fontenelle, lui appliqua un soufflet et entendit le doux philosophe lui dire tranquillement : Monsieur, vous allez être bien fâché de votre vivacité : je suis aveugle.

(3) Couronnement ! Est-ce bien le mot ? A la fin de sa *préface*, M. Brunet rappelle que « le nombre des ouvrages anonymes ou pseudonymes qui restent encore en mystère est des plus considérables » et il fait appel « à la bonne volonté des amis de ce genre d'études pour arriver à la solution de quelques-uns de ces problèmes ». Je me demande si dans cette phrase n'est pas le germe d'un nouveau travail et si l'infatigable érudit ne donnera pas un *supplément* à son supplément d'aujourd'hui.

Nous venons de saluer un vétéran de la bibliographie. Saluons maintenant un des plus jeunes amis de cette noble science, M. Henri Stein, qui déjà s'est fait un nom par ses nombreux et excellents travaux, dont un a tout récemment été publié ici même. M. Stein, avec cette netteté qui caractérise tous les bons esprits, a divisé son vaste tableau en deux parties principales : les *bibliographies périodiques contemporaines* et les *bibliographies* rétrospectives subdivisées ainsi (pour la première partie) : I. *Universelles ;* II. *nationales ;* III. *par spécialités.* (Pour la seconde partie) : I. *Générales universelles*, II *Nationales générales ou partielles* (par pays) : III. *Universelles ou nationales par spécialités.* IV. *Monographies bibliographiques.* (1, Sujets généraux. 2, Monographies individuelles. 3, Monographies régionales ou municipales). V. *Catalogues des bibliothèques.* VI. *Histoire de l'imprimerie.* M. Stein embrasse dans ses intrépides recherches, outre la France, l'Allemagne, l'Amérique, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, l'Orient, les Pays-bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Suède et la Norvège, la Suisse et la Turquie. M. Stein, qui aime les livres avec passion, les connaît à fond, les décrit et les apprécie à merveille : c'est le plus alerte et le plus sûr des guides. Dans les dernières lignes de son rapport, il nous annonce qu'il a l'intention de refondre et de développer ce tableau du mouvement bibliographique pendant les dix années qui ont précédé 1889 : « De tous ceux, » dit-il avec une simplicité et une modestie touchantes, « qui auront bien voulu parcourir quelques-unes de ces arides pages, j'attends des conseils et des observations, des critiques et des renseignements, pour parfaire un tableau d'ensemble dont je leur offre ici la première esquisse. »

VII

Le mont Athos, Vatopédi, l'île de Thasos par EMM. MILLER, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), avec une *notice sur la vie et les travaux de M. Emm. Miller par le marquis* DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE. (Paris, Ernest Leroux, 1889, grand in-8 de XCIII-409 p.)

S'il est des savants ennuyeux, en revanche combien il en est d'agréables! M. Miller appartenait à cette dernière catégorie et tous ceux qui liront les récits de voyages réunis dans le volume publié par un de ses meilleurs amis seront charmés de trouver un aussi spirituel narrateur dans un de nos plus grands hellénistes. Soit que M. Miller retrace ses *souvenirs du mont Athos* et nous entretienne de Saint-André, de Caryés, du monastère d'Iviron, soit qu'il nous entretienne de Vatopédi, de Lavra, de Simopétra, de Xéropotami, soit enfin que, dans ses lettres à Madame Miller, il reparle de Saint-André, d'Iviron, de Xéropotami, ou décrive l'île de Thasos, il est toujours intéressant, toujours attachant, et rivalise, sans la moindre prétention, avec nos plus aimables narrateurs. Toute sa correspondance est comme une causerie où abondent la verve et l'enjouement. Nous possédons un grand nombre de célèbres voyages en Orient. Le volume de M. Miller prendra et gardera un rang distingué parmi les meilleurs de tous ces voyages(1). Ce qui ajoute beaucoup de valeur à un tel volume, ce sont les attrayantes pages consacrées par le marquis de Saint-Hilaire à celui qui fut son maître et son ami, pages qui constituent, soit au point de vue biographique, soit au point de vue bibliographique, une notice modèle. Avec autant de cœur que de talent, l'ancien président de l'association pour l'encouragement des études grecques raconte la vie et juge les œuvres du grand helléniste dont il fut le digne disciple. Ecrite d'une plume facile, élégante, la notice est aussi complète que fidèle: Miller y revit tout entier avec toutes ses qualités d'homme et de savant. J'achèverai de la louer autant qu'elle le mérite en ajoutant qu'on peut, à tous égards, la rapprocher des admirables pages écrites par le marquis de Saint-Hilaire en l'honneur d'un autre illustre helléniste, qui fut aussi un de ses plus chers amis, M. Emile Egger. Je ne dirai plus qu'un mot pour recommander à tous les lecteurs délicats une notice dans laquelle ont été insérées des lettres inédites écrites par l'éloquent Père Lacordaire à M. Miller, lettres que je comparerai à des étoiles qui brillent dans un beau ciel.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

(1) Aux récits et aux lettres on a joint deux rapports de M. Miller sur ses missions en Orient adressés à l'Empereur, en février et en juillet 1865, un catalogue des monuments conservés au musée du Louvre et provenant des missions de l'éminent byzantiniste, une carte du mont Athos dressée spécialement pour servir à l'intelligence des narrations de l'heureux explorateur.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

TROIS LETTRES DE SIMÉON DU BOYS, ET VINGT-DEUX LETTRES D'ÉZÉCHIEL SPANHEIM par M. ÉMILE DU BOYS.

Le XVI[e] siècle, déjà si étudié à tous les points de vue, nous présente encore bien des lacunes, surtout sous le rapport de l'histoire littéraire. Grâce aux travaux de patients érudits, ces lacunes se comblent peu à peu ; ils étudient et amassent les petits faits, les lettres inédites, ce qui permet d'arriver à un travail d'ensemble ; en un mot, ils taillent et préparent les matériaux qui doivent servir à construire l'édifice. Ce labeur patient, cet apport par chacun d'une petite pierre, nous promet l'achèvement et l'éclaircissement de bien des points d'histoire littéraire. Parmi les documents, en littérature comme en histoire, les lettres inédites jouent le plus grand rôle, et c'est justice. C'est bien par les lettres inédites, en effet, que l'on peut saisir sur le vif l'impression du moment, le fait du jour, et revivre sous ce rapport la vie de nos pères. Que d'éclaircissements, que de faits ne doit-on pas à ces fragiles feuilles de papier qui ont traversé les âges ; combien nous en-ont-elles dévoilé, nous en dévoilent-elles tous les jours, sans préjudice de faits qu'elles mettront plus tard en lumière, et des surprises qu'elles nous réservent. Les deux plaquettes de M. Emile Du Boys, qui nous ont suggéré ces réflexions, nous donnent quelques lettres inédites de deux personnages considérables. Dans l'une, nous trouvons publiées trois lettres de Siméon Du Boys, lieutenant général à Limoges, le célèbre commentateur des lettres de Cicéron à Atticus, et dont la bibliothèque, vendue à Jean Descordes, fut

acquise ensuite par Colbert et forma une collection qui entra à la Bibliothèque Mazarine.

Après quelques mots d'introduction et une notice très nourrie sur Siméon du Boys, notice due à la plume d'Auguste Du Boys, nous trouvons un résumé fort bien fait des appréciations favorables et défavorables sur cette édition des lettres de Cicéron à Atticus, avec les conclusions que M. Ch. Thurot a fait paraître dans la *Revue Critique*, et qui ferment la discussion sur cet objet. Nous arrivons enfin aux trois lettres inédites.

La première, en latin, adressée à Jean Maledent est une dissertation très longue, très savante et poussée à fond, sur la distinction qui doit exister entre *matrona* et *materfamilias*. C'est une consultation juridique dans toute la force du terme, dans laquelle Siméon Du Boys joint, à la science spéciale du juriste, la quintessence de cette érudition du XVIe siècle, si touffue, et parfois si mêlée. Il faut lire cette lettre tout entière pour apprécier à sa juste valeur l'esprit aussi fin que précis du savant Du Boys.

La seconde lettre, en latin également, est adressée au célèbre Scaliger, et a trait à quelques renseignements sur certains passages des lettres de Cicéron à Atticus, et les passages cités montrent avec quelle sûreté et quel bon sens a procédé Du Boys dans cette édition.

La dernière lettre, en français, est adressée à « Monsieur Du « Puy, conseiller du Roy en sa cour de Parlemant, viz à viz de « Saint-André des Ars à Paris ». Siméon Du Boys y parle de ses travaux, et revient toujours sur certains passages des lettres à Atticus, qui ne lui paraissent pas clairs, et au sujet desquels il propose à ses correspondants diverses leçons, en les soumettant à leur perspicacité.

L'autre brochure de M. Emile Du Boys dont nous avons à nous occuper n'est que le commencement d'une série que nous souhaitons longue et fructueuse. M. Du Boys a pris comme personnage central de cette série le fameux abbé Nicaise, et groupera autour de lui les lettres de ses divers correspondants. Le premier fascicule est consacré à Ezéchiel Spanheim, représentant du margrave de Brandebourg en France de 1680 à 1700, et plus connu par ses travaux d'érudition que par ses travaux diplomatiques. Il faudrait voir l'ouvrage complet pour pouvoir donner une idée bien nette de la méthode suivie par M. Du Boys; ce premier fascicule,

pourtant, peut nous en offrir un aperçu. Plus heureux que ceux qui l'ont précédé, M. Emile Du Boys publie vingt-deux lettres inédites de Spanheim à l'abbé Nicaise, toutes ayant trait à des questions littéraires, historiques, numismatiques, etc., etc. ; on ne peut analyser ces documents, il faut les lire en entier pour les apprécier à leur valeur et se rendre compte des services qu'ils peuvent rendre à l'érudition.

Souhaitons à M. E. Du Boys le même bonheur dans ses recherches sur les autres correspondants de l'abbé Nicaise, et il nous donnera ainsi un ouvrage très précieux sur les principales questions agitées entre les érudits et les savants du XVIIe siècle, comme sa première plaquette nous avait présenté quelques documents curieux du XVIe siècle. On ne saurait trop persévérer dans ces recherches utiles, et la joie que cause la découverte d'une lettre ou d'un document inédit est la meilleure récompense des savants chercheurs qui l'ont exhumé de la poussière : *e pulvere lumen.*

P. M.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Suite)

Le savant jésuite Parrenin, qui jouissait à la cour de Peking d'une considération utile à la France et au christianisme, avait été très mêlé à la célèbre controverse sur les honneurs rendus aux ancêtres, et on croit qu'il avait eu grande part à l'apologie de la doctrine des Jésuites sur ce point (*Brevis relatio,* etc.), imprimée à Peking en 1701. Ce volume est très rare en France et partout, ayant été supprimé avec soin par les Jésuites eux-mêmes après la sentence définitive de Rome. On en conserve, à la bibliothèque de Besançon, un exemplaire avec *ex dono* de la main de Parrenin. Il y en a un autre à la bibliothèque de Palerme, provenant de l'ancienne bibliothèque des Jésuites de cette ville, confisquée lors de leur expulsion.

Parthénius de Nicée, écrivain grec, contemporain d'Auguste, jouissait d'une grande réputation. Tibère faisait grand cas de ses ouvrages, et Virgile et surtout Ovide lui avaient fait plusieurs emprunts. Il avait composé des *Elégies* amoureuses, des *Métamorphoses* et un Eloge funèbre de sa femme, en laquelle il y avait apparemment beaucoup à louer, car ce panégyrique conjugal était divisé en trois livres. Tout cela est perdu, et il n'est resté de lui qu'un livre sur les « liaisons amoureuses », qui contient 37 historiettes d'amour, tirées d'ouvrages dont aucun ne nous est parvenu. L'édition originale, d'après le seul manuscrit connu, est celle de *Bâle,* 1531, in-8, avec tra-

duction latine en regard. Mais la meilleure est celle donnée par Heyne, *Gœttingue,* 1798, in-8.

Jean Pasch, savant allemand, né dans le XVI[e] siècle, fut professeur de philosophie, puis ministre évangélique à Rostock. On a de lui plusieurs dissertations historiques et théologiques, dont la plus remarquable, intitulée *Gynæceum doctum* (*Wittemberg,* 1686, in-4), a pour objet les femmes qui se sont fait remarquer par leur érudition. Mais il paraît qu'il ne s'occupait pas seulement de celles-là, car il fut destitué pour son inconduite, et mourut en 1709, à l'hôpital.

Charles Paschal, né à Coni (Piémont) en 1547, vint de bonne heure à Paris, se fit naturaliser français, et a joué un rôle politique assez important sous les règnes d'Henri III et d'Henri IV. Il fut notamment ambassadeur de ce dernier auprès d'Elisabeth d'Angleterre, puis travailla utilement à la pacification de plusieurs provinces, fut nommé conseiller d'Etat en récompense de ses services, et mourut en 1625 près d'Abbeville. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de divers genres, tous écrits en latin. Les principaux sont : Une *Vie* très curieuse du célèbre conseiller au parlement Gui de Pibrac, qui avait été son premier protecteur ; cet ouvrage, publié d'abord à *Paris,* en 1584, in-12, a été traduit en français par un descendant de Pibrac, Gui du Faur (*Paris*, 1617, in-12) ; — Un traité des fonctions d'ambassadeur (*Caroli Paschaldi Legatus*), qui eut une grande vogue, mais dont on ne recherche plus aujourd'hui que l'édition elzévirienne de 1645. Paschal eut à propos de ce livre une polémique des plus vives avec Hotman, qu'il accusait de plagiat. On cite encore de Paschal un recueil de prières chrétiennes, divisé en deux livres, dont l'édition originale, *Paris,* 1602, in-24, n'est pas commune, et que Scaliger a cité avec éloge.

ÉTUDE

SUR LES

LIVRES A FIGURES VÉNITIENS

DE LA FIN DU XV[e] SIÈCLE ET DU COMMENCEMENT DU XVI[e]

(*Suite.*)

1491.

Comento di Christophoro Landino fiorentino sopia la comedia di Danthe Alighieri Poeta fiorentino.

In-folio. En tête du premier feuillet, le titre en caractères romains; 292 feuillets paginés en chiffres romains; majuscules et minuscules ornées à fond noir. Six feuillets pour le *proemio*. En tête de l'*Enfer,* une gravure occupant toute la page (Dante et Virgile au sortir de la forêt, effrayés par les trois monstres), dans une belle bordure; la gravure est à fronton : au centre du fronton, Dieu le Père, en buste, bénissant; dans les coins, deux lions assis; au-dessous, une corniche soutenue par les chapiteaux de deux colonnes cannelées formant les côtés de la bordure ; sur chacun des chapiteaux, un enfant nu tenant un vase ; autour de chaque colonne s'enroule la queue d'une sirène servant de base. Dans la partie inférieure, une frise au centre de laquelle un médaillon à écu, accoté de deux génies ailés nus, posant le pied sur un dauphin dont la queue s'enroule autour d'un buste d'empereur romain. En tête de chaque chant du poème, une vignette. Avant le prologue du

Purgatoire, une gravure occupant toute la page avec la bordure ci-dessus, gravure répétée au verso et montrant Dante et Virgile à l'entrée du purgatoire. Entre le prologue et le premier chant du *Paradis*, une gravure de même dimension dans la même bordure, Dante et Béatrix à l'entrée du paradis, inférieure aux deux autres. Au verso de la page CCLXXXXI : *Finita e lopa delĩclyto et divo dãthe alleghieri poeta fiorẽtino*, etc., etc... *impressi i uenesia p Bernardino benali et Matthio da parma del MCCCCLXXXXI. adi. III. Marzo*, etc., etc. ; au bas du feuillet suivant qui est le dernier, au-dessous d'*Amen*, la marque de Benali et Matheo : un rectangle en hauteur sur fond noir au bas duquel un cercle divisé par un diamètre horizontal ; dans la partie inférieure du cercle, un M sur fond blanc ; dans la partie supérieure, un B dont la verticale se prolonge jusqu'au sommet du rectangle, cette ligne étant coupée dans le haut par deux traits d'inégale longueur qui forment avec elle une croix de Lorraine.

1491. — *Comento di Christophoro Landino fiorentino sopra la comedia di Danthe alighieri poeta fiorentino.*

In-folio; titre au haut du feuillet verso *a;* bois copiés sur l'édition précédente, mais agrandis et heureusement corrigés. En tête du feuillet III, *Comento di christophoro Landino fiorentino sopra la comedia di Danthe alighieri poeta fiorentino*, puis neuf feuillets jusqu'à *a*10, puis la table de AAiiii jusqu'à B, puis enfin 319 pages y compris *le Canzone*, la pagination commençant à B par le chiffre arabe 11 jusqu'à 315. Formes de huit pages registrées de A à A8 jusqu'à Z8 se continuant de *a* à *a*8 jusqu'à *z*6. Cent bois de 82 sur 82 mm. Un en tête de chaque chant ; le bois du chant xx porte la marque *b*. Au verso zii : *Et fine del comento di Christoforo Landino Fiorentino sopra la comedia di Danthe poeta excelletissimo. E impresso in Vinegia per Petro Cremonese dito Veronese :*

A di. XVIII. di nouebro. M.CCCC.LXXXXI emendato per me maestro piero da fighino dell ordine de frati minori; viennent ensuite les *Canzone* finissant au verso z6 : *Qui finisse le canzone de Danthe.* (Bibl. Nat. Rés. Y + *n. p.*)

1493. — *Danthe alighieri Fiorentino.*

In-folio. Sur le feuillet *a*-I, le titre en lettres gothiques. Registré *a*8, *b*8, etc., se continuant par A8, etc., jusqu'à O6. Chiffré depuis *a*I jusqu'à CCXCIX, plus le registre (O6). Au verso *a*I, même gravure que dans le *Dante* de 1491 de Benali et Matheo da Parma, avec le même encadrement qui, ici, est entouré d'une charmante bordure faite de fleurs, de fruits, d'arabesque, d'oiseaux et de masques. Cette bordure, d'environ deux centimètres de largeur, est tout à fait dans le style de l'encadrement de la gravure. Au feuillet *a*II, le texte commence par une très belle N ornée, au simple trait. La page offre la même bordure que la page précédente. Les vignettes et les grandes gravures sont les mêmes que dans l'édition de Benali et Matheo. Nombreuses lettre ornées au trait. Une seule grande gravure pour le Purgatoire, mais sans la bordure; de même pour le Paradis. La grande gravure qui précède le Paradis est moins fine et moins belle que les deux autres. Du reste il en est de même dans l'édition de 1491. Au feuillet O5 : *Finita e lopa dellinclito et divo Dãthe alleghieri, etc... Impressa in Venetia per Matheo di chodeca daparma Del MCCCCLXXXXIII. Adi. XXIX de Novembre.* O6. Registre. (Collection de M. Georges Duplessis.)

1497. — *Dante alighieri fiorentino.*

In-folio. Titre au feuillet *a*, le titre en gothiques. Verso *a*-I. *Proemio, Comento di Christoforo Landino* de dix feuillets; au verso *a*, le frontispice de l'*Enfer*, tiré de l'édition de Benali et Matheo de 1491 ; le champ central du tympan est en blanc; feuillet *a*-II. bordure de l'encadrement du

belles lettres ornées à fond noir; nombreuses figures sur bois dont quelques-unes avaient déjà paru dans divers ouvrages publiés à Venise par Ratdolt, entre autres les signes du Zodiaque dans plusieurs livres d'astronomie; les autres sont des bois allemands très médiocres. A la fin, au verso de l'avant-dernier feuillet: *Liber astronomicus Guidonis bonati de forliuio explicit feliciter... Erhardiqz ratdolt viri solertis: eximia industria et mira imprimendi arte: qua nuper venetiis: nunc Auguste vindelicorum excellit nominatissimus. Septimo Kal Aprilis. M.CCCC.LXXXXj.* Au recto suivant la marque de Ratdolt, en partie rouge, avec ces mots placés au-dessus: *Erhardi ratdolt foelicia conspice signa. | Testata artificis qua valet ipse manum.*

1506. — *Guido Bonatus de Forliuio. Decem continens tractatus Astronomie.*

In-folio; titre en lettres gothiques; sous le titre le bois de l'édition de 1489. Ce grand bois a été souvent reproduit et copié. Nombreuses petites vignettes dans le texte. A la fin : *Venetiis Mandato et expēsis Melchionis sesse : Per Jacobū pētiuz Lencēsez. Anno dñi.* 1506. *die* 3 *Julii...* — Au-dessous, marque de Sessa.

1491.

Vite de Santi Padri.

In-folio de 156 feuillets; plus la table de *u*2 à *u*6. La page *a*1, qui contenait le titre, manque dans cet exemplaire (Bibl. Nat., Rés. C. 454); ce titre devait occuper une seule ligne comme celui de la *Bible de Mallermi.* Répétition de l'encadrement du frontispice de la *Bible de Mal-*

Incominciano le deuote meditatione sopra la passiō | del nostro signore Jesu Christo cauate : & funda | te originalmete sopra sancto bonauetura car | dinale del ordine minore sopra Nicolao | de Lira : etiam dio sopra altri | doctori : & predicat | tori appro | bati. Ce titre est mis en triangle.

lermi (sauf le tympan qui renferme Dieu le père en demi-figure, regardant à gauche et bénissant des deux mains), dont l'imprimeur et l'éditeur sont les mêmes. Le frontispice de ces *Vite* (*a*4) est un des plus remarquables de cette école de gravures au trait ; il offre au milieu de la composition un berceau de verdure et de fleurs abritant un lit sur lequel un martyr est étendu, les membres liés ; une jeune femme (*meretrice*) se penche vers lui : « Non havendo altro remedio (dit le texte pour exprimer la scène) di aiutare mordendosi la lingua si taglio et sputolla in facia di quella meretrice » ; dans le haut, à gauche, un martyr nu, saint Cyprien, le corps couvert de miel, piqué par un essaim d'abeilles ; à droite, saint Paul se re tirant dans le désert et, plus haut, le même saint dans une chaumière ; d'un côté du berceau, au premier plan, une fontaine ; de l'autre, un martyr que l'on décapite. Les vignettes, au nombre de 388, dont beaucoup fréquemment répétées, sont signées de quatre marques différentes, quoiqu'elles paraissent au premier abord d'une seule main. Ces marques sont le petit *b* ; le *b* plus grossièrement taillé, placé entre deux points, l'*i* et le *J* ; les plus petites vignettes sont toutes empruntées à la *Bible de Mallermi,* entre autres celles qui portent les deux marques différentes *b*. De nombreuses lettres ornées, soit au trait, soit à fond noir. Au-dessous de la première colonne de la table *u*2 : *A Laude et gloria del oĩpotente Idio et de la gloriosissima uergine Maria : e di Sācto Ioāne Baptista. Qui finisse le uite di Sācti padri uulgare hystoriate e stampate ne lalma citta de Venetia p Gioāne Ragazo de Moteferato Ad instantia di Luchantonio di Giunta Fiorentino Sotto gli āni de la nostra redẽtĩoe. M.CCCCLXXXXI. A di. XXV. di zugno. Sotto el põtificato Innocentio octauo. Regnante Augustino Barbadigo Inclito principe de Venitia. Finis.* A la fin de la table, verso *u*5, après : *Finisse la tabula de le uite di Sancti padri. LAVS DEO,* la marque rouge de Giunta, puis, *u*6 le registre.

belles lettres ornées à fond noir ;
bois dont quelques-unes avaient
ouvrages publiés à Venise par R
signes du Zodiaque dans plusieur
autres sont des bois allemands tr
verso de l'avant-dernier feuillet : *I*
nis bonati de forliuio explicit feli
viri solertis : eximia industria
qua nuper venetiis : nunc Au
nominatissimus. Septimo Kal
Au recto suivant la marque
avec ces mots placés au-dess
conspice signa. | *Testata ar*

1506. — *Guido Bonat*
nens tractatus Astronomi

In-folio ; titre en lettr
de l'édition de 1489. C
duit et copié. Nombreu
A la fin : *Venetiis Man*
Per Jacobū pētiuz Len
— Au-dessous, marqu

Vite de Santi Padr

In-folio de 156 feui
page *a*1, qui contenait
(Bibl. Nat., Rés. C.
seule ligne comme celu
tition de l'encadrement

Incominciano le deuote medita
Christo cauate : & funda
dinale del ordine minore
doctori : & predicat



e histo-

le der-
a-ii jus-
édition de
; les deux
ta de Malco
à l'envers ;
est difficile de
cependant
celle de 1493,
rement.

table.
dans l'é
différent
que dans
quatre
toutes
les Amours ven-
partie supérieure
ments accumulés sans
que les bordures des
inférieure de la page.
mentum chronicarum
que dans l'édition de
toutes au trait ; au

avec un tel sans-façon et si peu
dans l'édition de 1491 (chapitre
dans cette édition (chapitre

ge 78, une charmante initiale E représentant o, réduction du *Nicolo écrivant* de la Bible de Au recto *u*-6 : *A Laude e gloria... Qui finisse le cti padri uulgare hystoriate e stampate ne lalma Venetia per Gioanne* (1) *di cho de ca da parma. ntia di Luchantonio di Giunta Fiorentino Sotto de la nostra redēptione. M.CCCCLXXXXIII. A di februario. Sotto el pontificato de Alexādro sexto. nto Augusto Barbadigo iclito prĩcipe de Venetia.* Puis le registre et, au-dessous, la marque rouge de ma. (Bibl. Nat. Rés. H-118. H-348.)

1512. — *Vita di Sancti Padri vulgare hystoriata.*

In-folio ; titre gothique; au-dessous le saint Bartholomeus. Lettres rondes de grosse dimension. 8 feuillets préliminaires; le neuvième commence par le grand bois de l'édition originale, avec l'encadrement du *Supplementum* de 1503. Dix-huit petits bois pour le premier livre. Le livre II commence par un petit bois avec l'encadrement du Dante de 1491; 14 petits bois. Le livre III commence par un petit bois et le même encadrement, 20 petits bois. Même commencement pour le livre IV et 10 petits bois. De même pour le livre V, 10 petits bois. Pour le livre VI, 29 petits bois. En tout, 101 bois non compris celui du frontispice du Ier livre. Ils sont pour la plupart signés *i* et *j*. A la fin : *Finisse le Vite de Sancti Padri... Stampate in Venetia per Bartholomeo de Zanni da Portese. Nel M.D. XII. ad. XXIIII. Nouembrio;* puis le registre. (Museo Civico e Correr, E. 222.)

1518. — *Vite de Sancti Padri.*

In-folio; le titre manque, mais semble être le même que

(1) Giovanne di Codeca, qui figure comme imprimeur des *Triomphes* de Pétrarque de 1492, était le frère de Matheo. (*Archivio Veneto*, n° 59, p. 173.)




(1491 circa). — *Vita di Sancti Padri vulgare historiata.*

In-folio; titre goth. *a*-1; 154 feuillets chiffrés; le dernier porte CLVIII pour CLIV, plus la table du verso *u-ii* jusqu'au verso *u*-V. Même grand bois que dans l'édition de 1491 avec le même encadrement au feuillet *a*-IV; les deux feuillets qui précèdent sont occupés par la *Vita de Malco Monaco*. 250 bois dont deux sont imprimés à l'envers; l'initiale du verso de la page 78 manque. Il est difficile de préciser la date de cette édition; il nous semble cependant qu'elle a dû paraître entre celle de 1491 et celle de 1493, puisque elle conserve encore le premier encadrement.

1493. — *Vita di santi padri vulgare historiata.*

In-folio. Titre gothique, *a*I, 154 feuillets, plus la table, du verso *u*II au recto *u*VI; *a*IIII, même bois que dans l'édition de 1491, mais l'encadrement est différent: le Père éternel, au centre, tourné vers la droite, tient un livre d'une main et bénit de l'autre, tandis que dans l'édition de 1491 il est tourné vers la gauche. Les deux colonnes ornées, encadrant la composition centrale, reposent sur deux soubassements terminant deux colonnes rondes servant de bases aux autres; dans la frise du bas, des Amours vendangeurs, un autre Amour portant un lièvre mort, au milieu, deux autres tenant un écusson. La partie supérieure de cet encadrement, composée d'ornements accumulés sans élégance, est d'un moins bon style que les bordures des ouvrages précédents et que la partie inférieure de la page. Cet encadrement est tiré du *Supplementum chronicarum* de 1492. 248 vignettes, les mêmes que dans l'édition de 1491 (1). Nombreuses lettres ornées, toutes au trait; au

(1) Les imprimeurs de ces temps se pillaient avec un tel sans-façon et si peu de discernement, que la vignette tirée à l'envers dans l'édition de 1491 (chapitre XVI, livre III) est reproduite également à l'envers dans cette édition (chapitre XVI, livre III.)

verso de la page 78, une charmante initiale E représentant Don Nicolo, réduction du *Nicolo écrivant* de la Bible de Mallermi. Au recto *u*-6 : *A Laude e gloria... Qui finisse le uite di santi padri uulgare hystoriate e stampate ne lalma citta de Venetia per Gioanne* (1) *di cho de ca da parma. Ad instantia di Luchantonio di Giunta Fiorentino Sotto gli anni de la nostra redẽptione. M.CCCCLXXXXIII. A di. III. di februario. Sotto el pontificato de Alexãdro sexto. Regnante Augusto Barbadigo iclito prĩcipe de Venetia. Finis.* Puis le registre et, au-dessous, la marque rouge de Giunta. (Bibl. Nat. Rés. H-118. H-348.)

1512. — *Vita di Sancti Padri vulgare hystoriata.*

In-folio; titre gothique; au-dessous le saint Bartholomeus. Lettres rondes de grosse dimension. 8 feuillets préliminaires; le neuvième commence par le grand bois de l'édition originale, avec l'encadrement du *Supplementum* de 1503. Dix-huit petits bois pour le premier livre. Le livre II commence par un petit bois avec l'encadrement du Dante de 1491; 14 petits bois. Le livre III commence par un petit bois et le même encadrement, 20 petits bois. Même commencement pour le livre IV et 10 petits bois. De même pour le livre V, 10 petits bois. Pour le livre VI, 29 petits bois. En tout, 101 bois non compris celui du frontispice du Ier livre. Ils sont pour la plupart signés *i* et *j*. A la fin : *Finisse le Vite de Sancti Padri... Stampate in Venetia per Bartholomeo de Zanni da Portese. Nel M.D. XII. ad. XXIIII. Nouembrio;* puis le registre. (Museo Civico e Correr, E. 222.)

1518. — *Vite de Sancti Padri.*

In-folio; le titre manque, mais semble être le même que

(1) Giovanne di Codeca, qui figure comme imprimeur des *Triomphes* de Pétrarque de 1492, était le frère de Matheo. (*Archivio Veneto,* n° 59, p. 173.)

celui de l'édition précédente à laquelle ce volume est conforme. A la fin : *Finisse le Vite de Santi Padri uulgare historiate. Stampate in Venetia per Gulielmo da Fõtaneto de Monfera. Nel. M. D. XVIII. Adi. XVIII. Augusto;* puis le registre. (Marciana, 27991.)

1532. — *Vite de Sancti padri hystoriate: nouamente con molte additioni stampate : e con somma diligentia corrette.*

In-folio; sous le titre en lettres gothiques, la Vierge, assise, tenant l'Enfant de son bras gauche; deux anges de chaque côté. Bois ombré. Encadrement ombré, imité du xve siècle; à droite, dans cet encadrement, les lettres .I. .C. Au-dessous : MDXXXII. Du verso A au recto A-vi, la table; du verso A-vi jusqu'à A-viii, le prologue. Au f. *a*, gravure de l'édition de 1491, encadrée par un bois ombré, du même style que le premier; à droite, les deux lettres .I. .C.

Ce sont les bois de la première édition qui ornent ce volume, en moins grand nombre cependant. A signaler deux nouveaux bois, l'un au commencement du f. *a-ii : Sancto Antonio ando a trouare san Paulo priõ heremita e se scõtro in qsti fauni;* le saint, à gauche, s'entretient avec un centaure ; à droite, entretien de Saint Antoine avec Saint Paul ; l'autre gravure (f. VIII), de la même dimension : *Uno deuoto parlare della Vita de Sancto Francesco;* à droite, Saint François stigmatisé par un ange ; à gauche, il donne un pain à un pauvre ; au-dessus de sa tête, à droite : *S. F.* Ces deux bois, de 74 mm. sur 58 sont tirés du *Legendario* de 1494.

Recto du dernier feuillet : *Stampate in Venetia a Sancto Moyse al segno del Lanzolo Raphael Per Francesco di Alexãdro Bindoni e Mapheo Pasqui cõpagni. Nel Anno .M.D.XXXII Del mese di Aprile.* — Au-dessous, le registre. Au verso de ce feuillet, bois ombré : l'archange

Raphaël debout, ailé, tenant par la main *TOBIOLO* qui porte un poisson de la main droite ; ils se dirigent vers la droite ; à gauche, un petit chien ; au-dessus de l'archange : *ARCANGELVS RAPAEL.* (Marque d'Alexandre Bindoni dont l'enseigne était l'ange Raphael.) — A gauche, dans le bas, la lettre *b* plus grosse que le petit *b* ou le *b* entre deux points et que nous rencontrons ici pour la première fois. (Bibl. Nat., réserve, H. 369).

1547. — *Vite de Sancti Padri col prato spirituale... In Vinegia appresso Girolamo Scotto. MDXLVII.*

Titre au-dessous d'un joli bois ombré représentant Saint Jérôme à genoux ; le lion derrière lui, à droite : 65 mm. de large sur 65 mm. de haut. Registre de A à Z et de AA à DD. Au verso du huitième feuillet préliminaire, grande et belle marque de Scotto, avec ces mots sur une banderole : *in* | *tenebris* | *fulg* | *et.* — Très mauvaises copies des éditions antérieures, notamment des figures tirées de la première édition.

1491.

Legenda delle S^e Martha e Magdalena. — In lo nome de la sãcta trinitade : Incomēza la Miraculosa legēda dele dilette spose e care hospite de christo Martha e Magdalena.

In-4°. — Lettres rondes. — 8 feuillets par cahier. — Feuillet *a :* en haut, à gauche, une vignette de 74 mm. sur 58 mm. de hauteur, au trait, style *b :* Ste Madeleine allant chez Simon, lavant les pieds du Christ, et priant avec ferveur. — Même vignette recto *b*-iii. — Recto *c*-v : *Résurrection de Lazare,* prise dans les *Méditations* de 1489. — Recto c-viii : la *Cène,* de la même édition. — Verso cviii : petite *Crucifixion* de l'édition de 1490. — Verso *d*-i : *Mise au tombeau* de l'édition sans date. —

— Recto *d*-ii : *Résurrection* de 1489. — Verso *d*-iii : *Pieta* de l'édition sans date. — Verso *d*-iiii et recto *d*-v : deux bois de 94 mm. sur 42 mm. de hauteur : *Comment Marthe et Madeleine sont consolées de la résurrection, ascension et mission de l'Esprit saint.* — Feuillet *e*-v : *Crucifixion* que nous retrouvons dans l'édition de 1508 de Rusconi. — Feuillet *f*-viii : vignette de 74 mm. sur 58 mm. de hauteur : Ste Marthe et Ste Madeleine en face du dragon ; à gauche et à droite, quatre hommes traversant le monstre de leurs piques. Au-dessous, la marque de l'édition de 1494 ; le registre ; puis, au-dessous : *Impresso in Venetia p Mattheo di co de cha da Parma. Adi prio de februario. M.CCCC.LXXXXI.* (Bibl. Nat., Réserve, H. 1. 588.)

1494. — *In ho nome de la sancta trinita. Incommenza la miraculosa legēda dele dilete spose e care hospite de Christo Martha e Magdalena.*

In-4°; lettres rondes; reg. *a, b, c, d, e, f;* 48 feuillets, 8 feuillets par cahier. Ce volume semble une réimpression de l'édition de 1491, à laquelle il est conforme, sauf pour l'encadrement qui n'existe pas dans cette dernière. Au feuillet *a,* l'encadrement au trait de la *sainte Catherine de Sienne.* 12 bois de diverses grandeurs, dont un certain nombre sont tirés de différentes éditions des *Méditations* ou d'autres ouvrages contemporains. A la fin : *Impresso in Venetia p. Matheo di co de cha da Parma. Adi. Xiii. de Augusto. M.CCCC.LXXXXiiii.* (Museo Civico e Correr. H. 30 et Bibliothèque de Vérone.)

1491.

Alberti L. B. Ecatonphyla.

In-8, caractères ronds. Au feuillet *a-ii*, au-dessus du texte, un petit bois représentant une vieille femme parlant à trois jeunes femmes. A la fin : *Finisce Ecatonphila*

laquale insegna amare. Stampata in Venesia per Bernardino da Cremona nel M.CCCCXCI. Del mese di Marzo. (*Operette...* Molini, p. 124.)

1491.

Diomedis doctissimi ac diligentissimi Lingve latinæ perscrvtatoris de arte grammatica opvs vtillissimvm.

In-folio. Au feuillet *a*-II, au-dessous du titre, Diomède offrant son livre à Athanase; à gauche Athanase, assis sur un banc, la tête laurée, Diomède, à genoux devant lui, lui tend son livre. La page est entourée d'un encadrement à fond noir; dans le bas, deux *putti* ailés tournant le dos à un écusson blanc qui forme le centre : celui de droite joue du violon, celui de gauche souffle dans une flûte; dans le haut, un médaillon à chaque angle; au milieu, deux sirènes se faisant face au-dessus d'un masque. Le texte commence par un grand A, au trait, renfermant un lapin. La gravure est d'un dessin médiocre et d'une taille très rudimentaire. Elle est entourée d'une petite bordure à fond noir. A la fin: *Impressum Venetiis per Christoforum de Pensis de Mandelo. Anno Domini nostri Iesu Christi: MCCCCLXXXXI. Die uero iiii mensis Iunii;* suit le registre.

1494. — *Diomedis doctissimi ac diligentissimi Lingva... de arte grammatica...*

In-folio; 6 feuillets par cahier. Au-dessous, à gauche, bois carré avec quelques hachures : Diomède offrant son livre à Athanase; montagnes et clochers à droite. Bois rude de dessin et de taille, mais beaucoup meilleur que celui de la première édition (67 sur 73 de hauteur, sans l'encadrement). Cette vignette et le reste de la page sont bordés de l'encadrement à fond noir, de 1491. A la fin :

Impressum Venetiis Anno. M.CCCCL.XXXXiiii. Mensis Martii. die X. (Bibliothèque de Vérone.)

1500. — ***Diomedis doctissimi ac diligentissimi linguæ perscrutatoris de arte gramatica opus utilissimum.***

In-folio de soixante-dix-neuf feuillets de 46 et 47 lignes, chiffrées. Lettres romaines. Jolies initiales ornées, parmi lesquelles l'alphabet d'enfants de Holbein. Au dernier feuillet, la marque de l'imprimeur avec ses initiales Z. T. A la fin : *Impressum Venetiis per Joannem de Tridino Alias Tacuinum... M.CCCCC. die vero III Mēsis Septembris.* (Hain, 5223.)

1491.

Sancto Ioanne Climacho Altramente Schala Paradisi.

In-4°. Au-dessous du titre, charmant petit bois au trait, l'Annonciation : la Vierge à genoux à droite; à gauche, l'ange agenouillé, tenant un lys, une banderole sur la tête avec ces mots MRIA. GRA. PLENA. DOM; Dieu le Père dans sa gloire, en haut, à gauche; le Saint-Esprit se dirige vers la Vierge; un lapin au premier plan, au milieu de la vignette. Palais à arcades dans le fond à droite. Verso a-ii, Pietà de l'édition sans date des Méditations. Le premier de ces bois est d'une finesse exquise, aussi bien gravé que dessiné. A la fin : *Questo Libro fu facto in Venesia per Matheo da Parma. Nel M.CCCC.LXXXXI. Die .VIII. Mensis IVNII.* (Marciana, 40567.)

1492. — *Sancto Iohanne Climacho Altrimenti Scala paradisi.*

In-4 ; lettres rondes. Au-dessous du titre, un saint : à droite et à gauche, des religieux qui l'écoutent et lui parlent. Bois au trait (style *b*) qu'on retrouve dans le *Legendario* de 1494. A la fin : *Questo Libro fu facto in Venetia*

per Christophoro da Mandelo. Nel. M.CCCC.LXXXXII. Die. XII. Mensis Octvbris. Suit le registre. (Muséo Civico e Correr, Cicogna. H, 95.)

1491.

Fasciculus medicine Johannis de Ketham. Impressum Venetiis per Johannem et Gregorium fratres de forlivio. Anno dñi millesimo quadringentesimo nonagesimo primo mensis Julii die XXVI.

Grand in-folio, semi-gothique, à deux colonnes de douze feuillets non chiffrés sous les signatures A et B.

Feuillet 1 *a* blanc; 1 *b*: titre. *Fasciculus medicinæ* en gothiques rouges. Feuillet 13 *b*: *Finis fasciculi medicinæ Johannis de Ketham. Revisus per Georgium de Monteferrato Artium et medicinæ doctorem, etc.* Feuillets 14 et 15, d'un texte plus fin : *Consilium Petri de Tausignano pro peste evitanda.* Feuillet 16 blanc.

Au feuillet 1 *b*, dans les quatre coins, trois cercles concentriques contenant la description des quatre tempéraments *sanguinicus, colericus, flegmaticus, melancolicus.* Au centre, un grand cercle, qui en contient sept autres, disposés autour d'un huitième, ces huit étant de même dimension. Dans des carrés oblongs, vingt et un récipients à urine et, au-dessus, des légendes explicatives.— Feuillet 2 *b*: *Tabula secunda De flebotomia :* un homme nu, vu de face, avec des indications sur les endroits où peuvent se pratiquer des saignées. Ce bois, plus grand que les autres, est replié dans le bas. — Feuillet 5 *a*: *Secunda tabula fleubotomiæ:* figure d'homme nu, de face, bras étendus et jambes écartées; il est debout sur un terrain accidenté, semé de touffes de feuilles et de pierres ; entre ses jambes, deux dauphins avec les queues enroulées ; au-dessous, une petite figure d'homme nu, vu de profil, penché en avant, semblant vider une grande amphore qu'il porte sur l'épaule

cina in volgare il quale tràcta..... Qui finisce el fasciculo de Medicina vulgarizato per Sabastiano Manilio Romano, E stampito per Zuane et Gregorio di Gregorii. Nel MCCCCLXXXXIII. adi. V. Februario in Venexia.

In-fol. de 52 feuillets non chiffrés de 48 lignes, sign. a-i, caractères ronds, fig. sur bois.

1 *a:* Grand bois de page; en haut, une tablette avec huit livres dont les plats portent les noms des auteurs. Au-dessous, en grandes romaines PETRUS | DE | MONTAGNANA; plus bas, au centre, le buste d'un homme écrivant assis devant un grand pupître à trois panneaux, dont un, celui du milieu, ouvert à deux battants, laisse voir des livres: sur les deux panneaux latéraux, de belles arabesques. A la droite de Montagnana, une fenêtre formée fonds de bouteilles et un petit pupître portant un inio: à gauche, un pupître plus élevé avec un Pline out; à côté, un sablier. Au-dessous, un grand coffre sur iel trois livres de médecine; plus bas, sur de petits s de bois, un homme portant un bâton et soutenant te dans un geste de douleur; à côté de lui, un panier r; à droite, une femme accroupie, qui semble soufprès d'elle, un autre panier. A sa gauche, un jeune e entrant, tenant un bâton et un panier d'osier. — ns un péristyle à belles arcatures, dont le fond est par deux fenêtres cintrées à l'une desquelles un buste d'homme regardant du dehors, un de cinq personnages imberbes, en costume de un d'entre eux semble professer; il désigne un ine que lui présente un jeune cavalier, coiffé et. Devant le professeur, sur un escabe , un nu-tête, vu de dos, tenant un vase à urine. es sont surmontées d'une frise à trois médailpar des arabesques de feuillage. Dans le méral, un profil d'homme dont les cheveux sont

gauche. Les douze signes du Zodiaque sont répartis sur la grande figure; autour d'elle, des carrés oblongs avec des légendes interprétant les signes du Zodiaque au point de vue médical. Bois replié dans le bas. — Feuillet 5*b*: *Tabula tertia De muliere :* femme nue, assise, le ventre ouvert laissant voir l'utérus et un fétus; indications vagues et arbitraires d'intestins; sur les diverses parties de la figure, des noms de maladies; au bord de la page, des légendes explicatives. Bois replié dans le bas. — Feuillet 9 *a*: *Tabula quarta De cyrurgia :* un homme debout, nu, bras étendus et jambes écartées, le corps criblé de blessures, les armes (poignards, dagues, épées, couteaux, flèches), étant restées dans les plaies. Sur d'autres points du corps, des indications de maladies et les noms de certaines parties internes; le long de la page, des légendes explicatives. Bois plus petit que les autres, non replié.— Feuillet 12 *a: Tabula quinta De anathomia :* un homme nu, de face, le poing droit sur la hanche, l'avant-bras gauche levé. Sur le corps et ailleurs, des noms de maladies; dans le haut, des cercles reliés par des lignes au sommet de la tête, contenant les noms des qualités intellectuelles correspondant aux diverses parties; curieux essai, le premier sans doute, de la science des Lavater et des Gall.

« Cette édition de 1491, dit M. E. Piot (*Cabinet de l'amateur,* nouvelle série, 1861), n'est qu'un cahier de 16 feuillets contenant cinq planches anatomiques. Les premières sont de taille fort grossière; il est évident que le dessinateur est trahi par l'inexpérience du graveur; mais sous ses maladresses répétées, il est encore facile de reconnaître, dans le dessin de l'ensemble, la fermeté du contour et un certain air de grandeur qui caractérisent plus particulièrement l'influence d'Andrea Mantegna sur les artistes vénitiens de la terre ferme, c'est-à-dire de Padoue, de Vicence et de quelques autres localités. »

1493. — *Incomincia el dignissimo fasciculo de Medi-*

cina in volgare il quale tràcta..... Qui finisce el fasciculo de Medicina vulgarizato per Sabastiano Manilio Romano, E stampito per Zuane et Gregorio di Gregorii. Nel MCCCCLXXXXIII. adi. V. Februario in Venexia.

In-fol. de 52 feuillets non chiffrés de 48 lignes, sign. a-i, caractères ronds, fig. sur bois.

1 *a:* Grand bois de page; en haut, une tablette avec huit livres dont les plats portent les noms des auteurs. Au-dessous, en grandes romaines PETRUS | DE | MONTAGNANA; plus bas, au centre, le buste d'un homme écrivant assis devant un grand pupître à trois panneaux, dont un, celui du milieu, ouvert à deux battants, laisse voir des livres: sur les deux panneaux latéraux, de belles arabesques. A la droite de Montagnana, une fenêtre formée de fonds de bouteilles et un petit pupître portant un in-folio: à gauche, un pupitre plus élevé avec un Pline ouvert; à côté, un sablier. Au-dessous, un grand coffre sur lequel trois livres de médecine; plus bas, sur de petits bancs de bois, un homme portant un bâton et soutenant sa tête dans un geste de douleur; à côté de lui, un panier d'osier; à droite, une femme accroupie, qui semble souffrir; près d'elle, un autre panier. A sa gauche, un jeune homme entrant, tenant un bâton et un panier d'osier. — 1 *b:* dans un péristyle à belles arcatures, dont le fond est occupé par deux fenêtres cintrées à l'une desquelles s'appuie un buste d'homme regardant du dehors, un groupe de cinq personnages imberbes, en costume de savants; un d'entre eux semble professer; il désigne un vase d'urine que lui présente un jeune cavalier, coiffé d'un toquet. Devant le professeur, sur un escabeau, un garçonnet, nu-tête, vu de dos, tenant un vase à urine. Les arcatures sont surmontées d'une frise à trois médaillons reliés par des arabesques de feuillage. Dans le médaillon central, un profil d'homme dont les cheveux sont

cina in volgare il quale tràcta..... Qui finisce el fasciculo de Medicina vulgarizato per Sabastiano Manilio Romano, E stampito per Zuane et Gregorio di Gregorii. Nel MCCCCLXXXXIII. adi. V. Februario in Venexia.

In-fol. de 52 feuillets non chiffrés de 48 lignes, sign. a-i, caractères ronds, fig. sur bois.

1 *a:* Grand bois de page; en haut, une tablette avec huit livres dont les plats portent les noms des auteurs. Au-dessous, en grandes romaines PETRUS | DE | MONTAGNANA; plus bas, au centre, le buste d'un homme écrivant assis devant un grand pupître à trois panneaux, dont un, celui du milieu, ouvert à deux battants, laisse voir des livres: sur les deux panneaux latéraux, de belles arabesques. A la droite de Montagnana, une fenêtre formée de fonds de bouteilles et un petit pupître portant un in-folio : à gauche, un pupître plus élevé avec un Pline ouvert ; à côté, un sablier. Au-dessous, un grand coffre sur lequel trois livres de médecine; plus bas, sur de petits bancs de bois, un homme portant un bâton et soutenant sa tête dans un geste de douleur; à côté de lui, un panier d'osier ; à droite, une femme accroupie, qui semble souffrir ; près d'elle, un autre panier. A sa gauche, un jeune homme entrant, tenant un bâton et un panier d'osier. — 1 *b:* dans un péristyle à belles arcatures, dont le fond est occupé par deux fenêtres cintrées à l'une desquelles s'appuie un buste d'homme regardant du dehors, un groupe de cinq personnages imberbes, en costume de savants; un d'entre eux semble professer; il désigne un vase d'urine que lui présente un jeune cavalier, coiffé d'un toquet. Devant le professeur, sur un escabeau, un garçonnet, nu-tête, vu de dos, tenant un vase à urine. Les arcatures sont surmontées d'une frise à trois médaillons reliés par des arabesques de feuillage. Dans le médaillon central, un profil d'homme dont les cheveux sont

Impressum Venetiis Anno. M.CCCCL.XXXXiiii. Mensis Martii. die X. (Bibliothèque de Vérone.)

1500. — ***Diomedis doctissimi ac diligentissimi linguæ perscrutatoris de arte gramatica opus utilissimum.***

In-folio de soixante-dix-neuf feuillets de 46 et 47 lignes, chiffrées. Lettres romaines. Jolies initiales ornées, parmi lesquelles l'alphabet d'enfants de Holbein. Au dernier feuillet, la marque de l'imprimeur avec ses initiales Z. T. A la fin : *Impressum Venetiis per Joannem de Tridino Alias Tacuinum... M.CCCCC. die vero III Mêsis Septembris.* (Hain, 5223.)

1491.

Sancto Ioanne Climacho Altramente Schala Paradisi.

In-4°. Au-dessous du titre, charmant petit bois au trait, l'Annonciation : la Vierge à genoux à droite; à gauche, l'ange agenouillé, tenant un lys, une banderole sur la tête avec ces mots MRIA. GRA. PLENA. DOM; Dieu le Père dans sa gloire, en haut, à gauche; le Saint-Esprit se dirige vers la Vierge; un lapin au premier plan, au milieu de la vignette. Palais à arcades dans le fond à droite. Verso a-ii, Pietà de l'édition sans date des Méditations. Le premier de ces bois est d'une finesse exquise, aussi bien gravé que dessiné. A la fin : *Questo Libro fu facto in Venesia per Matheo da Parma. Nel M.CCCC.LXXXXI. Die .VIII. Mensis IVNII.* (Marciana, 40567.)

1492. — *Sancto Iohanne Climacho Altrimenti Scala paradisi.*

In-4 ; lettres rondes. Au-dessous du titre, un saint : à droite et à gauche, des religieux qui l'écoutent et lui parlent. Bois au trait (style *b*) qu'on retrouve dans le *Legendario* de 1494. A la fin : *Questo Libro fu facto in Venetia*

per Christophoro da Mandelo. Nel. M.CCCC.LXXXXII. Die. XII. Mensis Octvbris. Suit le registre. (Muséo Civico e Correr, Cicogna. H, 95.)

1491.

Fasciculus medicine Johannis de Ketham. Impressum Venetiis per Johannem et Gregorium fratres de forlivio. Anno dñi millesimo quadringentesimo nonagesimo primo mensis Julii die XXVI.

Grand in-folio, semi-gothique, à deux colonnes de douze feuillets non chiffrés sous les signatures A et B.

Feuillet 1 *a* blanc; 1 *b :* titre. *Fasciculus medicinæ* en gothiques rouges. Feuillet 13 *b*: *Finis fasciculi medicinæ Johannis de Ketham. Revisus per Georgium de Monteferrato Artium et medicinæ doctorem, etc.* Feuillets 14 et 15, d'un texte plus fin : *Consilium Petri de Tausignano pro peste evitanda.* Feuillet 16 blanc.

Au feuillet 1 *b,* dans les quatre coins, trois cercles concentriques contenant la description des quatre tempéraments *sanguinicus, colericus, flegmaticus, melancolicus.* Au centre, un grand cercle, qui en contient sept autres, disposés autour d'un huitième, ces huit étant de même dimension. Dans des carrés oblongs, vingt et un récipients à urine et, au-dessus, des légendes explicatives.— Feuillet 2 *b : Tabula secunda De flebotomia :* un homme nu, vu de face, avec des indications sur les endroits où peuvent se pratiquer des saignées. Ce bois, plus grand que les autres, est replié dans le bas. — Feuillet 5 *a : Secunda tabula fleubotomiæ:* figure d'homme nu, de face, bras étendus et jambes écartées; il est debout sur un terrain accidenté, semé de touffes de feuilles et de pierres ; entre ses jambes, deux dauphins avec les queues enroulées ; au-dessous, une petite figure d'homme nu, vu de profil, penché en avant, semblant vider une grande amphore qu'il porte sur l'épaule

gauche. Les douze signes du Zodiaque sont répartis sur la grande figure; autour d'elle, des carrés oblongs avec des légendes interprétant les signes du Zodiaque au point de vue médical. Bois replié dans le bas. — Feuillet 5*b*: *Tabula tertia De muliere :* femme nue, assise, le ventre ouvert laissant voir l'utérus et un fétus; indications vagues et arbitraires d'intestins; sur les diverses parties de la figure, des noms de maladies; au bord de la page, des légendes explicatives. Bois replié dans le bas. — Feuillet 9 *a*: *Tabula quarta De cyrurgia :* un homme debout, nu, bras étendus et jambes écartées, le corps criblé de blessures, les armes (poignards, dagues, épées, couteaux, flèches), étant restées dans les plaies. Sur d'autres points du corps, des indications de maladies et les noms de certaines parties internes; le long de la page, des légendes explicatives. Bois plus petit que les autres, non replié.— Feuillet 12*a*: *Tabula quinta De anathomia :* un homme nu, de face, le poing droit sur la hanche, l'avant-bras gauche levé. Sur le corps et ailleurs, des noms de maladies; dans le haut, des cercles reliés par des lignes au sommet de la tête, contenant les noms des qualités intellectuelles correspondant aux diverses parties; curieux essai, le premier sans doute, de la science des Lavater et des Gall.

« Cette édition de 1491, dit M. E. Piot (*Cabinet de l'amateur,* nouvelle série, 1861), n'est qu'un cahier de 16 feuillets contenant cinq planches anatomiques. Les premières sont de taille fort grossière; il est évident que le dessinateur est trahi par l'inexpérience du graveur; mais sous ses maladresses répétées, il est encore facile de reconnaître, dans le dessin de l'ensemble, la fermeté du contour et un certain air de grandeur qui caractérisent plus particulièrement l'influence d'Andrea Mantegna sur les artistes vénitiens de la terre ferme, c'est-à-dire de Padoue, de Vicence et de quelques autres localités. »

1493. — *Incomincia el dignissimo fasciculo de Medi-*

cina in volgare il quale tràcta..... Qui finisce el fasciculo de Medicina vulgarizato per Sabastiano Manilio Romano, E stampito per Zuane et Gregorio di Gregorii. Nel MCCCCLXXXXIII. adi. V. Februario in Venexia.

In-fol. de 52 feuillets non chiffrés de 48 lignes, sign. a-i, caractères ronds, fig. sur bois.

1 *a:* Grand bois de page; en haut, une tablette avec huit livres dont les plats portent les noms des auteurs. Au-dessous, en grandes romaines PETRUS | DE | MONTAGNANA; plus bas, au centre, le buste d'un homme écrivant assis devant un grand pupître à trois panneaux, dont un, celui du milieu, ouvert à deux battants, laisse voir des livres: sur les deux panneaux latéraux, de belles arabesques. A la droite de Montagnana, une fenêtre formée de fonds de bouteilles et un petit pupître portant un in-folio : à gauche, un pupître plus élevé avec un Pline ouvert; à côté, un sablier. Au-dessous, un grand coffre sur lequel trois livres de médecine; plus bas, sur de petits bancs de bois, un homme portant un bâton et soutenant sa tête dans un geste de douleur; à côté de lui, un panier d'osier; à droite, une femme accroupie, qui semble souffrir; près d'elle, un autre panier. A sa gauche, un jeune homme entrant, tenant un bâton et un panier d'osier. — 1 *b:* dans un péristyle à belles arcatures, dont le fond est occupé par deux fenêtres cintrées à l'une desquelles s'appuie un buste d'homme regardant du dehors, un groupe de cinq personnages imberbes, en costume de savants; un d'entre eux semble professer; il désigne un vase d'urine que lui présente un jeune cavalier, coiffé d'un toquet. Devant le professeur, sur un escabeau, un garçonnet, nu-tête, vu de dos, tenant un vase à urine. Les arcatures sont surmontées d'une frise à trois médaillons reliés par des arabesques de feuillage. Dans le médaillon central, un profil d'homme dont les cheveux sont

retenus par un ruban. — 2 *a:* copie réduite de la planche aux vingt et un récipients à urine. — 4 *a:* planche de la *Tabula quinta* de 1491, la seule empruntée à l'édition originale. — 8 *a:* Copie réduite de l'homme au Zodiaque. 8 *b:* copie de l'homme de la *flobotomia.* — 12 *b:* copie de l'homme blessé de la *Tabula quarta.* — 19 *a:* copie de la femme de la *Tabula tertia.* — 20 *a:* grand bois de page : un homme nu, dans l'attitude de la souffrance, couché sur un lit élevé, le dos reposant sur un large coussin, le corps couvert jusqu'au buste, les bras nus hors des couvertures. Derrière le lit, trois femmes, l'une arrangeant le drap, l'autre portant une écuelle, la troisième vue de profil. Devant le lit, le médecin tâtant le pouls du malade et aspirant une éponge qu'il tient à sa bouche ; à gauche, un jeune cavalier, élégamment vêtu, tenant une longue torche ; à droite, un autre jeune homme, portant d'une main une torche, de l'autre un panier d'osier. A terre un chat. Le texte du verso nous apprend que cette planche représente un pestiféré soigné par Tausignano : *Consilium clarissimi doctoris domini petri de Tausignano pro peste evitanda.* — 26 *b:* une salle avec deux hautes fenêtres à fonds de bouteilles, l'une entr'ouverte, l'autre brisée dans sa partie droite inférieure et laissant voir un coin de paysage; entre ces deux fenêtres, une chaire élevée avec un haut dossier dont les côtés sont formés de deux dauphins et l'entablement orné d'une frise de feuillage; dans cette chaire, un professeur faisant son cours. Au-dessous, sept auditeurs et un opérateur penché sur un cadavre masculin étendu sur une table à dissection. Un des auditeurs suit avec une baguette les mouvements de l'opérateur.

« Cette édition, dit encore M. Piot, est ornée de 10 planches. Nous ne nous arrêterons pas à celles consacrées à l'anatomie ; une seule des gravures de la première édition a trouvé place dans la seconde, les autres ont été refaites. Une sixième planche qui représente, rangés circulairement,

vingt et un vases de verre contenant des urines teintées avec soin pour servir de diagnostique, est sans importance. Mais les quatre autres — elle n'ont pas moins de 30-centimètres de hauteur,— d'un dessin plein d'élégance te de caractère, sont, sans contredit, parmi les plus belles qu'on puisse rencontrer dans les livres à figures du premier siècle de la typographie. Le maître qui avait apposé aux pieds d'une figure anatomique de la première édition les *deux dauphins* que nous devons retrouver plus tard sur un grand nombre de ses compositions, les fait reparaître ici dans deux planches différentes. On doit surtout rechercher cette deuxième édition : c'est la seule complète. »

1495. — Pages de la même largeur que celles de l'édition de 1493, mais moins longues de quatre lignes. Le colophon au feuillet 40 *b : Hæc Anathomia fuit emendata ab eximio artium: et medicinæ doctore d. magistro Petro Andrea Morsiano de Imola in almo studio Bononiæ cyrurgiam legente coadiuuantibus magistro Joanne Jacobo cararia de buxeto. Et magistro Antonio Frascaria Januensi cyrurgiæ studentibus. Impressus Venetiis per Joannem et Gregorium de Gregoriis fratres, die* 15 *octobris.* Lettres gothiques ; à deux colonnes ; non chiffré, avec signatures ; 40 feuillets à 53 lignes. Dix gravures sur bois, les mêmes que celles de 1493, sauf la planche de la dissection qui n'est qu'une copie médiocre, avec de notables changements, du bois correspondant.

« Dans cette édition et les suivantes, l'imprimeur, désirant diminuer le format du livre, ne trouva rien de mieux que de rogner les planches de quelques centimètres. Celle qui représente un intérieur d'amphithéâtre, qu'on ne pouvait raccourcir sans couper les jambes des personnages, fut remplacée par une planche d'un dessin beaucoup moins heureux ; deux autres, l'examen des urines et le médecin soignant un pestiféré, ont été successivement amputées par le bas. Dans la première, les pieds du médecin con-

sultant ont été atteints et le bloc carré sur lequel était monté l'enfant tenant un vase a disparu. Enfin celle où le *D*[r] *Petrus de Montagnana* est assis dans une tribune a vu disparaître la rangée de livres qui est en haut de l'estampe. Ces diverses modifications n'ont pas été opérées en même temps. Dans les deux éditions données en 1500 la planche de l'amphithéâtre est refaite et le chat a disparu de celle du pestiferé. Toutes les planches ont été rognées dans les éditions de 1522.

« Une autre particularité intéressante pour l'histoire de la gravure elle-même, c'est que, dans l'édition de 1493, la planche de l'amphithéâtre, outre l'impression du trait noir, est rehaussée de quatre couleurs qui nous paraissent appliquées au moyen de planches emboîtées par un procédé analogue à celui dont s'est servi Pierre Schœffer pour imprimer les initiales du Psautier de 1457. En 1485, Erhard Ratdolt avait ajouté une impression jaune à celles, rouge et noir, des figures d'un de ses livres d'astronomie. L'essai tenté dans le *Fasciculo de Medicina* de 1493 est encore très éloigné de la perfection qu'Hugo da Carpi devait apporter un peu plus tard à l'impression de ses admirables camayeux, mais l'idée appliquée ici à un tableau est déjà assez nettement formulée pour prendre date. » (M. E. Piot.)

1500. — *Impr. per Joannem et Gregorium de Gregoriis fratres, die* 17 *februarii.*

A peu près le même format que celui de 1495. Lettres gothiques un peu plus petites ; à deux colonnes ; non chiffré avec signatures. 32 feuillets à 66 lignes. Au 32 *a*, le colophon : *Impressum Venetiis... Explicit fasciculus medicinæ in quo contineutur : videlicet*, etc... Table des matières. Marque d'imprimeur avec Z. G. (Zoanne Gregorio). Mêmes bois qu'en 1495 ; la planche du pestiféré a été coupée et le chat a disparu et a été remplacé par un des cubes du parquet, les traces de cette substitution

étant très visibles. Dans la planche de la dissection, le panier a disparu, remplacé aussi par un cube du parquet.

Le même. Texte latin. 28 mars 1500.

Le même. Texte italien. 18 août 1508.

On y retrouve la belle planche (rognée toutefois et sans le chat) de la dissection de 1493.

Le même. Texte latin. 1513.

Le même, par Fran.-Ant. et And. Arrivabene. 1515.

1522. — *Fasciculo de Medicina.*

In-folio. Titre gothique, lettres rondes, 10 bois. A la fin : *Finisse... Stampado nella inclita citta de Venetia con accuratissima diligētia per Cesare Arriuabene ueni-tiano nel anno... Mille e cinque cento et uinti do a di vii zener,* puis le registre et la marque (Marciana).— Il semble qu'à partir de 1515 la famille Arrivabene accapare à Venise la publication du beau livre de Ketham.

1522. — *Fasciculus Medicie.*

In-folio ; le titre, en lettres gothiques, est encadré d'ornements noirs et ombrés. 10 bois. A la fin : *Impressumque in alma Venetiarum..... per Cesarem arriuabenum Venetum... millesimo quingentesimo uigesimo secundo, die ultimo mensis Martii,* puis le registre et la marque. (Trévise, Bibliothèque communale, 16741.)

« Les deux éditions de 1522, qui sont fort belles, sortent des presses de Cesare Arrivabene. Celle du mois de janvier annonce, dans la souscription, qu'elle est faite sur une édition de 1515, publiée par les frères François Antoine et André Arrivabene. Les éditions antérieures appartiennent toutes aux frères de Gregoriis. » (M. E. Piot.)

M. Piot cite encore deux éditions milanaises : QUESTE SONO LE COSE *contenute in questo dignissimo fasciculo di Medicina... Qui finisce el fasciculo de medicina vulgarisato per Sabastiano Manillo Romano, E Stampato per Joanne de Castiliono* de Milan *ale spe de Joanne Jacobo e fratelli de Legnano. Nel. M. ccccc. VIIII. adi. XXIII de marzo.*

« Petit in-fol. de 4[illegible] feuillets non chiffrés, signat. a-f, caract. semi-goth., [illegible] fig. sur bois. »

Le même recueil. Texte italien. Milan. Scinzenzeler. 151[illegible]. pet. in-folio.

« Les figures de ces deux contrefaçons, copiées sur celles de l'édition de 14[illegible], sont plus petites et d'une exécution fort grossière. Toutes les éditions de ce livre de médecine populaire, aujourd'hui fort rares, sont loin d'être connues. Chaque réimpression paraît avoir été publiée simultanément en latin et en italien. »

En somme, ce curieux et beau livre est un recueil d'écrits médicaux de la fin du XVe siècle, publiés sous le titre collectif de [illegible] par [illegible] allemand Ketham [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

être est-ce la même édition qui est annoncée (Venise, vers 1490) dans le Catalogue de Crevenna, n° 6760 ». (Brunet, vol. III, c. 1066.)

1502. — *Attila flagelli Dei vulgar.*

Figures tirées d'une édition du *Morgante* de Pulci. *Venetiis,* J.-B. Sessa, 1502. *Catalogue Libri,* 1847, p. 350. (Brunet, III, c. 1066.)

1507. — *Attila...*

Figures. Melchior Sessa. *Cat. Libri,* 1847, p. 350. (Brunet, III, c. 1066.)

S. D. — *Atila...*

Au feuillet *a*-2, la colonne de gauche commence par *Incomincia,* etc. (titre de 1491). In-4 à deux colonnes, caractères gothiques. Au commencement du texte, petit bois de la largeur de la colonne illustrant le titre. Neuf mauvais petits bois au trait. Feuille d 5 *Finis,* et au-dessous *Impressum Venetiis.* Au verso, la table. (Bibl. Nat., rés. 124 Y 2.)

S. d. — *Attila flagellum dei | vulgar et nuovamente | stampata.*

In-12, 32 ff. numérotés ; sign. A.-D. par huit feuillets ; lettres rondes. Au milieu du titre, la marque ombrée du typographe représentée par la figure de la Foi, avec le mot FEDE. En bas : *Stampata in Venetia per Matthio Pagan in | Frezaria, al segno della | Fede.* Bois ombré. F. 1 verso : blanc. — f. 2 recto : INCOMINCIA IL LIBRO | DI ATILA : IL QUALE FU | GENERATO DA UNO CANE. — f. 28 verso. vers le milieu : FINIS. — f. 29 recto : SITTO ET FORMA DELLA | CHIESA DI SANTO MARCHO | POSTEA IN VENETIA. Au milieu, un bois représentant la Vierge assise sur le trône,

tenant le drapeau de S. Marc de la main droite, et le sceptre de la main gauche : des deux côtés, des jeunes filles couronnées, debout : au piédestal de la Vierge, le mot Venetia. Bois au trait, d'une époque qui paraît fort antérieure à la publication du volume, mais d'une exécution rude et d'un dessin qui manque de style. f. 30 recto, au milieu : Il Fine. — f. 31 verso : la table des matières. — f. 31 verso, en haut : Finis. — f. 32, blanc. Marciana.

Nous ajoutons à cette mention des diverses éditions d'Attila la note suivante qui nous est communiquée par MM. Castellani et Wiel de la Marciana : « Le savant professeur A. d'Ancona, dans son substantiel ouvrage *Poemetti popolari italiani raccolti ed illustrati* (Bologne, Zanichelli, 1889), s'occupe du « poemetto » *Attila flagellum Dei* et cite plusieurs éditions de ce petit livre. Il ne parle de l'édition sans date de la Marciana que d'après une communication du professeur R. de Visiani qui a commis quelques erreurs dans la description de cet exemplaire. C'est ainsi que M. de Visiani attribue 35 feuillets au lieu de [illegible] être [illegible] sommaire [illegible] encore [illegible] l'édition [illegible] par M. d'Ancona [illegible] même [illegible] signale- [illegible] [illegible]

1491.

Virorum illustrium uitæ ex Plutarcho Græcho in latinum uersæ.

In-fol. Au recto du feuillet *a* II, dans l'encadrement de la *Bible de Mallermi*, la gravure *Thésée et le Minotaure.* Lettres ornées, à fond blanc et à fond noir. Registré, pour la première partie, de *a*8 à *s*10 dans le bas, et dans le haut la pagination en lettres romaines de I à CXLV; au verso de ce dernier feuillet le registre. La second partie commence par la Vie de Cimon. Au feuillet A, dans l'encadrement de la *Bible de Mallermi,* Cimon à cheval, tenant le bâton du commandement, le cavalier et la monture richement équipés, à la mode du xve siècle; à terre, un bouclier avec CIMONIS. En haut, à gauche, une petite fenêtre de prison à laquelle se montre un buste d'homme, sans doute celui de Miltiade. A droite, une lettre P ornée. Une des plus jolies vignettes de la manière au simple trait; la figure de Cimon est de grande allure; le cheval d'un mouvement noble et aisé. Registré de A8 à S8 et paginé de I à CXLIII. Au bas du dernier feuillet en triangle: *Virorum illustrium uitæ... Venetiis impressæ per Ioannem Ragatium de Monteferrato Anno salutis.* M.CCCC.LXXXXI, *die uero septimo decembris.* LAUS DEO et le lis noir de Giunta. — Précieuse traduction de *Plutarque* due à plusieurs auteurs parmi lesquels le Florentin Lapo, Léonard Arezzo et le célèbre Guarino de Vérone. A la fin, après la dernière Vie de Plutarque (celle d'Othon), celle d'Evagoras, de Pomponius Atticus (par Cornelius Nepos), de Ruffus, de Platon, d'Aristote, d'Homère et enfin la Vie de Charlemagne, par Donato Accioli.

1496. — *Plutarchi Vitæ.*

In-folio; au verso du titre la table; *a* II *Thésée et le*

Minotaure avec encadrement à fond noir d'environ 2 cent. d'arabesques de fleurs, de fruits et, dans le bas, au milieu, un médaillon entouré de palmes, de chaque côté duquel est un Amour, celui de gauche jouant de la flûte, celui de droite du violon. Aux angles de la partie supérieure deux bustes. Cette bordure est empruntée à un *Pétrarque* vénitien de Piero Veronese de 1491 où elle encadre le Triomphe de la Divinité et celui du Temps. Paginé à partir du feuillet *a* II, qui porte le n° 1, jusqu'à 145 pour la première partie et de 1 à 144 pour la seconde. Au-dessous de la figure *Thesee et le Minotaure. Thesei vita per Lapum Florentinum ex Plutarcho Græco in Latinum versa.* La seconde partie commence au haut de la page A I par *Cymonis viri illustris vita ex Plutarcho*, etc. Lettres ornées à fond noir. Page 144, feuil. SS : *Virorum Illustrium Vitæ ex Plutarcho Græco in latinũ uersæ*, etc. : *Venetiis impssæ p Bartolomeũ de Zanis de Portesio Anno nri salvatoris. 1496. die. Mẽsis Iunii.* Bibl. Mazarine. 6752 B².

1516. — *Vitae Plutarchi.*

In-folio : au-dessous du titre, la marque de Sessa : lettres rondes. 78 figures de forme carrée de la largeur de la moitié de la page, sauf la première qui est de dimension double. Ces bois sont ombrés et d'une exécution médiocre. A la fin : *Habes lector... Impressũq; Venetiis ..... Melchiorẽ Sessam et Petrũ de Rauanis socios. Anno domini M.CCCCCXVI. Die xxvi. Nouembris.* Au-dessous la marque Museo Civico e Correr. F 79.

1491 circa.

Questa Operetta Tracta Dellarte Del Ben morire Cioe In gratia di Dio.

In-4°, gothique, de 24 feuillets non chiffrés, à 38 lignes

par page; signatures *a-f;* Au-dessous du titre, grand bois ombré: à droite, sous une voûte, la Vierge assise avec l'enfant Jésus sur ses genoux, un moine agenouillé devant elle lui présentant la couronne; plus bas la marque de Sessa, un chat tenant une souris. A la première page: *Incomincia el prohemio dellarte del ben morire: cioe in | gracia di dio. Composto per el Reuerendo padre Monsi | gnore Cardinale di Fermo* (1). *Anno dñi MCCCC.LII.* Le livre est divisé en six parties: Une préface forme la première; la deuxième, donnant une version du texte de l'*Ars moriendi,* finit au recto du feuillet 15; la troisième porte ce titre: *Incomincia la terza particella che contiene le domande o vero interrogatione che si debbono fare allo infermo : e prima per religiosi da poi per li mondani;* cette troisième partie et les trois dernières sont composées d'examens de conscience et de prières. 11 gravures de la grandeur de la page, copiées d'après les *Ars moriendi* xylographes; les fonds sont noirs, les ombres très accusées et l'ensemble est en somme assez médiocre, ce qui est surprenant eu égard à l'époque. Ce volume doit être placé après 1490 (2), Johanne Baptista de Sessa Mediolanensis imprimant de 1490 à 1500 pour reprendre de 1501 à 1509 et le faire de ces bois se rapprochant plus de la fin du xve siècle que du commencement du xvie. Si ces bois n'ont pas grande valeur au point de vue artistique, si leur taille est l'œuvre d'un xylographe inhabile, ils sont néanmoins intéressants au point de vue de la gravure sur bois à Venise, en ce qu'ils nous montrent le travail des copistes prenant leurs modèles un peu partout, comme nous aurons souvent l'occasion de le remarquer. Il est bien difficile de dire si ce sont des bois ou des gravures sur métal en relief, leur aspect nous ferait, peut-être, pencher plutôt vers cette dernière opinion. — A la fin :

(1) Capranica, Cardinal de Fermo, ne fut que le traducteur du livre.

(2) C. Castellani. *La stampa in Venezia dalla sua origine alla morte di Aldo Manuzio;* Venezia, 1889, p. 4.

Impressum Venetiis Per Io Baptistam Sessa. M. Dutuit (1), dans sa description de ce volume, cite Hain qui le place en 1478 : nous n'avons pas à insister à nouveau sur cette date ayant établi qu'il ne pouvait pas être antérieur à 1490. (Museo Civico e Correr. H 49-52.)

1492.

Divi Augustini Episcopi et doctoris ecclesie sermones ad heremitas et ad alios feliciter incipiunt.

In-8. Lettres goth. à 2 col., 122 ff. chiffrés. Au verso du deuxième feuillet, un bois au trait représentant à droite S. Augustin en évêque sur un trône, tenant de la droite un livre ouvert et de la gauche la crosse pastorale, à gauche S. Augustin à genoux recevant la bénédiction d'un prêtre. Sur la tête du saint se trouve la marque F. A la fin : *Venetijs opera et impensis Vicentij benalij. A. d. Mcccclxxxxij die xxvj Januarii.* Bibliothèque de Verone.

1492.

Vita de la preciosa vergene Maria e del suo unico figliolo iesu christo benedetto.

In-4°. — L'ouvrage n'a pas de titre. Cahiers de huit feuillets, sauf le K, qui n'en a que six. — Lettres rondes. Quatre feuillets sans marque pour la table et le prologue. Au cinquième f. un charmant encadrement, du même style que ceux de la *Bible* de Malermi, de la *Vie des saints*, etc., se rapprochant infiniment de la facture [illegible] le retrouve dans le *Libro* [illegible] de 1488. Aux extrémités de la partie supérieure deux vases, d'où s'échappent des grappes de raisins garnis de feuilles ; à côté, deux

(1) Dutuit, *Manuel de l'amateur d'estampes*, Paris, [illegible], Introduction générale, p. 12.

sirènes, dont les queues se terminent en enroulements gracieux formés de feuilles, soutiennent de leur tête un cadre occupant la partie centrale: on y voit le Christ accoudé sur le bord inférieur, où est l'inscription : INRI. A droite et à gauche, la fin d'une colonnade devant laquelle se trouve un enfant nu, tenant d'une main une torche allumée et de l'autre un écu appuyé à terre. Au milieu de la partie inférieure, un écu entouré de circonférences concentriques soutenues par un dauphin dont la queue passe dans un anneau placé à la hauteur du centre des circonférences. A droite et à gauche, des enfants nus, à cheval sur des griffons, et tournant le dos à l'écu. Tout à fait aux extrémités, deux profils de lions regardant les griffons. Cet encadrement enferme une gravure du même style: Dans le fond, Joachim faisant paître ses troupeaux; un homme est assis près de lui; à gauche une église. Au premier plan, Joachim tenant en l'air une brebis dont les quatre pattes sont réunies et attachées; il l'offre à un de ses serviteurs, tandis qu'un autre serviteur, à droite, présente un baquet de bois à un pauvre suivi de sa femme et de son enfant. — Ce charmant bois égale les meilleurs que nous connaissions.

39 bois, dont un grand nombre signés *b* et tirés de la *Bible de Mallermi;* d'autres viennent du *Tite-Live.* Le dernier, *K*-III : la mort de la Vierge, du même style que le frontispice (74^{mm} sur 58), de la grandeur des bois du *Legendario* de 1494 et de la même facture. Au dernier feuillet *K*-6 : *Finisse la uita de la preciosa uergene Maria e del suo unico figliolo iesu christo benedicto in Venetia per Zoañe roso da uercegli nel anno de la salute. M. CCCCLXXXXII. adi. XXX. de Marzo.* Au-dessous, le registre, puis la marque noire de Giunta avec L. A. (Museo Civico e Correr, G 52.)

1493. — *Vita de la Madona storiada.*

In-4°, à deux colonnes; lettres rondes. Au-dessous du

titre, un bois représentant la Vierge et Joseph à genoux de chaque côté de l'enfant Jésus placé dans une corbeille à terre. Ils sont devant l'étable, où se trouvent des bœufs. Dans le fond, à droite, les rois Mages ; à gauche, les bergers. Style *b*. — Cette vignette a été imitée dans le *Spechio de la Fede* de 1517, page LXI.— 2 feuillets pour le prologue. Les cahiers sont tous de 8 feuillets.

A-I : Copie très médiocre de l'encadrement et de la gravure de l'édition de 1492.

44 figures, au trait, y compris celle au-dessous du titre, imitées des gravures de l'édition de 1492. Elles ont 57mm sur 45.

Les gravures du verso *g*-6 et du recto *k*-6 portent un petit x, marque que nous n'avions pas encore rencontrée.

Feuillet *l*-VI : *Finisse la Vita della preciosa vergine Maria e del suo unico figliuolo Jesu Christo benedicto in Venetia per Zoanne de Cereto da Trino nel anno de la salute M.CCCC.LXXXVIII. adi. xxiiii de Septembre.* — Au-dessous, le registre ; puis, la marque de Tridino, que nous avons déjà donnée (1). (Bibl. Nat., Invent. H. 1. 589.)

1492

Albubather.

In-folio, gothique de 30 feuillets à deux colonnes ; le titre recto *a*-*i*, au-dessous, le grand bois de *Sphæra mundi* avec une bordure occupant presque toute la page ; au-dessus du cadre, les signes du Zodiaque et les portraits en buste de trois astronomes, un dans chaque angle supérieur et le troisième au centre séparant le mot Albubather en deux parties, Albu à gauche et bather à droite. Au recto *a*-3 : *Dixit Albubather Magni Alchasili :* | *Alcharsi filius : Auctor Astronomie Perspicuus.* A la fin : *Explicit Liber Nativitatum Albubatheris : magni Alkasili filii, cum*

(1) *A propos* ... etc., p. 67.

laude omnipotentis dei. Padue de Arabico in Latinum translatus. 1218. *Impressus Venetiis p me Aluuisium de ztrata Sancte Lucie Venetum. Calendis Iunii.* 1492. (Museo Civico e Correr E 199.)

1492.

BOCACCIO. — *Decamerone over cento novello.*

In-folio. Au 4ᵉ feuillet, un frontispice très orné, plus en tête de chaque *giornata* une vignette en deux parties représentant les jeunes gens et les jeunes femmes du *Decamerone.* Cette vignette que l'on voit au commencement de la première journée et qui se retrouve au commencement de six autres (les 2ᵉ, 3ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ, 8ᵉ et 9ᵉ) est remplacée en tête de la 4ᵉ par une vignette différente, laquelle reparaît au-dessus des premières lignes des 7ᵉ et 10ᵉ *giornate.* En outre cent vignettes plus petites, sur des sujets tirés des diverses nouvelles, sont intercalées dans le texte. Enfin, au commencement du préambule, c'est-à-dire au commencement de la *Vita de giouan Bocchacio de certaldo,* une vignette, qui d'ailleurs se retrouve sur le recto de l'avant-dernier feuillet du volume, représente Boccace écrivant. » (Description du vicomte H. Delaborde, dans la *Gravure en Italie avant Marc-Antoine.*) Le frontispice offre un berceau de verdure où sont assis en demi-cercle les personnages des Nouvelles. Tout autour, une belle bordure à fronton dont le centre est occupé par un enfant assis jouant du violon ; de chaque côté, un livre ouvert ; dans les coins, un petit génie tenant des guirlandes. A droite et à gauche de la bordure, une colonne d'ordre corinthien, posée sur un lion accroupi dont la tête supporte un enfant debout, entourant d'un bras la partie inférieure cannelée de la colonne et de l'autre soufflant dans la trompette de la Renommée. Au bas, une frise au milieu de laquelle un médaillon à écu accoté d'un enfant tenant une palme et

conduisant une chèvre montée. A la fin, *Finisce lo elegantissimo Decamerone... Impresso i Venetia per Giouãni e Gregorio de gregori fratelli. Imperate Augustino Barbarigo felicissimo principe : nellano della humana recuperatione MCCCCLXXXXII ad di XX de Zugno.* Au verso, une grande marque figurant une croix de chaque côté de laquelle est placée une majuscule, à gauche un Z, à droite un G. Marque de 144. sur 43 mm.

1498. — Boccacio. — *Decamerone o ver cento novelle.*

In-folio ; 142 feuillets à deux colonnes. Le titre et la table occupent les quatre premiers feuillets. Figures au commencement de chaque Nouvelle servant d'argument. Registre A A8, puis de B à B6 jusqu'à *y*6 et *z*4. A la fin, z4, *Finisse lo elegantissimo Decamerone... Impresso ĩ Venetia per Maestro Manfrino da Monteferrato da Sustreuo de Bonelli. Imperante Augustino Barbarigo felicissimo Principe : nell'ano della humana recuperatione. M.CCCC.LXXXXVIII A di. 5. de Decembro.* A1, même frontispice que dans l'édition de 1492. La gravure placée A5, avant la première *journee*, et qui est répétée en tête des autres *journées*, est la même que celle qui est au commencement des 4ᵉ, 7ᵉ et 10ᵉ *giornate* dans l'édition de 1492. Cent trois vignettes. Beaucoup, dont la huitième, sont signees *b*. Cette edition n'a pas la table, suivie de la vie de l'auteur, qui se trouve après le titre de l'édition de 1492. La figure qui represente Boccace écrivant est répetee deux fois aux feuillets zu et cuu, précédant la *Vita de Giouan Bocchaccio da certaldo*, placée à la fin du volume. (Bibl. Nat. Res. Y².)

Selon Dibdin (*Bibliog. Decameron*, III, 150) les bois de ce volume auraient déjà paru dans une édition de 1496. Cette edition reste inconnue à tous les bibliographes (1).

(1) V. Passano, *Novellieri in prosa*, p. 82.

1503. — Boccaccio. — *Decamerone over cento nouelle de Misser Johanni Boccaccio.*

En lettres gothiques, au feuillet *aa*I; in-folio. Table, au verso *aa*I jusqu'à *aa*IIII; au verso *aa*IIII et *aa*v, *Vita de Giouan*, etc., après le bois, *Boccace écrivant* des éditions précédentes. Au verso de *aa*v, bois du titre de l'édition de 1492, sans l'encadrement; en tête de chaque *journée*, le bois en deux parties de l'édition de 1492. Registre de *aa* à *a*6 jusqu'à *xx*6. 98 figures; quelques répétitions ou changements. Le dernier feuillet *xx*VI est blanc. *Finisse lo elegantissimo decamerone: cioe le cento nouelle detto: de lo excellentissimo poeta Giouanni Bocchacio da certaldo. Impresso in Venetia per Bertolamio de Zani de Portese. M.CCCCC.IIII. adi cinq de Luio;* au desous, *Finis,* et une petite marque à fond noir dans laquelle est inscrite une circonférence ayant au centre les lettres BZ. (Bibl. Nat. Rés. Y[2] 1007.)

1504. — *Boccaccio. Il Decamerone.*

In-folio, figures sur bois. *Venetia, per Bartholomeo de Zanni da Portese,* 1504. (Passano, *I Novellieri in Prosa,* p. 53.)

1510. — Boccaccio. — *Dechamerone ouer Cento nouelle de Misser Johanni Boccaccio.*

In-folio; lettres gothiques, à partir de a-i 125 feuillets chiffrés. Au-dessus du titre, grand bois en deux parties, du *Sabadino* de 1510. Justification de l'édition de 1504. Répétition du grand bois en tête de chaque Journée. 96 petits bois, pour la plupart dessinés et gravés par ceux qui ont exécuté les vignettes du *Sabadino* de la même année; — le style en est identique et les mêmes bois ont servi aux deux ouvrages. D'autres sont signés F, *b* et *i*, d'autres enfin viennent de l'édition originale ou du *Tite-*

Live. A la fin : *Finisse lo elegantissimo... Impresso in Venetia per Bartholomeo de Zanni da Portese, M. D. X. adi cinque de Agosto*. Marque de l'édition de 1504. (Marciana.)

1518. — *Il Decamerõe de Messer Giouãni Boccaccio nouamēte stampato con tre nouelle agiunte.*

In-folio : titre en lettres gothiques, lettres rondes. Les pages sont numerotées de la première Journée jusqu'à la fin CXXI en chiffres romains. Au-dessus du titre et en tête de chaque Journée, bois de l'édition de 1510 ; 88 petits bois, les mêmes que dans l'édition de 1510. A la fin : *Impresso in Venetia p Augustino de Zani da Portese. Nel. M.D.XVIII. adi. xii. Nouembrio*. Au-dessous, le registre. (Marciana et Bibl. Nat. Rés. Y² 980.)

S. D. (vers 1520). — Boccaccio. — *Dechamerone ouer Cento nouelle de Messer Iohanni Boccaccio.*

In-folio : le titre en caractères gothiques, sur le frontispice, au-dessous d'une grande figure sur bois à deux compartiments. Nous regrettons de ne pouvoir donner une description exacte de ce volume. L'exemplaire que nous avons sous les yeux est incomplet de plusieurs feuillets, sur l'un desquels le dernier doit se trouver la signature. Le registre est aa-xx, [illegible] ff. numérotés. Il est imprimé à deux colonnes de [illegible] lignes et nous semble de Venise vers 1520. Les éditions in-folio à deux colonnes imprimées dans les dernières années du XVe siècle et les premières du XVIe sont toutes rares, mais celle-ci doit l'être bien davantage, parce que parmi les bois, nous en trouvons quelques-uns de fort usés sur les feuillets [illegible], 39 (qui est coté par erreur [illegible]), 91, 105. [illegible] — [illegible] *corre*[illegible] *de livres* [illegible]

1525. — Boccaccio. — *Il Decamerone.*

In-folio ; 132 feuillets, 4 préliminéraires et 128 de texte à deux colonnes ; figures sur bois. *Venetia, Bernardino de Viano de Zenona* 1525. Cette édition, exécutée sur celle de Gregorius de 1516, corrigée par Dolfino, a les trois nouvelles ajoutées par Philippe Giunta dans son édition de Florence de 1516. (Passano. *I Novellieri in Prosa,* p. 55.)

1492.

Novellino de Masuccio Salernitano.

Au recto du premier feuillet. Deux feuillets préliminaires. — Feuillet A : grand bois, 121 sur 102^{mm}, avec l'encadrement du *Boccace* de 1492 (1). 55 petits bois. — Le volume est paginé de 1 à 72, le cahier est de 6 feuillets de A à M. — Feuillet M-6 : *Finisse el Nouellino d Masuccio Salernitano. Impresso in Venetia per Iohani et Gregorio de Gregorii fratelli : in lano della humana recuperatione Millesimo. CCCC.XXXXii. ad di. xxi : de Luglio. Tenēte la inclita Veneta republica Agostino Barbarigo Duce Serenissimo.* — Le registre et la grande marque de Gregorius.

1503. — *Nouellino de Masuccio salernitano.*

In-folio. Registre de *a* à *a*6 jusqu'à L4. Table de *a* I à *a* II. Au verso *a* II, en tête du prologue, grand bois, de 1492. (Voy. Lipmann, p. 55. *Der Italienische Holzchnitt...* 1885). Au verso *a* III, petit bois de la même grandeur que ceux du Boccace et, sans aucun doute, de la même main. 55 fig., une en tête de chaque narration, plusieurs signées *b.* A remarquer surtout le personnage debout

(1) Dans la description de l'encadrement du frontispice du *Décaméron* de 1492 (*A propos...* etc., p. 32), on a mis : « ... posée sur un aigle accroupi »; il faut lire : « .... sur un lion accroupi... »

à gauche de la gravure du verso *a* II ; il offre une grande ressemblance, tant par son costume que par la manière dont il est dessiné et gravé, avec celui qui joue de la mandoline dans la partie gauche de la gravure précédant la 4e *giornata* du Boccace de 1492. La ressemblance de ces deux gravures est extrême ; la façon dont sont traités les vêtements, les mains, les têtes, les cheveux, etc., tout semble indiquer la même origine. (Voy. les *Illustrations des écrits de Jérôme Savonarole*, par M. Gustave Gruyer, pages 101 et 105.) A la fin : *Finisce Nouellino de Masuccio Salernitano. Impresso in Venetia per Bertholomio de Zannis da Portese del. M.CCCCC.III. adi. XXIX. de Feuraio.* (Bibl. Nat. Rés. Y² 1007.)

1510. — *Nouellino de Masuccio Salernitano.*

In-folio ; lettres goth., les pages numérotées de *a* II jusqu'à la fin en chiffres romains LXIIII. Au-dessous du titre, bois au trait copié en sens inverse de celui de l'édition originale, la signature *L* à droite, dans le coin inférieur ; la gravure est servilement copiée, le dessinateur s'étant borné à y ajouter un lapin, dans le fond, devant le cerf et à supprimer le chien qui est aux pieds de la princesse. L'exécution en est inférieure à celle de l'original. Ce bois est répété au verso du feuillet a ii. 53 bois généralement de la main de celui qui a exécuté ceux du *Sabadino* de 151[illegible] où se trouve une partie de ces gravures; d'autres sont d'un tailleur sur bois différent, qui s'est attaché à copier au trait les originaux. Ces derniers sont très inférieurs aux autres bois du volume et même assez médiocres. Nous retrouvons certaines de ces vignettes dans maints ouvrages du temps comme la *Bible de Malermi* et le [illegible] *Nouellio de Masuccio Sa*[illegible] *Impresso in Venetia del. M. CCCCCX* [illegible] Le registre suit. Mar[illegible]



1492.

S. Gregorius (*Magnus*). *Sicut Petrus apostolo4 princeps in ecclesia dei prefui : sic postmodũ Gregorius : Qui quidem pro mercede glorie celestis imarcessibilem coronam reportantes : nobis | scripta bene viuẽdi exẽpla reliquerum : vt infra Gregorii : | sermo dyalogus probat.*

In-4° gothique. Au-dessus de ces lignes le Saint Pierre. *Tu es — Petrus ;* recto du feuillet suivant (A-ii). *Incipit Tabula dyalogorũ sancti Gregorii pape.* A la fin : *Beatissimi Gregorii summi pontificis opus dyalogũ : Venetijs p hyeronimum de Paganinis brixiensem Anno incarnatiõis dñice Millesimo quadringentesimo nonagesimo secũdo : Idib' nouẽbris.* Ensuite le registre. Le Saint Pierre que nous indiquons ici est d'un très beau tirage, c'est le même dont nous avons déjà parlé à propos du : *Liber uite. Biblia cum glosis ordinarijs* de circa 1480 et de *glossa ordinaria alle postille del Lyrano* de 1495.

1492.

Incomenza lo piãto de la nostra aduocata uergine Maria cõposto per Miser Antonio Cornazano.

In-12 ; au-dessous du titre, bois au trait (65 sur 75 de haut.) : le christ à mi-corps, à gauche la lance, à droite l'éponge ; derrière la croix, aux extrémités horizontales des branches de celle-ci, les clous retenant les instruments de la flagellation ; le christ paraît debout dans son tombeau ouvert dont on voit les bords. Cette manière de le représenter était très habituelle dans les peintures et surtout dans les bas-reliefs. Ce bois est rude de dessin et de taille, mais il est intéressant, justement en raison de cette facture peu usitée chez les Vénitiens. A la fin : *Impresso*

in Venetia Per Thomaso di Piasi. M.CCCC.LXXXXII. die. xv. de nouēbro.

1492.

Aristoteles. — ***De natura animalium libri nouem... Interprete Theodoro Gaza.***

In-folio. 6 ff. prélim., 6 ff. par cahier. Le feuillet *a*, qui suit les 6 ff. prél., est entouré de l'encadrement du *Boccace* de 1492. Pagination de *a* à 186, qui porte: *Ioannes et Gregorius de gregoriis fratres eorum opera et impensa Venetiis impresserunt... Incarnationis Dominice anno.* 1492... Au verso, le registre et la marque des frères Gregorius.

1492.

Trabisonda istoriata nela quale si contiene nobilissime battaglie...

In-4, à 2 colonnes, figures sur bois. « Le poème commence au 2e feuillet, recto, sign. aa-ii (sur les marges duquel se voient des ornements architectoniques) ». A la fin: *Venesia Christof. Pensa de Mandel,* 1492. (Brunet, vol. V, col. 906 et Libri, *Catalogue* 1847, n° 1042). Aucun de ces deux bibliographes ne donne de renseignements sur les gravures que contient cet ouvrage, mais, vu la date, elles sont très probablement au trait.

1511. — *Trabisonda historiata ne laquale si contiene Nobilissime battaglie con la vita e morte de Rinaldo.*

In-4°, 8 ff. par cahier. Au-dessous du titre en gothiques, bois au trait. Un roi sur son trône, tenant la main d'un chevalier agenouillé à sa droite; un autre, à sa gauche, s'avance vers lui; nombreux personnages des deux côtés. Cette gravure n'est pas mauvaise, quoique la taille soit un peu rude. Le cadre, en haut, à droite de la tête du

roi, est usé. Feuillet a-ii, répétition du même bois; 66 bois, très souvent répétés, pour la plupart signés *F*, et tirés du *Tite-Live;* verso *qq-iiii,* deux plus petites vignettes, dont l'une est signée *c;* l'autre, très médiocre, est d'une facture que nous rencontrons souvent dans les éditions des Romans de chevalerie de la première moitié du XVIe siècle. A la fin : *AMEN. Finito el libro chiamato trabisonda. Impresso in Venetia. Nel. M.CCCCCXi. adi. xxv. de Otubrio.* Le registre suit.

1518. — *Trabizonda historiata con le figure a li suoi canti. In Venetia per Bernardino Venetiano de Vidali, nel* 1518, *adi* 25 *de octobrio.*

In-4° à deux colonnes, feuillets non chiffrés, signature A-S; caractères ronds, fig. sur bois. (Brunet, vol. V, col. 906.)

(*A suivre.*) DUC DE RIVOLI.

BIBLIOGRAPHIE D'UN AMATEUR (1)

DESCRIPTION ET ANALYSE
DE LIVRES ANCIENS
RARES ET CURIEUX

(SUITE)

---

5. — **LES FANFARES ET COVRVEES ABBA || DESQUES des Roule-Bon temps de la haute et basse Coquaigne et dependances. Par I. P. A.** *Musis concurrunt ludus et usus.* A CHAMBÉRY *Par Pierre Du Four, Imprimeur de* S. A. || M.DC.XIII.

Pet. in-8 de 4 feuillets préliminaires et de 168 pages ; signatures A. T. Cahiers A et B par 8, et les autres par 4 feuillets. Réclames au verso de presque tous les feuillets ; figure gravée sur cuivre ; fleuron sur le titre.

Les pièces contenues dans les 4 feuillets préliminaires sont :

Le titre ci-dessus, 1er f. r°, le verso est blanc.

Dédicace *A Monsieur Monsieur Favre*, conseiller de S. A. *et son premier président au souverain Sénat de Savoye*, 2e f. r° et v° et 3e f. r°.

Au lecteur, 3e f. v° et 4e f. r°. Après cette épître au lecteur, et au bas du verso du 4e f. se trouve l'errata suivant : *Amy lecteur, prens*

(1) Erratum. — Dans l'article [illegible] de cette Bibliographie [illegible] de juillet-août, page 88 [illegible] faute d'impression dans la phrase suivante [illegible] le [illegible] qu'il faut lire

en bonne part si tu treuves quelques erreurs à l'Impresse, à cause de l'absence de l'Autheur, et que sa coppie estoit trop difficile à lire. Entre autres tu remarqueras que les deux vers premiers de la page 16 doyvent estre à la fin d'icelle, et à la page 21, vers 5, lisez : Remettre à grand proffit.

A l'Autheur des Fanfares, sur son livre : (sonnet signé) *D. L. M.*

Au Mesme (sixain signé) *D. L. L.* 4e f. vo.

Les 168 pages contiennent :

1o *Paradoxe poétique et Discours facétieux du Courtisan Avanturier Pamphilades, à la Damoiselle Glisterion. — Pour una Baloria,* p. 1 à 11.

Pièce en vers, imprimée en caractères italiques. La page 12 est blanche.

2o *Extraict des Archives de la Bazoche de Rovle-Bontemps et Sentence définitive contre le sieur Carnaval et exécution d'icelle.*

Tant on a procédé que procez est vuidé
Et par finale fin cejourd'huy décidé.

p. 13 à 39.

Pièce en vers, imprimée en caractères italiques.

La page 40 contient une figure gravée sur cuivre fort singulière, et intitulée : *Exeqvvtion de Sentence*. Elle se rapporte ainsi que son titre l'indique au texte de la pièce précédente et représente Carnaval subissant la peine à laquelle il a été condamné : « .... *sera,* dit la sentence, *sa personne vanée par les quatre Vertus à tous les carrefours.* » La Justice, La Force, La Prudence, La Tempérance, figurées par quatre femmes, tiennent les quatre coins d'un drap sur lequel un homme nu est couché. Sous ce drap, et entre les mots *Paradis* et *Enfer,* se trouve une tête de mort. Au-dessus ou au-dessous de chacune des figures de femmes sont inscrits les vers suivants :

Au-dessus de la Justice qui, les yeux bandés, tient un glaive :

Je tranche juste et distribue
En temps à l'ame sa repeue.

Au-dessus de la Force, qui tient une palme :

En palme je résiste au poids
De mon terrestre contrepoids.

Sous la Prudence, qui tient un compas ouvert, et désigne des deux pointes le mot *Paradis* et la *tête de mort :*

Je mesure avec ce compas
Les deux confins de mon trépas.

Sous la TEMPÉRANCE, qui porte une bride :

> *Je donne aux appétits le mord*
> *Pour frustrer un pire remord.*

Au-dessous de ces deux vers se trouve la signature *C. Simonet.* Est-ce celle du poëte, auteur des vers ci-dessus, ou du graveur auquel on doit cette planche bizarre, gravée sur cuivre, dans le genre des nielles? Je ne sais.

Si les descriptions diverses qui ont été faites des exemplaires connus des *Fanfares* sont exactes, cette figure ne serait pas toujours placée de la même façon. Brunet dit qu'elle se trouve vis-à-vis du titre. D'après une autre description, elle serait *insérée* entre les pages 39 et 41, ce qui semblerait indiquer, comme dans l'exemplaire vu par Brunet, un tirage sur un feuillet séparé, en dehors du texte. Dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, elle occupe la page 40, qui n'est pas chiffrée, et elle a été imprimée à l'envers.

3° *Palinodie de l'amant à l'imitation d'Ovide en son Elegie des Amours, commençant* Multa divq. tuli, etc. *Respondant d'ailleurs à l'opposite au passage métamorphosé de Medée, au mesme Ovide.* Video meliora proboq. deteriora sequor. *Et autrement.*

> *Je vois par l'œil de la raison*
> *Le bon but que je dois eslire*
> *Mais prinse en la douce poison*
> *D'Amour, je cours au choix du pire.*

Pièce en vers, imprimée en caractères italiques. P. 41 à 43.

4° *Chanson.* Cette pièce en vers, imprimée en caractères italiques, et à deux colonnes, occupe la page 44.

5° *Apologie problématiquement carnavalisée, de la bonne fillette Zophire, sur le Dialogue suyvant. Avec naïfve description en platte carte blanche, de la bataille Philosophale, survenue nouvellement depuis trois semaines, en ça et quelque deux mille ans environ, pour le bordage: et verifiée par le septiesme livre des histoires du Sieur Merlus de Cocquayaz, oracle des Historiographes.*

Pièce en prose, imprimée en caractères ronds. Elle est, pour ainsi dire, le prologue facétieux de la comédie suivante. P. 45 à 94.

6° *Dialogue en rithme françoise et savoysienne.*

Comédie en vers, en quatre actes, plus un avant-prologue, un prologue et un épilogue. Imprimée en caractères italiques. P. 95 à 144.

7° *Cartel. A M. D. L. G. D. M. Pour le capitaine des Egyptiens ou Sarrazins.*

En vers, imprimé en caractères italiques. P. 145 à 153.

8° *Cartel. A M. L. M. D. L. C. Pour le Capitaine des Egyptiens ou Sarrazins.*

En vers, imprimé en caractères italiques. P. 154 à 158.

9° *Cartel aux Dames. Autre Cartel. Autre Cartel.*

Pièces en vers, imprimées en caractères italiques. P. 159 à 160.

10° *Cartel. A M. C. D. L. C. Pour les trois Déesses.*

En vers, imprimé en caractères italiques. P. 161 à 167.

11° *Grace faicte à Zoïle par l'ancien abbé Martial en son traicté des vniversaux, et catégories droslatiques, et des individuz vagans de l'Abbaye, au feuillet ratté, livre premier, chapitre second de son enten-trois. — Sur les quatre parts du monde Antipodien et la moitié du reste en Cocaigne.*

Pallas te hoc vulnere, Pallas immolat.

Douzain en vers, imprimé en caractères italiques. P. 168.

L'impression de ce volume est très médiocre et faite sur un mauvais papier.

Charles Nodier est le premier qui ait attiré l'attention des bibliophiles sur cet ouvrage singulier ; le considérant comme un des plus curieux et des plus rares qu'on puisse trouver, il avait fait relier, par Thouvenin, avec un luxe d'ornements peu commun alors, l'exemplaire qu'il possédait. Cette reliure devint assez célèbre parmi les amateurs de livres, pour qu'on en désignât le genre sous le titre de *Reliure à la Fanfare.* Dans le catalogue de sa bibliothèque, vendue au mois de janvier 1830, sous le n° 596, Ch. Nodier la décrit ainsi : « La reliure du volume dans le genre de « Grollier est un véritable chef-d'œuvre de l'habile Thou- « venin, il est recouvert pour sa conservation, d'une enve- « loppe doublée de soie et renfermé ainsi dans un étui « sous la forme d'un in-8, avec un joli dos à nerfs. » Aussi ce joyau atteignit-il à cette vente, le prix exorbitant pour l'époque, de cinq cents francs. Quant au contenu de cette superbe reliure, il était assez sommairement indiqué. On donnait, dans ce même catalogue, le titre des principales pièces, précédé de la mention suivante : « Livre « des plus singuliers et des plus bizarres que nous ayons

« jamais vus et que nous croyons d'une extrême rareté. « C'est un recueil de pièces en prose et en vers dont la « première est intitulée ...... etc. » Brunet, dans son Manuel, s'est borné à reproduire cette note. Le rédacteur du catalogue de Soleinne, M. P. Lacroix, a été plus explicite, et je transcris son appréciation, relative au nom de l'auteur et au but que ce dernier s'est proposé en écrivant son ouvrage, ainsi que la réfutation que cette opinion du bibliophile Jacob, a suscitée de la part d'un bibliographe des plus distingués. Avant de lire les extraits des *Fanfares* que je vais lui donner, le lecteur aura ainsi sous les yeux les diverses opinions émises jusqu'à présent sur cet ouvrage curieux. M. P. Lacroix (*Catalog. de Soleinne, t. I, n°* 957), s'exprime ainsi : « L'auteur nous paraît « être Jean Prevost, avocat de la Basse Marche, qui aura « voulu se distraire du sérieux de la tragédie et du mystère « de l'alchimie, en donnant carrière aux caprices de son « imagination. Ce volume burlesque indique à chaque » instant un adepte de la philosophie hermétique, et la « figure a de l'analogie avec les peintures hiéroglyphiques « que Nicolas Flamel avait fait peindre aux Charniers « des Innocents de Paris. Dans ces poésies et dans l'*Apo- « logie problématiquement carnavalisée de la bonne fil- « lette Zophire*, spirituelle bouffonnerie dans le goût et le « style du *Moyen de parvenir*, on retrouve les mêmes « termes ou métaphores hermétiques, que les alchimistes « recherchaient dans les tragédies de Jean Prevost. Ce « charmant ouvrage, plein de la philosophie du doute et « de la raillerie, aura été composé dans un mauvais jour « où le poète, mécontent de ses expériences chimiques, « s'est indigné contre les illusions de ses fourneaux et de « ses cornues et a raconté *la bataille philosophale sur- « venue nouvellement depuis trois semaines en ça et « quelque deux mille ans environ pour le bordage.* »

M. E. Picot ne partage pas cette manière de voir, et dans le Bulletin mensuel de la librairie Morgand et Fatout

(*novembre* 1880, *n°* 6702), à la suite de la description d'un exemplaire des *Fanfares*, il écrit : « Le savant rédacteur « du catalogue Soleinne, M. P. Lacroix, s'est étrangement « mépris quand il a cru voir un rapport quelconque entre « les *Fanfares* et la littérature hermétique. Il ne nous paraît « pas avoir été mieux inspiré en regardant les initiales I. « P. A. comme celles de Jean Prevost. Comment Jean Pré- « vost, qui vivait à Poitiers, aurait-il composé des poésies « en patois savoyard ? Evidemment l'attribution à laquelle « nous faisons allusion ne repose sur aucun indice sérieux. « En réalité les *Fanfares* sont l'œuvre d'un des « facteurs », « d'un des poètes ordinaires de la Bazoche de Chambéry ; « c'est par là qu'elles touchent au théâtre et qu'elles « acquièrent un intérêt tout particulier. Diverses mentions « prouvent qu'au xv° et xvi° siècle, les représentations « dramatiques furent assez nombreuses en Savoie et qu'on « joua des mystères non seulement à Chambéry, mais « encore dans d'autres villes, à Saint-Jean-de-Maurienne, « à Menthon, à Modane et à Lans-le-Villard. L'abbaye « de la Bazoche, établie à Chambéry depuis le commen- « cement du xv° siècle, prit la plus grande part à ces « divertissements populaires, aussi jouit-elle d'une véri- « table puissance. Sans parler des indemnités que la Cour « et les autorités locales lui accordaient pour les jeux « qu'elle avait organisés, elle s'arrogeait le droit de per- « cevoir un impôt sur les veufs ou veuves qui se rema- « riaient. Malheur à ceux qui voulaient se soustraire à ce « tribut. Les bazochiens organisaient contre eux des « « charivaris » analogues à celui dont un manuscrit de la « bibliothèque de Grenoble nous a conservé un texte rimé.

« Après avoir constaté l'existence de l' « abbaye » de « la Bazoche, on comprend comment le joyeux boute- « entrain des clercs de Chambéry a eu l'idée de donner « aux pièces qu'il avait composées pour égayer la con- « frairie, le titre de *Fanfares et Courvées abbadesques*. « *Les Roule-Bon temps*, ce sont les bazochiens ses cama-

« rades. Comme on peut le penser, le volume est dédié à « l'un des magistrats sans la protection desquels la Bazoche « ne pouvait conserver ses privilèges. »

Cette appréciation des *Fanfares et Courvées abbadesques* est absolument exacte, et après avoir lu les différentes pièces qui composent cet ouvrage, on a peine à comprendre qu'on y ait trouvé des rapports avec l'alchimie, et qu'on y ait vu autre chose qu'une facétie spirituelle, contenant, malgré la trivialité du style, pour ainsi dire obligatoire dans les pièces de ce genre, des pensées fines ou philosophiques, des idées franchement comiques et parfois même des passages vraiment poetiques.

A en juger par les deux pièces adressées à l'auteur des *Fanfares*, et imprimées dans les feuillets préliminaires, les contemporains ne lui ont pas marchandé les éloges. Voici ces deux pièces, dont la première, un sonnet, est signée : D. L. M. et la seconde, un sixain, est signée : D. L. L.

Autheur ne cache plus tes vers
Que les Muses t'ont fait escrire.
Car ceux-là qui sçauront les lire
Loueront [illegible]

[illegible]
[illegible] mesure.
[illegible]
[illegible]

Mais [illegible] des Fanfares
[illegible]
Qui [illegible] pour [illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] des Fanfares
Combien de [illegible]



De doctrine, et d'invention,
Qui derogeants au frontispice
Tesmoignent que ton artifice
Nous produit un autre Amphion.

La première pièce, *Paradoxe poétique*, est un dialogue facétieux en vers, entre un jeune homme et une vieille coquette à laquelle il vole son argent, en lui promettant de l'épouser. Les tirades débitées par chacun des personnages, sont précédées de quelques lignes en prose, résumant la situation et le sujet du dialogue. Au début, le jeune homme s'adresse à une jeune fille, il disserte de l'Amour et termine ainsi :

. . . .
. . . .

Bel œil de qui les dédains en mon âme
Commme les vents font plus grande la flame
Belle pour qui l'amour est poursuyvant
Et tous les jours tant plus me captivant :
Ne te sers pas ainsi de l'avantage
De ton mérite, ains voy, voy le courage
Qui me porta à te rendre mes vœux
En soulageant et ma peine et mes feux.

Responce de la Damoiselle

C'est le propre des beaux esprits
De se feindre d'amour espris,
Et là de se bailler carrière.
Et pour mieux rouler le boulet
Ainsi débouler le roollet
C'est leur parade familière
Soit qu'il y ait de la faintise
Soit qu'il y ait de la franchise,
Monsieur en m'eslevant plus haut :
Sans le prendre à mon avantage
J'y fais meilleur apprentissage
A recognoistre mon défaut.

L'Amant despite d'estre suspecte va rechercher la vieille Cachemaille Grolipetas.

. . . .

. . . .

Fy de la jeune mignardise
J'ayme mieux une femme grise
Mesnagère à bonne façon
Qu'une jeune à belle apparence
Laquelle en fin de sa cadance
Se treuve courte de talon.
Je ne voudrois point d'autre place
Pour mon bon-heur, si vostre grâce
Le permettoit, qu'en vostre amour.
Madame le Ciel vous inspire
De croire que je ne respire
Qu'à vous contenter quelque jour.

La Vieille ioyeuse d'estre recherchee, et (comme un bon vieux bois sec) aussi tost allumee des flames d'Amour.

Monsieur vostre bonne nature
M'oblige tant que je m'asseure,
Que vous y marchez de bon pié,
Puisque le party se présente
Vous demeurant humble servante
J'honoreray vostre amitié.

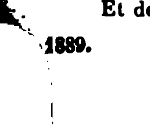
L'Amant après avoir desniayse la Vieille de son argent, sous couleur du mariage prétendu.

Le Renard faict bonne leçon
A la poulle, quand l'hameçon
Prend ma pauvre vieille efflanquée.
J'ay sceu faire le chien couchant,
Quand à beaux offres l'eslochant,
Sa bourse ne m'est pas manquée.
Je ne pers pas tous mes despens
D'avoir ainsi passé le temps

A feindre l'amoureux martyre.
J'ay treuvé son vieux magasin,
Jouant comme le Sarrasin
Dict, qu'il est bon si je le tire
. . . .
. . . .
Ainsi qu'on fit croire au corbeau
Que son plumage estoit très-beau
Mais encor plus beau son ramage,
Duquel voulant faire l'essay
Pour confirmer qu'il estoit vray
De son bec tomba le fromage.
. . . .
. . . .

Après avoir ainsi raconté comment il a dépouillé la *Vieille*, l'*Amant* se met à l'injurier, et lui prodigue les épithètes les plus grossières, dont voici un échantillon :

Vieille carcasse de voirie,
Choüette, baveuse harpie,
Vrai remede et flus des amours.
Vieille crinquaille, vieille areste,
Vieille de trop maigre defaicte
Qui faict caresse comme un ours
. . . .
. . . .
Vieille hypothèque des chiens
J'ai courtisanné ses moyens,
Sans m'informer de tout le reste.
Qu'elle face son testament
Tout à son beau commandement,
Qu'elle aille ailleurs mettre la peste.
Vieux moustardier, vieille chopine,
Vieux petard, vieille coulevrine,
Vielle borne, vieux bastion,
Vieille vinaigrière éventée,
Vieille d'un caillou forgetée.
. . . .
. . . .
Vieille qu'au prix de sa laideur.
Et de son averneuse odeur



Pensoit de gaigner mon service :
Bref j'en ay faict trop grand crédit :
Car j'ay peur d'y songer de nuict
Adieu donc mon vieux Ecrevice.

Sur ce il void arriver la Vieille eschevelee qui crioit de loing contre luy avec sa quenouïlle à deux mains, pour faire un mauvais coup.

Voicy Megere courroucée,
La voicy Meduse herissee :
Moy, je vais faire l'esbahy :
S'il faut se prendre à dire pouille,
Par la vertu de sa quenoüille
Je vay gratter le champ mes-huy.

La Vieille seule desesperee de n'avoir peu haper, moins retenir le fuyard.

Hé ! traistre, donc sur ma vieillesse
Par toy j'espreuve la detresse
De souffrance, et de pauvreté !
D'estre novice à ces pratiques :
Ayant ja passé par les piques,
Si j'ay mal, je l'ay mérité.
. . . .
. . . .

L'Amant reviēt au secours de la Vieille resolue de se mettre le doigt au cul pour s'estrangler, par quel bout que ce fust, sans l'arrivee de son Serviteur.

Madame, sus, vivez contente
Le vostre tout se represente....
. . . .
. . . .

La Vieille restauree de l'inespere retour de son amant, dance avec luy le branle en carolle.

Tu l'as, la vieille, tu l'as.

Epilogue de l'amant Pamphilades.

Il n'y a que l'argent comptant,
Que l'on dict porter médecine :
Je pouvois bien en mieux montant
Ravaller d'autant ma cuysine :
En fin j'ay choisi le bon bout,
Car le bon maistre argent faict tout.
Pensant à la femme d'autruy
Dire mal, j'ay blasmé la mienne.
Si donc belle je l'ay failly,
Tant plus d'argent elle m'ameine :
L'un pour l'autre, chacun pour soy :
Je ne l'ay prinse que pour moy.

Epilogue de la Vieille, ayant trouvé
moyen de r'avoir son argent, et
sa bource en main.

Mon verd-galant s'estoit ioüé
De moy, pour mon butin surprendre :
Mais à mon tour j'ay rejoüé
Au jeu qu'on reçoit tout à rendre :
Tant qu'ayant le mien rière moy.
Bon Vert-galand chacun chez soy.

Fin.

L'*Extrait des Archives de la Basoche de Roule-Bontemps* est une discussion entre le *Quaresme* et *Carnaval* sur leurs mérites réciproques. *Quaresme* s'est porté demandeur contre *Carnaval*, et poursuit sa condamnation comme débauché.

Le Quaresme faisant d'une part sa demande.
Carnaval defendant sa vie et sa prébende,
Assisté vaillament des bouchers, cuysiniers,
Tripières, marmitons, et goulus taverniers.
Les nourris à l'engrais, les confis à la trie
De toute volupté leur seule idolatrie,
Les mignards courtisans, et les hommes d'estat,
Qui, gris-meslez, par vent prennent et langue et plat :

Les Epicuriens en secte libertine
Comme les plus devots gardiens de cuysine,
Gens de feu, gens de pot, de broche, de couteau,
De grille, de lardoir, se rengent au roolleau.

C'est devant ce public, que s'entame le procès.

Le Quaresme exposoit ce qu'est de ses patentes
Scellées au grand seel, en leur fin concluantes
De nous réduire tous à son retranchement.

Mais Carnaval se défend contre la prétention de Quaresme. Il n'admet pas qu'on le fasse changer de vie, surtout pour lui en faire mener une beaucoup moins agréable. Le visage de Quaresme ne lui dit rien qui vaille, et sa façon d'être ne le tente nullement.

. . . .
Sous la cendre et le sac, me meurtrir de soucy!
Precipiter mes jours demy-mort et transy!
Non, je veux conserver cet enfant de ma mère
Laissant à qui voudra la vie tant austère
Pour nostre temps prou bref, sans outre l'abreger,
Et ce mal d'autre mal à crédit r'engreger.
. . . .
. . . .

O pauvre Carnaval, la triste souvenance
De la peur d'autrefois, te doit remettre en transe
Au dessein de jeusner : car ayant espreuvé
Le jeusne, à bon escient comme il s'estoit treuvé
En disposition par gaye fantaisie
Ou par nouvelle humeur d'entretenir sa vie.
Souvien toy quand tu vis ce grand monstre de loing,
Encor qu'il ne me vit musse dans un recoing
De taverne. Il avoit les temples abattues :
Les dents comme un rateau, fort rares et pointues;
. . . .
. . . .

Bref pour représenter au vif l'image mesme
De famine, il nous faut contempler le Quaresme
Qui ne sçauroit si bien se coeffer et guimper
Qu'à tout son beau discours je me laisse piper.
. . . .
. . . .



Les discours ne sont pas pour me garnir mon sac
A marché si leger ou *ab hoc et ab hac*
Ny je ne peux disner d'extase socratique,
D'argutie, d'ergo, de raison sophistique :
Ny je ne suis Echo, me paissant de la voix
Dont mon pauvre estomach n'en refreind ses abois.
. . . .
. . . .
. . . .

Vive, vive toujours de vivre à ma façon,
Qui n'est servilement astreinte au cabeçon.
A table tout le jour j'ay bonne patience,
Plus couverte qu'elle est, plus j'en prens à outrance.
Le pigeon, la perdrix, le coq d'Inde, et chapon,
Le lièvre, le faizan, la caille, le jambon,
En gros et en détail je tranche, je decoupe,
Je vous fais mon depesche en affamé Cyclope,
Je briffe, et bois d'autant, et toujours du meilleur.
. . . .
. . . .

De là gayement saoul, je me jette à la dance.
J'ay la fluste, et tambour pour chanter pénitence
Alors que j'ay failly de boire de matin,
Ou à quelque fillette accroistre le tétin.
Je m'accomode à tout, d'une façon gaillarde,
Tousjours environné comme d'un corps de garde
De jeunes gens, tousjours plaisans, facetieux
Je tiens auprès de moy tout le monde joyeux.
. . . .
. . . .

Moy je n'empeche pas que ces contre-roolleurs,
Marmiteux et bigots se plombent la poictrine :
Qu'ils se donnent trois fois le jour, la discipline.
Tant s'en faut qu'en ce faict on les vueille empecher
On offre à leur aider encor à mieux toucher,
Pour leur monstrer qu'on veut estre de la partie.
Mais quoy? De me toucher? Je les en remercie :
Qu'ils gardent tout pour eux ce fouettable entretien :
Qu'ils frottent nuict et jour, je n'y demande rien :

Il prend alors à partie Carnaval, sur tous ses vices ; il montre qu'on ne peut faire son salut, en suivant le conseil qu'il donne, de se livrer à tous les appétits du corps ; qu'il vaut mieux le mortifier.

Afin que d'autant l'esprit se fortifie.
. . . .
. . . . . qui void les confins de la vie seconde
Mettra tost sous les pieds tous les plaisirs du monde,
Vray theatre d'abbus, d'erreur, de vanité,
Banque d'illusions : . . . .
. . . .
. . . .
Brief il n'y a qu'un mot d'estre Chrestien, sinon
Ou de rendre l'effect, ou de quitter le nom.

Après une réponse de *Carnaval* et une nouvelle réplique de *Quaresme,* le jugement est rendu et la vertu triomphe, *Quaresme* obtenant la condamnation de *Carnaval.*

A tant silence faict sortit le Jugement,
Lequel sans s'arrester à point d'empeschement
Formé du défendeur, a dict que la demande
Du Quaresme tiendra sur peine de l'amende.
Joinct qu'ayant convaincu par ses confessions
Des desbauches, excez et dissolutions,
Dont en auroit esté la jeunesse fanée
Du défendeur : sera sa personne vanée
Par les quatre Vertus à tous les carrefours.
Puis bannie au delà quarante et tant de jours :
Delay pour ses excez purger à toute reste,
Et son infection, comme un attaint de peste.

L'exécution de cette sentence est représentée à la suite de cette pièce par la figure dont la description a été donnée plus haut.

Ce dialogue entre le Carême et le Carnaval est une véritable farce de bazochiens dans laquelle on retrouve tous les termes juridiques alors en usage, mais il est écrit avec esprit. Le caractère de chacun des deux personnages

est bien dessiné. *Carnaval* est enjoué, plaisant, mordant et incrédule ; *Quaresme* au contraire est sérieux, plein de foi, et, dans un style souvent assez élevé, prêche la tempérance et la pratique des vertus chrétiennes.

La *Palinodie de l'amant à l'imitation d'Ovide en son Elégie des Amours* est une pièce toute différente. C'est la plainte d'un amant qu'exaspèrent les rigueurs de sa maîtresse ; il voudrait se soustraire aux charmes de sa beauté, mais il ne peut y parvenir et finit par se rendre à discrétion. Ce petit poème est plein de sentiment. Les vers sont gracieux et dénotent chez le bazochien de Chambéry, auteur du recueil des *Fanfares,* un véritable talent poétique. Comme il n'est pas très long, je le donne en entier :

C'est trop long temps fomenter mon malheur
Entretenir et flatter ma douleur :
Car ne pouvant desnouer telle chaisne
Je veux couper ce gros nœud de ma peine,
Qu'on a payé de desdain, de mespris :
Mais c'est assez à mes despens appris.
Estant content de ce voleur des ames,
Qui s'est nourry de mes cruelles flammes
Jusqu'à présent, si bien que peu à peu
En Meleagre espuisé par ce feu,
Ou comme estant prins dedans la chemise
Du grand Hercul. ou brusloit sans remise
En ce doux mal ma moelle et mes os,
Sans me donner un instant de repos.

Cesse à présent tes folastres caresses,
En m'abbreuvant de venteuses promesses,
Qui ont jadis un aveugle abusé :
Car maintenant je me suis r'avisé
Sans plus tenir du sot, que tu m'estime,
Ny plus m'offrir à tes pieds en victime :
Puisqu'on m'apprend a me contre-charmer,
Et la raison contre ce tort armer.

De m'avoir faict tremper en servitude
Long-temps au prix de ton ingratitude,
Laquelle, encor que l'amour l'arrestat,
Je ne feray de toi nomplus estat.

L'Amour, la haine se font forte partie
Dedans mon ame instamment assaillie
Des deux partis contraires, et ne peux
Dire pour qui je suis (sur l'entre-deux)
Peut-estre Amour emportera la place
Duquel l'effort de si près me pourchasse.

Si la raison pouvoit r'entrer dans moy
Je ne suyvrois pas l'ombre de ta foy,
Ou pour le moins je t'aimerois par force :
Car tout ainsi que le taureau s'efforce
D'oster son joug et penible fardeau :
Ainsi je fais pour quitter le cordeau
De Cupidon, toutefois il me treine,
Et mon regret n'y rend que double peine.

De remonstrer qu'on va me decevant,
C'est accuser d'inconstance le vent,
Qui tant de fois a causé le naufrage
De mes desseins, sans me rendre plus sage :
Ains en mon mal desja tout endurcy,
Je viens tousjours me rendre à ta mercy.

Si ta rigueur met mon cueur en balance
J'ay ta beauté pour renfort d'asseurance.
J'ayme tes traicts, mais nompas ta façon,
L'un m'est un feu, l'autre m'est un glaçon.
L'un à beau port, l'autre à la mort me livre
Tout impuissant à te laisser, ny suyvre.
Brief pour monstrer le blanc but de mes vœux
Non je ne sçay plus ce que je me veux.

Tu ne devrois pas estre tant aimable,
Ou pour le moins fusses-tu plus traictable :
Car désormais faut lascher ta rigueur,
Ou ta beauté doit cacher sa vigueur,
Quand les effects d'un Scythe, d'un Sauvage,
Sont mal-séants avec ce beau visage,
A nous monstrer l'apparance de miel,
Et nous donner l'amertume du fiel.
Mais, ô destin ! des deux tousjours le pire
Dessus nos cœurs se reserve l'empire,
Comme le ciel nous a levé le choix
De resister à tes severes loix.

Pardonne-moy si tout hors de moy-mesme,
Tant contre toy, Divine, je blaspheme :

Par tes beaux yeux qui ont ravy les miens,
Par tes beaux traicts mes destinez liens,
Par mes sermens que je te renouvelle,
Par tous mes vœux remis sous ta tutelle,
Quoy que tu sois je ne suis plus à moy :
Quoy que tu sois, le choix demeure à toy,
Si tu me veux contraindre de te suyvre,
Ou te quitter, mais en cessant de vivre.

La *Chanson* en six couplets, qui suit ce poème, est faite également sur un sujet amoureux. Le premier et le dernier couplet que je transcris, suffisent pour donner une idée du sujet et de la facture.

Ma Bergère va doutant
Que je change de courage
Je la prieray partant
De me changer de langage :
Car de changer,
Ny je ne le veux
Car de changer
Ny je ne le peux.
. . . .

Je vay gravant sur le bois
Le nom de ma chère amante,
Chaque jour cent mille fois
Vers le ciel je me lamente.
Ciel rigoureux
Qui nous a disjoinct,
Puisqu'en noz vœux
Cupidon nous joinct.

Avec l'*Apologie problématiquement carnavalisée*, on rentre dans la facétie. Cette apologie, discours plaisant en prose, est pour ainsi dire l'avant-propos du *Dialogue en rithme française et savoysienne*, et débute ainsi :

« *C'est une vivante verité, fondée en quadrature du*
« *cercle, révolution, et tourne-tournement des affaires du*
« *monde : Que l'on voit y arriver beaucoup plus d'acci-*
« *dens, qu'en point d'autre part.*

« *En suite de quoy : Entre autres, les destinées ont* « *voulu que cestuy cy aux fetes de Carnaval me soit sur*« *venu tel, que briefvement, je m'en vay représenter sa* « *passade, sans fallir d'un seul point au récit....* »

L'orateur raconte que le second jour du Carnaval, pendant son sommeil, il a été « *emporté par les Muses (ou leur* « *Pégase) dans la plaisance du Parnasse, et au milieu* « *de l'Encyclopédie.* » Réveillé par une Muse « *qui avec* « *sa lyre vint lui pincer le sommeil, entonant une belle* « *chanson si près de l'oreille* », qu'il en sursauta ; il voit alors « *toutes les Sciences rangées en leur ordre, pareure,* « *et bien-seance incroyable. Mais sur toutes une, que l'on* « *appelle Théologie, l'esblouissoit si fort à l'esclat de sa* « *splendeur, qu'à son premier aspect il fut contraint de se* « *faire donner un, deux, trois, quatre, cinq, six, voir sept* « *escrains contre son ardeur, ou autant de parasolz,* « *comme il y avoit de peaux et de cuyrs doubles au bou*« *clier d'Achille.* »

Il était enchanté de la réception qui lui était faite lorsqu' « *une de ces belles Nymphes qu'on appeloit la* « *Poesie, toute verdoyante de lauriers* », se mit à « *flamboyer* » de colère contre lui, et à lui reprocher de l'avoir outragée en s'émancipant « *de l'observation du stil* « *commun de Poesie, en certain Dialogue des Commères et en profanant ceste sacrée profession à la veue de tant de delicats esprits.* » Etonné de cette apostrophe, il allait répondre avec virulence, mais une bonne inspiration lui fit garder le silence. L'*Humanité* prit alors sa défense ; elle fit remarquer qu'à sa physionomie on jugeait facilement qu'il ne pouvait y avoir de « *malicieuse invention en ses barboillages d'Abeye* » et qu'il n'y avait qu'à le renvoyer en l'obligeant, sous trois jours, à faire ses excuses aux « *autres serieux escrivains de la profession.* » Toutes les autres voix s'accordèrent avec celle de l'*Humanité*, et une ordonnance conforme fut prononcée par « *la rébarbative Philosophie lors occupant le siege principal en cest*

affaire particulierement. » En conséquence on le mit sur *Pégaze* et on le renvoya chez lui.

Il fait aussitôt ses excuses : « *A vous donc, delicats esprits, en suite de ce, j'addresse mes excuses : en m'en faisant bon et suffisant descharge tel que ne me devez refuser.* » Il explique que le Dialogue des Commères a été écrit pendant « *les gras jours de Carnaval... estant* « *lors la plume grasse, le papier gras, avec l'encre de* « *mesme ; je ne pouvois de moins,* dit-il, *que de faire des* « *reculades deça, glissades delà : brochant à la trotte qui* « *mode, ce deviz de commeres, et populairement d'autant* « *plus, que je me suis dispensé de la régulière entrelar-* « *deure et alternative contrepeterie des vers masculins et* « *feminins, mesmes en discours de longue halaine, en* « *passebardaut de Carnaval, lequel en ce j'ay pour loyal* « *mainteneur, attendu que expressement il me promit de* « *renvoyer les mescontents de moy tous, honnestement se* « *grater le cul avec le petit doigt.* »

Il espère donc que les esprits délicats auront quelques égards aux excuses qu'il présente. Mais si par fortune quelque esprit chagrin ne veut pas les accepter, et veut discuter et philosopher avec lui, il est prêt à soutenir la controverse. « *Car premierement,* dit-il, *je veux avoir le* « *plaisir de voir nager Aristote dans l'Euripe, et se perdre* « *dans l'eau trouble d'un désastre breneux, avec sa bre-* « *neuse éternité, sans commencement du monde : pour y* « *avoir comme dict Persius, philosophé,*

Que rien de rien ne se faict,
Ny rien en rien se desfaict.

« *Reduisant la Toute-puissance Divine à l'égal de nos* « *merites et la liberté de ses actions plus astraintes qu'à* « *nous.* »

Puis il se lance dans une longue dissertation facétieuse, qui sous une forme humoristique fait la critique des phi-

losophes et de leurs divers systèmes. Il passe en revue Aristote, Platon, Héraclite, Socrate, Cléanthe, Anaximandre, Anaximène, Empédocle, Pline le jeune, Pythagore, Diogène, Démocrite, Zénon..., etc., et il tourne en dérision leurs controverses et leurs arguties. Il raconte une bataille grotesque survenue entre ces philosophes, après un souper où ils étaient réunis et à la suite d'une discussion où ils dégaînèrent « *leurs* Ergo, *les* Nego, Probo, Distin« guo *latinisez qu'on ne veit jamais telle meslée et tout « plein d'autres petites menuseries de semblables figures « à* BARBARA, CELARENT, FESTINO, FERIO, BARROCO, FRISES« MORUM, *tout viande d'escrevisse, où il y a plus à esplu« cher qu'à manger,* » et la conclusion est que « *de tous « les moyens qu'on pourroit présenter pour mettre fin à « leurs contestes l'unique et le plus souverain c'est de les « jetter tous dans l'eau...* »

Donner une analyse complète d'une pièce semblable est absolument impossible, et on ne peut la résumer avec suite, car elle n'est qu'un long coq-à-l'âne écrit dans le style libre et gras de nos facéties françaises du seizième siècle et du commencement du dix-septième. Comme échantillon du genre facétieux employé par l'auteur pour plaisanter les controverses philosophiques, on peut citer la proposition qu'il fait à un disciple d'Aristote. L'ayant surpris accostant une belle courtisane et disputant avec elle « *de futuris contingentibus, mais en telle forme que « trop lourdement il voulait venir à la conclusion,* » il lui conseille de quitter la « *courtisanerie* » et lui offre le moyen de se trouver « *imbeuz de la connoissance et liquide « intelligence de beaucoup de difficultez physiques que peu « de Philosophes ont osé résoudre. Sçavoir est : de quelle « matière s'engendre un pet, et s'il est proprement exha« lation ou vapeur, s'il est accident ou substance : s'il est « matériellement ou formellement le mary d'une vesse ; « en combien de parties il se peut diviser sincatégorique« ment ; en combien de façons et artifices on en peut tirer*

« *la quintessence ; d'où provient ceste force impressée* « *quand il sort sans licence du maistre. S'il donne son* « *coup devant que le bruit se fasse, ou si le coup et le* « *bruit donnent à mesme instant. D'où provient sa vertu* « *motrice et expultrice, relative à l'attractice du nés;* « *si son mouvement est naturel ou violant. Et tant d'autres* « *belles difficultez qu'on peut rencontrer sur cette corne-* « *muse.....* »

Enfin l'auteur termine sa pièce en disant qu'il va quitter sa cornemuse et sa philosophie pour aller vaquer aux affaires de son abbaye sans répondre à un sophiste crotté, qu'il entend murmurer « *que la science n'a point d'autre* « *ennemy que l'ignorant* » et que s'il ne fait état de la Philosophie que pour railler c'est qu'il ne peut y atteindre « *comme le Renard aux meures.* » Sur ce il n'a rien à dire, « *sinon premièrement que nous accordions,* dit-il, *s'il luy* « *plaist : car le pays est large pour tous, et il sera bien* « *estroict quand il n'y aura point de passage pour un* « *abbé de ma sorte sur le Carnaval..................* « *Joint qu'à la première fois que j'yrai visiter mademoi-* « *selle la troigneuse Philosophie pour luy monstrer ce que* « *j'ay faict de ma commission, je sçay bien que je la* « *feray rire et perdre sa grimace quand je luy parleray* « *de ceux qui voudroient empescher l'effect du pouvoir* « *qu'elle m'a donné, voulans contre son principe et axiome* « *notoire changer l'essence des choses et faire que Car-* « *naval ne soit pas Carnaval et que la sauce de son pelo-* « *podridos ou galimafree n'engraisse pas tout ce qu'on y* « *faict tomber dedans.* »

Le *Dialogue en Rithme françoise et savoysienne,* est une des rares productions dramatiques des anciennes bazoches, que nous possédions. Elle est donc d'un grand intérêt pour l'histoire du théâtre en France. M. E. Picot, dans la notice dont j'ai parlé plus haut, s'exprime ainsi sur ce *Dialogue* : « La pièce la plus importante du recueil

est le *Dialogue* ou plutôt la farce qui contient d'excellents passages. L'auteur cite dès le début « *Galien et Aristote au livre des grosses et des grasses morales* 1er *chapitre chapitrant,* » et « *Cicéron au livre cinquiesme de sa divination, section première du fromage à vingt quatre sols la livre.* » Molière n'a donc fait que reproduire une plaisanterie des bazochiens en citant Aristote et son chapitre des chapeaux. »

Cette plaisanterie philosophique forme l'avant-prologue, avec le quatrain suivant, qui la précède.

Qui voudra le nom deviner
De ce truchement d'Abaye,
Faut qu'il preenne avant que disner
Trois pillules de prophétie.

La comédie est divisée en quatre actes qui ne sont en réalité que quatre scènes.

Les personnages sont : Naide et Glaurinde, *deux commères et voisines ;* Zophyre, *chambrière de Glaurinde,* qui s'exprime en patois savoysien ; Damon et Phillis, *voisins de Glaurinde.*

Au début le Prologue indique le sujet de la pièce.

L'amour treuvant un beau suject
D'une genereuse Amazonne,
Double l'assaut, double son traict,
Pour la sousmettre à sa coronne.
Enfin Naide cognoissant
Son foible effort à se défendre,
Tout à coup les armes croisant
Elle resolut de se rendre.
Tant que depeschant un porteur
Avec une sienne missive,
Addressante à son serviteur,
Le paquet au port mesarrive.
Car le sot porteur de Naide
Laissa choir la lettre en un coing
De maison proche, et à main vuyde
Se trouva estant un peu loing.

C'est qu'il avoit prins son adieu
D'une Chambrière, à tout hazard
De la baiser, parmy ce jeu
Nostre pacquet fit un escart.
Donques en langueur desolée
Naide vient à sa commère,
Laquelle faict de l'estonnée,
Feignant de ne sçavoir l'affaire.
Encor bien qu'elle eust rière soy
Le pacquet par coup de fortune :
Mais Naide en est hors de soy
Tant son désastre l'importune.
Au desespoir qui la possede.
Par leurs discours finablement
On y compose le remede,
Messieurs, on vous dira comment.

Le premier acte débute par un monologue de Naide, qui se désole de la perte de sa lettre ; ne sachant que faire, elle se décide à se rendre auprès de sa voisine Glaurinde pour lui demander conseil. Cette dernière entre en scène, pendant que Naide se rend auprès d'elle, et l'acte se termine par un monologue, où elle raconte qu'elle a trouvé une lettre ; que cette lettre est de Naide, et qu'elle la gardera pour avoir barre sur sa voisine.

Car la Commère est forte en bouche,
Et d'ailleurs une fine mouche,
Et alanguée en perroquet :
Mais j'ay pour brider son caquet.
Sera peut estre son garçon
Qui l'a laissé dans ma maison
Tomber, en jouant avec Zophire.

Mais elle ne veut pas en parler à sa chambrière, qui irait le raconter immédiatement, surtout si on lui recommandait le silence ;

. . . . luy defendre
Le reveler. C'est comme prendre

Une Cigale par un aisle
Pour empescher sa chanterelle
Car lors elle double le cris
D'auparavant qu'on l'eust surpris.

:e qui l'étonne c'est que sa voisine se soit laissée prendre amour.

. . . .
Mais ma commère qu'est tant fine,
Que l'amour ainsi la domine?
Je l'estimois si bien trempée
A l'espreuve de la pippée,
Que j'eusse dict que Cupidon
Perdoit son temps et son brandon:
Mais las! hélas! tout a beau jeu
La fumière accuse le feu,
Lequel au fin rouët prend amorce,
Plus promptement a plus grand force
Que ne faict au vieux atillon. . . .
. . . .

.e second acte se compose d'un dialogue entre Naide, urinde et Zophire.

Naide se plaint à sa voisine de la perte de sa lettre, urinde la blâme de s'être confiée à un laquais et phire raconte en patois savoisien comment le valet de ide est venu la courtiser.

Quan y fazey la Chatameta
A tot son grand pey d'un Hermeta,
Voz hussia dit devan le gen,
Veicy le rey duz innocen,
E n'y a pas un meillau garçon:
May solet dedien la maison
I me venive farfoillé,
Quan je lie pency bin baillé
De la grand poche par le groin.
Je lie desy, monsiu de foin,
Sça-to ren qu'y a (marfondu?)
Va t'-en un pó gratá le cu.
Madame pour gratter le vostre
Je quitterois bien tost le nostre,

Sans emprunter point de torchon.
Va t'en un po pigna d'estron
Et lez etoppe saron tinne
U bin va t'en trouva te chinne,
Et le charoppe comme tey. . . . etc.
. . . .

Le troisième acte se passe entre tous les personnages de la pièce, Naide, Glaurinde, Damon, Phillis et Zophire.

Naide espère que si on a trouvé sa lettre, on l'a brûlée sans la lire. Glaurinde lui déclare qu'il ne faut pas y compter; qu'on l'aura lue, qu'on la commentera, qu'on racontera son contenu en l'amplifiant, ou que même, on lui fera dire ce qu'elle ne contient pas. On trouve toujours des gens, pour faire les contes les plus extraordinaires et les plus invraisemblables. Damon et Phillis en donnent la preuve, par le récit qu'ils font de faits fabuleux et extraordinaires, qu'ils prétendent s'être passés sous leurs yeux. Glaurinde termine en disant qu'il faut bien se garder d'écrire.

. . . . et la plus fine
De nous, est qui n'escrit ny signe,
N'y qui se fie à secrétaire,
Car de pouletz et de missive
Tousjours quelque mal-heur arrive,
. . . .
. . . .
Bref le danger est trop notoire
De nous frotter à l'escritoire.

Naide répond que depuis la mort de son mari, elle ne s'était jamais laissée entraîner par l'amour, lorsque, dit-elle :

. . . . . . quelque aveugle passion
M'a fourni l'encre pour crayon
Figurant au public la flaṃe
Qui se cachait dedans mon âme.

Le quatrième acte se passe entre Naide, Glaurinde et

Zophyre. Pour mettre un terme au chagrin de Naide, Glaurinde lui avoue qu'elle a trouvé sa lettre, que le messager a laissé tomber en caressant Zophyre ; elle la lui rend en la blâmant de son imprudence, d'avoir ainsi écrit, et en lui déclarant qu'elle mériterait d'être enfermée dans un cloître. Naide répond que si elle a écrit une fois, d'autres écrivent tous les jours.—Mais c'est pour répondre, réplique Glaurinde, ou pour correspondre avec quelque parent ; mais écrire la première à un amant, c'est perdre tout avantage à son égard, en se livrant, au lieu de se tenir sur la défensive. Zophyre fait remarquer qu'on doit la remercier, car sans elle la faute de Naide aurait été irréparable. Glaurinde le reconnaît, Naide était perdue ; en recevant la réponse à sa lettre, elle se serait laissée prendre à toutes les promesses et à toutes les déclarations mensongères que prodiguent les galants. Zophyre montre alors une lettre en patois que lui a écrite le valet qui la courtisait.

La comédie se termine par l'*Epilogue* suivant :

Ce jeu n'ayant d'autre subject
Sinon d'une lettre perdue
Je suis dehors de mon prix faict,
Puis qu'à bon port elle est venue.
Je ne fais pas accoustumance
De jouër, que pour mon plaisir :
Par ce prenez en patience
L'effect d'un folastre loisir.
Ny je ne mords, ny je ne flatte
Du ramage d'un feint Tableau :
Qui sera galeux qu'il se gratte,
Sur ce je tire le Rideau.

Les deux *Cartels pour le capitaine des Egyptiens ou Sarrazins* sont deux suppliques en vers de ce capitaine, demandant pour lui et pour ses hommes l'autorisation d'exercer librement l'industrie de bohémiens.

La première commence ainsi :

D'Abraham et Sara la race
(Monseigneur) implore la grâce
Des braves Seigneurs comme vous.
Loing de l'Egypte, et de chez nous
Nostre pauvre troupe esgarée
Vous requiert humblement l'entrée
Dans vostre ville, en quelque coin
Ou parmy la paille, ou le foin.
. . . .

C'est à tort qu'on leur reproche, dit-il, d'être voleurs, car en agissant ainsi, ils ne font qu'obéir à leur nature et à leurs coutumes. D'ailleurs est-ce qu'une moitié du monde ne passe pas son temps à leurrer l'autre moitié? Est-ce qu'on ne voit pas partout des marchands fripons, des maquignons trompeurs, des revendeurs en fripperie, des écornifleurs de cour? Ils ne font que reprendre ce qu'on leur a pris.

Comme les Hébrieux dessus-nous
S'estoient meublés : et nous sur vous.

Cette supplique n'ayant sans doute pas été accueillie de *Monseigneur*, on en adresse une seconde à sa femme.

Voicy le vagabond d'Egypte.
Avec sa passagère suitte
(Madame) nous suyvons le recours
De voz faveurs nostre discours.
Necessité (qui nous commande
De vous rafraichir la demande
De passe-port, avec séjour
Dans vostre lieu pour quelque jour)
Fera, s'il vous plaist, nostre excuse.
Si de voz faveurs on abuse.

Et pour répondre aux critiques qu'on adresse à ses agissements, le capitaine des Egyptiens établit ainsi ses droits.

. . . .
D'ailleurs, moy qui suis creature
J'avais par la loy de nature
(Qui met le bien par indevis)
D'Adam le vray fide-commis.
Mais les ratz mon titre gastarent :
Et les gens mon droict confisquerent :
Si bien, qu'on nous faict perdre tout :
Aussi nous nous payons de tout,
Sans procès, en vertu des lettres
Qu'avoient par cœur noz bons ancestres
De *Capiatis* dextrement,
Donnees laconiquement
Dessus l'ordonnance sacree
De Licurgue, oracle d'Astrée. . . etc.
. . . .

Les trois *Cartels aux Dames* sont des petites pièces galantes et grivoises.

Enfin, le dernier *Cartel, pour les trois Déesses*, sous la forme d'un conte mythologique, est consacré à la louange d'une beauté, désignée sous l'anagramme de MIRANDE.

En voici l'analyse.

Pallas, Vénus et Junon se disputent le prix de la beauté : Jupiter, pour les mettre d'accord, leur montre :

. . . . le vif tableau
D'une parfaicte par merveille,
D'une excellence non pareille.

Éblouies, elles ne peuvent en détacher leurs yeux.

Vénus y remarque son rire
Pallas l'attrait de son bien dire
Junon son plus grand potentat.
Sur ce miroir le cœur ba-bat
Des pauvres Dames esperdues
Par une tierce convaincues,
N'estimans en leur question
D'avoir telle intervention.

De leur honneur la place prinse
Les faict quitter leur entreprinse,
Avec le remord du mal-heur,
D'avoir ainsi laissé du leur.
. . . .

Elles désirent savoir le nom de celle qu'on peut considérer comme le modèle des beautés. Jupiter charge Mercure de lire l'écriteau qui, placé sous le tableau, en indique le sujet.

Lors Mercure ne manque point
De les contenter en ce poinct,
Et leut devant la compagnie
Tout haut l'antique Prophétie :
De trois Nymphes, trois qualitez,
Trois lots à part sont limitez.
MIRANDE tient à son partage
Trois qualitez en assemblage.

Les trois déesses s'avouent alors vaincues et décident :

De se sousmettre à l'invincible :
A cet epitome attesté,
De vertu, grace et majesté :
Et d'un commun complot en somme
On consacre à ses pieds la pomme ;
Pomme plantureuse d'honneur,
De gloire, de paix, de bon-heur.
. . . .
. . . .
Apres ce genereux trophee
Conquis sur la Troupe sacree,
MIRANDE, parmy les mortels,
L'honneur te dresse des Autels.
Quoy que ça bas il appréhende
De t'y faire assez digne offrande,
Puisque trois Deesses ont faict
Si beau présent à ton pourtraict.

La dernière pièce du volume est le douzain suivant, adressé à Zoïle :

Zoïle si pour me grever
Ton cœur et ta dent sont en peine,
Je veux (pour te faire crever)
Tant plus courir la pretanteine.

Ce livre ne craint pas la dent
Du serpent, comme à ma carrière,
Je ne crains Zoïle mordant
Sinon qu'il me morde au derrière.

Mais si des coups ainsi trompeurs
Sa gorge contre moy desserre;
Les meteores et vapeurs
De mon cul luy feront la guerre.

Je me suis peut-être un peu trop étendu dans cette analyse, mais il aurait été difficile de donner au lecteur une idée exacte d'un ouvrage semblable, par un résumé plus succinct et par des extraits sommaires. Pour le bien apprécier même, il faut le lire en entier, et le relire. Il est plein d'esprit, de sel gaulois, d'idées fines, ingénieuses ou facétieuses, exprimées dans un style original et d'un bon comique. C'est, je crois, l'un des livres les plus curieux de la classe des facéties et en même temps un des plus intéressants, car il nous a conservé des productions diverses d'une de nos anciennes bazoches, et les productions de ce genre ne nous sont malheureusement parvenues qu'en très petit nombre.

Les exemplaires de ce volume sont fort rares. M. E. Picot, dans la note insérée au Bulletin de la librairie Morgand, dont j'ai donné un extrait au début de cet article, dit qu'on en cite trois, dans les collections particulières.

Il faut un peu augmenter ce nombre ; pour ma part, je trouve dans les catalogues l'indication de quatre exemplaires.

Le premier, relié en maroquin rouge par Padeloup, a fait partie successivement des bibliothèques du duc de la Vallière (n° 3882 *du catalog.*), de M. de Soleinne (*Catalog.*,

t. Ier, n° 957), de M. Léon Techener (*Catalog.*, 3e partie, n° 164). C'est cet exemplaire que j'ai sous les yeux.

Le second recouvert de la fameuse reliure de Thouvenin, se trouve au catalogue de Charles Nodier (*Vente de janv.* 1830, n° 596).

Le troisième, relié en maroquin vert par Padeloup, a appartenu à M. Solar (n° 2150 *du catalog.*) et provenait des collections de M. Gaignat (n° 2170 *du catalog.*) et de M. J. Bignon (n° 1072 *du catalog.*).

Enfin le quatrième, relié en maroquin orange avec riches compartiments dorés, par Trautz-Bauzonnet, fit partie de la bibliothèque du comte de Chaponay (n° 624 *du catalog.*) et de celle du comte de Béhague (n° 1260 *du catalog.*). C'est cet exemplaire qu'on retrouve au Bulletin de la librairie Morgand, accompagné d'un article bibliographique de M. E. Picot.

En 1863, cet ouvrage a été réimprimé à Paris, en un volume in-12.

SOUVENIRS DE BRESCIA

QUELQUES FAITS LITTÉRAIRES, TIRÉS DES LETTRES AU CARDINAL QUIRINI.

Une récente visite à la bibliothèque de Brescia m'a permis de vérifier le degré d'intérêt que présentent les lettres des correspondants français du cardinal Quirini, fondateur de ce dépôt. L'importance en est beaucoup moindre que la joie d'y avoir découvert du Fénelon inédit ne l'avait fait croire à M. Valéry. Des trois cents lettres environ dont se compose cette correspondance française, la majeure partie ne contient que des compliments d'apparat ou des remerciements souvent emphatiques sur des envois de livres. L'histoire de l'érudition ne doit se préoccuper que des dix-neuf lettres fort savantes de M. de Boze sur des questions de numismatique, et des lettres des bénédictins, Dom Bouquet, D. Devic, D. de Montfaucon, et D. Raverdy, les unes publiées par M. Valéry, les autres destinées sans doute à figurer dans la future édition de M. Stein. Les lettres de Frédéric II, publiées dans l'*Illustrazione Italiana,* et celles de Formey donnent des renseignements sur la situation du catholicisme en Prusse; celles des Noailles, des Torcy, quelques détails biographiques sur ces familles. J'ai transcrit, par extraits ou intégralement, pour le *Bulletin du Bibliophile,* quelques-unes de ces lettres. Ces courts morceaux sont parmi les plus intéressants de la correspondance. D'après eux on jugera le reste, et l'on pensera que les dix-huit gros portefeuilles du *Carteggio Quiriniano* sont loin d'être

I

Election de Dacier a l'Académie. L'Iliade de la Motte.

(Extraits d'une lettre de Dacier, Paris, 4 Février 1714.)

Je sens bien, mon Révérend Père, que l'Académie pouvait faire un meilleur choix, mais je ne laisse pas d'être vain du compliment que vous avez la bonté de me faire. Rien ne pourroit estre plus flatteur pour moi que l'estime d'un homme comme vous, qui mérités celle de tout le monde... Ma femme et moi nous ne doutons point que nous ne puissions passer en Italie pour de grands personnages si vous daignez parler favorablement de nous...

Enfin l'Iliade de M. de la Motte a paru avec un discours où il juge d'Homère. Le poème est déjà mort et le discours est encore à l'agonie. Il ne se soutient que dans l'esprit de quelques ignorants pour lesquels il est fort spécieux, mais comme il n'est basti que sur de faux principes déja souvent rebattus, il ne subsistera pas longtemps. Il est bon qu'on sache en Italie que nous n'approuvons pas en France des projets si insensés et si mal soutenus.

II

Les logements de Baluze.

(Lettre de Baluze, Paris, le 10 fevrier 1714.)

J'ai receu, Monsieur, avec le respect et la reconnaissance que je devois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de mon retour à Paris. J'ay ressenti comme je le devois cette marque de votre amitié de laquelle

je vous remercie de tout mon cœur, vous suppliant de croire que je n'oublierai jamais le bonheur que j'ai eu de vous voir à Orléans.

Pour ce qui est de votre dessein des Annales Ecclésiastiques de l'Estat de Venise, je vous asseure, Monsieur, que je vous communiquerai très volontiers tout ce que j'en trouverai dans mes papiers, mais cela ne peut pas se faire si tost, atendu que je suis logé dans une fort petite maison où mes papiers sont en grand désordre, et je ne puis penser à les débrouiller qu'après que je serai plus au large, ce qui sera après Pasques. Encore ne le pourrai-je pas faire sitost parce qu'on ne peut me livrer qu'à la Saint-Jean tout le logement dont j'ai besoin. Après cela je rangerai mes papiers et mes livres. Cependant je vous supplie d'être asseuré que je ne vous oublierai pas, m'estimant bienheureux d'avoir quelque occasion de vous marquer l'estime que je fais de votre personne et de votre amitié. N'en doutez pas, s'il vous plaît, Monsieur, et croyez-moi toujours, etc. BALUZE.

III

FAUSSE MODESTIE D'HOMME DE LETTRES.

(LETTRE DE MONTESQUIEU, CLAYRAC, LE 22 JUIN 1734.)

Monseigneur,

La lettre de V. E. m'honore à un tel point que je ne sais comment lui en témoigner ma reconnaissance. Les marques de son estime flattent d'une manière à enorgueillir tous ceux qui les reçoivent et ceux qui cultivent les lettres sentiront toujours de l'émulation en voyant qu'elle les surpasse autant par ses lumières que par l'éclat de sa dignité. Et moi, Monseigneur, qui dans cette carrière

ai toujours apporté plus d'envie de réussir que de talent, je me borne presque à admirer le grand savoir et le génie de V. E. et à féliciter nos académies de France du rang distingué que vous y tenez. J'ai l'honneur, etc.

MONTESQUIEU.

IV

CARDINAL DIPLOMATE ET CARDINAL ÉRUDIT.

(LETTRE DU CARDINAL FLEURY, MARLY, LE 3 MARS 1733.)

Quoique je n'eusse rien de plus agréable que de m'entretenir avec V. E., je suis forcé quelquefois à mettre quelqu'intervalle dans notre commerce et j'ai été accablé d'un si grand nombre d'affaires depuis un mois, que je n'ai pu répondre plus tôt à la lettre dont elle m'a honoré du 5 du mois dernier.

Je suis faché par toutes sortes d'endroits que le premier pas que vous avez fait dans la carière de la politique n'ait pas été heureux, et je vois que vous ne demandez pas mieux que de chercher querelle au personnage de négociateur pour vous livrer entièrement au penchant que vous avez pour les lettres. Le public y gagnera beaucoup et profitera de vos découvertes et de vos études. M. le duc de Saint-Aignan ne m'a point encore parlé du volume que V. E. lui a remis pour m'envoyer et que j'attendrai avec impatience. Je l'en remercie de tout mon cœur par avance et l'épître dédicatoire qui est de votre crû fera regreter que le reste de l'ouvrage n'en soit point aussi, mais j'espère que vous y aurez mis aussi quelques notes de votre façon et qui seront seurement prisées.

V. Em. s'est divertie apparemment en rappellant le souvenir du courier barbu qui s'ennuie fort à Tours de ne plus courir la poste, mais je n'ai jamais oui dire qu'il ait été jusqu'à Babylone. Il n'y aurait gagné peut être que

des coups de batons et ce n'est pas ce qu'il cherchoit. Je n'ai plus aucune espérance sur la réconciliation de la république de Venise avec le S. Siège, et l'Italie ni la religion ne peuvent que perdre dans cette division. Je ne regrette point Fréjus où ma santé n'etait pas bonne, mais je regrette fort le repos et la liberté. Vous dirés que c'est la plainte ordinaire de ceux qui sont dans les affaires et qu'il faut en venir à ce que dit Horace: *ut nemo quam sibi sortem fors tulerit*, etc. Jouissez de votre loisir dont vous savez proffiter si utilement et soyez persuadé, s'il v. p., du respect inviolable que je conserverai toute ma vie pour votre Eminence. LE CARD. DE FLEURY.

V

LES MANUSCRITS DES COUVENTS GRECS DE SICILE.

(EXTRAIT D'UNE LETTRE DE G. BERTHIER, 19 JANVIER 1747.)

J'ai ouï dire, Mgr, qu'il y a en Sicile un nombre de monastères du rit grec où se trouvent beaucoup de manuscrits dont les savants pourraient profiter et qui n'ont point encore été annoncés au public. Il seroit bien digne de V. E. d'étendre jusque-là son zèle. Je ne vois personne qui ne souhaite la découverte de ces richesses antiques et si V. E. ne prend cela à cœur, ce sont richesses perdues.

VI

COPIE D'UN MANUSCRIT POUR LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

(EXTRAIT D'UNE LETTRE DE D'AGUESSEAU, LE 4 OCTOBRE 1767.)

[.........] Si V. E. se proposait de faire imprimer à Rome l'ouvrage d'Abulfarage dont il s'agit, avec une bonne

traduction, c'est ce qui vaudroit beaucoup mieux. Mais si l'on ne songe point encore à faire ce présent au public, je me flatte que V. E. voudra bien se prester au désir que les savants de ce pays-ci ont de pouvoir trouver à la bibliothèque du Roi la copie fidèle d'un manuscrit si rare et dont le professeur qui me l'a indiqué seroit fort capable d'entreprendre la traduction. Mais comme il ne serait pas juste que le Maronite qui se chargera d'en faire une copie exacte ne reçût aucune récompense de son travail, je supplie V. E. de se faire rendre compte de ce qu'il conviendra de lui donner et de vouloir bien que j'en sois instruit. Je suis persuadé que le Roy se portera volontiers à faire une si légère dépense pour enrichir son immense bibliothèque. Elle est à présent dans un état bien différent de celui où vous l'avez vue. [........]

D'Aguesseau.

VII

Le cartésianisme de Louis Racine. Sa vie de Jean Racine.

(Fragments de deux lettres de L. Racine.)

Monseigneur,

[.......] J'aurais été extrêmement flatté de recevoir votre jugement sur mes principaux ouvrages et particulièrement sur le poème de la *Religion*. Mes deux épitres sur l'âme des bêtes ont rapport à cet ouvrage à cause de la question de l'âme. Il est certain que si nous en donnons une aux bêtes, elle doit être, en bonne philosophie, telle que la nôtre, c.-à-d. en substance immatérielle, simple, indivisible et par conséquent immortelle. C'est ce que soutient M. le card. de Polignac dans le 7e livre de son Anti-Lucrèce, ouvrage qui, après avoir été attendu tant d'années, paroît enfin depuis deux mois et est sans doute

parvenu à V. E. Elle y verra que le card. de Polignac sans se déclarer cartésien paraît cependant porté à croire les bêtes de simples machines. Je ne suis point surpris qu'un homme persuadé de ce système ne puisse cependant, sans souffrir, voir déchirer une bête, même odieuse comme une souris. Il n'en est pas moins philosophe, mais il souffre alors machinalement. La ressemblance des ressorts de la machine des bêtes avec la nôtre nous rend par contrecoup compatissans pour la bête qu'on déchire. Le meilleur cartésien peut alors s'écrier: « La pauvre bête, » sans démentir son système. Ainsi je ne vois pas que M. le card. Magalotti ait le droit de triompher de vous pour cette raison. Galilée, quoique persuadé de l'immobilité du soleil, se servoit comme un autre de ces expressions ordinaires : « Le soleil se lève, le soleil se couche. » On n'est philosophe que dans la spéculation.[. . . . . . .]

16 septembre 1747.

Je ne connais aucune occasion pour faire venir quelque livre de Bresce et y envoyer. Sans cela je prendrois la liberté d'envoyer à V. E. un ouvrage que j'ai fait en trois volumes, sur les tragédies de mon père et sur la poésie dramatique. Je serais très honoré si cet ouvrage était dans votre bibliothèque. La matière dont il traite lui devroit procurer l'honneur d'être reçu dans la bibliothèque d'Apollon.

M. Heerkens a un grand zèle pour les Muses Latines. Son latin est un peu dur. L'air qu'il respire à Groningue en est la cause.

30 Juillet 1752.

VIII

Bréquigny helléniste.

(Extrait d'une lettre de Bréquigny, a la Carte près de Tours, 18 avril 1753.)

Monseigneur,

[.......] C'est une nouvelle grâce que vous me faites d'agréer les premiers fruits de mon travail sur les anciens orateurs grecs. Je vous en aurais adressé les deux premiers tomes par la voie que V. E. m'indique si j'en avois été plutôt instruit, mais il y a déjà plusieurs mois qu'ils ont été envoyés à M. de la Bruère, secrétaire de l'ambassade de France à Rome, qui doit vous les faire remettre.

Quoique je m'occupe de la continuation de cet ouvrage l'on m'a engagé dans un autre plus considérable. C'est une traduction française de Strabon, avec d'amples notes. Ce travail sera de longue haleine, ayant dessein de ne rien négliger pour m'en acquitter le mieux qu'il me sera possible. J'ay commencé par extraire les variantes que fournit le beau manuscrit de Strabon que M. l'abbé Sevin apporta d'Orient il y a environ 25 ans, qui est à la bibliothèque du Roy à Paris. Je n'en ai encore collationné qu'une partie et j'y ai trouvé de très bonnes leçons.

Tout ce qui intéresse les lettres a droit de vous intéresser, Mgr, c'est à ce titre que j'ose vous entretenir de mes études. L'avantage le plus grand que j'en puisse retirer est celui de vous en faire hommage et d'avoir cette occasion de vous assurer du très profond respect avec lequel, etc.

IX

Les historiens de France. Discussion d'un texte de Paul Diacre. Les bienfaits littéraires de Quirini.

(Lettre de D. M. Bouquet, Paris, ce 22 novembre 1753.)

Monseigneur,

L'impression de mon neuvième tome de la collection des Historiens de France m'occupe tellement que je ne sais de quel côté me tourner. Depuis que j'ai entrepris cette collection j'ai toujours été seul; je le suis encore, personne ne m'aide. Je suis par conséquent obligé d'amasser mes matériaux, de les préparer pour l'édition, de corriger les fautes d'impression, de faire mes tables; ce qui emporte tout mon temps et me met hors d'état de m'appliquer à autre chose. Ainsi, Mgr, je supplie V. E. de m'excuser d'avoir tant différé à lui accuser la réception des deux lettres dont elle m'a honoré et de la remercier du présent qu'elle a daigné me faire. J'ai remis les deux exemplaires à leur destination.

J'ai lu avec attention votre dissertation et j'y ai admiré votre profonde érudition. Je l'ai communiquée à plusieurs savants qui trouvent que l'argument que les moines de Fleury tirent du passage de Paul Diacre est si triomphant que les raisons qu'on allègue pour le détruire ne leur paraissent pas solides. Ils portent le même jugement sur les réponses faites aux preuves de Dom Mabillon. Ils avouent cependant et avec raison que l'argument tiré de la chronique donnée par Muratori est fort spécieux et forme une vraie difficulté. Mais ils sont persuadés que D. Mabillon n'aurait pas eu beaucoup de peine à se tirer de cette difficulté. Un auteur, disent-ils, qui vivoit près d'un siècle après Paul Diacre ne peut et ne doit lui être comparé.

D'ailleurs il est incertain si ce chronographe ne vivait pas au delà de l'an 883. Car cette pièce ne paroît qu'un fragment de chronique. Ils font là-dessus plusieurs raisonnements, dans lesquels il seroit trop long d'entrer. Pour moi je vous avouerai qu'en imprimant dans mon neuvième tome la lettre du pape Jean VIII donnée à Troyes en 878, j'ai été extrêmement frappé d'y lire que non seulement le corps de S. Benoit est à Fleuri, mais même que c'est une vérité très manifeste. Je ne comprens pas que l'autorité de votre chronographe, quel qu'il soit, puisse balancer celle de Paul Diacre et du pape Jean, bien loin de les anéantir.

J'ai lu aussi, Mgr, avec un extrême plaisir et avec une grande édification la lettre de V. E. à N. S. P. le pape pour le féliciter sur les nouveaux règlements qu'il vient d'établir pour la congrégation de l'Index. Qu'il vous est glorieux de voir que S. S. n'a fait en cela que d'entrer dans vos vues et que de suivre vos conseils! Mais ce qui me remplit d'admiration, c'est votre générosité, votre magnificence et le désintéressement avec lequel vous offrez de donner les fonds nécessaires pour fournir aux cardinaux et aux consulteurs les exemplaires des livres qu'ils auront à examiner. Et ce qui est plus digne d'admiration, c'est que vous faites ces offres après vous être pour ainsi à réédifier l'église de S. Alexis, à orner celle de S. Marc, à décorer celle de S. Grégoire, enfin à racheter les livres que vous aviés donnés si libéralement à la bibliothèque Vaticane pour les remettre dans celle que vous avez érigée, fondée et dotée dans votre ville épiscopale. Que de dépenses! mais qu'elles sont utiles à l'Eglise, avantageuses au public, glorieuses à votre mémoire qui en sera immortalisée.

J'ai l'honneur d'être avec une profonde vénération, Monseigneur, de Votre Eminence, le très humble et très obéissant serviteur. Fr. Martin Bouquet.

Paris, ce 22 novembre 1753.

X

Invitation a l'Académie.

(Lettre non datée de Tourreil.)

Ce mercredi au soir.

A demain, mon revendissime, l'assemblée publique du Parnasse françois. Au cas donc que le gros chaud ne vienne pas à bout d'esteindre ou de refroidir la curiosité italienne, daignez de grace, l'illustre frère et vous, avec votre voiture toute preste, m'attendre à deux heures non de nuit, mais de l'après midy, dans la cour de l'un ou de l'autre à vostre choix. J'aurai à cette heure l'honneur de recevoir vos ordres, après quoi, revestu du titre de maitre des cérémonies, j'irai sous votre bon plaisir vous conduire au lieu de l'assemblée et vous y placer.

Tuus, o Reverende Quirine, quid optes
Explorare labor, mihi jussa capessere fas est.

Tourreil.

J'eusse dit Reverendissime Quirine si cette maudite quantité me l'eust permis, la mesure quelquefois gesne la quantité.

CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

CAPUCINADES PROVENÇALES

PAR ROBERT REBOUL

(*Suite.*)

IV.

Ci-gît un auteur peu fêté
Qui crut aller tout droit à l'immortalité ;
Mais sa gloire et son corps n'ont qu'une même bière ;
Et lorsqu'Abeille on nommera
Dame Postérité dira :
Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Gaspard Abeille naissait à Riez, en 1648. Les détails sur son enfance et sur ses études n'ont pas été recueillis par les biographes. On sait qu'il était engagé dans l'état ecclésiastique. Venu jeune à Paris, il se fit remarquer dans les salons pour sa conversation piquante, animée, remplie de saillies gauloises ; il avait un esprit alerte et caustique.

Présenté au maréchal de Luxembourg, il fut retenu en qualité de secrétaire et suivit le guerrier dans toutes ses campagnes. Recherché du duc de Vendôme, choyé du prince de Conti, Abeille était en faveur à la cour. Il avait pourtant un visage fort laid, mais il savait le rendre expressif par des grimaces qui le servaient fort bien dans les lectures de ses pièces de théâtre.

L'art dramatique occupa à peu près toute sa carrière.

En 1673, il fit représenter *Argélie, reyne de Thessalie* (1), tragédie en cinq actes et en vers. Le nom de l'auteur ne figure pas sur le titre, il se trouve à la fin, dans le privilège : ce qui avait fait attribuer la pièce au père de La Rue, faiseur de tragédies. S'il fallait en subir la représentation de notre temps, le théâtre serait bientôt délaissé. Les contemporains d'Abeille ne la dédaignèrent pas et furent assidus, pendant dix-sept représentations, à sa nouvelle pièce : *Coriolan, tragédie* (2). Il donna encore, sous son nom, sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne (1678) *Lyncée* (3), détestable tragédie aux pensées les plus fausses.

Des personnes scrupuleuses lui ayant fait observer que sa qualité de prêtre ne s'accommodait guère avec son humeur théâtrale, il ne mit plus son nom aux autres ouvrages qu'il composa pour la scène. Il emprunta celui d'un comédien, nommé La Thuilerie, et sous ce déguisement, il produisit : *Crispin précepteur, comédie* (4), *Soliman, tragédie* (5), *Crispin bel esprit, comédie* (6), *Hercule, tragédie* (7), *Silanus* et *La mort de Caton,* tragédies non imprimées. Dans le *Théâtre de M. de la Thuilerie, comédien de la troupe royale* (8), figurent : les deux *Crispin, Soliman* et *Hercule.*

A propos de l'une des tragédies d'Abeille, on a souvent cité cette anecdote comme le seul trait qui ait survécu aux nombreux écrits de notre tragique. L'un des personnages étant resté court après avoir débité ce vers :

Vous souvient-il, ma sœur, du feu roi notre père ?

(1) A Paris, chez Claude Barbin, 1674, in-12, 7 ff. 102 p. 1 f. réimprimée à La Haye, chez Moetjens, 1682, in-12, 6 ff. 63 p.

(2) Id., 1676, in-8, 11 ff. 70 p. 1 f.; La Haye, 1682, in-12, 8 ff. 58 p.

(3) A La Haye, 1681, in-12, 55 p.

(4) A Paris, chez Jean Ribou, 1680, in-12.

(5) Id., 1681, in-12.

(6) Id., 1682, in-12.

(7) Id., 1682, in-12.

(8) Edition revue et corrigée. Amsterdam, 1745, in-12.

un plaisant du parterre répondit par cet autre vers de Jodelet :

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

ce qui inspira à Olivier, de l'Académie de Marseille, l'épitaphe que nous avons citée.

En lisant les vers incolores d'Abeille, on ne soupçonnerait pas qu'il avait occupé un fauteuil à l'Académie française. Il y fut reçu le 11 août 1704, à la place de Charles Boileau, abbé de Beaulieu. Son discours de réception est un excellent morceau littéraire qui se laisse encore lire avec agrément. Il ne tarda pas de justifier son titre d'académicien, en se livrant à un autre genre de poésie, mais sans plus de succès. Il composa des pièces de circonstance, des épîtres et des odes. Citons : *Epître sur l'amitié. A Monsieur de Sacy, de l'Académie Françoise. Prononcée le* 25 *août* 1704 *à la distribution du prix de Poésie* (1); *Epître sur la constance ou fermeté de courage* (1708) (2); elle donna l'occasion à Chaulieu de lancer cette spirituelle épigramme :

Est-ce Saint-Aulaire ou Toureille,
Ou tous deux qui vous ont appris
Que, dans l'ode, seigneur Abeille,
Indifféremment on ait pris
Patience, vertu, constance ?

Peut-être en saurez-vous un jour la différence ;
Apprenez cependant comme on parle à Paris :
Votre longue persévérance
A nous donner de mauvais vers,
C'est ce qu'on appelle *constance*,
Et, dans ceux qui les ont soufferts,
Cela s'appelle *patience*.

(1) A Paris, chez J. B. Coignard, 1704, in-12, 11 p.

(2) Epître sur le Bonheur (1713). Odes sur la valeur et sur les sciences (1714), sur la Prudence (1715).

Il exista entre Racine et Abeille un antagonisme littéraire ardent, suivi d'une haine violente traduite en épigrammes de la part des deux champions. Celles de l'abbé Abeille, signées Polymène, sont restées manuscrites. Il abusait du prétérit des verbes en *er*, pour obtenir des rimes en *âtes*. Racine ne l'oublia pas ; il lui adressa cette épigramme, qui n'est pas dans ses œuvres (1):

AU POÈTE ABEILLE

Abeille, arrivant à Paris,
D'abord, pour vivre, vous chantâtes
Quelques messes à juste prix;
Puis, au théâtre, vous laissâtes
Les sifflets par vous renchéris.
Quelque temps après fatigâtes
De Mars l'un des grands favoris (1)
Chez qui pourtant vous engraissâtes.
Enfin, digne aspirant, entrâtes
Chez les quarante beaux-esprits,
Et sur eux-mêmes l'emportâtes
A forger d'ennuyeux écrits.

Abeille fut secrétaire général de la province de Normandie et prieur de Notre-Dame-de-la-Merci. Il eut part à la traduction de Justin, par Ferrière (1693) et fit les paroles de deux opéras, non imprimés : *Hésione* et *Ariane*. Il mourut à Paris, le 22 mai 1718. L'abbé Mongault, son successeur à l'Académie, prononça son éloge (3). Son neveu, auteur et acteur, fit représenter sept fois *La fille valet,* comédie en trois actes et en vers (1712), souvent attribuée à l'oncle.

V.

N'étaient-ils pas d'heureux mortels, ces abbés du dix-

(1) Fayolle la publia dans l'*Almanach des Muses* (1806).
(2) Le maréchal de Luxembourg.
(3) D'Alembert, *Hist. des Membres de l'Acad. Franç.*, t. III.

septième siècle, bons vivants, coureurs de ruelles, gratifiés de bénéfices, choyés de la dame qu'ils couvraient de fleurs, poétiques ? Ils avaient le rire franc, la gaîté vive ; la joie debordait chez eux. Ils avaient aussi de l'esprit et les manières qui l'entretiennent et l'aiguisent. Quoi de mieux réussi que le portrait de l'abbé Jacques Garnier, peint par lui-même !

Passant, sous cette froide lame,
Gît le corps de Garnier ; ne dis mot de son âme ;
Dieu sait ce qu'il en est ; la puisse-t-il avoir !
Il fut en son vivant homme de grand savoir,
Lisoit beaucoup romans, et dedans le bréviaire
Ne mettoit point le nez, ou bien n'y mettoit guère.
L'Eglise lui donna du bien ;
Mais s'il en fit, on n'en dit rien.
Apprends donc seulement qu'en son douzième lustre
Cet homme à jambes de balustre,
Poussé par un chrétien excès,
Se fit lui-même son procès.
Il a pourtant toujours vécu de même,
Toujours galant, rimeur et joueur à l'extrême,
Si bien qu'encore ici mis à l'envers,
Il joue à l'ombre et fait des vers.

Cela était composé quelques mois avant de quitter le monde. On savait aussi bien vivre que mourir, en disciples d'Anacréon. Né à Marseille, le 19 décembre 1643, l'abbé Garnier, prieur de Saint-Zacharie, était un courtisan aimable et du meilleur ton. Madame Deshoulières l'affectionna. Son caractère enjoué, son esprit éminemment français, très facétieux, lui valurent des amitiés illustres. Il avait une ardente passion pour le jeu ; il les eut toutes, mais il en usait en artiste. On serait heureux d'avoir ses poésies que nos recherches n'ont pu atteindre. Un jour, quelque *Mercure galant* pourrait nous révéler les saillies de notre spirituel abbé, mort en 1714.

Il exista entre Racine et Abeille un ar
raire ardent, suivi d'une haine violen
grammes de la part des deux cham
Abeille, signées Polymène, s
abusait du prétérit des ve ...nal,
rimes en *âtes*. Racine ...nde,
épigramme, qui n'e ...it de mal :
***...Nouveau-Monde*.**

...ont été plus ou moins aux prises
...la fortune, et la faim en a poussé plus
...extrêmes. Un peu de bien-être ne
...êtres privilégiés, souvent martyrs de l'art
...que dans ses régions sereines, en dehors de
...vation. Quand leur indépendance est assurée,
toute ... se développe et s'affirme nettement; mais s'ils
leur ... une parcelle de ce bien-être, obligés de travailler
n'ont pas ... exister, leurs facultés brillantes se déforment et
pour ... s'épuisent; leurs œuvres deviennent des choses marchandes
et c'est à peine si de loin en loin jaillissent quelques étincelles du génie que la nature leur a départi. L'abbé Pellegrin vécut constamment dans cette situation, traînant partout une soutane malpropre, déguenillée, mais cachant un cœur généreux et une âme sensible.

Né en 1661, à Marseille, d'un père conseiller à la sénéchaussée (1), Simon-Joseph de Pellegrin entra fort jeune dans l'ordre des Servites. Un peu dissipé, les supérieurs l'envoyèrent au couvent de Moustiers, dans les Basses-Alpes, pour l'arracher de Marseille, milieu défavorable à la conversion du jeune religieux. Il avait embrassé la vie claustrale malgré lui et ce séjour forcé dans un pays isolé le rendait triste. Il entreprit de traduire en vers des

(1) Un de ses parents est auteur d'un livre fort rare, intitulé : *Relation du voyage du sieur de Pellegrin dans le royaume de Morée, ou Recueil historique de ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce Royaume depuis la conquête que les Turcs en ont fait sur les Vénitiens. A Marseille, chez J. B. Boy, imp.*, 1722, in-12, 182 p. 2 ff.

psaumes, des morceaux de l'ancien et du nouveau Testament et l'Imitation de Jésus-Christ, dans le but de chasser l'ennui et d'adoucir la sévérité de ses supérieurs. Mais, en cachette, il savourait Horace et l'imitait dans ses odes, ou du moins il tâchait de le rendre en vers français. Il faisait des bouquets pour les faïencières de Moustiers.

Un prêtre de ce lieu, son rival en poésie, et peut-être dans un autre genre, lui décocha cette épigramme :

Le frère Pellegrin, toujours droit comme un cierge,
Nous récite ses vers le soir et le matin ;
Sur quoi je lui dirai : Serviteur de la Vierge,
Tu veux être rival du Pindare latin ;
Déjà de l'Hélicon tu te crois le concierge :
Va, va, tu ne seras jamais que Pellegrin.

Il le fut à merveille, toujours mal habillé, crasseux, les cheveux au vent, la tournure la plus bizarre. Ne pouvant plus supporter la monotonie de Moustiers, il revint à Marseille et il publia ses premiers vers, non cités par les biographes (1).

Embarqué sur un vaisseau en qualité d'aumônier, il fit deux voyages et n'occupa cet emploi que jusqu'en 1703.

Il fut à Paris, n'ayant pour ressources que les manuscrits qu'il avait composés à Moustiers et quelques pièces légères. En 1704, il concourut pour le prix de poésie, proposé par l'Académie française, et l'obtint avec une *Epître sur le glorieux succès des armes de Sa Majesté.*

En même temps, il avait envoyé pour le même concours une ode qui balança les suffrages avec l'Epître couronnée. Cette particularité signala Pellegrin au public lettré.

« Quelques jours avant la distribution, — raconte Pellas (2), — l'auteur sut de l'abbé Abeille qu'une Epître

(1) *Poëme à l'honneur de Monseigneur Daniel de Conac* (sic), *eveque et Comte de Valence et de Die, nommé par Sa Majesté à l'Archeveché d'Aix. A Marseille, chez Claude Garcin,* 1688, in-4, 22 p.

(2) *Hommes illustres de Provence,* t. II, p. 61.

VI.

Prêtre, poète et provençal,
Avec une plume féconde,
N'avoit ni fait, ni dit de mal :
Tel fut l'auteur du *Nouveau-Monde*.

Tous les esprits d'élite ont été plus ou moins aux prises avec les caprices de la fortune, et la faim en a poussé plus d'un à des violences extrêmes. Un peu de bien-être ne nuirait pas à ces êtres privilégiés, souvent martyrs de l'art et ne vivant que dans ses régions sereines, en dehors de toute spéculation. Quand leur indépendance est assurée, leur talent se développe et s'affirme nettement; mais s'ils n'ont pas une parcelle de ce bien-être, obligés de travailler pour exister, leurs facultés brillantes se déforment et s'épuisent; leurs œuvres deviennent des choses marchandes et c'est à peine si de loin en loin jaillissent quelques étincelles du génie que la nature leur a départi. L'abbé Pellegrin vécut constamment dans cette situation, traînant partout une soutane malpropre, déguenillée, mais cachant un cœur généreux et une âme sensible.

Né en 1661, à Marseille, d'un père conseiller à la sénéchaussée (1), Simon-Joseph de Pellegrin entra fort jeune dans l'ordre des Servites. Un peu dissipé, les supérieurs l'envoyèrent au couvent de Moustiers, dans les Basses-Alpes, pour l'arracher de Marseille, milieu défavorable à la conversion du jeune religieux. Il avait embrassé la vie claustrale malgré lui et ce séjour forcé dans un pays isolé le rendait triste. Il entreprit de traduire en vers des

(1) Un de ses parents est auteur d'un livre fort rare, intitulé : *Relation du voyage du sieur de Pellegrin dans le royaume de Morée, ou Recueil historique de ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce Royaume depuis la conquête que les Turcs en ont fait sur les Vénitiens. A Marseille, chez J. B. Boy, imp.*, 1722, in-12, 182 p. 2 ff.

psaumes, des morceaux de l'ancien et du nouveau Testament et l'Imitation de Jésus-Christ, dans le but de chasser son ennui et d'adoucir la sévérité de ses supérieurs. Mais, en cachette, il savourait Horace et l'imitait dans ses odes, ou du moins il tâchait de le rendre en vers français. Il tressait des bouquets pour les faïencières de Moustiers.

Un prêtre de ce lieu, son rival en poésie, et peut-être dans un autre genre, lui décocha cette épigramme :

Le frère Pellegrin, toujours droit comme un cierge,
Nous récite ses vers le soir et le matin ;
Sur quoi je lui dirai : Serviteur de la Vierge,
Tu veux être rival du Pindare latin ;
Déjà de l'Hélicon tu te crois le concierge :
Va, va, tu ne seras jamais que Pellegrin.

Il le fut à merveille, toujours mal habillé, crasseux, les cheveux au vent, la tournure la plus bizarre. Ne pouvant plus supporter la monotonie de Moustiers, il revint à Marseille et il publia ses premiers vers, non cités par les biographes (1).

Embarqué sur un vaisseau en qualité d'aumônier, il fit deux voyages et n'occupa cet emploi que jusqu'en 1703.

Il fut à Paris, n'ayant pour ressources que les manuscrits qu'il avait composés à Moustiers et quelques pièces légères. En 1704, il concourut pour le prix de poésie, proposé par l'Académie française, et l'obtint avec une *Epître sur le glorieux succès des armes de Sa Majesté.*

En même temps, il avait envoyé pour le même concours une ode qui balança les suffrages avec l'Epître couronnée. Cette particularité signala Pellegrin au public lettré.

« Quelques jours avant la distribution, — raconte Pellas (2), — l'auteur sut de l'abbé Abeille qu'une Epître

(1) *Poëme à l'honneur de Monseigneur Daniel de Conac* (sic), *eveque et Comte de Valence et de Die, nommé par Sa Majesté à l'Archeveché d'Aix. A Marseille, chez Claude Garcin,* 1688, in-4, 22 p.

(2) *Hommes illustres de Provence,* t. II, p. 61.

au Roi, dont l'auteur ne s'étoit pas encore fait connoître, avoit été jugée digne du prix. On s'éclaircit et il demeura constant que cette Epître étoit la même qui avoit été présentée à l'Académie par l'abbé Pellegrin. Abeille l'en complimenta en qualité d'ami et de compatriote ; — « mais, ajouta-il, vous avez été heureux de ne m'avoir pas « eu pour juge ; si j'eusse été reçu académicien quelques « jours plus tôt, j'aurois fait pencher la balance du côté « d'une Ode qui m'a paru plus digne du prix que l'Epître « quelque belle qu'elle soit. Ces deux pièces ont partagé « mes confrères pendant trois semaines entières et une « voix de plus auroit pu nuire à votre gloire. — Quelle « est donc cette Ode, demanda l'abbé Pellegrin, et n'en « auriez-vous point retenu quelques vers ? » — L'académicien en récita une strophe ; sur quoi notre poète répliqua : « Je ne crains point de si faibles rivaux ; c'est « un ennemi dont je suis le maître ; » et en disant ces mots, il montra l'Ode en question, dont il étoit aussi l'auteur. L'Académie fut effectivement partagée sur le mérite de ces deux pièces ; ce qui donna lieu à M. l'abbé de Dangeau, le jour que le prix fut distribué, de dire à l'abbé Pellegrin : « Vous voulez bien, Monsieur, qu'après vous « avoir rendu justice, je vous dise vos vérités : il ne « convient pas à un galant homme comme vous de semer « la discorde entre deux frères ; le marquis de Dangeau, « mon frère, étoit pour l'Ode et moi pour l'Epître ; mais « nous allons nous réconcilier en lui apprenant que l'une « et l'autre sont de vous. »

Cette circonstance fit la fortune du débutant : son nom se répandit. Madame de Maintenon voulut le connaître et l'obligea. Il en obtint une dispense du Pape qui lui permettait de renoncer à l'ordre des Servites et d'être admis dans celui de Cluny dont la règle était plus douce. Il présenta à sa protectrice des *Chansons spirituelles sur des airs d'opéras et vaudevilles très connus* (1), qui eurent beau-

(1) Paris, N. Le Clerc, 1705. Il y a plusieurs éditions.

coup de vogue, surtout dans les couvents où l'on enseignait les jeunes filles.

N'ayant que le produit de ses messes pour subsister, l'abbé Pellegrin exploita cette mine du genre spirituel, nous voulons dire sacré, et fabriqua plus de cinq cent mille vers qui se débitaient, à la faveur des airs grivois (1). Il vendait à tout venant des épigrammes, des madrigaux et des compliments. Il essaya de tous les genres pour faire vivre sa famille, nombreuse et aussi pauvre que lui. Il traduisit en vers les *Œuvres d'Horace* (2), assaisonnées de notes, de poésies diverses, d'un discours sur Horace et d'un abrégé de sa vie, avec le texte latin en regard ; il en a survécu cette jolie épigramme de La Monnoye :

> On devroit, soit dit entre nous,
> A deux divinités offrir ces deux *Horaces* :
> Le latin à Vénus, la déesse des grâces,
> Et le françois à son époux.

Le commerce des vers ne lui rapportant plus assez, l'abbé Pellegrin se décida à travailler pour les théâtres. Il y obtint quelque succès, mais son immense fécondité nuisit à son talent dramatique. Il fit des tragédies, des comédies et des opéras, à la vapeur. Cependant, il est quelques pièces écrites avec beaucoup de soin et de goût et qui eurent du retentissement. Telles furent : *Le Nouveau-Monde, comédie mêlée d'intermèdes et précédée d'un pro-*

(1) *Psaumes de David sur les plus beaux airs de Lully, Lambert et Campra*. Paris, N. Le Clerc, 1705, in-8. *Histoire de l'ancien et du nouveau Testament, mise en cantiques sur les airs d'opéras et vaudevilles*, id., 1705, 2 vol. in-8. *Noëls nouveaux sur les chants des Noëls anciens*, id., 1715, in-8. *Proverbes de Salomon, mis en cantiques*. id., 1725, in-8. *Odes tirées des cantiques de l'ancien et du nouveau Testament*, id., 1726, in-8, 68 p. *L'Imitation de Jésus-Christ mise en cantiques spirituels sur les plus beaux airs des meilleurs auteurs*, id., 1727, in-8, 7 ff. 491 p. *Cantiques spirituels sur les points les plus importants de la Religion, de la Morale chrétienne et sur les quinze Mystères du Rosaire*, id., 1728, in-8.

(2) Paris, 1715, 2 vol. in-12.

logue (1); *Jephté, tragédie tirée de l'Ecriture Sainte* (2); *Pélopée, tragédie* (3). Au sujet de ces pièces, un critique disait : « On n'a pas rendu assez de justice à ce fécond écrivain : il n'étoit pas assurément sans mérite, et nous avons de lui des morceaux qui feroient honneur à certains auteurs d'aujourd'hui qui jouissent, on ne sait trop à quel titre, d'une grande réputation d'esprit. Notre abbé étoit plein de droiture et ses mœurs d'une conduite et d'une simplicité admirables dans un homme de sa profession (4). »

Sa popularité devait lui être fatale et lui faire supprimer le produit de ses messes. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, ne s'accommoda pas d'un genre de vie incompatible avec le sacerdoce ; il interdit à jamais l'abbé Pellegrin de ses fonctions ecclésiastiques ; celui-ci, n'ayant plus de retenue à observer, fournissait des pièces aux théâtres forains, travail facile et lucratif. L'amour de la famille triomphait sur l'obéissance que l'abbé devait à son

(1) Paris, veuve Ribou, 1723, in-12, 6 ff. 88 p., 2 ff.

(2) Paris, Ballard, 1732, in-4, 55 p. Réimp. à Paris, a Nantes, à Marseille et à Lyon, en 1732, 1733, 1739, 1735, 1734.

(3) Paris, Lebreton, 1733, in-8, 60 p. — Voici la liste des autres pièces de l'abbé Pellegrin : *L'Hyménée royal, divertissement présenté à la Reine des Romains*, 1699, in-4. *Polydore, tragédie*, Paris, Le Clerc, 1706, in-12, 5 ff. 63 p. *La Mort d'Ulysse, tragédie*, Paris, Ribou, 1707, in-12, 2 ff. 71 p. *Arlequin à la guinguette, divertissement en trois actes et en vaudevilles*, Paris, Rebuffe, 1711, in-12. *Médée et Jason, tragédie lyrique en cinq actes*, Paris, Ballard, 1713, in-4 : il y a cinq autres éditions. *Télémaque ou Calypso*, Paris, Ribou, 1714, in-8. *Le Jugement de Pâris, pastorale en trois actes*, id., 1718, in-4. *Les Plaisirs de la campagne, opéra ballet en trois actes*, id., 1719, in-4. *Renaud ou la suite d'Armide, tragédie*, id., 1722, in-4. *Le Divorce de l'Amour et de la Raison, comédie*, id., 1724, in-12, xxiii-86 p. *Télégone, tragédie opéra en cinq actes*, id., 1725, in-4. *Le Pastor-Fido, pastorale héroïque en trois actes*, Paris, Pissot, 1726, in-8. *Tibère, tragédie en cinq actes*, Paris, Flahaut, 1727, in-8, et La Haye, 1733, in-8, 3 ff. 60 p. *La Princesse d'Elide, ballet héroïque en trois actes*, Paris, Ballard, 1728, in-4. *Orion, tragédie*, 1728, in-4. *Hippolyte et Aricie, tragédie, représentée pour la première fois par l'Académie Royale de Musique le jeudi 1er octobre 1733*, id., 1733, in-4, xx-52 p. *Artaxarre, tragédie*, Paris, veuve Pissot, 1734, in-8. *Bajazet premier, tragédie en cinq actes*, Paris, Prault, 1739, in-8. *Catilina, tragédie*, id., 1742, in-8, 84 p.

(4) Freron, *L'Année littéraire*, t. 2, p. 77.

supérieur : il porta ce sentiment au plus haut degré, se privant de tout, vêtu comme un mendiant, ne prélevant pas même le nécessaire du produit de sa fabrique poétique. Avec cela, il était probe, modeste, et très droit. Les frères de La Roque, Marseillais, l'employèrent au *Mercure de France*, qu'ils dirigeaient, dans la partie de la critique théâtrale ; il y travailla pendant plusieurs années et y trouva des ressources pour soutenir les siens.

Tombé dans un décri universel, il était forcé d'écrire à tant la pièce. Il fallait avoir le diable au corps pour produire tant de vers, sans collaborateurs, et souvent l'estomac vide. Le pauvre Pellegrin ne put jamais vaincre la misère ; il traîna sa malpropreté dans les ruelles littéraires où on l'accueillait avec un certain mépris et à coups de satires ; une de ces pièces, insérée dans un manuscrit du temps (1), est intitulée : *Lettre pastorale de Monseigneur Pancrace Pellegrin, patriarche de l'Opéra, à tous les fidèles de tout sexe de son diocèse, les corbeaux, les passions*. Il défraya plus d'une fois la chronique.

Fougeret de Montbron raconte sur lui des anecdotes piquantes dans *Margot la Ravaudeuse*. Etant au café Procope, un nommé Dumont s'extasiait sur la première représentation de *Mérope ;* il s'écria : « En vérité, Voltaire est le roi des poètes. » Notre abbé lui dit avec vivacité : « Eh ! qui suis-je donc, moi ? — Vous... vous en êtes le doyen », lui répondit Dumont. Un élégant, le voyant passer dans la rue avec un manteau troué, lui envoya son laquais pour lui demander à quelle bataille le manteau avait été criblé ; « A la bataille de Cannes », répliqua Pellegrin, et, levant son gourdin, il faillit assommer le laquais.

Quand il hantait les salons du faubourg, — cela lui arrivait quelquefois, — il se tapinait dans un coin et ne disait mot ; d'ailleurs il avait un défaut de langue. Son

(1) Cité *Catalogue des Livres du Marquis M****, Paris, 1871, in-8, p. 210.

habit douteux attirait tous les regards et faisait naître plus d'un sourire malin.

Une circonstance marquée peint cet homme bon et généreux. Le célèbre musicien Rameau était à ses débuts ; un amateur distingué, M. de La Popelinière, fermier général opulent, s'était illustré par les concerts qu'il donnait avec le concours des célébrités musicales du temps. Il protégeait tous les artistes. Rameau était son préféré. Ne le voyant plus, le fermier général apprit qu'il composait un opéra. Il lui proposa d'en faire la première audition chez lui. L'abbé Pellegrin avait fourni les paroles à Rameau, moyennant 600 livres que le compositeur lui avança comme garantie.

— Comment ! ce gueux de Pellegrin vous a demandé 600 livres ? Mais je le ferai bâtonner par mes gens.

— Mais, c'était tout naturel, il ne sait pas si je suis capable.

— C'est vrai, au fait, ce que vous me dites là. Eh bien ! je lui sais beaucoup de gré de vous avoir donné sa poésie pour 600 livres, quand vous le verrez, invitez-le à venir dîner chez moi. Comment cela s'appellera-t-il ?

— *Hippolyte et Aricie.*

Le jour de l'audition arrive. M. de La Popelinière avait réuni les personnages les plus influents de la cour et de la ville pour entendre la musique de son protégé. L'opéra fut applaudi. « De La Popelinière rayonnait de joie, quand un homme assez pauvrement vêtu s'approcha de Rameau : il tira un papier de sa poche, et le déchirant sur-le-champ : — Monsieur, dit-il, vous pouvez retirer vos 600 livres, quand on fait de pareille musique, on n'a pas besoin de donner des garanties : voilà votre billet. — Chacun applaudit au procédé de Pellegrin, dont on connaissait la pauvreté, et le poète partagea les éloges qu'on prodiguait au musicien (1). » Il avait alors près de 70 ans

(1) Ad. Adam, *Souvenirs d'un Musicien*, Paris, Levy, 1857, in-12.

Il traîna encore sa misérable existence jusqu'au 5 septembre 1745.

Aucun de ses livres n'a droit d'être remis sous les yeux des lecteurs : on ne saurait plus lire des vers gothiques, dépourvus d'élan, bien qu'émaillés ça et là de passages grivois assez agréables. Il n'est resté de l'abbé Pellegrin que le souvenir de son étonnante fécondité, passée en proverbe, et mise au théâtre par Tournay et Audras (1); et ces deux vers de Renée :

Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dîne de l'Autel et soupe du Théâtre.

VII.

Un compatriote de l'abbé Pellegrin, « Messire » Annibal Gantez, plus favorisé de la fortune, avec un mince bagage, est arrivé à se faire lire avec un certain charme : sa gaîté lui a donné un regain de vie parmi les curieux.

Né à Marseille, vers le commencement du dix-septième siècle, il y acheva ses études. Il avait du goût pour la musique et pour le chant. Un recueil d'airs et deux messes, qui eurent du succès, le firent connaître. Maître de chapelle à Aix, Arles, Avignon, Auxerre, puis à Paris dans les églises de Saint-Paul et des Innocents, il obtint un canonicat et le prieuré de la Magdeleine en Provence.

C'était un jovial personnage, lié avec la plupart des musiciens de son temps, menant la vie joyeuse d'artiste et se livrant à bien des gaillardises. Il a peint son entourage avec des détails intimes, dans son livre intitulé *L'Entretien des Musiciens, par le sieur Gantez prieur de la Magdaleine en Provence, chanoine semi-prébandé, Maistre des*

(1) *L'abbé Pellegrin ou la Manufacture de vers, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois sur le Théâtre du Vaudeville, le 11 thermidor an IX.* Paris, 1801, in-8, 52 p.

Enfants de chœur et de musique en l'Eglise insigne et cathédrale de Saint-Estienne d'Auxerre (1). Sous la forme épistolaire, il raconte une foule d'historiettes charmantes; il signale les prouesses de ses amis les chantres, les privautés que se permettaient les maîtres de chapelles à l'égard de leurs écolières. Le savant abbé Lebœuf, le premier qui ait parlé de Gantez et de son ouvrage (2), se tait sur ses gauloiseries. Il se borne à constater les détails curieux qui y abondent.

Gantez s'amusait à rimer. Un couplet de l'une de ses chansons fait connaître son genre et la tournure de son esprit :

Mon premier dessein est, d'abord que je m'éveille,
De crier à Catin,
De m'apporter du vin
Une pleine bouteille,
Pour boire le matin.
Il ne m'arrive pas de sortir de ma couche,
Que dix verres de vin n'ayent lavé ma bouche.

Notre nouveau curé de Meudon aspergea beaucoup du goupillon champenois. Il disparut de ce monde, un verre de mousseux aux lèvres, laissant des disciples aimables, amoureux de la dive bouteille et friands d'aventures galantes.

VIII.

Les Fortia de Piles, originaires d'Avignon, occupèrent longtemps à Marseille le gouvernement de la forteresse du château d'If et des îles. Guerriers valeureux, ils avaient

(1) A Auxerre, chez Jacques Bousquet, 1643, in-16, 6 ff., 295 p. M. Ernest Thoinan en a donné une réédition, avec notes et éclaircissements. Paris, chez Claudin, 1878, in-8, grav.

(2) *Mercure de France,* déc. 1738, et *Mémoires pour servir à l'histoire du diocèse d'Auxerre,* t. I, p. 708.

encore la réputation d'aimer les arts. Un frère du marquis Louis-Alphonse de Piles, viguier, capitaine et commandant de galère, courait à Paris le cotillon : il avait nom l'abbé Anne Bernard de Fortia. Les détails sur sa vie nous échappent ; une simple note, mais fort piquante, le met en relief et dans une situation drôle. Dans la rue Bourtibourg, à Paris, il existait un teinturier, marié avec une femme tant soit peu légère. Au mois de juillet 1713, l'abbé de Fortia fut surpris en conversation un peu trop intime avec elle.

« Le cas était flagrant ; le mari offensé se vengea à sa manière et sans sortir de sa profession. Saisi par deux vigoureux garçons, le galant abbé fut plongé dans une cuve de teinture verte, et en sortit avec la peau d'un lézard ou d'un perroquet. La couleur était même, dit-on, si bon teint, qu'il ne put jamais en effacer l'empreinte ; il conserva, du moins, jusqu'à sa mort, le surnom de l'abbé Vert. Furieux de sa mésaventure, il avait été porter ses plaintes à M. d'Argenson, lieutenant-général de police, qui ne fit qu'en rire ; bafoué de toutes parts, poursuivi par les mauvais plaisants, persiflé par les gazettes, il n'osa plus se montrer en public, et finit par cacher sa honte au fond de la Provence, dans une terre de sa famille, où il ne tarda pas à mourir de chagrin et d'ennui (1). »

IX.

Le Bovclier d'honnevr ov sont representez les Beavx faictz de Tres Generevx et Pvissant Seignevr Fev Messire Lovys de Berton Seignevr de Crillon, cheualier des ordres du Roy Maistre de camp du Regiment de ses gardes Conseiller en ses conseils d'Estats et privé, lieutenant colonel de l'Infanterie Françoise. Appendv à son Tombeav Povr

(1) *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* 2e série, t. I, 1845, p. 455.

l'immortelle memoire de Sa Magnanimité, Par un Pere de la Compagnie de Iesvs, dans l'Eglise cathedrale de Nostre-Dame de Doms d'Auignon. En Auignon, de l'Imprimerie de I. Bramereav, M. DC. XVI (1).

Ce titre cache quelque produit extraordinaire, de sublime extravagance, et le nom d'un homme singulier, à l'imagination la plus ardente, débordante de sève comique. C'est ici le Cicéron du grotesque, le complément de l'homérique père Pierre de Saint-Louis. Jamais charlatan n'atteignit ce degré de verve emphatique. C'est un feu d'artifice de paroles incohérentes d'où jaillissent des gerbes enflammées d'une rhétorique inconnue ; un tour de force de l'éloquence la plus originale. Chaque mot présente une image, une de ces caricatures qui émergent des piliers des vieilles cathédrales. Rien n'est à dédaigner dans ce champ plantureux tout émaillé de plantes parasites, tout parfumé des fleurs les plus rares. Toutes les broussailles de la langue vous arrêtent à chaque phrase tintant comme le clairon d'un régiment de zouaves. Quelle macédoine de mots ronflants, quelle *bouillabaisse* de calembourgs qui s'entre-heurtent pour présenter la moindre idée !

On ne connaît pas exactement la patrie de François Bening, l'auteur de ce hors d'œuvre, et tous ceux (2) qui en ont parlé glissent sur sa vie pour ne s'attacher qu'à son *Bouclier*. Né à Avignon, ou à Arles, en 1584, il était dans la Société de Jésus dès 1603. Il enseigna pendant neuf ans les humanités et la philosophie et occupa les emplois de recteur aux collèges de Chambéry, de Vienne, d'Aix,

(1) In-8, 4 ff., 132 p. *Le Bouclier* occupe les pages 1-102 ; le reste est un recueil de pièces de vers en l'honneur de Crillon. Lyon, Vincent, 1616, in-4. Paris et Bruxelles, 1759, in-12, comme suite à la vie de Crillon par Mademoiselle de Lussan.

(2) Stowell, *Biblioth. script. Soc. Jes.*, p. 216. L'abbé d'Artigny, *Nouv. Mém. d'hist., de crit. et de littér.*, t. V, p. 48. L'abbé Gros de Besplas, *Essai sur l'éloquence de la Chaire*, Paris, 1767, in-12. p. 583. Lenglet, *Méthode pour étudier l'histoire*, t. IV, p. 129, édit. in-4. *Hommes illustres de Provence*, t. I, p. 75. Barjavel, *Bio-Bibliogr. Vaucl.*, t. I, p. 166.

puis de directeur du Noviciat de Lyon. Il mourut à Avignon, le 9 février 1662.

Il donna son fameux *Bouclier*, en guise d'oraison funèbre de Crillon, en décembre 1615. Il le dédia au roi Louis XIII, le 20 janvier 1616 ; « sa plume n'osant prendre vol vers le sceptre d'un Roy, s'est perchée sur le baston d'un maistre de camp ». Cette sorte d'introduction encourage à pénétrer en plein dans cet ouvrage de haute curiosité.

« Nous parlerons plutôt de Crillon vivant que de Crillon mort ; de Crillon sur un coursier, que de Crillon sur un tombeau ; de Crillon à la tête d'une armée, que de Crillon à la tête d'un convoi ; de Crillon bouillant, soufflant, battant, triomphant ; que de Crillon sans force, sans pouls, sans âme, sans mouvement. »

Bening mesure la hauteur, la longueur, la largeur, et sonde la profondeur du courage de son héros.

« La hauteur, en ce qu'il ne pouvoit se tenir sous le toit d'une maison, à l'abri d'une tente, sous l'ombre d'une courtine ; aux champs, à la campagne, au jour, à l'erte, au soleil, au hâle, au serein, mon Crillon le pied toujours en l'air, la tête sous le ciel qui étoit son pavillon. La volupté ne l'a jamais collé à la terre ; les délices ne l'ont jamais colleté.

« Que dirai-je de la largeur ? Mais que n'y a-t-il à dire là-dessus ? Sa force retrecie en un lieu seulement, encernée d'un tems, limitée à une sorte d'ennemis, enclose en un âge, attachée à une action. A quoi le voulez-vous, où le voulez-vous, contre qui le voulez-vous, à pied, à cheval, avec la lance, avec l'épée, au siège, à l'escarmouche, à une saillie, à une tranchée, sur une muraille, à une brêche, à une camisade ; de nuit, de jour, en santé, en maladie, au printemps, à l'hyver de son âge, avec une poignée de gens, avec une grosse armée ? Il est toujours Crillon. Sa tête s'est blanchie à l'ombre des lauriers, ses yeux se sont éblouis aux éclairs de l'acier, sa main a pris

cal dans les gardes d'une épée, son dos s'est honorablement voûté sous le poids d'une cuirasse. Il n'étoit pas seulement fort au pouce droit comme un Pyrrhus ; ou en une perruque flottante comme un Samson ; ains en toutes les parties de son corps : fort en son cœur comme un Léonidas qui avoit le corps velu, fort en ses yeux comme un Harpalicus, fort en sa prestance comme un Marius, fort en son bras comme un Scandenberg...

« Je le vois au siége de La Fère, fère férir, battu battre ; choqué choquer ; toujours Crillon. Je le vois à Mont-Millan bruyant, brillant, brûlant du désir de combattre, partout Crillon. Qui lui refusera le titre de très-vaillant, très-travaillant, et très-veillant ?

« Sa dévôtion n'étoit point féminine, mais mâle, virile et martiale, selon son naturel, air guerrier et humeur soldatesque. La brièveté de son Oraison étoit aggrandie par la grandeur de son âme. Il traitoit avec Dieu comme avec les Rois, brievement et reveremment. Ce n'est pas tout, il affectionnoit ce que Dieu affectionne, et nommément les pauvres. Vous eussiez dit que les nécessiteux étoient ses pensionnaires, ou ses gentilhommes d'honneur, ou sa garde Ecossoise. Il se faisoit connoître à eux, leur faisant toucher argent, pour faire tenir au Ciel, et le mettre à la banque de Dieu en constitution de rente éternelle. Il jetoit les pistoles comme des patars, faisant litière des métaux, et ensemençant, comme Triptolémus, les lieux où il passoit, d'une graine dorée. »

Les blessures sont « les oriflammes du courage » ; les vingt-deux reçues par Crillon « des bouches pourprines qui prêcheront sa valeur ; ce sont vingt-deux Présidens en robes rouges, prononçant arrest en faveur de sa générosité. Il falloit, ce me semble — continue Bening, donner air et évent au feu de son cœur par ses vingt-deux soupiraux. Qui a mis à chef des choses plus grandes ? Qui plus grandes et en plus grand nombre ? Qui en plus grand nombre et plutôt ? Qui plutôt et en tant de lieux ? Qui en

tant de lieux et quasi seul ? Qui quasi seul et le premier ? Qui le premier et toujours vainqueur, fors le nompareil et l'infatigable Crillon ?

« Mais soubs le pressoir de cette dernière maladie qui durant sept ou huit mois l'a travaille et exercé, il n'a rendu que des preuves de douceur. Qui crache contre le Ciel, l'ordure lui retombe sur la face. Averti qu'il falloit déloger, battre aux champs, aller servir son quartier au ciel, il reçeut cet adjournement en maistre de camp, c'est-à-dire, aussi généreusement qu'autrefois il entendoit volontiers le son de la trompette pour aller livrer un combat, donner un assaut, prendre quelque ville, »

La mort de Crillon est d'une bouffonnerie inimitable : « Hélas, MM. après avoir emmiellé vos oreilles du narré de tant de vaillances et actes héroïques, faut-il que je les enfielle de ce triste mot et amer, *abjectus est,* il est mort ? Nous ne le verrons plus faire volter son cheval, le manier à saults gaillards, à la carrière, à la bride ronde, en long ; *abjectus est,* il est mort. François, voila votre pavois, magnanimité voilà ton parangon, sincérité, voilà ta perte, *abjectus est,* il est mort ; donc, cette constance diamantine, cette force inescroulable est esteinte ! *abjectus est,* il est mort. Crillon est mort, et il nous faut mourir. Il n'y a homme si haut monté que la mort ne désarçonne, si haut perché qu'elle ne culbute en bas, si bien armé à blanc et à cru qu'elle ne perce, si bien rechauché et barricadé qu'elle n'enfonce. Mais Crillon n'est pas tout mort ; son âme vit au ciel qui est l'hébergement des âmes magnanimes, le prytanée des Capitaines Chrétiens, le Louvre des Aumôniers...

« Adieu Crillon, adieu. Adieu le capitaine des merveilles ; adieu la merveille des Capitaines ; adieu mon brave ; adieu brave Crillon ; adieu brave des braves ; nous ne vous verrons plus, nous ne vous ouïrons plus... le grand guerrier que vous avez perdu, Saint Père ! le grand serviteur que vous aviez là, mon Roi ! l'inexpugnable bou-

levart que c'étoit pour vous, ô France! mais le sincère ami, le grand bienfaiteur que tu as perdu, Compagnie de Jésus! Crillon est mort, *abjectus est*. Cette hautesse de courage, combien est-elle abaissée! Cette longueur combien « racourcie! cette largeur combien retrecie! cette profondeur, combien applanie! »

X.

Voici encore un fossile littéraire, peu original, un maniaque de la rime, sans couleur, dépourvu d'idées et d'inspiration, n'allant pas à la cheville de ses confrères en grotesque, mais dont le livre bien imprimé et surtout rare lui vaut la fortune de prendre une place choisie sur les rayons des bibliothèques des successeurs de Viollet-le-Duc.

Son nom est assez commun en Provence; mais sa personnalité n'y a pas été découverte. Il avait pourtant des titres, notre homme, Hyacinthe Mounier, docteur et régent en théologie de l'ordre des Frères Prêcheurs en la province de Provence, et des amis qui maniaient le sonnet, l'épigramme, l'ode, la stance, avec un talent digne du sien. Le plus beau « fleuron de sa couronne » est l'intitulé de son livre, ainsi conçu : *Poesies sacrées svr la Tres Saincte Trinité, le Tres Avgvste Sacrement de l'Evcharistie et les singulieres excellences de la Mere de Diev. A Aix, par Estienne David, imp.*, 1636 (1). Il est dédié à Jean de Pontevès comte de Carcès, maréchal de camp et lieutenant général en Provence, que Mounier encense sur tous les tons, en passant en revue ses ancêtres.

Les préliminaires sont occupés par un discours théologique où tous les Pères de l'Eglise défilent un à un. Puis vient le clan des amis, religieux enthousiastes des « Poesies sacrées », sonnant le triomphe littéraire de leur confrère.

(1) In-8, titre gravé, 62 p., 1 f. blanc et 251 p.

L'un d'eux, frère Jean Richard, adresse au comte de Carcès un distique qui dut remuer ses sentiments guerriers :

Jehan de Pontevez, comte de Carces,
O capitaine né de cette souche de Mars.

Les poésies comprennent des paraphrases et des traductions d'hymnes, des quatrains moraux ; tout cela est illisible, malgré « les riches pensées et admirables pointes » qu'y trouvèrent les docteurs en théologie et le supérieur provincial de l'ordre, en les recommandant dans leur approbation. Le vers est correct, mais le style sans vigueur et tout y est monotone.

Nous citerons deux quatrains comme spécimen : le dernier est sublime et l'unique du genre.

Garde toy d'encourir le péché de l'envie,
Que la vertu d'autry n'attriste point ton cœur,
Ny l'honneur qu'on lui rend, ny sa riche faveur :
L'envie est le tourment de celuy qui envie.

Quel sainct est favory comme sainct Dominique ?
Celle qui a l'honneur d'estre Mere de Dieu,
Nous porte son image en ce terrestre lieu :
En cet honneur si grand Dominique est unique.

XI.

Esprit badin, leste jusqu'à la pointe gauloise, d'une humeur joyeuse, bon homme, érudit assez consciencieux, un peu gourmand, dégustateur raffiné des meilleurs crus, Antoine Cresp, religieux dominicain, lecteur de théologie, prédicateur, fut prieur du couvent de Grasse, sa patrie. Il a laissé quelques poèmes, encore lisibles, et non sans intérêt. Nous avons ses manuscrits inédits : leur publication ne serait pas sans profit pour l'histoire et ajouterait un chapitre piquant aux mœurs monacales.

Ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique et civile de la ville de Grasse* (1760) contiennent des recherches abondantes sur les évêques de cette ville et d'Antibes, des détails sur les familles, et constituent un travail neuf, le sujet n'ayant pas été abordé depuis. Au verso du titre, on lit :

Lecteur, de nos Prelats voi l'histoire fidelle,
Ce livre a tes regards peint leurs faits glorieux ;
Mille perils divers effrayerent mon zele,
Sans pouvoir arreter mon vol audacieux.
Il me fallut percer la nuit la plus obscure,
Creuser le sens douteux des manuscrits trompeurs ;
Lecteur, pese bien tout, et sans me faire injure,
En faueur de ma peine, excuse mes erreurs (1),

Il s'y trouve un petit poème sur Grasse, avec des notes historiques. Le début suffit pour donner une idée du ton et de la couleur du talent poétique du père Cresp :

Je chante le climat, et ce lieu de la France,
Ou les Dieux ont versé leurs dons en abbondance,
Et dont ils auroient fait leur séjour a jamais,
Si l'Olimpe pour eux avoit eu moins d'attraits.
Par de nobles couleurs, Muse, fais la peinture
De ces bords fortunés, qu'embellit la nature ;
Raconte les beautés qu'elle etalle partout,
Et decris le terroir de l'un à l'autre bout.
Sur le panchant fleuri d'une douce colline,
Que Phebus en naissant de ses feux illumine,
S'eleve une Cité, que les sages romains
Batirent autrefois de leurs guerrières mains...

Un livre curieux de notre dominicain est son *Voyage*

(1) Et à la fin :

Jam dedimus, Lector, finemque, modumq. Labori,
Qui, tibi ni placeat, non mihi gratus erit.
Cet ouvrage est fini : ton jugement, Lecteur,
Seul a droit de fixer celuy de son autheur.

d'Italie (1756). Ecrit sans prétention, comme une causerie intime, il offre une peinture fidèle des mœurs de son temps. Les Pères prisaient fort les repas somptueux, les vins pétillants et le café. L'auteur a soin de décrire tous les dîners qu'il fit pendant son long voyage de Grasse à Rome, aller et retour ; il en dresse la table à la fin, avec renvois aux pages du manuscrit : « Table des dînées, couchées que nous avons eues sur notre route ». Il a un chapitre pour chaque lieu visité et il donne des détails sur les couvents, les Eglises, les monuments, les objets d'art, les reliques des saints, les carrosses, les cérémonies, le pape, les cardinaux. Ce voyage fut motivé par l'élection du nouveau Général de l'ordre des Dominicains, qui eut lieu à Rome le 3 juillet 1756, sous le pontificat du pape Benoît XIV. Le candidat espagnol, de Boxadors, fut élu contre le candidat italien, Richini, favori des Jésuites.

Le père Cresp rapporte toutes les cérémonies, les formalités du Chapitre et les intrigues électorales. Il décoche des traits mordants contre les Jésuites qu'il détestait. Dans sa préface il déclare s'être « attaché à ne rien avancer que de vray ». Il ajoute : « Je me suis un peu plus égayé dans mon poëme sur le Chapitre Général. Le poëte a des privilèges qu'on n'accorde pas à l'historien, et l'on peut être aussi hardi et badin, que l'autre doit être sincère et circonspect. » Il y a des scènes comiques, des paysages réjouissants, dans ce que raconte le père Cresp et ses impressions personnelles ajoutent un charme particulier au récit.

Parti de Grasse, le 2 avril 1756, il note ses observations au jour le jour sans omettre le moindre détail, passant en revue les cuisines et les chambres de chaque auberge où il prit gîte. Il fait l'éloge de tous les couvents de son ordre qui lui offrirent une table abondamment servie et un bon lit. Le souper qu'il fit chez les Pères de Nice l'excita à la gaîté. « Tout y étoit en abondance, et d'un bon goût. Le vin surtout y étoit si coulant, et en même temps si fort,

qu'à force de réjouir le cœur, il auroit bientôt saisi la tête et brouillé la cervelle. »

Parmi les curiosités qu'il vit à Bologne, il cite la Bibliothèque. « Le vestibule, dit-il, appelé l'atrium, est superbe. Il est aussi long que la Bibliothèque elle-même. On y voit tout à l'entour des statues de plâtre, qui sont très-estimées, et plusieurs tableaux faits par les plus habiles maîtres, et qui représentent toute la vie de Saint-Thomas. La Bibliothèque fait un beau vaisseau. Elle est enrichie d'une grande quantité de bons livres, et d'excellens manuscrits. La boiserie en est belle, les ornemens curieux, et le tout pris ensemble pourroit être comparé à la Bibliothèque des Jésuites de Lyon, si les livres de celle-là étoient reliés à la françoise. »

Arrivé à Rome le 5 mai, il descendit à son couvent de la Minerve et il y fut fêté et bien accueilli. Il énumère les noms et les qualités des personnages avec lesquels il eut des relations amicales : les pères d'Astesan, assistant du père général, Richini, « secretaire de l'index, homme connu dans la Republique des lettres par plusieurs ouvrages qu'il a donnés au public ; Mamachi de Lusignan, « neveu à M^r l'intendant de Marseille, theologien de Casanata, et habile écrivain ; Prouville, « autre théologien de Casanata, françois, docteur en Sorbonne », et une foule d'autres. Il n'oublie pas la description de la Bibliothèque de Casanata, que nous citerons en entier.

« Parmi bien des choses qu'on admire dans le couvent de la Minerve, la biblioteque, ditte de Casanata, semble l'emporter sur toutes. Elle tire son nom du cardinal, qui la legua a sa mort à ce couvent. Le vaisseau est plus vaste, que celuy de la biblioteque de Bologne, ou des Jesuites de Lyon. On voit au fond la statue du cardinal Casanata. Elle est d'un beau marbre blanc, et a été faite par un sculpteur françois apellé Le Gros. La dentelle surtout de son rochet est generalem̃t estimée. Cette statüe a couté beaucoup, mais non pas autant qu'elle vaut, parce qu'elle

fut faite du regne de notre General Cloche, qui étoit françois, et ami du sculpteur.

« On lit au pied d'estal de cette statüe l'inscription suivante : *Hieronimo S. R. E. card. Casanata mæcenati optimo, litterarum parenti, ac patrono munificentissimo, quod instituto divi thomæ gymnasio, arcem sapientiæ super Minervam erexerit, bibliothecam, sacrum totius eruditionis ærarium, extruxerit, binas angelicæ doctrinæ cathedras dotavit, senos variarum gentium theologos, in apostolicæ sedis obsequium, romam adsciverit, præd. ordo supremâ liberalitate auetus, perenne grati animi monumentum posuit anno M. D. CC. VIII.* Au-dessus de la statüe du cardinal, et près de la voute, on voit celle de Saint-Thomas en sculpture de bois et dorée. Il tient à la main un livre ouvert, ou on lit ces mots : *Biblia sacra.* Il est dans un ovale soutenu par deux anges. Par dessous on lit ce distique : *Mille libros, hospes, quid quæris cernere ? Thomam suspice, major enim bibliotheca fecit.* L'inscription cy-dessus, et le distique ont été faits par le celebre P. Serri. Les italiens n'estiment pas l'inscription, et font quelque cas du distique. Je serois tenté d'en porter tout autre jugement, et je croirois que l'inscription est bonne, et les vers peu poëtiques.

« Cette biblioteque contient près de cent mille volumes. Il y a environ 800 bibles en differentes langues, parmi lesquelles il s'en trouve, qu'on ne voit point dans d'autres biblioteques. Celle-cy renferme encore un grand nombre de manuscrits, dont les uns sont tres rares, et les autres uniques. Elle est publique et ouverte a tout le monde tous les jours de la semaine, excepté le jeudi, et les jours de fete et de dimanche. La maison entretient deux pretres, qui travaillent a son augmentation, a faire des collections, et a continuer la liste des livres ; et trois freres convers destinés a donner ceux qu'on demande, les ranger, et les secoüer. La boiserie est magnifique, quoiqu'il y ait peu de sculpture. Il y a dans cette biblioteque plusieurs

tables, ou ceux qui veulent faire quelque extrait trouvent tout ce qui leur est necessaire. On y voit quantité de spheres, de globes, et de machines propres a la phisique experimentelle. Le cardinal Casanata etoit napolitain. Sans être de notre ordre, il en etoit grand ami, et plus grand partisan encore de sa doctrine. En nous leguant sa biblioteque, il laissa des fonds considerables pour l'augmenter, et entretenir les 5 religieux dont j'ai parlé cy-dessus, et les 6 docteurs mentionnés dans l'inscription, que j'ay transcrite mot à mot de l'original, et qui prouve si bien l'attachement de ce sçavant cardinal pour notre ordre, et son amour pour la doctrine de Saint-Thomas. »

Invité à dîner chez le comte de Stainville, Ambassadeur de France, il esquisse à grands traits « le repas somptueux », sans oublier la physionomie de la comtesse : « Elle est si jeune, si mince, si petite, qu'en vérité je l'aurois prise pour une poupée animée, si ses yeux roulans, et quelques paroles sorties de sa bouche ne m'avoient constaté son humanité. » Le nombre des convives était de seize, dont quatorze français. L'hôtel de l'ambassadeur était superbe : « les plus belles tapisseries de Gobelin y sont communes, les peintures achevées ; la vaisselle passe pour une des plus belles, et des plus riches qui soyent a Rome. »

Les Dominicains de Sainte Sabine avaient aussi une Bibliothèque. « Elle a son mérite, quoiqu'elle ne soit comparable en rien a celle de Casanata. Le vaisseau en est fort grand, et bien pris. Elle est enrichie d'un grand nombre de bons livres. On m'a assuré que pour une biblioteque privée, elle est une des plus belles, et des mieux fournies de Rome. Je fus étonné d'y voir a l'index, et enfermés dans une tablette la plus part de nos autheurs françois. Je m'en plaignis a nos severes conducteurs, mais leurs raisons ne justifierent que foiblement leur conduite. »

Le père Cresp visite le Palais Barberini, sous les auspices du bibliothécaire, l'abbé Bellarini, bénéficier de l'Eglise

de Saint-Jean de Latran, amateur distingué, possédant lui-même une collection : « sa biblioteque est assés bien fournie. Je trouvay sur la porte de celle-cy une inscription, qui me parût assés singuliere, pour meriter place dans ces memoires, et l'attention de ceux qui les liront. La voicy : *Bibliothecam, uxoris instar, sanctissime servato, se secus faxit, piaculum esto.* Tapisseries des Gobelins décorant six appartements et figurant la vie d'Urbain VIII de la famille Barberini, peintures remarquables, entr'autres le tableau de *Germanicus mourant* du Poussin « dont on a refusé quatorze mille ecus romains », statues de marbre, de bronze, « tout autant des miracles de l'art », appartements de la Princesse, avec tables, guéridons, fontaines, cuvettes, bassins, « presque tout en argent », — le père Cresp voit tout. Passant à la Bibliothèque, il note ce qu'il y a de plus curieux.

« Le vestibule, qui se ferme sous la clef, renferme avec quantité de livres, les portraits de plusieurs grands hommes. S. Thomas se presente d'abord en entrant. A sa suite viennent les docteurs, qui ont ecrit après luy, et qui ne l'ont suivi que de loin. De ce vestibule on entre dans la biblioteque. Quoiqu'elle ne soit pas publique, elle est cependant ouverte à tous les sçavans, et amateurs des belles lettres. Le vaisseau est fort vaste, sans aprocher cependant de celuy de la biblioteque Casanata, elle ne renferme pas aussi tant de livres a beaucoup près, mais elle a plus de manuscrits. Voicy ce que j'y trouvay de plus curieux, parmi une infinité de choses qui me fraperent d'admiration. 1° un livre en chinois, dont les feüilles sont de roseau. Notre papier, même le plus fin, n'est pas si delié que celuy la. 2° un petit livre, ou des heures royales, dont toutes les lettres sont cizelées. 3° un psautier hébraïque, dont toutes les majuscules, et les vignetes sont en or. Ce livre est fort estimé. C'est un present que fit au cardinal Barberini, M. de Pairès (1) d'Aix. 4° une

(1) Peiresc.

image de la Sainte Vierge, fermée par un beau verre, et dans les habits de laquelle on lit tout son petit office. »

Après la cérémonie de l'élection du Général des Dominicains, le père Cresp partit de Rome le 13 juillet. Il visita Venise et la bibliothèque du couvent des saints Jean et Paul. « Elle ne fait pas un grand vaisseau, mais son architecture en bois est admirable. On y voit tous les heresiarques, et les principaux heretiques, liés, et garrotés avec des chaines de bois artistement faites. Leurs noms, et leurs heresies sont ecrits aux pied'estaux, qui soutiennent ces colosses Les sieges, et les tables sont cachés avec art dans les tablettes. Ils naissent, pour ainsi dire, sous la main, quand on en a besoin. Enfin, rien n'est plus beau, plus curieux, plus elegant que toute cette boiserie. C'est l'ouvrage d'un de nos freres italiens. »

Retourné à Grasse, notre dominicain rédigea son voyage. Il y ajouta des sonnets sur la prise de voile de Mademoiselle Lucrèce Vitelleschi, des distiques latins sur les principales villes d'Italie, et enfin son poème *Le chapitre général des RR. PP. Dominicains, assemblé à Rome le* 3 *juillet* 1756, en trois chants, et qui est un résumé plus ou moins poétique de sa relation en prose. Il n'y flatte guère les hôtelleries italiennes :

..... Quelles croix dans les hoteleries !
Il n'y faut pas compter sur des chambres garnies.
Riches, nobles, faquins, abbés, moines, soldats,
Tous ont pour logement le même galetas.
Et quels meubles encor ? quelle riche parure !
Les plus neufs ont perdû leur premier figure.
Pour montrer que ma Muse en glose avec raison,
Il suffit d'en tracer le plus foible crayon.
Un mauvais lit quillé sur trois planches mouvantes,
Deux linceuls, qu'ont salli mille fesses püantes,
Un creux entre ces draps, aussi dur qu'un cercüeil,
Un banc pour canepet, un billot pour fauteüil,
Une table a longs pieds, dont Pharamon peut etre
Connût jadis l'autheur, ou bien le premier maitre,

Un chandelier crasseux, dont le suif inhumain
Vous saisit l'odorat, et vous graisse la main.
De vieux tableaux enfin, dont l'inepte peinture
N'offre aux regards choqués ni l'art, ni la nature.
Ce n'est pas tout encore, et les mets execrables
Vous font bientot donner l'auberge a tous les diables.
Le sucre et le fromage entrent dans tous les plats,
Vous n'en payés pas moins, si vous ne mangés pas.
Il faut pourtant manger, et la faim, qui vous presse,
N'ecoute point la voix de la delicatesse ;
Pain mal cuit, rôt huileux, vin doux, gros macarron
Pour un vuide estomach tout aliment est bon.

Il réserve ses compliments pour les riches pères de la Minerve, pourvus de toutes les provisions choyées des gourmets :

Mais il est d'autres lieux, ou nos palais brulans
Trouvent a s'humecter par des vins succulens.
Le Chypre, l'Alicante, et tout vin de reserve
Semble avoir innondé la feconde Minerve.
Richini, Boxadors, Prouvile, d'Astesan,
En donnent en seigneurs, et presque a tout venant...
Pour le doux chocolat, boisson matutinale
Chaque chambre a nos yeux trouve icy sa rivale.
A peine paroit'on, qu'on est soudain servi,
L'honnete serviteur en est toujours muni.
Et suivant en ce point les ordres de son maitre,
Vous sert avec ardeur, souvent sans vous connoitre.
On trouve ainsi partout, ou l'on tourne ses pas,
Un chocolat ardent ou des vins delicats.
Mais parmi tant de vins, je trouve l'ambroisie,
Dans tous ceux que produit l'heureuse Andalousie...
Qu'on n'en soit point jaloux, sur la liqueur bachique,
Un buveur, nous dit-on, doit être veridique,
Et quels que soyent enfin les panchans de nos cœurs,
Les amis les plus vieux sont toujours les meilleurs.

Il agite le grelot et sonne la charge contre les Jésuites :

Un ennemi jaloux, et fertile en intrigues,
Favorable au parti, le soutient par ses brigues.

Flaté du doux espoir du plus heureux succés,
Son zele audacieux va jusques a l'excés.
Il vole au Vatican, et d'une voix coupable,
Propose au saint Pontife un projet détestable.

A la fin du manuscrit du père Cresp est une feuille volante (2 pages), intitulée *Preface generale,* d'un livre sans doute perdu, et dans lequel il traitait de l'histoire de la comédie. « Il faudroit, dit-il, remonter jusqu'à l'antiquité la plus reculée, pour trouver les premiers maîtres de cet art ingenieux, et salutaire tout ensemble. »

Achevons avec le regret de n'avoir pu pénétrer dans les galanteries du spirituel Jean-Nicolas Garnier de Monfuron, abbé de Valsainte (né à Aix, en 1580, mort en 1640), et faire connaître les belles qu'il chantait sur le meilleur ton, dans le *Recveil des Vers de Monsieur de Monfuron, abbé de Valsainte, desquels la plvs grande partie n'a point encore esté veue ny imprimée* (1).

(1) Aix, Et. David, 1632, in-8, 7 ff., 102 p. La partie, alors connue, avait paru dans le *Recveil des plvs beavx vers de Messieurs Malherbe, Racan, Monfvron...* Paris, T. Du Bray, 1627, in-8.

